This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

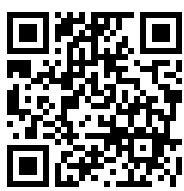

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,197,345

Digitized by Google

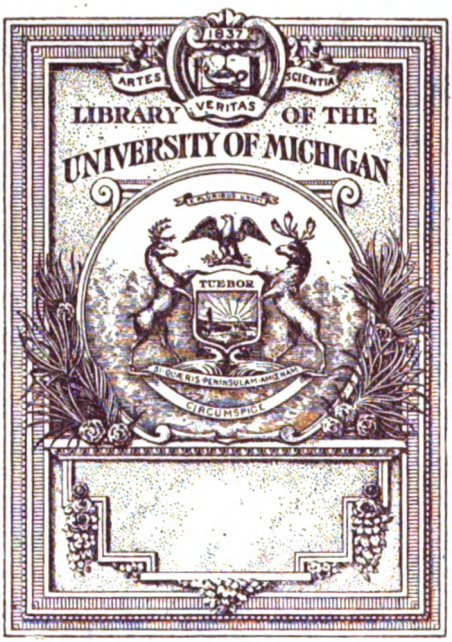

Digitized by Google

H
1
.R6

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET CHRISTIAN PFISTER.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE.

TOME CENT TRENTE-TROISIÈME

Janvier-Avril 1920.

PARIS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1920

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

HISTORIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

GENERAL LIBRARY
JUN 11 1920
UNIV. OF MICH.

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CH. BÉMONT
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CHARTES
DIRECTEUR A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES-ÉTUDES
MEMBRE DE L'INSTITUT

CHR. PFISTER
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

45e ANNÉE. — TOME CXXXIII.

I. — Janvier-Février 1920.

SOMMAIRE.

	Pages
Alfred Hachette. L'affaire Mique (1745-1794).	1
E. Maugis. La journée du 4 juillet 1652 à l'Hôtel-de-Ville de Paris. Relation de Pierre Lallemant	55
Paul Vaucher. Le bicentenaire de la mort de Charles XII . .	72
Gaston Cahen. Deux ambassades chinoises en Russie au commencement du XVIIIe siècle	82
Bulletin historique. Histoire de France. Le moyen âge jusqu'aux Valois, par Louis HALPHEN	90
— De 1800 à nos jours et questions générales contemporaines, par Raymond GUYOT	104
Comptes-rendus critiques. (*Pour le détail, voir au verso*).	119
Notes bibliographiques.	133
Recueils périodiques et sociétés savantes	154
Chronique.	185

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

264

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT.

Les demandes de tirages à part d'articles doivent être adressées au secrétaire de la Revue en même temps que les premières épreuves.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

	Pages
J. K. Fotheringham. The new star of Hipparchus and the birth and accession of Mithridates **(Th. Reinach)**	119
Eduard Fueter. Geschichte des europæischen Staaten-Systems von 1495-1559 **(Henri Hauser)**	120
Jakob Strieder. Studien zur Geschichte kapitalistischer Organisationsformen **(Id.)**	122
Colonel Godchot. La Fontaine et saint Augustin **(Prosper Alfaric)**	127
Louis Dimier. Buffon **(Louis Villat)**	128
Victor Delbos. La philosophie française **(A. Lalande)**	129
Jean Dybowski. Notre force future **(E. Castelot)**	130

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

P. Boissonnade. Le mouvement commercial entre la France, la Grande-Bretagne et l'Irlande au XVI^e siècle.
Charles Bost. Les « Prophètes du Languedoc » en 1701 et 1702. Le prédicant-prophète Astruc-Mandagout.
André Boudier. Charles Desmarets, corsaire dieppois. Documents inédits de 1445.
Fr. Bræsch. La pétition du 17 juillet 1791.
Louis Bréhier. Le régime des monastères de l'Athos et les fondations des princes de Serbie au XIV^e siècle.
Colonna de Cesari Rocca. Les sources de l'*Histoire de la Corse* de Filippini et de la *Cronica corsesca* de Giovanni Della Grossa.
Joseph Combet. Les fêtes à Nice sous le premier Empire.
Eug. Déprez. La bataille de Najera (3 avril 1367). Le communiqué du Prince noir.
R. Doucet. Pierre Du Chastel, grand aumônier de France.
René Durand. Un discours de Charles Colbert aux États de Bretagne en 1665.
François-L. Ganshof. Étude sur l'administration et la justice dans la région bourguignonne de la fin du X^e siècle au début du XIII^e.
Septime Gorceix. Les sources de Voltaire et la Chronique moldave pour le récit de la capture de Charles XII à Bender.
O. Halecki. L'union de Lublin, 1569.
Louis Halphen. Études critiques sur l'histoire de Charlemagne.
L. Homo. Les privilèges administratifs du Sénat romain sous l'Empire et leur disparition graduelle au cours du III^e siècle.
Pierre de Labriolle. Le « mariage spirituel » dans l'antiquité chrétienne.
J. Ledeuil d'Enquin. Captivité en France de Georges d'Autriche, grand-oncle de Charles-Quint (1541).
Inna Lubimenko. Les marchands anglais en Russie au XVII^e siècle.
Frank Puaux. Napoléon et les protestants français.
Salomon Reinach, de l'Institut. La bossue d'Assise et la conversion de saint François.
Lucien Romier. La littérature historique et les témoignages sur les guerres de religion.
Ch. Terlinden. La politique économique de Guillaume I^er, roi des Pays-Bas, 1815-1830.
George Nestler Tricoche. Batailles oubliées : les Anglais à Buenos-Ayres, 5-6 juillet 1807.
Commandant Weil. Metternich et l'entente cordiale.

N.-B. — *La Direction de la Revue historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

REVUE HISTORIQUE

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS PAR FASCICULES DE 12 A 13 FEUILLES ET FORMANT TROIS VOLUMES DE 400 PAGES ENVIRON PAR AN.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

A partir de 1920, les prix seront ainsi modifiés :

Un an, France : 40 fr. — Étranger : 42 fr.

Le numéro : 7 fr. 50

Les années écoulées se vendent également aux nouveaux prix.

Digitized by Google

L'AFFAIRE MIQUE

(1745-1794).

Le vaisseau du roi *l'Élisabeth*, de soixante-quatre canons, armé en course, quitta le port de Brest le 12 juillet 1745, et fit voile vers Belle-Isle en mer, où l'attendait le prince Charles-Édouard[1]. On lui réservait un rôle principal dans la restauration projetée des Stuarts. Il y avait à bord, en sus de l'équipage ordinaire, quinze officiers et vingt-cinq volontaires d'une compagnie dite « des volontaires de Maurepas », composée « de tous gentilshommes ou gens vivant noblement », commandée par le chevalier de Lancize; elle devait s'attacher à la personne du Prétendant, protéger sa descente en Écosse et lui servir de garde d'honneur.

L'*Élisabeth*, convoyant la petite frégate de dix-huit canons qui portait le prince, était parvenue à la hauteur des îles Sorlingues quand elle rencontra, dans l'après-midi du 20 juillet, le *Lion*, garde-côte anglais de soixante-quatorze canons. La lutte fut sanglante et dura jusqu'à minuit. Le *Lion* se rendit enfin; succès illusoire, car l'*Élisabeth*, qui avait perdu son gouvernail et toutes ses embarcations, ne put amariner le vaincu. On s'aperçut à l'aube que l'anglais, masquant ses feux, s'était échappé. La retraite du Prétendant était du moins couverte; il avait pris le large, lui aussi, à la faveur de l'obscurité.

L'engagement coûtait au vaillant navire plus de cinquante morts, dont le commandant, M. d'O, et plus de cent blessés[2]. Quant aux « volontaires de Maurepas », ils payaient chèrement ce baptême du feu; leurs deux lieutenants, leurs deux sous-lieutenants, trois volontaires se trouvaient au nombre des morts, et ils comptaient dix-sept blessés. C'était beaucoup pour une poignée d'hommes. Le chevalier d'Estimonville, maréchal des

1. *Mercure de France*, août 1745; *Gazette de France*, 7 août 1745.
2. Arch. nat., Marine ancienne, C⁶ 89.

Digitized by Google

logis, rendit les honneurs d'usage à ses camarades dont les restes furent jetés à la mer, lestés d'un boulet; l'écrivain du roi, M. de Linois, inscrivit au rôle d'équipage une brève apostille en marge des noms de tous ces braves. Puis l'*Élisabeth*, voiles incendiées, agrès hachés par la mitraille, plus de cent coups de canon reçus en plein bois dans sa coque, remit le cap sur Brest; elle y arriva le 27 juillet par ses propres moyens, sans avoir rencontré aucun bâtiment qui pût lui prêter secours. On porta les blessés à l'hôpital; le navire entra à l'Arsenal pour passer en cale sèche; les rôles de l'équipage furent déposés au bureau des armements, et l'amirauté se mit en mesure d'avertir les familles de ceux qui avaient succombé. Onze matelots désertèrent, le navire une fois en rade.

« Tué au combat le 20e juillet 1745 »; telle est la formule uniforme qui, comme une épitaphe, signale aujourd'hui, dans les archives de la Marine, ces victimes françaises de la cause des Stuarts. Seul, un officier, le premier sous-lieutenant Mique, se distingue au rôle d'équipage de l'*Élisabeth* par des annotations répétées. « Donné un extrait mortuaire le 7 novembre 1773. Idem du 20 janvier 1775. Autre du 1er mars, visé de M. l'Intendant. Autre du 29 mars 1784, id. » Pourquoi ces démarches réitérées, cette curiosité posthume qui vient, trente et quarante ans après la bataille, réveiller la mémoire du disparu? C'est qu'un drame de famille, dont le combat du 20 juillet 1745 fut le prologue, se cache sous ces brèves formules d'expéditionnaires ordonnés; étrange affaire bien oubliée, mais qui passionna en son temps Versailles et Nancy, intrigua la cour frivole de Marie-Antoinette et conduisit à l'échafaud révolutionnaire l'auteur trop peu connu du hameau de Trianon.

*
* *

Personne, en vérité, n'eût jamais imaginé que Claude-Nicolas Mique, fils de Simon Mique, l'architecte-entrepreneur de Lunéville, tomberait à vingt-trois ans, officier d'une troupe d'élite, face à la mitraille anglaise, sur le pont d'un vaisseau du roi. Enfant de la balle, bien apparenté dans le monde du bâtiment, il devait en toute vraisemblance y faire paisiblement sa fortune[1].

1. Arch. nat. : Papiers de Richard Mique, T 630; Conseil d'État privé du Roi, Ve 1090; — Bibl. nat. : Précis signifié pour le sieur Richard Mique, etc..., 4° F3-34731.

Digitized by Google

Sa famille le dirigeait dans cette voie; il avait étudié l'architecture et reçu à Strasbourg en même temps que Richard Mique — son frère, issu d'un second mariage — les leçons d'un parent, le sieur Barbier, inspecteur des lignes d'Alsace, dessinateur et géographe des places de ladite province. De bonne heure, il conduisit des travaux au château royal de Lunéville; en 1743, il obtenait l'entreprise de l'église paroissiale de Rosières-aux-Salines. Comment et pourquoi le jeune architecte s'était-il transformé en officier garde du corps du roi présumé d'Angleterre? Il est probable que la protection du bon Stanislas se fit sentir à propos, et possible que la famille Mique ait éprouvé quelque satisfaction de le voir si bien casé. Les mauvaises langues de la province répétèrent plus tard que *Dadiche* (c'était son sobriquet d'enfant) ne s'entendait pas toujours avec sa belle-mère, Barbe Michel. Peut-être aussi son humeur aventureuse s'accommodait-elle assez mal de la stéréotomie et des lavis à l'encre de Chine? Le 14 mars 1740, sortant à peine du collège, il s'était engagé au régiment de Rohan-Infanterie; coup de tête de jeune homme, car le crédit de sa famille obtenait sa libération le 20 août suivant. Son signalement militaire, qui date de sa dix-septième année, le dépeint comme un gaillard de 5 pieds 2 pouces et 7 lignes, aux cheveux châtains, aux sourcils roux. Ses noms de guerre — La Jeunesse, dans les chantiers de construction; La Victoire, au régiment — n'avaient point l'allure mélancolique. Au fond, nous sommes réduits aux conjectures; mais a-t-on besoin de savoir exactement, quand un soldat s'est fait tuer pour une cause, quelles raisons l'y avaient enrôlé?

La mort du sous-lieutenant Mique émut sans doute la province lorraine; mais elle éveilla aussi sa curiosité. Claude Mique, décédé ab intestat, était — nous l'avons vu — le fils d'un premier mariage; le frère et la sœur de Françoise Royal, sa mère, firent valoir leurs droits à la succession. Comme Simon Mique était remarié depuis 1727, il s'agissait de fixer la part qui revenait à Claude dans les acquêts de la première communauté. On ne put s'entendre à l'amiable, et le bonhomme, qui prétendait bien ne pas se laisser dépouiller, plaida. Condamné au bailliage de Lunéville le 7 juin 1746, il fit appel et n'eut pas plus de succès devant la Cour souveraine de Nancy qui confirma la première sentence le 17 février 1747. Le public savait bien que l'entrepreneur était à son aise; on eut, aux audiences,

Digitized by Google

des détails plus précis sur sa fortune; on apprit, en tous cas, que le pauvre « La Jeunesse » possédait des biens propres qui lui venaient de sa mère. Même, il ne serait pas impossible qu'on se fût préoccupé incidemment d'une autre question au cours de ces deux procès. La mort de Claude Mique était le fait essentiel de la cause; or, il n'avait pas été dressé d'acte de décès qu'on pût régulièrement verser aux débats. Une annotation marginale au rôle d'équipage en tenait lieu. Telle était la coutume des gens de mer, assez nouvelle pour les oisifs de Lunéville et de Nancy; nous verrons même que par un singulier hasard le rôle de l'*Élisabeth* manquait vraiment de précision, et qu'il fallut un arrêt du Conseil d'État, rendu le 21 mai 1779, pour en proclamer la valeur légale. En tous cas, quand Simon Mique mourut en 1763 — malade depuis cinq années déjà — on prétendit qu'il avait oublié le décès de Claude. Il s'imaginait parfois que son fils aîné voyageait à l'étranger; illusion assez vraisemblable, que ne venait contredire dans la cervelle affaiblie du vieillard aucun souvenir d'une réalité précise.

Entrepreneur plutôt qu'architecte, et plus voisin de l'artisan que de l'artiste, Simon Mique avait vu du moins sa lignée prendre rang dans la grande bourgeoisie. Son fils Richard, l'aîné du second lit, apparenté à la maison du roi de Pologne[1], pouvait compter sur une rapide et brillante fortune. Le vieux Stanislas, grand bâtisseur et bon prince, tenait son premier

1. Cf. *Inventaire des registres de l'état civil de Lunéville (1562-1792)*, par le lieutenant Ch. Denis. Berger-Levrault, 1899. — Du 30 octobre 1753, mariage du sieur Richard, ingénieur-architecte des ponts et chaussées du roi, fils mineur du sieur Simon Mique, entrepreneur des bâtiments du roi, et de demoiselle Barbe Michel, avec demoiselle Marie-Catherine, fille mineure du sieur François Hurtevin-Montauban, valet de chambre et porte-arquebuse du roi, et de feu demoiselle Marthe Havrard. — Du 23 novembre 1754, naissance de Stanislas-Catherine, fille du sieur Richard Mique, ingénieur des ponts et chaussées, et de demoiselle Marie-Catherine Hurtevin, dite Montauban. Parrain, Le Roy; marraine, M^me^ la duchesse Ossolinska. — Du 13 janvier 1757, naissance de Catherine, fille du sieur Richard Mique, ingénieur des ponts et chaussées. Parrain, le sieur Emmanuel Héré, premier architecte du roi. — Du 24 janvier 1764, mariage du sieur Henry-Louis Pétat, dit Montigny, contrôleur des bâtiments et châteaux du roi et sous-ingénieur des ponts et chaussées, avec demoiselle Marguerite, fille des défunts sieur Simon Mique, entrepreneur des bâtiments du roi, et demoiselle Barbe Michel.

Richard Mique habitait en 1769 le n° 59 de la rue d'Allemagne à Lunéville, c'est-à-dire dans la partie de la rue de Lorraine comprise entre la rue du Château et la rue des Capucins.

Digitized by Google

Sa famille le dirigeait dans cette voie; il avait étudié l'architecture et reçu à Strasbourg en même temps que Richard Mique — son frère, issu d'un second mariage — les leçons d'un parent, le sieur Barbier, inspecteur des lignes d'Alsace, dessinateur et géographe des places de ladite province. De bonne heure, il conduisit des travaux au château royal de Lunéville; en 1743, il obtenait l'entreprise de l'église paroissiale de Rosières-aux-Salines. Comment et pourquoi le jeune architecte s'était-il transformé en officier garde du corps du roi présumé d'Angleterre? Il est probable que la protection du bon Stanislas se fit sentir à propos, et possible que la famille Mique ait éprouvé quelque satisfaction de le voir si bien casé. Les mauvaises langues de la province répétèrent plus tard que *Dadiche* (c'était son sobriquet d'enfant) ne s'entendait pas toujours avec sa belle-mère, Barbe Michel. Peut-être aussi son humeur aventureuse s'accommodait-elle assez mal de la stéréotomie et des lavis à l'encre de Chine? Le 14 mars 1740, sortant à peine du collège, il s'était engagé au régiment de Rohan-Infanterie; coup de tête de jeune homme, car le crédit de sa famille obtenait sa libération le 20 août suivant. Son signalement militaire, qui date de sa dix-septième année, le dépeint comme un gaillard de 5 pieds 2 pouces et 7 lignes, aux cheveux châtains, aux sourcils roux. Ses noms de guerre — La Jeunesse, dans les chantiers de construction; La Victoire, au régiment — n'avaient point l'allure mélancolique. Au fond, nous sommes réduits aux conjectures; mais a-t-on besoin de savoir exactement, quand un soldat s'est fait tuer pour une cause, quelles raisons l'y avaient enrôlé?

La mort du sous-lieutenant Mique émut sans doute la province lorraine; mais elle éveilla aussi sa curiosité. Claude Mique, décédé ab intestat, était — nous l'avons vu — le fils d'un premier mariage; le frère et la sœur de Françoise Royal, sa mère, firent valoir leurs droits à la succession. Comme Simon Mique était remarié depuis 1727, il s'agissait de fixer la part qui revenait à Claude dans les acquêts de la première communauté. On ne put s'en[illegible] à l'amiable, et le bonhomme, *qui* prétendait bien ne [illegible]er dépouiller, plaida. *Condamné* au bailliage de L[illegible]in 1746, il fit appel et *n'eut pas* plus de succè[illegible]r souverain[illegible]Nancy *qui con-*firma la pre[illegible]e 17 février [illegible]*public savait* bien qu[illegible]ait à son a[illegible]udiences,

Digitized by Google

des détails plus précis sur sa fortune; on apprit, en tous cas, que le pauvre « La Jeunesse » possédait des biens propres qui lui venaient de sa mère. Même, il ne serait pas impossible qu'on se fût préoccupé incidemment d'une autre question au cours de ces deux procès. La mort de Claude Mique était le fait essentiel de la cause; or, il n'avait pas été dressé d'acte de décès qu'on pût régulièrement verser aux débats. Une annotation marginale au rôle d'équipage en tenait lieu. Telle était la coutume des gens de mer, assez nouvelle pour les oisifs de Lunéville et de Nancy; nous verrons même que par un singulier hasard le rôle de l'*Élisabeth* manquait vraiment de précision, et qu'il fallut un arrêt du Conseil d'État, rendu le 21 mai 1779, pour en proclamer la valeur légale. En tous cas, quand Simon Mique mourut en 1763 — malade depuis cinq années déjà — on prétendit qu'il avait oublié le décès de Claude. Il s'imaginait parfois que son fils aîné voyageait à l'étranger; illusion assez vraisemblable, que ne venait contredire dans la cervelle affaiblie du vieillard aucun souvenir d'une réalité précise.

Entrepreneur plutôt qu'architecte, et plus voisin de l'artisan que de l'artiste, Simon Mique avait vu du moins sa lignée prendre rang dans la grande bourgeoisie. Son fils Richard, l'aîné du second lit, apparenté à la maison du roi de Pologne[1], pouvait compter sur une rapide et brillante fortune. Le vieux Stanislas, grand bâtisseur et bon prince, tenait son premier

1. Cf. *Inventaire des registres de l'état civil de Lunéville (1562-1792)*, par le lieutenant Ch. Denis. Berger-Levrault, 1899. — Du 30 octobre 1753, mariage du sieur Richard, ingénieur-architecte des ponts et chaussées du roi, fils mineur du sieur Simon Mique, entrepreneur des bâtiments du roi, et de demoiselle Barbe Michel, avec demoiselle Marie-Catherine, fille mineure du sieur François Hurtevin-Montauban, valet de chambre et porte-arquebuse du roi, et de feu demoiselle Marthe Havrard. — Du 23 novembre 1754, naissance de Stanislas-Catherine, fille du sieur Richard Mique, ingénieur des ponts et chaussées, et de demoiselle Marie-Catherine Hurtevin, dite Montauban. Parrain, Le Roy; marraine, M^me^ la duchesse Ossolinska. — Du 13 janvier 1757, naissance de Catherine, fille du sieur Richard Mique, ingénieur des ponts et chaussées. Parrain, le sieur Emmanuel Héré, premier architecte du roi. — Du 24 janvier 1764, mariage du sieur Henry-Louis Pétat, dit Montigny, contrôleur des bâtiments et châteaux du roi et sous-ingénieur des ponts et chaussées, avec demoiselle Marguerite, fille des défunts sieur Simon Mique, entrepreneur des bâtiments du roi, et demoiselle Barbe Michel.

Richard Mique habitait en 1769 le n° 59 de la rue d'Allemagne à Lunéville, c'est-à-dire dans la partie de la rue de Lorraine comprise entre la rue du Château et la rue des Capucins.

Digitized by Google

enfant sur les fonts baptismaux et la duchesse Ossolinska, la favorite, servait de marraine. L'année même où mourait son père, Richard Mique atteignait le point culminant de sa carrière à la cour de Lunéville. Il recueillait en quelques mois deux charges importantes : ingénieur en chef des ponts et chaussées de Lorraine et de Barrois, puis successeur de Héré dans la direction générale des bâtiments de Stanislas; Louis XV lui-même le créait chevalier de l'ordre de Saint-Michel, dont le large ruban noir était destiné aux artistes et aux savants. On voulait selon toute apparence le récompenser d'avoir organisé l'été précédent les fêtes de Nancy et de la Malgrange, offertes à Mesdames Adélaïde et Victoire[1]. A trente-cinq ans, Mique jouissait de toute la faveur du vieux roi et la justifiait pleinement. Ses œuvres ne forcent point l'attention parmi les richesses artistiques de Nancy et ne se présentent pas à nous dans leur cadre primitif. Les portes Sainte-Catherine et Saint-Stanislas, petits arcs de triomphe d'un style classique, élégants et sobres, gagneraient à être largement dégagées des immeubles trop voisins. La caserne Sainte-Catherine n'a plus, du côté de la rue, sa clôture décorative d'autrefois. Ces monuments font honneur, quand même, à l'élève de Blondel et de Héré. Stanislas, bon connaisseur, avait déjà pu apprécier ou pressentir ses qualités maîtresses; laborieux, précis, homme d'art et de métier, Richard Mique était né pour servir les projets d'un souverain aimant à bâtir. Il savait accommoder son talent aux sujets et sa conduite aux circonstances — don précieux, même à la cour patriarcale de Lunéville, et qui le sauva quand, après trois années d'exercice, il perdit son vieux protecteur. En quelques semaines, les services de la maison de Pologne étaient licenciés, et Versailles se hâtait de recueillir un héritage escompté depuis longtemps. En vain Mique demandait-il qu'on le laissât au moins architecte des bâtiments élevés en Lorraine par le roi de Pologne; les bureaux repoussaient dédaigneusement sa requête[2]. C'était l'effondrement de ses espérances, mais presque aussitôt le début de sa véritable fortune. Marie Leczinska, la bonne reine, au déclin de sa vie, formait le charitable projet de doter Versailles d'une maison d'éducation pour les jeunes filles pauvres ou de condition modeste. Elle obtenait de Louis XV la promesse des fonds néces-

1. Cf. Chr. Pfister, *Histoire de Nancy*, t. III.
2. Cf. Desjardins, *le Petit Trianon*. Versailles, 1885.

Digitized by Google

saires et onze arpents à prélever sur le domaine de Clagny dont le démembrement était dès lors résolu. Au début d'octobre 1766, une lettre semi-officielle du P. Bieganski, confesseur polonais de la reine, prouvait à Richard Mique que les protégés du feu roi savaient encore s'entr'aider et l'appelait à Versailles pour y élever le nouveau couvent.

Introduit dans la modeste cour de Marie Leczinska, en passe de connaître les hauts dignitaires de l'administration royale et d'en être connu, Mique allait subir de nouvelles tribulations. La reine mourait le 24 juin 1768, bien avant l'achèvement de l'œuvre projetée; une fois encore, l'architecte arrêté en plein travail devait consolider son crédit et obtenir de l'argent d'un trésor qui commençait à en manquer. Un mémoire, conservé dans ses papiers personnels, nous apprend que la reine avait bien voulu « faire revivre en sa faveur la place d'intendant et de contrôleur des Bâtimens de sa Maison » — charge qui avait dû, pendant bien longtemps, ressembler à une sinécure; Mique suppliait Madame Adélaïde de lui obtenir le maintien de ce modeste privilège. Il ne semble pas qu'une décision royale soit intervenue à cet effet; mais le « couvent de la reine » eut si peu à pâtir du décès prématuré de sa fondatrice qu'il abrite aujourd'hui les destinées du lycée Hoche. Louis XV qui, après la mort du Dauphin, avait laissé péricliter l'œuvre considérable commencée par son fils au Pré de Clagny — un hôpital de 400 lits — jugea bon de s'associer aux dernières volontés de sa femme; Mesdames s'y attachèrent avec une piété filiale très active. Le 29 septembre 1772, le roi et les princesses inauguraient par une visite le couvent à la veille de recevoir les religieuses, et la *Gazette de France*[1] remarquait que Sa Majesté avait daigné témoigner sa satisfaction au sieur Mique. L'œuvre valait qu'on en complimentât l'artisan. Alourdie par des transformations nécessaires à sa condition nouvelle, on lui restitue sans trop de peine ses qualités originales : le bel équilibre d'un plan que n'eût point renié Palladio, l'adaptation intelligente des formules classiques aux usages modernes, les règles claustrales appliquées avec une simplicité gracieuse et habilement tempérées par de larges baies partout ouvertes sur des jardins.

Richard Mique était récompensé de six années de travail; il se

1. N° du lundi 2 octobre 1772.

Digitized by Google

trouvait en bonne posture à la cour, protégé avoué de Mesdames, et tout désigné pour une situation plus officielle qui lui assurerait, dans un avenir prochain, la renommée et la fortune. Une mystérieuse adversité l'attendait. La *Correspondance secrète* de Métra[1] prétend qu'un homme « arrivant du pays étranger et dont l'extérieur n'annonçait rien moins que l'opulence » se présenta un jour chez M. Mique et l'aborda comme son frère ; information dramatique, qui n'est pas tout à fait conforme à la réalité. Le péril lui fut révélé par des voies plus détournées. Dans l'été de 1773, au plus tard, il apprit qu'un tailleur de pierre, employé aux travaux de l'hôtel de l'Intendance à Soissons, se donnait publiquement comme son frère. Le personnage faisait des dettes, et l'on s'adressait à Richard Mique afin qu'il les soldât ; bien plus, le 1er septembre, il ne craignait point d'écrire une lettre signée Charles-Francois Mique au sieur Calce, inspecteur des travaux du couvent de la reine, le priant ironiquement de faire sa cour à M. Mique et de transmetttre ses compliments à un certain Lambert, premier commis de l'architecte. Richard Mique — nous ne saurions en faire trop tôt la remarque — ne se connaissait pas de frère portant les prénoms de Charles-François. Peut-être même ne comprit-il pas dès l'abord la gravité de l'intrigue ourdie contre lui. En tous cas, l'intrus ne tardait pas à préciser ses prétentions : il avait miraculeusement survécu au combat naval du 20 juillet 1745. L'entrevue dont parle Métra est du 15 octobre 1773, mais elle eut pour instigateur et pour témoin le lieutenant de police de Nancy. Le soi-disant sous-lieutenant aux volontaires de Maurepas, arrêté depuis la veille, se trouva en présence de Mique. C'était un ouvrier beau parleur.

*
* *

Les gens de police qui, par profession, goûtent médiocrement les mystères avaient déjà percé celui-là. Pour eux, le prétendu survivant de 1745 était un tailleur de pierre d'Épinal, Charles-François Mougenot, dit Charles IV, né en 1733. On verra plus tard ce qu'on en doit croire. En tous cas, deux remarques sont dès à présent légitimes. Aucune de leurs assertions de la première heure n'est contredite par le volumineux dossier où s'ac-

1. 7 janvier 1778.

Digitized by Google

saires et onze arpents à prélever sur le domaine de Clagny dont le démembrement était dès lors résolu. Au début d'octobre 1766, une lettre semi-officielle du P. Bieganski, confesseur polonais de la reine, prouvait à Richard Mique que les protégés du feu roi savaient encore s'entr'aider et l'appelait à Versailles pour y élever le nouveau couvent.

Introduit dans la modeste cour de Marie Leczinska, en passe de connaître les hauts dignitaires de l'administration royale et d'en être connu, Mique allait subir de nouvelles tribulations. La reine mourait le 24 juin 1768, bien avant l'achèvement de l'œuvre projetée; une fois encore, l'architecte arrêté en plein travail devait consolider son crédit et obtenir de l'argent d'un trésor qui commençait à en manquer. Un mémoire, conservé dans ses papiers personnels, nous apprend que la reine avait bien voulu « faire revivre en sa faveur la place d'intendant et de contrôleur des Bâtimens de sa Maison » — charge qui avait dû, pendant bien longtemps, ressembler à une sinécure; Mique suppliait Madame Adélaïde de lui obtenir le maintien de ce modeste privilège. Il ne semble pas qu'une décision royale soit intervenue à cet effet; mais le « couvent de la reine » eut si peu à pâtir du décès prématuré de sa fondatrice qu'il abrite aujourd'hui les destinées du lycée Hoche. Louis XV qui, après la mort du Dauphin, avait laissé péricliter l'œuvre considérable commencée par son fils au Pré de Clagny — un hôpital de 400 lits — jugea bon de s'associer aux dernières volontés de sa femme; Mesdames s'y attachèrent avec une piété filiale très active. Le 29 septembre 1772, le roi et les princesses inauguraient par une visite le couvent à la veille de recevoir les religieuses, et la *Gazette de France*[1] remarquait que Sa Majesté avait daigné témoigner sa satisfaction au sieur Mique. L'œuvre valait qu'on en complimentât l'artisan. Alourdie par des transformations nécessaires à sa condition nouvelle, on lui restitue sans trop de peine ses qualités originales : le bel équilibre d'un plan que n'eût point renié Palladio, l'adaptation intelligente des formules classiques aux usages modernes, les règles claustrales appliquées avec une simplicité gracieuse et habilement tempérées par de larges baies partout ouvertes sur des jardins.

Richard Mique était récompensé de six années de travail; il se

1. N° du lundi 2 octobre 1772.

Digitized by Google

trouvait en bonne posture à la cour, protégé avoué de Mesdames, et tout désigné pour une situation plus officielle qui lui assurerait, dans un avenir prochain, la renommée et la fortune. Une mystérieuse adversité l'attendait. La *Correspondance secrète* de Métra[1] prétend qu'un homme « arrivant du pays étranger et dont l'extérieur n'annonçait rien moins que l'opulence » se présenta un jour chez M. Mique et l'aborda comme son frère; information dramatique, qui n'est pas tout à fait conforme à la réalité. Le péril lui fut révélé par des voies plus détournées. Dans l'été de 1773, au plus tard, il apprit qu'un tailleur de pierre, employé aux travaux de l'hôtel de l'Intendance à Soissons, se donnait publiquement comme son frère. Le personnage faisait des dettes, et l'on s'adressait à Richard Mique afin qu'il les soldât; bien plus, le 1er septembre, il ne craignait point d'écrire une lettre signée Charles-Francois Mique au sieur Calce, inspecteur des travaux du couvent de la reine, le priant ironiquement de faire sa cour à M. Mique et de transmetttre ses compliments à un certain Lambert, premier commis de l'architecte. Richard Mique — nous ne saurions en faire trop tôt la remarque — ne se connaissait pas de frère portant les prénoms de Charles-François. Peut-être même ne comprit-il pas dès l'abord la gravité de l'intrigue ourdie contre lui. En tous cas, l'intrus ne tardait pas à préciser ses prétentions : il avait miraculeusement survécu au combat naval du 20 juillet 1745. L'entrevue dont parle Métra est du 15 octobre 1773, mais elle eut pour instigateur et pour témoin le lieutenant de police de Nancy. Le soi-disant sous-lieutenant aux volontaires de Maurepas, arrêté depuis la veille, se trouva en présence de Mique. C'était un ouvrier beau parleur.

*
* *

Les gens de police qui, par profession, goûtent médiocrement les mystères avaient déjà percé celui-là. Pour eux, le prétendu survivant de 1745 était un tailleur de pierre d'Épinal, Charles-François Mougenot, dit Charles IV, né en 1733. On verra plus tard ce qu'on en doit croire. En tous cas, deux remarques sont dès à présent légitimes. Aucune de leurs assertions de la première heure n'est contredite par le volumineux dossier où s'ac-

1. 7 janvier 1778.

Digitized by Google

cumulèrent enquêtes et procédures et qui fut versé en 1777 au greffe du Conseil d'État du roi. En second lieu, au moment précis où le sous-lieutenant Mique ressuscite, Mougenot s'évanouit pour toujours. Une heure viendra où l'affaire Mique sera presque populaire. Le prétendu frère de l'architecte de la reine aura derrière lui une cabale assez résolue pour le soutenir de son crédit et de ses subsides. Une preuve et même une simple présomption de l'existence ou du décès de Mougenot eût été pour ses partisans une incomparable aubaine. Jamais il ne fut question de la fournir.

Singulière odyssée que celle de cet aventurier, habile ouvrier paraît-il, assez intelligent pour plaider lui-même sa cause pendant trois audiences devant le Parlement de Nancy, mais desservi par des vices que l'on pressent, et qui dépensa avant d'aller mourir à Bicêtre plus d'activité qu'il ne lui en eût fallu pour gagner largement sa vie sur quelque chantier lorrain. D'où lui venait son surnom de Charles IV? Était-ce une plaisanterie facile, née dans un atelier où travaillaient déjà d'autres Charles? Jugeait-on qu'il ressemblât à l'ancien duc de Lorraine? Avait-il l'allure énigmatique, un peu hautaine, que nous trouvons au portrait de Jean Valdor? Les origines du personnage sont, comme on le pense bien, assez obscures. Marié à dix-neuf ans, Mougenot abandonne de très bonne heure sa femme et son enfant pour suivre un sergent racoleur. Comme il n'est toujours que Mougenot, la police n'approfondit guère sa biographie pendant dix bonnes années; deux faits cependant surnagent. Le régiment des Gardes Lorraines le porte déserteur en janvier 1762; le régiment de Lyonnais-Infanterie en fait autant le 9 juin 1765. Désormais, ses faits et gestes doivent être suivis de près. Mougenot se trouve alors à Dunkerque et prend la résolution de passer la frontière. Six mois après, il est à Cologne et s'engage dans le corps royal de Danemark. A Copenhague, il fait la connaissance d'une couturière, Caroline Arhenfeld, originaire de Norvège, et l'épouse le 20 juin 1767, trois mois avant la naissance de leur premier enfant. Quel nom figurait sur leur acte de mariage? Il y eut à ce sujet, parmi les robes noires, des discussions à la Brid'oison. Mougenot, affirmait Richard Mique; Muckgenoot, ripostaient ses adversaires, ou Mongenot à la rigueur. Il paraît certain, en tout état de cause, que le nouveau ménage porta le nom de Muckgenoot. La transcription s'était

Digitized by Google

faite en quelque sorte d'elle-même; mais le hasard lui ménageait le bénéfice de circonstances singulièrement favorables. La famille Mique, de vieille souche alsacienne, comptait parmi ses membres des Mieg, des Müg et des Mücq. Le nom de Muckgenoot se trouvait donc être une transition entre Mougenot et Mique et autorisait pour l'avenir toutes sortes de revendications.

En 1768, notre homme déserte encore et passe en Suède: le 21 avril 1769, il y contracte un engagement de six ans dans une compagnie de mousquetaires. Mais, cette fois, l'acte est signé Charles-François Miquet, et voici le point précis où nous commençons à être intrigués. Certes, il est naturel qu'un aventurier, trois fois déserteur, s'avise enfin de dépister les recherches. Mais pourquoi ce pseudonyme, déjà significatif? Mougenot a-t-il été vraiment, comme le prétendra bientôt son oncle Jacob Mique, ouvrier chez l'un des Mique? A-t-il rencontré dans un cabaret de Dunkerque — où M. de Maurepas avait préparé presque toute l'expédition du prince Charles-Édouard[1] — un survivant, peut-être même un des déserteurs du combat de 1745? Les deux hypothèses sont-elles également vraisemblables? L'affaire est déjà assez romanesque par elle-même pour qu'on n'y mêle point de roman; il suffit de rapporter les faits. Pourvu en 1771 d'un congé de neuf mois pour Carlscrona, Miquet y travaille de sa profession jusqu'en 1772 et disparaît à l'expiration de son congé. Le 3 septembre, l'ambassadeur de France à la cour de Suède, mal renseigné ce jour-là, délivre un passeport au nommé Charles-François Mique de Nancy, tailleur de pierre, allant en France avec Caroline-Marthe, sa femme, et ses deux filles, âgées de cinq ans et d'un an et demi.

Débarqué à Rouen, le ménage se dirige sur Amiens où Mougenot, embauché comme ouvrier marbrier, conçoit et réalise sans tarder le projet d'exploiter la charité des dévots. Il prétend que ses filles n'ont pas été baptisées (l'instruction prouva le contraire) et leur trouve des parrains et marraines rentés et qualifiés : Jean-Baptiste Hubault, négociant, ancien consul, et Marie-Catherine de Ribaucourt, veuve d'un échevin, pour l'aînée; François Biart, négociant, ancien consul, et Marie-Françoise de Bagnolle pour la cadette. La cérémonie du baptême a lieu le 11 novembre dans l'église Saint-Sulpice d'Amiens,

1. Arch. nat., Marine ancienne, B⁴ 57.

Digitized by Google

paroisse aujourd'hui disparue d'un faubourg voisin de la citadelle. Elle prélude à une manifestation religieuse plus importante : le 10 janvier 1773, Caroline Arhenfeld abjure solennellement, en la même église, la religion luthérienne. Tous ces actes sont signés Charles-François Mique. La police ne croit guère à la sincérité de ces édifiantes cérémonies; elle y voit même un « jeu du premier des sacrements ». Elle ne doit pas se tromper de beaucoup, car le sieur Biart, parrain de la petite Marie-Françoise, conçoit bientôt de tels doutes qu'il demande des renseignements à un correspondant de Lunéville. Il s'agit surtout « d'une prétendue succession qui était en Lorraine entre les mains d'un oncle nommé Didelot »; et ceci permet de supposer que Mougenot avait amorcé quelque escroquerie. Fâcheuse imprudence, qui le perd; l'enquête officieuse traîne en longueur, mais aboutit. L'oncle Didelot se fâche, révèle que la succession est imaginaire, que son neveu s'appelle Mougenot, est déjà marié à Épinal et compte plusieurs désertions à son actif. La prévôté de Lunéville a vent de cette histoire; elle en saisit la maréchaussée d'Amiens et celle-ci fait une descente à l'auberge de Mougenot assez à temps pour apprendre qu'il est parti depuis huit jours et n'a point laissé son adresse.

Il avait du moins adopté un plan définitif et décidé que, l'héritage commis à l'oncle Didelot s'évanouissant, il serait le frère de Richard Mique. L'architecte en était bientôt informé, soit par des réclamations de créanciers, soit par la lettre au sieur Calce, inspecteur des travaux du couvent de la reine, dont il a été question plus haut. L'imposture ne tardait pas à prendre corps et réclamait une prompte et vigoureuse défense.

Tandis que Mique, retenu à Versailles, en réunissait les premiers éléments, Mougenot entrait peu à peu dans son nouveau rôle. Un séjour à Bruxelles, résolu d'abord par nécessité ou prudence, l'affermissait en son dessein; pour un aventurier aussi dépourvu de scrupules, il y avait moins de bénéfices à attendre la maréchaussée sous les apparences du déserteur Mougenot qu'à aller au-devant d'un procès civil dans le rôle du sous-lieutenant Mique ressuscité. Il laisse donc sa famille à Bruxelles et s'en va quêter les renseignements indispensables à Paris, à Lunéville, à Nancy; il a la chance de rencontrer, à cette dernière étape, un ancien domestique de la famille Mique qui, avec ou sans malice, le documente. Le fait est qu'au jour de son

Digitized by Google

emprisonnement (16 octobre 1773) il commença à être mieux renseigné. Lui, qui s'est dit jusque-là Charles-François Mique — prétention absurde, car il n'y a jamais eu de Charles-François dans la famille — il signe Claude Mique au registre d'écrou, usurpant pour la première fois l'état civil exact du disparu. Sa malheureuse femme était venue le rejoindre au début d'octobre à Lunéville, quatre jours avant de mettre au monde un fils; Mougenot devait au messager de Bruxelles une centaine de francs pour le transport de la mère et de ses deux filles et pour argent prêté en route.

Prise à son début, tandis que l'opinion publique ne s'y intéressait pas encore, l'affaire était déjà embarrassante. Il ne suffisait pas de savoir que le soi-disant Mique s'appelait réellement Mougenot; il fallait encore l'en convaincre. Or, la coutume lorraine n'admettait pas la valeur du simple témoignage en matière de possession d'état; les enquêtes et les recherches officielles à l'étranger, bases d'une argumentation juridique, ne pouvaient pas être improvisées. En admettant qu'un hasard favorable permît de confondre rapidement l'imposteur, sous quelle inculpation allait-on le poursuivre? Comme bigame? La loi n'était pas fort sévère à cet égard[1]. On se contentait, le plus souvent, d'un de ces châtiments burlesques dont se divertissaient nos pères : le coupable était exposé au carcan ou au pilori, avec autant de quenouilles qu'il avait de femmes vivantes. On pouvait, il est vrai, ajouter la peine des galères; mais encore fallait-il que la seconde femme épousée durant le premier mariage portât plainte, et Mougenot était sûr de Caroline Arhenfeld. — Comme déserteur? L'ordonnance rendue par Louis XVI à son avènement montre bien que la fréquence du délit désarmait à peu près la justice. La désertion devant l'ennemi était toujours passible d'une pendaison sommaire, mais pendant le règne de Louis XV les déserteurs ordinaires avaient bénéficié d'amnisties plusieurs fois répétées. Le bailliage de Nancy ne vit point dès l'abord à quel client résolu il avait affaire et ne sentit pas davantage la nécessité d'être circonspect. Sur le témoignage du voiturier de Bruxelles et d'un entrepreneur de Lunéville, établissant les prétentions de l'inculpé, Mougenot fut traité en malfaiteur vulgaire,

1. Cf. *Répertoire de jurisprudence civile et criminelle*, par Guyot, écuyer, ancien magistrat. Paris, 1784.

Digitized by Google

déserteur et bigame[1]. On le confronta avec Catherine Chanet, sa première femme, qui d'abord le reconnut. Il y eut même, paraît-il, une scène plutôt fâcheuse, car elle était renouvelée de M. de Pourceaugnac. L'enfant que Mougenot avait abandonné au berceau n'hésita pas à l'appeler son père. Catherine Chanet revint sur ses déclarations dans la suite, soit qu'elle eût été circonvenue, soit qu'elle eût tout simplement réfléchi. La perspective de nourrir et de désaltérer ce mari dont la bigamie n'était point pendable, et qui lui tombait du ciel après vingt années d'absence, n'avait rien de bien séduisant. De toute façon, l'incident compromettait déjà la cause de Richard Mique. L'instruction de l'affaire, menée avec une rigueur singulière, ne la favorisait pas davantage. On avait mis Mougenot au secret, dans un cachot du bailliage; on tentait de l'intimider en parlant de le juger présidialement, c'est-à-dire sans appel. Peut-être espérait-on l'amener à reconnaître son imposture et l'envoyer ensuite se faire pendre ailleurs pour clore une aventure qui n'avait déjà que trop duré. Mais Mougenot était tenace et pressentait qu'il allait devenir un prisonnier embarrassant. Son affaire mettait en jeu de graves intérêts — sans parler de ceux des héritiers de Françoise Royal, dépossédés si le lieutenant Mique avait survécu au combat de 1745 — et elle intriguait déjà trop la province pour être étouffée dans son germe. Il résista pendant deux mois, tant et si bien qu'il fallut enfin se résoudre à lui donner un avocat. La tâche du défenseur était relativement aisée, car elle ne portait que sur des questions de forme, et il ne fit, après tout, que son devoir. Sur ses conseils, son triste client en appela au Parlement de Nancy, qui remit les choses au point par ses arrêts des 8 et 29 janvier 1774. Le procureur général déclara qu'il n'entendait pas être solidaire de son substitut au bailliage de Nancy; la Cour annula la procédure criminelle suivie jusque-là, les revendications du prétendu Mique ne relevant que des tribunaux civils. Les amis de Richard Mique, si toutefois la faute commise leur est imputable, l'avaient cruellement desservi. Mougenot pourra désormais se poser en victime de l'arbitraire; plus tard, quand toutes les juridictions, mettant à nu son imposture, l'auront condamné sur la question de fond, il escamotera les arrêts qui l'accablent pour se targuer

1. Arch. nat., V⁶ 1080, Conseil d'État privé du roi.

Digitized by Google

de la sentence de 1774. Le gros public, généreux et sensible, n'y entendra point malice. « Le faux Mique fut élargi samedi dernier 29 janvier », écrit le Lorrain Durival, dans son Journal inédit[1], à la date du 2 février 1774. « Il y avait un monde étonnant à l'audience et le peuple était assemblé devant le Palais, attendant la sortie de cet homme. Personne n'aurait osé dire que c'était un imposteur. » La police rend à peu près le même témoignage. « Mougenot mis en liberté devint l'idole de la multitude. On le conduisit en triomphe remercier ses juges, et la prévention fut portée au point que beaucoup de personnes nées depuis l'époque à laquelle il fixait son départ de Lorraine assuraient qu'elles le reconnaissaient parfaitement pour le sous-lieutenant Mique. »

Richard Mique prit, dans les quarante-huit heures, le seul parti qu'il eût à prendre : assigner son soi-disant frère devant la juridiction civile où, malgré sa popularité naissante et son imperturbable audace, il ne pourrait jamais justifier l'usurpation d'un état qui n'était point le sien. Mougenot fut cependant assez savamment conseillé et, d'autre part, assez pourvu de subsides pour retarder pendant deux années pleines le jugement qui devait le convaincre d'imposture. De janvier 1774 à février 1776, il épuise les moyens dilatoires et met à contribution l'arsenal de la chicane, d'abord au bailliage de Nancy. Il serait fastidieux de dresser, comme l'ont fait les juristes du Conseil d'État privé, un résumé de sa procédure. Avec un immuable à-propos, Mougenot produit toujours la pièce qui retardera la solution de son affaire, introduit une demande reconventionnelle de dommages et intérêts, obtient une remise, récuse, fait défaut, forme opposition, interjette appel. Malgré tout, le bailliage rend sa sentence — par défaut — le 15 juin 1774, lui fait défense de se dire et déclarer fils de Simon Mique et de Françoise Royal, son épouse, le condamne en 150 livres de dommages-intérêts applicables du consentement de Richard Mique et consorts au pain des prisonniers, aux dépens, et ordonne qu'annotation sera faite de la sentence en marge de l'acte de baptême de son fils. Mougenot ne se trouble point pour si peu; il se retourne du côté du Parlement, et la même procédure recommence. Sa mauvaise foi ne tarde guère à décourager le barreau; un mois avant l'au-

1. Communiqué par M. Chr. Pfister.

Digitized by Google

dience définitive d'appel, il ne pouvait plus trouver de défenseur. Les avocats de la Miséricorde, qui avaient d'abord admis le pauvre hère au bénéfice de l'assistance judiciaire, ne voulaient plus en entendre parler. Il dut se défendre lui-même. L'ordonnance du 17 janvier 1776, rendue sur placet du soi-disant Mique, lui permit de plaider sa cause « à défaut d'avocat, à la charge de se renfermer dans les bornes d'une légitime défense et de ne point se répandre en invectives ». En dépit de ces précautions, les débats furent vifs et animés. Mougenot, dans un de ses placets au roi, prétend qu'il offrit sa tête, que personne ne réclamait; l'avocat général, exaspéré, parla de le faire appréhender au corps. Quant au public, il s'appliquait plus que jamais à se laisser berner. Au dire de la police, « les impossibilités les plus physiques et les contradictions les plus révoltantes ne furent point senties; la différence des noms des deux personnages, dont l'un était Claude-Nicolas et l'autre Charles-François, ne frappa même pas, et on réfléchit enfin si peu que l'on plaida qu'un bon voilier pouvait dans vingt-quatre heures décrire une ligne de 200 lieues et qu'un homme pouvait dans un mois voir Yeddo, Pékin, Québec et Lisbonne, etc... ». Cette note d'audience ne manque ni de précision ni de bon sens.

L'arrêt, daté du 12 février 1776, fut une confirmation pure et simple de la sentence du bailliage. Richard Mique était autorisé à faire imprimer et afficher 200 exemplaires du jugement aux frais de son soi-disant frère. Il est permis de supposer que l'imprimeur du cabinet du roi et de la prévôté de l'Hôtel se passa de cette contribution pécuniaire pour éditer, dans le courant de l'année, une plaquette de dix pages qui prétendait édifier le public. On y trouvait, en plus de l'arrêt précité, des extraits de pièces authentiques prouvant que le sous-lieutenant des volontaires de Maurepas avait été tué à bord de l'*Élisabeth* le 20 juillet 1745 et que Simon Mique avait restitué en temps voulu les biens propres de leur estoc et ligne aux héritiers de Françoise Royal, sa première femme. On avait même retrouvé M. de Laurière de Lancize, l'ancien commandant des volontaires, retiré du service comme colonel d'infanterie, et logé à Paris dans un petit hôtel de la rue du Pont-aux-Choux. Le vieux soldat certifiait par-devant notaires que le sous-lieutenant Claude Mique avait été tué en sa présence et sous ses yeux « et ensuite son corps jeté à la mer ».

Digitized by Google

Le soi-disant Mique, qui pourtant ne manquait pas d'assurance, fut d'abord décontenancé. Ses protecteurs ont dû l'abandonner, car il cherche du travail et se fait embaucher aux bâtiments des hôpitaux de Corbeil. Songerait-il à renoncer pour tout de bon à ses revendications qui ont si mal commencé? Les gens du roi trouveront bientôt sur lui, en le fouillant, un passeport délivré le 18 mai 1776 par le comte de Vergennes au « nommé François Muckgenot, servant et retournant en Danemark, avec sa femme et ses enfants »; ledit passeport valable pour six semaines seulement. Mais, s'il y eut défaillance, elle fut brève; pour le malheur de Richard Mique, l'aventurier va reprendre définitivement, sur une scène plus illustre, son rôle de revenant spolié, et ses manœuvres procéderont d'une habileté si perfide qu'elles trahissent plus que jamais une collaboration.

Dans le courant du mois d'août, Mougenot est à Versailles, avec sa femme et un de ses enfants. Il demande justice par des placets adressés au roi et aux ministres; on l'a si exactement documenté que le comte d'Angiviller, directeur général des bâtiments, est compris dans la distribution et retourne à Richard Mique, son subordonné, le libelle qui l'accuse. S'il se fût contenté de répandre des mémoires, on eût peut-être fermé les yeux; la police du moins le donne à entendre. Mais elle ajoute aussi qu'il amassait les laquais et la populace au coin des rues pour leur raconter ses infortunes; tant et si bien que toute la famille est conduite à la geôle de Versailles. La prévôté de l'Hôtel se conforme à ses traditions; un ordre du roi prescrit à Mougenot « de sortir de Versailles et de s'en éloigner ainsi que de tous les endroits où sera la cour à la distance de vingt lieues », et on relâche les prisonniers le 9 septembre. « Il est à remarquer », dira Mougenot dans une de ses requêtes, « que c'était le jour de l'expiration des six mois prescrits par le règlement du Conseil pour le délai des cassations. » Le mensonge est manifeste; l'arrestation prévue au programme s'était fait attendre, et le persécuté ne pouvait plus dire qu'on l'avait mis sous les verrous pour l'empêcher de se pourvoir. Le coup est manqué; on s'en aperçoit en Lorraine où il retourne et où on ne peut que lui conseiller de saisir une occasion plus propice. On la fait naître dans l'été de 1777. Voici la version du bon apôtre : sa femme, qui ne comprend presque pas le français, croit avoir entendu

Digitized by Google

dire que l'ordre royal du 9 septembre était révoqué. Elle annonce l'heureuse nouvelle à Mougenot qui, sans penser à mal, revient à Sèvres. Il est tout étonné d'apprendre, quand la maréchaussée l'arrête, qu'il a rompu son ban et plus surpris encore d'être écroué le 12 juin au Petit-Châtelet. Mais il ne tarde pas à se ressaisir. Du fond de son cachot, en vraie posture de persécuté, il pourra supplier le roi d'accepter par une grâce toute spéciale un pourvoi qu'on l'a empêché de former dans les délais légaux et de casser l'arrêt du 12 février 1776 « qui blesse également les lois de la nature, les lois positives, les ordonnances du royaume, la jurisprudence universelle des Cours et les formes sagement introduites pour le maintien de la société et pour l'administration de la justice... ».

*
* *

Si étrange que l'aventure nous paraisse, le roman de Mougenot prenait déjà les allures d'une petite affaire d'État. Pendant plusieurs mois — de mai à octobre 1777 — la correspondance de M. Amelot, ministre de la Maison du roi[1], attestera les embarras que le personnage lui suscite. C'est d'abord une dame de Guignes qui prétend endoctriner le ministre. Elle paraît avoir recueilli chez elle, à la butte Saint-Roch, la famille du prisonnier; tenue en haleine par son défenseur, le sieur Billard, un avocat de la rue Montorgueil, elle plaide l'innocence et crie à la persécution. Un gentilhomme lorrain, et non des moindres, le comte de Raigecourt, chambellan de LL. MM. I. et R., vient à la rescousse; il est crédule et convaincu. Il faudra lui démontrer, certain jour, qu'on abuse de sa confiance. « On vous a trompé, Monsieur, en vous marquant qu'on avait voulu faire signer au nommé Mougenot un désistement du procès qu'il a avec le sieur Mique. Je lui ai fait offrir la liberté s'il voulait se soumettre à ne point répandre de libelles diffamatoires contre son adversaire et se renfermer dans les bornes de la défense de ses prétendus droits; voilà le vrai. Comme il s'y est refusé et que c'est un mauvais sujet reconnu, je l'ai laissé en prison... » Avec M. Lenoir, lieutenant général de police, la correspondance est plus active encore. M. Amelot l'a chargé de reprendre l'affaire et de l'instruire à fond, tandis qu'il tient Mougenot à sa

1. Arch. nat., O[1] 418.

Digitized by Google

disposition dans les cachots du Petit-Châtelet. Le commissaire demandé par M. Amelot, « intelligent et sur l'impartialité duquel on puisse absolument compter », conclut au chantage ; le lieutenant de police, qui en a vu bien d'autres, considère que Mougenot « a quatre enfants qui ne peuvent vivre que de son travail » et propose de lui rendre tout simplement la liberté en l'exilant ainsi que sa femme à cinquante lieues de Paris. M. Amelot s'y prêterait assez volontiers, mais le garde des sceaux Hue de Miromesnil, sollicité lui aussi par M. de Raigecourt, se pique d'être impartial et trouve, d'autre part, que l'affaire a déjà fait beaucoup de bruit dans le public. Il estime donc qu'il vaut mieux laisser Mougenot se pourvoir en cassation, et M. Amelot n'a pas de peine à se ranger à cet avis. Le soi-disant Mique demandait, en somme, une faveur. Le gouvernement de Louis XVI, qui avait horreur de l'arbitraire, la lui accorda. Le Conseil d'État privé du roi, par sa décision du 30 octobre 1777, releva le suppliant « du laps de temps écoulé depuis la signification de l'arrêt du Parlement de Nancy » et l'autorisa à se pourvoir en cassation. La mesure était sage et n'offrait rien de fâcheux pour Richard Mique. Elle évoquait au grand jour du tribunal suprême un mystère dont la province lorraine n'était plus seule à se préoccuper. Toutes les pièces de la procédure allaient être versées au greffe du Conseil ; les mémoires des parties, imprimés suivant l'usage, mettraient la cour et la ville en état de discerner l'imposture.

Nous n'avons que le titre du factum : *Pour François Mique, dit La Jeunesse, contre les. Richard Mique, son frère ;* mais les minutes du Conseil d'Etat reproduisent intégralement son placet au roi, qui pourrait bien être, à quelques variantes près, le manuscrit original de cette brochure rarissime ou disparue[1]. Avant d'entreprendre cet exposé définitif, Mougenot a eu tout le temps de se documenter et de réfléchir ; l'enfance de Claude Mique est brièvement racontée, sans trop d'invraisemblances,

1. Cette hypothèse paraît vraisemblable si l'on consulte le *Choix de nouvelles causes célèbres*, par des Essarts, t. V (Paris, 1785). L'auteur de ce répertoire juridique résume, et n'en fait point mystère, les mémoires imprimés à la diligence des parties. Il analyse très fidèlement le factum de Richard Mique, dont plusieurs exemplaires sont venus jusqu'à nous. Or, si l'on excepte un très petit nombre de détails supplémentaires, son exposé du système de François Mique, dit La Jeunesse, est tout à fait conforme aux minutes du Conseil d'État.

Digitized by Google

avec des détails exacts répartis de place en place. Un épisode est trop complaisamment développé, mais il le fallait bien. Le soi-disant Mique porte, à la lèvre supérieure, une cicatrice relevée sur tous les signalements de Mougenot, tandis qu'aucun signalement de Claude n'en a jamais fait mention. Il nous faut donc apprendre que Simon Mique avait épousé sa domestique en secondes noces et que la marâtre, certain jour, frappa l'héritier du premier lit « si violemment qu'en le renversant du coup sa tête porta sur un chenet chaud et aigu qui lui ouvrit la lèvre supérieure jusqu'à la hauteur du nez et lui brûla la joue jusqu'à la hauteur de l'œil ». Vient ensuite un abrégé de l'adolescence de Claude, de ses débuts et de ses travaux; on pouvait, sans être sorcier, connaître à peu près les faits et gestes de ce grand garçon, toujours en contact avec des ouvriers, et les constructions du roi Stanislas ne passaient point pour secrets d'Etat.

Mais voici où faiblit le conteur. Pas plus que nous, il ne sait par quelle aubaine échut à son personnage une sous-lieutenance dans le corps des volontaires de Maurepas. « Le suppliant crut se frayer un chemin à la fortune en le suivant », et voilà tout. Imprudence plus étrange; ses conseillers n'ont pas pris la précaution de lire, dans le *Mercure de France* d'août 1745, la relation très complète du commandant en second de l'*Élisabeth*, et il ne connaît pas le premier mot de l'affaire; de grosses malices lui suffisent. Mougenot, indépendamment de sa cicatrice à la lèvre, en porte trois sur le corps. C'est un détail à exploiter. « Le vaisseau croisa pendant quelque temps, il entra dans différents ports. Au mois de juillet 1745, on fit différentes prises. Dans l'un des combats qu'on fut obligé de livrer, le suppliant reçut trois blessures; il en porte les cicatrices, elles doivent être désignées sur le Journal du registre de la Marine... Dégoûté d'un état dans lequel il avait couru le plus grand danger, peu après le combat, le vaisseau ayant abordé dans une île, le suppliant quitta secrètement le vaisseau. C'est cette retraite secrète qui a donné lieu à la belle-mère du suppliant de le faire passer pour mort, fable que soutient le sieur Richard Mique, son fils, contre la connaissance personnelle qu'il a de l'individu qui se représente... » Faut-il rappeler qu'il n'y a pas, dans tout cela, un mot de vrai?

Plus imprécise et moins abondante encore est la relation de sa vie pendant vingt années, de 1745 à 1765. Sept lignes du

Digitized by Google

mémoire original la résument en ces termes : « Un navire faisait voile vers les Antilles. Le suppliant y monta. Sa vie alors ne fut plus qu'une suite continuelle de voyages, et pendant douze à treize ans il vit le Canada, la Chine, la Turquie. A Constantinople, il exerça la profession de tailleur de pierre-marbrier. Après trois années de séjour en cette ville, il s'embarqua pour le Portugal peu de jours après l'événement terrible dans lequel 30,000 personnes périrent en un instant. Il partit de Lisbonne pour se rendre à Copenhague... » En revanche, à la date de 1765, toute sa mémoire lui revient. Il passe modestement sur les désertions de Mougenot et fait sienne, sans la moindre hésitation, la biographie du camarade, telle que la police l'avait reconstituée de son côté. Il est bien entendu, toutefois, que, s'il s'est appelé Karl-Frantz Muckgenott, cette dernière forme est une simple traduction de son nom de famille; elle doit se lire Charles-François Mique la Jeunesse.

Il n'y a de sérieux, dans tout ce fatras, que l'exposé des moyens qui n'est certainement pas de lui. Au fond, la preuve juridique du décès de Claude Mique n'avait jamais été faite, et les conseillers de Mougenot s'en doutaient. Les rôles de l'*Élisabeth*, tels qu'ils ont été versés aux archives de la Marine, révèlent la plus décevante des négligences. Pour eux, le premier sous-lieutenant des volontaires d'honneur est simplement *Mons^r Micq;* une note marginale le désigne comme « tué au combat le 20 juillet ». L'année et le prénom sont omis. Il y a plus. Une pièce effarante figure aux dossiers personnels des officiers[1] : le certificat de décès du sous-lieutenant des volontaires de Maurepas *François* Mique, délivré le 22 mars 1774, signé, légalisé, scellé à la cire rouge! Ce document, reconnaissons-le, n'a jamais quitté les bureaux; rédigé de confiance à la demande de Mougenot, on peut du moins le supposer, et avec le prénom qu'il indiquait — arrêté à temps — l'acte a trouvé, à la longue, sa place dans les dossiers avec cette annotation « à classer aux portefeuilles des papiers utiles aux familles »! Mougenot et ses patrons n'en connaissaient pas tant, mais ils avaient le pressentiment de marcher en terrain plus solide. D'après eux, les certificats produits par Richard Mique étaient sans valeur. L'ordonnance de 1667, faisaient-ils remarquer, prescrit que les

1. Arch. nat., Marine ancienne, C^7 210.

Digitized by Google

avec des détails exacts répartis de place en place. Un épisode est trop complaisamment développé, mais il le fallait bien. Le soi-disant Mique porte, à la lèvre supérieure, une cicatrice relevée sur tous les signalements de Mougenot, tandis qu'aucun signalement de Claude n'en a jamais fait mention. Il nous faut donc apprendre que Simon Mique avait épousé sa domestique en secondes noces et que la marâtre, certain jour, frappa l'héritier du premier lit « si violemment qu'en le renversant du coup sa tête porta sur un chenet chaud et aigu qui lui ouvrit la lèvre supérieure jusqu'à la hauteur du nez et lui brûla la joue jusqu'à la hauteur de l'œil ». Vient ensuite un abrégé de l'adolescence de Claude, de ses débuts et de ses travaux; on pouvait, sans être sorcier, connaître à peu près les faits et gestes de ce grand garçon, toujours en contact avec des ouvriers, et les constructions du roi Stanislas ne passaient point pour secrets d'Etat.

Mais voici où faiblit le conteur. Pas plus que nous, il ne sait par quelle aubaine échut à son personnage une sous-lieutenance dans le corps des volontaires de Maurepas. « Le suppliant crut se frayer un chemin à la fortune en le suivant », et voilà tout. Imprudence plus étrange; ses conseillers n'ont pas pris la précaution de lire, dans le *Mercure de France* d'août 1745, la relation très complète du commandant en second de l'*Élisabeth*, et il ne connaît pas le premier mot de l'affaire; de grosses malices lui suffisent. Mougenot, indépendamment de sa cicatrice à la lèvre, en porte trois sur le corps. C'est un détail à exploiter. « Le vaisseau croisa pendant quelque temps, il entra dans différents ports. Au mois de juillet 1745, on fit différentes prises. Dans l'un des combats qu'on fut obligé de livrer, le suppliant reçut trois blessures; il en porte les cicatrices, elles doivent être désignées sur le Journal du registre de la Marine... Dégoûté d'un état dans lequel il avait couru le plus grand danger, peu après le combat, le vaisseau ayant abordé dans une île, le suppliant quitta secrètement le vaisseau. C'est cette retraite secrète qui a donné lieu à la belle-mère du suppliant de le faire passer pour mort, fable que soutient le sieur Richard Mique, son fils, contre la connaissance personnelle qu'il a de l'individu qui se représente... » Faut-il rappeler qu'il n'y a pas, dans tout cela, un mot de vrai?

Plus imprécise et moins abondante encore est la relation de sa vie pendant vingt années, de 1745 à 1765. Sept lignes du

Digitized by Google

mémoire original la résument en ces termes : « Un navire faisait voile vers les Antilles. Le suppliant y monta. Sa vie alors ne fut plus qu'une suite continuelle de voyages, et pendant douze à treize ans il vit le Canada, la Chine, la Turquie. A Constantinople, il exerça la profession de tailleur de pierre-marbrier. Après trois années de séjour en cette ville, il s'embarqua pour le Portugal peu de jours après l'événement terrible dans lequel 30,000 personnes périrent en un instant. Il partit de Lisbonne pour se rendre à Copenhague... » En revanche, à la date de 1765, toute sa mémoire lui revient. Il passe modestement sur les désertions de Mougenot et fait sienne, sans la moindre hésitation, la biographie du camarade, telle que la police l'avait reconstituée de son côté. Il est bien entendu, toutefois, que, s'il s'est appelé Karl-Frantz Muckgenott, cette dernière forme est une simple traduction de son nom de famille; elle doit se lire Charles-François Mique la Jeunesse.

Il n'y a de sérieux, dans tout ce fatras, que l'exposé des moyens qui n'est certainement pas de lui. Au fond, la preuve juridique du décès de Claude Mique n'avait jamais été faite, et les conseillers de Mougenot s'en doutaient. Les rôles de l'*Élisabeth*, tels qu'ils ont été versés aux archives de la Marine, révèlent la plus décevante des négligences. Pour eux, le premier sous-lieutenant des volontaires d'honneur est simplement *Monsr Micq;* une note marginale le désigne comme « tué au combat le 20 juillet ». L'année et le prénom sont omis. Il y a plus. Une pièce effarante figure aux dossiers personnels des officiers[1] : le certificat de décès du sous-lieutenant des volontaires de Maurepas *François* Mique, délivré le 22 mars 1774, signé, légalisé, scellé à la cire rouge! Ce document, reconnaissons-le, n'a jamais quitté les bureaux; rédigé de confiance à la demande de Mougenot, on peut du moins le supposer, et avec le prénom qu'il indiquait — arrêté à temps — l'acte a trouvé, à la longue, sa place dans les dossiers avec cette annotation « à classer aux portefeuilles des papiers utiles aux familles »! Mougenot et ses patrons n'en connaissaient pas tant, mais ils avaient le pressentiment de marcher en terrain plus solide. D'après eux, les certificats produits par Richard Mique étaient sans valeur. L'ordonnance de 1667, faisaient-ils remarquer, prescrit que les

1. Arch. nat., Marine ancienne, C⁷ 210.

Digitized by Google

actes d'état civil soient portés sur un même registre, selon l'ordre des jours, et sans laisser entre eux aucun blanc. L'ordonnance du 20 avril 1717 a étendu aux hôpitaux militaires le bénéfice de cette pratique et prescrit encore de dresser le signalement des soldats décédés. Pourquoi, en 1745, l'écrivain de la marine, embarqué sur l'*Elisabeth*, s'était-il affranchi de ces formes légales?

Le *Précis signifié pour le sieur Richard Mique, le sieur Petate de Montigny, ingénieur des ponts et chaussées en Lorraine, époux de demoiselle Marguerite Mique, et pour demoiselle Monique Mique*[1], *fille majeure, demeurant à Lunéville*, est aussi modéré que probant. Il met en pleine lumière les impostures de Mougenot. Quelques-unes ont peu de conséquence : Barbe Michel était la fille d'un greffier de prévôté, et c'est pour humilier son fils Richard qu'on en fait une servante. D'autres sont plus significatives, et la mauvaise foi du prétendu Mique s'y étale en erreurs grossières. Le régiment de Claude La Jeunesse n'a jamais eu Bitche pour garnison. Le récit du combat naval de 1745 est fantaisie pure, et l'on sait que l'*Élisabeth* rentra à Brest sans avoir touché aucune île ou terre ferme, sans même avoir rencontré aucune voile. Les aventures de vingt années de voyage autour du monde, impudemment escamotées, se relèvent d'une assertion étrange : le tremblement de terre de Lisbonne, qui date de 1755, placé aux environs de 1761. Quant à la question d'état, elle est posée avec une rare maladresse. Il y a bien eu dans la famille un *François* Mique, né le 9 juin 1720; il ne s'appelait pas Charles, et il est mort en nourrice, à Pont-à-Mousson, âgé de huit mois. En s'appropriant son extrait baptistaire, le soi-disant Mique ignorait que le sous-lieutenant des volontaires de Maurepas, dont il prétend s'approprier la vie, portait les prénoms de Claude-Nicolas. Il a pris le nom de Miquet le 21 avril 1769; on le défie de rapporter un acte antérieur à cette date qui ne soit pas sous la forme Mougenot ou Muckgenot. Il allègue, il est vrai, que Muckgenot équivaut à « Mique la Jeunesse »; des experts attesteront que la prétention n'est admissible ni pour un Allemand, ni pour un Suédois, ni pour un Danois. Quant à la mort de Claude-Nicolas, elle est certifiée par des pièces authentiques du

1. Décédée à Lunéville, le 6 octobre 1789, âgée de cinquante-trois ans.

Digitized by Google

ministère de la Marine et par le témoignage formel du comte de Lancize, ancien commandant des volontaires de Maurepas, qui vit encore. Il faut se refuser à l'évidence pour élever des doutes sur le « décès d'un homme que tous ses compagnons attestent avoir été tué, qui est porté pour mort sur le rôle de l'équipage et qui n'a point reparu au débarquement ».

Richard Mique et sa famille estiment qu'il est temps « de faire finir la comédie que *Charles-François* donne depuis six ans à la capitale et à la province ». On a voulu compliquer cette affaire en y mêlant une question d'intérêts. « La succession du sieur Simon Mique avait donné à chacun des enfants 15,000 livres. Le droit de *Charles-François*, s'il en avait, ne serait que d'un cinquième, ce qui ferait, pour chacun des individus, un objet de 3,000 livres. De bonne foi, peut-on supposer que pour un aussi médiocre intérêt le sieur Mique eût balancé à le reconnaître pour son frère s'il eût eu quelques caractères capables de le rapprocher de Claude-Nicolas? »

Au surplus, leurs conclusions n'ont rien d'excessif; ils prétendent se désintéresser du personnage et le laisser libre de s'appeler comme il lui plaira. « Qu'il soit un imposteur pour avoir pris le nom de *Charles-François* Mique ou que le nom lui appartienne, rien de plus indifférent; et il n'en sera pas moins vrai que dans l'un comme dans l'autre cas il n'est pas le fils de *Simon* Mique et de *Françoise* Royal. C'est cette dernière question seule que le Parlement de Nancy a jugée. »

L'arrêt du Conseil d'État privé, rendu le 21 mai 1779, atteste une étude minutieuse et patiente des moindres faits de la cause. Toutes les pièces produites, sommairement analysées, classées avec méthode en une suite volumineuse de considérants, édifient peu à peu une démonstration si nette que le Conseil n'a pas besoin d'y ajouter un mot. Il n'engage son opinion que sur un point : la validité des actes fournis par la marine qui, un peu hâtivement dressés dans la fièvre d'un appareillage ou le désarroi sanglant d'un combat naval, étaient cependant des pièces de bonne foi. Il stipule que l'extrait mortuaire fourni le 8 novembre 1773 par le bureau des armements du port de Brest est revêtu « de toutes les formalités nécessaires, requises et usitées, qu'on n'en a jamais employé d'autres pour constater la mort des officiers et gens des équipages des vaisseaux du roy ou autres personnes qui s'y trouvent embarquées, que cette forme est autori-

Digitized by Google

sée et établie par toutes les ordonnances rendues sur le fait de la marine ». Quant à l'arrêt lui-même, il est bref, net et tranchant. « Le roy en son Conseil faisant droit sur l'instance a débouté et déboute le soi-disant François Mique de sa demande en cassation, l'a condamné en l'amende et aux dépens. »

*
* *

Contre toute apparence, l'affaire Mique n'est point close. Elle n'en est même encore qu'à la période des débuts, et déjà son absurdité nous déconcerte, nous oblige presque à nous demander si nous sommes bien informés et clairvoyants. Comment une fiction aussi dénuée de vraisemblance a-t-elle pu naître et durer? Sommes-nous en possession de tous les faits de la cause? L'administration royale ignora ce scrupule; un fait, entre tous, mettait sa conscience en repos. Peut-être Richard Mique ne l'a-t-il jamais connu. Le comte de Lancize, nous l'avons dit, se trouvait à Versailles à l'époque de la première arrestation du soi-disant Mique; on le pria de se rendre à la geôle de la prévôté et on le mit en présence de son prétendu subordonné. « Il eut la complaisance de l'interroger lui-même », écrit en 1781[1] le ministre de la Maison du roi au chargé d'affaires de Danemark, « et lui prouva qu'il n'était qu'un imposteur. Mougenot ignorait jusqu'à l'uniforme de la légion dans laquelle le sieur Mique, qu'il veut représenter, a été tué. Comme il était en drap gris de fer brodé en or, il ne pouvait être oublié d'un officier qui y aurait servi. » Psychologie sans réplique! Imaginait-on qu'un soldat pût ne pas se rappeler la couleur de son premier uniforme de sous-lieutenant?

Plaidée devant un de nos tribunaux, la cause du soi-disant Mique trouverait probablement des arbitres plus timorés. Il y aurait expertise médicale; la Faculté serait convoquée à la barre; l'aventure du plaignant, victime d'une maladie de la mémoire, serait érigée par la défense en cas pathologique rare et intéressant. Arrêtons-nous un instant à cette hypothèse, la seule que l'on puisse raisonnablement invoquer. Elle est encore trop fragile pour résister à un examen sérieux. Il faut admettre que toutes les pièces versées au Conseil d'État pour convaincre Mougenot, le tailleur de pierre d'Épinal, de s'être appelé Muck-

1. Arch. nat., O[1] 422. Dépêche du 5 mai à M. de Blome.

Digitized by Google

genot, puis Miquet, puis Mique sont des documents falsifiés. Il faut supposer que M. de Lancize s'est trompé en déclarant sans ambages que « M. Mique fut tué à l'arrière du vaisseau, à côté de lui »; que le chevalier d'Estimonville s'est imaginé à tort l'avoir fait jeter à la mer « avec les précautions usitées pour que son corps ne surnageât point » et que cette illusion a été partagée par les deux camarades qui l'assistaient, M. de Cohade et le chevalier de Formet[1]. Il faut croire que Mique, étourdi par une blessure, est tombé à la mer ou y a été jeté, qu'il s'est instinctivement cramponné à une épave et qu'il a été recueilli sans connaissance quelque temps après la bataille; les sauveteurs ont oublié de le faire prisonnier s'ils étaient anglais, de s'en débarrasser en le conduisant à l'hôpital s'ils étaient français ou neutres. Jamais, remarquons-le, le pseudo-Mique n'a rien dit ou fait qui nous encourageât dans cette voie. Aux audiences de janvier 1793, sa famille, qui aura enfin le droit de parler sans contrôle et ne s'en privera pas, insinue que l'appel eut lieu seulement en rade de Brest. Sa fille, qui a recueilli ses confidences, dans sa « dénonciation à l'Assemblée nationale » représentera son père « si effrayé du combat qu'après ce combat il quitte secrètement le vaisseau et s'embarque pour les Indes ». Mais ne cherchons pas à faire le jeu de Richard Mique et passons sur ces divergences. Laissons au prétendu Claude le bénéfice d'une maladie mentale si singulière qu'en reprenant peu à peu son ancienne personnalité il a recueilli à tâtons le faux et le vrai, même en matière d'état civil. Toutes ces concessions ne nous tirent pas encore d'affaire. Comment se fait-il que cette mystérieuse amnésie de vingt années n'ait pas eu un témoin ni laissé une trace? « Par quelle fatalité chaque jour de sa vie, depuis 1765, se trouve-t-il marqué par quelque trait particulier, par des actes publics, par des passeports ministériels, tandis que pour les vingt années antérieures il ne rapporte pas un seul adminicule qui tende à prouver même son existence? » La remarque est de l'avocat Thacussios, dans le précis de 1778, et le temps n'en a point affaibli l'à-propos.

Hypothèse pour hypothèse, il n'est pas plus déraisonnable d'accepter l'opinion des juges de Mougenot et de tailler à sa mesure, sans recourir au merveilleux, une explication plausible

1. Arch. nat., V^6 1090.

Digitized by Google

d'un procès extravagant. Enfant de la province lorraine, il a travaillé chez l'un des Mique, vaguement appris dans ses années d'apprentissage que le sous-lieutenant Claude n'était pas mort comme tout le monde et qu'il avait la succession de sa mère à recueillir. Vingt ans après, bohème incorrigible, réduit à chercher un nom d'emprunt par ses désertions répétées, il s'est assez naturellement rappelé celui de son ancien patron, aidé peut-être par la réputation de Richard Mique, dont on commençait à parler sur les chantiers où il travaillait de temps en temps. Un souvenir appelant l'autre, l'héritage disputé à Lunéville lui est revenu en mémoire, et la couturière norvégienne dont il fit la conquête ne fut peut-être pas insensible à cet argument. Souvent repris et développé, le roman prend figure et devient peu à peu un article de foi dans le ménage. Pourquoi reviendront-ils en France à l'automne de 1772? « Tout offrait à son cœur », dit-il dans son placet au roi, « des désirs que l'absence et le temps ne rendaient que plus pressants. La religion venait aussi couronner ces puissants motifs. Sa femme, élevée dans les erreurs du luthéranisme, brûlait de connaître les grandes vérités d'une religion plus pure que la sienne. » Cela, les dévots d'Amiens eux-mêmes ne l'ont pas cru ou du moins ne l'ont pas cru longtemps. C'est la faim qui fait sortir ces loups du bois; la famille est dans la misère et accule Mougenot à l'obligation d'aller réclamer l'héritage dont il a tant parlé. Il hésite d'abord, essaie sa fable, incomplète encore, sur ses premières dupes, des marchands de vin et des traiteurs. Soupçonné enfin d'être le déserteur Mougenot, il paie d'audace et affronte le bailliage de Nancy pour éviter la maréchaussée d'Amiens. L'intrigue et l'intrigant sont médiocres; il a fallu, pour les soutenir, un concours de circonstances vraiment extraordinaires.

Car, on ne peut pas en douter, le public a d'abord pris parti pour Mougenot. « La richesse heureuse jouit de l'humiliation de la pauvreté sans crédit. » C'est en ces termes que l'aventurier résumait, par une simplification hardie, le deuxième arrêt des magistrats de Nancy. Les âmes sensibles n'en demanderont pas davantage. M. de Raigecourt, écrivant à un des familiers du prince de Montbarey, ministre de la Guerre, professe encore cette opinion quelques mois après l'arrêt définitif du Conseil d'État. « Il était trop gueux et son frère avait trop de vanité pour le vouloir reconnaître... » Il ajoute, car il a l'âme virgi-

Digitized by Google

lienne : « On ne peut entendre l'histoire tragique de cette famille désolée sans en être affecté et sans répandre des larmes... » Le fait est qu'en choisissant trop tôt la carrière d'innocent persécuté, qui ne deviendra un peu rémunératrice qu'avec Latude, Mougenot avait voué sa famille à une misère dont Richard Mique, nous le verrons, eut la générosité de s'émouvoir. Nous plaignons, assurément, les pauvres enfants qui dans les prisons du roi attendriront les geôliers eux-mêmes. Mais à qui s'en prendre de leur détresse?

Les honnêtes gens, eux aussi, dont la conscience scrupuleuse, mise en éveil par la réhabilitation de Calas, soupçonne en toute cause un peu complexe une nouvelle erreur judiciaire, s'intéresseront d'emblée à cet officier disparu que les siens ne veulent point reconnaître. Le gros public, qui n'y entend pas malice, n'aura ni l'expérience ni la perspicacité nécessaires pour débrouiller une affaire plaidée devant des juridictions différentes. La question d'argent est le refrain de Mougenot; les Mique sont déjà suspects par le fait qu'on leur en réclame. Distinguera-t-on, pour les obliger, entre le fond d'un procès et la forme? Pourquoi le plaignant, sauvé du présidial par le Parlement de Nancy, a-t-il été condamné ensuite par ce même Parlement? Pourquoi Richard et ses sœurs sont-ils si modérés et laissent-ils Mougenot s'approprier le nom de Mique s'il n'est pas vraiment le fils de leur père? Les partisans de la réforme judiciaire, qui sont déjà légion, peuvent s'étonner de leur côté que la preuve par témoignage ne soit pas prépondérante en l'occurrence. Remarquons en passant qu'aujourd'hui encore bien des gens ne penseraient pas autrement. Pourtant, la justice royale n'avait peut-être pas tout à fait tort. Le comte de Lancize ne reconnaissait pas, dans le prisonnier de la prévôté de Versailles, le sous-lieutenant Claude Mique; le sieur Bert, ouvrier marbrier au faubourg Saint-Laurent, voyait en lui son ancien camarade Charles Mougenot, déserteur de France, qui avait partagé sa chambre en Danemark jusqu'au jour où il avait dû se débarrasser de l'ivrogne[1]; sept témoins lorrains juraient que c'était bien là Claude Mique, dit *Dadiche*, « pour l'avoir vu dans la maison paternelle[2] ». La justice prenait acte de ces dépositions inconciliables et passait à l'examen de documents

1. Précis signifié pour le sieur Richard Mique..., 1778.
2. Conseil d'État privé du roi, 21 mai 1779.

Digitized by Google

authentiques qui ne lui laissaient aucun doute. Oserions-nous vraiment l'en blâmer? Rappelons-nous le procès Druce-Portland qui, au début du XX^e siècle, fit tant de bruit à Londres[1]. Où trouver un exemple plus frappant de la fragilité des témoignages, du moins en matière de procès romanesques?

D'autres circonstances servaient encore Mougenot. Les contemporains, cœurs sensibles, étaient pénétrés d'une inconcevable indulgence pour des rêveries qui n'avaient pas le sens commun. On avait cru, ou feint de croire, en pleine cour de Louis XV, à Saint-Germain l'immortel. Quelques mois après l'arrêt de 1779, sur une place de Strasbourg, Cagliostro faisait appel aux souvenirs de son laquais pour préciser l'emploi de son temps le soir de la crucifixion de Jésus-Christ[2]; distraction pure, puisque ce fidèle valet n'était à son service que depuis 1,500 ans. La *Correspondance de Métra*[3], qui n'est point rédigée pour de petites gens, regorge de faits divers extravagants aux années mêmes où elle évoque l'affaire Mique. Le fantôme d'un supplicié revient, la nuit, sur la place de Grève pour proclamer son innocence. Un bigame, rentrant d'Amérique en France, s'y trouve aux prises avec sa première femme légalement morte. Une vieille domestique, assistant à un double accouchement, a, par étourderie, placé dans le même berceau les deux enfants que leurs mères ne peuvent plus reconnaître. Une noyée, dont on avait repêché le cadavre, reparaît au décès de son mari pour réclamer sa part de succession. Un jeune dissipateur se sauve à Amsterdam avec un de ses amis, l'un pre-

1. Le duc de Portland, cinquième du nom, s'est avisé de tenir son existence en partie double : grand seigneur dans son hôtel de Harcourt House et boutiquier dans un bazar de Baker Street sous le pseudonyme de Thomas-Charles Druce. Lassé de ce jeu compliqué, il s'est décidé à mourir en tant que boutiquier à la fin de décembre 1864. Telle est du moins la version d'un certain Hollamby Druce qui en 1907 dispute à des collatéraux l'héritage des ducs de Portland.

Pour Hollamby Druce, les obsèques de Thomas-Charles ont été simulées et le cercueil inhumé au cimetière de Highgate est vide. La justice anglaise ne peut se résoudre à ordonner l'exhumation. On lui produit enfin des témoignages irrécusables : elle entend les prétendus complices du vieux duc qui ont tout préparé pour les fausses obsèques de 1864. L'opinion publique s'émeut. On ouvre la tombe. Elle contient bien les restes du commerçant de Baker Street. Cf. *Illustration*, *Matin*, novembre et décembre 1907.

2. Funck-Brentano, *l'Affaire du collier (Cagliostro)*. Paris, 1910.

3. Cf. notamment 12 juillet, 16 août, 13 septembre, 4 octobre 1777, 3 janvier et 4 mai 1778.

Digitized by Google

nant le nom de l'autre. L'ami meurt et le dissipateur revenu en France pour recueillir l'héritage de son père ne peut plus prouver sa véritable identité, etc. Il va de soi qu'aucun de ces contemporains de Voltaire ne prenait pour argent comptant de semblables balivernes ; nous ne pouvons guère y voir autre chose que des sujets de conversation, mais singulièrement expressifs. Quand de beaux esprits enjolivaient l'affaire Mique, il devait être bien difficile de faire entendre la voix du bon sens.

Enfin, si paradoxal que soit l'événement, Mougenot a des partisans avérés, qui n'ont pas à se préoccuper du public, et le soutiennent assez résolument de leur crédit. Le journal de Durival porte, à la date du 18 novembre 1777 : « Le faux Mique est arrivé à Nancy avec un cuisinier de M^me^ de Brancas qui dit qu'il n'y a personne à Paris qui ne soit sûr de l'innocence de cet homme ; que M. le duc de Penthièvre a été le voir dans sa prison[1]. » Philanthrope de profession, ce grand seigneur ne pouvait poursuivre de noirs desseins ; pas plus que M^me^ de Guignes ou la comtesse de Crèvecœur, chanoinesse d'Épinal, dont les noms nous sont révélés au hasard des correspondances. M. de Raigecourt lui-même ne paraît intervenir que pour la satisfaction de sa conscience ; d'après lui, le soi-disant Mique « mérite la protection de toute personne qui a de la religion ». Pour M. de Blome, il pourrait bien n'avoir agi qu'en qualité d'envoyé extraordinaire du roi de Danemark à la cour de France ; la longue dépêche du ministre Amelot, datée du 5 mai 1781, ne tend qu'à lui ouvrir poliment les yeux. « Le nommé Mougenot, auquel il a la bonté de s'intéresser, ne lui est certainement point connu. C'est un très mauvais sujet ; ... la femme Mougenot ne vaut pas mieux que son mari. »

Des protecteurs aussi qualifiés ont pu faire l'aumône à Mougenot, lui payer un avocat, habiller ses enfants, désintéresser son logeur ; en venant à son secours, ils étaient ses dupes et non ses complices. Par malheur, le triste personnage avait d'autres relations et servait aussi aux basses vengeances d'intrigants sans scrupules. Richard Mique le dit formellement, et à plusieurs reprises, dans son précis de 1778. « Nous sommons la cabale qui fait mouvoir Charles-François d'imiter notre exemple... Charles-François sacrifie son intérêt personnel au projet com-

1. Communiqué par M. Chr. Pfister.

Digitized by Google

biné d'attaquer le sieur Richard Mique, de jeter sur sa conduite un odieux ridicule, de se venger, par de plats sarcasmes, de la faveur dont il est honoré... Esclave maladif d'une odieuse cabale, il se laissa conduire jusqu'au pied du trône pour jeter sur le sieur Richard Mique tous les ridicules que peut imprimer une haine impuissante... Nous nous étions laissé emporter à la pitié qu'inspire naturellement un automate, instrument malheureux de l'envie, et qui suit aveuglément des impressions étrangères dont il ne connaît pas les conséquences... »

Qu'on ne voie point là, surtout, la parole nerveuse d'un honnête homme traqué et meurtri. Il fallait nourrir une haine féroce contre l'architecte de la reine pour lier partie avec un sacripant et lui dicter ces lettres d'injures dont les papiers personnels de Mique[1] nous offrent des échantillons. Car Mougenot sait tout juste écrire; il reproduit les mots comme il les entend, au petit bonheur, sautant même des groupes de caractères ou des lambeaux de phrase quand il ne peut suivre la dictée. Les lettres sont anonymes; une seule est signée, Mique et *Dadiche* à la fois; elle date de 1784, car il y annonce la mort de sa femme. Elle porte encore un cachet de cire noire rompu en son milieu, mais où l'on distingue assez bien un fragment d'étoile, un croissant de lune et une sphère entre deux maillets; Mougenot faisait flèche de tout bois. En voici un extrait conforme : « A Monsieur Mique, premie architecte h'ononraire durois a lh'otelle Gabriel a Versailles... vous tanté a ma paine je ne tante pas a lavotre mechand pour mois et mes enfans à frerre dénaturré je part que dieu vous benisse mal que je vous veus... a dieurs Barbar dénaturé vous et vôtre famme vous deverougire je ne charge poin nos seur a dieur selereras... mon fils et dans Lerégiment de roial Surède... » Et ainsi de suite. Pour comprendre, il faut, en règle générale, lire à haute voix; on fait alors une découverte étrange. La phrase péniblement mutilée par un ignorant fieffé recèle une période conforme aux procédés oratoires. « Monstre d'horreur et d'iniquité, oses-tu lever les yeux au ciel après tant d'horreurs? Quand finiras-tu de persécuter l'homme opprimé? Le sang qui coule dans tes veines ne frissonne-t-il pas aux crimes que tu commets? Tu oses prendre pour bouclier l'appui d'une princesse auguste à qui tu en imposes, que tu trompes tous les jours, qui de bonne foi croit que tu n'es pas le frère de celui que

1. Arch. nat., T 630.

Digitized by Google

tu persécutes! Il viendra un temps, et il est plus proche que tu ne penses, où le voile que tu as rendu par tes forfaits si épais et si ténébreux tombera... Par des lettres circulaires je rendrai l'humanité confidente de tes forfaits et elle jugera de l'horreur de tes crimes... » Mougenot transcrivait ces apostrophes comme il eût copié du chinois; mais le maître chanteur, son patron, avait fait sa rhétorique et savait sa langue.

Qui soupçonner? L'avocat Billard, « peu estimé dans son corps », si l'on en croit M. Amelot[1]? Il soutiendra la cause de Mougenot jusqu'au bout, Révolution comprise; mais il n'est, lui aussi, qu'un instrument, et les véritables ennemis de Richard Mique ne se laissent pas deviner. La cabale qui réussit à faire vivre une aussi étrange imposture peut n'être pas très nombreuse; elle bénéficie de circonstances qui lui assurent la complaisance de l'opinion. Mique a eu trop de chance; il a fait son chemin trop vite; bien des gens, en Lorraine et à la cour de France, ne se sont point accommodés de sa fortune, où nous discernons si volontiers la part du travail et du mérite. Heinsius, peintre de Mesdames, l'a représenté dans sa maturité, probablement aux environs de 1780; la toile fait partie des collections du musée lorrain de Nancy. L'œuvre est élégante, sobre et d'assez grande allure; sachons reconnaître qu'elle manque un peu de séduction. Heinsius, qui passe pour n'avoir pas souvent flatté ses modèles, a accentué le contour précis et volontaire de la bouche, le dessin carré du menton; le regard, voilé de mélancolie et de froideur, donne à la physionomie quelque chose d'ingrat et de fatal. En tous cas, l'intelligence, la volonté, la réserve élégante caractérisent ce portrait; elles sont bien les qualités maîtresses de cet artiste de cour qui sut conquérir tour à tour Stanislas et Marie Leczinska — ce qui n'était peut-être pas très difficile — mais aussi Madame Adélaïde, entreprise déjà plus malaisée, et fixer enfin l'insouciant caprice de Marie-Antoinette. Le solliciteur lorrain assez cavalièrement éconduit par l'administration française à la mort de Stanislas se trouvait pourvu, dix ans après, des charges les plus considérables qu'un architecte pût souhaiter : intendant et contrôleur général des bâtiments de la reine (1774), premier architecte du roi (1775), directeur de l'Académie d'architecture (1776).

1. Arch. nat., O[1] 418. Lettre du 18 juin 1777 au lieutenant général de police Lenoir.

Digitized by Google

La confiance des reines, source d'un généreux crédit, avait aussi ses périls. Mique ne pouvait réaliser leurs volontés et leurs fantaisies sans se heurter à de puissants personnages que nous ne saurions toujours blâmer d'avoir été susceptibles. Le comte de Noailles lui écrivait, à l'époque des premiers travaux du couvent de Marie Leczinska[1] : « Enfin, après bien des peines et des soins, Monsieur, vous voilà arrangé au mieux : onze arpents au moins au lieu de cinq; des pierres toutes taillées à vos ordres et du moellon à prendre dans votre poche; mais vous saurez que tout a été fait un peu contre la règle, l'on a été en avant sans avoir d'ordre de moi par écrit... » Dix ans plus tard, le comte d'Angiviller ne pouvait admettre que les dépenses de la fête du 23 juillet 1776, donnée au Petit-Trianon par Marie-Antoinette, eussent été engagées sans qu'il en approuvât les devis[2]. « C'est ici une des dernières occasions », déclarait-il à Mique, « dans lesquelles je procéderai sur d'aussi simples aperçus... Je n'admettrai plus que des opérations constatées et détaillées. » La boutade joviale du comte de Noailles, l'avertissement plus comminatoire de M. d'Angiviller avaient au fond la même cause. Mique était, quoiqu'il en eût, le trouble-fête, le bourreau d'argent acharné à compromettre l'équilibre de budgets péniblement édifiés[3]; mais il avait derrière lui la reine et il fallait bien le satisfaire. Les compensations ne lui manquaient pas; Marie-Antoinette semble avoir voulu le dédommager de cette situation un peu fausse par des égards exceptionnels. Au Petit-Trianon, où le roi lui-même n'est qu'un invité, l'architecte de la reine a — privilège unique — son petit appartement au-dessus des salons de la Comédie. Il dispose d'une place de parquet aux représentations de 1780 où Marie-Antoinette tient un rôle, toutes portes closes, pour inaugurer la charmante petite salle qu'il a construite[4]. Faveurs ardemment enviées, bien dan-

1. Arch. nat., T 630.

2. Arch. nat., O[1] 1876. Lettre du 20 octobre 1776.

3. Les *Mémoires secrets* de Bachaumont, à la date du 15 février 1775, enregistraient en ces termes la nomination de Mique comme premier architecte : « Le sieur Gabriel, premier architecte du roi, donne la démission de sa place, et S. M... a nommé à sa place le sieur Mique, chevalier de Saint-Michel et ci-devant premier architecte du roi de Pologne, duc de Lorraine; ce qui doit donner une haute opinion de ses talens inconnus dans ce pays-ci et de son économie. »

4. Cf. Desjardins, *le Petit-Trianon*. On sait que la tenue écarlate était de rigueur pour les hommes aux fêtes du Petit-Trianon. Le procès-verbal de

Digitized by Google

gereuses si l'on songe que les dépenses du Petit-Trianon et le dépit des courtisans tenus à l'écart de ses fêtes préparaient à la reine elle-même une redoutable impopularité. « Tu oses prendre pour bouclier l'appui d'une princesse auguste à qui tu en imposes, que tu trompes tous les jours... » La lettre perfide, qui vilipendait l'architecte, atteignait déjà sa protectrice.

*
* *

Démasqué par le Conseil d'État, à bout d'expédients juridiques, Mougenot n'avait plus que la ressource du scandale; l'étrange carrière qu'il s'était choisie ne lui permettait guère de s'y dérober, et le faux Mique ne pouvait rien attendre de ses bienfaiteurs ordinaires qu'à la condition expresse d'être un innocent persécuté. Il fallait que le chantage lui servît de gagne-pain; or, il n'y avait pas d'arme plus dangereuse pour Richard Mique, nous savons maintenant pourquoi.

La tactique de l'aventurier est simple. Il y a contre lui un ordre d'expulsion de Versailles « ainsi que de tous les endroits où sera la cour à la distance de vingt lieues », signé du roi et daté du 6 septembre 1776, époque de ses premiers démêlés avec la prévôté de l'Hôtel. Mougenot peut donc se faire incarcérer à volonté; il lui suffit de rompre son ban avec éclat. A ce jeu, il risque d'être interné à Bicêtre; mais, pour reculer presque indéfiniment cette redoutable échéance, il n'est pas déraisonnable de spéculer sur l'indulgence de l'opinion, sur les défaillances de l'autorité, qui hésite déjà devant les mesures de rigueur, surtout quand il s'agit d'une affaire aussi embrouillée que la sienne. N'oublions pas la famille qu'il traîne avec lui; elle croit sûrement au fameux héritage et ne lui permettrait pas de renoncer à ses bruyantes revendications.

Tel est le plan que Mougenot se trace et suit scrupuleusement. Il est fort probable que nous ne connaissons pas toutes ses arrestations par le menu; les archives de la prévôté de l'Hôtel[1] et les minutes de la Maison du roi n'ont dû garder la trace que de ses plus encombrantes équipées. Le livre d'écrou de la geôle de Versailles signale trois fois sa présence. La première détention

vente de la garde-robe de Mique (Arch. de Seine-et-Oise, série Q) mentionne « un manteau écarlate » qui atteignit aux enchères la somme de 140 livres.

1. Arch. nat., O[1] 3704.

Digitized by Google

va du 1er juin au 24 juillet 1781 ; il est seul et s'est fait arrêter « comme réfractaire aux ordres du roi ». Le ministre, informé de l'incident, envoie dès le 8 juin ses instructions au lieutenant général Gréban[1]. « Le nommé Mougenot mériterait la plus sévère punition pour être revenu à Versailles. C'est pour la troisième fois qu'il se met dans le cas d'être arrêté. » On veut bien cependant lui témoigner une indulgence qu'il ne mérite guère et le remettre en liberté, « mais à la condition expresse qu'il signera sa soumission sous son véritable nom de Mougenot ». Il sera accompagné par un garde jusqu'à sa sortie de la ville et prévenu que, s'il est repris à Versailles, à Paris ou dans les environs, on l'enverra à Bicêtre sur-le-champ. Mougenot n'entend pas de cette oreille et prétend plus que jamais s'appeler Mique ; le ministre, par sa lettre du 21 juin, prescrit alors de le retenir « jusqu'à sa soumission ou des instructions contraires ». Mais le lieutenant général Gréban intervient lui-même en faveur du pauvre hère dont il a la garde[2] et qu'il voudrait bien voir autre part. « Quelle que soit l'obstination de ce particulier et son manque de respect à votre décision, permettez-moi de vous représenter, Monseigneur, qu'il est sans ressource dans la prison et n'a pas le premier sol pour s'y procurer l'ombre d'un secours ni à ses enfants qui m'assaillissent (*sic*) journellement et n'ont pas de pain. En cet état, je crois digne de vos bontés, sinon de fermer les yeux sur l'entêtement de ce malheureux, qui au fond n'intéresse qu'un particulier et non l'État ; au moins de me faire connaître les intentions ultérieures de Sa Majesté pour débarrasser vos prisons de ce sujet... » Le ministre consent à fermer les yeux. Mougenot, conduit « entre les deux guichets comme lieu de liberté » le 24 juillet 1781, fait sa soumission au bas de l'ordre du roi ; têtu et narquois, il a soin de signer en toutes lettres « Mique, fils de Simon Mique et de Françoise Royal, frère de Richard Mique ». M. le lieutenant général en rend compte au ministre le 27 juillet. On a sauvé les apparences. Il lui a bien signifié, en lui rendant la clef des champs, « que, s'il reparaissait ici ou quelqu'un des siens, ils seraient enfermés à perpétuité à Bicêtre ».

Ce sage avertissement reste sans effet. En février 1782, la femme de Mougenot s'est avisée d'attendre à l'entrée de la Cha-

1. Arch. nat., O1 422.
2. Arch. nat., T 630.

Digitized by Google

pelle le passage du roi, afin de lui remettre un placet. Elle n'avait pas dû se comporter en solliciteuse ordinaire. L'exempt des gardes du corps, s'étant saisi du document, le transmit à la Maison du roi qui, après enquête et mûre délibération, reconnut la nécessité d'agir. La famille entière, cette fois, est écrouée à la geôle pour y séjourner du 3 août au 6 septembre; M. Amelot a donné lui-même les ordres nécessaires[1]. « Je vous envoie, Monsieur », écrivait-il le 3 août à M. Clos, lieutenant général de robe longue, « deux ordres du roi, l'un pour faire arrêter et conduire dans les prisons de Versailles le nommé Charles-François Mougenot, se disant François Mique dit Dadiche, sa femme et leurs enfants; l'autre pour faire perquisition dans leurs papiers. Vous voudrez bien faire exécuter ces deux ordres le plus tôt possible et me rendre compte de l'effet qu'ils auront produit... »

L'ordre du roi fut exécuté le jour même, à neuf heures du soir. Le lieutenant général de la prévôté de l'Hôtel, assisté de son greffier et de deux officiers de police, se transporta rue de l'Orangerie, maison du sieur Gervais, loueur de carrosses; il y trouva Mougenot, sa femme et leurs enfants dans un logement de trois pièces, au second étage, ayant vue sur la cour, et qu'occupait déjà une demoiselle Marie-Louise Alexandre, dégraisseuse. Les papiers de Mougenot tenaient tous en un seul portefeuille qui fut mis sous scellés et ouvert le surlendemain en la Chambre criminelle de la prévôté, enclos de la geôle, à cinq heures de relevée.

« Nous avons mandé », dit le procès-verbal[2], « et fait venir de sa prison un particulier, taille de 5 pieds 4 pouces, visage long et basané, une cicatrice à la joue droite, les yeux gris, cheveux gris et bruns, barbe et sourcils bruns, vêtu d'un habit de drap vert sur veste de soie blanche brodée en soie... » Ce dernier trait n'est pas relevé sans intention; Mougenot, qui recevait ses lettres à l'adresse de « Monsieur Mique, artiste », ou de « Monsieur Mique, l'aîné », entend bien passer pour un prisonnier de quelque importance. Assurément, ses affaires sont en médiocre état. Il est revenu à Versailles, le 28 mars 1782, pour la facilité qu'il avait d'y être logé gratis par la demoiselle

1. Arch. nat., O[1] 423.
2. Arch. de Seine-et-Oise, prévôté de l'Hôtel du roi, greffe 1782.

Digitized by Google

Alexandre, chez qui il glace les étoffes; il n'a pas tenu compte des ordres du roi parce qu'il manquait d'argent pour faire avec toute sa famille une route de vingt lieues et trouver un établissement. Mais ces aveux lui sont aisés. Quand on lui demande où il a séjourné depuis son dernier passage à la geôle, il ne fait aucune difficulté pour désigner l'auberge de Nicolas Tourtier, à la Villette, enseigne de Saint-Nicolas. Il ne l'a même jamais payé.

Les gens de loi tâchent de confesser Mougenot; ils ont affaire à forte partie. Le prisonnier avoue sans ambages qu'il a reçu des secours; il nomme l'envoyé extraordinaire de Danemark, plusieurs membres de la colonie étrangère, le baron d'Hamilton, Mme de Guignes, « épouse de M. de Guignes, professeur royal en syriaque », le sieur Frontin fils, bijoutier à Paris, quai des Orfèvres, et même la dame de Létang, marchande de beurre du roi à Versailles, rue des Deux-Portes. Mais on voudrait surtout savoir « quels sont ses conseils »; il demeure impénétrable sur ce point. Il a eu, sans doute, pour défenseurs Me Bocquillon et Me Billard, avocats au Parlement; son procureur s'appelle Testulat. C'est tout ce qu'il veut bien se rappeler. Il n'a jamais connu un certain Pujos ou Pujosse, se disant avocat, prenant quelquefois le nom de La Marnière ou de La Martinière, que la prévôté semble considérer comme un grand défenseur de mauvaises causes. Ses écritures ont toujours été faites par un maître d'école logé aux Petites-Écuries. Son dernier placet au roi, « en lettres moulées et non en écriture ordinaire », a été remis à sa femme, à Paris, au mois de février, dans la rue de Saintonge; la pièce doit provenir d'un prêtre habitué de la paroisse Saint-Paul, dont il n'a jamais su le nom. Mougenot ne trahit qu'un seul conseiller, le sieur Chevalier, contrôleur au Mont-de-Piété; il y est bien obligé, car les lettres saisies dans son portefeuille portent sa signature et son adresse.

A quel titre le susdit Chevalier intervient-il dans cette affaire? Comme dupe? On serait tenté de le croire. « Bon ami... Je ne perds et ne perdrai jamais les occasions de vous donner des marques de mon attachement pour vous et pour vos intérêts... Personne n'est plus votre ami que votre ami Chevalier... » Fallait-il donc tant de cérémonies pour écrire à Mougenot? D'autant plus que, par intervalles, le protecteur semble connaître assez bien son protégé. « Si j'étais François Mique, je ne me

Digitized by Google

pardonnerais jamais la lettre aussi inconsidérée que peu réfléchie que j'ai écrite à M. Chevalier; mais ce M. Chevalier la regarde comme on doit la regarder, comme un effet trop actif de la pipe, car dans toute autre acception il ne pourrait guère s'empêcher de remettre à Monsieur Mique le soin de trouver quelqu'un qui se mêlât de suivre son affaire... Quand vous ne suivrez que votre tête, vous ferez des sottises et des folies... Si vous vous en mêlez, d'une bonne cause vous en ferez une mauvaise et tout le monde vous tournera le dos... Je vous le répète, votre pipe vous aliène le bon sens et vous couvre l'intelligence d'un épais brouillard... » Un autre jour, il qualifiait assez vertement un projet de mémoire que Mougenot avait prétendu mettre sur pied sans rien devoir à personne : « Vous seriez bien embarrassé de me dire ce que vous demandez, ce que vous voulez dire... C'est à proprement parler le chef-d'œuvre de l'aliénation... »

Chevalier peut, à la rigueur, n'être qu'un homme généreux et sensible, imbu jusqu'à l'infirmité des idées nouvelles. Rien n'empêche de supposer qu'il agit en toute innocence, comme Mme Legros, l'humble mercière protectrice de Latude, qui va bientôt recevoir le prix Montyon; comme M. de Gourgues, si fort occupé lui aussi à la réhabilitation de l'illustre victime; comme M. de Rosanbo, dont la femme admettait sans rougir en un luxueux recueil de chansons manuscrites, timbré à ses armes[1], des couplets plus que légers tendant à déshonorer la reine. En tous cas, le contrôleur au Mont-de-Piété tient en mains les fils de l'intrigue et la dirige de sa maison de Sèvres. C'est lui qui révise, remet ou fait remettre lettres et placets à M. l'ambassadeur (de Danemark probablement), à M. de Gourgues, à M. le comte de Vergennes, à M. le prince de Poix, à M. le président de Rosanbo; il ne perd pas de vue l'avocat Billard, qui va soutenir devant le Parlement de Paris une audacieuse demande en dommages et intérêts intentée par Mougenot à Richard Mique. Au besoin, il défendra son protégé contre lui-même. « Vous avez une mémoire de lièvre. Rappelez-vous que votre avocat et moi vous avions défendu, et même le secrétaire de M. de Gourgues, de vous ressouvenir même de la proposition qui vous avait été faite, qu'elle était pour vous de la plus grande

1. Conservé aux Archives de Seine-et-Oise.

Digitized by Google

conséquence. Je vous en ai même entretenu dans le bois de Sèvres, et le lendemain vous formez un projet contraire à votre intérêt et à votre honneur. » Qu'est-ce que Mougenot allait bien pouvoir entreprendre contre son honneur? Accepter que Richard Mique lui achetât enfin son silence? L'hypothèse est légitime, car l'architecte de la reine a financé au moins une fois. « Faite an corps un séconde et fort pour mes ans fans et pour moy, dieu et grand », écrit bonnement[1] *Dadiche* lui-même en 1784.

Au surplus, Mougenot continuait à tenir son rôle de prisonnier gênant. La prévôté de l'Hôtel lui en voulait de l'affaire du placet, rien n'est plus clair, et de l'indiscret appel fait publiquement au roi, en plein château. Mais le placet lui-même pouvait passer pour anodin. « *Mique*, devenu fameux par mille malheurs », se prosternait aux pieds de Sa Majesté comme « victime de l'orgueil d'un frère ». Il s'offrait « aux supplices les plus rigoureux » et ne demandait qu'à « descendre pur » au tombeau. D'autre part, il se trouvait en instance devant le Parlement pour son affaire de dommages et intérêts; des mesures de rigueur ne pouvaient que l'aider à jouer son personnage d'éternelle victime. Le ministre se rangea volontiers à l'avis du lieutenant général Clos; le 6 septembre, on remit toute la famille en liberté. Cette fois encore, pour se conformer à la tradition, on avertit Mougenot qu'à la première incartade il serait enfermé à Bicêtre.

L'aventurier connaissait le refrain qui ne l'effrayait plus guère; il ne disparut pas pour longtemps. L'année 1784 le ramène à Versailles. S'imagine-t-il que la démission de M. Amelot doit améliorer ses affaires? Cette fois, le jeu est dangereux. Le Parlement vient de le renvoyer hors de cour. Le nouveau ministre de la Maison du roi, M. de Breteuil, avec une longanimité assez méritoire, lui donne un avertissement le 29 mai, revient à la charge le 31 juillet et le fait enfin arrêter le 27 septembre. La vieille promesse est tenue; après un bref séjour à la Force, on l'expédie à Bicêtre-le 10 octobre. Le temps est fini pour lui des indulgences policières aussi bien que des vestes de soie blanche brodées en soie. Revêtu, à la dernière mode de la maison[2], d'un costume mi-parti de noir et de gris d'hôpital avec un pantalon sans poches, un bonnet de bure et des sabots, il ne

1. Arch. nat., T 630.
2. Ordonnance royale du 17 avril 1778 (Arch. nat., AD I 27).

Digitized by Google

tardera guère à mourir à l'infirmerie dite de Saint-Roch pour avoir trop compté sur la patience de la Maison du roi et de la prévôté de l'Hôtel.

Comme on parlera bientôt de lettres de cachet — Métra avait déjà lancé l'accusation[1] — et d'abus de pouvoir imputables au crédit de l'architecte de la reine, il était nécessaire d'exposer dans le détail cette fin de carrière de Mougenot. Les sanctions prévues ont été appliquées, un peu plus tard que dans bien d'autres cas, et voilà tout. Richard Mique était intervenu naguère, c'est le ministre de la Maison du roi qui le dit[2], pour que son prétendu frère, alors incarcéré au Châtelet, suivît en liberté l'affaire engagée devant le Conseil d'État. L'acharnement de son persécuteur lui donnait le droit de s'adresser à la police pour défendre sa tranquillité et celle des siens; il serait puéril de supposer qu'il a négligé de le faire et même de s'imaginer que l'on accueillit sa requête comme celle du premier plaignant venu. Mais il ne semble pas que l'administration royale ait suivi, pour lui complaire, aucune procédure spéciale. Préservée de toute illusion sur le compte de Mougenot, elle n'a jamais traité l'aventurier avec plus de sévérité qu'aucun de ses pareils. La prévôté de l'Hôtel du roi, juridiction féodale et exceptionnelle entre toutes — elle prétendait remonter jusqu'aux maires du Palais[3] — sera bientôt englobée dans le réquisitoire dressé contre le despotisme des tyrans; pourtant, en cette fin du XVIII[e] siècle, elle peut passer pour le plus modéré des pouvoirs. Son régulateur est le ministre de la Maison du roi; tenu au courant, par ses lieutenants, des faits et gestes de tous les irréguliers de Versailles — vagabonds, déments, libertins, ivrognes, chevaliers d'industrie, maniaques, femmes de mauvaise vie — il statue sur le sort de chacun avec méthode et (pourquoi ne pas lui rendre cette justice) avec indulgence. Si la faute est légère, une semonce du lieutenant criminel ou une courte détention; s'il y a récidive, quelques jours de prison. Si les délinquants persévèrent (les registres d'écrou de la geôle portent certains noms qui y reviennent plus souvent qu'à leur tour), on les avertit solennellement qu'on est à bout d'indulgence, on leur fait promettre par écrit de se mieux conduire,

1. Correspondance secrète, 7 janvier 1778.
2. Arch. nat., O[1] 422. Lettre du 5 mai 1781.
3. Arch. nat., O[1] 3700.

Digitized by Google

puis on les menace « d'être exilés de la suite de la cour »; la formule, assez pompeuse, mais traditionnelle, ne comporte rien de plus qu'une interdiction de séjour. C'est seulement quand cette mesure a été prise et quand le ban a été rompu — et encore n'est-ce pas toujours la première fois! — qu'on envoie les hommes à Bicêtre et les femmes à l'Hôpital. Le soi-disant Mique a été détenu à trois reprises à la geôle de Versailles : il n'est pas mauvais de rappeler que dès sa première incarcération il se trouvait en rupture de ban et tout indiqué pour un séjour immédiat à Bicêtre. Sans doute, l'enclos de la geôle ne pouvait passer pour un lieu de délices[1]; mais les lieutenants généraux de la prévôté, Gréban et Clos, n'avaient point des âmes de tortionnaires. Quand le prisonnier refusait de signer sa soumission aux ordres du roi de son véritable nom, ils prenaient d'eux-mêmes la peine d'écrire au ministre et de proposer qu'on fît semblant de ne pas s'en apercevoir!

* * *

Les portes de Bicêtre enfin refermées sur Mougenot, Richard Mique pouvait se croire délivré de cette longue persécution. Caroline Arhenfeld, qui, d'après M. Amelot, ne valait pas mieux que son mari, était morte en 1784, un peu avant l'internement. Le Parlement de Nancy, saisi par le Parlement de Paris de la demande de dommages et intérêts intentée par le soi-disant Mique à son prétendu frère, l'avait débouté de l'instance et condamné aux dépens. C'était la fin de toute procédure, qui semblait irrévocable; et, pourtant, Mougenot ne se trouvait pas aussi complètement retranché de la société que nous pourrions l'imaginer. Il savait ce qui se passait au dehors. L'administration de Bicêtre, tout porte à le croire, s'était séparée de l'étrange porte-clefs qui distribuait dans Paris la correspondance de Latude, l'oubliait même, certain soir, au coin d'une borne, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois. Ce geôlier complaisant

1. La maison du Bailliage existe encore à Versailles, sous le nom de Cité des Trois-Passages. Les bâtiments ont subi d'assez notables transformations; mais la partie souterraine de la geôle est bien conservée. On reconnaît sans peine une douzaine de cellules qui s'ouvrent sur un long corridor; presque toutes les portes ont conservé leurs grosses serrures, leurs guichets de fer et leurs énormes verrous. Les soupiraux ont été bouchés. Les cachots, qui servent aujourd'hui de caves, étaient de petits réduits assez bas et voûtés; on n'y remarque point de trace d'humidité ni de salpêtre.

Digitized by Google

avait laissé des émules; ce fut très probablement l'un d'entre eux qui apporta chez Richard Mique une lettre de menaces anonymes[1], fondée sur la réhabilitation assez retentissante de Victoire Salmon, et par conséquent postérieure au 23 mai 1786. On y manifestait le dessein d'exploiter ce fait nouveau tout en proposant « un accommodement qui tournera, si vous l'acceptez, à votre tranquillité et même à votre intérêt ». Mais cet essai de chantage ne supportait pas l'examen. Servante d'un vieux bourgeois normand empoisonné par une bouillie à l'arsenic, Victoire Salmon s'était trouvée impliquée, sans y rien comprendre, dans un procès criminel; condamnée par le Parlement de Rouen à être brûlée vive, sa naïveté bouleversa un brave homme de confesseur qui, remuant ciel et terre et servi par une incroyable chance, obtint que l'on suspendît l'exécution, puis que l'on révisât le procès[2]. Où trouver le moindre rapport entre l'affaire Salmon et l'affaire Mique? La menace était tout simplement ridicule. Richard Mique classa la lettre; il n'apprit même que par hasard le décès de son persécuteur, mort à Bicêtre le 1er février 1788[3].

Entre temps, l'architecte de la reine s'était décidé, après des hésitations dont ses papiers personnels ont conservé la trace, à entreprendre les démarches nécessaires pour que ses titres de noblesse fussent reconnus en cour de France. On peut supposer qu'il ne cherchait pas une simple satisfaction d'amour-propre et reconnaître que la faveur sollicitée devait élever entre sa famille et celle de son soi-disant frère une barrière infranchissable. Il avait, au surplus, des titres authentiques, et même des armoiries concédées par le roi de Pologne à la date du 16 novembre 1761[4]. Seigneur de Heillecourt en Lorraine, il prenait fort au sérieux ses privilèges, et ses vassaux en faisaient

1. Arch. nat., T 630.

2. Bibl. Carnavalet, 604-254.

3. Voici, d'après l'obligeante communication de l'administration générale de l'Assistance publique, l'extrait du registre des entrées en ce qui concerne Mougenot : « Entrées du 10 octobre 1784... Force... Charles-François Mongenot (*sic*), se disant appeler François Mique, dit Dadichel (*sic*), artiste en architecture, veuf de Caroline Marc (*sic*) Harlefets (*sic*), soixante-quatre ans, de Nancy, paroisse de Saint-Sébastien... Ordre du roi... Première fois... Mort à l'infirmerie de Saint-Roch le 1er février 1788 » (entrées de l'hospice de Bicêtre, du 1er octobre 1784 au 19 juin 1785, 110e liasse, 71).

4. D'azur à la croix d'argent, cantonnée de quatre abeilles d'or; pour cimier, une abeille de l'écu. Cf. Chr. Pfister, *Histoire de Nancy*, t. III, 1908.

Digitized by Google

autant. Le Journal manuscrit de Durival[1] enregistre volontiers ses déplacements ; quand Mique arrive de Versailles pour présider les plaids annaux, les habitants du village attendent la famille, les cloches sont mises en branle, « boëttes, bouquets, compliments, rien n'a manqué... Après le dîner, bal au château jusqu'au souper, feu d'artifice, beaucoup de joie... ». Mais les lettres de noblesse du roi de Pologne, même après confirmation de Louis XV, restaient des lettres étrangères. Les Mieg, Müg et Mücq étaient, eux aussi, tenus pour nobles en terre d'empire et depuis fort longtemps ; c'est du moins la conclusion qui découlait d'un mémoire savant et solide, *Vindicia Miegianae familiae*, composé par un des Mücq fixés à Heidelberg. Richard Mique avait besoin d'un titre français. L'affaire n'alla point toute seule. On lui parlait de *lettres de noblesse* et il eût voulu des *lettres de relief ;* c'était l'antique marchandage dont s'amusait déjà La Bruyère. « Votre famille », lui écrivaient les généalogistes[2], « étant originaire d'un pays étranger et tenant sa noblesse de l'empereur, de simples lettres de relief ne suffiraient point comme s'il s'agissait d'un Français d'origine... Au moyen de votre anoblissement l'affaire serait beaucoup plus facile, parce que le roi ne vous accorderait rien de nouveau, puisque vous jouissiez déjà de la noblesse et qu'il importerait peu à l'État que le roi donnât à cette noblesse un peu plus d'ancienneté... » Le postulant finit par accepter qu'on lui dorât la pilule ; il ne paraît pas qu'il y ait gagné autre chose que la qualification d' « ex-noble par lettre » reconnue à son fils Simon par le tribunal révolutionnaire.

Les temps nouveaux devaient, en effet, ressusciter l'affaire Mique, plus âpre et plus violente que jamais, après six années de répit. La fille aînée de Mougenot, Catherine, âgée de quinze ans lors de l'incarcération de 1782, venait d'épouser un certain Georges Verquier, et l'héritage du sous-lieutenant des volontaires de Maurepas, dont on avait tant parlé dans sa famille, était sans doute l'apport le plus clair de la mariée. Les nouveaux persécuteurs de Richard Mique sont jeunes, convaincus — peut-être — et ils sembleront moins poursuivre une revendication que s'acharner à une vengeance.

Le 10 janvier 1790, Richard Mique reçut une lettre signée

1. Communiqué par M. Chr. Pfister.
2. Arch. nat., T 630. Lettre du 29 septembre 1783.

Digitized by Google

« votre nièce Mïque l'aînée, actuellement dame Verquier, indomptable dans ses sentiments[1] ». Catherine ne prétendait pas simplement lui annoncer son mariage; elle reprenait avec le style, l'orthographe de son père, et probablement aussi le concours d'un de ses anciens conseillers, la vieille affaire de 1745. Sous les divagations et les injures, une menace précise apparaissait : l'appel aux nouveaux tribunaux. Il n'y a plus de « juges corrompus, mais des hommes choisis par le peuple »; ceux-là sauront enfin dévoiler la vérité. « Vous avez osé emprunter le nom de votre souveraine pour détruire une famille entière; vous l'avez compromis... Je veux venger la mort de ma famille, et soyez assuré qu'au péril de ma vie j'en aurai raison... Je suis pour la vie, malgré vous, petite-fille de Simon Mique et de Françoise Royal... »

Cinq mois après, jour pour jour, un avocat au Parlement, Me Poncy, s'adressait à Richard avec beaucoup de courtoisie et de correction :

Vous vous souvenez peut-être encore d'un procès considérable, et qui a duré pendant plusieurs années, entre vous et le sieur François Mique. Vous savez sans doute aussi qu'il est mort il y a plus de deux ans; mais il a laissé des enfants qui ont l'intention de donner suite à ce procès, ou même de le recommencer. Comme ils sont venus me trouver pour me demander mon ministère, j'y ai consenti, en leur annonçant cependant que je ne donnerais point de publicité à cette affaire avant de vous en avoir prévenu. Si donc vous pensez que, par les voies de conciliation, vous puissiez vous éviter les désagréments et les inquiétudes dont les moindres procès ne sont point exemps, je vous prie de m'instruire le plus tôt possible de votre résolution, sinon votre silence la leur fera connaître...

Mique, appréciant la réserve et la discrétion de l'homme de loi, lui répondit par un billet du même style :

J'ignore, Monsieur, quels peuvent être les nouveaux moyens de vos clients. Les miens d'abord ont toujours résidé dans ma conscience; la sagesse de la justice les a accueillis ensuite. Je n'aurai pas d'autres armes, s'il faut nécessairement en opposer à des démarches ainsi qu'aux adversaires que vous voulez bien m'annoncer.

Au demeurant, comme la sensibilité peut séduire l'homme le plus

1. Arch. nat., T 630.

Digitized by Google

instruit, je crois pouvoir répondre à la confiance que vous me témoignez par une confiance plus intime encor. J'ai par hasard avec moi toutes les pièces du procès du père de vos cliens. Vous êtes libre en me prévenant quelques jours d'avance d'en prendre communication avec une personne à qui je les confierai à cet effet. Vous y trouverez, je n'en doute pas, des vérités que l'on a dû vous taire, et la conviction que l'on n'a pu toucher encor que votre cœur...

Me Poncy prit connaissance du dossier le 24 juin au domicile de Mique; il ne paraît pas qu'il en ait jamais fait usage et qu'il soit intervenu plus directement dans une cause où il s'engageait sans enthousiasme.

Ce n'est certainement pas lui qui collabora à la *Dénonciation faite de Richard Mique, architecte de la reine, ses cruautés, sa barbarie envers son frère qu'il a renié et fait mourir à Bicêtre, et présentée à l'Assemblée nationale par Catherine Mique, fille de l'infortuné Mique*[1]. Certains passages rappellent tout à fait la manière du fournisseur ordinaire de Mougenot, un exode insinuant[2], une péroraison pathétique[3]. Pour mettre sur pied des périodes ainsi tournées, citer si aisément les Écritures, il fallait avoir été au collège. Mais, si l'on néglige trois ou quatre hors-d'œuvre de même farine, le libelle lui-même, décousu, vague, exalté, peut à la rigueur être attribué à Catherine Verquier. On reprend l'affaire à bâtons rompus, sans autres faits nouveaux que des exagérations et des fables. Barbe Michel est, plus que jamais, la servante du vieux Simon Mique; mais Caroline Arhenfeld devient la propre nièce « du directeur général des fortifications de Danemark ». Le sous-lieutenant

1. Bibl. nat., Ln 27, 14220. Il n'est pas question de ce factum dans la « Table des matières, des noms de lieux et des noms de personnes contenus dans les procès-verbaux des séances de l'Assemblée constituante depuis le 5 mai 1789 jusqu'au 30 juin 1791 inclusivement ». Paris, Imprimerie nationale, an XIV.

2. « C'est avec regret que je me vois forcée de dévoiler l'inhumanité de Richard Mique, mon oncle, aux yeux de toute la France; si la religion me défend de découvrir les crimes de mon prochain, la justice, le respect que je dois à mon père, son innocence et mon propre intérêt m'y obligent... »

3. « Mon père est mort, et de quelle mort? De rage et de désespoir. Par quelle main? Par celle de son frère. Oncle cruel! Ne mérites-tu pas que la terre s'ouvre sous tes pieds pour t'engloutir tout vif, comme Dathan et Abiron? Comme Caïn, tu n'as pas eu horreur de répandre le sang de ton frère, qui crie vengeance jusqu'au ciel... Que toute la terre s'arme pour me venger! Il semble que le ciel ne me réserve que pour venger la mort de ma famille et pour mettre au jour tous les crimes de mon oncle... »

Digitized by Google

aux volontaires de Maurepas a eu si peur qu'il a déserté sans être vu et s'est embarqué pour les Indes. Les officiers de l'*Elisabeth* qui ont attesté sa mort étaient — en 1745? — subornés par Richard Mique. Les témoins, honnêtes ceux-là, qui reconnurent *Dadiche* atteignent le chiffre respectable de « dix mille ». Mougenot a été arrêté, grâce aux intrigues de Mique, le jour même où expirait le délai de six mois prévu par la loi pour le recours en cassation. Les officiers de la prévôté de l'Hôtel se laissaient acheter par des dîners ou par des présents. « Un petit commis de quinze ans signait *Louis* par commandement; et voilà un ordre du roi pendant que Sa Majesté dort ou est à la chasse. » Enfin, les policiers ont dérobé à Mougenot « des papiers de très grande conséquence »; nous savons ce que contenait le portefeuille saisi; mais le bon public était libre d'imaginer qu'il recélait la clef d'un mystère.

On peut juger, par ces échantillons, de la valeur du mémoire. Il ne dit guère la vérité qu'une fois et assez maladroitement. Le Parlement de Nancy, en janvier 1774, avait cassé, en laissant percer sa mauvaise humeur, la première procédure du bailliage engagée au criminel; ses conclusions admettaient que le plaignant pût se pourvoir contre qui il appartiendrait, exception faite du procureur du roi et du lieutenant général de police (seuls responsables en réalité de l'action publique intentée). Nous savons qu'en désespoir de cause Mougenot se raccrocha, huit ans après, à cette concession un peu sournoise et que le Parlement de Paris le renvoya se faire condamner aux dépens par le Parlement de Nancy. Mais nous ne possédons sur cette période de l'affaire, de 1782 à 1784, aucun renseignement authentique. Les archives du Parlement de Paris, celles du Parlement de Nancy — où les recherches sont également ardues — ne nous ont pas livré le moindre éclaircissement à cet égard. Bon gré mal gré, il faut bien nous en remettre à Catherine Verquier, qui s'étend avec une certaine complaisance sur cette dernière péripétie. C'est qu'elle tient à citer une phrase de l'avocat général Séguier qui, considérée isolément, pourrait sous-entendre quelque réprobation pour les persécuteurs de son père; elle prétend aussi confondre la Tournelle de Nancy : « Cette chambre a jugé dans un temps que Mique était innocent et qu'il ne l'était pas dans l'autre. » Au fond, elle anéantit d'elle-même le suprême argument dont Mougenot s'était maintes fois servi; son père n'a

Digitized by Google

jamais obtenu gain de cause, nulle part, pas même devant les juges qui jadis s'étaient tout simplement prononcés contre un vice de procédure.

Telle qu'elle est, la *Dénonciation à l'Assemblée nationale* a toute la valeur d'une déclaration de guerre; le ménage Verquier ne tarda pas à le prouver.

*
* *

Il est assez difficile de se documenter sur les actes des tribunaux civils de la Révolution; leurs archives ont péri dans l'incendie du Palais de justice en 1871. Par bonheur, M. Cazenave, conseiller à la Cour de cassation, avait entrepris, de 1852 à 1869, d'en résumer les dossiers; son précieux manuscrit fut édité en 1905 par M. Douarche, conseiller à la même Cour. Nous connaissons donc, grâce à eux, la marche de cette affaire; encore est-il permis de regretter l'absence des dossiers eux-mêmes, dont la partialité ne manquerait pas d'apparaître. Le savant jurisconsulte qui les a tenus en mains, celui qui en a publié le résumé et pressent dans cette intrigue « la matière d'un roman ou d'un drame » ignoraient les arrêts des magistrats de l'Ancien régime. Les pièces soumises à leur bonne foi semblaient tendre à la rectification pure et simple d'une erreur judiciaire.

Les revendications des époux Verquier furent admises par le tribunal du I^er^ arrondissement, siégeant au Palais, aux audiences du 17 mars et du 5 mai 1792; ces arrêts furent eux-mêmes confirmés par le tribunal du III^e^ arrondissement, siégeant au Châtelet, le 23 juin et le 17 août. Richard Mique était condamné à payer des dommages et intérêts; la cause fut reportée au tribunal du I^er^ arrondissement pour en fixer la quotité. Verquier et consorts demandaient modestement 300,000 livres, « moins encore pour faire recueillir cet héritage de douleur à ces enfants qui périssent de misère que pour effrayer par un grand exemple quiconque serait tenté d'imiter ces despotes subalternes et domestiques qui se sont si longtemps prévalus du sommeil des lois pour opprimer sans pitié des malheureux sans défense ».

On plaida l'affaire à fond le 7 janvier 1793; nous savons assez bien ce qui se passa à l'audience. La *Gazette des nouveaux tribunaux*[1] accorde une généreuse hospitalité « aux

1. Arch. nat., ADXX A 248. Gazette des tribunaux et mémorial des corps

Digitized by Google

enfans d'un infortuné poursuivi, persécuté toute sa vie par son frère, emprisonné plusieurs fois en vertu de lettres de cachet..., mais qui, à peine le jour de la liberté commença-t-il à luire sur les Français, virent l'espérance renaître dans leurs cœurs opprimés ».

L'avocat Billard, le vieux conseiller de Mougenot, assistait ses enfants en cette occurrence. Il paraît qu'il se surpassa lui-même, et la *Gazette* ne peut résister à la tentation de donner à ses lecteurs quelques spécimens de « la précision éloquente qui le caractérise ». Nous y gagnons d'apprécier toute la hardiesse de sa thèse. Le frère de Richard Mique, décédé en 1745, décédé en 1784, n'est qu'un prétendu défunt. « Malgré ces deux morts légalement constatées par des actes complaisants et en apparence légaux, aujourd'hui peut-être il est encore vivant. » Il est allé « finir, en vertu d'une lettre de cachet, sinon son existence naturelle, du moins, et à l'aide d'un acte fabriqué, son existence apparente dans les *Galbanums*[1] de Bicêtre... » Il y avait, sachons-le bien, dans cette rhétorique, plus de perfidie que d'extravagance. Les Verquier eux-mêmes ne mettaient pas en doute le décès de Mougenot. Mais l'imagination populaire s'en tenait, en ces matières, à ses traditions romanesques, et il faut bien avouer qu'à la fin du XVIII[e] siècle l'administration de Bicêtre se faisait de l'état civil une conception vraiment singulière[2]. Un interné, déjà gratifié d'un acte de décès, était tout à coup ramené par sa famille, qui ne voulait plus l'entretenir. Certain pensionnaire, qu'on ne pouvait retrouver, passait pour mort — cette hypothèse arrangeait tout — et enterré sous le nom d'un de ses voisins. Un troisième, décédé officiellement, mais obstiné à vivre, réduisait le greffier à cette annotation ingénue : « Ce n'est pas lui qui est mort, c'est un autre dont on ne sait pas le nom. » L'avocat ne divaguait pas; il exploitait un argument.

Toute l'affaire fut reprise, on peut déjà prévoir dans quel esprit. Le tribunal du I[er] arrondissement, avec une belle assurance, tint pour nulle toute la procédure antérieure et remania la cause comme les plaignants l'entendaient. Le combat naval de 1745 fut gaillardement escamoté. « De quelque manière que

administratifs et municipaux, à Paris, au bureau général de la « Gazette des tribunaux », rue Pierre-Sarrazin, n° 12.

1. Corruption probable du mot cabanon. C'est ce même terme qu'emploie, dans ses Mémoires, le comte Dufort de Cheverny.

2. Cf. Paul Bru, *Histoire de Bicêtre*. Paris, 1890.

Digitized by Google

soit arrivée la disparition du fils de Simon Mique, en ce moment, et en dépit de l'apostille de l'écrivain du vaisseau, Mique était vivant... » On érigea en articles de foi la domesticité de Barbe Michel, la traduction toute naturelle de Mique la Jeunesse en *Mikgenolt* (nouvelle et dernière forme), la reconnaissance de *Dadiche* par 300 témoins, les falsifications d'actes, les arrestations de complaisance et les lettres de cachet. Condamné à 50,000 livres de dommages et intérêts, Richard Mique allait apprendre que « l'empire des lois avait succédé au règne de l'oppression et de la tyrannie ».

Le malheureux dut croire à un malentendu; il eut la simplicité d'en appeler. Le 20 avril 1793, à l'abbaye Sainte-Geneviève, le tribunal du V^e^ arrondissement, « considérant que la liberté est un des biens les plus précieux que la nature ait accordés à l'homme, qu'il est constant que Richard Mique a sollicité et obtenu des ordres arbitraires par le moyen desquels les intimés ont été plusieurs fois exilés et incarcérés », confirmait simplement la condamnation. Peut-être ne sera-t-il pas superflu de remarquer que, le 7 janvier et le 20 avril, Mique avait pour défenseur officieux le citoyen Mony, le propre avocat de Latude contre les héritiers de M^me^ de Pompadour.

Le coup fut très dur pour le pauvre homme, déjà réduit à se cacher; le parquet révolutionnaire a transformé en pièces à conviction les lettres[1] qu'il adressait alors à son fils Simon, sans signature et en termes convenus, mais pleines d'allusions transparentes. Il s'abusait encore sur sa situation, parlant d'en appeler de la sentence, de faire imprimer « les preuves de la mort de Claude » pour éclairer les juges et le public. Par ailleurs, 50,000 livres représentaient une somme considérable, même pour lui, qu'il ne pouvait réaliser sur l'heure et que le ménage Verquier était pressé d'encaisser. Richard Mique sait que « la tourmente femelle » ou « la mégère » — c'est bien de Catherine qu'il s'agit — « rodaille » pour apprendre quelle est sa retraite, où sont situées ses propriétés foncières. Elle arrive à ses fins; le sieur Varinot, représentant de la famille à la manufacture de céramique de Saint-Clément en Lorraine, où les Mique avaient de gros intérêts, écrit à Simon le 10 juin et le 8 juillet[2]. Des saisies ont été signifiées « à la requête de Georges Verquier,

1. Arch. nat., W^1^ 409.
2. Arch. de Seine-et-Oise, série Q. Émigrés.

Digitized by Google

bourgeois de Paris », à Heillecourt d'abord, puis à la fabrique elle-même. Vers la même époque, une offre de transaction, nous ne savons laquelle, s'était produite ; Richard la repoussait[1], estimant qu'il se « souillerait par une réponse aux propositions dignes de ces infâmes personnages. Il vaut mieux rester honnête, au risque de ne manger que du pain ». Malgré tout, en sa tragique naïveté, il ne concevait pas encore la réalité et l'imminence des dangers qui le menaçaient. « Savez-vous ce que le mari de la mégère entend par dénonciation au Comité de surveillance? Est-ce une peur qu'il a cru donner à l'innocence ou qu'est-ce que c'est? On n'y comprend rien parce qu'on n'a rien à se reprocher. »

*
* *

En effet, la vengeance des Verquier n'avait plus qu'un pas à faire. Les biographes ont rapporté que Richard Mique fut impliqué dans la conspiration des prisons comme architecte de Marie-Antoinette ; il n'en fallait pas davantage, après tout, pour monter sur l'échafaud révolutionnaire. Mais l'examen des pièces d'archives montre bien que l'accusateur public s'accordait avec le ménage et que la sentence du 19 messidor an II fut, en réalité, la conclusion de l'affaire Mique.

Assurément, Richard était resté fidèle à la famille royale et il lui devait assez pour que l'on ne puisse instruire le procès de sa reconnaissance. Intendant des bâtiments de la liste civile — c'était là son dernier titre officiel — la Révolution lui avait laissé au Louvre même, rue des Orties, son appartement de directeur de l'Académie royale d'architecture, qui siégeait encore à la veille du 10 août[2]. Logé à quelques pas du théâtre de l'insurrection, chargé de faire poser, dans l'affolement des dernières heures de la royauté, la fameuse barrière sur la cour du Carrousel, il était évidemment demeuré en contact assez étroit avec la famille royale. Si nous apprenions quelque jour, de source certaine, qu'une mission suprême fût confiée à son loyalisme, nous ne saurions guère nous en étonner. Mais ceci n'est qu'une hypothèse. En réalité, il a fallu, pour donner corps à l'accusation et

1. Arch. nat., W[1] 409.
2. Cf. Lemonnier, *Procès-verbaux de l'Académie royale d'architecture*, t. I, Introduction.

Digitized by Google

la mener à ses fins sanglantes, la patience obstinée des époux Verquier.

Le 7 octobre 1793, en compagnie du gendarme Perrin, le citoyen Georges Verquier, surveillant — on ne nous dit pas de quoi — domicilié à Paris, rue du Bac, n° 843, se présente devant le Comité de surveillance de Saint-Cloud[1]. Richard Mique, chargé de l'entretien du château, y possédait, à la rigueur, un domicile légal. En 1785, il y avait dirigé d'importants travaux pour la reine, qui venait d'en faire l'acquisition[2]. Verquier ne s'aventurait point à la légère et possédait, à n'en pas douter, des intelligences dans la place. La dénonciation, extrêmement incorrecte, qu'il faut presque traduire, porte sur les points suivants : 1° « Avoir été l'agent en tout des ci-devant Capet et Marie-Antoinette, qu'il avait protégés en l'affaire du Dix août, ayant fait murailler la porte de la grande galerie du Louvre donnant sur le Pavillon de Flore[3] »; 2° « la nuit du 9 au 10 août, ledit Mique s'est transporté à l'état-major de la garde nationale, cour des ci-devant princes; Perrin portant de la bougie pour les flambeaux a vu entrer ledit Mique; le voyant trop proche de lui, ledit Mique a prié le commandant du bataillon de sortir avec lui. De plus, il a vu ledit Mique donner les dimensions pour planter les poteaux pour barrer les portes qui servaient d'entrée dans les appartements où résidaient les ci-devant roi, princes et agents d'iceux ». Verquier signe la pièce avec le gendarme Perrin et juge nécessaire d'y ajouter une déclaration personnelle :

Le citoyen Mique était premier agent de Capet et de sa femme; il recevait les courriers des cours étrangères chez lui et portait le paquet chez le ci-devant roi. C'est lui qui a fait poser les barres aux portes des cours du château la veille du 10 août, ce sont ces barres qui sont devenues si meurtrières pour les Marseillais et pour la garde parisienne. Il y a cinquante autres faits plus graves... Sa maison à

1. Arch. nat., W[1] 409.

2. Cf. comte Fleury, *le Palais de Saint-Cloud.*

3. Il s'agit ici des barrières qui furent maçonnées à hauteur d'appui devant la porte royale, porte extérieure qui donnait accès dans la cour royale (cf. le récit du capitaine des canonniers Langlade, dans Sagnac, *la Chute de la royauté.* Paris, 1909). Mercier donne à entendre (*Paris pendant la Révolution*, chap. XXXIV) que les trois décharges consécutives des Suisses furent tirées au grand escalier des appartements.

Il est possible que l'imagination populaire ait fait de la porte royale la porte

Digitized by Google

Paris était un asile de conspirateurs. Mique est toujours soupçonné d'être à la Vendée. Son fils doit être à Versailles, rue des Tournelles, n° 13; on peut s'emparer de lui et le forcer à dire où est son père... Le principal est de l'arrêter.

Le Comité de surveillance de Saint-Cloud, pour corser le dossier, découvrira de son côté, dans le village même, deux témoins à charge dont les dépositions — qu'il s'agit encore de remettre sur pied — nous ramènent à la prise de la Bastille et nous valent quelques détails d'un intérêt plus général. Tandis que les Parisiens escomptaient une manœuvre offensive de la cour, la cour redoutait une attaque des Parisiens. Une nuit, on ne dit trop laquelle, probablement la nuit du 16 au 17 juillet 1789, le citoyen Mique est venu frapper à la porte du citoyen Pradel, dit Saint-Georges, peintre en bâtiments. Le citoyen Pradel lui a ouvert. Ledit Mique a demandé s'il voulait lui faire un plaisir; Pradel lui a répondu « si c'est à mon pouvoir, je le ferai de bon cœur ». Ledit Mique lui a dit « il faut que vous alliez à Sèvres pour voir si c'est vrai que ces gueux de Parisiens avaient chassé la troupe du Champ-de-Mars ». Pradel s'est acquitté de la commission et a rapporté que c'était vrai, qu'il avait vu à Sèvres les troupes couchées sur la paille. « Ledit Mique lui a dit : je te remercie, Saint-Georges; et ledit Pradel à l'instant a entendu dire que l'on allait abattre le pont de Saint-Cloud. »

Plus pittoresque, plus intelligente aussi est la déposition du jardinier Mazi, en service rue du Calvaire. Il y avait 800 Suisses à Saint-Cloud; leur corps de garde était chez sa patronne. Le 17 juillet, à quatre heures du matin, on a battu la retraite; Mazi, « pieds nus », et sa femme sont sortis par curiosité. Des manœuvres passaient; apprenant d'eux qu'on allait couper le pont, il a envoyé sa femme pour ameuter le village. Le capitaine des Suisses l'a interpellée « bougresse, veux-tu te taire »! Elle lui a répondu : « Monsieur, cela ne vous regarde pas. » Ils ont continué à donner l'alarme; les habitants, accourus avec des fourches, des bâtons, des faux retournées, se sont emparés du pont. Mazi s'est approché « du petit caffé tenant à la grande grille du parc de Saint-Cloud »; il y avait là tout le haut per-

des appartements du roi et transformé la barrière extérieure établie par les soins de Mique en une barricade intérieure dressée sur un palier d'escalier.

Digitized by Google

sonnel du château. Au cabaret « du Bon-Coin » étaient réunis des charpentiers. Ils ne lui ont pas caché qu'ils étaient chargés d'abattre les deux arches de bois du pont, mais qu'ils n'avaient pas envie de se faire écraser, et ils sont partis. Les Suisses sont remontés dans le pays; personne n'a voulu les recevoir; il a fallu les loger au château, où ils sont restés trois jours. Quand tout a été fini, Mazi a vu venir du côté de Boulogne le sacristain de la chapelle de Louis Capet, qui prenait une prise et faisait semblant de tout ignorer.

Ces dépositions paraissent dater, toutes les deux, du 15 brumaire; le Comité de surveillance de Saint-Cloud ne les avait pas attendues pour agir. Il savait probablement, de source inavouée, mais sûre, que Mique s'était décidé à chercher un asile auprès de son gendre Perruchot de Longeville, directeur des douanes à Saint-Malo, maire élu de la ville depuis le 6 mai 1793[1]. Le fugitif pouvait compter, avec quelque raison, sur la notoriété du magistrat populaire, sur l'esprit conservateur du département. Perruchot s'était récemment rendu acquéreur du château des Ormes[2], ci-devant maison de campagne des évêques de Dol, à deux lieues de la ville, en tirant sur Combourg. Solidement planté dans le sol breton, le manoir atteste encore que

1. Arch. comm. de Saint-Malo, LL 144.

2. Arch. d'Ille-et-Vilaine, 1 Q 312 (adjudication du 4 mai 1791). Perruchot ne paraît pas avoir été un adversaire systématique de la Révolution. Sa lettre du 25 mai 1793 (Arch. comm. de Saint-Malo, LL 121), par laquelle il remercie ses concitoyens de Saint-Malo qui l'ont choisi comme maire, est adressée de Paris; il y parle de démarches heureuses faites en compagnie de Tréhouart, son prédécesseur, aux ministères de l'Intérieur, de la Guerre, des Contributions publiques. Un billet à sa femme, daté du 11 octobre 1793 et saisi à la poste de Dol à la requête des commissaires du Comité de surveillance de Saint-Cloud (Arch. nat., W[1] 409), contient cet aveu : « Tu sais que depuis cinq ans aucun sacrifice ne me coûte pour le triomphe de la liberté; et s'il en faut de plus grands, je suis prêt à les faire sans regret. » Le tribunal révolutionnaire, en le condamnant à mort le 2 messidor an II, lui imputait d'avoir prêté son appui au fédéralisme le 31 mai et d'avoir dit « que la Convention était opprimée, qu'elle délibérait sous le fer des assassins, qu'il la fallait délivrer » (Wallon, t. IV).

On peut cependant s'étonner qu'il ait spécialement choisi dans la catégorie des biens nationaux des biens d'église, âprement disputés d'ailleurs (Arch. d'Ille-et-Vilaine, 1 Q 312 et 313). Il n'est pas absurde de supposer qu'il était d'accord avec les ecclésiastiques dépossédés et opérait pour leur compte. Le château des Ormes, adjugé 80,000 livres sur enchères de 132 feux, était encore considéré dans le pays, longtemps après la Révolution, comme une propriété épiscopale; l'archevêque métropolitain homologua la vente dans le courant du XIX[e] siècle.

Digitized by Google

depuis Henri II au moins jusqu'à Louis XVI ses anciens propriétaires n'ont pas cessé de le remanier et de l'agrandir. Le granit, qui ne porte jamais son âge, s'est fait leur complice, et l'unité de la matière a sauvé la haute allure de sa longue façade. La vieille demeure servit de refuge à Mique. Un conspirateur de métier n'aurait pu souhaiter une retraite plus sûre que ce château caché dans les bois, isolé de la route, accessible par des chemins verts d'une surveillance aisée pour des partisans sur leurs gardes. A la première alerte, l'homme traqué, d'un bond, disparaissait dans les taillis. On raconte que le dernier évêque de Dol, René de Herci, s'était évadé de la sorte avant de passer en Angleterre. Richard Mique, qui ne se doutait de rien, se laissa prendre comme un lièvre au gîte, à la table de famille. Sept jours après la dénonciation de Verquier, le 14 octobre 1793, à une heure de l'après-midi, les deux délégués de Saint-Cloud, Pierre-Henri Caplain et Jacques-Gabriel Le Guay, commissionnés par le Comité de sûreté générale de la Convention, se présentaient aux Ormes ; le greffier du juge de paix du canton de Dol les accompagnait. Ils trouvaient la victime de Verquier en compagnie de sa femme et de sa fille, saisissaient l'argenterie armoriée, fouillaient l'habitation de la cave au grenier et mettaient « le ci-devant directeur de l'Académie d'architecture... en état d'arrestation pour être traduit au Comité de sûreté de la Convention ». Rentrés à Dol, ils se faisaient livrer à la maison de poste le courrier de la citoyenne Perruchot. Une lettre du 11 octobre, à la grosse écriture d'enfant, annonçait que Simon Mique venait d'être arrêté à Versailles pour une dénonciation faite contre son père ; on l'avait amené au Comité de Saint-Cloud, interrogé, envoyé à Paris au Comité central, puis écroué à la Force. « Je suis chez mon papa pour solisité son élargissement ou pour optenire un gendarme. »

Nous avons les déclarations de Simon Mique au Comité de Saint-Cloud ; elles trahissent un sincère étonnement. Agé de trente-neuf ans, né à Lunéville, homme de loi, logé au Louvre chez son père jusqu'en septembre 1792 et depuis à Versailles, rue des Tournelles, n° 13, il est porteur de sa carte des sans-culottes de Versailles, mise en règle le 14 avril sous le n° 464. Il n'a jamais voyagé, n'est pas sorti de chez lui le 10 août où il était assez occupé à rassurer sa famille épouvantée par le bruit. Il n'a pas donné d'ordres au château ce jour-là et n'était pas

Digitized by Google

qualité pour en traiter. Il n'a jamais servi d'intermédiaire pour recevoir ou envoyer des courriers aux cours étrangères. Son père est resté à Paris jusqu'au 1er octobre 1792, à Versailles ensuite; il demeure depuis le 16 février 1793 aux Ormes, district de Dol, département d'Ille-et-Vilaine, chez le citoyen Perruchot, directeur des douanes nationales, maire de Saint-Malo, son gendre.

Simon Mique, selon toute apparence, ne comprit jamais grand'chose aux persécutions dont il était la victime. Transféré de la Force au Luxembourg, il s'avise d'adresser le 21 prairial an II, après de longs mois de détention, une pétition « aux citoyens membres de la Commission populaire » pour les intéresser à son sort[1]. La seule vérité qu'il pressente est qu'il y a du Verquier dans son infortune. « Mon dénonciateur? Je vous le nommerais. Il a méconnu le respect que l'on doit aux actes les plus solennels; il a étrangement abusé de l'empire des circonstances. Il est l'ennemi le plus injuste de mon malheureux père, dont il a médité la ruine absolue et qu'il poursuit encor. Il veut appartenir à ma famille... » La réflexion pouvait passer pour imprudente; le reste est tout à fait maladroit. Il s'évertue, gauchement, à manifester son civisme. Noble sans l'être, il n'a plus rien à lui : « Mes moyens d'existence se sont anéantis dès l'aurore de l'heureuse Révolution qui nous régénère... Je la respecte, puisqu'elle est le bonheur de tous, du peuple mon souverain que j'ai constamment suivi dans ses affections comme dans tout ce qui peut lui plaire... » Puis il se réfugie derrière des distinctions de juriste. Le Comité de surveillance de Saint-Cloud n'était pas compétent à son égard puisqu'il n'a jamais eu dans cette commune « d'habitation, d'intérêt ni d'existence politique ». On a mis les scellés sur ses papiers et on ne les a pas encore levés malgré ses réclamations... Qu'est-ce que tout cela pouvait bien faire aux membres de la Commission populaire[2]?

Richard Mique, transféré lui aussi au Luxembourg, paraît avoir jugé la situation avec une clairvoyance plus stoïque. On avait saisi au Louvre ses papiers, sans y rien trouver qu'un jeu

1. Arch. nat., W[1] A 93.

2. La Commission populaire, siégeant au Louvre, d'accord avec le Comité de sûreté générale, dressait la liste des accusés à mettre en jugement et l'expédiait, en même temps que leurs dossiers, à Fouquier-Tinville. Elle jouait donc le rôle de Chambre des mises en accusation. Il en est assez longuement question dans *Thermidor*, le drame de Victorien Sardou.

Digitized by Google

de cartes « portant des empreintes contre-révolutionnaires » — rois, dames et valets — envoyé d'urgence par le secrétariat du département de Paris à l'accusateur public. Fouquier-Tinville savait où s'adresser pour obtenir davantage; il inséra dans le dossier de Richard Mique la note suivante[1] : « Le citoyen Verquier, rue du Bac, au coin de la rue de Verneuil, n° 843. Ce citoyen a des renseignements essentiels à donner au tribunal relativement à l'affaire du prévenu Mique, ancien architecte de la feue cour, et particulièrement attaché à l'infâme Antoinette. Il est extrêmement important d'entendre sa déposition et de l'assigner pour le jour des débats. »

Le zèle de Verquier pouvait désormais s'épanouir; on ne lui marchanda point son salaire. Compris dans la première fournée de la conspiration des prisons, le père et le fils comparurent devant le tribunal révolutionnaire le 19 messidor an II[2]. Le procès-verbal d'exécution, daté du même jour, certifie qu'ils subirent la peine de mort « sur la ci-devant place du Trône ». Les corps furent portés, selon l'usage, à la fosse commune de Picpus, dans le lugubre petit enclos où se dresse aujourd'hui la stèle d'André Chénier.

En feuilletant le registre d'audience du tribunal révolutionnaire, on s'aperçoit que Fouquier-Tinville avait pris, contre Richard Mique, une suprême précaution. Onze lettres, classées par deux fois dans un ordre arbitraire qu'il ne fallait pas intervertir, restent jointes au fascicule de la journée. Leur première lecture est troublante; mystérieuses toujours, inintelligibles quelquefois, elles fourmillent d'indications étranges, faciles à exploiter si par miracle une discussion avait pu s'engager, à

1. Arch. nat., W[1] 409. Note mise à part, dans les dossiers, avec le procès-verbal de saisie du jeu de cartes.

2. L'arrêté du Comité de sûreté générale et de surveillance de la Convention nationale, qui défère Richard Mique au tribunal révolutionnaire, est du 27 prairial an II (Arch. nat., F[7] 4731). Il vise à la fois Perruchot, Richard et Simon Mique et d'autres détenus bretons auxquels on paraît donner comme chef de file Grandclos-Meslé, « riche négociant de Port-Malo qui s'évada le jour de son arrestation ».

Le « tableau des citoyens actifs de la ville de Saint-Malo » dressé en février 1790 (Arch. comm. de Saint-Malo, LL 121) mentionne précisément Meslé de Grandclos au nombre des habitants de la rue de Toulouse, dans le voisinage immédiat de l'hôtel du directeur des douanes Delongeville. Cet immeuble, bâti par la Compagnie des Indes, est aujourd'hui encore occupé par le service des douanes. Les membres du Comité de Saint-Cloud y perquisitionnèrent le 15 octobre 1793 (Arch. nat., W[1] 409); la rue s'appelait déjà rue Feydeau.

Digitized by Google

l'audience, entre l'accusateur public et l'accusé. « On a vu avec satisfaction que l'homme de la rue de Grenelle a été intéressé aux besoins de notre ami... L'affidé n'a demandé qu'une procuration de 24,000 livres... Notre ami ne doute pas du zèle de l'homme de la rue d'Enfer... Le citoyen de la rue de Provence cachait des dehors trompeurs... Que deviendront les engagements contractés avec la dame de la rue de Cléry?... L'homme à la chandelle ne trouvera pas son article rue Louis-le-Grand... » Mique était-il donc, à ses risques et périls, un conspirateur en lutte réglée avec les nouvelles institutions? Non, même si l'homme de la rue d'Enfer, le citoyen de la rue de Provence et la dame de la rue de Cléry eussent été — hypothèse possible après tout — les correspondants des princes; car il suffit de relire les mêmes pièces dans l'ordre chronologique, sournoisement interverti, pour que la vérité apparaisse. Ces tiers masqués ne sont là qu'à titre de prêteurs; il n'y a du moins pas une lettre dans ce dossier, pas une phrase qui ne se rapporte à la condamnation aux 50,000 livres de dommages et intérêts, aux démarches et aux angoisses de toute sorte où le malheureux se débat. Fouquier-Tinville, ancien procureur au Châtelet, le savait encore mieux que nous.

Aux termes de son réquisitoire, les accusés étaient coupables « de s'être déclarés les ennemis du peuple en conspirant contre la liberté, la sûreté du peuple, provoquant par la révolte des prisons, l'assassinat et tous les moyens possibles la dissolution de la représentation nationale et le rétablissement de la royauté ». L'accusation procédait d'une généralisation assez audacieuse pour qu'on y discernât malaisément la part de chacun des cinquante-neuf condamnés. Deux d'entre eux, cependant, ont pu comprendre pourquoi ils allaient mourir; le dernier mot de l'affaire Mique devait être dit par le bourreau.

Alfred HACHETTE.

Digitized by Google

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LA JOURNÉE DU 4 JUILLET 1652

A L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS.

RELATION DE PIERRE LALLEMANT.

Le récit qu'on va lire de la journée fameuse du 4 juillet 1652, où l'émeute parisienne, soudoyée par les princes, tenta d'arracher, par la force, à l'élite de la bourgeoisie et aux députés des Compagnies souveraines assemblés à l'Hôtel-de-Ville, une adhésion sans réserve à la Fronde princière, est celui d'un témoin oculaire, des mieux qualifiés pour voir et pour juger, Pierre Lallemant, conseiller des Requêtes du Palais, magistrat notable, membre influent de sa Compagnie, familier et partisan avoué, mais sage et modéré, du prince de Condé.

Il est emprunté au Recueil inédit de son journal personnel des séances du Parlement en neuf volumes in-folio, qui va du 13 mai 1648, jour de l'arrêt d'Union, au 27 novembre 1652, où l'auteur, ayant traité de ses deux offices de conseiller et de commissaire aux Requêtes, prit une charge de maître des Requêtes de l'hôtel. Deux volumes ont malheureusement péri dans l'incendie de l'Hôtel-de-Ville en 1871, anciens II et III, qui embrassaient la période la plus intéressante de la Fronde parlementaire, du 24 octobre 1648 à la Déclaration d'avril 1649. L'ensemble, légué, en 1662, par la veuve de Pierre Lallemant, au collège de la Société de Jésus, est venu, sans doute par la translation du fonds des Jésuites, à la bibliothèque de la Sorbonne, où les sept volumes subsistants sont conservés sous les nos 64 à 70, ancienne cote.

Le premier s'intitule : « Registre de tout ce qui s'est fait et passé au Parlement, du 13 mai au 24 octobre 1648, au sujet de la fonction

Digitized by Google

des Compagnies souveraines, et de ce qui est arrivé en conséquence. » Les six autres se définissent également par leurs dates :

65. De la Déclaration d'avril 1649 à l'emprisonnement des princes, 18 janvier 1650.

66. Du 18 janvier 1650 au 1er janvier 1651.

67. Du 2 janvier au 31 juillet 1651.

68. Du 1er août au 31 décembre 1651.

69. Du 2 janvier au 30 avril 1652.

70. Du 1er mai au 27 novembre.

Ce Journal, où l'on peut suivre, jour par jour, tout le détail des séances consacrées aux affaires publiques ou aux questions de discipline intérieure — ordres du jour, délibérations, opinions individuelles, supputation des suffrages, etc. — les fait revivre, devant nous, avec une intensité extraordinaire. Rien n'y manque de ce qui rendit alors si émouvante et si orageuse la vie de ce grand corps, manœuvres des partis, incidents de séance, pression des événements du dehors, réaction des passions de la grande ville sur les fluctuations des corps délibérants : tout cela quotidiennement contrôlé par l'auteur sur la rédaction primitive du greffier et la feuille des opinions de la veille relues par celui-ci au début de chaque séance et derechef à la fin de chaque délibération, à l'heure de la supputation définitive des suffrages et du prononcé de l'arrêt, avant d'être l'une et l'autre détruites, ne laissant après elles qu'un écho affaibli dans les formules consacrées du registre officiel. Source unique de l'histoire de la Fronde et du Parlement et pourtant entièrement négligée jusqu'ici ! Connu de M. Feillet, qui en a extrait quelques détails de sa Relation de la journée des Barricades (26, 27 août 1648. — Édit. des *Mémoires du cardinal de Retz*, t. II, appendice I, p. 607 et suiv.), ce Recueil est encore ignoré de M. H. Courteault qui, publiant (*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1916, fasc. 4) le manuscrit 3883 de la bibliothèque de l'Arsenal[1], assez médiocre spécimen ou contrefaçon de ces Journaux des séances du Parlement, comme il en courut tant alors, et passant en revue, dans son Introduction, les sources les plus curieuses de l'histoire de la Fronde, omet précisément la principale.

Avant de laisser la parole à Pierre Lallemant, essayons de reconstituer les préliminaires du drame du 4 juillet et de déterminer les mobiles auxquels obéissent les partis en présence : d'un côté, les princes vaincus l'avant-veille à la porte Saint-Antoine et qui tentent de regagner, par une soi-disant union avec la grande ville, dont

1. *Mémoire de ce qui s'est passé au Parlement en 1651-1652* (1er décembre-12 avril).

Digitized by Google

l'exemple doit entraîner la France entière, ce que n'a pu leur donner la force des armes ; de l'autre, toute la partie saine de la bourgeoisie parisienne partagée entre ces sentiments contraires : la haine d'un ministre impopulaire et prévaricateur, devenu le bouc émissaire de tous les maux du temps et qui a fait, en France, presque l'unanimité contre lui ; la répugnance plus profonde encore à la guerre civile dont on a fait la dure expérience de janvier à mars 1649.

Inutile de dire que, chez les princes, l'exécration affectée de Mazarin, qu'ils soutenaient trois ans auparavant, l'insistance à répéter que lui seul est cause de toutes les calamités publiques, qu'ils n'ont pris les armes que pour imposer son éloignement ou empêcher son retour, qu'ils les déposeront sitôt cette satisfaction obtenue, ne sont qu'artifices et subterfuges. Il s'agit pour eux de bien autre chose, d'un dessein politique qui est au fond de tous les événements de la Fronde, surtout de la Fronde princière ; dessein qui a déjà dominé, en des circonstances presque identiques, la période troublée de mars 1614 à mai 1617, intérimaire entre la régence de Marie de Médicis et l'émancipation effective de Louis XIII (attentat du 23 avril 1617 où périt Concini) ; on peut dire même que ce demi-siècle de crise intérieure, 1610-1661, qui a vu en France, sans interruption, le gouvernement aux mains des régentes, des favoris ou des premiers ministres, y trouve seulement son explication et comme son unité : celui de substituer, avec l'assentiment des grands corps de l'État, en premier lieu du Parlement, au pouvoir d'une femme incapable et livrée à des favoris, d'un premier ministre tyrannique, une sorte de protectorat des princes du sang, à la fois plus fort et plus légitime, plus conforme au droit héréditaire et à l'esprit de cette loi salique qui vient de sauver l'État des troubles de la Ligue.

Ce dessein, déjà visible dans les temps de régence, se découvre presque ouvertement dans ces périodes d'incertitude et de confusion où une Déclaration officielle de majorité légale ne saurait suppléer à l'infirmité de l'âge et du caractère dans la personne du prince. Parce que le Parlement y a pleinement donné les mains de 1614 à 1617, du fameux arrêt du 27 mars et des Remontrances de mai 1614 au programme de réformes soumis à l'assemblée des Notables de 1617, les princes ont tout mis en œuvre, dès avant le 7 septembre 1651[1], pour l'y entraîner à nouveau. Déjà les assemblées de la noblesse à Paris et le vain projet d'États-Généraux, en 1651, n'avaient pas d'autre objet. Depuis surtout que l'arrêt du 10 janvier 1652 leur a presque livré la Compagnie, en mettant en sursis la Déclaration de

1. Date du lit de justice qui a proclamé la majorité de Louis XIV et mis officiellement fin à la régence.

Digitized by Google

condamnation en règle de la Fronde entière. Une telle sorte de paix n'était que trop encouragée par l'empressement mondain de nos grands seigneurs à rentrer sans leur rang et hors de leur prison à Versailles et à Saint-Germain où ils allaient faire leur cour au roi. Un tel accommodement était aussi celui qu'y est venus chercher Monsieur. Il y échouera par trois fois, aux années des 16, 15 mai, 25 juin. Les vrais ennemis se sont élevés pour déjouer ce projet d'usurpation et de coup d'État mal dissimulé sous les formes des négociations d'Union avec la grande ville. L'intribution de tout pouvoir de défense à son Altesse Gaston d'Orléans, dans l'étendue de l'enceinte.

Le 25 juin, pour venger leur déconvenue, ils ont une première fois, eu recours à l'émeute. Mais les moyens d'intimidation et de contrainte ont moins servi que compromis leur cause. Vincennes dans sa dignité et la personne de ses membres, le Parlement s'est à demi dégagé de l'étreinte. Il a décidé, le 1er juillet, qu'il ne délibérerait plus des affaires publiques tant qu'il ne serait pourvu effectivement « à la sûreté de la ville et de la justice ». Pourtant, restant encore entre les partis extrêmes qui lui sont suggérés : suspendre sine die le cours de ses séances ou se rallier sans conditions au parti du roi, seul capable de lui assurer pleine et entière sécurité, la majorité a opté pour ce moyen terme : en appeler à une assemblée plus nombreuse et plus solennelle de l'Hôtel-de-Ville du soin de pourvoir au retour de l'ordre que la précédente du 27 juin n'a pu rétablir. L'assemblée a été fixée au jeudi 4, de relevée.

Dans l'intervalle, la journée du 2 et la défaite des princes ont quelque peu modifié ce parti d'attente et de réserve. Le magistrat s'est laissé arracher, le 2 au soir, par les instances de Mademoiselle, le libre passage des troupes battues et leur retraite vers le faubourg Saint-Victor, hors des atteintes de l'armée royale. Les princes ont repris espoir de faire servir l'assemblée prochaine au succès de la manœuvre tant de fois déjouée. Puisque l'Union s'est à demi ressoudée, sous la pression du danger commun et la menace du canon de Turenne, ils pensent n'avoir plus qu'un effort à tenter pour lui donner la consécration officielle qui opposera le bloc de Paris et de la France entière groupés autour d'eux à l'audace scandaleuse d'un ministre en rupture de bannissement, des Déclaration et arrêt du 6 septembre 1651 qui l'ont condamné à un exil perpétuel, tyran des volontés débiles d'une reine sans pouvoir défini et d'un roi enfant.

1. La proposition formulée par Monsieur lui-même, le 15 février, n'a fait l'objet d'aucun arrêt particulier, mais elle revient, en fait, à chaque délibération et ne manque jamais de rallier tous les suffrages.

Digitized by Google

Pour arracher cette sanction à une foule incohérente de 600 personnes, ils vont ménager toute une gradation savante de moyens de pression : signes de ralliement arborés par leurs partisans; attente prolongée de la communication par eux annoncée, en vue d'empêcher toute espèce de discussion, d'enlever par artifice, en fin de journée, un vote de lassitude et de surprise; mise en demeure plus ou moins couverte par la modération affectée du langage. C'est seulement après un nouvel échec qu'ils reviendront au moyen suprême, le déchaînement des fureurs de la populace surchauffée, la capitulation arrachée par la force. On retrouvera très fidèlement notées ces étapes de la marche du drame dans l'admirable récit de Lallemant, dont nous nous bornons à résumer les péripéties principales, celles qui éclairent d'un jour très vif le dessein politique que nous venons d'exposer. Nous laissons à l'auteur le soin de retracer tout ce qui est de caractère épisodique, les aventures et dangers personnels qu'il courut dans cette journée tragique.

Par une ardente après-midi de juillet, se presse, aux portes de l'Hôtel-de-Ville, une multitude de gens apostés qui obligent tous les députés entrants des Compagnies ou des quartiers à mettre à leur chapeau les brins de paille qu'ils portent eux-mêmes, signe de ralliement du parti de Condé. La plupart obéissent; quelques-uns refusent qui sont poursuivis et hués du nom de Mazarins. Il en résulte un premier émoi qui se propage jusque dans la salle des séances, où l'un de ceux-ci, Mangot-Villarceau, s'étonne qu'on élève des marques de sédition en un lieu où l'on vient délibérer en liberté des moyens de faire la paix. L'avocat Martin réplique que cette marque est celle des bons Français. Ceux qui la refusent sont des Mazarins; propos relevés assez fièrement par plusieurs des réfractaires : « C'est aux avis », ripostent-ils, « qu'on verra les bons serviteurs du roi. »

A la longue, tous s'installent et s'apaisent. Vers trois heures et demie, entre le corps de ville, gouverneur, prévôt, échevins, greffiers, procureur du roi, qui prennent place au bureau. Le gouverneur, maréchal de l'Hôpital, fait part du désir de Monsieur d'assister à la séance. Il y a d'ailleurs de bonnes nouvelles de la cour; les choses sont en voie d'accommodement.

Il est toujours malaisé d'imposer à plusieurs centaines de personnes assemblées l'immobilité et l'attente. Bientôt des voix s'élèvent pour remontrer l'heure qui s'avance : il serait fâcheux qu'on fût forcé de se séparer sans conclure. Des altercations se produisent quand, intermède opportun, un trompette du roi se présente, annoncé du dehors par une clameur formidable de la Grève : « Point de Mazarin; vivent le roi et les princes! »

Digitized by Google

Il apporte des lettres qui viennent à point confirmer les assurances du gouverneur. Le roi, tout en se plaignant de l'outrage fait à sa personne, des actes d'hostilité qui ont ravi la victoire à ses troupes, témoigne de dispositions conciliantes. Il veut croire que l'on a cédé à la force. Oublieux de l'injure, il promet toute bienveillance et protection : « C'est une mazarinade », crient les meneurs, « un piège à attraper des petits enfants! »

Cependant, quatre heures sont passées; la chaleur est excessive; l'assemblée s'énerve; la foule plus encore, dans la lumière aveuglante et l'air embrasé de la place.

Le gouverneur commence à s'inquiéter. Après un nouveau message, sans résultat, envoyé à Monsieur, vers quatre heures et demie, des voix de plus en plus nombreuses réclament la mise en délibération au moins des préliminaires, la lecture de l'arrêt de convocation du 1er juillet. Elle est accordée, et on relève, tout d'abord, dans le texte lu par le greffier, une variante assez notable. Il y est question d'aviser « à la sûreté de la ville et à *l'ordre* de la justice » au lieu de « et de la justice » tout court. On demande ensuite l'avis du procureur du roi.

Dans un long discours, le sr Pierre, qui cumule les fonctions d'avocat du roi et de procureur de Son Altesse Royale, réédite les doléances connues sur les troubles de l'État et la déconsidération de la justice, qui rappellent trop les mauvais jours de 1615 et 1616, sur le danger que fait courir aux bons bourgeois l'arrogance croissante de la populace qui se prévaut de son nombre. Passant ensuite aux causes trop certaines du mal : la mauvaise administration du ministre, qui a si fort avili l'autorité royale qu'à peine en reconnaît-on l'image, la colère de Dieu qui se venge du luxe de cette ville, il aborde les moyens à employer comme remèdes : il faut user des extraordinaires, puisque les ordinaires, prières, supplications, exhortations et autres n'y ont pas suffi; et, comme extraordinaires, il trouve tout juste à proposer la garde bourgeoise en personne, chaînes tendues, corps de garde, défenses d'attroupements...; pour conclure par la métaphore traditionnelle, faire représenter au roi, par une députation nombreuse, le péril du navire, la nécessité de l'alléger de ce qui lui nuit..., bref, des redites, de l'amplification.

L'impression générale est plutôt médiocre. La faction attendait autre chose. « Il faut », s'écrie-t-on, « aller plus avant, conclure à l'union et jonction des armes de la ville et des princes. Il n'y a plus à dissimuler ». (L'*Union* est le mot d'ordre du jour. Coulon l'a déjà lancé le 25 juin.)

Charton, Bitault, Martineau, tous ceux du complot applaudissent avec fureur, malgré les protestations des modérés contre ces cla-

Digitized by Google

meurs d'intimidation, pendant que l'orateur piqué au vif, esquivant assez adroitement ce piège de l'Union, se défend d'avoir ménagé le ministre : « Nul n'a pu se méprendre à son langage... »

Enfin, voici les princes, annoncés eux aussi par de grands cris de la Grève. Ces princes reçus avec le cérémonial d'usage, le silence fait, les portes fermées, même une première rumeur d'incendie des portes reconnue fausse, Monsieur, en quelques phrases adroites et circonspectes, insinue sa proposition : « Sachant qu'on est assemblé pour délibérer de la sûreté, il a tenu à venir, ayant à remercier la ville de l'aide donnée à ses troupes attaquées par Mazarin, au faubourg Saint-Antoine, et à demander d'avance même secours en pareille occurrence. Pour ce qui est de la sûreté de la ville et de la justice, il y fera, comme toujours, tout le possible. Mais le vrai moyen d'y pourvoir est de faire éloigner le cardinal, ce qui ne se peut sans l'Union et jonction de la ville et des princes. »

Condé, moins abondant orateur qu'écrivain, répète, en écho fidèle, à peu près mot pour mot.

Le maréchal de L'Hôpital, gouverneur de Paris, et le Prévôt, l'un après l'autre, remercient congrûment de l'honneur qui leur est fait, renouvellent, au nom de la ville, les protestations de zèle pour le service du roi, l'intérêt et le repos public. Mais, d'Union, pas un mot. L'assemblée elle-même reste muette ou dupe de ces phrases protocolaires, à moins qu'elle ne soit contenue par un vague sentiment de respect.

Surpris de cette froideur, mais sans rien laisser paraître de leurs impressions intimes, ni insister davantage, les deux princes et leur suite se retirent comme ils sont venus. Dès qu'ils sont hors, que le Gouverneur et le Prévôt, qui leur ont fait cortège, ont repris leurs places, le premier fait observer qu'il est bien tard et qu'il serait à propos de remettre au lendemain.

A ce moment même, comme au signal donné d'un coup de pistolet parti de la place, une décharge générale de 3 à 4,000 mousquets dans les fenêtres donnant sur la Grève jette la panique et la confusion sur tous les bancs. Alors se produit une scène d'affolement et de désordre qui remplit tout l'édifice et se prolonge jusqu'au plus épais des ténèbres de la nuit qu'éclairent l'incendie des portes, les lueurs de la fusillade semant la terreur et la mort.

Jusque dans ce dernier acte du drame se retrouvent les indices de la préméditation, d'une machination savamment ourdie. C'est d'abord le reflux d'une partie des assistants dans le grand et le petit bureau, où l'on entraîne gouverneur, prévôt et échevins. Là, devant Goulas, secrétaire des commandements de Monsieur, on leur fait signer une formule toute prête d'Union avec les princes pour l'éloignement du cardinal. Bien entendu, nul ne refuse; plusieurs des

Digitized by Google

présents signent avec eux, au nom de l'assemblée dispersée! On dresse plusieurs copies qu'on jette au peuple, attachées à des bâtons; on fait sonner la trompette du roi pour essayer de parlementer. Mais l'heure est passée de retenir la bête déchaînée, dont nombre de soldats, répandus dans les rangs, échauffent la fureur, exécutant des feux de salve qui révèlent des gens du métier.

Puis c'est l'épisode si curieux de Beaufort recherchant dans la nuit la personne du Prévôt, l'appelant de la Grève; son arrivée sous les combles de l'édifice où sont réunis les réfugiés qui ont répondu à son appel; le sauvetage opéré par Mademoiselle et La Boulaye, son chevalier servant, non sans avoir exigé, au préalable, la démission de l'infortuné magistrat, dont la charge est dévolue, par avance, au Père du peuple, Broussel.

C'est enfin le témoignage formel de l'auteur lui-même, Lallemant, partisan avéré de Condé jusqu'à cette heure, mais contraire aux moyens de violence, venu à l'assemblée par son ordre, contre ses appréhensions et répugnances personnelles, et laissé sans secours dans une aventure qu'il qualifie trop justement de piège et de trahison.

E. MAUGIS.

Led. jour de relevée (4 juillet), l'assemblée a esté tenue à l'Hôtel de ville sur les trois heures. A l'entrée dud. Hostel de ville estoient des gens qui obligeoient tous ceux qui passoient par la porte de prendre des brins de paille, disans que ceux qui n'en voudroient prendre estoient des Mazarins. La plus grande partye en prenoient... Pour moy (qui avois l'honneur d'estre de lad. assemblée, députté du quartier Saint-Martin en l'assemblée tenue le mercredy chez le s[r] Sanson, quartenier), je n'en voulu point prendre à cet abort.

Comme l'on fust en la salle préparée à cet effect, M. Mangot-Villarceau dit qu'il estoit estrange et extraordinaire que, s'assemblant pour veoir avec liberté les moyens de restablir le repos et la tranquilité publique, l'on fist et esleva-t-on des marques de sédition; que cela estoit extraordinaire et ne pouvoit se souffrir.

Le s[r] Martin, advocat, entre autres, se signala et dict que c'estoit la marque des bons François et que ceux qui n'en avoient point estoient Mazarins.

Ceux qui n'en avoient point se sentans picqués soustinrent le contraire et fust dict que la paille n'y faisoit rien et que l'on cognoistroit par les advis ceux qui seroient serviteurs du roy et affectionnés au bien public.

Cela s'appaisa et, sur les trois heures et demye, M. le mareschal de l'Hospital, gouverneur de Paris, M. Le Fèvre, prévost des marchands[1],

1. Antoine Lefèvre ou Lefebvre, conseiller des Enquêtes; honoraire, 22 avril

Digitized by Google

et les eschevins, greffiers et procureur du roy de la ville prirent place. Chacun ayant fait silence, M. le Gouverneur dict que M. le duc d'Orléans luy avoit dict ce matin qu'il souhaittoit estre à l'assemblée et que c'estoit la cause du retardement; qu'il avoit receu nouvelles de la cour que les choses estoient en bon estat et que l'on pouvoit espérer un accommodement.

L'on dict qu'il seroit fâcheux de sortir sans conclure, ce quy arriveroit sy l'on commençoit sy tard.

Comme l'on estoit sur les altercations, l'on vint donner advis qu'il y avoit un trompette du roy quy demandoit à parler à M. le Gouverneur et à M. le Prévost des marchands et eschevins pour leur présenter des lettres de la part du roy. Et de faict, l'on entendit un grand bruit en la dite place de Grève, quantité de voix s'estant eslevées qui cryoient : Point de Mazarin, vive le Roy et les Princes.

Led. trompette est entré dans la salle ayant une casaque des couleurs du roy et sa trompette. Il a présenté ses lettres [à] M. le Gouverneur qui les a données à M. le Prévost des marchands. Led. trompette retiré, l'on a faict ouverture du pacquet et lecture des lettres dont la suscription estoit : A MM. le Prévost des marchands et eschevins de nostre bonne ville de Paris et bons bourgeois y assemblés. Il y avoit une lettre de M. Duplessis-Guénégaud. Le sommaire de la lettre du roy estoit qu'encores que le roy eust tout subiect de se plaindre de ce que l'on avoit donné retraitte à ses ennemis, lors qu'il les poursuivoit à main armée et qu'il les eust défaict absolument et sans resource, l'on leur avoit donné passage et par ce moyen soustraict de sa justice; que cela a faict grand tort à la ville. Car lesd. trouppes ayant esté défaictes, Paris eust esté libre et le roy eust assurément retiré ses trouppes sur les frontières pour s'opposer à ses ennemis; et que ce qui le picquoit le plus estoit que, quoyque le roy fust présent, sur le haut de Charonne, avec un gros de cavallerie, l'on avoit eu la hardiesse et l'insolence de tirer du canon de la Bastille (dont le fils de M. de Bruxelle[1], conseiller en la Grande Chambre, est gouverneur); que, quoyque ces choses soient sans exemple, il veut croire que c'est la violence et la puissance absolue de ceux qui sont ses principaux ennemis qui en ont ainsy faict user, sans que les officiers de la ville ny les bons bourgeois y ayent contribué aucune chose. C'est pourquoy il oublie l'injure et promet toute protection à la ville, mesme pour faire venir le pain et provision nécessaire.

Après la lecture desd. lettres, aucuns ont dict que c'estoit une mazarinade, que l'on avoit desjà veu de ces sortes de lettres et que l'on s'en mocquoit; que l'on promettoit du pain pour amuser les petits enfans.

1664; conseiller d'État. Retz, t. III, p. 64, se vante de l'avoir choisi de sa main avec l'agrément de Mazarin.

1. Il s'agit du fameux Broussel, le Père du peuple, héros des journées des 26 et 27 août 1648, et de son fils, Broussel de La Louvière, fait par la Fronde gouverneur de la Bastille, le 14 janvier 1649, après que le roi et la cour furent sortis de Paris dans la nuit du 5 au 6.

Digitized by Google

Ensuitte, Messieurs voyans que l'on ne travailloit point et qu'il estoit plus de quatre heures, outre que la chaleur estoit excessive, l'on proposa de commancer la délibération et la lecture de l'arrest de la cour, en vertu duquel l'assemblée se faisoit. M. le mareschal de l'Hospital dict que M. le duc d'Orléans luy avoit dict qu'il désiroit venir à lad. assemblée. L'on luy dict qu'il se faisoit tard et que, le peuple estant dans la chaleur, il y auroit à craindre sy l'on sortoit sans conclusions. Cela fust cause que l'on envoya devers Son A. R. pour sçavoir positivement s'il viendroit ou non.

Demye heure après environ, sur les quatre heures et demye, je commençay à dire qu'il se faisoit bien tard, que Messieurs s'impatientoient et qu'il estoit grand temps de commancer; que l'on pouvoit tousjours faire lecture de l'arrest et commancer la délibération; que M. Goulas, l'un des secrétaires des commandemens de Son A. R., estoit présent, quy n'assuroit pas que M. le duc d'Orléans voulut venir, et quand bien mesme il viendroit, il falloit tousjours commancer.

Tout le monde agréa lad. proposition et l'on donna coppie collationnée de l'arrest du Parlement quy portoit entre autres : que le prévost des marchands et eschevins seroient invités de s'assembler pour adviser à la seureté de la ville et ordres de la justice. Cest arrest ne se trouvast conforme à ce quy avoit esté résolu au Parlement, estant certain qu'au lieu de mettre ordre à la justice, il y devoit avoir à la seureté de la ville et de la justice. Et en mesme temps l'on a dict qu'il falloit veoir ce quy estoit à faire et entendre le procureur du roy.

Le sr Pierre, advocat du roy en lad. ville et procureur de Son A. R., fist un grand discours pour monstrer que les désordres qu'apportent les guerres civilles sont extrêmes. Rapporta tout ce quy s'estoit passé en 1615 et 1616 : comme en ces temps l'auctorité de la justice estoit viollée et les magistrats peu considérés; que c'est ce que nous voyons aujourd'huy et que, feuilletans les registres, ils n'ont point veu de voyes et de moyens qui ayent esté pris en ces temps pour restablir l'auctorité qu'ils n'ayent pareillement praticqué, et tout cela sans succès. Que les bons bourgeois se doivent réunir et empêcher par toutes voyes que la mesme populace ne se prévale du nombre et ne les maistrise avec arrogance. Que, quand lesd. bons bourgeois voudront considérer que la conservation de leurs fortunes et de leurs biens dépend absolument des magistrats, ils feront tous leurs efforts pour la conservation de la justice quy est leur souverain bien et le port assuré de leur fortune. En la seconde partye de son discours, il remonstra que les maux dont la France et cette grande ville estoient affligées estoient venus à tels excès que les remèdes ordinaires et accoustumés n'y pouvoient plus rien, il falloit tascher de veoir sy les extraordinaires y pouroient quelque chose de plus; qu'il falloit advouer ingénument que l'auctorité royale est fort avillie, que ceux qui ont gouverné les affaires les ont tellement brouillées et boulversées qu'il est fort difficille d'y remédyer; que la cause de tous ces maux est la mauvaise administra-

Digitized by Google

tion du ministre quy a sy advant engagé l'auctorité royalle qu'à peine en cognoist-on l'image, les peuples se voulant faire justice à eux-mesme; qu'il croyoit, pour remédier à ce, qu'il falloit aller à celuy quy après Dieu peut donner secours à nos misères. Que les prières publicques ont esté faictes avec grande solemnité; les curés mesmes ont esté invités d'exhorter les peuples à se renger à leur devoir. La plupart l'ont faict et tout cela sans fruict, ce quy faict croire que Dieu n'est encores appaisé et que nos péchés et le luxe insupportable de la ville ont irrité sa bonté quy se vange par la guerre, par la famine et par la peste quy sont les fléaux les plus grands dont il afflige son peuple. Enfin, sa conclusion fust à l'esgard de la sûreté ordinaire que, lors que l'on feroit garde bourgeoise au Palais, que les bons bourgeois iront en personne, que les chaisnes seront tendues, des sentinelles et corps de garde posés à toutes les advenues, afin d'empêcher la canaille de s'attroupper et de s'approcher; que pour le surplus, affin de trouver la fin de tous les désordres, que l'on depputeroit devers le roy en grand nombre, de tous les corps et communautés quy composent la ville, affin de luy représenter puissamment que le navire est en péril et qu'il est du devoir et de la bonne conduitte du pilotte de descharger le navire de ce quy luy nuit, lorsque la tempeste est grande et qu'elle menasse ruyne; que c'est le moyen de pacifier toutes choses et donner le calme à l'Estat, restablir l'auctorité des magistrats et donner la seureté nécessaire à la ville et à la justice telle que l'on la demande.

Il n'eust pas plus tôt achevé que l'on dict que ces conclusions-là n'estoient pas bien prises, comme il falloit; qu'un procureur de la ville capitalle du royaume devoit aller plus avant, qu'il falloit conclure à l'union et la jonction des armes de la ville avec Messieurs les princes; qu'il ne falloit plus dissimuler et que cela estoit absolument nécessaire.

Cela fust appuyé fortement et avec emportement par MM. Charton[1], Bitaut[2], Martineau[3], Gilbert[4], tous du corps du Parlement, et d'autres

1. Louis Charton, président en la 1re chambre des Requêtes du Palais du 11 mars 1641, frondeur notoire et quelque peu extravagant, un des héros de la journée fameuse du 11 décembre 1649, mort doyen en 1684.

2. François II Bitault, conseiller des Enquêtes du 20 mars 1623, une des têtes chaudes du Parlement; destitué par déclaration de février 1641, rappelé par Anne d'Autriche en 1643 et de nouveau un des dix conseillers exceptés de l'amnistie et exilés par Louis XIV à sa rentrée dans Paris le 21 octobre 1652. Fait prisonnier au cours d'une mission de la Fronde à Pont-sur-Yonne par le maréchal d'Hocquincourt et l'armée de Mazarin le 6 janvier 1652, il avait été traîné comme captif jusqu'à Poitiers, puis relâché après quelques tribulations où il eut plus de peur que de mal.

3. Pierre Martineau, conseiller des Requêtes du Palais des 31 janvier 1642, 17 mars 1643, autre frondeur notoire, exilé avec Bitault en 1652, neveu de Payen-Deslandes, le grand meneur de la faction de Condé, mort en janvier 1669.

4. Pierre Gilbert des Voisins, conseiller des Enquêtes du 7 juillet 1623; honoraire, 28 avril 1668. Ne joua dans ces événements qu'un rôle assez effacé.

Digitized by Google

bourgeois et officiers mandés, qui tous tesmoignoient zèle et chaleur pour ladicte proposition.

Je pris la parolle et dicts (dans le tumulte) que nous estions assemblés pour dire nos advis en liberté, qu'il estoit inouy que l'on eust prescript aux gens du roy de quelle façon ils prendroient leurs conclusions, ayant liberté de dire ce qu'ils croyent estre du bien de l'Estat et du publicq, que chacun, dans son opinion et dans son rang, agréroit et improuveroit les conclusions, mais de le forcer d'en prendre d'autres que celles qu'il a creu devoir prendre, cela estoit inouy et non encore praticqué.

Led. procureur du roy prist la parolle et dict qu'il s'estoit assés expliqué, qu'il est vray qu'il n'a pas nommé le cardinal Mazarin. Mais quy est-ce de l'assemblée quy en conscience puisse douter que c'est de luy qu'il a entendu parler, lors qu'il a dict que tous les maux dont la France et la ville sont affligés viennent de la mauvaise administration de celuy quy avoit gouverné; lors qu'il avoit dict qu'il falloit aller trouver le roy et luy remonstrer que le navire de Paris estoit en péril, qu'il falloit en ce rencontre inviter les bons pilotes, quy, quand ils voyent une grande orage et une grande tempeste se lever, ils jettent hors du navire et du vaisseau ce quy est de plus chargeant? Peut-il tomber soubz le sens qu'il n'ayt pas voulu entendre parler du cardinal Mazarin? Ce nom ne luy faict point de peur. Il a assés nettement dict ses sentimens dans touttes les rencontres d'affaires quy se sont présentés et ayant l'honneur d'estre ce qu'il est à M. le duc d'Orléans, quy a cest advantage de l'avoir esloigné desjà une fois et quy aura encores le mesme advantage pour une seconde fois, peut-il tomber soubz le sens d'aucun qu'il n'ose nommer ce nom fatal? Il le répète donc et déclare son sentiment estre de demander au roy par tous les députtés l'eslognement du cardinal Mazarin comme le remède seul et unicq à tous les maux dont la France est accueillie[1].

Comme il achevoit, l'on est venu advertir que M. le duc d'Orléans et M. le Prince venoient, et de faict l'on a entendu un grand bruict dans la place de Grève, chacun criant : Vive le Roy et les Princes, point de Mazarin.

Ces Messieurs le gouverneur, prévost des marchands et eschevins se sont à l'instant levés pour aller au-devant et les recevoir au bas de l'escailler. Ce qu'ils ont faict et tost après sont rentrés avec eux, M. le duc d'Orléans et M. le prince de Condé, M. le duc de Beaufort et tous les gentilshommes de leur suitte, ayans tous de la paille à leurs chappeaux.

L'on vint dire que le feu avoit esté mis à l'Hostel de ville et qu'il y falloit donner ordre. Cela ne fust pas trouvé veritable. Enfin, après que l'on eust faict faire silence et que les portes de la salle eussent esté fermées, M. le duc d'Orléans dict qu'ayant sceu que l'on faisoit

1. Il faut sans doute lire : *assaillie*.

Digitized by Google

une assemblée extraordinaire à la ville pour sa sûreté et celle de la justice, il avoit esté bien aise d'y venir pour tesmoigner à la compagnie ses recognoissances au subject de la retraitte que la ville accordast au dernier jour à ses trouppes que le cardinal Mazarin avoit faict attaquer dans le faubourg Saint-Anthoine. Mais comme il se peut faire que l'on veuille possible recommancer et que le cardinal Mazarin ne songe qu'à diminuer ses forces, il a à demander que, sy cela arrivoit, que l'on luy accorde la mesme chose sans difficulté; que, pour ce quy regarde la sûreté de la ville et de la justice, il y contribuera tousjours tout ce quy sera en son pouvoir; mais que le véritable moyen d'avoir la sûreté pour la ville et pour la justice, c'est d'avoir promptement l'esloignement du cardinal, ce quy ne se peut faire sans la jonction et l'unyon de la ville.

M. le Prince ensuitte prist la parolle et dict en sommaire la mesme chose et qu'il contribueroit tousjours et de sa vie, de ses forces et de ses amis pour l'esloignement du cardinal Mazarin, seul cause de tous les maux.

M. le mareschal de l'Hospital, gouverneur de Paris, remercia ces Messieurs de l'honneur qu'ils faisoient à la ville, laquelle tesmoigneroit tousjours son zèle et pour le service du roy et pour l'intérest et repos publicq. M. le Prévost des marchands dict la mesme chose en différends termes.

Ensuitte de quoy, M. le duc d'Orléans, M. le Prince, M. le duc de Beaufort et tous ceux de leurs suittes qui estoient en grand nombre se retirèrent. M. le Gouverneur de Paris, M. le Prévost des marchands et eschevins les accompagnèrent.

Comme ils furent de retour et pris leurs places, mond. sr le Gouverneur de Paris dict qu'il estoit bien tard et qu'il seroit à propos de remettre au lendemain.

Il n'eust pas plus tôt achevé que l'on entendit tirer un coup de pistolet et en mesme temps il se fist une descharge de trois ou quatre mil coups de mousquets dans les fenestres, respondantes sur la Grève, de la salle où l'assemblée se tenoit, en sorte que, les bans estant placés en amphithéâtre, il y avoit des personnes assises aussy hautes que le haut des fenestres. En mesme temps, chacun quitte son rang et se range où il peut; les uns se fourrent soubs des bans, les autres gagnèrent en se traisnans à platte terre contre les entre-deux des fenestres, chacun criant miséricorde et trahison. Les coups cependant se redoubloient, et la peur et la crainte augmentoient pareillement. Enfin, chacun se glissant contre terre, l'on se retira de cette salle où le péril et le danger estoit inévitable. Il y eust un homme appartenant à M. le mareschal de l'Hospital quy fust blessé, quy fust exposé sur le palier de l'escailler. Il y avoit bien six cens personnes de condition dans cette assemblée. Tout cela se rangeast partye dans les salles et chambres de l'Hostel de ville, les uns gagnans les greniers, d'autres se fourans dans les caves, estant impossible de sortir par les portes

Digitized by Google

où l'on avoit mis le feu, mesmes aux portes secrètes qui abouttissent vers Saint-Jean et le Saint-Esprit. L'on advisa pour ne rien oublier de ce qui pouvoit appaiser la sédition, qui, par touttes les circonstances cy-dessus descrittes, parroissoit suscitée. L'on s'assembla dans le gros et petit bureau, et là, en présence de M. Goulas, secrétaire des commandemens de Son A. R., l'on proposa au gouverneur, prévost des marchands et eschevins de signer l'union avec les princes pour l'esloignement du cardinal Mazarin. Ces Messieurs, dans l'estat où l'on se trouvoit, n'en firent point de difficulté, et pour monstrer que cela se faisoit du consentement de ceux quy estoient dans l'assemblée (quoyque dissipée, comme il est dict cy-dessus), plusieurs de ceux qui se trouverrent là la signèrent. L'on en fict faire plusieurs coppies; l'on mist au bout d'un baston des mouchoirs; l'on fist sonner la trompette du roy pour tascher à parlementer. Mais, au lieu d'une response raisonnable, l'on tira plusieurs coups de mousquets, la dernière rage estant dans lad. place et par tous les environs. L'on disoit qu'il falloit faire périr tous ceux qui estoient en lad. assemblée, que c'estoient des Mazarins, qu'il les falloit tuer ou brusler. Enfin, voyant le feu horriblement allumé à la grande porte, l'on advisa de faire une barricadde au-dessus du degré à l'arcadde du pallier de la cour, laquelle l'on borda de mousquetaires qui estoient les gardes de M. le mareschal de l'Hospital et les archers de la ville. Mais, ce quy n'est pas concevable, il n'y avoit ny armes ny poudres à la ville. Chacun voyant l'horreur de la mort despeinte partout, le jour manquant et la flamme passant de tous les costés, l'on cherchast où se cacher pour veoir sy en reculant l'on pouroit se garantir dans la nuit. Plusieurs songèrent à leurs consciences; les curés et gens d'esglise qui se trouvèrent là ne manquerrent pas d'exercice. S'il falloit descrire les advantures de tous les particuliers et de quelle façon sept à huit cens personnes se sont sauvez de ce péril presque inévitable, il faudroit des volumes entiers[1], puisqu'il faudroit descrire six à sept cens histoires. Ceux qui sortirent trop tost, se confians en leurs bonnes fortunes, receurent de très mauvais traittemens : entre lesquels furent tués et massacrés dans la place par des gens acharnés et endiablés, qui ne se gagnoient ny par promesses ny par argent, M. Le Gras, maître des requestes, qui mourut de sept blessures mortelles le lendemain, ayant esté porté ès environs de lad. place de Grève; M. Ferrand[2], conseiller en la cour, fils de M. Ferrand, conseiller en la Grande Chambre, tué sur la place dans la Grève; M. Miron, maître des comptes, porté chez luy tout percé de coups, mourut à deux heures après minuit. Tant y a que de six cens personnes quy estoient dans led. Hostel de ville, il n'y en eust pas un quy ne ressentit l'effroy de la mort la plus horrible et la plus espouventable quy se puisse imaginer.

1. Ms. : *entières*.

2. Pierre Ferrand, conseiller des Enquêtes du 12 décembre 1642, fils du conseiller Michel Ferrand de la Grand'Chambre.

Digitized by Google

Pour moy particulier, comme je suis redevable à Dieu de ce qu'il me sauvast du péril que je couru, et dans led. Hostel de ville et dans la place de Grève, en sortant, j'ay voulu mettre les particularités et circonstances quy me regardent, comme un monument public de la bonté et de la miséricorde de Dieu en mon endroict, dont je prie tous ceux ès mains desquels tomberont cy-après ces escrits, de le remercier, comme ayant esté sauvé du plus grand danger que l'on puisse courir pendant la vie.

Après avoir travaillé autant que le jugement d'un homme peut porter pour adviser aux moyens d'appaiser cette beste farouche, le peuple excité et animé contre tous ceux quy s'estoient trouvés à lad. assemblée, et voyant que rien ne les pouvoit destourner que la nuict et le temps, je me résolus (Dieu m'en ayant donné la pensée) d'aller chercher quelque lieu propre à me cacher pour attendre avec moins de péril sy le temps et la nuict me garantiroient. Montant l'escailler et la nuict estant fort advancée, je demanday s'il n'y avoit personne quy me peut prester une espée pour mourir du moins en me deffendant. Un garde ou archer de ville m'en donnast une et je fis eschange de ma robe avec lad. espée. Comme je passois, ayant cette espée à la main, j'eu à rencontre un garçon assez bien faict quy me dict qu'il vouloit mourir avec moy et qu'il avoit une petitte chambre en haut d'un escailler desrobé quy estoit fort propre pour esviter le danger et le péril que l'on pouroit encourir demeurant allant et venant dans led. Hostel de ville; que lad. chambre appartenoit à un de ses amis quy estoit maître d'hostel de la ville. Ce garçon me dict s'appeller Merlet, fils de M. Merlet, médecin. Je m'abandonnay à sa conduitte et passasmes le long d'une petitte gallerie qui vast au petit bureau et de là sur un petit escailler, au bas duquel il y avoit une porte quy respond à la rue vers le portail Saint-Jean, du costé de l'arcade de la Grève. Estant monté en cette chambre, j'y trouve deux bourgeois, la maistresse du logis et sa fille et led. sr Merlet, tout cela fort esploré. D'abord, ayant une soif excessive, je leur demanday de l'eaue pour me rafraischir. L'on me donna le reste d'un pot où il n'y en avoit qu'une goutte quy ne laissa pas de me faire grand bien. Ensuitte, je taschay d'assurer cette petitte compagnie, les excitay à prier et invocquer Dieu. Comme nous estions en cet estat, survint M. Le Fèvre, conseiller et prévost des marchands, et tost après M. Le Fèvre, maître des comptes, son frère, et nous encourageasmes tous à bien faire ensemblement. Après les prières faictes, led. sr Merlet et moy fusmes visitter les dehors de cette petitte chambre, affin de veoir par où l'on pouroit venir à nous. La porte qui estoit au bas du petit escailler respondante à la rue estoit en feu. Cela ne nous effraya pas, d'autant que tout l'escailler estoit de pierre de taille et qu'il y avoit encores deux portes sur lad. montée, que l'on pouvoit fermer avant que venir à lad. petite chambre; ce que nous fismes et les barricadasmes du mieux que nous pusmes. Ce quy est remarquable, ce fust une fontaine

Digitized by Google

d'eaue vive que nous trouvasmes, laquelle me sauvast la vie dans la chaleur excessive où j'estois. De laquelle eaue ayant beu, nous en fismes porter en la chambre où nous nous estions réfugiés. Après avoir barricadé les portes du costé d'en bas, il fust question d'aller à celles du costé de la ville. Comme nous estions à celle qui vast à une gallerie quy aboutist au petit bureau, j'entendis un grand bruict. C'estoit de ces gens appostés et séditieux qui avoient escalladé par les fenestres dud. Hostel de ville et estoient l'espée à la main dans les salles et chambres dud. Hostel de ville. Nous nous approchasmes de lad. porte et la fermasmes de force; après quoy, nous nous retirasmes dans le petit bureau et barricadasmes fortement lad. porte et celle quy rendoit sur le petit escailler. Cela faict, nous retournasmes dans la petitte chambre où nous assurasmes ces Messieurs que nous estions autant bien que l'on pouvoit estre dans un désastre et malheur extrême. Nous estions résolus à passer là la nuict, espérans qu'enfin cette fureur se ralantiroit et le feu s'appaiseroit, n'ayant plus d'aliment. Sur les unze heures du soir, l'on entendit force voix crians : Vive le Roy, vive Beaufort. Cela nous donna à cognoistre que M. le duc de Beaufort estoit dans la place de Grève et petit à petit le grand bruit s'appaisa et le feu pareillement et la fumée par conséquent. Le sr Brigallier, conseiller en la cour des aydes, estoit proche de lad. chambre dans un retraict où il s'estoit réfugié, tant l'effroy estoit grand. Il vint à nostre chambre, mais la senteur mauvaise qu'il avoit contracté du lieu où il avoit esté nous obligea à le prier de se retirer, tant cette senteur estoit incommode et insupportable dans la chaleur qu'il faisoit, ce qu'il fist. Enfin, après minuict sonné, l'on entendit une voix du costé de Saint-Jean qui appelloit M. Le Feubvre par deux ou trois fois. M. le Prévost des marchands crust d'abord que s'estoit quelqu'un de ses domestiques quy le cherchoit et disoit mesme le cognoistre à la parolle. Néantmoins, cela fust justiffié au contraire, estant un homme quy venoit de la part de M. le duc de Beaufort pour sçavoir sy le prévost des marchands estoit aud. lieu. Et de faict, l'ayant ainsy déclaré, on donna entrée aud. sr Duc quy vint accompagné d'un gentilhomme et d'un page tenant un flambeau.

Voyant une occasion sy belle s'offrir, je conjuray M. le duc de Beaufort d'avoir soin de moy et de me protéger de cette violence. Il me le promist et l'effectuast de bonne grâce; car, après quelque entretien tenu en lad. chambre entre luy, M. le Prévost des marchands et moy, touchant ce désordre et cette persécution sans exemple qu'il désadvoua et abhora, il proposa de me reconduire le premier et, après qu'il auroit recognu qu'il n'y auroit plus de danger, il reviendroit reconduire M. le Prévost des marchands.

Le sr La Boulaye vint recognoistre le sr Prévost des marchands et se retira à l'instant, vraisemblablement pour en aller donner advis au palais d'Orléans. Ce qu'en écoustant nous sortimes de la petite chambre, M. le duc de Beaufort ayant devant luy un gentilhomme et un page quy portoit un flambeau. Le sr Merlet quy m'avoit indiqué la

Digitized by Google

chambre où j'avois esté vint avec nous. Nous passasmes, par le grand escailler, dans la cour et par la barricade qu'il failloit franchir et descendismes tous ensemble en la Grève par la grande porte.

D'abord, mon valet de chambre nommé Bertélemy se présenta et m'embrassa de joye, avec assés d'effroy, disant : Ha ! mon bon maistre ! Cela estonna ceux quy restoient encores en lad. place qui vinrent à nous, disans : Voicy encore un Mazarin que l'on veut sauver.

M. de Beaufort appaisa ces sortes de gens-là quy me parurent de toutes sortes de conditions, armés d'espées, pistolets et fusils. Ensuitte, je fus accompagné jusques à la première chesne par M. le duc de Beaufort quy me donna son page, un gentilhomme et le s^r Chappellain, intendant de M. de Vendosme, qui me conduisirent au logis d'un chandellier quy fait le coing de la rue de la Coustellerie venant de la rue de la Vannerie, où ces Messieurs me quittèrent, me disans que j'eusse à demeurer là jusques à ce que M. le duc de Beaufort m'envoya de ses nouvelles. Il se trouva par bonheur que ce chandellier estoit celuy quy nous fournissoit de chandelles, de sorte que je fus très bien acceuilly.

D'abord, je me mis à genoux, rendant grâce à Dieu de m'avoir deslivré d'un sy grand danger. J'envoiay à l'instant advertir chez moy que, grâces à Dieu, j'estois en une maison de seureté, afin de donner le repos et la tranquillité dans ma famille quy estoit dans les dernières esmeutes et appréhensions. L'on me dict ensuitte qu'il y avoit un conseiller, nommé Martineau, quy estoit là proche, que M. le duc de Beaufort y avoit conduict. Je luy envoiay dire que, s'il vouloit venir avec moy, j'avois bon vin et bonne bierre pour nous rafraîchir ou, s'il estoit mieux, j'irois le trouver. Il eust la bonté d'y venir, et ensuitte nous fusmes ensemble à nous entretenir jusqu'après de quatre heures au lendemain vendredy cinquième que le s^r Chapellain nous vint requérir avec une escorte de dix ou douze gardes bourgeoises quy nous conduisit au logis.

Il est à propos que je couche icy, ce quy arriva à M. Lefèvre, prévost des marchands, ayant esté avec luy en la chambre du maître d'hostel, comme il est dict cy-dessus, jusques à l'arrivée de M. le duc de Beaufort. Sur les deux heures de nuict, Madamoiselle d'Orléans, accompagnée du s^r de La Boullaye, fust en l'Hostel de ville et furent trouver M. le Prévost des marchands quy estoit en lad. chambre, attendant M. le duc de Beaufort quy y survint, ainsy que j'ay appris depuis. Et là l'on luy demanda sa démission, ce qu'il accorda volontiers, et ensuitte fust mis en seureté en sa maison.

Voilà l'estat desplorable de cette journée quy seignera[1] à tout jamais contre ceux quy en ont esté les autheurs et ceux qui l'ont exécutté. Pour moy, cela m'apprendra, et à tous ceux qui liront cy-après ces escrits, qu'il est bien véritable qu'il ne faut pas trop se fier aux princes *in quibus non est salus*. Il y avoit cela de particulier à mon esgard

1. Ce mot signifie : qui signera, témoignera.

Digitized by Google

que, quoyque depuis et avant l'emprisonnement de M. le Prince, je luy eusse donné mes inclinations et servy dans les occasions les plus fâcheuses, autant qu'un homme de bien le peut faire, tant au Parlement qu'ailleurs, je demeuray néantmoins sans secours de sa part, quoyqu'il ne peut ignorer que je n'(m')y fusse engagé, ayant eu ordre de sa part d'y aller, contre la pensée que j'avois eue et que je luy avois communiquée, le jour précédent, de n'y point aller, sur ce que le sentiment dans lequel je luy déclaray estre, pour prendre advis, ne s'accordoit point à ses pensées. De sorte que, s'il sçavoit ce qui devoit arriver, comme toutes les apparences y sont, c'est la dernière infidélité. Pour ma consolation et celle de ma famille, je me veux persuader le contraire.

Il est constant qu'il y avoit des gens de guerre meslés en grand nombre, quy estoient venus par basteaux et s'estoient pour la plus grande partie logés dans les maisons vis-à-vis des fenestres de l'Hostel de ville d'où l'on tira plusieurs cousts qui portoient de part en part, ce quy ne se pouvoit faire sy les coups eussent esté tirés de bas en haut; outre que les descharges estoient sy promptes et tout d'un temps que cela sentoit plus les gens de guerre habitués à ces sortes d'exercice que non pas des canailles et bourgeois non aguerris ny expérimentés à faire ces salves, outre qu'il y a eu plusieurs personnes de condition reconduites par des soldats du régiment de Languedoc qui leur ont recogneus que l'on les avoit faict venir : et entre autres M. le président Larcher[1] à quy ils ont recognu la plus part des choses susdites. Dieu veuille pardonner ce crime horrible! Je le dois soushaitter comme chrestien. Mais il est à craindre que la justice de Dieu irritée n'en tire une vengeance quelque jour et ne face sentir sa main s'appesantir sur les testes criminelles!

(Bibl. de l'Université, ms. 70, fol. 105 v°.)

LE BICENTENAIRE DE LA MORT DE CHARLES XII.

Par beaucoup de Suédois Charles XII est aujourd'hui considéré, plus encore peut-être que Gustave-Adolphe, comme leur héros national. Aussi le bicentenaire de sa mort a-t-il été l'occasion de publications importantes. La section historique de l'État-Major a étudié chacune de ses batailles, cherchant à caractériser sa tactique et à montrer qu'elle doit occuper une place d'honneur dans l'histoire

1. Michel Larcher, ex-conseiller des Enquêtes du 5 janvier 1618; maître des Requêtes, 4 décembre 1623; président en chambre des Comptes, 13 mai 1642, par résignation d'Antoine Coussault; mort juillet 1653.

Digitized by Google

militaire[1]. Sa mort mystérieuse a fait d'autre part l'objet d'une minutieuse enquête, pour laquelle on a procédé à une nouvelle exhumation de son corps[2]. Enfin un groupe de spécialistes vient d'exposer, sous la direction de S. E. Bring, l'état actuel de nos connaissances sur son règne[3]. La plupart des travaux, dont nous pouvons ainsi découvrir un aperçu d'ensemble, ne sont pas connus en France, où l'on en est encore resté, sinon aux jugements de Voltaire, du moins à ceux des historiens suédois du XIXe siècle, qui ne s'en éloignaient guère[4]. Cependant, depuis 1900, les recherches d'une « nouvelle école » d'historiens ont abouti, tant sur les principaux événements du règne que sur le caractère du roi, à des conclusions entièrement différentes.

L'initiateur de ces études n'était point un Suédois, mais un Livonien de race allemande, Schirren, qui, exilé de Russie, s'en vint professer à l'Université de Kiel de 1874 à 1910. On ne lui doit aucun ouvrage original. Il se borna à publier des comptes-rendus critiques d'autres ouvrages, tels que ceux de Brückner et de Carlson; ces quelques pages, réunies en volume après sa mort[5], suffisaient pourtant à indiquer qu'il fallait reprendre l'étude de Charles XII, qu'il ne fallait pas se contenter d'écrire sa biographie, mais replacer sa personnalité dans l'ensemble des événements de la « guerre du Nord ».

C'est le « Charles XII » du professeur d'Upsal H. Hjärne, qui, en 1902, vint donner l'impulsion aux recherches nouvelles[6]. Ce livre, racontant les débuts de la guerre et le rôle du roi en Pologne, s'arrêtait, il est vrai, en 1703; Hjärne, beaucoup plus enclin à suggérer des aperçus nouveaux qu'à s'astreindre lui-même à de longs dépouillements, ne l'a pas continué. Mais après lui un groupe d'historiens, dont la plupart ont été ses élèves, s'est mis au travail. On

1. *Karl XII pa slagfältet, skildring av Karolinsk Taktik*, 3 vol. in-4°, 1918-1919. — Le premier volume retrace l'évolution de la tactique depuis Marathon par une série d'exemples. Le deuxième étudie les batailles du règne jusqu'à Lesnaja. Le troisième commence à Holowzyn.

2. *Konung Karl XII : s Banesar. 1917 Ars Undersökning*, 1 vol. in-4°, 1918, avec 34 pl. hors texte. Enquête médicale sur la blessure du roi.

3. *Karl XII till 200-ars dagar av hans död*, utgiven av S. E. Bring, 1 vol. in-8°, 1918.

4. Fryxell, *Berättelser ur svenska historien*, nouvelle édition, 1902-1903, t. XXI-XXIX. — F. F. Carlson, *Sveriges historia under Konungarna af Pfalziska Huset*, t. VII, 1883. Consultez A. Geffroy, *le Charles XII de Voltaire et le Charles XII de l'histoire. Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1869.

5. Schirren, *Zur Geschichte des Nordischen Krieges*, 1 vol. in-8°. Kiel, 1913. — Schirren avait procédé à des dépouillements d'archives considérables. Ses papiers sont aux archives de Riga. Consultez le *Karolinska Förbundet Arsbock*, 1910, qui en donne un inventaire sommaire.

6. H. Hjärne, *Karl XII*, 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

a débrouillé la crise politique si complexe que l'arrivée du roi de Suède a provoquée en Pologne et en Allemagne. Pour exposer sa marche en Russie, on a étudié l'état des voies de communication à son époque. Son séjour en Turquie a provoqué des recherches dans tous les pays alors en relations diplomatiques avec la Porte. On a publié un grand nombre de journaux et de carnets de campagne de ses compagnons[1]. Enfin, une association caroline (Karolinska Förbund) fait paraître, depuis 1910, un recueil annuel[2]. Voilà l'ensemble de travaux dont le volume de S. E. Bring nous donne aujourd'hui la synthèse.

Après Hjärne, G. CARLQUIST[3] nous raconte la jeunesse et l'avènement de Charles. L'enfant qu'il nous montre est bien différent du héros voltairien, non point un rêveur ni un imaginatif, mais déjà un calculateur et un logicien. Il reçoit une instruction sérieuse dans les questions militaires, où il faut admettre que le futur stratège était loin d'être un ignorant. La crise par laquelle le conseil de régence lui abandonne le pouvoir n'a point été un coup de surprise, mais le résultat de manœuvres des nobles qui, mécontents de la « réduction » opérée par Charles XI, espéraient que son fils l'abolirait.

L'histoire de la première partie du règne jusqu'au traité d'Altranstadt (1706), commencée par Hjärne, a été continuée par N. HERLITZ. Celui-ci, dans le recueil de S. E. Bring, a repris, pour ce qui concerne la politique du roi, l'ensemble du sujet, tandis que H. E. UDDGREN y exposait les événements militaires[4]. La guerre du Nord n'a point été voulue par Charles. Elle lui a été imposée par la formation, puis l'agression d'une coalition menaçante. Dans celle-ci, le tsar, à l'origine, ne joue qu'un rôle de comparse. Les promoteurs en sont les rois de Pologne et de Danemark. Le premier veut reprendre la Scanie. Il s'inquiète surtout de voir les Suédois étendre leur influence sur le Holstein et, en réunissant leurs possessions de Poméranie à celles de la Weser, achever d'encercler son royaume. D'autre part Auguste II cherche dans une guerre victorieuse le

1. Les plus intéressants sont contenus dans la collection de A. Quennerstdet, *Karolinska Krigares Dagböcker*, 10 vol. in-8°, 1902-1914.

2. Le tome II (1911) contient la bibliographie des travaux sur Charles XII parus de 1901 à 1910. Pour les années suivantes, consultez les bibliographies annuelles de l'*Historisk Tidskrift*.

3. G. Carlquist, *Karl XII : s ungdom och första regeringsar*, dans S. E. Bring, *op. cit.*

4. N. Herlitz, *Fran Thorn till Altranstädt. Studier över Karl XII : s politik, 1703-1706;* t. I : *1703-1704*, 1 vol. in-8°, 1916. — N. Herlitz, *Karl XII : s polska politik, 1701-1707*, et H. E. Uddgren, *Fälttagen, 1701-1706*, dans S. E. Bring, *op. cit.* — N. Herlitz, *Patkul emot Karl XII, 1703-1705*, dans *Kar. Förb.*, 1915.

Digitized by Google

moyen d'imposer à ses sujets polonais son autorité. Quant au tsar, absorbé par la guerre turque, il ne se décide à entrer dans la coalition qu'après avoir vu l'Empereur l'abandonner pour traiter avec le sultan. Il ne pouvait donc aucunement être considéré par Charles comme son ennemi principal.

Depuis Voltaire, on reproche au roi suédois de s'être enlisé en Pologne et d'avoir laissé le tsar lui enlever ses provinces baltiques, ne recherchant que la gloire stérile de donner à la Pologne un souverain de son choix. Mais, au point de vue militaire, la campagne polonaise n'a pas été la suite d'opérations confuses qu'on imagine. Elle procède, sinon d'un plan d'ensemble, du moins d'une unité de méthode, la recherche de la bataille décisive, pour laquelle le roi concentre ses forces sans s'inquiéter outre mesure de la prise ou de la perte d'une ville. Dans cette vaste plaine, il n'est pas facile de saisir son adversaire. En 1702, Charles, entrant en Pologne, occupe Varsovie. Il la quitte aussitôt. Appelant à lui ses lieutenants, il rejoint Auguste, le bat à Kliszow et manque de tenir, près de Cracovie, son ennemi, qui pourtant parvient à s'échapper à l'est. En 1703, il revient au nord et réussit à s'emparer alors d'une importante partie de l'armée saxonne à Thorn. Ce succès entraine la déposition d'Auguste et l'élection de Stanislas. Il n'est cependant pas décisif, et Charles le compromet par sa marche, difficilement justifiable, sur Lemberg. Sans doute voulait-il, les Saxons battus, réduire sans délai leurs alliés cosaques et les régions de la Pologne restées favorables à l'ancien roi. Celui-ci en profite pour rentrer à Varsovie. Charles l'en chasse aussitôt, mais ne parvient qu'à refouler à Punitz son adversaire hors de la Pologne. 1705 est alors une année d'attente, dans laquelle Charles, déjà préoccupé des succès russes et absorbé par des négociations avec la Prusse, ne veut pas se résoudre à diviser ses forces pour combattre ses deux ennemis. Il s'y résigne en 1706. Sa marche rapide sur Grodno n'est qu'un demi-succès. Mais son lieutenant, Rehnschiöld, attaqué par les Saxons qu'il était chargé de contenir, vient de remporter à Fraustadt une complète victoire. Charles se décide alors à le rejoindre et à en finir d'abord de ce côté. Il entre en Saxe, où il dicte la paix.

L'étude de sa politique pendant ces années achève d'éclairer la marche de son armée. On lui a souvent reproché de ne pas s'être laissé convaincre par le mémoire d'Oxenstiern, qui, disait-on, l'engageait à mettre fin à la guerre polonaise pour tourner ses armes contre les Russes. A. Stille[1] montre qu'Oxenstiern n'attachait

1. A. Stille, *Bengt Oxenstiernas Memorial af den 5 mars 1702*, dans *Kar. Förb.*, 1914. — On a voulu aussi opposer à Charles XII ses conseillers, qui

Digitized by Google

qu'une importance secondaire aux opérations contre la Russie et qu'il préconisait surtout une intervention suédoise dans la guerre occidentale aux côtés des puissances maritimes. Peut-on faire un grief au roi de n'avoir pas suivi ce conseil? Aux avances que lui faisaient tant la France que les Alliés, il a préféré garder les mains libres, seul moyen de conserver son indépendance en Orient. Il ne pouvait néanmoins se permettre de décourager entièrement les espoirs des puissances maritimes, qui l'avaient aidé dans la guerre danoise et maintenaient encore ce pays dans la neutralité. C'est sans doute pour ménager leurs inquiétudes qu'il hésita si longtemps à suivre en Saxe son ennemi.

Le mécontentement des Polonais contre Auguste fournissait d'autre part à la Suède une occasion dont il fallait profiter, car, à ce moment, après Narva, le tsar était loin d'être l'adversaire le plus dangereux pour elle. Les auteurs suédois prêteraient d'ailleurs volontiers à Charles XII, dès cette époque, le projet de s'appuyer sur une Pologne devenue son alliée contre les Russes. Sans même admettre que sa politique ait été aussi prévoyante, il faut reconnaître que, pendant la guerre polonaise, il ne perdit pas de vue son autre adversaire. Il avait laissé dans les provinces baltiques des détachements importants, qui auraient suffi à les protéger s'ils avaient été placés sous un commandement unique. Quand leur désaccord permit l'avance de l'ennemi, le roi s'en inquiéta. C'est pour remédier à ce danger qu'il entama de longues négociations, jusqu'à présent mal connues, avec le Hohenzollern. Ce prince n'avait pas vu sans irritation les Suédois, après le siège de Thorn, s'établir à côté de ses possessions. En négociant une alliance suédoise, il esquissait déjà la politique des partages et recherchait un accord aux dépens de la Pologne. Il réclamait la Prusse occidentale et l'expectative de la Courlande, qui appartenait à un de ses neveux. Charles, au contraire, demandait aux Prussiens de protéger la Pologne contre les Saxons, tandis que lui-même se porterait contre les Russes. Dans ces conditions, une entente était impossible et Charles dut se décider à poursuivre la lutte sans allié [1].

Les négociations du camp d'Altranstadt, les espérances et les craintes que la perspective d'une intervention suédoise suscita dans

tous auraient désiré la paix. Mais pour la Suède, à ce moment, la paix complète était impossible; personne ne la préconisait, et il ne s'agissait que de choisir entre plusieurs ennemis.

1. N. Herlitz, *Den polska fragan, 1708-1709*, dans *Kar. Förb.*, 1914, continue l'étude de la question polonaise, montre la situation pendant la campagne de Russie et spécialement, d'après les archives de Berlin, les intrigues de la Prusse contre Stanislas.

Digitized by Google

l'Europe occidentale sont assez bien connues[1]. Cependant, Charles, dans ses pourparlers avec l'Empereur, ne paraît point tel que nous le montrait Voltaire, recherchant des succès d'amour-propre et remuant les plus vastes projets en Orient. Il avait des griefs précis contre l'Empereur, qui avait garanti à Auguste son trône de Pologne, avait laissé passer ses troupes en Silésie et qui soutenait le Danemark dans l'affaire de Holstein. En outre, l'ambition de Joseph Ier, qui voulait se servir du catholicisme pour grandir son autorité dans l'Empire, l'inquiétait. De là son insistance à réclamer pour les protestants de Silésie des garanties. Enfin, il ne semble pas avoir entièrement refusé de s'intéresser aux affaires de l'Europe occidentale. Son séjour en Saxe coïncide avec le moment où la guerre, après Ramillies, semblait approcher de son terme, et c'est lorsqu'il devint manifeste qu'elle allait au contraire se prolonger, qu'il se décida à partir pour la Russie. Il comptait en revenir à temps pour le règlement des affaires d'Occident.

La campagne de 1707-1709 forme la matière d'un important ouvrage de A. Stille. Il s'appuie sur une étude sérieuse du terrain, reprise depuis par C. Bennedich[2]. Les conclusions de ces auteurs ont été très discutées. Ils prétendent justifier leur roi du reproche de témérité, de méconnaissance inouïe des obstacles qu'on lui adressait. Sa campagne aurait été au contraire minutieusement préparée et conduite avec une rigueur de calcul qui, sans une série d'infortunes extraordinaires, aurait dû en assurer le succès. On s'est étonné que Charles se soit attardé en Saxe et ait attendu l'hiver pour commencer ses opérations. Mais, outre les raisons politiques déjà vues qui le retenaient, il faut observer que c'est précisément sur l'hiver qu'il comptait pour franchir les cours d'eau gelés. On a déploré qu'il n'ait pas borné son ambition à reconquérir les côtes de la Baltique; mais l'état des communications s'opposait, paraît-il, à un pareil projet. « Le chemin de Pskov », dit Bennedich, « passait par Moscou. »

Pour s'y rendre, Charles franchit d'abord la région des Mazuries, et Stille nous montre que ce mouvement tournant obligea le tsar à

1. G. Syveton, *Au camp d'Altranstadt*, 1 vol. in-8°, 1899. — Les rapports de Charles avec l'Empereur ont été étudiés par H. Brulin dans l'*Hist. Tidsk.*, 1908 et 1909.

2. A. Stille, *Carl XII : s fältagsplaner, 1707-1709*, 1 vol. in-8°, 1908. — Comparez E. Carlson, *Karl XII : s ryska fältagsplan, 1707-1709*, dans la *Nordisk Tidsk.*, 1899, et la discussion entre ces deux auteurs dans l'*Hist. Tidsk.*, 1908. — C. Bennedich, *Karl XII : s Krigföring, 1707-1709*, dans *Kar. Förb.*, 1911. — T. J. Petrelli, *Nagra blad ur en rysk dagbock fran 1709*, dans *Kar. Förb.*, 1910, étude sur Poltava, d'après un carnet de campagne russe. — A. Stille, *Taget mot Ryssland, 1707-1709*, dans S. E. Bring, *op. cit.*

Digitized by Google

évacuer la Pologne sans combat. C'est également par une série de mouvements tournants que les Suédois s'enfoncèrent en Russie, ne semblant pas rechercher, comme Napoléon, mais éviter la bataille. Les curieux déplacements de l'armée, qui avance puis recule après Mohilev, sont, d'après Stille, une manœuvre ingénieuse pour obliger les Russes à quitter la route par laquelle devait arriver l'armée de renfort de Loevenhaupt. Les fautes de ce général empêchèrent d'en récolter les fruits. Ses retards eurent une autre conséquence plus grave. Charles, le croyant arrivé au Dnieper et trompé par de faux renseignements, reprit lui-même sa marche. L'armée de renfort isolée dut livrer bataille et fut à peu près détruite. Ayant ainsi perdu la « base mobile » sur laquelle il comptait, le Suédois prend alors le parti de se diriger vers le sud. Il escompte le secours des Polonais; il s'unit ensuite à Mazeppa; puis il est près de s'entendre avec les Tartares. Derrière ces démarches, Stille découvre une vue d'ensemble. Charles voulait empêcher l'union de l'Ukraine à la Russie, fondement de la puissance des tsars; il pensait en outre, par l'initiative des Tartares, entraîner le sultan dans la guerre. Le siège de Poltava n'était point une entreprise désespérée, destinée à conquérir un refuge; il était une feinte. Charles désirait moins prendre la ville qu'attirer l'armée russe sur un champ de bataille favorable. La bataille perdue par ses lieutenants, le roi, malgré sa blessure, put encore intervenir pour dégager son armée. Mais, épuisé par cet effort, il dut remettre le commandement à Loevenhaupt. Il pensait que celui-ci conduirait la retraite vers le pays des Tartares; c'est malgré les ordres du roi que le général capitula, alors qu'il pouvait encore se défendre.

Le séjour en Turquie doit faire l'objet d'un second volume du même auteur. Dans le recueil de S. E. Bring, il nous en donne lui-même la substance[1]. C'est ici surtout que Voltaire nous a laissé le souvenir d'un aventurier, demi-fou, qui s'obstine à rester en Turquie, alors que son royaume est menacé de toutes parts. Mais pouvait-il le rejoindre? Pour ne pas tomber aux mains des Russes, il lui fallait passer ou par mer ou par l'Empire. Or, l'Empereur et les puissances maritimes l'auraient obligé de respecter la neutralité de l'Allemagne du Nord; avec Auguste, la paix eût ruiné tous ses projets. Outre qu'il ne pouvait renoncer à reprendre ses provinces alle-

1. A. Stille, *Karl XII och Porten, 1709-1714.* — L'auteur a exploré les archives des grandes capitales et de tous les pays qui étaient alors en relations diplomatiques avec le sultan (Venise, Malte, etc.). La guerre a empêché les recherches projetées en Russie. D'autres sont commencées en Turquie. Voir J. Kolmodin, *De Turkiska Arkiven. En orientering*, dans *Kar. Förb.*, 1910. — A. Quennerstedt, *Vid Prut*, dans *Kar. Förb.*, 1910.

Digitized by Google

mandes, son but constant était de retourner la Pologne contre le tsar. Il ne voulait pas l'abandonner à Auguste. C'est aussi par la perspective d'un débarquement suédois en Poméranie, beaucoup plus que par les intrigues du sérail que Voltaire a racontées, que Charles pouvait réussir à entraîner le sultan dans la guerre. Ses rapports avec la Porte se divisent en deux périodes. Il parvient d'abord à lancer les Turcs en campagne, mais la capitulation du Prut brise ses espérances. Ici la conduite du grand vizir s'explique moins par le dévouement, peut-être légendaire, de la tsarine que par le fait que, malgré les promesses du Roi, aucune armée n'a quitté la Suède. Il faut tenir compte aussi des menaces de l'Empereur, mécontent d'une guerre à laquelle il ne peut pas prendre part. Cependant, le sultan, irrité contre le vizir et aussi contre le tsar, qui ne tient pas son engagement d'évacuer la Pologne, prend lui-même en main le gouvernement et veut rentrer en campagne. Magnus Stenbock débarque une armée suédoise en Poméranie et Charles, qui pense toucher au but, consent à aller la rejoindre.

A ce moment survient le siège de Bender. Charles apprend que le Khan des Tartares, qui devait assurer son voyage, mi-dupe, mi-complice, a promis de le livrer à Auguste. Il refuse donc de partir et, à l'insu du sultan, le gouverneur de Bender, qui est du complot, lui donne l'assaut. La défaite de Stenbock, dont la flotte danoise a détruit les approvisionnements, achève d'ailleurs de faire échouer ses projets. Charles est captif et blessé, ce qui explique son inaction, tandis que le sultan s'en remet à un grand vizir énergique, Ali Kumurdji, du soin de le tirer d'affaire. Celui-ci, voyant que la paix imminente en Occident va permettre à l'Empereur de se retourner contre les Turcs, se hâte de conclure des traités avec le tsar, puis avec Auguste. Il laisse alors le roi de Suède, qui, depuis la ruine de ses espérances, aspire au départ, chevaucher à travers l'Allemagne jusqu'à Stralsund. Pendant cette période, Stille soutient que Charles, profond politique, suivait un plan systématique et inspiré par une vue prophétique de la question d'Orient. En tout cas, son séjour n'était point, à priori, inutile. A deux reprises, il parut atteindre son but, et, pendant trois ans, la menace turque empêcha le tsar de progresser sur la Baltique.

Les projets de Goertz, tendant à un accord avec la Russie contre le Hanovre et le Danemark, puis à la conquête de la Norvège et peut-être à un débarquement en Angleterre, ont été souvent considérés comme une solution d'une audace désespérée, et ce diplomate a été jugé aussi sévèrement que le fut longtemps son contemporain Albéroni. Syveton[1] avait déjà fait observer que son plan n'était pas

1. G. Syveton, *l'Erreur de Goertz* (*Rev. d'histoire diplomatique*, 1895 et 1896).

Digitized by Google

si extraordinaire et qu'il avait été suggéré par Louis XIV et Torcy dans les instructions du comte de Croissy. L'erreur de Goertz était pour lui d'avoir persisté à en chercher la réalisation par l'intermédiaire de la France, alors que Dubois avait lié partie avec Georges Ier. Dans son étude sur « la politique extérieure de Charles XII après son retour de Turquie », P. Sörensson[1], utilisant les travaux d'Émile Bourgeois, remarque que longtemps, et spécialement lors des négociations d'Aland, le régent était au contraire resté fort hésitant entre les politiques de Dubois et d'Huxelles. Goertz mit la plus grande activité à semer le désordre chez ses ennemis, que l'affaire du Mecklembourg avait scindés en deux groupes : Russie et Prusse contre Hanovre et Danemark. Jusqu'au bout, il négocia à la fois avec Georges Ier et le tsar. Son idée constante fut d'isoler le Danemark aux dépens duquel il comptait trouver des compensations à ses sacrifices. Il préférait la solution russe et se servait surtout de la négociation anglaise pour stimuler le tsar. Celui-ci refusa de rendre ses conquêtes, sauf la Finlande; mais, à Aland, il offrit son concours contre le Hanovre et le Danemark. Le roi, malgré Goertz, ne voulut pas renoncer à ses possessions baltiques pour une alliance fragile et des compensations encore incertaines. Il se croyait alors à la veille, par une offensive victorieuse en Norvège, de se mettre en meilleure posture, et, en effet, à sa mort, sa position, meilleure qu'en 1715, n'était nullement désespérée.

Le pays d'ailleurs n'était pas aussi épuisé qu'on l'a dit. S. Shartau remarque que Charles avait alors 60,000 hommes sous les armes et qu'en 1750 on en relève 150,000 qui eussent été en âge de servir sous son règne. C'est que le roi, même absent, s'était occupé du gouvernement de son royaume. Shartau expose les réformes entreprises par lui dans le système des impôts et E. Naumann son œuvre d'organisation administrative[2].

La campagne de Magnus Stenbock, qui réussit en 1710 à repousser l'invasion danoise, a été étudiée par A. Stille et H. E. Uddgren[3]. Son armée, que Voltaire dépeint comme une horde de pay-

1. Per Sörensson, *Karl XII : s utrikes politik efter hemkomsten fran Turkiet*, dans S. E. Bring, *op. cit.* — P. Sörensson, *Sverige och Frankrike, 1715-1718*, 2 vol. in-8°, 1909. — N. Herlitz, *England och det svenska österjövaldetsfal*, dans *Hist. Tidsk.*, 1911. — B. Lundberg, *Sverige och Preussen fran Krigsutbrottet 1715 till freden 1720;* t. I : *1715-1718*, 1 vol. in-8°, 1913.

2. S. Shartau, *Om Sveriges inre tillstand under Karl XII : s Tid.*, et E. Naumann, *Om centralförvaltningen under Karl XII : s Tid.*, dans S. E. Bring, *op. cit.*

3. A. Stille, *Kriget i Skane, 1709-1710*, 1 vol. in-8°, 1903. — H. E. Uddgren, *Magnus Stenbocks fältag*, dans S. E. Bring, *op. cit.* — *Magnus Stenbock*

Digitized by Google

sans sans uniformes, était en réalité formée de troupes régulières. Stenbock sut habilement, en menaçant leur retraite, ramener les Danois sur la côte, où il les battit à Helsingborg. J. A. LAGERMARK retrace les opérations en Norvège[1], et P. SÖRENSSON fait un curieux récit de l'odyssée lamentable des prisonniers suédois[2].

La mort du roi reste un mystère. L'enquête de 1917 n'est parvenue qu'à établir que le projectile mortel provenait d'un mousquet et que sa vitesse n'était nullement ralentie, comme l'avaient cru les enquêteurs de 1859. Cela ferait pencher pour l'hypothèse de l'assassinat[3].

De l'ensemble de ces travaux, les historiens suédois croient pouvoir tirer des conclusions nouvelles quant à la personnalité du roi et à l'importance de son règne. L'État-Major suédois nous montre en Charles XII un tacticien, fort en avance sur son temps, auquel la tactique linéaire ne suffit point et qui recherche non seulement l'occupation du champ de bataille, mais l'écrasement de l'ennemi[4]. D'après Hjärne et Stille, l'homme d'État a prévu le péril russe et s'est donné pour rôle de le combattre. Ce serait le but constant de son règne. Pour l'atteindre, il aurait cherché à retourner contre la Russie tour à tour la Pologne, l'Ukraine et la Turquie. Ainsi, Charles XII n'aurait pas été seulement un brillant capitaine, mais un esprit systématique et, nous dit Hjärne, « une tête de mathématicien[5] ».

Paul VAUCHER.

Minneskrift, 1 vol. in-8°, 1910, recueil d'articles publiés aussi sous la direction de S. E. Bring pour l'anniversaire de la bataille d'Helsingborg.

1. J. A. Lagermark, *Krigshändelserna i västra Sverige och Norge, 1709-1708*, dans S. E. Bring, *op. cit.*

2. P. Sörensson, *De Karolinska Krigsfangarna*, dans S. E. Bring, *op. cit.* — P. Sörensson, *Grefve Carl Piper och svenskarna i ryska fangerskapen*, dans *Kar. Förb.*, 1912. — E. Carlson a publié le journal de Piper, qui, pris par les Russes à Poltava, dirigea la répartition des secours entre ses compagnons (*Historiska Handlingar*, t. XXI, 1911).

3. Outre le volume cité plus haut qui expose l'enquête médicale de 1917, on trouvera dans le recueil de S. E. Bring le récit de la mort du roi et des discussions qui se sont produites à son sujet. — S. E. Bring, *Karl XII : s död, likfärd och begravning.*

4. Le général C. O. Nordensvan (*Carl XII som fältherre*, 1 vol. in-8°, 1918), en reconnaissant les mérites du tacticien, est au contraire très sévère pour le stratège.

5. Sur l'ensemble du rôle de Charles XII, considéré tant au point de vue européen qu'à celui de la défense nationale, H. Hjärne a publié récemment deux aperçus fort intéressants : *Karl XII fran europeisk synpunkt*, 1 brochure in-16, 1919. — *Karl XII. Hans livsverk fran riksförsvarets synpunkt*, dans S. E. Bring, *op. cit.*

Digitized by Google

DEUX AMBASSADES CHINOISES EN RUSSIE

AU COMMENCEMENT DU XVIII[e] SIÈCLE[1].

S'il est une idée chère aux historiens de la Chine, c'est que jusqu'au XIX[e] siècle les Chinois n'ont jamais envoyé d'ambassade officielle à la cour des barbares étrangers. Tout au plus cite-t-on la rencontre des ambassadeurs chinois et russes à Nertchinsk pour le traité de 1689. Mais cette entrevue se passa sur les confins extrêmes de la Mongolie, vassale de la Chine, et par l'intermédiaire des jésuites interprètes, l'un Français, le P. Gerbillon, l'autre Portugais, le P. Peyrera. L'ambassade de la Chine aux Tourgouthes de la Basse-Volga en 1712-1715 s'avança jusque vers Astrakhan. Mais les steppes du sud-est de la Russie, la Volga, l'Oural même ne constituent pas des frontières véritables entre l'Asie et l'Europe et, à tout prendre, les Tourgouthes n'étaient que des sujets chinois émigrés de Dzoungarie en Russie au commencement du XVII[e] siècle. La présence de représentants officiels de la Chine à Nertchinsk en 1689, sur la Volga inférieure en 1714 n'infirme donc pas la thèse que la Chine a toléré la venue d'ambassadeurs étrangers chez elle, mais n'en a jamais adressé elle-même dans les États de l'Europe.

Cependant, les archives russes du ministère des Affaires étrangères à Moscou, corroborées par les archives sibériennes, nous révèlent l'envoi à la cour de Russie, dans le second quart du XVIII[e] siècle, de deux ambassades officielles chinoises qui, toutes deux, parvinrent au terme de leur voyage et s'acquittèrent — au moins en partie — de leur mission. Si elles ne réussirent pas aussi

1. Cette étude est fondée sur les archives du ministère des Affaires étrangères à Moscou : Affaires de Chine, 1729, n[os] 1 à 10; 1730, n[os] 1 à 12; 1731, n[os] 1 à 15; 1732, n[os] 1 à 16. Les documents russes originaux (décrets du Sénat, du Collège [ministère] des Affaires étrangères, lettres des agents diplomatiques, rapports des gouverneurs de la Sibérie, etc.) portent la signature des personnages eux-mêmes. Certaines liasses — 1729, n° 1; 1730, n° 2; 1731, n° 2; 1732, n° 2 — contiennent des lettres sur papier de Chine en triple exemplaire, un en mantchou, un en russe, un en latin, revêtues du grand sceau impérial violet qui garantit leur authenticité. Ce sont des lettres du Li-fan yuan (sorte de ministère chinois des Affaires étrangères) au Sénat de Russie.

Pour tout le détail, correspondance des dates chinoises et juliennes ou grégoriennes, histoire des Kalmouks, etc., voir G. Cahen, *Histoire des relations de la Russie avec la Chine sous Pierre le Grand, 1689-1730*. Paris, Félix Alcan, 1912, in-8°, 274-CCXVII p.

Digitized by Google

complètement, semble-t-il, que l'espérait le gouvernement de Pékin, encore convient-il de remarquer que leur échec relatif ne porte pas sur leurs négociations à Saint-Pétersbourg ou à Moscou, mais sur une entreprise connexe : des démarches auprès des Tourgouthes de la Caspienne, dont l'autorisation fut accordée par la Russie à la première ambassade, refusée à la seconde. Ces tentatives, pour n'avoir pas eu d'effet immédiat, ne s'en rattachent pas moins à l'ensemble de la politique chinoise en Asie centrale et elles finirent même par aboutir heureusement. Ainsi l'on peut affirmer non seulement que la Chine, au commencement du XVIII^e^ siècle, se départit deux fois de suite de son isolement volontaire, mais qu'elle fit preuve d'un remarquable esprit politique dans ses avances à la Russie et aux peuplades errantes entre l'un et l'autre Empire.

Pour comprendre en effet la politique de la Chine envers la Russie dans le cours du XVIII^e^ siècle, il faut se représenter non pas les deux rivales face à face, mais séparées par un épais rideau de nomades guerriers et redoutables : les Kalmouks ou Éleuthes. S'étendant du Turkestan à la Mongolie et de la Sibérie au Tibet, appuyés sur la clientèle des Boukhariotes, agents commerciaux répandus dans toute la Sibérie et jusqu'en Chine, dominant le Tibet par leur bouddhisme lamaïque, les Tourgouthes à l'ouest, les Mongols à l'est, par leur nombre et leur hardiesse, les Kalmouks ou Éleuthes constituent au XVIII^e^ siècle une des grandes puissances de l'Asie. Ils sont également redoutables à la Russie, dont ils peuvent compromettre le commerce en Sibérie, et à la Chine, qu'effraient leurs relations avec le Tibet, avec les Tourgouthes, avec les Russes, que ruinent leurs incursions en Mongolie et les onéreuses expéditions contre leurs bandes insaisissables. Habiles diplomates autant que bons commerçants et guerriers valeureux, les Éleuthes ont bien vite compris l'avantage qu'ils pouvaient tirer de leur situation entre deux empires rivaux. S'allier avec l'un contre l'autre sans cependant exciter les méfiances de l'adversaire, passer de la Chine à la Russie suivant les circonstances et les nécessités, au fond gagner à la fois sur l'une et sur l'autre en maintenant leur propre indépendance, telle fut la politique avisée de leurs Kontaichas successifs : Galdan empoisonné en 1697, Tsévang raptan mort en 1727, Galdan tchéren qui régna jusqu'en 1745. Si la Russie, à quelques exceptions près, n'eut pas trop à souffrir de ces remuants voisins, si elle chercha même à les gagner et à se les attacher par des privilèges commerciaux, au contraire la Chine, inquiète de leurs intrigues diplomatiques et de leurs succès militaires, s'efforce de les réduire à l'impuissance. Pour y parvenir, elle doit dissocier le bloc

Digitized by Google

de ses ennemis, les isoler les uns des autres, les vaincre par la diplomatie ou par la force.

Elle commence par une campagne diplomatique. En dehors des Kalmouks, son adversaire le plus redoutable est la Russie. A la mort de Pierre le Grand, la Russie n'était plus l'État mal administré, mal renseigné, mal défendu, à qui l'on imposait par les armes, par l'habileté des Jésuites, l'évacuation d'Albazin, l'arrêt à Nertchinsk (1689). Pierre le Grand avait non seulement relevé le prestige de la Russie en Europe — et la Chine le savait — mais organisé l'expédition de la Caspienne, qui ouvrait les voies de la Perse et du Turkestan, fait reconnaître le nord-est du continent asiatique, fait lever des cartes de la Sibérie[1], envoyé à Pékin pour le traité de Kiakhta (1727) un ambassadeur remarquable, Sava Vladislavitch. Ses armes victorieuses en Europe ne laissent pas d'apparaître en Asie. Explorations, conquêtes favorisent le commerce, et la Russie centralisée monopolise le commerce de la Chine entre les mains du gouvernement. Le tsar est amené à s'aboucher avec les Boukhariotes pour le trafic en Sibérie, au Turkestan, en Asie centrale. Or, les Boukhariotes sont les agents commerciaux et diplomatiques — les deux caractères sont inséparables au XVIII[e] siècle — des terribles Éleuthes. La politique des Kalmouks peut les rapprocher de la Russie contre la Chine. Quel ne serait pas le péril si les deux plus puissants voisins de la Chine, les Kalmouks, les Russes, s'entendaient entre eux, entraînaient dans leur clientèle les petits peuples indécis : Tourgouthes, Mongols, Tibétains! Une coalition générale de toute l'Asie risquerait d'écraser la Chine, de l'accabler sous le nombre, la force, la dispersion de ses adversaires.

A tout prix il faut conjurer le danger. A tout prix il importe de désarmer l'un des deux voisins. Aussi la Chine se décide-t-elle à signer d'abord avec la Russie un traité en apparence désavantageux. A Kiakhta, en 1727, mal informée de la valeur des territoires sibériens, elle consent à reculer la frontière vers le sud, elle accorde une certaine liberté commerciale, puisque le commerce plaît si fort au tsar. En échange, elle obtient un avantage inappréciable : la certitude que la Russie ne pourra conclure d'alliance offensive contre elle, la neutralisation de la Russie, c'est-à-dire la liberté complète de ses mouvements contre les Éleuthes. La faculté de concentrer toutes ses troupes, toutes ses forces contre un seul ennemi pour en finir

1. Voir G. Cahen, *les Cartes de la Sibérie au XVIII[e] siècle* (*Nouvelles Archives des Missions scientifiques*, nouv. série, fasc. 1). Paris, Impr. nationale, 1911, in-8°, 544 p., index et cartes.

Digitized by Google

avec lui vaut bien quelques sacrifices. Par le traité de Kiakhta, la Chine achète le moyen d'écraser son éternel ennemi : l'Éleuthe battu parfois, jamais dompté.

Aussi ne saurait-on payer trop cher le désarmement de la Russie, prendre trop de précautions pour s'assurer de ses intentions pacifiques. Un acte diplomatique officiel est un gage de paix. Il n'est pas mauvais de le fortifier par des relations amicales. Et comme les présents, petits et surtout grands, entretiennent l'amitié, les représentants de la Chine iront à Saint-Pétersbourg ou à Moscou porter, avec des félicitations de politesse, de riches cadeaux. Ils s'informeront aussi des dispositions de la cour, et, puisque le commerce avec la Chine est un objet d'espérances financières, on le favorisera, mais à une condition : c'est que les efforts de la Chine pour atteindre les Tourgouthes de la Volga seront secondés. Il convient en effet de ne pas négliger ces anciens transfuges qui pourraient apporter leur appui au Kontaicha. La Russie sera donc libre de trafiquer à Kiakhta et à Pékin. Elle sera comblée de présents. En retour, elle permettra d'aller trouver les Tourgouthes. Elle s'engagera surtout à observer le traité de Kiakhta et à garder la plus stricte neutralité.

C'est dans cet esprit qu'une double ambassade part de Pékin dès le début de l'année 1730 pour arriver à Sélenginsk le 7/18 février. Elle comprend deux missions : l'une adressée à la cour de Russie, l'autre au khan des Tourgouthes de la Caspienne. La première a pour chefs de grands personnages : un vice-président du Li-fan yuan ou ministère des Affaires étrangères, Touchi ou Togi, le Mongol Gouanchi ou Kouansi, le Solon Vaïsan ou Tchaïsan et deux autres de moindre importance, les Mongols Gounboutsyrin et Ounagaï. Pour les Tourgouthes, les officiers mantchous Mantaï ou Mandaï, Assahai ou Askhaï et Boudouchi (celui-ci mourut à Sélenginsk le 4/15 avril 1730). Six ambassadeurs, accompagnés de quatre officiers mongols avec cinquante-six domestiques, une centaine de personnes en tout, composent le personnel de l'ambassade.

Partie de Sélenginsk le 31 mai/11 juin 1730, l'ambassade arrivait à Moscou le 14/25 janvier 1731. Reçue en audience impériale le 26 janvier/6 février, admise au Sénat le 1/12 mars et en audience impériale de congé le 2/13 mars, elle quittait Moscou le 8/19 mars 1731. Elle était restée deux mois à la cour de Russie. Au retour, elle séjourna à Tobol'sk du 18/29 juillet au 30 novembre/11 décembre 1731, rencontra le 8/19 janvier 1732 au petit village de Tchirdat, près de Tomsk, une deuxième ambassade chinoise qui s'en venait apporter des présents à la cour. Arrivée à Kiakhta le 14/25 fé-

Digitized by Google

vrier 1732, la première ambassade dut rentrer à Pékin en mars ou avril 1732, un peu plus de deux ans après son départ (1730-1732).

La mission aux Tourgouthes fut d'abord obligée de suivre le restant de l'ambassade à Moscou, qu'elle quitta, elle aussi, le 8/19 mars 1731. Puis elle descendit la Volga, passa le 26 mars/6 avril à Saratov, atteignit Tchéren dondouk, chef des Tourgouthes, le 5/16 juin et prit congé de lui le 15/26 juin, soit dix jours après. Elle rejoignit le gros de l'ambassade à Tobol'sk le 5/16 septembre 1731.

Fort peu d'incidents avaient marqué le cours de cette première ambassade. C'est par une lettre du Li-fan yuan, datée du six du cinquième mois de la septième année de l'empereur Yong-tcheng ou 3 juin 1729, reçue à Saint-Pétersbourg le 29 septembre/10 octobre 1729, que le Sénat de Russie avait été informé de son envoi. Le 31 octobre/11 novembre, il chargeait Glazounov d'aller à la rencontre des représentants de la Chine. Le secrétaire d'ambassade Glazounov, qui avait accompagné à Pékin en 1720-1721 l'envoyé extraordinaire Izmaïlov, puis en 1726-1727 l'ambassadeur Sava Vladislavitch, paraissait tout désigné pour sa nouvelle mission. Il n'eut que deux légères difficultés à surmonter. Les ambassadeurs chinois étaient chargés de féliciter le nouveau tsar Pierre II, monté sur le trône en 1727. Pierre mourut le 18/29 janvier 1730 et fut remplacé par la tsarine Anna Ioannovna. Glazounov l'apprit à Tobol'sk le 29 septembre/10 octobre. Fallait-il en informer aussitôt les ambassadeurs au risque de les jeter dans l'embarras? Pouvait-on les tenir dans l'ignorance? Il fut décidé de leur adresser une communication officielle quand, en route pour Moscou, il ne leur serait plus possible de reculer. Eux-mêmes trouvèrent à cette combinaison diplomatique une justification de leur conduite, et l'incident fut ainsi réglé à la satisfaction générale. Une autre question délicate restait à résoudre. Que faire des ambassadeurs aux Tourgouthes? Les envoyer directement de Tobol'sk sur la Basse-Volga? Les emmener d'abord à la cour? On a vu que cette dernière solution prévalut, et sur ce point encore Chinois et Russes s'entendirent.

A l'audience impériale du 26 janvier/6 février 1731, les représentants de la Chine remirent une lettre du Li-fan yuan, datée du dix-huit du cinquième mois de la septième année de Yong-tcheng ou 15 juin 1729, qui les accréditait. Puis ils offrirent quelques présents et ils reçurent une réponse du Sénat au Li-fan, datée du 27 février/10 mars 1731, demandant bon accueil pour la caravane officielle russe à Pékin, puisque les envoyés chinois aux Tourgouthes étaient autorisés à joindre le nouveau chef tourgouthe, Tchéren dondouk.

Malgré toutes les sollicitations des Russes, les ambassadeurs ne

Digitized by Google

fournirent aucune autre indication sur le but de leur double mission : ceux à la cour de Russie venaient féliciter du nouveau règne, ceux aux Tourgouthes les prévenir d'une prochaine campagne de la Chine contre les Éleuthes et leur demander de ne pas accueillir les Kalmouks fugitifs. Tout au plus, le 9/20 février, les ambassadeurs à la cour parlèrent-ils d'un partage éventuel des Kalmouks entre la Russie et la Chine, les autres sont muets. Ce sont eux cependant qu'on aimerait interroger. Ce sont leurs commissions réelles et leurs conversations qu'il serait intéressant de connaître. Mais sur ce point, faute de documents sino-mantchous comme la précieuse relation de T'ou-li-tch'en sur la mission de 1712-1714 auprès d'Ayouki, le khan des Tourgouthes de la Volga[1], l'on en est réduit aux conjectures.

Cependant, il n'est peut-être pas impossible de pénétrer le secret de ces négociations. A cet effet, il faut se placer dans l'esprit de la politique chinoise et considérer les précédents et les suites de cette mission.

Celle de 1712-1714 semble avoir eu pour but de raviver des souvenirs communs, des espérances concordantes, de renouer des liens religieux, bref de souligner les différences entre les Russes et les Tourgouthes, de montrer au contraire l'analogie de race, de religion, d'aspirations avec les Mantchous-Chinois. Si la mission de 1731 eut à prolonger l'effet des exhortations de la Chine en 1714, ces tentatives répétées finirent par avoir un heureux succès, puisqu'en 1771 les Tourgouthes de la Volga revenaient en masse dans leur ancienne patrie, la Dzoungarie, ne laissant que quelques milliers d'entre eux autour d'Astrakhan', où l'on trouve encore aujourd'hui des Kalmouks bouddhistes et des temples lamaïques.

Outre ce projet à longue échéance, la politique chinoise devait avoir des desseins plus immédiats et plus précis. Le premier qui s'offre à l'esprit est l'idée d'une alliance offensive contre les Éleuthes. Elle est peu probable. Outre le danger d'indisposer la Russie par une entreprise aussi délicate, la Chine eut plutôt recherché la collaboration de l'armée russe que des hordes tourgouthes. Or, elle n'en fit rien, du moins formellement, et se contenta des assurances de paix et de neutralité de sa puissante voisine. Il faudrait voir plutôt, semble-t-il, dans la mission de 1731, une tentative d'opposition dynastique. La parenté des Kontaichas, leurs alliances de familles nous sont encore mal connues. Pourtant, à travers les documents russes, on entrevoit l'effort de la Chine pour susciter au Kontaicha

1. Voir G. Cahen, *Histoire des relations...*, p. 115 et suiv.

Digitized by Google

kalmouk un rival pris chez les Tourgouthes. Une fille d'Ayouki avait épousé le Kontaicha Tsévang raptan. Leur fils retourna chez les Tourgouthes, tandis qu'un des fils d'Ayouki s'était enfui auprès du Kontaicha, son beau-frère. La Chine gardait en otage un prince tourgouthe, neveu d'Ayouki, parti en pèlerinage chez le Dalaï lama du Tibet. Il ne devait pas être bien difficile dans l'enchevêtrement de ces rapports de trouver chez les Tourgouthes un prétendant au trône kalmouk. Ajouter aux difficultés militaires et diplomatiques du Kontaicha des embarras intérieurs par des troubles domestiques était trop avantageux pour la Chine pour ne pas tenter les efforts de sa diplomatie.

Peut-être même aurait-elle abouti sans la brutale intervention de la Russie. Inquiète de ces pourparlers sino-tourgouthes qu'elle ne pouvait épier et surprendre comme elle voulait, la Russie refusa net l'admission d'une nouvelle ambassade de la Chine aux Tourgouthes, qui devait accompagner une deuxième ambassade chinoise à la cour de Russie. Celle-ci lui était annoncée par son agent à la frontière mongole, le colonel Buchholz, dans un rapport du 26 mai/6 juin 1731 reçu à Saint-Pétersbourg le 14/25 août. Aussitôt, le Sénat décidait d'accueillir l'ambassade à la cour, et cela d'autant plus volontiers qu'elle apportait de très riches présents, mais de refuser l'entrée de toute autre mission.

Diélsin, Dessen, Djossin (ou encore Tegin, Togi) et Baïantaï ou Payentay en étaient les chefs. Arrivés à Kiakhta vers le 29 avril/10 mai 1731, ils croisèrent en Sibérie le 8/19 janvier 1732 leurs collègues qui revenaient de la première ambassade. Le 27 avril/8 mai 1732, ils parvenaient à Saint-Pétersbourg; ils étaient reçus le lendemain en audience impériale; le 12/23 mai, ils remettaient leurs cadeaux et, après une audience de congé le 9/20 juillet, ils quittaient Saint-Pétersbourg le 15/26 juillet 1732. Ils étaient de retour à Sélenginsk le 20/31 janvier 1733.

Sauf la richesse des présents[1], rien ne semble distinguer cette deuxième ambassade officielle de la Chine à la Russie, et elle se présenterait comme un simple prolongement de la première, venant féliciter la tsarine comme la précédente Pierre II, si de graves événements en Asie centrale n'en éclairaient la signification et la portée. En août 1730, les Kalmouks semblent avoir remporté une grande victoire sur les Chinois. Les Mongols, lassés des continuelles réqui-

1. C'étaient des soieries et porcelaines évaluées à 100,000 léangs ou taëls, soit environ trois à quatre millions de francs. Sur la valeur du taël et du rouble, voir G. Cahen, *le Livre de comptes de la caravane russe à Pékin en 1727-1728*. Paris, Alcan, 1911, in-8°, p. 119 et suiv.

Digitized by Google

sitions et des levées de troupes contre les Éleuthes, s'enfuyaient en Sibérie. La Russie rendait quelques transfuges à la Chine, qui lui en témoignait satisfaction; mais, la guerre se prolongeant, qui sait ce que pourraient faire et la Russie et les Tourgouthes et les Mongols? Il importait de s'assurer de la Russie sans aucun retard. La démarche s'imposait avec d'autant plus d'urgence que le sort des armes paraissait contraire à la Chine. Victorieuse, elle pouvait se passer de la Russie. Battue, même pour un temps, elle devait chercher en elle sinon une alliée, du moins une voisine neutre. La deuxième ambassade et ses largesses étaient chargées de ce soin.

Ainsi deux missions diplomatiques successives de la Chine en Russie, qui ne paraissent destinées qu'à offrir des félicitations officielles et des présents, se rattachent en réalité à toute une série de mesures prises par la Chine contre les Éleuthes. Pour aboutir au plein succès de ses efforts, à savoir l'anéantissement des Kalmouks et, accessoirement, le retour des Tourgouthes dans l'empire chinois, il faut attendre le grand empereur K'ien-long (1735-1792), sa victoire définitive sur les Éleuthes en 1754 et la transmigration des Tourgouthes de Russie en Chine en 1771. Mais les événements décisifs de 1754 et de 1771, dont le premier au moins eut une importance capitale pour l'hégémonie de la Chine en Asie centrale, ne sont pas des faits isolés et des catastrophes soudaines. Ils apparaissent au contraire comme le résultat d'une longue et patiente politique de la Chine envers la Russie et les peuples interposés entre les deux empires. Les deux ambassades chinoises, l'une à Moscou en 1731, l'autre à Saint-Pétersbourg en 1732, qui s'encadrent entre le traité russo-chinois de Kiakhta en 1727 et le triomphe de la Chine sur les Kalmouks ou Éleuthes en 1754, forment la suite logique de l'un et la préparation méthodique de l'autre.

Gaston Cahen.

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE FRANCE.

LE MOYEN AGE JUSQU'AUX VALOIS.

Peu d'ouvrages concernant l'histoire du moyen âge français nous sont parvenus durant ces derniers mois : les difficultés d'édition sont devenues telles que, si des remèdes énergiques ne sont point trouvés à brève échéance, le travail scientifique risque d'être gravement compromis, non pas seulement chez nous, mais dans la plupart des pays du monde. Plus que jamais nos sociétés savantes auraient besoin d'aides efficaces; plus que jamais les initiatives individuelles demanderaient à être encouragées matériellement : à en juger par la maigre série des volumes qui nous ont été adressés, il est permis de penser que les obstacles opposés à l'édition des livres sérieux paralyse aujourd'hui les efforts de nos historiens et de nos érudits.

I. Histoire générale. — La Belgique cependant nous donne l'exemple en faisant paraître — et à un prix d'avant guerre — deux beaux volumes posthumes d'*Études franques* dus à la plume de G. Kurth[1], le regretté professeur de Liége, mort au début de l'année 1916 en pays occupé par l'ennemi[2]. Une bonne partie des dix-huit mémoires réunis dans ces volumes (les deux tiers exactement) avait déjà vu le jour dans divers recueils d'érudition; mais tous ont été revisés et corrigés, plusieurs même ont été profondément remaniés, et grande est l'importance de quelques-uns de ceux qui étaient restés inédits.

La plupart ont trait aux sources de l'histoire mérovingienne, que M. Kurth avait toute sa vie étudiées avec une manifeste prédilection. Il n'a pas consacré moins de trois mémoires à Grégoire de Tours : un gros mémoire d'ensemble, entièrement inédit, sur la valeur documentaire de l'*Histoire des Francs* (t. II, p. 117-206), un autre sur les

1. Godefroid Kurth, *Études franques*. Paris, Champion, et Bruxelles, A. Dewit, 1919, 2 vol. in-8°, II-357 et 349 p.; prix des 2 vol. : 12 fr.
2. Cf. *Rev. histor.*, t. CXXII, p. 232-235.

Digitized by Google

documents et traditions utilisés dans les chapitres de cette *Histoire* relatifs à Clovis (t. II, p. 207-271), un troisième enfin sur ce qu'il faut penser de la culture classique du chroniqueur (t. I, p. 1-29). Sans vouloir remplacer l'ouvrage bien connu de Gabriel Monod[1], M. Kurth a su, dans ces trois mémoires, ajouter à l'exposé de son devancier de très utiles et judicieuses remarques sur la méthode de Grégoire et sur l'autorité de son témoignage. Tout au plus pourra-t-on trouver qu'il a fait la place trop belle aux prétendues « légendes épiques » et que, suivant un travers qui lui était familier lorsqu'il parlait de la société ecclésiastique du moyen âge, il a accueilli avec trop de confiance et même de complaisance les belles histoires pieuses et les développements destinés à l'édification des fidèles qu'affectionne le vieux chroniqueur franc. On ne lui contestera pas, en tout cas, le sincère désir d'éviter les hypothèses aventureuses et de se garder, en particulier, des extraordinaires écarts d'imagination dont l'érudit allemand M. Krusch, son habituel et peu courtois contradicteur, s'est à tant de reprises rendu coupable dans les questions qu'il a touchées.

C'est à cet érudit spécialement qu'il en a dans ses études critiques sur le *Liber historiae Francorum* (t. I, p. 31-65), sur la Vie de sainte Geneviève (t. II, p. 1-96) et sur la plus ancienne biographie de saint Lambert (t. II, p. 319-347). Dans cette dernière étude, restée jusqu'ici inédite, M. Kurth oppose aux raisonnements de son adversaire une critique âpre et mordante. Les pages sur le *Liber historiae* sont intéressantes et suggestives. Mais nous croyons devoir surtout signaler celles qui traitent de sainte Geneviève : c'est probablement ce qui a été écrit de plus complet et de plus net sur la question si épineuse de la chronologie des trois rédactions et sur le problème de l'authenticité de la Vie primitive. L'argumentation de M. Krusch, qui voulait en faire l'œuvre d'un faussaire du VIII^e^ siècle, y semble définitivement réduite à néant, et l'on se ralliera aux conclusions d'ordre général formulées par l'érudit belge contre la méthode à la fois imprudente et présomptueuse que son émule d'Allemagne a fait prévaloir dans la section des *Monumenta Germaniae* réservée aux hagiographes de l'époque franque.

M. Kurth a écrit un ensemble de six études sur la question des nationalités dans le royaume franc au temps des Mérovingiens. Ces études portent — pour suivre l'ordre où elles se présentent — sur les diverses significations des mots *Francia*, *Francus* et *barbarus*

1. Gabriel Monod, *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, I (Paris, 1872, in-8°).

Digitized by Google

durant les premiers siècles du moyen âge (t. I, p. 67-137); sur la nationalité des comtes francs au VI^e siècle (t. I, p. 169-181); sur les ducs et les comtes d'Auvergne et sur ceux de Tours à la même époque (t. I, p. 183-203 et 205-225); sur les nationalités en Auvergne et en Touraine, au VI^e siècle également (t. I, p. 227-241 et 243-264). Sauf le dernier, qui est publié ici pour la première fois, ces mémoires étaient déjà connus, et M. Kurth n'y a pas apporté, semble-t-il, de modifications considérables. Les résultats en sont d'ailleurs intéressants, sans être peut-être aussi imprévus que leur auteur paraissait porté à le croire, car ils confirment surtout la thèse, que toute l'histoire des temps postérieurs avait déjà mise en lumière, suivant laquelle les éléments proprement germaniques seraient restés en minorité dans les pays de la Loire et au sud du fleuve. M. Kurth toutefois ajoute ce détail, qui serait très important s'il était indiscutable, que même les comtes de ces régions furent à l'origine recrutés presque exclusivement parmi les anciens habitants gallo-romains. Mais rien n'est plus délicat — M. Kurth le sait et le dit lui-même — que les statistiques de ce genre. Elles supposent, notamment, une doctrine ferme touchant le sens des mots *Romanus*, *Francus*, *barbarus*, sur lesquels M. Kurth a présenté des considérations fort ingénieuses, nous le reconnaissons, mais qui laissent la porte ouverte encore à bien des doutes.

Signalons aussi d'excellents mémoires sur le baptême de Clovis (t. II, p. 273-296), sur le sens du mot « sénateur » dans les textes relatifs à la Gaule du VI^e siècle (t. II, p. 97-115), sur la reine Brunehaut (t. I, p. 265-356) et quelques études de détails sur un prétendu Avaratius, évêque de Tongres au V^e siècle (t. I, p. 141-159), sur « le concile de Mâcon (de 585) et l'âme des femmes » (t. I, p. 161-167), enfin sur les traditions du VI^e siècle relatives à l'apostolicité de saint Denis de Paris (t. II, p. 297-317).

Les deux volumes de M. Kurth forment, somme toute, une contribution de premier ordre à l'étude des temps mérovingiens. Ils accroissent les regrets que nous cause la mort de cet homme de bien, de l'activité duquel on pouvait espérer beaucoup encore. Des projets qu'il caressait, tout ne sera heureusement pas perdu pour nous : on annonce l'apparition prochaine d'une nouvelle édition de son *Clovis* et d'un recueil d'essais sur la société et la civilisation en Gaule au VI^e siècle. Les historiens ne manqueront pas de s'en réjouir.

L'histoire de la France à l'époque carolingienne n'a fait chez nous, à notre connaissance, l'objet d'aucune publication nouvelle. Il n'en faudrait pas conclure que cette période est négligée par nos érudits

Digitized by Google

et nos historiens, mais simplement qu'à ce point de vue spécial, comme à d'autres, leurs travaux subissent le contre-coup des difficultés de l'heure présente. L'on peut du moins espérer pour bientôt l'apparition de deux nouveaux volumes des *Chartes et diplômes* de l'Académie des inscriptions : le recueil des actes des rois carolingiens d'Aquitaine par M. Levillain et celui des rois carolingiens de Provence par M. Poupardin.

L'histoire de l'administration royale aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles devra beaucoup à l'excellente étude de M. WAQUET sur le bailliage de Vermandois[1]. En choisissant pour objet de ses recherches un seul bailliage, mais un des plus étendus, un des mieux fournis en documents, M. Waquet a été à même d'analyser avec plus de précision que ses devanciers le mécanisme de l'administration capétienne dans les provinces de la France du nord. Comme il le dit très justement dans son introduction, il faut se garder dans de semblables études de deux risques également funestes : il ne faut ni confondre le droit et le fait, ni prêter aux institutions un caractère de fixité qu'elles n'ont jamais eu. M. Waquet nous semble s'être tiré avec succès de cette double difficulté. Sans ajouter rien de décisif à l'histoire même de l'origine des baillis (on ne peut d'ailleurs en Vermandois remonter plus haut que 1202), il complète néanmoins en plusieurs points l'exposé de Borrelli de Serres et surtout le clarifie. Mais l'intérêt du volume réside principalement dans l'analyse très serrée et très précise que M. Waquet nous apporte des attributions du bailli et de l'organisation des services assurés sous ses ordres par un personnel, de plus en plus nombreux à mesure qu'on avance dans le XIV^e^ siècle : lieutenant, clercs, prévôts, lieutenants des prévôts, receveur, lieutenant du receveur, châtelain, procureur, substituts du procureur, gardes du scel, etc. Chaque rouage est, autant que faire se peut, démonté, examiné de près; M. Waquet s'applique à en suivre la formation et les transformations; puis, documents en mains, il cherche à voir comment la machine administrative fonctionnait, à quels obstacles elle se heurtait, quelles plaintes s'élevaient à son sujet parmi les administrés. Sa conclusion est optimiste : tout bien pesé, dit-il, les plaintes formulées sont vénielles; les précautions étaient si bien prises et les fonctionnaires étaient si bien choisis, si étroitement surveillés, que la royauté trouvait en eux les meilleurs auxiliaires

1. Henri Waquet, *le Bailliage de Vermandois aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles. Étude d'histoire administrative*. Paris, Champion, 1919, in-8°, XII-271 p. et une carte (fasc. 213 de la *Bibliothèque de l'École des hautes études; sciences historiques et philologiques*); prix : 12 fr.

Digitized by Google

de sa politique d'unification et de centralisation. C'est peut-être aller un peu loin, et nous eussions aimé, à tout le moins, voir mieux mises en lumière les mesures de défiance successivement prises par les rois capétiens à partir de la fin du XIII^e^ siècle pour limiter les pouvoirs des baillis. Mais M. Waquet nous a donné en appendice le moyen de compléter son livre, s'il y a lieu, sous la forme d'abord d'un lot important de pièces justificatives, puis de notes chronologiques et biographiques sur les titulaires du bailliage de Vermandois durant les deux siècles sur lesquels ont porté ses recherches, enfin de listes chronologiques très soigneusement dressées des lieutenants des baillis, des gardes du scel, des procureurs du roi, des prévôts et des receveurs. Notons même que M. Waquet a eu la bonne idée de joindre à son volume une carte du bailliage au milieu du XIV^e^ siècle. C'est là, en définitive, un début plein de promesses : M. Waquet allie à une grande précision d'esprit des qualités de mise en œuvre qui lui permettent de s'attaquer dès maintenant à des sujets de plus grande envergure.

M. Jules VIARD, lui, n'en est plus à faire ses preuves, et quiconque a eu à s'occuper de l'histoire administrative du XIV^e^ siècle est depuis longtemps son obligé. Il vient de rendre à cette histoire un nouveau et signalé service en publiant[1], en un gros volume de près de 2,000 pages in-quarto, le texte des Journaux du trésor du roi Charles IV (1322-1328). L'intérêt d'un recueil de ce genre n'a pas besoin d'être souligné : la comptabilité de l'administration royale nous permet de connaître à la fois la composition et le fonctionnement de cette administration, les ressources dont elle disposait, l'usage qu'elle en a fait et nous initie, par surcroît, à la vie de la cour et du pays tout entier. M. Viard ne s'est pas contenté de transcrire les textes, de les éclairer au moyen d'une annotation remarquablement riche et précise, que seul pouvait écrire un érudit versé comme lui dans l'histoire de cette période; il a fait plus : en cent pages d'introduction, il a dégagé de cette longue suite de pièces comptables les principales données nouvelles qu'elles apportent à l'historien.

Les recettes comprennent principalement les recettes des bailliages et sénéchaussées — et notons qu'à cette occasion M. Viard dresse d'après les Journaux du trésor la liste chronologique des receveurs en fonction sous Charles IV[2] — celles des ateliers monétaires, de la

1. *Les Journaux du trésor de Charles IV le Bel*, publ. par Jules Viard. Paris, Impr. nationale et Ernest Leroux, 1917, in-4°, CXII-1834 p. (collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*).

2. Pour le bailliage de Vermandois, les dates données par M. Viard, d'après

Digitized by Google

chancellerie, des « traites » ou douanes, le produit des amendes, confiscations et compositions, des annates, régales et décimes. Les dépenses mentionnées dans les Journaux du trésor ont trait surtout aux divers services de l'Hôtel du roi (Hôtel proprement dit, chapelle, écurie, argenterie), au paiement des gages et gratifications accordées aux fonctionnaires de l'administration centrale, des dons et des aumônes consentis par le souverain, au règlement des frais de missions et d'ambassades, des travaux publics à la charge du roi, enfin de tous les frais de guerre, qui grèveront de plus en plus lourdement le budget royal.

Aux éclaircissements touchant les recettes et les dépenses du Trésor, M. Viard en ajoute d'autres sur divers sujets connexes : emprunts à des particuliers ou à des sociétés financières, comptes spéciaux (particuliers en compte avec le Trésor, comptes de l'Échiquier de Normandie), diverses monnaies employées et cours commercial de chacune d'elles, apurement de la comptabilité à la Chambre des comptes, sociétés italiennes (ou « lombardes ») trafiquant dans le royaume au début du XIV^e^ siècle, etc. Nous ne pouvons que signaler sommairement les points capitaux de cette longue et très minutieuse enquête, qui d'ailleurs vaut surtout par le détail. On s'en fera une idée par ce simple exemple : on a souvent parlé d'une manière vague des embarras financiers des derniers Capétiens directs; or M. Viard (p. XLVI) en fournit une preuve tangible en montrant les retards, souvent considérables, apportés par le Trésor dans le règlement des gages dus aux fonctionnaires royaux : on en était encore au temps de Charles IV à liquider — et parfois sous forme d'acomptes minimes — les gages des règnes de Philippe V, de Louis X, voire de Philippe le Bel. Ce simple détail en dit long.

Un mot, pour finir, sur la table alphabétique, qui seule permet d'utiliser commodément un aussi volumineux recueil. Cette table a été dressée avec le soin désirable; mais on reste rêveur devant les files interminables de numéros d'articles de comptes placées à la suite de certains noms fréquemment répétés au cours du volume : il en est qui comportent des centaines et des centaines de renvois, quelques-uns même tout près d'un millier, sinon davantage, sans que rien ne laisse deviner ce qu'on pourra rencontrer d'utile en se reportant aux numéros indiqués. N'eût-il pas été possible de classer un peu ces renvois? Ainsi, pour le maréchal Mathieu de Trie — et nous devons dire que l'article de la table qui le concerne est loin d'être un des

les Journaux du trésor, se trouvent légèrement rectifiées dans l'ouvrage de M. Waquet, dont nous venons de parler.

Digitized by Google

plus longs — nous aimerions trouver séparés les uns des autres et groupés les renvois relatifs aux dons qu'il a reçus du roi, à ses émoluments, aux expéditions qu'il a dirigées, à son épouse, etc. Sans doute, le volume, déjà gros, eût été grossi de quelques pages; mais telle qu'elle se présente, cette table si compacte et si peu maniable risque, dans plus d'un cas, de décourager les historiens — et ce serait dommage[1].

II. Histoire régionale. — M. Parisot qui, depuis une quinzaine d'années, enseigne à la Faculté des lettres de Nancy l'histoire de la France de l'Est, vient de faire paraître le tome I d'une histoire de la région lorraine (duché de Lorraine, duché de Bar, Trois-Évêchés), des origines à nos jours[2]. Le premier volume embrasse à lui seul un long espace de temps, puisqu'il remonte jusqu'à l'âge de pierre, englobe tout l'antiquité, le moyen âge, et nous mène jusqu'au milieu du XVI^e^ siècle, le tout en 500 pages petit in-octavo. C'est dire que M. Parisot n'a pas eu le dessein d'écrire un ouvrage d'érudition. On n'en retrouve pas moins dans son nouveau livre cette science robuste, cette clarté d'exposition et ce scrupuleux souci d'information qui distinguent ses précédents travaux. M. Parisot a, naturellement, réservé une large place aux faits d'ordre purement politique, et ce n'est pas un mince mérite que d'avoir réussi à clarifier l'histoire si compliquée et si difficile à suivre dans le détail des conflits sans cesse renaissants dont la Lorraine fut le théâtre depuis le jour où le hasard des partages entre princes carolingiens posa la question des frontières entre la France et la Germanie. Mais M. Parisot ne s'en est pas tenu là : il a, période par période, cherché à démêler aussi l'histoire administrative et sociale, l'histoire économique, intellectuelle, artistique et religieuse de la région lorraine et il a même considéré, non sans raison, que là était la partie la plus importante de sa tâche. Les chapitres fort nombreux consacrés à ces matières auraient peut-être gagné à être davantage coordonnés; tels quels, ils n'en forment pas moins, rapprochés les uns des autres, une sorte de tableau d'ensemble, aussi neuf qu'instructif, de l'organisation intérieure de la Lorraine et de la formation de l'esprit lorrain. Ce

1. Disons encore que, dans l'introduction, quelques références bibliographiques pourraient être complétées, en particulier p. XXVI (pour l'histoire des sociétés italiennes en France) et p. XC (pour celle de l'Échiquier de Normandie).

2. Robert Parisot, *Histoire de Lorraine* (*duché de Lorraine, duché de Bar, Trois-Évêchés*). T. I : *Des origines à 1552*. Paris, Auguste Picard, 1919, in-8°, XIV-520 p., 16 pl. et 1 carte; prix : 9 fr.

Digitized by Google

qui frappe avant tout, c'est le tort énorme que le morcellement politique a fait durant le moyen âge à ces malheureuses provinces : disputées, tiraillées entre Français et Allemands, elles durent à leur situation le caractère mixte et, à bien des égards, original de leur civilisation, mais aussi les grandes difficultés qu'elles rencontrèrent dans leur développement économique et, à certaines étapes de l'histoire, le retard de leur formation intellectuelle et artistique. Sur tous ces points, le livre de M. Parisot est un guide d'une grande sûreté. On pourra discuter tel ou tel détail, ou même telles ou telles vues générales — par exemple, sur l'organisation administrative et économique à l'époque carolingienne ; — mais M. Parisot a fourni au lecteur tous les moyens de contrôle en donnant au début de chaque chapitre une bibliographie, où il s'est attaché à ne rien omettre d'essentiel[1]. Quand nous aurons dit encore que son volume se termine par une bonne carte de la région lorraine dans l'antiquité et au moyen âge, nous aurons fait ressortir les principaux mérites de ce solide ouvrage.

III. Histoire de la civilisation. — L'histoire de la grande renaissance intellectuelle des XII^e^ et XIII^e^ siècles est chaque jour mieux connue, grâce aux travaux de plus en plus nombreux dont les œuvres littéraires de cette période sont l'objet depuis quelques années.

Parmi ceux qui nous sont parvenus (et malheureusement la *Revue historique* est loin de les recevoir tous) nous signalerons d'abord l'utile répertoire des poèmes français antérieurs au XVI^e^ siècle classés d'après leurs *incipit*, dont M. Långfors, un Finlandais ami de la France, a commencé la publication d'après les notes de notre regretté maître Paul Meyer et d'après ses propres recherches[2]. Ce répertoire est surtout riche pour la période antérieure au XV^e^ siècle, quoique

1. Au passage, en vue d'une seconde édition, notons toutefois quelques omissions. P. 61, pour les débuts du christianisme en Lorraine, il faudrait renvoyer à la 2^e^ édition, et non à la 1^re^, des *Fastes épiscopaux* de Mgr Duchesne (t. I) et ajouter un renvoi au tome III de cet ouvrage (notons que Mgr Duchesne ne croit pas, comme M. Parisot le dit, p. 65, que Materne ait été le successeur « immédiat » d'Euchaire). — P. 138, pour l'histoire économique aux temps carolingiens, ajouter les volumes de M. Dopsch. — P. 150, pour la renaissance intellectuelle à l'époque carolingienne, ajouter au moins un renvoi à la *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters* de M. Manitius, et pour la renaissance artistique au grand ouvrage de R. de Lasteyrie, *l'Architecture religieuse en France à l'époque romane*. — P. 314, puisque M. Parisot cite la *Jeanne d'Arc* de M. Hanotaux, pourquoi omettre celle de M. Anatole France?

2. Arthur Långfors, *les Incipit des poèmes français antérieurs au XVI^e^ siècle. Répertoire bibliographique établi à l'aide des notes de M. Paul Meyer*, t. I. Paris, Champion, s. d. (1917), in-8°, VIII-444 p.; prix : 18 fr.

Digitized by Google

les chansons de geste et les poésies lyriques aient été en principe exclues. Tout incomplet qu'il est, même par ailleurs, il permettra de retrouver aisément les manuscrits et les éditions de quantité d'œuvres, anonymes ou non, que l'historien, comme le littérateur ou le philologue, avait souvent jusqu'alors les plus grandes peines à identifier. Il eût rendu plus de services encore si M. Långfors avait ajouté à ses notes bibliographiques l'indication, pour chaque poème, de la date approximative de sa composition.

Voici, d'autre part, en attendant une nouvelle édition — que M. Bédier nous doit — une traduction fidèle et agréable à lire de la *Chanson de Roland*, par M. Henri Chamard[1]. Sa traduction est en vers rimés et respecte le plus possible la forme même de l'original : elle est d'un bout à l'autre en décasyllabes et ceux-ci sont groupés en « laisses » d'étendue variable. Le résultat est vraiment très satisfaisant. Quelques notes historiques, qui appelleraient peut-être de-ci de-là quelques correctifs, faciliteront aux novices l'intelligence du texte.

La petite collection des *Classiques français du moyen âge*, dont nous avons déjà eu mainte fois l'occasion de parler ici, s'est enrichie de deux nouveaux fascicules. L'un renferme la première moitié de la *Chanson d'Aspremont*, chanson de geste du XII^e^ siècle publiée d'après un des meilleurs manuscrits (celui de Wollaton Hall) par M. Louis Brandin[2]. Nous n'avons encore ici qu'un texte nu, si l'on peut dire, sans l'introduction, les éclaircissements et le glossaire, qui sont réservés pour le tome II; mais le texte semble établi avec beaucoup de soin. L'œuvre même est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en souligner l'intérêt.

L'autre fascicule[3], de quelques pages seulement, a été réservé à l'édition d'un court poème du XIII^e^ siècle, le joli conte de *Gautier d'Aupais*, dont M. Ch.-V. Langlois avait naguère tiré les éléments d'une de ses curieuses études sur la *Société française au XIII^e^ siècle d'après dix romans d'aventure* (1903). C'est, on le sait, une gracieuse histoire d'amour, mais traitée d'une façon assez originale et qui s'ouvre par une scène de taverne d'un amusant réalisme, à la manière des fabliaux. Les historiens auront plaisir à la

1. *La Chanson de Roland. Traduction nouvelle d'après le manuscrit d'Oxford*, par Henri Chamard. Paris, Armand Colin, 1919, in-16, XII-224 p.; prix : 3 fr.

2. *La Chanson d'Aspremont, chanson de geste du XII^e^ siècle; texte du manuscrit de Wollaton Hall*, éd. par Louis Brandin, t. I (vers 1-6154). Paris, Champion, 1919, in-16, IV-196 p. (de la collection *les Classiques français du moyen âge*, publ. sous la direction de M. Roques); prix : 4 fr. 95.

3. *Gautier d'Aupais, poème courtois du XIII^e^ siècle*, éd. par Edmond Faral. Paris, Champion, 1919, in-16, X-32 p. (de la même collection); prix : 1 fr. 65.

Digitized by Google

relire dans le texte amélioré établi par M. FARAL, qui l'a fait précéder, en outre, d'une courte, mais très précise introduction sur l'origine du poème et l'époque de sa composition.

Faute de l'édition critique d'*Aucassin et Nicolette*, que M. Mario Roques nous fait espérer pour bientôt, on pourrait être tenté de se reporter comme à une nouveauté au volume de M. BOURDILLON, que l' « University Press » de Manchester a mis récemment en vente et qui donne face à face le texte original et une traduction anglaise de cette charmante « chante-fable[1] ». Malheureusement, la nouveauté n'est qu'apparente, et le volume qui nous revient ainsi par le canal de l' « University Press » de Manchester n'est autre que le fonds d'édition non écoulé par la librairie Macmillan, où ce volume avait déjà une première fois vu le jour il y a vingt ans. Rien n'y a été changé; on n'a pas même fait les frais d'impression d'un nouveau titre : un simple « papillon » collé sur la date et le lieu d'édition véritable a suffi à réaliser cette opération, qui rappelle assez certains procédés de « camouflage » réservés plutôt à des engins de destruction qu'à des éditions savantes. Ajoutons toutefois que l'entoilage est devenu bleu, de vert qu'il était. Le seul avantage de cette série — que nous n'osons qualifier pourtant de nouvelle — est un court erratum renfermant exactement quatorze corrections typographiques. Mais rien n'a été changé au reste du volume; aucun compte n'a été tenu des travaux publiés depuis près d'un quart de siècle. Mieux vaudrait s'abstenir de ces procédés en trompe-l'œil, où les intérêts de la science semblent un peu trop sacrifiés.

Le recueil des « partures », ou jeux-partis du célèbre trouvère Adam de la Halle, que publie M^me^ NICOD[2] est lui, par contre, tout à fait neuf. Ces dix-sept petites pièces où Adam donne en vers la réplique, sur un sujet de scolastique amoureuse, à quelque autre confrère de la bonne ville d'Arras ne se distinguent pas par de bien grands mérites littéraires; mais elles sont si caractéristiques d'un genre qui fit fureur, tant dans le nord que dans le midi de la France à l'époque féodale, qu'une nouvelle édition n'en était pas inutile. Celle de M^me^ Nicod est précédée d'une intéressante introduction sur les jeux-partis en général et ceux d'Adam de la Halle en particulier; chaque pièce est, en outre, accompagnée d'une vivante et spirituelle

1. *Aucassin and Nicolette, an old-french love story edited and translated by* Francis William Bourdillon, 2^e^ éd. (*sic*). Manchester, University Press, et Londres, Longmans, Green et C^ie^, 1917, in-16, LXXII-229 p.; prix : 3 sh. 6.

2. *Les partures Adan. Les jeux-partis d'Adam de la Halle*, texte critique, avec introduction, notes et glossaire par L. Nicod. Paris, Champion, 1917, in-8^e^, 167 p. (fasc. 224 de la *Bibliothèque de l'École des hautes études; sciences historiques et philologiques*).

Digitized by Google

analyse et de notes explicatives qui en constituent le commentaire; enfin le volume se termine par un glossaire très développé auquel Mme Nicod a apporté tous ses soins.

A côté des éditions de nos vieux textes français du XIIe et du XIIIe siècle, voici maintenant deux études d'ensemble sur deux œuvres maîtresses, quoique bien dissemblables, de la littérature de cette époque : le roman de *Lancelot du Lac* et le *Roman de Renard*. Ces deux études ont ceci de commun que leurs auteurs n'ont pas craint de rompre délibérément avec les théories en cours sur la composition des œuvres qu'ils étudient, qu'ils se refusent, l'un comme l'autre — et comme M. Bédier déjà à propos des chansons de geste[1] — à reconnaître en elles le produit de la collaboration inconsciente d'une multitude de conteurs anonymes, pour nous replacer l'un et l'autre en face de cette vérité bien simple et qu'on s'étonne d'avoir vu si longtemps méconnue sous l'influence délétère des théories germaniques : ces œuvres, ainsi que toutes les grandes œuvres littéraires, ont été conçues et réalisées par de vrais hommes de lettres et portent la trace de leur génie.

Ceci, M. Ferdinand Lot l'a prouvé avec éclat pour le *Lancelot*[2]. La longueur de ce roman, qui ne remplit pas moins de sept volumes in-quarto de l'édition Sommer, a pu donner le change : il ressort de l'étude de M. Lot qu'à quelques additions près (l'histoire de Merlin et ses suites) tout le roman est d'un seul auteur, que cet auteur est un clerc — toujours comme pour nos chansons de geste — probablement un clerc champenois, attaché peut-être au service du comte de Champagne, à moins que ce ne soit à celui du comte de Flandre, et qui écrivait dans les toutes dernières années de Philippe Auguste (à la fin de 1221 au plus tôt) ou sous le règne de son fils. Pour établir cette thèse, M. Lot est amené à analyser de très près le roman tout entier[3], à en suivre pas à pas la composition, à en déterminer l'esprit et à en faire ressortir l'intérêt. Sans doute, ce n'est plus la grâce subtile et le délicat raffinement sentimental de Chrétien de Troyes; le roman psychologique en vers s'est transformé en roman de chevalerie et, comme l'explique joliment Mme Lot (p. 416) dans une des deux notes de critique littéraire qu'elle a jointes au travail

1. Signalons à ce propos que la librairie Champion a mis en vente un nouveau tirage des tomes I et II de l'ouvrage de M. Bédier, *les Légendes épiques, recherches sur la formation des chansons de geste* (Paris, 1917, in-8°); prix : 6 fr. le volume.

2. Ferdinand Lot, *Étude sur le Lancelot en prose*. Paris, Champion, 1918, in-8°, 452 p. et 3 pl. (fasc. 226 de la *Bibliothèque de l'École des hautes études; sciences historiques et philologiques*); prix : 27 fr.

3. Il en donne même un fort précieux résumé à la fin de son volume.

Digitized by Google

de son mari, la large « fresque » y a partout été substituée à la fine « miniature » où se complaisait le poète du XII^e^ siècle. Quelque préférence qu'on puisse garder pour l'art un peu mièvre, mais si charmant, de ce dernier, il n'en reste pas moins que le roman de Lancelot en prose a joui au moyen âge d'une vogue considérable, qu'il n'a cessé d'être copié et imité et que ce goût même est trop significatif pour qu'un historien de la société française au XIII^e^ siècle en puisse faire abstraction.

Le volume de M. FOULET sur le *Roman de Renard*[1] vient seulement de nous parvenir, bien qu'il ait paru voici plus de cinq ans; mais il n'est pas trop tard pour en signaler aux historiens l'intérêt et la portée. On sait qu'on entend par « roman de Renard » le recueil assez désordonné et assez disparate formé au XIII^e^ siècle par la juxtaposition d'un assez grand nombre de poèmes du genre héroï-comique dont le héros principal est le goupil Renard. Dans ce désordre, on avait voulu voir la preuve que l'intervention des hommes de lettres s'était bornée à tout gâter en cousant bout à bout et sans art les divertissantes fantaisies où la verve caustique du peuple se serait librement donné carrière. M. Foulet se fait un jeu de renverser ces théories, dont d'illustres patronages ne sauraient empêcher de reconnaître la criante invraisemblance, et il prouve sans conteste que le désordre du recueil auquel il est commode de conserver le nom traditionnel de « roman » de Renard n'exclut pas la parfaite homogénéité de chacune des parties qui le composent; que le poème le plus ancien (« branches » II et V *a*) forme un tout qui compte plus de 2,400 vers; que ce poème a eu assez de succès pour susciter de nombreux imitateurs ou continuateurs, dont l'auteur de la « branche » I est assurément un des plus spirituels; que toutes les variations sur les exploits de Renard et le poème primitif lui-même sont directement l'œuvre d'hommes de lettres, pour la plupart des clercs, appartenant aux milieux les plus divers du clergé, et qui ont dû à cette diversité de milieux une extrême variété de tendances et de connaissances; que leur inspiration n'en reste pas moins toujours une inspiration de lettrés et que plusieurs d'entre eux, et le plus ancien notamment, procèdent de l'*Ysengrinus* de Nivard; que toutes les plus importantes histoires françaises de Renard sont antérieures au *Reinhart Fuchs* du Glichezâre, lequel n'est qu'un imitateur de l'œuvre française, comme presque tous ses congénères de ce temps; enfin qu'il est possible de dater avec une suffisante préci-

1. Lucien Foulet, *le Roman de Renard*. Paris, Champion, 1914, in-8°, 574 p. (fasc. 211 de la *Bibliothèque de l'École des hautes études; sciences historiques et philologiques*); prix : 15 fr. 60.

Digitized by Google

sion presque toutes les parties du « roman » et de déterminer les auteurs de quelques-unes d'entre elles : le poème le plus ancien, composé sans doute par Pierre de Saint-Cloud en 1176 ou 1177; quatre ou cinq autres poèmes durant les trois ou quatre années suivantes; huit ou neuf autres durant les années 1190-1205; puis d'autres encore dans la première moitié du XIII^e^ siècle. Du coup, le « roman » de Renard n'est pas seulement réhabilité aux yeux des lettrés; il redevient pour les historiens autre chose qu'un curieux spécimen de folklore : c'est pour eux désormais un document ou plutôt une série de documents datés et replacés dans leur cadre. Documents de premier ordre d'ailleurs : car on sait qu'à travers la moquerie et la parodie, derrière le divertissant décor qui sert aux poètes à voiler leur pensée, c'est tout un monde qui revit, toute la société du temps de Philippe Auguste, cette fois encore, qui ressuscite sous nos yeux amusés.

L'histoire de l'art n'est pas ici, en principe, de notre ressort; mais nous ne saurions passer sous silence une publication comme le *Manuel* de M. ENLART, qui doit former, lorsqu'il sera complet, une sorte d'encyclopédie archéologique du moyen âge français. Nous signalions récemment[1] le tome III, consacré à l'histoire du costume. Voici maintenant qu'avant de nous donner le tome IV, où il traitera du mobilier, M. Enlart réédite en deux volumes, après l'avoir fortement retouché, le tome I, où il traitait de l'architecture religieuse. Seul le premier de ces deux volumes[2], qui va jusqu'à la fin de l'époque romane, a paru jusqu'alors. Il témoigne de la conscience que l'auteur apporte dans tous ses travaux et du louable désir qui l'anime, non seulement de corriger les lapsus de la première édition, mais aussi de faire bénéficier ses lecteurs des résultats nouveaux acquis depuis bientôt vingt ans qu'elle a paru. Les corrections et additions de détail sont innombrables; l'illustration a été enrichie et perfectionnée[3]; il en est de même des indications bibliographiques, groupées cette fois méthodiquement en tête du volume, et qui occupent plus de soixante pages très compactes[4]. Les historiens se

1. *Rev. histor.*, t. CXXV (1917), p. 108-109.

2. Camille Enlart, *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance.* T. I : *Architecture religieuse;* 1^re^ partie : *Périodes mérovingienne, carolingienne et romane*, 2^e^ éd. Paris, Auguste Picard, 1919, in-8°, CVIII-458 p.; prix : 18 fr.

3. Notons toutefois que, dans cette seconde édition, le tirage de quelques clichés est tellement poussé au noir qu'on en distingue mal le détail.

4. M. Enlart fait suivre les titres des ouvrages ou mémoires archéologiques les plus importants de brèves appréciations sur leur contenu. Ces appréciations sont utiles lorsqu'elles sont motivées; mais parfois elles font penser à une dis-

Digitized by Google

féliciteront particulièrement que M. Enlart ait jugé bon de préciser et développer ce qu'il avait dit dans sa première édition sur les conditions de vie des artistes et des artisans auxquels nous devons les beaux monuments du moyen âge, ainsi que sur la façon dont ces monuments ont été réalisés. Il y a là tout un chapitre de véritable histoire qui mériterait même d'être encore davantage approfondi. M. Enlart a tenté de déterminer la part de l'élément religieux et de l'élément laïque dans l'œuvre de création artistique. Il a jugé prudent d'éviter les formules trop tranchantes, ce qui est une preuve de sagesse; mais peut-être sera-t-il possible d'être plus affirmatif le jour où la question de la diffusion des connaissances tant artistiques que scientifiques et même littéraires dans les divers milieux sociaux au moyen âge aura été étudiée d'ensemble.

Dans ses grandes lignes, l'ouvrage n'a pas changé. Peut-être eût-il été possible de l'alléger un peu, tout en précisant et complétant, comme M. Enlart l'a fait, la doctrine exposée par lui jadis. Mais la méthode descriptive, analytique et, si l'on peut dire, énumérative de M. Enlart a aussi ses avantages : elle met à la disposition du lecteur une masse considérable de renseignements qu'il aurait peine souvent à trouver ailleurs. Si M. Enlart en veut bien dresser le relevé dans une table des matières placée à la fin de la seconde partie, son livre sera pour les historiens comme pour les archéologues le plus précieux des répertoires[1].

Ce n'est pas à dire que M. Enlart dédaigne systématiquement les idées générales. Il a même tenté dans une préface de trente-

tribution de prix : tels volumes sont déclarés « excellents »; d'autres seulement « très bons »; d'autres n'atteignent qu'à l'épithète « bons »; d'autres, bien entendu, obtiennent moins encore. Était-ce bien nécessaire?

1. Comme tous les répertoires, et à raison même de la grande quantité de renseignements qui y sont condensés, celui de M. Enlart prête souvent à la critique, et les affirmations erronées ou sujettes à caution ne sont pas rares. Ainsi, il y aurait lieu de revoir de près des listes comme celles des pages 82 et suivantes sur les fondations d'abbayes et d'églises; on peut d'ailleurs observer en passant qu'un *fondateur* n'est pas nécessairement *constructeur*. Il y aurait lieu aussi de vérifier ce qui est dit des architectes et même des églises de l'époque carolingienne. Par exemple, M. Enlart — avec ou sans restrictions suivant les cas — attribue à Einhard, donné comme architecte, la construction d'un nombre impressionnant d'églises (p. 166, 177 et 178), dont le biographe de Charlemagne ne saurait pas plus assumer la paternité que Jules César ou la reine Brunehaut ne sauraient être tenus pour les constructeurs de toutes les routes ou « chaussées » qu'on mettait au moyen âge sous leur nom. — Sur les origines de la basilique chrétienne, nous nous étonnons et déplorons que M. Enlart ignore le beau travail de Gabriel Leroux (*les Origines de l'édifice hypostyle en Grèce, en Orient et chez les Romains*, 1913) et n'en ait, par suite, tenu aucun compte.

Digitized by Google

huit pages — pour moitié nouvelles — d'exposer ses vues touchant l'évolution de l'architecture française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la fin du moyen âge. Mais avouerons-nous que ces pages ne sont pas celles qui nous plaisent le plus dans son Manuel? Les idées sont certainement justes dans l'ensemble; mais l'expression en est souvent forcée[1]. C'est l'inconvénient de théories qui ne sont point intimement liées à l'exposé même des observations de détail. Nous n'aimons pas beaucoup non plus, pour parler franc, certaines déclarations, un peu bien raides, sur la langue archéologique ou sur la langue française en général (p. XXIX et suiv.) : nous ne voulons pas chicaner M. Enlart sur son propre style, quoique sa sévérité invite aux représailles, mais sa fureur de proscription contre tout ce qui n'est pas français pur sang dans notre langue, ne va-t-elle pas bien loin quand il s'avise de rayer de notre vocabulaire des mots comme « bas-relief », dont — nous le confessons tout bas — nous n'apercevons pas les défauts?

Louis HALPHEN.

DE 1800 A NOS JOURS ET QUESTIONS GÉNÉRALES CONTEMPORAINES.

Dans ces dernières années, et au cours même de la guerre, les études historiques ont fait en Grande-Bretagne de remarquables progrès. Le public britannique a été longtemps indifférent à l'histoire des pays continentaux et même à celle de ses propres colonies, en partie à cause d'une préférence traditionnelle pour l'insularité intellectuelle, si l'on peut dire, mais surtout par la faute de l'enseignement. Il y a très peu de temps encore, l'étude de l'histoire n'était pas obligatoire en Grande-Bretagne dans les écoles primaires, et les élèves des établissements secondaires n'en étaient instruits que sous une forme restreinte : l'enseignement était limité aux périodes classiques de l'histoire grecque et romaine et à l'histoire d'Angleterre jusqu'en 1815. Ainsi, la démocratie britannique qui, depuis longtemps déjà, conduit elle-même sa politique étrangère, ignore à peu

1. A ce propos, M. Enlart nous permettra-t-il une question : dans quelle partie de son livre sur la *Cité romaine* (*sic*), Fustel de Coulanges a-t-il prouvé que la « civilisation du moyen âge » était le produit de la « civilisation romaine » (p. XVI)? — Pour établir cette même thèse, M. Enlart croit devoir écrire : « Rééduqués par l'Église, les laïques, à leur tour, firent revivre les lois de Justinien, constituèrent des communes à l'image du municipe romain... » (p. XVI). Encore une phrase qui n'est pas très heureuse.

Digitized by Google

près tout du passé des autres peuples, des grands problèmes qui peuvent les rapprocher ou les diviser et même des obligations internationales auxquelles elle-même est soumise par les traités.

C'est probablement cette ignorance qui explique l'inertie funeste de la nation britannique en 1870, son long aveuglement devant le péril prussien et jusqu'à ses hésitations au début du conflit de 1914. Les professeurs des universités anglaises ont eu le mérite d'apercevoir cette grave lacune de l'éducation politique de leur pays. Des hommes comme MM. Prothero, J. Holland Rose, pour ne citer que ceux-là, ont entrepris, presque seuls d'abord, une œuvre d'éducation nationale dont les publications de l'Université de Cambridge ont indiqué le sens et commencé le succès. L'appui des pouvoirs publics est venu ensuite et les progrès de cette nouvelle école historique ont été rapides. C'est par des travaux d'histoire, confiés aux meilleurs spécialistes, que les ministères anglais de la Guerre et des Affaires étrangères ont préparé les discussions de la conférence de Paris, et l'avenir prochain montrera l'utilité pratique de cet enseignement donné tout ensemble aux diplomates et au public.

L'effort que nous venons de signaler, et qui se marquerait au nombre seul des publications d'histoire moderne, porte à la fois sur les travaux généraux, destinés au grand public et au personnel enseignant déjà en fonctions, et sur les études plus approfondies, écrites pour les étudiants des universités ou pour les lecteurs déjà avertis. A la première catégorie appartiennent les leçons professées en 1916, sur la demande du Conseil du comté de Londres, par M. Hearnshaw, professeur d'histoire à King's College, devant un nombreux auditoire de maîtres primaires et secondaires. Elles ont pour objet de dégager *les Courants dominants de l'histoire européenne de 1815 à 1915*[1]. L'auteur, sans méconnaître l'influence des doctrines morales, sociales ou religieuses, non plus que l'influence des faits économiques, estime pourtant que le facteur politique domine dans les civilisations occidentales, et c'est au point de vue de l'histoire politique qu'il se place. Mais il n'étudie pas à part l'évolution de chaque État, comme l'a fait par exemple M. Ch. Seignobos; il estime à la fois plus conforme à la réalité des faits et plus profitable pour les lecteurs anglais de montrer comment les mêmes questions se sont posées à peu près partout à la même époque et que les îles Britanniques n'ont échappé qu'en apparence au grand mouvement qui entraînait l'Europe entière. Les trois « courants » principaux qu'il aperçoit sont : d'abord le mouvement démocratique,

1. *Main currents of European history*, by F. J. C. Hearnshaw. London, Macmillan, 1917, in-8°, 367 p.; prix : 7 sh. 6 d.

Digitized by Google

né de la Révolution française, entravé de 1815 à 1848, triomphant ensuite (on trouvera des vues originales sur la tradition démocratique *fondamentale* du peuple russe) ; — ensuite le développement du sentiment national, conséquence des guerres de l'Empire, et qui devait conduire à l'effondrement de l'Autriche et de la Turquie ; — enfin l'aspiration commune vers une République des nations, fondée sur la justice et sur la paix. La conclusion fait entrevoir un accord possible, quoique encore bien instable, entre ces trois tendances, pourvu que l'issue de la guerre, encore pendante à l'époque où le volume fut écrit, en permette la réalisation.

Ce livre, qui n'est ni un manuel, ni un recueil de considérations générales, éclaire les faits d'une lumière parfois très vive. Il sera profitable même à d'autres que ceux pour lesquels il fut écrit.

L'ouvrage que M. F. S. Marvin a intitulé *le Siècle de l'Espérance*[1] est une tentative du même ordre. Mais d'une part l'auteur ne traite pas uniquement, ni même principalement, de l'évolution politique ; il donne au contraire la plus grande place au mouvement intellectuel, aux doctrines littéraires, philosophiques, religieuses ou sociales, en limitant toutefois l'étude qu'il en fait aux pays de l'Europe occidentale et, pour partie, aux États-Unis. Sa méthode consiste à mettre en évidence les esprits les plus « représentatifs » dans chacun des domaines de l'activité intellectuelle et à faire ressortir en quelques pages l'essentiel des progrès dus à chacun d'eux et les conséquences de tout ordre que ces progrès ont provoqués. La tâche est difficile ; elle oblige tantôt à des développements sans grande nouveauté, tantôt, au contraire, à des allusions sommaires et un peu obscures. Mais, d'une façon générale, l'effort de l'auteur aboutit à un succès. Le chapitre sur la « naissance du socialisme », où tout le développement est groupé autour de trois figures : Owen, Saint-Simon et Marx, peut fournir un bon exemple de ce genre de synthèse, passablement abstraite, mais lumineuse sur beaucoup de points. Les conclusions du livre, malgré la terrible épreuve de la guerre, demeurent optimistes. M. Marvin reste convaincu que l'humanité s'oriente vers l'organisation internationale, non pas suivant la formule marxiste de l'union des prolétaires, mais par l'association volontaire et légale des nations libres. Ici, ses conclusions rejoignent celles où M. Hearnshaw est parvenu par un chemin assez différent. Mais l'un et l'autre, le scientiste et le politique, font-ils une assez grande place, dans la vie des peuples, aux traditions, aux intérêts et même à l'influence, géographique si l'on peut dire, des

1. *The century of Hope, a sketch of Western Progress from 1815 to the Great War.* Oxford, Clarendon press, 1919, in-8°, 352 p.; prix : 6 sh.

Digitized by Google

conditions matérielles? Sans tomber dans les erreurs de l'école allemande, il est permis d'en douter quelquefois. Pour fonder réellement la Ligue des nations et la paix du monde, l'accord intellectuel ne suffit pas, car l'heure du règne des esprits n'est pas venue encore, tant s'en faut.

Il y a beaucoup moins de place pour les idées générales et les vues d'avenir dans les trois volumes que M. A. W. Ward a consacrés à l'Allemagne dans l'excellente collection des *Cambridge historical series*[1] (avec la collaboration de M. S. Wilkinson pour la partie du t. II qui contient le récit des guerres). M. Ward est certainement l'un des historiens actuels qui connaissent le mieux l'Allemagne moderne et contemporaine. Très au fait de l'histoire politique, littéraire et scientifique de l'Europe centrale, admirateur éclairé, mais convaincu de Treitschke et de Sybel, il est de ceux qui, en Angleterre, observèrent longtemps les progrès de la puissance allemande — et même prussienne — avec plus d'admiration et de sympathie que d'inquiétude. Il demeure quelque chose de cet esprit dans ces trois volumes, surtout dans les deux premiers, qui s'étendent l'un de 1815 à 1825, l'autre de 1852 à 1871. C'est ici surtout l'histoire politique qui est étudiée, par longs chapitres de cinquante à soixante pages en moyenne, et suivant un ordre strictement chronologique. L'auteur ne s'est guère placé au point de vue économique que d'une façon occasionnelle, à propos du Zollverein, du reste étudié à fond en quelques pages intéressantes et nouvelles. L'exposé des faits, clair, bien ordonné, de ton toujours mesuré, est fait principalement d'après les sources allemandes et les travaux des historiens prussiens, même pour l'exposé des rapports avec les pays étrangers à l'Allemagne. Dans l'histoire diplomatique franco-allemande de 1852 à 1871, M. Ward a fait, à vrai dire, une place importante à certains témoignages français, celui d'Émile Ollivier en particulier, mais il paraît avoir moins souvent utilisé nos travaux critiques de ces dernières années que les nombreuses publications allemandes. Le cas est frappant, en particulier, pour le récit très développé de l'affaire du Luxembourg et de la candidature Hohenzollern (t. II, chap. VI). Le contraste à cet égard est assez grand avec l'excellent chapitre consacré à la guerre de 1870 par M. Wilkinson, collaborateur spécial pour les questions militaires. Le troisième volume est conçu dans un esprit un peu différent. L'histoire politique, poussée jusqu'à l'année 1890, y est traitée à plus larges traits, quoique toujours

1. *Cambridge historical series. Germany*, par A. W. Ward et (t. II) S. Wilkinson. Cambridge, University press, 1916-1918, 3 vol. in-8°, 591, 588 et 437 p.; prix : 12 sh. 6 d. le volume.

Digitized by Google

avec une information étendue et un louable souci de ne rien négliger d'essentiel. L'effort y est plus sensible pour dégager les grandes lignes de la politique allemande et apprécier l'œuvre de Bismarck dans son ensemble; enfin, certaines questions (celles du Slesvig et de l'Alsace-Lorraine entre autres) y sont examinées d'un tout autre point de vue, sensiblement plus élevé, que celui où l'auteur s'était placé jusque-là. Les progrès économiques ne sont guère qu'esquissés, ainsi que l'histoire sociale, bien qu'un chapitre soit intitulé : « Vie sociale et intellectuelle. » Ce chapitre est surtout un résumé, au demeurant remarquable et fondé sur des connaissances personnelles et approfondies, de l'histoire littéraire, philosophique et scientifique de l'Allemagne entre 1850 et 1900. Dans un dernier chapitre consacré au « Nouveau Règne », M. Ward expose rapidement et apprécie plutôt qu'il n'étudie la période 1900-1907. L'ouvrage s'arrête à cette date, qui est, selon l'auteur, celle où commence la période préliminaire, et, à bien des égards, préparatoire à la Grande Guerre. Il semble que chez M. Ward, comme chez d'autres sans doute qui avaient mieux espéré de l'Allemagne, le spectacle de cette nation, qui, après s'être trouvée « à l'avant-garde du progrès de la civilisation humaine », se détourna vers l'impérialisme et la guerre, éveille un sentiment de surprise et de regret plus que d'indignation. Pour nous, à qui nulle illusion à cet égard n'est plus permise, la persistance d'une telle manière de voir chez des hommes aussi « représentatifs » que M. Ward n'est pas sans nous inspirer, pour l'avenir, d'assez sérieuses inquiétudes.

On prétend que M. Lloyd George, après avoir entendu, dans la séance historique du 7 mai dernier à Versailles, le provocant discours du comte Brockdorff-Rantzau, dit à l'un de ses collègues : « Je comprends maintenant l'aversion des Français pour l'Allemagne : ils la connaissaient mieux que nous. » Ce propos nous est revenu à la mémoire en lisant, après les deux volumes de M. Ward, ceux que M. Émile Bourgeois a consacrés à *la France moderne* dans la même collection [1]. Bien qu'il s'agisse surtout d'une étude d'histoire politique intérieure, le récit des faits diplomatiques et militaires y tient pourtant assez de place pour qu'on y trouve un complément utile, sinon un correctif, à ce que M. Ward nous dit des rapports franco-allemands depuis 1815 et surtout depuis 1852. On ne sera pas surpris que M. Bourgeois, l'un des meilleurs spécialistes de notre histoire extérieure, ait donné ici de la diplomatie

1. *Cambridge historical series. Modern France*, by Émile Bourgeois; t. I : *1815-1852;* t. II : *1852-1913*. Cambridge, University press, 1919, in-8°, XIV-436 et VII-416 p.; prix : 21 sh.

Digitized by Google

française depuis les traités de Vienne un résumé tout particulièrement intéressant et original. Il convient seulement de noter qu'il a, en vue du présent ouvrage, rajeuni et complété ses travaux antérieurs, notamment en ce qui concerne le règne de Louis-Philippe, et en particulier les relations de la France et de l'Angleterre au début de l'ère victorienne.

Quant à l'histoire intérieure proprement dite, elle n'est pas un simple exposé des faits et des doctrines. L'auteur a cherché tout ensemble à dégager les grandes lignes de notre évolution politique depuis 1815 et à découvrir la meilleure voie que cette évolution devait suivre dans l'intérêt de la nation française. Il montre comment la mise en pratique des principes démocratiques et le développement des institutions correspondantes ont été longtemps entravés par la résistance des anciens partis et de l'église catholique, puis comment, ces obstacles une fois renversés, l'évolution fut gênée et même faussée par le maintien du système administratif de Napoléon et la toute-puissance des fonctionnaires, dociles tour à tour aux impulsions du gouvernement, des députés et des groupements à tendances socialistes. Cependant, M. Bourgeois l'indique très justement, la nation, à travers toutes ces difficultés, cherche d'instinct et trouve le plus souvent la voie droite, celle du progrès social réalisé sans atteinte à la liberté. Les sympathies politiques de l'auteur vont visiblement aux hommes d'État qui ont porté leur effort de ce côté, sans se laisser entraver par les liens d'une doctrine ou diriger selon les ordres d'un parti.

Une tentative intéressante est faite, chemin faisant, pour mettre en lumière l'influence politique et l'activité économique, non seulement de Paris et des grands centres urbains, mais aussi des campagnes. Ce qui est dit, par exemple, de la renaissance agricole au temps de Grévy et de Méline est tout à fait juste et frappant. Je ne sais s'il ne convenait pas de marquer davantage l'évolution qui s'est produite en matière industrielle et commerciale et surtout l'influence considérable, sur la vie politique et sociale, des grandes entreprises financières (sauf erreur, l'affaire de Panama n'est pas citée et il est dit peu de chose de la transformation de la presse à la fin du XIX^e^ siècle). L'ouvrage s'arrête au début de la présidence de M. Poincaré. Bien que M. Bourgeois se soit abstenu, en général, de formuler dans la dernière partie des jugements aussi nets que pour les périodes plus éloignées de nous, il témoigne cependant d'une grande liberté d'esprit à l'égard des hommes et des partis, par exemple dans ce qu'il dit, d'une part des lois religieuses de 1904 et 1905, de l'autre des procédés de gouvernement de MM. Combes et Caillaux.

Digitized by Google

Il ne formule pas de conclusion. Mais il semble bien qu'à la veille de la guerre, malgré une confiance entière — et infiniment justifiée — dans la clairvoyance, le bon sens et le courage du peuple français, il ressentait, comme beaucoup de bons esprits, le besoin urgent d'une réforme dans les mœurs politiques et dans les institutions administratives, dont la condition nécessaire était le changement du régime électoral. Dans cette excellente série historique de l'Université de Cambridge, l'ouvrage de M. Bourgeois tiendra l'une des meilleures places. Souhaitons seulement qu'il en soit publié une édition française.

La littérature historique anglaise ne comptait jusqu'ici aucune étude d'ensemble sur la question d'Orient. M. Marriott, professeur à l'Université d'Oxford et représentant de cette Université à la Chambre des Communes, a voulu combler cette lacune. Son livre, comme le titre lui-même l'indique[1], est une étude d'histoire diplomatique pure; l'exposé des intérêts économiques n'y a pas de place, et peut-être faut-il le regretter pour la clarté de certains chapitres : la politique serbe après le traité de Berlin, les convoitises autour de la Macédoine ne s'expliquent pas complètement par des raisons politiques et ethnographiques. Cet inconvénient serait plus sensible si M. Marriott n'avait limité le plus souvent aux pays d'Europe, et spécialement aux États balkaniques, son étude du problème oriental. Ce livre, résultat de longues années d'études et d'enseignement, et précédé déjà par un certain nombre d'articles que l'auteur a donnés à des revues comme l'*Edinburgh Review*, la *Fortnightly Review* et le *Nineteenth Century and after*, se distingue par la clarté, la précision de l'exposé et une information étendue, qui, sans aller jusqu'à l'étude directe des documents manuscrits, semble-t-il, ne laisse de côté aucune autre source de renseignements. Les bibliographies soignées, mais judicieusement sélectives, qui terminent chaque chapitre en font foi. Le point de vue de M. Marriott est celui de l'école libérale anglaise. Même au moment où il écrivait (Pâques 1917), la domination ottomane en Orient lui paraissait destinée fatalement à disparaître, malgré le puissant secours des armes allemandes et en dépit des fautes graves et renouvelées de la diplomatie alliée, pour laquelle l'auteur n'est pas tendre, à juste titre, semble-t-il, au moins d'après ce que nous pouvons savoir actuellement.

C'est aussi par des conclusions optimistes que se termine la septième édition, parue à l'automne 1917, du livre de M. Édouard

1. J. A. R. Marriott, *The Eastern Question, an historical study in European diplomacy*. Oxford, Clarendon press, 1917, in-8°, 9 cartes; prix : 12 sh. 6 d.

Digitized by Google

DRIAULT sur *la Question d'Orient*[1]. Les lecteurs de la *Revue historique* connaissent cet excellent ouvrage, dont la valeur a été consacrée par un succès durable et rarement accordé en France aux travaux historiques de cet ordre. M. Driault y a ajouté un chapitre sur la Grande Guerre et une conclusion qui ne peuvent l'un et l'autre — lui-même l'indique — être que provisoires. Il nous sera sans doute permis d'attendre de lui, chez qui M. Marriott loue avec raison l'art de résumer à grands traits des périodes étendues, l'exposé clair et concret qui nous manque encore des événements militaires et politiques survenus en Orient pendant la guerre. Les publications britanniques — à défaut des documents français qui demeurent cachés — fournissent déjà une matière abondante. Pourrons-nous aussi demander à M. Driault, pour son édition prochaine, un peu de ce confort moderne auquel les Anglais nous ont habitués : bibliographies, cartes, tableaux chronologiques, index?

Nous ne saurions laisser passer l'occasion de parler, quoique fort tard et trop brièvement à notre gré, d'un autre ouvrage de M. DRIAULT, son important volume sur *Tilsit*[2], nouvelle assise d'un monument historique déjà considérable, élevé par l'auteur avec une persévérance et une régularité d'effort vraiment dignes d'admiration. Comme dans les précédents volumes, l'auteur a demandé aux documents originaux des archives le secret de la politique impériale. Les nombreuses publications russes y apportaient un complément fort utile, et M. Driault a trouvé cette fois dans les travaux de M. J. H. Rose, en particulier, ces informations d'origine anglaise auxquelles, en lisant ses précédents ouvrages, nous avions regretté parfois qu'il ne pût pas recourir davantage. La thèse est ainsi solidement construite, qui marque le passage de la conception romaine à la conception orientale du Grand Empire et ne voit dans les projets d'alliance franco-russe, pour un partage de l'Orient et une conquête en commun de la Perse et de l'Inde, qu'une « fantasmagorie colossale ». M. Driault se sépare nettement sur ce point de ceux de ses devanciers, Albert Vandal en particulier, qui avaient, sous l'influence peut-être d'événements politiques plus récents, cru reconnaître dans la politique de Tilsit les origines d'une tradition politique française. A cet égard, le présent volume, écrit du reste avant la guerre de 1914, est d'une véritable actualité et se recommande spécialement à

1. Édouard Driault, *la Question d'Orient depuis les origines jusqu'à la Grande Guerre*, 7e édition, mise au courant des derniers événements. Paris, Félix Alcan, 1917, in-8°, 432 p.; prix : 7 fr.

2. Édouard Driault, *Napoléon et l'Europe. Tilsit. France et Russie sous le premier Empire. La Question de Pologne (1808-1809)*. Paris, Félix Alcan, 1917, in-8°, 491 p.; prix : 10 fr.

Digitized by Google

l'attention de ceux qui comprennent encore l'intérêt primordial pour la France des affaires de l'Europe orientale et la nécessité d'avoir, sur la Vistule et sur le Danube, des yeux qui voient et une main qui agisse.

Quelques études de biographie, militaires ou politiques, la plupart écrites avant 1914, ont encore paru dans ces derniers temps. M. le comte DE LORT DE SÉRIGNAN en a réuni plusieurs dans un volume un peu prolixe, mais varié et agréable, intitulé : *Grognards et héros de vingt ans*[1], où l'on remarquera une étude critique sur la valeur — très médiocre semble-t-il — des fameux cahiers du capitaine Coignet et d'intéressants détails sur les écoles militaires du premier Empire. Citons, à titre d'exemple, deux faits caractéristiques : en 1806, les sous-lieutenants de cavalerie, sortant de l'école de Fontainebleau, arrivaient au régiment sans savoir monter à cheval; d'autre part, Napoléon ignorait encore, en 1809, l'existence de l'école de cavalerie créée à Versailles par la Convention, ou du moins il n'était pas sûr qu'elle existât : une lettre à Clarke, du 9 mars 1809, en fait foi.

M. le général DERRÉCAGAIX[2] nous a donné une minutieuse biographie du *Maréchal Harispe*, qui, entré dans l'armée en 1793 comme capitaine d'une compagnie de volontaires basques, était colonel du 16e léger à Iéna, où il fut laissé pour mort, et joua un rôle assez important en Espagne comme chef d'État-major du 3e corps, puis comme commandant d'une division, de 1810 à 1813. Écarté en 1815, réintégré en 1830, Harispe garda un commandement dans la région pyrénéenne pendant toute la monarchie de Juillet. Du minutieux travail du général Derrécagaix, il faut retenir, outre des récits d'histoire militaire particulièrement soignés et précis, un certain nombre de documents d'intérêt plus général, notamment une correspondance d'Harispe avec Thiers au temps de l'insurrection carliste et plusieurs lettres de Bugeaud, relatives à son rôle comme négociateur du traité de la Tafna, puis comme gouverneur général de l'Algérie.

Les *Souvenirs militaires* du chef d'escadron d'artillerie Levavasseur[3], soigneusement édités par son arrière-petit-fils, le commandant BESLAY, ne sont guère à retenir que pour quelques passages

1. Comte de Lort de Sérignan, *Soldats de France; grognards et héros de vingt ans*. Paris, Perrin, 1917, in-8°, 330 p. (portraits); prix : 5 fr.

2. Général Derrécagaix, *le Maréchal de France comte Harispe (1768-1855)*. Paris, Chapelot, 1916, in-8°, 475 p. (portrait et carte).

3. *Un officier d'État-major sous le premier Empire. Souvenirs militaires d'Octave Levavasseur (1802-1815)*, publiés par le commandant Beslay, son arrière-petit-fils. Paris, Plon, 1914 (paru en 1919), in-18, 338 p.; prix : 3 fr. 50.

Digitized by Google

sur l'esprit des armées impériales (indiscipline des écoles d'officiers, mécontentement contre l'établissement de l'Empire et de la Légion d'honneur, influence de la franc-maçonnerie) et pour la biographie du maréchal Ney, dont Levavasseur fut l'aide de camp de 1807 à 1810 et du commencement de 1814 jusqu'à Waterloo. Ce témoignage intéresse surtout le rôle de Ney dans les préliminaires de la première abdication de Napoléon et son retour à l'Empereur en mars 1815. Le récit, écrit assez tard, ne paraît cependant pas trop « arrangé » : les passages sur Eylau et sur Waterloo sont frappants à cet égard.

Feu M. Louis Engerand, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, avait été chargé par le Comité d'Action parlementaire, dont faisait partie son frère M. Fernand Engerand, d'inventorier aux Archives nationales les documents relatifs à l'administration française de la rive gauche du Rhin pendant la Révolution et l'Empire. En s'aidant de ces recherches, poursuivies principalement dans les cartons de la série F et des travaux historiques français et belges (il ne paraît pas avoir utilisé les ouvrages allemands), M. L. Engerand a composé un petit recueil sur l'état de l'opinion publique dans les provinces rhénanes et en Belgique[1] qui mérite d'être très bien accueilli. Les documents sont bien choisis, reliés par un récit simple et clair et appréciés sans aucune préoccupation de polémique ou de propagande. L'auteur conclut, avec Sorel, que la sympathie des populations rhénanes au début des guerres de la Révolution allait au pouvoir, quel qu'il fût, qui améliorerait leur sort et les traiterait le plus favorablement. Cette opinion ne paraît pas contestable. Faut-il admettre, comme semble le faire M. L. Engerand, que l'esprit est demeuré le même aujourd'hui? Il est permis d'en douter et peut-être dangereux de s'y confier outre mesure.

M. de Lanzac de Laborie est un des premiers à avoir fait des recherches dans les papiers de Thiers, légués à la Bibliothèque nationale par Mlle Dosne il y a quelques années et depuis peu accessibles aux travailleurs. Il en a tiré la matière de sept articles, parus dans le *Correspondant* en 1916 et 1917 et qu'il réimprime aujourd'hui en volume[2]. Ces documents se rapportent surtout à l'année

1. Louis Engerand, *l'Opinion publique dans les provinces rhénanes et en Belgique, 1789-1815*, préface de M. Louis Marin. Paris, Bossard, 1919, in-8°, 184 p.; prix : 4 fr. 20.

2. *Correspondances du siècle dernier. Un projet de mariage du duc d'Orléans (1836). Lettres de Léopold Ier de Belgique à Adolphe Thiers (1836-1864)*, publiées par L. de Lanzac de Laborie. Paris, Beauchesne, 1918, in-8°, 345 p.; prix : 4 fr. 80.

Digitized by Google

1836, Thiers étant à cette époque ministre des Affaires étrangères, et consistent principalement en lettres échangées par lui, ainsi que par le duc d'Orléans et la reine Marie-Amélie, avec l'ambassadeur à Vienne, comte de Sainte-Aulaire, dont les archives privées ont fourni aussi un certain nombre de pièces. La négociation manquée du « mariage autrichien » entre la fille de l'archiduc Charles et le fils aîné de Louis-Philippe (étudiée déjà en 1914 par E. von Wertheimer dans des articles de l'*Œsterreichische Rundschau*, qui semble inconnus de M. de Laborie) n'a pas un très grand intérêt par elle-même. Mais les correspondances qu'elle a provoquées renseignent d'une façon précise et complète sur les vues politiques, le caractère et les manières de Thiers et de Sainte-Aulaire. M. de Lanzac de Laborie nous a donné de ce dernier, dans l'introduction du volume, un portrait agréable et finement tracé. La lecture des lettres confirme l'opinion favorable qu'il formule sur ce diplomate. Les lettres du roi des Belges, Léopold I^er^, qui forment le complément du recueil, sont d'un intérêt inégal; mais celles qui sont datées de 1840 ont une importance historique véritable; elles précisent le rôle de médiateur habile et sincère joué par Léopold dans la crise provoquée par la convention des détroits et complètent utilement, à cet égard, le recueil de Taschereau et celui des lettres de la reine Victoria. On ne peut que louer la manière avertie et diligente avec laquelle M. de Lanzac de Laborie s'est acquitté de sa tâche d'éditeur.

Nous ne pouvons guère que mentionner, malgré ses dimensions et l'effort considérable qu'il représente, le travail de M. Louis Marchand sur *les Idées de Berryer*[1]. Ce n'est pas, en effet, un ouvrage historique proprement dit. Nous n'y trouvons aucune indication narrative sur le grand orateur royaliste, ni même une explication de ses doctrines par sa propre biographie. L'auteur s'est proposé uniquement de reconstituer le système de la monarchie traditionnelle conçu par Berryer; il y parvient par une sorte de juxtaposition de textes de tout ordre, telle qu'on pourrait la faire avec des documents législatifs ou religieux pour exposer une doctrine juridique ou une théodicée. Ce travail est du reste instructif et témoigne d'une connaissance approfondie du sujet, en même temps que d'un labeur prolongé. La tendance de l'ouvrage, dont M. Ch. Maurras a écrit la préface, est, on le devine, favorable au principe de la monarchie héréditaire et même, ce que Berryer n'admettait pas, à l'emploi de la force pour procurer le retour à ce régime, considéré comme national et conforme à « l'ordre social naturel ».

M. Jacques de La Faye a les mêmes convictions politiques. Il les

1. Louis Marchand, *les Idées de Berryer*. Paris, Nouvelle Librairie nationale, 1917, in-8°, XII-615 p.; prix : 6 fr.

Digitized by Google

exprime sous une forme plus directe, oratoire et sentimentale, dans une étude biographique sur *le Général de Charette*[1], le célèbre commandant des zouaves pontificaux. Le ton même du récit, qui ressemble souvent à une hagiographie, dispense d'avertir les historiens qu'un pareil ouvrage ne peut être utilisé sans une critique attentive; mais comme M. de La Faye a eu à sa disposition de nombreux et importants papiers de famille, et notamment des « Souvenirs » écrits, à différentes époques, par Charette lui-même, son ouvrage devra être consulté et utilisé pour l'histoire du parti royaliste et pour celle des événements politiques et militaires auxquels le héros du livre fut mêlé, spécialement l'affaire de Mentana et les opérations de la première armée de la Loire en 1870.

Les *Souvenirs d'exil (1812-1871)*[2] que publie M. Ferdinand Bac sont ceux d'un enfant d'origine mystérieuse, élevé en Bohême et dans l'Allemagne du Sud et qui, aux approches de la vingtième année, assiste, à Tubingen et à Stuttgart, à l'explosion de patriotisme et de haine contre la France provoquée dans la « vieille Allemagne » souabe par les premières victoires prussiennes de 1870. L'auteur de ces souvenirs, écrits vers 1905, avait pour père, selon toute apparence, un fils naturel du roi Jérôme, né probablement en 1812 et marié à la fille d'un seigneur médiatisé du Saint-Empire. L'ouvrage a plus d'intérêt psychologique et de valeur littéraire que d'importance historique. On en retiendra pourtant, si difficile qu'il soit d'en préciser le lieu et l'époque, certaines scènes de la vie noble dans un château de Bohême vers le temps de Sadowa et la description, un peu exagérément romantique à vrai dire, des journées d'août 1870 en pays wurtembergeois et bavarois.

M. Ernest Daudet a entrepris une série d'études sur les rapports de la France et de l'Allemagne après le Congrès de Berlin, dont la première est consacrée à *la Mission du comte de Saint-Vallier (décembre 1877-décembre 1881)*[3]. C'est un récit rapide et un peu superficiel, pour lequel l'auteur semble avoir utilisé la correspondance particulière de Saint-Vallier, en partie adressée à lui-même. Certains récits d'entrevues avec Bismarck et Guillaume Ier, qui traitaient avec une faveur particulière notre ambassadeur, pourront être utilement consultés, mais on ne trouvera pas dans ce livre de révé-

1. Jacques de La Faye, *le Général de Charette*. Paris, Bloud, 1918, in-8°, XVII-535 p.

2. Ferdinand Bac, *Souvenirs d'exil. La fin de la vieille Allemagne (1812-1871)*, avec un portrait de Jérôme Bonaparte. Paris, Plon, s. d., [1919], in-12, 306 p.

3. Ernest Daudet, *la France et l'Allemagne après le Congrès de Berlin. I : la Mission du comte de Saint-Vallier*. Paris, Plon, 1918, in-12, 316 p.

Digitized by Google

lations sur une époque d'ailleurs déjà assez bien connue des relations franco-allemandes, ni sur le diplomate lui-même, dont le rôle fut utile et correct, sans rien de spécialement remarquable. Les documents étant cités sans mention d'origine, ni même souvent de date, il est impossible d'en estimer au juste la valeur.

M. Joseph Reinach a réuni en trois volumes ses *Comptes-rendus, discours, propositions et rapports*[1], dont les plus anciens remontent à 1889, les derniers étant datés de 1912. Ce recueil, où il y a des pièces d'intérêt encore actuel et un charmant discours de distribution de prix, sera utile à consulter pour l'histoire parlementaire des vingt dernières années. On trouvera même, à en feuilleter certaines parties, un véritable amusement ironique. S'il n'y a guère d'assemblées nombreuses où l'on n'entende force sottises sur toutes sortes de sujets, de bons exemples en sont fournis par les interruptions ou les répliques qui accompagnent certains discours de M. Reinach à la Chambre — par exemple sur l'interdiction du *Thermidor* de Victorien Sardou ou sur la réintégration de l'auteur dans son grade d'officier de complément. Cette lecture fait penser au mot d'un vieux parlementaire : « Heureusement que le *Journal officiel* a moins de lecteurs que d'abonnés! »

Le tome II de *l'Europe au jour le jour* de M. Auguste Gauvain[2] est aussi une réimpression réunissant des articles parus dans le *Journal des Débats* en 1909-1911. L'auteur en a supprimé un certain nombre et abrégé quelques-uns, en même temps qu'il les rangeait par ordre de matières. Une pareille reproduction est en général une épreuve redoutable pour les collaborateurs de journaux quotidiens, qui n'ont pas plus que d'autres le don de prophétie, et à qui cependant le public demande de prédire l'état du ciel diplomatique, sans leur pardonner aucune erreur. M. Gauvain peut se rendre cette justice — et il se la rend en effet — qu'il avait montré l'instabilité de la paix européenne en Orient et vu venir de loin l'orage d'Agadir. L'imprudence que nous commettions alors, en laissant le conflit se préparer sans nous mettre en état de le soutenir, est tellement évidente que M. Gauvain est tenté de l'expliquer par ce qu'il appelle « un mystère ». Certains hommes d'État français n'auraient-ils pas, intentionnellement, laissé se préparer une nouvelle crise franco-allemande, qui conduirait à « asseoir notre politique exté-

1. Joseph Reinach, *Mes comptes-rendus, discours, propositions et rapports.* Paris, Félix Alcan, 1917, 3 vol. in-18, 399, 450 et 451 p. (cf. *Rev. histor.*, t. CXXIX, p. 347).

2. Auguste Gauvain, *l'Europe au jour le jour.* T. II : *De la contre-révolution turque au coup d'Agadir (1909-1911).* Paris, Bossard, 1917, in-8°, 498 p.; prix : 7 fr. 50 (cf. *Rev. histor.*, t. CXXXI, p. 337).

Digitized by Google

rieure sur de nouvelles bases » ? Les éléments d'une affirmation manquent encore, car toute l'histoire des années où l'Allemagne prépara sa grande entreprise de 1914 est encore bien obscure. En attendant que nous ayons sur cette période de quoi construire un exposé méthodique et critique, le recueil de M. Gauvain demeure un guide de la première utilité.

M. Gaston GAILLARD, en publiant son livre sur *l'Allemagne et le Baltikum*[1], a eu le désir, très louable, d'attirer l'attention du public français, fort ignorant à cet égard, sur les problèmes politiques et économiques qui se posent dans l'Europe du nord-est depuis la débâcle russe. L'ouvrage comprend d'abord une introduction ethnographique, tendant à prouver, d'après Reclus et Quatrefages, que la prétendue race allemande est en réalité pénétrée et dominée par la race prussienne, faite d'éléments slaves et finnois bien plus que d'éléments germaniques. De la sorte, l'étude des races et de l'histoire conduirait aussi bien à justifier un droit de conquête sur la Prusse de la part des Lithuaniens ou des Courlandais que de la part des Prussiens sur ces peuples. Le pangermanisme, dans la région baltique, n'est donc fondé que sur la force, et c'est ce que M. Gaillard développe dans le reste de l'ouvrage, en retraçant l'histoire de l'occupation allemande dans chacun de ces pays durant la guerre. Ce récit est naturellement fait, faute d'autres sources, avec des correspondances de presse; mais il sera très utile provisoirement. Il est à souhaiter que M. Gaillard, après avoir recueilli de nouvelles informations, nous donne, sur le sujet important qu'il a choisi, une étude plus complète, mieux ordonnée et écrite avec moins de hâte.

Frappé, avec raison, de la complexité des nombreux problèmes soumis à la Conférence de la paix et désireux d'en donner un exposé intelligible au plus grand nombre, M. A. LUGAN les a résumés sous le titre : *les Problèmes internationaux et le Congrès de la paix*[2]. Ce petit volume, qui comprend pour chaque pays un aperçu historique et géographique et un abrégé des solutions proposées et des arguments mis en avant, est vivement et clairement écrit. Il n'est pas uniformément objectif. Pour certains problèmes, l'auteur n'indique pas la solution qui a ses préférences, pour d'autres il est très formel. Il semble pourtant que dans ce genre d'ouvrage il faut choisir entre la critique et la doctrine. Quelques croquis seraient utiles et on pourrait, sans doute, retrancher sans inconvénient plusieurs pages de plaidoyer pour le Saint-Siège, en partie empruntées par

1. Gaston Gaillard, *l'Allemagne et le Baltikum*. Paris, Chapelot, 1919, in-8°, 279 p. (cartes); prix : 6 fr.

2. A. Lugan, *les Problèmes internationaux et le Congrès de la paix, vue d'ensemble*. Paris, Bossard, 1919, in-8°, 119 p.; prix : 3 fr. 90.

Digitized by Google

l'auteur, qui semble être homme d'église, à une lettre de l'évêque de Verdun.

La division de droit international de la dotation Carnegie pour la paix internationale, dirigée par M. James Brown Scott, publie en français deux importants volumes[1]. Le premier contient le dossier complet des conventions et déclarations de La Haye de 1899 et 1907. Il sera indispensable à l'histoire des conférences d'arbitrage et des progrès du droit international. Le second volume renferme le texte du mémoire remis à La Haye en janvier 1914 par M. Scott en vue de la création d'une cour de justice internationale composée de juges professionnels, et un exposé des négociations et démarches qui ont précédé le dépôt de ce mémoire. Ces documents devront nécessairement être étudiés de près pour l'histoire des origines de la Ligue des nations, telle qu'elle a été élaborée par la Conférence de Paris. On ne peut que louer hautement le luxe et le soin avec lesquels ces publications sont établies.

La collection de vingt-sept volumes (plus un volume de tables), publiée par un groupe de professeurs des universités américaines sous le titre : *The American Nation*, s'achève par une étude de M. Frédéric-Austin Ogg, de l'Université de Wisconsin, sur la période du *Progrès national* (1907-1917)[2]. C'est un travail remarquable par la précision des renseignements, la parfaite clarté de la composition et du style et le souci de rendre intelligible, même au lecteur étranger, le mécanisme parfois compliqué de la vie publique aux États-Unis. Une place importante est réservée à l'étude des questions économiques et financières, de la législation sur les trusts, les transports, le travail industriel, l'agriculture, ainsi qu'à la politique étrangère. Les sympathies personnelles de l'auteur semblent aller au parti démocrate et à l'homme qui le représente actuellement à la Maison-Blanche, mais la manière dont est retracée la campagne présidentielle de 1916, par exemple, montre que M. Ogg n'a rien sacrifié de sa liberté d'esprit. On ne peut que recommander la lecture et l'usage de cet excellent travail, qui est accompagné d'un index soigné et d'une bonne bibliographie critique.

Raymond Guyot.

1. *Les Conventions et déclarations de La Haye de 1899 et 1907*, avec une introduction par James Brown Scott. — *Une cour de justice internationale*, par le même. New-York, Oxford, University press, 1918, 2 vol. in-8°, 318 et 269 p.; prix : 8 sh. 6 d. et 10 sh. 6 d.

2. *National progress*, by Frederic Austin Ogg. New-York, Harper, 1918, in-8°, 430 p. (cartes); prix : 2 dollars.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

J. K. FOTHERINGHAM. **The new star of Hipparchus and the dates of birth and accession of Mithridates.** (Reprinted from the *Monthly Notices of the Royal astronomical Society*, t. LXXIX, 3e fasc., p. 162-167.)

Justin (Trogue-Pompée) raconte (XXXVIII, 2) que l'année de la naissance de Mithridate Eupator (*quo genitus est anno*) et celle de son avènement furent signalées par des comètes d'un éclat et d'une grandeur extraordinaires. Les historiens modernes, y compris le signataire de ces lignes, ont enregistré ce prodige avec un certain scepticisme, que conseillaient bien des analogies. Mais M. Fotheringham appelle l'attention sur un texte chinois des Mémoires de Se-ma-tsien (t. III, p. 408, trad. Chavannes) qui semble, dans une certaine mesure, confirmer le récit de Trogue-Pompée. Ce texte mentionne, en effet, une comète remarquable — l'Étendard de Tché-yéou — qui apparut deux fois, au cours des années *yuen-kwang* (134-129 av. J.-C.) et *yuen-chéou* (122-117). Le premier de ces « lustres » contient la date à peu près certaine de la naissance de Mithridate (132), le second celle de son avènement (120).

Si M. Fotheringham s'en était tenu là, il n'y aurait qu'à enregistrer avec reconnaissance ce curieux rapprochement. Mais il a voulu aller plus loin. Deux autres textes chinois (dans le *Livre des premiers Han*) mentionnent une « étoile singulière » apparue le sixième mois de la première année du lustre yuen-kwang (c'est-à-dire, d'après Chavannes, juin-juillet 134) et une comète au printemps de la troisième année yuen-chow (120 av. J.-C.). L' « étoile singulière », d'après Biot, désigne toujours une *comète sans queue*. Néanmoins, M. Fotheringham l'identifie avec la première comète de Se-ma-tsien, qui, d'après cet annaliste, « remplissait la moitié du ciel » (d'après Justin, le quart seulement). On ne voit pas bien une comète sans queue remplir la moitié du ciel ! M. Fotheringham ne s'arrête pas à cette objection. Il identifie également la comète de 134 avec l' « étoile nouvelle » reconnue par Hipparque (Pline, II, 26) et avec le « soleil nocturne » aperçu à Amiternum en 134 (Obsequens, p. 159). Il en conclut que la première comète de Justin est de cette année et qu'il faut en conséquence reculer jusqu'en 134 la date de la « conception » de Mithridate et en 133 celle de sa naissance. Je ne saurais, pour ma part, le suivre sur ce terrain et préférer une combinaison astrono-

Digitized by Google

mique, aussi hypothétique, à la haute autorité de Strabon et d'Appien, dont les témoignages concordants mènent l'un et l'autre à l'année 132 pour la *naissance* du roi de Pont (*Mithridate Eupator*, p. 52). Même le témoignage, moins autorisé, de Memnon ne nous conduirait jamais qu'à l'an 133. Je ne puis pas non plus approuver que, pour faire cadrer au moins ce dernier texte avec son hypothèse, M. Fotheringham interprète le *genitus* du passage de Justin par « fut conçu ». Malgré l'étymologie, *genitus* chez les auteurs de l'époque impériale est synonyme de *natus* (cf. Pline, XI, 59 : « septimo mense genitis saepenumero foramina aurium... defuere »).

En résumé, la savante dissertation de M. Fotheringham lave Trogue-Pompée du soupçon d'une invention pure et simple, mais n'oblige nullement à modifier les dates traditionnelles de la naissance ou de l'avènement de Mithridate Eupator.

Th. REINACH.

Eduard FUETER. **Geschichte des europäischen Staaten-Systems von 1492-1559.** Munich et Berlin, R. Oldenbourg (*Handbuch der mittelalterlichen und neueren Geschichte* de G. v. Below et F. Meinecke), 1919. In-8°, XXI-343 pages, index.

Le nouvel ouvrage de l'historien zuricois est tout près d'être excellent. M. Fueter a résolu ce problème de renouveler une matière déjà connue. Il y est arrivé en choisissant bien son point de vue. Au lieu d'une étude des divers États ou d'un exposé synchronique des événements qui se passent dans les divers pays d'Europe, il s'est installé dans ce sujet : le système politique européen pendant la première moitié du XVI[e] siècle. Son idée directrice a été de montrer comment les États modernes se sont substitués aux collectivités morcelées du moyen-âge et comment entre ces États s'est établi le système d'équilibre.

A ce premier parti pris s'en est ajouté un second. Dans la formation du système d'équilibre, il est apparu à M. Fueter, non sans raison, qu'un groupe de faits jouait le rôle de phénomène central, à savoir la lutte pour la domination de l'Italie. Aussi a-t-il étudié tous les faits historiques du temps en fonction du problème italien. Il a même éliminé complètement ou réduit à un minimum d'importance les faits qui, intéressants par eux-mêmes ou par leurs répercussions dans d'autres directions, n'ont pas agi sur l'évolution du problème italien.

M. Fueter a donné ainsi à son livre une remarquable unité. Mais il ne faut pas se dissimuler qu'il y a dans ce second parti pris quelque chose de factice. Ni les faits d'ordre intellectuel et religieux, ni les faits d'ordre économique n'ont dans l'exposé général la place qui leur convient. La découverte des nouvelles routes de la mer a certainement exercé sur la formation des États une influence plus considérable

Digitized by Google

qu'il n'est dit ici. De même, il n'est pas indifférent, du seul point de vue de l'histoire politique, de mesurer l'action des mouvements religieux, non pas seulement sur l'évolution constitutionnelle de l'Allemagne, mais sur celle de l'Angleterre et même de la France. D'autre part, les rapports entre la France et les princes allemands, qui sont un des éléments essentiels du système politique de l'Europe, ne sauraient se concevoir, abstraction faite de l'idée religieuse. Et l'histoire du sac de Rome est inséparable de ce fait : la présence de troupes luthériennes dans l'armée impériale.

Au reste, les catégories de faits que M. Fueter écarte un peu arbitrairement de sa conception générale du sujet retrouvent leur place dans le détail. Ils y sont même parfois très soigneusement traités, en dépit des déclarations du début.

Le plan du livre comporte deux parties : la plus longue est un exposé systématique du système européen durant la période considérée; la seconde est un résumé de l'évolution de ce système entre les deux dates choisies. Or, la première partie se subdivise en deux sections. En premier lieu, l'étude d'ensemble du problème essentiel de la politique européenne et des conditions générales qui devaient agir sur la solution : moyens militaires dont disposaient les belligérants, conditions économiques, conditions politiques intérieures, forces religieuses et intellectuelles. La seconde section passe en revue les grands États, en étudiant pour chacun d'eux sa constitution géographique et démographique, sa puissance militaire (et, quand il y a lieu, navale), son organisation politique intérieure et le plus ou moins de puissance extérieure que pouvait lui conférer cette organisation, sa politique extérieure enfin, considérée dans ses rapports avec les autres États, mais toujours en subordonnant tout à son rôle en Italie.

Cette méthode — appliquée non seulement à des entités nationales comme la France, l'Espagne, l'Angleterre et à des unités politiques comme Florence ou Venise, mais aussi à des conglomérats factices comme l'empire des Habsbourg-Bourgogne — a l'inconvénient d'entraîner des répétitions. On étudie d'abord les relations de la France, puis de l'Angleterre, avec l'Écosse, et il semble que tout soit dit. Mais plus loin vient le chapitre : Écosse, etc.

Cet inconvénient est la rançon d'un grand avantage. Il n'existait certainement nulle part des études analytiques, aussi solides en leur brièveté, des diverses forces politiques qui se sont trouvées en conflit sur le terrain italien. Les spécialistes de chaque histoire nationale auront profit à se reporter à ces chapitres, toujours suivis d'une bibliographie critique intelligemment présentée, et presque toujours au courant[1].

La seconde partie, naturellement moins neuve, est moins un récit

1. Je n'ai guère relevé, comme omission grave, que celle des travaux de Lucien Febvre sur la Franche-Comté au temps de Philippe II.

Digitized by Google

qu'une recension des faits essentiels. L'auteur a coupé cette recension en deux, par la bataille de Pavie, qui marque le premier échec de la politique italienne de François Ier. La seconde période est une tentative de réaction contre cet échec, mais elle se termine par l'établissement de la prépondérance habsbourgeoise en Italie et, provisoirement au moins, en Europe.

Le livre de M. Fueter, clairement et sobrement écrit, se lit sans peine et, grâce à la netteté de ses divisions et à la bonne disposition de son appareil critique, il sera d'une consultation facile. C'est un bon « manuel », dans le meilleur sens du mot. Les limitations excessives et tendancieuses que nous y avons signalées n'en altèrent pas la réelle valeur.

Henri HAUSER.

Jakob STRIEDER. **Studien zur Geschichte kapitalistischer Organisationsformen** (*Kartelle, Monopole und Aktiengesellschaften im Mittelalter und zu Beginn der Neuzeit*). Munich et Leipzig, Duncker et Humblot, 1914. In-8°, XXIX-486 pages.

Dans un ouvrage antérieur de dix ans (*Zur Genesis des modernen Kapitalismus*, Leipzig, 1904), M. Strieder s'était déjà inscrit en faux contre la théorie de Werner Sombart qui expliquait (dans *Der moderne Kapitalismus*, Leipzig, 1902) la formation du capitalisme moderne, et tout d'abord l'accumulation des capitaux entre les mains de la bourgeoisie par la seule hausse, vers la fin du XVe siècle, de la propriété urbaine. M. Strieder me paraît avoir très bien démontré, du moins pour l'Allemagne du Sud, que la hausse des terrains urbains est une cause seconde, un effet plutôt qu'une cause, et que la toute première cause de la formation des grandes fortunes capitalistes d'Augsbourg et de Nuremberg, c'est le commerce. « Au commencement était le commerce, *Im Anfang war der Handel* », répète-t-il en son nouveau livre. Commerce dont les bénéfices sont très vite transformés en capitaux industriels productifs, dans l'industrie textile par exemple, mais plus encore dans l'industrie des métaux, qui donne aux banques souabes et bavaroises du XVIe siècle une exceptionnelle puissance.

C'est à un aspect de ce vaste sujet que M. Strieder, à la veille de la guerre, consacrait ce nouveau volume. Il voulait prouver que, dès cette aurore du capitalisme moderne, les capitaux n'agissent pas isolément, en ordre dispersé, mais qu'ils se groupent en organisations cohérentes, en communautés d'intérêts. Toutes les formes d'associations de capitaux que nous considérons comme la marque distinctive de l'ère économique actuelle, les sociétés par actions et même les cartels sont plus que préfigurés, déjà réalisés, dans la vie du XVIe siècle.

Pour mener cette démonstration, M. Strieder a dépouillé de nombreuses archives, à Augsbourg, à Munich, à Vienne, à Weimar, à

Digitized by Google

Dresde et à Leipzig, à Wetzlar. Il a utilisé en outre des inventaires d'archives bohêmes, prussiennes, etc., même italiennes. Nous ne pouvons lui en vouloir s'il n'a point pratiqué de sondages dans nos propres archives; mais il aurait gagné à en parcourir les inventaires.

De même, sa bibliographie, très étendue, est presque exclusivement allemande. Quelques recherches sur l'Angleterre d'Élisabeth, sur l'Espagne, sur la Belgique, c'est à peu près tout. De notre histoire économique, il ne connaît guère qu'un volume de Germain Martin et ceux d'Imbart de la Tour. Les travaux si neufs de Paul Masson, qui rentraient si bien dans son cadre, lui ont échappé, de même que les nombreux travaux parus en France sur les foires de Lyon.

Le résultat, c'est que le livre de M. Strieder, malgré tout l'intérêt qu'il présente, ne tient pas ce que promet son titre. Il devrait être intitulé : « Études sur l'histoire des formes capitalistes en Allemagne, spécialement dans l'Allemagne du Sud. » Ce n'est que très incidemment qu'il nous parle d'entreprises étrangères à l'Allemagne, comme les aluns de Tolfa, les salines de la Comté, le mercure d'Almaden. Encore ne touche-t-il ces deux dernières questions que parce qu'elles sont liées à l'histoire économique allemande.

Le cadre une fois accepté, disons tout de suite que le travail de M. Strieder est d'une réelle valeur. Nous ne saurions en louer ni le plan, qui reste confus, ni la méthode d'exposition, qui manque d'ordre, mais la matière est riche, l'utilisation des sources est poussée très loin et les historiens trouveront dans le texte, dans les notes, dans les appendices de l'ouvrage une abondante et solide nourriture.

Un point a frappé particulièrement M. Strieder, et c'est là ce qui, malgré tout, donne au volume son unité. Ce point, c'est l'opposition radicale entre la doctrine de l'Église sur le prêt à intérêt et le monopole d'une part, de l'autre le développement des formes d'organisation capitaliste qui reposent essentiellement sur le prêt à intérêt et qui ont le monopole pour condition et pour fin. Le mouvement de la Réformation n'a pas pour effet d'atténuer cette opposition, au contraire. C'est chez les préréformateurs, chez les prédicateurs populaires, en première ligne chez Geiler de Kaysersberg que nous trouvons les plus virulentes attaques contre les usuriers et les monopoleurs, et c'est pourquoi M. Strieder découvre dans ces textes la définition la plus précise du cartel, la preuve que cette forme d'organisation existait dès la fin du XV^e^ siècle. Luther, on le sait, n'est pas plus tendre pour les gros marchands de son temps, et l'opinion publique est avec lui, notamment l'opinion telle qu'elle s'exprime dans les recès des diètes impériales.

Nous nous trouvons donc, au début du XVI^e^ siècle, en présence de ce grave problème : le mouvement de la Renaissance a produit toute la série des phénomènes économiques d'où est née la vie moderne, phénomènes que nous sommes habitués à considérer comme les conditions essentielles du progrès de la civilisation; supposons un

Digitized by Google

instant que la société du XVIe siècle n'ait pu réaliser ni la concentration de capitaux qui a permis l'exploitation des mines du Tirol, l'importation en grand des épices, l'essor du crédit et de la banque, c'en était fait de ce progrès même. Cependant, l'opinion du temps, à Rome comme à Wittenberg, sur les bancs des diètes comme dans la chaire des prédicateurs, est farouchement hostile à l'organisation capitaliste sous toutes ses formes.

Il est fâcheux que M. Strieder, précisément en raison de l'étroitesse du terrain où il a cherché des sources, n'ait vu qu'une part de la vérité. Le nom de Calvin n'apparaît pas chez lui, ne figure même pas à son index. Or, ce sont quelques lignes de Jean Calvin qui ont permis de résoudre l'antinomie. En vertu de sa théorie générale, qui est de restreindre le domaine de la loi religieuse au profit de la loi civile, le légiste picard a complètement changé la position de la question : d'une interdiction absolue, d'origine divine, il fait un simple conseil de modération évangélique, un précepte de charité. Le développement de la banque dans les pays de culture calviniste tient en grande partie à la position prise par Calvin dans le problème de l'usure.

Cela, M. Strieder ne l'a pas vu. Mais ce qu'il a bien vu c'est que, dans les États catholiques et luthériens, ni l'interdiction canonique ni les mesures législatives ou judiciaires n'ont sérieusement contrarié l'essor du capitalisme. Elles ont seulement, en rendant plus dangereuse la pratique du capitalisme, poussé les prêteurs d'argent à la recherche des gros profits et les monopoleurs à la consolidation de leurs monopoles.

Le fait, c'est que, même en terre catholique ou luthérienne, les institutions capitalistes se développent. M. Strieder en étudie quelques-unes après avoir montré que les industries extractives étaient particulièrement favorables à l'éclosion de ces formes d'organisation économique. On commence à savoir que l'activité minière de la Haute-Allemagne, dans les premières années du XVIe siècle, a égalé, sinon dépassé, celle de l'Amérique espagnole, même pour les métaux précieux. Or, l'industrie minière et les industries métallurgiques qui en dépendent immédiatement exigeaient d'énormes concentrations de capitaux. Elles opéraient sur des richesses naturelles contenues dans des aires limitées, ce qui favorisait la constitution de monopoles de fait. Enfin, ces richesses appartenaient généralement à l'État. Or, l'État du XVIe siècle, famélique de sa nature, était naturellement enclin à concéder ses richesses à ceux qui pouvaient, en escomptant l'avenir, lui procurer l'argent dont il avait un besoin immédiat.

Les cartels dont M. Strieder retrace l'histoire sont presque toujours conclus entre les prêteurs d'un même prince, quand ils ne sont pas conclus entre deux princes propriétaires d'une même richesse : ce fut le cas, par exemple, de l'entente entre le Tirol et la Bavière pour le sel[1]. C'est presque toujours la protection de l'État qui abrite les mono-

1. Laquelle devint un cartel international lorsque les producteurs allemands,

Digitized by Google

poles naissants et permet aux bénéficiaires de ces monopoles de s'entendre pour supprimer toute concurrence éventuelle entre eux ou en dehors d'eux et pour dominer le marché des prix. Il y a donc contradiction entre la pratique suivie par l'État et la doctrine officiellement acceptée, non seulement par les représentants des Églises, mais par les grands organes de l'État.

Ce qui complique encore la situation, c'est que parmi les États que le besoin d'argent engage dans la voie des innovations économiques se trouve une puissance religieuse, à savoir la curie romaine. Le pape est l'héritier de la tradition canonique, mais il est aussi l'heureux possesseur des gisements d'alun de Tolfa, si opportunément découverts au lendemain du jour où la chute définitive de l'Empire grec allait rendre difficile notre ravitaillement en alun oriental. Le pape constitue donc un monopole de l'alun; il conclut même, avec le seul concurrent chrétien à considérer, le roi de Naples, un véritable cartel, pour éviter que « per concursum et habundantiam aluminis precium utriusque impediretur et vilesceret ». Mettant les foudres spirituelles au service de ses intérêts temporels, Paul II interdit, dans toute la chrétienté, la vente et le transport de l'alun turc. Enfin, pour achever de sanctifier l'opération, les bénéfices que la curie reçoit pour sa part de la société concessionnaire seront affectés au fonds de la croisade!

Où la papauté avait trouvé un prétexte pour autoriser le monopole et les organisations financières qui en découlent, les puissances laïques devaient être médiocrement embarrassées. Au Portugal, le monopole royal du poivre est exploité par des sociétés sud-allemandes établies à Anvers. Chaque fois que des sociétés se fondent pour exploiter soit le cuivre du Tirol, soit le mercure d'Idria, non seulement elles obtiennent de Charles-Quint ou de Ferdinand la concession du monopole de la vente, mais souvent une lettre royale ou un mandat impérial les exceptant de toutes mesures prises ou à prendre contre les monopoleurs[1]. Les diètes ont beau dénoncer des monopoles, mettre en mouvement le fiscal d'Empire contre les Fugger, les Welser, les Höchstetter, les Herwart, nous voyons les poursuites commencées s'arrêter comme par enchantement. Entre le profit immédiat, mais temporaire, que lui procurerait la confiscation des biens des coupables et les profits réguliers et futurs qu'il espère en tirer par l'emprunt, le roi ou l'empereur n'hésite pas.

Il peut d'ailleurs se couvrir du prétexte de l'intérêt public. C'est ainsi qu'au début du XVII[e] siècle, Molina présentera une justification du monopole portugais des épices, justification fondée sur la découverte et la conquête des terres neuves. Il légitime de même le prêt à

désespérant de triompher sur le terrain suisse et alsacien de la concurrence comtoise, s'entendirent avec les fermiers généraux des salins de la Comté.

1. Un mandat de Tolède, du 13 mai 1525, pose même en principe que les contrats conclus entre quelques gros marchands pour s'emparer du commerce des métaux ne sauraient être considérés comme des monopoles.

Digitized by Google

intérêt. Mais déjà cette démonstration avait été faite, dans des consultations juridiques, par le conseiller des gros marchands de l'Allemagne du Sud, Conrad Peutinger. Dès 1530, il déclarait parfaitement licite le fait, pour des négociants ou des sociétés, de recevoir de l'argent en dépôt contre un intérêt annuel, ce qui permettait aux prêteurs de ne pas courir les chances et les risques du commerce — *damni vel lucri* — et de retirer leurs capitaux quand ils en auraient besoin, par exemple pour doter leurs enfants. « D'honnêtes gens de la noblesse », écrivait-il, « bourgeois, orphelins et autres, qui n'exercent et ne savent aucun métier, qui ne sont pas en service et qui ne pourraient [il s'agit des orphelins] être élevés et nourris *sine jactura capitalis vel censibus vel redditibus* », trouvent dans ce système le moyen de vivre, attendu qu'ils ne peuvent acheter de biens-fonds, ceux-ci devenant trop chers à cause de leur rareté et de la demande croissante. Donc, conclut Peutinger, l'interdiction du prêt à intérêt est contraire au bien public, et peu s'en faut que le jurisconsulte augsbourgeois ne verse un pleur d'attendrissement sur ces sociétés qui fournissent des rentes aux orphelins!

C'est précisément ce que faisait Ambroise Höchstetter, à qui, d'après le chroniqueur Clemens Sender, princes, comtes, nobles, bourgeois, paysans, serviteurs et servantes apportaient leurs économies contre un intérêt de 5 %. Si M. Strieder avait mieux connu nos textes français, il aurait constaté les mêmes faits, traduits par des expressions toutes semblables, dans le *grand parti* de Lyon sous Henri II. La banque de dépôts des Höchstetter sombra d'ailleurs dans leur fameuse banqueroute de 1528. On sait que cette banqueroute eut pour cause l'échec d'une gigantesque tentative pour réaliser le monopole mondial du mercure. Maîtres d'Idria, soutenus par l'archiduc Ferdinand, les Höchstetter se brisèrent contre un monopole rival : celui des mines espagnoles d'Almaden, qui étaient aux mains des Fugger, bientôt associés aux Welser. Bataille de Titans entre deux groupes bancaires de l'Allemagne du Sud et dont l'ampleur nous permet de mesurer à quel point en était déjà arrivée l'organisation capitaliste. Déjà l'on pouvait reprocher aux cartels de faire du dumping!

Nous ne suivrons pas M. Strieder dans l'étude détaillée qu'il fait de ces diverses organisations, monopole de l'étain bohême et saxon, sociétés par actions des marchands de fer syriens, des marchands de drap d'Iglau, cartels de l'industrie bohême du verre, etc. Nous en avons assez dit pour montrer tout l'intérêt de son livre et aussi toute la valeur objective. C'est à peine si, traduisant en langage moderne des faits et des institutions d'autrefois, M. Strieder leur a parfois prêté une allure un peu trop jeune, un peu trop semblable à celle des faits et institutions de l'heure actuelle. Il faut évidemment faire la part de cette légère déformation du passé; l'essentiel de la thèse subsiste. Elle est d'ailleurs appuyée sur d'abondantes pièces justificatives (p. 365-475). L'ouvrage de M. Strieder est donc une très précieuse contribution à l'histoire du précapitalisme.

Henri HAUSER.

Digitized by Google

Colonel Godchot. **La Fontaine et saint Augustin**. Paris, Albin Michel, 1919. In-16, 334 pages.

Le colonel Godchot est un admirateur fervent, mieux que cela, un ami posthume de La Fontaine. Rien de ce qui intéresse notre grand fabuliste ne lui est étranger. Ayant fait à son sujet quelques trouvailles et maintes réflexions, il nous expose les unes et les autres en une longue causerie où les digressions abondent, mais sans faire oublier le thème initial.

Celui-ci a été fourni par une découverte toute récente. Dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* d'octobre-décembre 1917, M. Paul de Lapparent a présenté 139 vers relevés par lui dans le premier volume d'une traduction française de la *Cité de Dieu* parue en 1665; l'auteur, Louis de Giry, fait remarquer dans sa préface que les citations augustiniennes des poètes latins ont été mises en français par La Fontaine. A la suite de cette lecture, le colonel Godchot a parcouru le deuxième volume du même ouvrage publié en 1667 par François de Giry, après la mort de son père, mais approuvé déjà en 1665 par les censeurs officiels, et il y a trouvé 23 autres vers français, qui, vu la date de l'approbation, doivent être du même traducteur. Puis, étendant ses recherches, il s'est enquis des autres rapports que le fabuliste a pu avoir avec l'évêque d'Hippone, et il en signale plusieurs qui méritaient d'être notés.

Vers l'époque où La Fontaine traduisait les citations poétiques de saint Augustin, il composait une *Ballade sur Escobar* et des *Stances sur la doctrine des Jésuites*, où il raillait également les partisans et les adversaires de l'*Augustinus*. Un peu plus tard pourtant, il était en bons termes avec Port-Royal. En 1668, pour obéir au grand Arnauld, il mettait son nom en tête d'un *Recueil de poésies chrestiennes et diverses*, pour lequel il versifiait une *Épître dédicatoire* au prince de Conti et auquel il donnait aussi une paraphrase rimée du psaume XVII, avec diverses autres poésies. Cinq ans plus tard, pour faire suite au troisième recueil de ses *Contes*, il publiait, à la demande du même Arnauld, un poème de la *Captivité de saint Malc*, qui racontait comment un solitaire égyptien, emmené par des Sarrasins, garda, malgré eux, sa chasteté avec la compagne qui lui était donnée. Au cours de ce récit, emprunté à saint Jérôme, La Fontaine s'inspire directement de saint Augustin, et c'est sans doute de lui qu'il tient son amour de Platon, qui s'affirme en maintes pages de son œuvre, notamment dans les *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine*, publiés en 1685.

Il n'a cependant pas pour l'évêque d'Hippone le culte fanatique des gens de Port-Royal. Un jour, chez Boileau-Despréaux, comme on parlait du docteur de la Grâce, il demanda tout d'un coup, comme sortant d'un profond sommeil, si saint Augustin avait plus d'esprit que... Rabelais, ce qui fournit au colonel Godchot l'occasion d'un

Digitized by Google

parallèle très ample et assez inattendu tournant à l'avantage de Rabelais. Il s'inspire encore de lui dans plusieurs de ses dernières œuvres, mais son imitation n'est point un esclavage. Hélas! ses derniers jours furent attristés par les sombres doctrines de l'évêque d'Hippone. En 1693, son confesseur, l'oratorien Pouget, lui démontra, d'après les « principes de saint Augustin », que les gens qui mouraient en état de péché devaient endurer des peines éternelles, et il fut depuis lors hanté par cette perspective terrifiante, comme le prouvent les lettres qu'il écrivit encore peu avant sa mort à son ami Maucroix.

Tout cela est conté plutôt qu'analysé et demanderait sans doute à être complété. Tel qu'il est, le travail du colonel Godchot n'en est pas moins intéressant et utile. Il serait à souhaiter que des monographies du même genre fussent consacrées aux autres grands auteurs du XVII^e^ siècle, car saint Augustin a exercé sur tous la plus grande influence et peut aider beaucoup à les comprendre.

Prosper ALFARIC.

Louis DIMIER. **Buffon.** Paris, Nouvelle Librairie nationale, 1919. In-16, 308 pages.

Cherchant à démêler « les origines de l'intelligence contemporaine », M. L. Dimier oppose au parti encyclopédique, qui prétendit régenter la science et l'esprit français, la personne et l'œuvre du comte de Buffon, un vrai philosophe, celui-là; « plus philosophe », écrivait déjà M. Lanson, « que tous ceux qui, en ce temps-là, arborent ce nom ». Dans cette tâche délicate et neuve, M. Dimier apporte de grandes qualités d'exposition et de critique. Il s'attache à dégager les causes ennemies de la gloire de Buffon et fait bonne justice du célèbre récit d'Hérault de Séchelles, que tant de témoignages viennent controuver. Propriétaire et grand seigneur, passionné pour la chasse, observateur perspicace dont la manière fait parfois pressentir celle de Fabre, Buffon prolonge dans le XVIII^e^ siècle le type classique de l' « honnête homme ». Sa nomination comme intendant du Jardin des Plantes est l'événement capital de sa vie, mais c'est aussi « l'un des événements les plus importants de l'histoire des lettres françaises », s'il est vrai que toute l'*Histoire naturelle* est sortie de là. Replaçant ce grand monument de la science française à la date où il fut composé, M. Dimier nous en expose la fortune; il nous dit les approbations décernées, les résistances rencontrées. Dans tous ces détails, nous sentons en M. Dimier un guide averti et sûr.

Mais faut-il le suivre encore quand il prend violemment parti contre l'*Encyclopédie* en faveur de Buffon? Sans doute, il y a des erreurs dans l'*Encyclopédie*. Raynal avait dit : « inutilité et verbiage »; Buffon écrit : « rabâchage » et « sottises ». Mais il ne faut peut-être pas relever avec tant d'insistance l'absence de certains noms dans la

Digitized by Google

liste des rédacteurs : si Montesquieu n'y figure pas, il serait injuste d'oublier le bel éloge placé par d'Alembert en tête du tome V. Surtout, il convient de comprendre la haute portée philosophique de cette querelle. Elle ne dressa pas seulement contre Buffon des polémistes et des publicistes sans compétence technique, gens « qui veulent raisonner de tout sans avoir rien vu », mais encore des hommes de science exacte et probe : Réaumur, Daubenton, etc. Or, ceux-là reprochèrent à Buffon d'être infidèle à la méthode de patiente observation qu'il avait d'abord préconisée, de se fier un peu trop à son « génie » et, pour prouver qu'il savait penser, d'édifier trop vite des systèmes. Ils combattaient ainsi pour la science et pour la raison, au même titre que Buffon lui-même, et c'est de leur polémique que sont nées les ententes nécessaires. Entre l'esprit d'observation et l'esprit de systématisation, les méthodes oscillèrent et, dans cette oscillation même, la science se constitua. Tel est le sens profond de cette querelle et son rôle décisif dans l'histoire des idées.

Cet aspect avait été entrevu par M. Daniel Mornet dans un excellent chapitre de son ouvrage sur *les Sciences de la nature en France au XVIII^e siècle*. M. Dimier ne semble pas l'avoir consulté; mais il n'a pas eu tort de considérer en Buffon un des représentants les plus éminents de la science française, un écrivain de la lignée des maîtres « à côté de Descartes et de Bossuet ».

Louis VILLAT.

Victor DELBOS, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne. **La Philosophie française.** Préface de Maurice BLONDEL. Paris, Plon-Nourrit, 1919. 1 vol. in-18 jésus, IV-365 pages.

Cet ouvrage est la rédaction, faite pour la plus grande partie par Delbos lui-même, du cours que ce maître éminent professa la dernière année de sa vie, en 1915-1916. Le sujet lui en avait été suggéré par les préoccupations, par les émotions de la guerre, auxquelles il avait été profondément sensible. Il s'était mis à l'étudier avec une joie patriotique, que je me rappelle encore, et il en parlait, au cours de l'année, avec une sorte de passion. — Mais si ce livre est né des événements et du contre-coup qu'ils ont eu dans une âme ardente, si par là il reste un peu un ouvrage de circonstance, la substance n'en est pas moins puisée dans une solide érudition, lentement accumulée depuis vingt-cinq ans d'études, et dont tous ceux qui l'ont connu appréciaient l'étendue et la probité. Les écrivains sur lesquels il s'arrête surtout dans ce livre sont Descartes, Pascal, Malebranche — un de ceux dont il a le plus profondément pénétré l'esprit et dont il parle avec une certaine prédilection — Condillac, qu'il réhabilite, avec un visible souci de rester dans la mesure, contre l'injuste

Digitized by Google

dépréciation qu'il a subie, au XIXe siècle, sous l'influence de l'école éclectique. Mais c'est surtout lorsqu'il arrive à Maine de Biran qu'on croit l'entendre s'écrier à son tour : « Enfin, Malherbe vint!... » Il avoue que le biranisme est incomplet. Mais il lui reconnaît une richesse, une fécondité, une force originale, allons jusqu'à dire une vérité, qui mettent ses thèses fondamentales au nombre de ces acquisitions perpétuelles que doivent retenir toutes les philosophies ultérieures. Je ne mentionne ici que les études les plus poussées; mais on ne lira pas sans profit, si parfois on est tenté de les discuter à quelques égards, les chapitres consacrés à Fontenelle, Bayle, Voltaire, Rousseau, Diderot, Buffon, Lamarck, de Bonald et les traditionalistes, Saint-Simon et Auguste Comte. La dernière leçon du cours dessinait à grands traits — comme on peut le faire en une heure — la philosophie de l'école cousinienne et les doctrines plus récentes. On n'en a conservé que quelques notes, résumées en appendice par M. Blondel.

Ce qui, pour Delbos, ressort de cette étude d'ensemble, et ce qu'il a fortement exprimé dans sa leçon d'ouverture, c'est non seulement la haute valeur, mais surtout le parfait équilibre de la philosophie française et la pauvreté de certaines critiques traditionnelles auxquelles nous souscrivions trop paresseusement, tandis que d'autres les entretenaient à leur profit. La clarté de la pensée et de l'expression, cette condition essentielle de toute honnêteté philosophique, nous l'avons poussée plus loin que toute autre nation. On a tenté de la déprécier en l'honneur d'une obscurité qu'on veut faire passer pour de la profondeur, et qui le plus souvent n'est que manque de sens social, ou confusion d'esprit. En fait, l'amour de la raison, des idées précises, des analyses communicables n'a jamais exclu chez nous le goût très vif du concret, le respect de la réalité dans ce qu'elle a d'actuel et de divers. Le sens de la mesure, qui caractérise l'esprit français, est le meilleur préventif contre les excès de l'intellectualisme. Jamais nos philosophes ne sont loin de la vie. On ne voit pas, chez eux, des systèmes naître pour résoudre de pseudo-problèmes scolastiques, engendrés eux-mêmes par d'autres systèmes : leur réflexion se retrempe sans cesse dans un contact étroit avec la science positive d'une part, avec l'observation morale et psychologique de l'autre; elle garde toujours un souci réaliste de l'action. « Elle n'a jamais cru qu'elle existât uniquement pour accroître la science contemplative; elle a estimé qu'elle avait encore à promouvoir le perfectionnement des volontés. » Par tous ces caractères, elle porte sans doute la marque de l'esprit français; « mais elle n'en a usé que pour accomplir son œuvre dans un sens universel et sans préjugé national ».

A. LALANDE.

Jean DYBOWSKI. **Notre force future.** Paris, Payot, 1918. In-16, 271 p. Prix : 4 fr. 50.

M. Dybowski n'est pas un colonial en chambre. Quand il nous

Digitized by Google

entretient de l'avenir de nos possessions africaines, il parle de contrées qu'il a vues et explorées. Il ne se contente pas non plus de dérouler sous nos yeux de longs raisonnements; il invoque les faits, car, comme il le dit justement, « les preuves qu'apportent les faits dominent de toute la hauteur des réalités les conceptions spéculatives ». Double raison d'écouter et de méditer ses paroles.

Quelle est, dans l'opinion de M. Dybowski, l'utilité de la possession de colonies? C'est de fournir à l'industrie de la métropole les matières premières qu'elle-même ne produit pas : la production coloniale doit donc être complémentaire de sa propre production. Il est donc encore évident que cette production ne doit pas être entravée dans son essor par un protectionnisme excessif et mesquin.

Les colonies ont été classées en deux catégories principales : les colonies de peuplement, dont le climat permet l'établissement et la propagation des populations européennes, et les colonies d'exploitation, qui ne toléreraient pas ce peuplement et dont il faut se contenter d'exploiter les ressources. Cette colonisation commerciale est celle qui a été suivie par les Portugais, recueillant les produits du pays tels que la nature les fournit et les embarquant vers l'Europe. Mais ce système a le grave défaut d'aboutir fatalement à l'épuisement d'immenses régions; combien plus sage a été la politique coloniale adoptée par la Hollande qui, à peine installée aux Indes, comprit tout le rôle qu'étaient appelées à jouer l'étude et l'introduction de procédés perfectionnés de culture; il importe donc, si l'on veut qu'elle soit durable, de donner pour base à la prospérité d'une colonie la méthode qu'elle a en effet inaugurée dans ses possessions des îles de la Sonde. Telle est également l'idée maîtresse de l'auteur, celle sur laquelle il ne cesse de revenir. Fidèle à sa méthode de démonstration par les faits, il rappelle ce qui s'est passé pour le café, pour le quinquina et pour le caoutchouc. Arrêtons-nous un instant à ce dernier exemple, qui est aussi le plus récent, puisqu'il date de la seconde moitié du siècle dernier. On commença par le récolter tel que la nature le produit spontanément, d'abord aux Indes, puis dans le bassin de l'Amazone, enfin dans l'Afrique équatoriale, se berçant de l'illusion que ces réserves, que l'on considérait comme providentielles, seraient inépuisables; une exploitation intense ne tarde pas à les tarir. La méthode purement commerciale ayant fait faillite, il fallut se résigner à adopter la méthode de production culturale, et aujourd'hui le caoutchouc de culture plus pur, d'un emploi plus facile et d'un prix de revient plus bas, se présente sur le marché en quantité qui dépasse déjà la quantité totale utilisée il y a dix ans dans le vaste univers. On ne parvient pas à récolter indéfiniment les richesses en ne remplaçant pas celles qui ont été consommées.

La France est aujourd'hui la deuxième puissance coloniale du monde et les efforts persévérants de ses fils lui ont taillé un splendide empire au sein du continent africain. M. Dybowski fonde sur lui les plus légitimes espérances; notamment sur le bassin du Niger, où

Digitized by Google

nos armes ont fait régner la *pax gallica :* il n'hésite pas à appeler ce fleuve le Nil français. Au lieu d'être livrées aux incursions sanguinaires et dévastatrices des Samori et des Rabah, les peuplades qui l'habitent travaillent dans une tranquillité que rien ne trouble et manifestent souvent d'inattendues dispositions aux procédés d'une culture avancée : les cultures combinées sont de règle dans la région du Tchad.

Dans certains centres de l'Afrique naguère mystérieuse, on a fondé des jardins d'essai; en France même, on a institué d'abord des cours de culture coloniale et plus tard des établissements d'enseignement administratif et technique. Mais il faudra maintenant élargir la mentalité des familles françaises; il faudra qu'elles cessent de considérer le monde colonial comme un monde à part, dernier asile de refuge spécial pour les écervelés, les ratés et ceux de leurs membres qui n'ont jamais rien voulu ou su faire de bon.

E. CASTELOT.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

HISTOIRE GÉNÉRALE.

— La librairie Perthes (Gotha) entreprend une nouvelle histoire universelle des peuples civilisés : *Weltgeschichte in gemeinverstændlicher Darstellung*. Elle est divisée en trois sections consacrées à l'histoire : 1° du bassin de la Méditerranée : Europe et Asie occidentale; 2° de l'Asie orientale; 3° de l'Amérique. De la première section, qui comprendra huit volumes, ont déjà paru les tomes I : *Einleitung und Geschichte des alten Orients*, par E. HANSLIK, E. KOHN et E.-G. KLAUBER (5 m.); II : *Griechische Geschichte*, par E. CICCOTTI (10 m.), et III : *Römische Geschichte*, par L.-M. HARTMAN et J. KROMAYER (15 m.). Viendront ensuite les tomes IV : le Moyen âge jusqu'à la fin des Croisades, par K. KASER; V : la Fin du moyen âge, par le même; VII : la Révolution française et Napoléon, par G. BOURGIN; VIII : le XIX^e^ siècle, par L.-M. HARTMANN. Ce dernier est en outre chargé de la direction générale. Chaque volume forme un tout et pourra être vendu séparément. D'après le modèle que nous avons sous les yeux (t. II), il n'y a aucune référence au bas des pages, aucune bibliographie.

— *Annuaire général de la France et de l'étranger pour l'année 1919* (Paris, 101, rue du Bac, in-8°, XXXIX-1222 p.). — Cet Annuaire a été publié sur l'initiative du « Comité du livre », qui est une association nationale organisée sous le haut patronage du gouvernement de la République. Il comprend une introduction géographique sur la France, par M. Jean BRUNHES, et trois parties : 1° la France politique et sociale; 2° la France économique et coloniale; 3° les puissances étrangères, plus un index et des tables. Dans un supplément sont présentées les pertes de la guerre et les destructions subies par la France (« si la Belgique et l'Italie du Nord ont subi quelques destructions analogues, la France, qui a souffert plus qu'aucun des Alliés dans sa chair et dans son sol, reste aussi la plus cruellement atteinte de tous dans son patrimoine d'art et d'histoire »); les compensations que nous apporte la désannexion de l'Alsace et de la Lorraine; l'organisation de la Conférence de la Paix à Paris. L'ouvrage a été commencé en 1917, continué sans défaillance sous les obus allemands et terminé le 28 juin 1919, date de la signature du traité de paix avec l'Allemagne. M. Jacques DE DAMPIERRE, directeur responsable de la publication, s'est acquitté de sa tâche avec une intelligence et un dévouement qu'on ne saurait trop louer. Ch. B.

Digitized by Google

— A. BOSSERT. *Études historiques et figures alsaciennes* (Paris, Hachette, 1919, VI-255 p.; prix : 3 fr. 50; maj. 30 %). — Ce sont onze études écrites avant ou pendant la guerre. Leurs titres suffisent à les caractériser : *Avant et après Iéna*, d'après le *Journal du mois d'octobre* de Frédéric de Gentz, qui arriva au quartier général prussien le 2 octobre 1806 et ne quitta Weimar que le 12 pour mettre cinq jours à gagner Dresde, où il apprend la vérité sur la bataille. — *Kant et la paix perpétuelle*, d'après sa fameuse esquisse philosophique » *Zum ewigen Frieden*. — *La politique française de Gœthe*, de 1775 à 1830. — *Gœthe continuateur d'Homère*, ses jugements sur Homère et sur la poésie épique, son *Achilléide*. — *Gœthe à l'école de Voltaire*, d'après les *Conversations* d'Eckermann, son ébauche de *Mahomet*, sa traduction de *Mahomet* et de *Tancrède*. — *Madame Lucifer*, « une Allemande au temps du romantisme », fille du professeur Michaëlis de Gœttingue, épouse successive du médecin Boehmer, de Guillaume Schlegel et de Schelling, appelée Madame Lucifer par Schiller, morte en 1809 à l'âge de quarante-six ans, « unique par la réunion des qualités les plus diverses ». — *Henri de Treitschke et la décadence du sens historique en Allemagne*. Le volume se termine par les *Figures alsaciennes* d'Erckmann-Chatrian, de sainte Odile, d'Herrade de Landsberg et du papa Oberlin. Tout cela est de très bon travail de vulgarisation. Th. SCH.

LA GUERRE.

— Marcel LAURENT. *L'organisation de la victoire. Nos gouvernements de guerre : Viviani, Briand, Ribot, Painlevé, Clemenceau* (Paris, Félix Alcan, 1920, in-12, 246 p.; prix : 3 fr. 50; « Bibliothèque d'histoire contemporaine »). — On a déjà pu lire dans nos analyses de la *Grande Revue* le résumé du présent volume; les articles se retrouvent, légèrement abrégés, dans le livre. L'impression qui s'en dégage est que l'auteur doit avoir reçu des ministres dont il a exposé la politique des informations détaillées; c'est en quelque sorte un témoin officieux qui dépose devant l'Histoire. Si par exemple on compare ce qu'il dit du ministère Painlevé au sujet de la tragique aventure du Chemin des Dames et des mutineries militaires de 1917 avec les procès-verbaux des séances de la Chambre en comité secret qui ont été publiés récemment, on verra que les déclarations faites devant les députés par le ministre changent peu de chose au récit présenté par M. Laurent. On ne sera donc pas surpris du ton d'apologie, d'ailleurs raisonné et discret, qui domine dans tout le volume. Assez malmenés d'ordinaire par une opposition qui n'est pas toujours fort éclairée ni absolument désintéressée, n'est-il pas bon que les ministres trouvent des avocats éclairés pour défendre leur cause? M. Laurent est un avocat chaleureux, instruit, émouvant, dont le plaidoyer se lit avec un intérêt soutenu jusqu'au bout. Ch. B.

Digitized by Google

— Victor GIRAUD. *Histoire de la Grande Guerre*. 3e partie (Paris, Hachette, 1919, p. 321-451; prix : 4 fr.). — Cette troisième partie contient l'épopée de Verdun et la brillante, mais stérile, offensive des Alliés sur la Somme en 1916. La note héroïque y domine et l'on rendra cette justice à M. Giraud qu'il a su se maintenir à la hauteur du sujet. Ch. B.

— H. VAST. *Petite histoire de la Grande Guerre* (Paris, Delagrave, 1919, in-32, XIII-271 p.; atlas de 19 cartes militaires et politiques; prix : 5 fr., plus 20 °/o de majoration temporaire). — On retrouvera dans ce petit volume les qualités d'élégante précision et d'ouverture d'esprit qui caractérisent les manuels d'histoire publiés déjà par M. Vast. Origines diplomatiques de la guerre, opérations militaires et navales, victoire définitive des Alliés, Congrès de la Paix, ces grandes divisions du sujet sont présentées en un raccourci vivant et instructif. Les conclusions sont plutôt optimistes; mais l'auteur insiste justement sur le double devoir qui s'impose surtout aux Français, dont les sacrifices ont été de beaucoup les plus lourds pendant toute la durée de cette guerre : se souvenir et se méfier.
Ch. B.

— Général PERCIN. *Lille* (Paris, Bernard Grasset, 1919, in-12, 328 p.; prix : 3 fr. 50, plus majoration temporaire 30 °/o). — Tout le monde sait que le général Percin fut accusé d'avoir laissé tomber Lille aux mains des Allemands en août 1914; des sanctions officielles furent même prises contre lui et, pendant plusieurs mois, il lui fut impossible d'obtenir l'enquête administrative qu'il réclamait. Enfin, le 4 février 1915, le ministre de la Guerre lui donnait satisfaction en déclarant qu'il n'était « en rien responsable de l'évacuation de Lille au mois d'août 1914 »; plus tard même, il fut reconnu publiquement que son rôle à Lille n'était pas seulement irréprochable, mais qu'il était digne d'éloges, et il en fut récompensé par une promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur. Le général avait été en somme victime du désarroi où l'invasion de la Belgique par les Allemands jeta le haut commandement français. Comme l'État-major de l'armée s'était toujours refusé à croire qu'une pareille manœuvre serait sérieusement envisagée par l'ennemi, il avait démantelé notre frontière du Nord pour reporter tout l'effort vers l'Est et le Nord-Est. Lille fut donc d'abord déclarée ville ouverte; puis, sur les instances du général Percin, on décida de la défendre; enfin, dans la nuit du 24 au 25 août, on ordonna de la faire évacuer par nos troupes. Le plaidoyer écrit par le général pour justifier sa conduite le met définitivement hors de cause; il eût gagné seulement à être présenté en un meilleur ordre et avec moins de fatigantes répétitions. Ch. B.

— José ROUSSEL-LÉPINE. *La première victoire de la Marne. Les champs de l'Ourcq* (Paris, Plon-Nourrit, s. d., in-16, 267 p., avec une gravure et 14 croquis; prix : 5 fr.). — Livre étrange, avec deux

Digitized by Google

parties très distinctes. La bataille elle-même est admirablement décrite de la page 51 à 187; mais elle est encadrée dans une introduction et une conclusion de nature très différente. Ces dernières, surtout la dernière, sont oratoires, débordantes de lyrisme et sembleraient n'être là que pour parfaire le volume, si elles n'étaient écrites avec tant d'entrain juvénile, de ferme conviction, de fine sensibilité. L'historien ne trouvera guère à y puiser. Tout au plus, l'introduction, intitulée un peu précieusement « Atmosphère », lui fournira-t-elle quelque coloris pour la peinture du terrain où se livra la bataille. Celle-ci se déroule sous nos yeux fascinés avec une intensité de vie et un sérieux tragique que l'on trouve rarement dans les innombrables récits sur la guerre. Même la dernière partie, qui est en réalité un hors-d'œuvre, comprend des passages d'une belle psychologie, par exemple celui qui est intitulé « Inconscience » (p. 254).

Il y a peu de critiques de détail à faire. P. 39, les mots : je suis évangéliste, mis dans la bouche d'un officier allemand agonisant, sont évidemment un lapsus provoqué par le fait que protestant se traduit souvent en allemand par *evangelisch*. Autre lapsus p. 61 : les cavaliers, sur le large bonnet desquels « une tête de mort grimaçait entre deux tibias », sont naturellement des hussards de la mort et non des uhlans. P. 73, nous trouvons quelque chose de plus grave : quand on ne sait pas l'allemand, il faut s'abstenir de traduire. *Zu trauen* ne signifie pas à brûler, mais à avoir confiance. Ce n'est pas la carte V, mais la carte X qu'il faut consulter pour la bataille d'Acy-en-Multien (p. 138). D'autre part, cette carte appelle Grivette le ruisseau qui passe à Betz, alors que la p. 139 l'appelle Grivelle. Enfin, p. 174, si l'on comprend que des soldats demandent *qui est-ce qui* arrive, cette expression populaire s'explique moins dans la bouche d'un officier. Ces petites ombres disparaissent dans l'ensemble de ce beau volume, œuvre d'un jeune talent plein de promesses et dont ce ne sont pas les prémices, car *Une ambulance de gare* et *la Terre sacrée* (Album de guerre) l'ont précédé. Le volume est sans date; il faut savoir qu'il a été écrit de mai 1916 à mai 1917 et déposé en 1919 au ministère de l'Intérieur. Une jolie poésie accompagne la gravure qui introduit le volume et qui représente la route de Bouillancy à Rozoy telle qu'elle était le 1er mai 1917. On sait que ces deux villages, qui ont joué un si grand rôle dans la bataille de l'Ourcq, sont à l'entrée de la vallée de la Gergogne et qu'Acy-en-Multien fut un des principaux enjeux de la lutte du 7 septembre, où s'illustra la 145e division (général de Villaret, 35e, 42e, 44e et 60e) qui était déjà entrée deux fois à Mulhouse.

Th. Sch.

— Pierre-Alexis Muenier. *L'angoisse de Verdun*. Notes d'un conducteur d'auto sanitaire. Préface de Victor Giraud (Paris, Hachette, 1918, xiv-229 p.; prix : 5 fr.; « Mémoires et récits de guerre »). — La préface nous apprend que le volume est dû au fils du peintre, auteur, entre autres paysages, de la *Leçon de clavecin* et du portrait du *Maré-*

Digitized by Google

chal Foch. Le 22 février 1916, après quelques semaines de repos avec tout le VII[e] corps, la section sanitaire 61, à laquelle Muenier appartient comme conducteur supplémentaire, est subitement alertée à Bar-le-Duc à la suite de la 37[e] division, pour se mettre à la disposition du XXX[e] corps, qui est encore seul à arrêter la furieuse offensive allemande. Ce sont les horribles quatre journées suivantes que ressuscite devant nous ce récit empreint d'une intensité de vie extraordinaire. Comme le dit excellemment M. Giraud, « c'est la gigantesque bataille vue et racontée par un témoin qui sent, qui peint et qui pense » et qui, ajouterons-nous, garde sa présence d'esprit et son talent d'observation au milieu des plus effroyables dangers. Car « ceux qui s'imaginent que les automobilistes ne courent que peu de risques n'auront qu'à feuilleter ce volume pour être détrompés ». Par-ci par-là, un peu trop de littérature, quelques phrases trop soignées et quelques redites ou longueurs sont les seules petites ombres que l'on puisse relever dans ce tableau atrocement merveilleux. Peu de livres montrent d'une façon aussi empoignante ce que nos soldats ont souffert et ce qu'il en a coûté de sacrifices pour arrêter l'invasion et conserver la rive droite de la Meuse. Mais, tout de même, le recul sur la rive gauche n'aurait pas été « un nouveau Charleroi » (p. 181); la situation était bien différente. — Le régiment du XX[e] corps, dont l'arrivée à la caserne Marceau le soir du 25 est si admirablement décrite au huitième chapitre, fut le 146[e] et non le 156[e]. Th. Sch.

— Gaston Jollivet. *La délivrance, 1[er] janvier-11 novembre 1918* (Paris, Hachette, 1919, in-16, 232 p.; prix : 3 fr. 50; maj. 30 °/₀). — C'est la suite des *Dix-huit mois de guerre;* elle est divisée en deux parties : *Faits de guerre* et *les Facteurs de la victoire*, à savoir : nos morts, nos poilus, les officiers, les organisateurs (Clemenceau et Foch), les grands chefs, les moyens, complétés par quatre chapitres sur l'arrière, le livre d'or, nos alliés, la journée de l'armistice à Paris. Le récit des faits de guerre est clair et précis, partout exact, cela va sans dire, y compris les chapitres fixant l'état de l'opinion en Allemagne avant, pendant et après les grandes offensives. Pour le reste, il était difficile de donner du nouveau, mais c'est une excellente œuvre de vulgarisation, suffisamment impartiale et objective pour n'être pas encore démodée ou vieillie. Th. Sch.

— Robert Pinot. *Le Comité des Forges de France au service de la nation, août 1914-novembre 1918* (Paris, Armand Colin, 1919, x-347 p.; prix : 3 fr. 50; maj. 30 °/₀). — C'est le secrétaire général du Comité qui défend ce dernier contre les attaques dont il a été l'objet, surtout à propos de l'enquête sur le bassin de Briey. Le Comité a été entendu par la Commission d'enquête, mais il lui « a semblé qu'il ne devait pas réserver aux seuls membres de cette Commission l'exposé du rôle qu'il lui a été donné de remplir pendant qu'il était au service de la nation ». L'auteur expose ce qu'est ce Comité, ce qu'est son

Digitized by Google

industrie métallurgique, dans quelle situation elle se trouvait à la veille de la guerre et les efforts qu'elle avait faits auparavant pour être à la hauteur de sa mission; enfin il décrit ce qu'elle fit pour gagner la bataille industrielle avec ce qui restait de notre territoire, avec ce qu'elle put créer et sut organiser, « réservant pour demain la présentation de l'effort collectif fait par l'industrie française et la détermination de la part de tous ses collaborateurs dans la victoire ». Nous sommes donc en présence d'un plaidoyer *pro domo;* mais c'est un plaidoyer fort bien rédigé, qui nous apprend beaucoup et nous rappelle cette grande vérité si vite oubliée qu' « on aura beau faire des enquêtes et des lois, entonner des hymnes à la production pour pousser les Français à augmenter les ressources économiques du pays, rien de sérieux ne sera possible tant que la race française n'aura pas, en augmentant elle-même dans une proportion considérable, créé de nouveaux producteurs et des consommateurs plus nombreux » (p. 48). La page suivante donne une autre preuve de la gravité du livre : « Non seulement les pouvoirs publics, malgré leur bonne volonté, n'ont su faire rien d'efficace pour développer l'industrie française, mais on pourrait même dire que, par une malchance sans seconde, ils ont fait tout ce qu'il fallait pour la décourager. » Le dernier chapitre porte une accusation non moins grave à propos des mesures recommandées par le Comité des Forges et non suivies d'effet pour faciliter à l'industrie le passage de l'état de guerre à l'état de paix : « Notre système général politique et administratif paraît être le grand responsable. C'est lui qui, paralysant toutes les initiatives, force les dirigeants à penser avant tout à se couvrir contre une interpellation possible, fût-elle même, de notoriété publique, disqualifiée d'avance, et les empêche d'agir et de conclure rapidement, comme l'exigent, dans tous les pays du monde, les affaires bien menées » (p. 218). Le livre se termine par la phrase suivante, qui se rapporte au traité de paix : « Le Comité des Forges devait, à titre officieux, puisque, à l'inverse de ce qui s'est fait autre part, notre gouvernement n'a pas estimé nécessaire d'avoir auprès de ses négociateurs des conseillers techniques, lui présenter les différentes solutions que l'on pouvait envisager. Tout cela a été fait. »

Un appendice important donne quarante-sept pièces officielles à l'appui de l'argumentation. Th. Sch.

— A. Gérard, ambassadeur de France. *Nos alliés d'Extrême-Orient* (Paris, Payot, 1918, in-16, xxi-251 p.; prix : 4 fr. 50; « Bibliothèque politique et économique »). — Les livres écrits en pleine guerre auront eu une courte destinée. Les voici déjà tout vieillis. Celui-ci n'échappe pas au sort commun (la préface est du 25 mars 1918), du moins dans les parties relatives à la guerre, c'est-à-dire dans trois de ses cinq chapitres. Ils traitent de l'effort japonais pendant la guerre, des accords russo-japonais et des rapports des États-Unis avec l'Extrême-Orient. Ce dernier, il est vrai, remonte dans

Digitized by Google

l'histoire de ces rapports jusqu'au milieu du XIXe siècle, et le premier donne un récit objectif qui reste actuel pour l'historien; cependant, le tout est forcément influencé par les préoccupations et les passions guerrières; seuls, le chapitre premier et le dernier échappent complètement à cette influence. Ils sont consacrés, l'un à la civilisation du Japon, c'est-à-dire à l'exposé d'un essai de philosophie de l'histoire et de l'art de ce pays, d'après Okakura (Kakuzo), « l'un des esprits les plus représentatifs de la génération actuelle » (1863-1913), dont deux ouvrages, écrits en anglais, sont étudiés ici : *le Réveil du Japon* et *les Idéaux de l'Orient;* l'autre, au drame lyrique japonais Le Nô, qui « peut être assimilé à la tragédie grecque » et aux Mystères français du moyen âge, et dont le motif serait « la rédemption mutuelle des âmes l'une par l'autre ».

Pour donner un exemple des parties périmées, il suffit de citer « les magnifiques soldats russes rassemblés aujourd'hui au camp de Mailly pour combattre avec leurs frères français contre le commun ennemi » (p. 109). Que cela est loin!

Rappelons, en terminant, les deux autres ouvrages de l'auteur : *Ma mission en Chine* (1894-1897) et *la Triple-Entente et la guerre.*

Th. SCH.

— *L'hommage français.* Publications du Comité « l'Effort de la France et de ses Alliés ». Conférences de MM. Paul ADAM, Georges LEYGUES, Daniel VINCENT, Lucien MILLEVOYE, Edmond HARAUCOURT, André MICHEL, etc... (Paris-Barcelone, Bloud et Gay, 1918; prix : 0 fr. 50 le fascicule). — Pendant les derniers mois de la guerre, le Comité « l'Effort de la France et de ses Alliés » avait organisé une série de conférences destinées à faire connaître l'activité et les sacrifices des peuples associés contre l'Allemagne. Ces conférences, publiées depuis, forment une série de brochures qui traitent des sujets les plus divers : *l'Effort charitable de l'Amérique latine, le Brésil, la Pologne, la Protestation des peuples martyrs, l'Effort de l'aviation et de nos aviateurs, Nos villes martyres, l'Effort moral de nos pays envahis.* Les orateurs cherchaient surtout à toucher un auditoire nombreux et varié; aussi ne faudrait-il pas chercher dans ces publications des documents inédits, ni même un exposé original des grands problèmes qui y sont effleurés, et nous ne pouvons que signaler leur intérêt très rétrospectif. R. D.

— Commandant Marc SANGNIER. *Conférences aux soldats sur le front* (Paris, Bloud et Gay, 118 p.). — Éloquents propos d'un orateur de choix.

— Général Gabriel ROUQUEROL. *Après la victoire. Notes et critiques* (Paris-Nancy, Berger-Levrault, in-18, XIV-222 p.). — Le général Rouquerol publie maintenant un carnet de notes rédigées sur l'Yser en 1916. Dès cette époque, il se rendait compte des erreurs de doctrine de nos états-majors, de l'excessive centralisation créée par le G. Q. G.,

Digitized by Google

ainsi que du trouble constant qu'apportaient dans la zone de l'avant trop de députés-officiers. Ce carnet abonde en constatations judicieuses et en réflexions critiques : il est sévère, mais devrait l'être davantage. Ceux qui furent les artisans de notre victoire militaire ont le devoir de demander des sanctions contre les auteurs responsables de nos premiers revers. G. H.

— Capitaine DUTIL, agrégé d'histoire. *Les chars d'assaut, leur création et leur rôle pendant la guerre, 1915-1918* (Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1919, in-8°, VIII-287 p., 16 gravures, 21 cartes). — Récit bourré de faits précis sur les débuts et le rôle des chars d'assaut : une monographie de ce genre devait être écrite. Ce qui manque au travail du capitaine Dutil, c'est l'appareil historique (critique des sources, liste des documents utilisés, bibliographie, etc.), faute duquel le lecteur ne peut savoir si l'auteur fut le témoin oculaire de tous les événements qu'il expose ou s'il les retrace d'après des renseignements de seconde main. Quoi qu'il en soit, la monographie est à retenir.
G. H.

— Gabriel HANOTAUX. *L'Aisne pendant la Grande Guerre* (Paris, Félix Alcan, 1919, in-32, 125 p.; prix : 2 fr. 75; collection « la France dévastée »). — Le titre n'indique pas exactement le contenu du livre : après avoir décrit le pays qu'il connaît à merveille, l'auteur en rappelle l'histoire militaire depuis J. César jusqu'à Napoléon Ier; puis il résume ce qu'il a déjà raconté abondamment dans sa grande Histoire de la guerre sur la bataille de Guise-Saint-Quentin, 18-30 août 1914. Il décrit ensuite l'attitude si patriotique de la population pendant la guerre. Vient alors le tableau poignant des dévastations commises par l'ennemi, la ruine des arbres et des maisons (la maison même de M. Hanotaux à Pargnan a été détruite après avoir été pillée de la cave au grenier). Enfin la victoire libère le pays ravagé et l'auteur le traverse à la suite de l'armée victorieuse; il a la joie de franchir le Rhin à la suite de régiments français composés en partie de Picards et commandés par des Picards. Ce jour de gloire fut sa vengeance. Maintenant se pose le redoutable problème de faire revivre le pays. M. Hanotaux termine par un acte de foi et d'espérance que justifie la ténacité des habitants, aussi ardents au travail de reconstruction qu'ils avaient opposé de résistance têtue à l'occupation allemande. Ch. B.

— Paul DESCHANEL. *La France victorieuse* (Paris, Eugène Fasquelle, 1919, in-12, 397 p.; prix : 4 fr. 50). — M. Paul Deschanel a réuni dans ce volume un certain nombre de discours qu'il a prononcés et de pages qu'il a écrites au cours des hostilités. Le livre débute par l'oraison funèbre de Jaurès, que la Chambre des députés a entendue le 4 août 1914, et se termine par l'allocution du 19 octobre 1919, par laquelle, à la séance de clôture, il a félicité les représentants de la nation de l'œuvre accomplie. Dans l'intervalle, le président de la Chambre a magnifié les députés tués à l'ennemi, salué ceux qui reve-

Digitized by Google

naient d'une dure captivité en Allemagne, célébré l'entrée en guerre des puissances alliées, Italie ou Roumanie, reçu au Palais-Bourbon le président Wilson. Ce n'est pas seulement à la Chambre des députés, mais à presque toutes les réunions patriotiques, à toutes les manifestations nationales organisées par les grandes associations françaises ou par les ligues franco-italienne, franco-belge, etc., que M. Deschanel a pris la parole et, en lisant ses discours, on revit en quelque manière toutes les émotions éprouvées pendant les cinq années de lutte. Membre de l'Académie française, M. Deschanel a, dans la séance solennelle des cinq Académies, le 25 octobre 1916, formulé les commandements de la patrie : rester unis, mieux connaître l'Allemagne, faire mieux connaître la France, ne plus oublier, prévoir. On nous permettra d'insister sur les pages éloquentes qu'il a écrites sur l'Alsace-Lorraine, les préfaces qu'il a mises en tête des études de Rodolphe Reuss ou de Georges Delahache, l'admirable discours du 1er mars 1918, à la cérémonie qui a commémoré la protestation de Bordeaux du 1er mars 1871, celui qu'il prononça le 11 décembre 1918, au retour du voyage triomphal d'Alsace, pour fêter la libération des deux provinces rendues à la mère-patrie. L'éditeur écrit dans la préface : « Ces pages constituent un document intéressant pour l'histoire de la période héroïque. » Elles sont mieux qu'un document; elles ont une haute valeur littéraire et nous supposons que quelques-unes d'entre elles figureront dans les anthologies de l'avenir pour montrer à quels sommets l'éloquence a atteint pendant la Grande Guerre. C. Pf.

— Abbé É. Wetterlé. *L'Alsace et la guerre* (Paris, Félix Alcan, 1919, in-12, 140 p.; prix : 2 fr. 75). — L'abbé Wetterlé réunit dans ce petit volume une série d'articles qui ont paru dans diverses revues ou dans des journaux quotidiens. Tous ne se rapportent pas à la guerre de 1914-1918; le premier est une jolie description de l'Alsace et de ses sites; le second énumère les mesures d'exception que les Allemands ont fait peser sur le pays depuis 1871 : dictature, passeports, lois sur la presse et les associations, prohibition de la langue française. L'abbé Wetterlé définit ensuite ce qu'était le parti autonomiste et expose l'affaire de Saverne. Nous voici à la veille de la guerre. Il montre comment, dès le 28 juillet 1914, les Allemands ont violé la frontière française. Il raconte tout ce que les Alsaciens ont dû endurer pendant les quatre années de luttes, l'incendie de Bourtzwiller le 10 août 1914, les condamnations prononcées par les conseils de guerre, les déportations, la mort de Jacques Preiss, l'exécution de Meyer le 13 septembre 1915, Cernay démoli, les ruines au fond de la vallée de Munster. Un dernier chapitre magnifie le jour de gloire, celui où la France a fait dans l'Alsace délivrée sa rentrée triomphale. — C. Pf.

— Mgr A. Kannengiesser. « *Espion et traître* ». *Souvenirs d'un proscrit* (Paris, P. Lethielleux, [1919], in-12, 315 p.; prix : 4 fr. 50). — Mgr Kannengiesser, aimable prélat, fort instruit, écrivain char-

Digitized by Google

mant, possédait avant la guerre une jolie maison dont le principal ornement était une riche bibliothèque; elle s'élevait en Alsace, non loin du Rhin, sur le territoire du village de Kembs, le *Cambetes* romain; et de l'autre côté du fleuve, dans le grand-duché de Bade, se dressait le fort d'Istein. Le 4 août 1914, des soldats allemands se présentèrent dans cette demeure, arrêtèrent le prélat et sa cousine et les menèrent à Fribourg-en-Brisgau en prison. Trois jours après, le 7 août, des pionniers allemands, avec des cartouches de dynamite, faisaient sauter la maison avec tout ce qu'elle contenait et quelques fermes du voisinage : ce que Mgr Kannengiesser n'apprit que longtemps plus tard. Pour le moment, il était en prison et accusé d'espionnage. Ne recevait-il pas souvent son ancien élève, M. André Germain, fils du fondateur du Crédit lyonnais? Cet *André*, affirma le procureur, était le fils du général André, et il avait procuré, avec la connivence de son maître, au gouvernement français les plans du fort d'Istein. L'accusation d'espionnage fut reconnue mal fondée à la fin du mois d'août par le procureur général de la haute cour de Leipzig; mais Mgr Kannengiesser restait détenu par l'autorité militaire et, le 21 octobre, on lui signifiait qu'il était accusé de haute trahison. Il fut encore acquitté de ce chef par la haute cour de Leipzig le 15 avril 1915; néanmoins, comme suspect, il resta en prison ou dans des camps de concentration jusqu'à la fin de la guerre. C'est sa vie dans les geôles allemandes pendant plus de quatre années qu'il nous expose dans ce livre, à Fribourg dans la cellule n° 50, jusqu'au 30 juin 1915, à Strasbourg au *Raspelhus*, jusqu'au 22 novembre, au camp de Holzminden de sinistre mémoire, jusqu'à la fin de mai 1916, puis de nouveau à Strasbourg et aussi à Mulhouse. Le 27 février 1917 seulement, Mgr Kannengiesser fut libéré après avoir passé trente et un mois en prison. Libéré! non pas; il ne put demeurer en Alsace; il était condamné à s'exiler, à passer ses jours d'abord à Welver en Wesphalie, puis en septembre à Wolfach, dans la Forêt-Noire. Il lui fallut se présenter régulièrement à la police, et toute sa correspondance fut étroitement surveillée. L'armistice le délivra; le 16 novembre 1918, il rentrait en Alsace et, le 14 juillet suivant, il était nommé par le gouvernement français chevalier de la Légion d'honneur. Dans ce livre, il raconte toutes ses souffrances sans jamais se plaindre; il expose sa vie dans les prisons, les mille tracasseries et mesquineries qu'il eut à supporter; il dépeint les misères de ses compagnons de captivité; il esquisse des portraits des juges, des procureurs, des directeurs de prison d'outre-Rhin. Livre d'un haut intérêt qui ne saurait manquer d'attirer à l'auteur la profonde sympathie de tous ses lecteurs. — C. Pf.

Histoire de l'antiquité.

— La thèse présentée à la Faculté des sciences politiques de l'Université Columbia par Mlle Elsie Safford Jenison sur l'*Histoire de la*

Digitized by Google

province de Sicile (*The history of the province of Sicily*. Boston, impr. coloniale C. H. Simonds, 1919, in-8°, 124 p.), n'est qu'un travail banal de vulgarisation. La bibliographie oublie même des travaux importants tels que les articles de Carcopino sur les *decumani*, de Pais dans ses *Ricerche storiche*, les *Studî siciliani* de Pareti, les *Culti e miti della Sicilia* de Ciaceri. Ch. L.

— Camille JULLIAN. *Histoire de la Gaule*. T. V et VI (Paris, Hachette, 1920, in-8°, 381 et 538 p.; prix : 25 fr. chaque). — Nous ne pouvons aujourd'hui qu'annoncer deux nouveaux volumes de la monumentale *Histoire de la Gaule*. Ils traitent de la *Civilisation gallo-romaine*. En voici la composition, empruntée à la table des matières : t. V, *État matériel;* sept chapitres intitulés : la population, les groupements humains et les lieux bâtis, les grandes routes, la circulation, l'exploitation du sol, la fabrication, le commerce, riches et pauvres. Le t. VI, intitulé *État moral*, étudie en huit chapitres : les dieux, la vie intellectuelle, l'art, la vie morale, l'état moral en Narbonnaise, dans les trois Gaules, sur la frontière de l'est et à Lyon; enfin l'œuvre de Rome. Cette énumération, si sèche qu'elle soit, indique du moins le puissant intérêt de ces pages nourries de faits et d'idées.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

— Preserved SMITH. *Luther's correspondance and other contemporary letters*. Vol. I : *1507-1521* (Philadelphie, « the Lutheran publications Society », in-8°, 583 p., index). — Preserved SMITH et Charles M. JACOBS. *Luther's correspondance, etc.* Vol. II : *1521-1530* (Philadelphie, ibid., 1918, in-8°, 568 p., index). — M. Preserved Smith n'a pas eu la prétention de donner une traduction anglaise de toute la correspondance de Luther. Il a laissé de côté les lettres les moins importantes et un certain nombre de celles qu'il avait déjà traduites dans *Life and letters of Martin Luther* (Boston, 1911). Aux lettres du réformateur, qu'il donne en général d'après le texte d'Enders, il ajoute des lettres adressées à Luther ou relatives à Luther et qui ont pour auteurs des papes, des empereurs, des rois, des humanistes, des réformateurs, des ecclésiastiques. Son recueil est donc plus qu'une « unconscious autobiography ». Grâce aux notules qui introduisent et commentent, dans le premier volume du moins, chaque lettre, ce recueil peut rendre aux lecteurs de langue anglaise, et pour l'étude du réformateur allemand, des services analogues à ceux que nous rend, pour les réformateurs des pays de langue française, le monumental ouvrage d'Herminjard.

En général, les lettres sont traduites sur le texte intégral. Cependant, pour celles qui ont déjà paru dans les *Calendars*, les éditeurs se contentent de reproduire les résumés de Bergenroth ou de Brown. Voilà qui est d'une assez mauvaise méthode.

Pour le second volume, l'ampleur de la tâche a poussé M. Smith à se donner un collaborateur et aussi à réduire le nombre des lettres

Digitized by Google

admises, à rendre les notes introductives à la fois plus rares et plus brèves. Le premier volume contient 477 lettres, le second celles qui sont numérotées de 478 à 875.

Une très courte préface ouvre chaque volume. M. Smith s'exagère l'importance de la personnalité, cependant si puissante, de son héros lorsqu'il écrit : « No man in history has more thoroughly represented and more completely dominated his time. » Il y a, même au XVI[e] siècle, d'autres figures dominantes. H. Hr.

— Le tome III des *Pensées et souvenirs* de Bismarck, qui devait paraître à la fin de 1919 à Stuttgart, n'a pas pu être publié, un représentant de l'ex-empereur Guillaume II ayant demandé au tribunal wurtembergeois d'en interdire la publication en raison des lettres émanant du kaiser et sur lesquelles ce dernier prétend exercer son droit d'auteur. L'affaire ira devant le tribunal suprême qui prononcera ce dernier recours. G. Bn.

— Paul Clemen. *Kunstschutz im Kriege*. Tome II (Leipzig, E. A. Seemann). — M. Clemen est ce professeur de l'histoire de l'art à l'Université de Bonn qui, envoyé en mission sur le front allemand devant Reims en 1915, crut pouvoir constater, à cinq kilomètres de distance, que la cathédrale n'avait pas souffert. Cependant, les intérêts de l'art lui sont chers et il fut chargé pendant la guerre de diriger une équipe d'agents chargés de veiller à la protection des objets d'art dans les pays occupés par les armées allemandes. Il a utilisé leurs rapports en deux volumes richement illustrés. Le tome I se rapporte aux régions du front occidental, le second à l'Italie, à la Pologne, aux pays des Balkans, à la Roumanie, à toute l'Asie antérieure jusqu'à l'Afghanistan. On y trouvera beaucoup de renseignements précieux au point de vue artistique et archéologique. M. Clemen n'admet pas qu'aucun acte de barbarie puisse être reproché aux armées allemandes. Les destructions commises par elles étaient inévitables et nécessaires pour mettre l'armée ennemie hors de cause. Il pense sans doute que dévaliser les maisons, détruire les usines, couper les arbres fruitiers importait au but immédiat de la guerre; il ne veut pas voir que l'intention du haut commandement était de ruiner le pays pour plusieurs générations et de prolonger d'autant la victoire économique de l'Allemagne. Il ne manque pas d'ailleurs d'opposer aux diffamateurs de l'armée allemande l'accusation d'avoir fait encore pis qu'elle. M. Clemen n'a pas été touché par la grâce du nouveau régime démocratique et républicain de l'Allemagne. Il y a deux hommes en lui : le militariste impénitent et le professeur érudit et consciencieux. On ne peut se défendre de penser que le premier fait tort au second. Ch. B.

— *Die deutsche Kriegsführung und das Völkerrecht*. Herausgegeben im Auftrage des Kriegsministeriums and der obersten Heeresleitung (Berlin, Mittler; prix : 2 m.). — Le Haut Commandement

Digitized by Google

allemand se défend d'avoir rien ordonné ni fait exécuter qui soit contraire au droit des gens. Qu'y a-t-il au fond de changé en Allemagne?

Ch. B.

HISTOIRE DE BELGIQUE.

— De l'*Atlas de géographie historique de la Belgique*, publié sous la direction de M. Léon VAN DER ESSEN (Bruxelles et Paris, G. Van Oest; cf. *Rev. histor.*, t. CXXXI, p. 131), nous avons reçu le 6e fascicule, rédigé par M. François-L. GANSHOF. Il contient la carte XI : la Belgique sous la domination française, 1794-1814. M. Ganshof y résume, en indiquant minutieusement tous les textes diplomatiques, la première et la seconde occupation de la Belgique, l'organisation territoriale de son territoire et la constitution des neuf départements français, les additions du territoire belge sous l'Empire. A la carte principale sont joints deux cartons représentant l'organisation judiciaire et ecclésiastique de la Belgique. On observera la note où M. Ganshof indique les raisons pour lesquelles il considère le duché de Bouillon « comme souverain et indépendant en droit de la France » depuis qu'il eut été cédé par Louis XIV à Godefroy-Maurice de La Tour d'Auvergne. Partout M. Ganshof emploie la graphie française du nom Jemmapes, après nous avoir averti que l'orthographe officielle est celle de Jemappes, adoptée généralement par M. Chuquet. Se rappelle-t-on que, sous la Réyolution, Charleroi fut travesti en « Libre-sur-Sambre »?

Ch. B.

— *Protestations des parlementaires belges sous l'occupation allemande* (Bruxelles, J. Gomaere, imprimeur du roi, 1919, in-4o, IV-131 et II p.). — Voici une publication officielle à laquelle il faudra recourir quand on tentera d'écrire l'histoire de l'occupation allemande en Belgique : elle contient le texte des protestations adressées par des membres du Parlement belge demeurés en Belgique contre les mesures violentes, illégales ou odieuses ordonnées par les autorités allemandes, notamment par le gouverneur général, baron von Bissing : contre la distinction entre prisonniers civils wallons et flamands, contre la flamandisation de l'Université de Gand, contre les déportations de Belges en Allemagne pour y être contraints au travail, même à des travaux de guerre, contre la spoliation des usines, contre la déportation des fonctionnaires des administrations centrales et l'interdiction qui leur fut faite de se démettre de leurs fonctions, contre les agissements criminels du Conseil des Flandres, les menées activistes et la séparation administrative, etc. Aucun commentaire n'est ajouté à ces textes, car ils parlent d'eux-mêmes. Ils honorent singulièrement ceux qui ont signé ces éloquentes protestations et la nation belge tout entière qui a trouvé pour la défense de tels avocats.

Ch. B.

Digitized by Google

Histoire d'Espagne.

— Ierne L. Plumket. *Isabel of Castille and the making of the spanish Nation, 1451-1504* (New-York et Londres, Putnam, 1919, in-8°, xi-432 p.; « Heroes of the Nations »). — Ce volume, consacré à la reine Isabelle de Castille — le Cid et Fernan Cortés sont les seuls Espagnols jusqu'ici jugés dignes de figurer parmi les « héros des nations » — est une très estimable étude. Sans notes et sans l'emploi de documents inédits, sauf la relation de Roger Machado, qui accompagna l'ambassade anglaise, en qualité de héraut d'armes, à Medina del Campo, en 1488, l'auteur s'est renseigné auprès des écrivains espagnols, anglais et français et a composé un livre agréable. L'illustration aurait pu être puisée à de meilleures sources. M. Plumket n'a pas connu le *Devocionario de la reyna Dª Iuana a quien llamaron La Loca*, étudié par Léopold Delisle dans le tome II de *Chantilly. Le cabinet des livres. Manuscrits*, p. 352-356, qui lui aurait fourni plusieurs portraits de Jeanne, de la reine Isabelle et de son mari Fernando, bien plus ressemblants que ceux de Valentin Carderera et d'Amador de los Rios. A. M.-F.

Histoire des États-Unis.

— David Jayne Hill. *La crise de la démocratie aux États-Unis.* Traduit de l'anglais par Mme Émile Boutroux. Lettre-préface de M. Émile Boutroux (Paris, Payot, 1918, in-16, 243 p.; prix : 4 fr. 50; « Bibliothèque politique et économique »). — L'original anglais est intitulé *Americanism as it is.* « A ce titre, qui n'éveillerait pas dans l'esprit d'un Français une idée suffisamment précise », dit M. Boutroux, « on a cru pouvoir en substituer un qui, d'après l'auteur lui-même, indique le principal problème traité dans son ouvrage. » Il s'y agit, en effet, du conflit entre les droits de l'individu et ceux de la société. Même aux États-Unis, l'étatisme impérialiste commence à menacer le principe sur lequel ceux-là sont fondés : « Indépendance radicale de chaque homme à l'égard des autres et indépendance à l'égard de Dieu, c'est-à-dire de la loi de justice et de liberté. » D'où la question angoissante qui a fait naître ce livre. Pour s'adapter aux nouvelles conditions de vie, l'Union doit-elle renoncer à ce qui a créé sa conscience nationale et constitué son originalité dans le monde? Il y a deux sortes d'adaptation : la passive, qui cède aux conditions extérieures en tournant le dos à l'idéal des ancêtres; et celle qui, refusant de *propter vitam, vivendi perdere causas*, c'est-à-dire, pour garder la vie, perdre ce qui en fait le prix, lutte jusqu'au bout, non seulement pour vivre, mais pour conserver la dignité nationale. Inutile de dire quel choix fait M. Hill, sans se dissimuler les *symptômes alarmants* (titre d'un de ses chapitres), *la crise de la Constitution*, la

Digitized by Google

mise à l'épreuve de la démocratie (autres chapitres) par *la politique mondiale* et *le devoir de la défense nationale*. On sait que l'auteur fut ministre des États-Unis à Berlin. Th. Sch.

— On trouve dans les *United States naval Institute Proceedings* de novembre 1919 (p. 1889-1900) un répertoire, dressé par M. W. B. Norris, professeur à l'Académie navale d'Annapolis, des articles parus dans cette publication et concernant la guerre navale de 1914 à 1918; le répertoire alphabétique renvoie aux noms des bâtiments, des amiraux et des engins. G. Bn.

Histoire de France.

— Ch. de La Roncière. *Découverte d'une relation de voyage datée du Touat et décrivant en 1447 le bassin du Niger* (in-8°, 32 p.; extrait du « Bulletin de la Section de géographie », 1918). — Un volume des nouvelles acquisitions latines, récemment entré à la Bibliothèque nationale, contient une relation latine d'un voyage à travers le Sahara, effectué en 1447 par un Génois, Antonio Malfante. Malfante y fait une description très précise du Touat, de Tombouctou et d'une partie du Niger. M. de La Roncière a fait un instructif commentaire de ce texte, qui est la source de la relation d'Alvise de Cà da Mosto (1455) et qui fait comprendre les indications fournies par un atlas catalan de 1375. Cet atlas, qui faisait partie de la « librairie » de Charles V, est à la Bibliothèque nationale; il contient déjà le Sahara tout entier. C'est la preuve que les rapports commerciaux des principales villes d'Italie ou d'Espagne avec l'Afrique ont peu à peu contribué à résoudre l'énigme du continent noir et à préparer l'ère des grandes découvertes. Ch. B.

— Dr E. Bourdin. *Adrien-Simon Boy* (Besançon, 1919, in-8°, 7 p.; extrait du « Bulletin de la réunion médico-chirurgicale » du 15 juillet 1917). — Boy, né à Champlitte (Haute-Saône) le 5 janvier 1768, se trouvait à la fin de 1791 chirurgien sous-aide à l'hôpital de Strasbourg, et c'est à Strasbourg qu'il composa l'hymne : *Veillons au salut de l'Empire*, dont la vogue a été si grande. Il est curieux que, dans ce milieu surchauffé de Strasbourg, aient pris naissance tout ensemble le chant de Boy et la *Marseillaise* de Rouget de l'Isle. Il faut remercier le Dr Bourdin d'avoir attiré l'attention sur Boy; il resterait à étudier de plus près le rôle que celui-ci a joué à la Société populaire de Strasbourg en l'an II, où il fut l'orateur aux grandes fêtes populaires. Nommé chirurgien en chef de l'armée du Rhin, il mourut à vingt-sept ans, près de Mayence. C. Pf.

— Léon Guillet. *L'enseignement technique supérieur à l'après guerre*. Préface de M. Henry Le Chatelier, de l'Institut (Paris, Payot, 1918, 294 p.; prix : 4 fr.; « Bibliothèque politique et économique »). — L'auteur du livre étant professeur aux Arts et métiers et à l'École cen-

Digitized by Google

trale et celui de la préface à l'École polytechnique et à l'Université, l'association de leurs deux noms évite « l'apparence même de ces rivalités d'Écoles si fréquentes derrière la plupart des discussions sur les questions d'enseignement ». La préface ébauche un plan de réforme des lycées, de Polytechnique et des Facultés des sciences. Dans quel esprit? Deux citations suffiront à le caractériser. P. 23 : « La première mesure à prendre serait de supprimer la plupart des Universités, ne gardant en dehors de celle de Paris que Lille et Lyon, puis, escomptant l'avenir, Bordeaux et Marseille » (écrivant le 1er novembre 1917, M. Le Châtelier est tout excusé de ne pas mentionner Strasbourg). L'autre citation est encore plus caractéristique : « Les lycées ont été désorganisés en 1902 par une entreprise de surenchère électorale, l'École polytechnique est déchue de son ancienne grandeur pour s'être laissé envahir par des préoccupations étrangères à la science, l'essor des Universités a été paralysé par leur assimilation aux sous-préfectures et aux bureaux de tabac. Ce n'est d'ailleurs pas l'enseignement seul qui est en jeu, mais bien tout l'avenir du pays. Son relèvement ne sera possible qu'avec un changement complet de méthode » (p. 28).

Quant au livre lui-même, il a pour origine une conférence faite le 3 novembre 1916 à la Société des ingénieurs civils de France et la discussion qui s'en suivit pendant cinq séances. Reproduite dans le *Bulletin* de la Société et dans la *Revue de métallurgie*, elle remplit l'appendice du présent volume, telle qu'elle a été donnée dans le *Génie civil*. Il s'agit, en un mot, des progrès que réclame la formation de nos ingénieurs. Après la reproduction des vœux adoptés à l'unanimité par la Société dans sa séance du 6 juillet 1917 et de la lettre qu'elle adressa six jours après au ministre du Commerce et de l'Industrie, l'auteur montre d'abord l'importance de l'enseignement technique supérieur et sa situation avant la guerre, puis l'influence des enseignements primaire et secondaire sur la formation des ingénieurs, ce que sont et ce que devraient être les classes de mathématiques spéciales, parle du mode d'admission aux grandes écoles et de l'enseignement dans nos écoles techniques supérieures, ainsi que de leur personnel, de ses rapports avec les lois militaires, de l'enseignement post-scolaire, de la situation des futurs ingénieurs mobilisés et conclut en indiquant les mesures nécessaires. — Th. SCH.

— Albert RITT. *Journal de deux notaires ciotadins au XVII*e *s.* (Marseille, P. Ruat, 1919, in-8°, 206 p.). — Les notaires d'autrefois avaient l'habitude de conserver dans les répertoires alphabétiques de leurs minutes le souvenir de divers événements locaux dont ils avaient été les témoins. Ce n'étaient pas assurément de ces épisodes retentissants qui jettent un jour nouveau sur des événements encore mal expliqués, mais souvent ces détails minutieux éclairent une situation ou même rétablissent des faits inconnus, sans parler des traits de mœurs et des coutumes locales qui présentent toujours un vif intérêt. M. Albert Ritt a eu l'heureuse inspiration de rechercher dans les archives des deux

Digitized by Google

notaires de La Ciotat, Mes François et Antoine Guys, qui vécurent de 1606 à 1669, une collection d'éphémérides et de faits divers qu'ils griffonnaient avec plus ou moins de régularité et très peu d'orthographe. Il est vrai que les Guys ont gardé le silence sur tels ou tels évenements contemporains, dont ils n'apprécièrent pas l'importance, et que beaucoup de leurs souvenirs sont au moins insignifiants, mais aussi quelle source abondante de renseignements inédits soit sur l'histoire et les coutumes locales, soit sur les familles qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours!

Ce qui fait l'importance de cette publication, c'est que M. Ritt ne s'est pas contenté de reproduire les registres des deux notaires : il les a pour ainsi dire expliqués et éclairés par de nombreuses notes qui démontrent sa profonde connaissance de l'histoire provençale, ainsi que la sûreté et la précision de ses informations. Ce n'est pas un travail de simple curiosité qu'il a entrepris, mais une véritable reconstitution de l'histoire d'une petite ville au XVIIe siècle. Il a de plus fait connaître maint épisode oublié ou négligé de l'histoire générale. Ainsi nous apprenons, grâce à lui, que les Morisques, expulsés d'Espagne par les ordres impitoyables de Philippe III, ont été accueillis en France et ont séjourné sur nos côtes, mais qu'ils sont bientôt devenus indésirables et ont été rembarqués de force. Nombreux détails sur les états de Provence qui furent tenus à La Ciotat à l'époque des troubles du Semestre, sur les diverses épidémies qui ont ravagé le pays et surtout sur les fréquentes incursions des pirates barbaresques. Quant aux faits divers, processions, fêtes, réceptions solennelles, accidents, quel abondant répertoire! Que M. Ritt me pardonne pourtant une légère critique : est-il tellement assuré que Louis XIV ne fut pas le fils légitime de Louis XIII, et n'a-t-il pas cru trop vite à ce que M. le docteur Cabanès appelle si justement les indiscrétions de l'histoire?

Habitué aux méthodes actuelles, M. Ritt n'ignore pas la valeur de la documentation par les yeux, et il a enrichi les registres des Guys de nombreux dessins, armoiries, signatures, affiches, cartes et paysages qui augmentent l'intérêt de son travail. Le journal des Guys aura désormais sa place marquée dans toutes les bibliothèques provençales. P. G.

— Berthe GEORGES-GAULIS. *La France au Maroc. L'œuvre du général Lyautey* (Paris, Armand Colin, 1919, in-18, 311 p.). — Des douze chapitres qui composent ce livre, résultat évident d'un ou de plusieurs voyages au Maroc, huit sont des considérations d'ensemble sur l'œuvre française au Maroc et quatre sont purement des descriptions de grandes villes et de paysages. Cependant, un lien général réunit ces chapitres d'apparences différentes : l'admiration totale de Mme Berthe Georges-Gaulis pour l'œuvre du général Lyautey, dont ce livre n'est qu'un long panégyrique.

Nous reconnaissons bien volontiers le talent littéraire qui a présidé à la composition de ce petit livre, mais du point de vue historique qui

Digitized by Google

intéresse les lecteurs de cette *Revue* nous ne pouvons, jusqu'à plus ample informé, nous associer à toutes les conclusions optimistes de l'auteur. La censure a empêché jusqu'alors beaucoup de bons esprits de faire entendre les réserves qu'ils croyaient devoir formuler sur l'œuvre du général Lyautey durant les dernières années de la guerre. Sans prendre en aucune façon parti pour ou contre l'œuvre du général, nous enregistrons pour ce qu'il vaut le plaidoyer de Mme Berthe Georges-Gaulis et nous attendons la thèse adverse. G. H.

— Docteur Paul CHATINIÈRES. *Dans le Grand Atlas marocain. Extraits du carnet de route d'un médecin d'assistance médicale indigène, 1912-1916.* Introduction du général LYAUTEY (Paris, Plon-Nourrit, 1919, in-18, XVIII-294 p., 1 carte et 16 photographies; prix : 6 fr.). — On sait avec quel dévouement nos médecins militaires ont travaillé au Maroc au progrès de notre influence. Bien accueillis par l'indigène, qui se plie de bonne grâce même aux opérations chirurgicales, l'assistance médicale s'est appliquée à combattre les épidémies, surtout la variole, qui décimaient le pays, et à faire comprendre aux Marocains que l'extension de la puissance française correspondait toujours à une amélioration de l'hygiène et de la santé publiques. De 1912 à 1916, le docteur Paul Chatinières, qui était affecté au groupe sanitaire mobile de Marrakech, n'a guère cessé de parcourir le Grand Atlas marocain pour vacciner, soigner et guérir de multiples tribus montagnardes. Son carnet de route est vivant, précis et présente un intérêt d'autant plus vif qu'il arriva souvent au docteur Chatinières de séjourner quelques jours parmi des tribus qui n'avaient jamais donné l'hospitalité à aucun Européen. Ses considérations historiques et géographiques sur la race chelleuhe sont particulièrement intéressantes.

G. H.

— *Almanach catholique français pour 1920.* Préface par Mgr A. BAUDRILLART (Paris, Bloud et Gay, 1920, in-8°, 448 p.; prix : 5 fr.; publication du « Comité catholique de propagande française à l'étranger »). — Dans cet Almanach, on peut signaler la liste des évêques et archevêques de France avec le nom, le « curriculum vitae » et les ouvrages de chaque prélat (les évêques français de Metz et de Strasbourg y figurent à leur place alphabétique); un « Petit annuaire du monde catholique », avec la liste, la biographie et la bibliographie des principales personnalités françaises appartenant au monde catholique (M. Imbart de La Tour n'aura pas à se louer de la notice qui lui a été consacrée); la troisième partie tout entière, consacrés à « la paix et les catholiques » (Georges BLONDEL : Quelle est donc la paix que l'Allemagne aurait voulue? — A. SERTILLANGES : Les idées sociales chrétiennes et le traité de Versailles; la nouvelle carte ecclésiastique de l'Europe; — C. DUTHOIT : La Société des nations et le rôle des catholiques); une note sur le nouveau code du droit canonique promulgué par le pape Benoît XV le 19 mai 1918; les pèlerinages patriotiques

Digitized by Google

aux régions dévastées par les Allemands. La 9e partie : la France dans le monde, traite des rapports de la France avec le Vatican pendant la guerre et résume l'œuvre accomplie par le Comité catholique de propagande française à l'étranger.

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

— P. Hume BROWN. *Surveys of scottish History*, with an introduction by viscount HALDANE (Glasgow, James Maclehose, 1919, in-8°, XI-192 p.; prix : 7 sh. 6 d.). — On a réuni dans ce volume plusieurs conférences par le distingué professeur d'histoire nationale dont la mort a été annoncée dernièrement (cf. *Rev. histor.*, t. CXXX, p. 208) : 1° de la manière d'écrire l'histoire; 2° formation de la nation écossaise; 3° la noblesse écossaise; du rôle qu'elle a joué dans l'histoire d'Écosse; 4° le régime des derniers Stuarts en Écosse; 5° l'union des parlements d'Angleterre et d'Écosse en 1707; 6° quatre documents caractérisques de l'histoire d'Écosse (la vie de saint Colomba par Adamnan, la biographie de sainte Marguerite, femme du roi Malcolm Canmore, par son confesseur Turgot, le premier Livre de discipline et enfin l'autobiographie d'Alexandre Carlyle, ministre d'Inveresk, éminent représentant de l'esprit philosophique au XVIIIe siècle); 7° l'Écosse au XVIIIe siècle; 8° influences intellectuelles exercées par l'Écosse sur le continent (depuis le moyen âge jusqu'à la fin du XVIIIe siècle); 9° un humaniste oublié du XVIe siècle (Florence Wilson, en latin Volusenus, agent de Th. Cromwell en France où il fut patronné par Jean du Bellay et par Sadolet); 10° littérature et histoire (influence exercée sur l'histoire par la littérature); 11° John Napier de Merchiston (écrivain très célèbre en son temps et profondément oublié depuis sa mort; il écrivit une explication de l'Apocalypse, 1593, et s'intéressa vivement aux sciences occultes). Ces divers écrits méritaient d'être réunis en un volume. La préface par le vicomte Haldane trace du défunt érudit un portrait attachant et instructif. Ch. B.

— Sur le modèle de la *Cambridge modern history*, la Cambridge University press va faire paraître une histoire générale de l'antiquité en huit volumes sous le titre : *The Cambridge ancient history;* les directeurs de l'entreprise sont MM. J. B. BURY, S. A. COOK et F. E. ADCOCK. — On n'annonce pas encore la prochaine reprise de la *Cambridge medieval history.*

HISTOIRE DE GRÈCE.

— Charles DUFAYARD. *L'Asie Mineure et l'hellénisme* (Paris, Félix Alcan, 1919, in-8°, 103 p.; prix : 3 fr.). — Dans cette brochure, écrite avec science et talent, mais sans appareil scientifique ni prétention littéraire, sont exposés les arguments ethnologiques, historiques,

Digitized by Google

intellectuels, économiques et moraux qui commandent l'adjonction de 3,256,000 Grecs irrédimés de l'Asie Mineure aux 4,300,000 Grecs affranchis du royaume hellénique. Ces considérations s'imposent à l'attention de la Conférence de la paix.

Histoire d'Italie.

— On lit dans le n° du 30 novembre 1919 de la *Rivista d'Italia* un article fort intéressant de M. R. Caggese sur *Gli studî storici e l'ora presente*. Le distingué professeur montre comment, par le fait de la guerre, les études historiques ont subi une crise profonde ; il rappelle les méfaits du philologisme germanique, sans d'ailleurs passer sous silence les abus qui, dans les divers pays belligérants, ont été faits des méthodes scientifiques au profit des thèses nationales. Mais c'est à sa patrie que M. Caggese consacre la majeure partie de son étude, et, sans nul ménagement, il critique le défaut absolu d'organisation, les postulats contestables du travail historique moderne en Italie. Qu'il s'agisse de l'enseignement ou des archives, des collections ou des revues, l'Italie a tout à apprendre de l'étranger, si elle veut posséder une véritable science historique et, surtout, il lui faudra se débarrasser de tout le fatras sentimental qui, pour l'heure, fausse totalement sa perception du passé, proche ou lointain. Nous ne pouvons qu'applaudir, comme amis d'une Italie de saine pensée et partisans d'une science historique libre, aux sages paroles de M. Caggese. — G. Bn.

Histoire de Russie.

— Ernest Daudet. *Soixante années du règne des Romanoff Nicolas Ier et Alexandre II* (Paris, Hachette, 1918, in-12, xxi-229 p.; prix : 5 fr.). — Le titre et l'introduction, mis en tête de cette série d'articles parus dans la *Revue des Deux Mondes*, sont quelque peu décevants. Sans doute, on ne saurait lui demander la suite d'une véritable histoire. En fait, nous n'avons ici que quelques épisodes pris dans ces soixante années de règne. M. E. Daudet pense, et il ne se trompe pas, que les détails puisés directement dans les relations des agents de France à la cour de Russie suffisent à donner de l'intérêt aux scènes qu'il a choisies. Les extraits des entretiens du comte de La Feronnays, du duc de Mortemart, du baron de Bourgoing, des généraux Le Flô et Chanzy avec les tsars Alexandre Ier, Nicolas Ier et Alexandre II nous donnent une bonne idée de leur caractère et de leur adresse, dans des circonstances souvent délicates, à faire accepter de ces autocrates des faits capables de les tourner contre nous. Par là, tout au moins, M. E. Daudet a réussi, comme l'annonçait l'introduction, à montrer cette attitude généralement bienveillante des tsars à l'égard de la France. Mais son second dessein de suivre, dès l'origine, à travers ces soixante ans, la menace de la ruine des Romanoff et de l'anarchie présente, se vérifie beaucoup moins. A peine si quelques détails tout

Digitized by Google

secondaires s'ajoutent à ce qui est connu du soulèvement des Décembristes de 1825.

M. E. Daudet préfère tirer des mêmes sources inédites l'épisode d'une visite faite par Alexandre II, en juin 1870, à la cour de son beau-frère, le roi de Wurtemberg. Le tsar arrive au sortir d'une entrevue avec le roi Guillaume et Bismarck : le bruit court que la Prusse projette de mettre la main sur la Bavière et le Wurtemberg. Mais Alexandre se refuse à tout entretien politique; au moment de son départ seulement, il rassure le ministre de Wurtemberg sur les desseins du roi de Prusse et de Bismarck qu'il croit « épuisé au physique et au moral ». A la veille de la guerre de 1870, nous soupçonnons que le tsar ne parle que pour laisser les faits s'accomplir. Mais est-il dupe? Est-il complice? M. E. Daudet ne nous aide pas à résoudre l'énigme.

Par contre, il raconte longuement les fiançailles du tsarevitch avec la princesse danoise Dagmar, sa mort à Nice, le retour de ses cendres à Petrograd et, au milieu du deuil de la famille impériale, l'inclination du futur Alexandre III pour la fiancée de son frère qui devint ainsi, malgré tout, tsarine de Russie. Cette dramatique idylle, conclut-il, « émerge comme une fleur qui, dans un jardin dévasté par le fer et le feu, aurait conservé sa fraîcheur et son parfum ». G. C.

Histoire de la Yougoslavie.

— Émile Haumant. *La Yougoslavie. Études et souvenirs* (Paris, à la Ligue des universitaires serbo-croato-slovènes, 60, rue des Écoles, 1919, in-12, 305 p.; prix : 4 fr. 50). — M. Emile Haumant a réuni dans ce volume une série d'études sur les Slaves du Sud qui ont été rédigées à des dates diverses et ont paru dans différentes revues. La plus ancienne a été écrite en 1889, à propos du cinquième centenaire de Kossovo; les dernières l'ont été pendant la guerre, ainsi celle sur les mémoires du protopope Matia Nénadovitch qui s'intitule dans le volume « l'Aurore de la liberté » et celle sur l'armée de Karageorges dont les lecteurs de la *Revue historique* n'ont pas perdu le souvenir. Ces articles nous conduisent en Dalmatie, en Croatie, à Raguse, en Serbie. Quand ils ont été composés, il était impossible de prévoir qu'un jour tous les pays dont ils parlent seraient réunis sous une même domination; ces peuples avaient sans doute conscience de leur unité ethnique; aujourd'hui ils forment une nation et un État. On relit toutes ces pages avec profit et plaisir; M. Haumant connaît à fond son sujet. Il sait l'art de résumer l'histoire d'une longue période en s'attachant aux faits principaux et en sacrifiant le détail, ainsi dans le chapitre « les Origines historiques de la Serbie ». Il sait peindre les paysages et faire admirer les beaux sites des montagnes balkaniques; il a su aussi rendre en énergiques vers français deux poésies serbes de Kakitch. C. Pf.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Annales de géographie.** 1919, 15 novembre. — L. GALLOIS. Le port de Strasbourg (Strasbourg est devenu « un véritable port de mer, le port de la France de l'Est ». Histoire de son développement depuis 1892. C'est une œuvre surtout alsacienne, puisque la dépense fut pour l'Alsace et Strasbourg de 68 °/₀ et de 32 °/₀ pour l'État badois; mais Strasbourg n'y possédait aucun bateau, et, sur les 35,000 mariniers de la flotte rhénane, quelques-uns seulement étaient Alsaciens). — H. CAVAILLÈS. La houille blanche dans les Pyrénées françaises.

2. — **Bibliothèque de l'École des chartes.** 1918, juillet-décembre. — Paul DURRIEU. Les tableaux des collections du duc Jean de Berry. — Léonce CELIER. Deux procès de Mme Anne de France, dame de Beaujeu (affaire contre le sieur de Lignières, 1507-1508; affaire contre Messieurs de Lyon, autrement dit contre le chapitre de l'église primatiale, 1512-1515). — Léon MIROT. L'hôtel et les collections du connétable de Montmorency (avec un tableau généalogique de la famille de Mesmes, qui acheta cet hôtel en 1634; important pour la topographie parisienne). — J. TARDIF. Le procès d'Enguerran de Coucy; suite (Enguerran III, mort en 1242; la jeunesse d'Enguerran IV). = C.-rendus : *F. Duine.* Memento des sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne. 1re partie : les fondateurs et les primitifs (très utile). — Marquis *de Vogüé* et *Auguste Le Sourd.* Campagnes de Jacques de Mercoyrol de Beaulieu, capitaine au régiment de Picardie, 1743-1763 (très attachant journal de marche). — *G. Audiat.* Un bon ouvrier de vérité : M. l'abbé Uzureau et le serment de liberté-égalité (la question de savoir si ce serment était schismatique ou non n'a pas été résolue). — *G. von Below.* Der deutsche Staat des Mittelalters. I. Die allgemeinen Fragen (important).

3. — **Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français.** 1919, juillet-septembre. — N. WEISS. Guillaume Farel. Ses premiers travaux (place en 1517 la date de sa conversion, le suit jusqu'en 1524, analyse et explique les écrits composés dans cette période). — Paul SCHMIDT. Les étapes de la tolérance à la fin du XVIIIe siècle (en 1770, on nomma à Saint-Quentin un consul protestant; l'élection fut cassée; en 1777, un fait analogue se produisit à Nîmes; le ministre de la maison du roi ferma les yeux; en 1784, ce ministre avoua que les lois contre les protestants étaient tombées en désuétude). — Franck

Digitized by Google

PUAUX. La messe trouvée dans l'Écriture (réédite un pamphlet du pasteur Jansse de Rouen publié en 1647 et dirigé contre le curé de Charenton, Véron, qui, dans sa traduction du Nouveau Testament, avait prétendu avoir trouvé mention de la messe dans *Actes*, XIII, 2). — N. WEISS. Trois articles de la *Revue historique* (celui de Gabriel Monod sur la « Réforme catholique », de Lucien Romier sur « les Protestants français à la veille des guerres de religion », de Frank Puaux sur « les Origines, causes et conséquences de la guerre des camisards »). = C.-rendus : *Albert Autin*. L'échec de la Réforme en France au XVI^e^ siècle (livre suggestif, mais des erreurs et conclusions hasardées). — *Du même*. Un épisode de la vie de Calvin. La crise du nicodémisme, 1535-1545 (intéressant).

4. — Bulletin hispanique. 1919, juillet-septembre. — G. CIROT. Appendices à la chronique latine des rois de Castille jusqu'en 1236 (chartes et documents relatifs à Jacques I^er^, roi d'Aragon). — IDEM. Recherches sur la chronique latine des rois de Castille (cherche à en déterminer l'auteur; est tenté de l'attribuer à Domingo de Plasencia; étudie ensuite les œuvres similaires). — G. DAUMET. Inventaire de la collection Tiran; suite (n^os^ 575 *bis*-585). — A. MOREL-FATIO. Documents sur Marchena (deux lettres de lui de 1797 et 1808; texte de l'interrogatoire qu'il subit le 26 octobre 1793). = C.-rendu : *André Mounier*. Les faits et la doctrine économique en Espagne sous Philippe V. Gerónimo de Ustáriz, 1670-1732 (excellent).

5. — Journal des savants. 1919, septembre-octobre. — M. DIEULAFOY. L'architecture romane en Catalogne. II (passe en revue les particularités des églises catalanes; insiste sur les origines orientales de la voûte et d'un grand nombre de détails d'architecture). — A. PIGANIOL. Les attributions militaires et les attributions religieuses du tribunat de la plèbe (analyse du travail d'E. Païs; ne pense pas avec lui que le pouvoir tribunicien ait été à l'origine apparenté à *l'imperium*, ni qu'il ait par la suite embrassé des attributions militaires; insiste sur le caractère religieux de cette institution). — L. BRÉHIER. Salonique et la civilisation byzantine. I (d'après le volume de Ch. Diehl, M. Le Tourneau et H. Saladin; Salonique comme place de guerre; le rôle de la ville dans l'histoire de la civilisation; le culte de saint Démétrius). — H. DEHÉRAIN. Les origines du recueil des *Historiens des croisades* (le travail des Bénédictins au XVIII^e^ siècle; comment en 1807 la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut songea à le reprendre). = C.-rendus : Memoirs of the American Academy in Rom, t. II (contient quatre mémoires). — *R. Lantier*. Inventaire des monuments sculptés pré-chrétiens de la péninsule ibérique (contient les monuments de la circonscription antique de la Lusitanie, qui avait pour capitale *Emerita*, soit Merida). — *Ricardo de Orueta*. La escultura funeraria en España (dans les provinces de Ciudad Real, Cuenca et Guadalajara; excellent). — *R. Fage*. La propriété rurale

Digitized by Google

en Bas-Limousin pendant le moyen âge (description érudite et attachante). — *C. Conti-Rossini.* Notice sur les manuscrits éthiopiens de la collection d'Abbadie (c'est mieux qu'un catalogue, une étude sur ces manuscrits). — *O. Trafali.* La Roumanie transdanubienne (bon résumé de l'histoire de la Dobroudja). — *Arthur E.-R. Boak.* The master of the offices in the later roman and byzantine Empire (solide, complète et utile monographie).

6. — Le Moyen âge. 2e série, t. XX (1917-1918), janvier-juin 1918. — E. ANITCHKOF. L'esthétique au moyen âge (dans la philosophie thomiste). — M. PROU. Bulles d'Alexandre IV concernant la France, d'après une publication récente (relevé, diocèse par diocèse, d'après les *Registres d'Alexandre IV*, publiés par J. de Loye et P. de Cenival, t. II, des bulles non cataloguées par Potthast); fin au fascicule suivant. = C.-rendus : *A. Vidier.* Les marguilliers laïcs de Notre-Dame de Paris, 1204-1790. — *J. Miret y Sans.* Les esclavitud en Cataluña en los ultimos tiempos de la edad media. = Juillet-décembre 1918. L. MIROT. Lettres closes de Charles VI conservées aux archives de Reims et de Tournai (intéressants documents, pour partie relatifs aux événements politiques des années 1417-1422); à suivre. — G. HUET. Notes d'histoire littéraire. IV. Le *Pèlerinage de Charlemagne* et un récit de Saxo Grammaticus (rapprochements, qui paraîtront sans doute peu concluants, entre la scène des « gabs » du *Pèlerinage*, un passage de Saxo Grammaticus et divers contes arabes, indiens, thibétains, etc.). = C.-rendus : *A. Forel.* Voyage au pays des sculpteurs romans; croquis de route à travers la France. — *Salverda De Grave.* De Troubadours.

7. — Polybiblion. 1919, octobre. — Publications relatives à la guerre européenne, parmi elles : *Paul Louis.* Aspects politiques de la guerre mondiale (articles publiés dans la *Revue bleue* en 1917 et 1918); *C. Clerc-Rampal.* La marine française pendant la grande guerre (très complet); *H. Bornecque* et *G. Drouilly.* Nos marins en guerre (émouvant). — Ouvrages sur la Roumanie et sur le rôle des États-Unis pendant la guerre. — *Abel Lefranc.* Sous le masque de William Shakespeare (Barbeau combat avec véhémence la thèse de l'auteur). — *Dante Vaglieri.* Ostia. Cenni storici e Guida (excellent). — *Wacyf Boutros Ghali.* La tradition chevaleresque des Arabes (veut prouver qu'à défaut de l'institution de la chevalerie les Arabes ont eu l'esprit chevaleresque). — *Henri Stein.* Recherches sur quelques fonctionnaires royaux des XIIIe et XIVe siècles originaires du Gâtinais (bon). — *C.-G. Picavet.* Les dernières années de Turenne, 1660-1675 (dans la sèche documentation, l'auteur sait retrouver la vie). — *Max Caron.* L'amiral de Grasse (médiocre). — *Ed. de Moreau.* La bibliothèque de Louvain (sa destruction a été une grande perte). — *Albert Mathiez.* Danton et la paix (accuse Danton de « pacificisme »). — *Jacques de La Faye.* Le général de Charette (celui qui se battit à Castelfidardo et à Mentana, puis à Loigny et au Mans). — *E. Gómez*

Digitized by Google

Carrillo. Treinta anos de mi vida (tableau pittoresque et vivant du Paris littéraire d'il y a trente ans).

8. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1919, 1er octobre. — *G. Goyau*. Une ville-église : Genève, 1535-1907 (ouvrage considérable). — *A. Moulins*. L'Université française et la jeunesse serbe (intéressant. L'auteur du compte-rendu, Félix Bertrand, ajoute des renseignements personnels). — *Ch. Rivet*. En Yougoslavie (livre curieux, original, vivant, naïf et décevant). — *Chabosseau*. Les Serbes, Croates et Slovènes (répétition à peine déguisée du livre de Ch. Rivet). — *V. Markovitch*. La Macédoine a-t-elle été considérée comme pays bulgare par les Serbes du moyen âge? (travail très consciencieux et dont il faudra tenir compte). — *E. Denis*. Du Vardar à l'Istrie (magistrale brochure; contre Louis Leger, E. Denis soutient que la Macédoine est serbe; il fait un tableau navrant des atrocités bulgares en Macédoine). = 15 octobre. *R. Ristelhueber*. Traditions françaises au Liban (œuvre solide et agréable, puisée directement aux sources authenthiques). — *J. Munier-Jolain*. Le cardinal Collier (médiocre et paradoxal). — Comte *de Mercy-Argenteau* et *Blumendorf*. Dépêches inédites tirées des archives impériales de Vienne, 5 janvier-23 septembre 1792, publiées par *Eug. Hubert* (excellente publication de la correspondance diplomatique échangée entre le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche à la cour de France, et le conseiller d'ambassade Joseph Zigeiner de Blumendorf, chargé d'affaires à Paris durant l'absence prolongée de Mercy aux Pays-Bas). — *Eug. Welvert*. Notes et souvenirs de Théodore de Lameth, faisant suite à ses Mémoires (intéressant et instructif). — *J. Chopin*. L'unité de la politique italienne (curieux). — *E. Lemonon*. La politique coloniale de l'Italie (depuis 1882; rapide exposé des progrès accomplis par les doctrines nationalistes dans la péninsule). — Abbé *Daniel*. Le baptême du sang. Histoire d'un complot au Vatican contre la France (l'auteur voudrait nous faire croire que les Jésuites allemands, maîtres du Vatican, ont imaginé de représenter Guillaume II comme « l'exécuteur des vengeances divines », pour terrasser la France impie. C'est du roman tout pur). — *J. Tcherneff*. Les nations et la Société des Nations dans la politique moderne (la Société des Nations qu'a instituée le traité de Versailles n'est pas un accident; elle sort tout naturellement de la pratique britannique et américaine et de la tradition républicaine en France). — *A. Lugan*. Les problèmes internationaux et le Congrès de la paix (excellent). — *J. Brown Scott*. I. The armed neutralities of 1780 and 1800; II. Une cour de justice internationale; III. Les conversations et déclarations de La Haye (très utile). = 1er novembre. American journal of archæology, t. XXII, 1918. — *Ph. Stephen Barto*. Tannhæuser and the mountain of Venus (travail solide, établi sur une documentation abondante, probante et clairement ordonnée). — *F. Darde*. Vingt mois de guerre à bord du croiseur « Jeanne-d'Arc » (distingué). — *Georges Bourdon*. Ce qu'est

Digitized by Google

devenue en Orient la politique de la victoire (brochure belle et triste, amère et courageuse). = 15 novembre. *R. Weill.* La fin du moyen empire égyptien (travail qui est le fruit de longues et difficiles recherches; mais l'auteur s'en tient à la chronologie d'Éd. Meyer, qui fait vraiment trop bon marché des textes). — *J. C. Hoppin.* A handbook of attic red figured vases, t. I (beaucoup de soin et de compétence, mais peu d'ordre et de méthode). — *C. F. Burney.* Israel's settlement in Canaan; the biblical tradition and its historical background (thèse séduisante, judicieuse et vraisemblable). — *G. P. Wetter.* « Der Sohn Gottes », eine Untersuchung über den Charakter und die Tendenz des Johannes-Evangeliums (étude originale et suggestive). — *J. Br. Scott.* Notes de James Madison sur les débats de la Convention fédérale de 1787 et la relation avec une plus parfaite Société des Nations, trad. par *A. de Lapradelle* (fort intéressant). — Revue yougoslave. — *Yovan Radonitch.* Histoire des Serbes de Hongrie, t. I (bon). — *Stanoyévitch.* Le rôle des Serbes de Hongrie (complète uniquement le livre de Radonitch).

9. — Revue de l'histoire des religions. 1919, mai-juin. — Ch. PIPENBRING. *La Christologie biblique et ses origines.* II (comment le culte du Seigneur Jésus, qui plonge ses racines dans d'anciennes pratiques païennes et aussi dans le culte des souverains, s'est acclimaté de bonne heure et très vite dans les églises hellénistiques). — R. DUSSAUD. Des fouilles à entreprendre sur l'emplacement du temple de Jérusalem (on ne peut accepter aucune des reconstitutions proposées; le moment est venu de faire des sondages). — Paul ALPHANDÉRY. In memoriam 1914-1918 (à la mémoire des jeunes savants qui ont été tués à la guerre et aussi des maîtres qui sont morts pendant ces cinq années). = C.-rendus : Sir *James Georges Frazer.* Folk Lore in the Old testament (jamais la maîtrise du savant auteur ne s'est mieux affirmée que dans ces trois volumes). — *Freddy Durlemann.* Salonique et saint Paul (œuvre de vulgarisation). — *P. Alfaric.* L'évolution intellectuelle de saint Augustin (« le livre pose l'auteur comme un maître de critique religieuse »). — *Alfred Bel.* Les industries de la céramique à Fès (comment le métier de potier se rattache à l'histoire des religions). — *P. Saintyves.* Rondes enfantines et quêtes saisonnières. Les liturgies populaires (très curieux).

10. — Revue du XVI^e siècle. T. VI, 1919. — É. BESCH. Un moraliste satirique et rationaliste au XVI^e siècle : Jacques Tahureau (sa biographie, 1527-1555; ses recueils poétiques; ses dialogues; en démontre l'authenticité et l'importance; à suivre. L'auteur de l'article est mort sans avoir pu en corriger les épreuves). — A. TILLET. Les romans de chevalerie en prose (tableau de tous les romans imprimés, qu'ils soient issus des chansons de gestes, des romans antiques ou de ceux de la Table ronde). — Léo MOUTON. Une prétendue conspiration en 1577; l'affaire du baron de Vitteaux (biographie du person-

Digitized by Google

nage; comment il fut impliqué dans le complot; le siège du château de Vitteaux; la fuite du baron; son innocence est reconnue en 1581-1582; il est tué en duel le 7 août 1583). — Jean PLATTARD. La vie chère au XVI^e siècle (moyens que Jean Bodin propose pour y remédier). — Lazare SAINÉAN. L'histoire naturelle de l'œuvre de Rabelais. V (comment Rabelais a utilisé dans son vocabulaire les observations qu'il a faites sur les animaux; conclusion de cette magistrale étude). — Hugues VAGANAY. A propos de Ronsard. — P. DORVEAUX. Cornarien (c'est un homme d'une grande sobriété, un disciple de Cornaro, qui restreignit sa nourriture jusqu'à l'extrême limite et mourut à Padoue en 1566, presque centenaire). — Jacques BOULENGER et Jean PLATTARD. Notes pour le commentaire de Rabelais (explication de deux passages). = C.-rendus : *J.-Roger Charbonnel.* La pensée italienne au XVI^e siècle et le courant libertin (livre touffu manquant souvent de clarté). — *R. Chauviré.* Jean Bodin, auteur de la « République ». — *Id.* Édition d'une ancienne traduction française du *Colloquium Heptaplomeres* (deux bonnes thèses). — *Léontine Zanta.* La renaissance du stoïcisme au XVI^e siècle. — *Id.* La traduction française du Manuel d'Épictète d'André de Rivaudeau au XVI^e siècle (intéressant; mais n'est-il pas exagéré de parler d'un courant stoïcien au XVI^e siècle?).

11. — Le Correspondant. 1919, 25 novembre. — MILES. Silhouettes de guerre. Le général Gouraud. — Ernest PSICHARI. Les voix qui crient dans le désert. Souvenirs d'Afrique, 1910-1911. — Comte L. DE VOÏNOVITCH. Une reconstitution nécessaire. Les Yougoslaves et la papauté. — E. LECANUET. Les pères du laïcisme en France. II. Auguste Comte, Taine; fin. = 10 décembre. Jean LEUNE. La situation en Orient (cette situation s'aggrave tous les jours, parce que les Alliés ne savent comment régler la question d'Orient, véritable origine de la grande guerre). — LIBER. Hommes du jour. Le R. H. Arthur Henderson (représentant, au Parlement anglais, du parti travailliste, mais du travail organisé, constitutionnel et non révolutionnaire, d'ailleurs pacifiste et très favorable à la Révolution russe, même dans sa forme bolcheviste). — Ernest PSICHARI. Les voix qui crient dans le désert. Souvenirs d'Afrique; suite. — Ernest DAUDET. La princesse de Sayn-Wittgenstein, 1816-1918; fin (à Monabri, de 1902 à 1914; son attitude pendant la guerre : autant qu'elle le put, elle s'employa en faveur de la France, sans renier ses amitiés allemandes, notamment avec la famille de Bade. Elle mourut à Monabri le 22 avril 1917 dans sa cent deuxième année). — Georges GOYAU. Les pages de guerre de Paul Deschanel. — Domenico RUSSO. Le parti populaire italien (à propos des élections du 16 novembre 1919). — L. DE LANZAC DE LABORIE. L'Afrique du Nord avant la domination romaine (d'après l'ouvrage de M. Gsell). = 25 décembre. LIBER. Hommes du jour : Jacquin Sanchez de Toca (un des chefs du parti conservateur et catholique en Espagne; président du Conseil en 1919). — R. P. JAN-

Digitized by Google

VIER. Pour le septième centenaire des Frères Prêcheurs. Une vie illustrée de saint Dominique (c'est l'ouvrage du P. Lacordaire, illustré d'aquarelles par Maurice Denis). — Ernest PSICHARI. Les voix qui crient dans le désert. Souvenirs d'Afrique; suite (description du pays, entremêlée d'effusions religieuses, l'auteur vivant dans le ciel autant que sur la terre). — ***. Le bureau international du travail. La conférence industrielle nationale à Washington. La première conférence internationale du travail. — François LECHANNEL. A travers les livres étrangers (parle des Mémoires de l'amiral de Tirpitz, de la marine britannique d'après Sir Percy Scott, de l'âme russe par M. Masaryk). — Louis LEGANT. Moscou et Pétrograd en octobre 1919 (d'après le témoignage de quelques Russes qui ont réussi à échapper au terrorisme des Soviets). = 1920, 10 janvier. ***. Impressions d'Allemagne, d'après la correspondance d'un universitaire allemand, traduite et publiée par Ferdinand BAC (lettres écrites de Bavière à un correspondant de la Suisse romande. Elles sont d'une note très pessimiste sur l'avenir d'une Allemagne unifiée et qui, pour son malheur, reste dominée par Berlin et le parti militariste). — Maurice BRILLANT. Les mystères d'Éleusis (d'après le volume de M. Foucart, que l'auteur suit, non sans le critiquer sur quelques points fondamentaux. Estime que l'influence des mystères éleusiniens sur le christianisme a été très faible et tout extérieure). — Ernest PSICHARI. Les voix qui crient dans le désert. Souvenirs d'Afrique. XI-XIV (mars-juillet 1912). — Suzanne MORET. Les quakers pacifistes et leur œuvre de guerre (origine et développement de la « Société des amis », d'abord en Angleterre, puis en Amérique. Pacifistes déclarés, ils ont été parmi les premiers à venir en France pour y adoucir au moins les maux indicibles de la guerre dans les régions dévastées par l'ennemi). — Georges GOYAU. Pour la restauration de la bibliothèque de Louvain. — Bernard FAŸ. D'une doctrine sociale à Harvard. Le fédéralisme social de M. Laski. — Jean-Louis DUMONT. La question de la monnaie et de l'appoint (l'administration nous dit : « En vertu de l'article 7 de la loi du 22 avril 1792, le débiteur est tenu de faire l'appoint. » Or, cette loi n'existe pas; on ne connaît, à cette date, que des lettres patentes concernant les assignats et les modes de leur circulation).

12. — Études. Revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus, 1919, 5 novembre. — Paul BERNARD. L'Alsace et le génie français. II (passe en revue les satiriques et les conteurs : Henri de Glichesäre, qui est le poète supposé du Roman de Renart, Sébastien Brant, Thomas Murner, le frère Pauli; à suivre). — Joseph GAVORY. Le congrès de musique sacrée de Tourcoing, 21-28 septembre 1919. = C.-rendus : *A. Bossert.* Études historiques et figures alsaciennes (intéressant). — *Léon d'Orfer.* Chants de guerre de la Serbie (on croit lire quelques fragments des chansons de geste de la vieille France).

13. — La Grande revue. 1919, novembre. — ***. Les « Big Interests », la paix et le président Wilson (montre le rôle capital joué

Digitized by Google

dans la politique américaine par la haute finance). — Jean et José GERMAIN. La grande crise, printemps 1917 (publie deux lettres écrites du front et qui montrent comment la crise put être conjurée par l'intervention de Pétain et par l'heureuse influence qu'il sut prendre sur le soldat). — Georges GROMAIRE. Sainte-Beuve politique et philosophe. — Léo CLARETIE. Antécédents et fondements de l'union franco-anglaise (il y aurait à faire à propos de cet article les mêmes réserves qu'à propos du livre de Lanessan sur l'Entente cordiale). — Gaston RAPHAËL. Guillaume II défendu par un Allemand (curieux portrait du kaiser tracé par Walter Rathenau). — Louis BEAUDOIR. Pourquoi les États-Unis ont supprimé l'alcool. = Décembre. Woodrow WILSON. Un président de République : Georges Washington, trad. par Georges ROTH. — Gérard HARRY. Une légende à détruire : l'Allemagne et l'univers (il est faux de dire que le peuple allemand a tenu tête pendant quatre ans à l'univers entier et dans des conditions qui rendaient la durée de sa résistance inconcevable. C'est le contraire de la vérité : tout au contraire parut conspirer en faveur de la « Germania » jusqu'à la grande offensive de Foch en 1918). — Georges GUY-GRAND. Les conditions de la paix religieuse. — Paul VIMEREU. Le parti royaliste, l'histoire et le temps présent (contre les prétentions de l' « Action française »).

14. — Mercure de France. 1919, 1er décembre. — J. KESSEL. Le bolchevisme à travers Dostoïevsky. — H.-H. VALENTINO. La philosophie de l'Inde et le problème du Nirvana. = 15 décembre. G. BAUCHAL. Les dangers intérieurs et extérieurs de l'accélération des transformations économiques. = 1920, 1er janvier. J.-W. BIENSTOCK. Un précurseur des bolcheviks : Netchaiev (une des principales figures parmi les révolutionnaires russes depuis 1868; condamné en 1873 à vingt-cinq ans de travaux forcés en Sibérie, il fut enfermé à la forteresse de Pierre-et-Paul. De là, il ne cessa de conspirer contre la famille impériale. La sévérité du régime auquel il finit par être soumis hâta sa fin; il fut enlevé par la tuberculose le 8 mai 1883). — Jean AJALBERT. Les troubadours d'Auvergne (d'après l'ouvrage du duc de La Salle de Rochemaure : *les Troubadours cantaliens du XII^e au XX^e siècle*). — Guy DE POURTALÈS. Intrigue épistolaire de Bernardin de Saint-Pierre; fragments inédits et lettres à Rosalie de Constant, 1791-1793 (M^lle de Constant, de Lausanne, survécut longtemps à la déception qui suivit sa correspondance avec le grand homme qu'elle admirait; elle mourut à Genève le 27 novembre 1834).

15. — La Revue de Paris. 1919, 15 novembre. — Constantin PHOTIADÈS. La victoire des Alliés en Orient; suite (l'effondrement de la Bulgarie; le pacte du 29 septembre 1918; examen du plaidoyer par lequel Ludendorff essaie de prouver que le commandement allemand en Macédoine n'est pour rien dans la défaite; que les Bulgares ont trahi!). — H. PAUFFIN DE SAINT-MOREL. Profils de conspirateurs de

Digitized by Google

l'an VIII : Duperon et la conspiration anglaise. — André MAUREL. Gœthe, génie latin. II. = 1er décembre. Dr SIMON. Avec le détachement français de Palestine et de Syrie (septembre-novembre 1918). — Louis GUITTIER. Louis-Philippe à Trouville, 28 février-1er et 2 mars 1848 (l'auteur, ancien maire de Trouville, raconte les mesures qu'il prit pour faciliter le départ du roi fugitif). — Fernand MAURETTE. L'Afrique orientale et l'Empire britannique. = 15 décembre. SAINTE-BEUVE. Lettres inédites à Ernest Renan (ces lettres, écrites de 1852 à 1869, sont pour la plupart de simples billets où Sainte-Beuve remercie Renan des œuvres que celui-ci lui adressait). — Général SARRAIL. La Grèce veniz iste. Souvenirs vécus (peinture assez crue des intrigues venizélistes avant et après la chute de Constantin. En somme, ce coup d'État n'a rien changé en Grèce; il n'y eut qu'un ministère de plus. L'article finit sur ces mots : « Lorsque je quittai Salonique, en décembre 1917, la Grèce venizéliste était devenue un simple dominion britannique, avec un roi fainéant sous un grand maire du palais »). — Charles SÉE. Villes nouvelles. La question des cités ouvrières aux États-Unis (Pullman, Norwood et Oakle, Gary, Fairfield). — Baron DE BARANTE. Mémoire sur l'année 1831 (sur la cour de Turin et la politique extérieure du roi de Sardaigne; communiqué par le commandant WEIL). — Amiral DEGOUY. L'équilibre des forces navales dans la Baltique. — A.-N. KROUPENSKY et E. DE MARTONNE. A propos de la Bessarabie (M. Kroupensky, grand seigneur russe et chef de la délégation bessarabienne à la Conférence de la Paix, reproche à M. de Martonne de s'être laissé circonvenir par les Roumains; cf. *Rev. histor.*, t. CXXXII, p. 394. Il prétend que ses informations sont partiales et erronées. Réplique de M. de Martonne : la Bessarabie est un pays moldave où le régime russe a laissé une empreinte profonde, mais destinée à s'effacer promptement. « Avant dix ans, nous saurons si je me suis trompé »). = 1920, 1er janvier. René MILAN. La grande pitié de la marine française. I (depuis Henri IV jusqu'à nos jours, le personnel maritime s'est débattu dans une détresse croissante; aussi pendant la dernière guerre s'est-elle trouvée, à son immense chagrin, tout à fait inférieure à sa tâche). — Jean-H. MARIÉJOL. Catherine de Médicis dauphine et reine (extrait d'un volume sur Catherine, qui paraîtra prochainement chez Hachette). — Pierre BOTKINE. Mon frère (l'auteur était, au moment de la guerre, ministre de Russie à Lisbonne; son frère, sur lequel il donne de touchants détails, était médecin de l'empereur Nicolas II et lui resta fidèlement attaché jusque dans sa prison; il fut assassiné avec lui et la famille impériale, en juillet 1918, à Ekaterinbourg. Longue lettre écrite de Tobolsk, où l'empereur avait été d'abord exilé, 12 décembre 1917).

16. — **Revue des Deux Mondes**. 1919, 15 novembre. — Baron Boris NOLDE. Le règne de Lénine. — Louis MADELIN. La bataille de France. VII (la victoire, 31 octobre-11 novembre; fin de cette très remarquable étude). — Frédéric MASSON. Les conspirations du géné-

Digitized by Google

ral Malet. IV. Les conséquences. — André BELLESSORT. Un an après l'armistice. Aux régions dévastées (Arras, Lille; leur reconstitution, entravée par de mauvaises pratiques administratives, s'opère lentement par l'initiative privée). = 1er décembre. G. LENÔTRE. Le roi Louis XVII. I. Le temple. — A. NEKLUDOFF. Souvenirs diplomatiques. Auprès de Ferdinand de Bulgarie (portrait curieux et nuancé de Ferdinand en 1911, quand Nekludoff était ministre de Russie; puis l'auteur arrive au mois de septembre 1913, où il quitta Sofia. Il raconte à ce sujet une savoureuse anecdote au sujet de Grégoire Raspoutine. Audience que lui donne l'empereur à Livadia. Puis il va prendre congé du tsar Ferdinand, fort irrité d'avoir été abandonné par la Russie et obligé de subir le traité de Bucarest. Brillant tableau du Pétersbourg mondain et riche pendant l'hiver de 1913-1914. Ces souvenirs ont été écrits en octobre 1918). — Georges GOYAU. Les lettres du cardinal Mercier au gouvernement allemand (émouvant réquisitoire contre la politique hypocrite et brutale de von Bissing et de von der Lancken). — R. DE LA FRÉGOLIÈRE. Croisières aériennes. II. Front de Flandre (25 juillet 1917-mars 1918). — André BELLESSORT. Un an après l'armistice. Aux régions dévastées. II. Autour de Lille (Armentières et Bailleul; Douai, Cambrai et Saint-Quentin). — Louis GILLET. Le roman d'un héritier présomptif (analyse d'un livre anonyme récemment paru à Stuttgart sous le titre : *Franz Ferdinands Lebensroman*). = 15 décembre. Général BUAT. Un homme de guerre allemand. Ludendorff. I. L'homme et sa carrière (brillant portrait de l'homme et de son action militaire, si souvent contrariée par l'action gouvernementale). — G. LENÔTRE. Le roi Louis XVII. II. La Commune (tableau poussé jusqu'à la caricature des séances de la Commune; minutieuse description des appartements réservés à la famille royale dans le temple, des « orgies » reprochées aux municipaux qui étaient chargés de surveiller le roi, etc.). — H. DE BALZAC. Lettres à l'étrangère. Nouvelle série (lettres adressées à Mme Hanska, janvier-mars 1845). — ***. Berlin depuis l'armistice (conclusion : « De la tempête sort une Allemagne plus unifiée que jamais, » une Allemagne où « nous verrons apparaître une Prusse agrandie, une Prusse monstrueuse, leur Fafner dans toute sa teutonique grandeur »). — Ch. COPPIER. La légende de la « Ronde de nuit » (ce tableau fut commandé à Rembrandt par Franz Banning Cocq, seigneur de Purmerland, sans doute pour fêter sa nomination au rang suprême des miliciens; il représente une prise d'armes où le capitaine Cocq donne à son lieutenant l'ordre de faire marcher sa troupe pour la remise du drapeau déposé chez le colonel. L'épisode est figuré au déclin du jour, au moment où le soleil oblique éclaire encore la scène. Le tableau s'assombrit plus tard, parce qu'il fut enfumé par la tourbe des poêles et que la toile fut maintes fois et lourdement revernie. Le capitaine Cocq s'y est fait représenter, à la mode des hidalgos espagnols, avec son bouffon et sa ménine qui porte un coq blanc suspendu à sa ceinture.

Digitized by Google

Le tableau fut livré à F. B. Cocq en 1642, au moment où Rembrandt venait de perdre sa femme Saskia et allait être traîné en justice par les parents de la morte, avides de reprendre sa dot. Contrairement à tant d'affirmations erronées, cette date et cette œuvre ne marquent pas un échec dans la vie du grand artiste). — Paul BOURSON. Le vote de l'Alsace (les élections du 16 novembre 1919 ont prouvé que les Alsaciens de tous les partis ont voulu le rattachement à la France. Le plébiscite, le voilà!). — Pierre BRAUN. Le vote de la Lorraine libérée (mêmes faits, même conclusion). = 1920, 1er janvier. A. ISWOLSKY. Souvenirs de mon ministère. IV. Nicolas II (son éducation; début de son règne; ses deux néfastes conseillers : le procureur général du Saint-Synode Pobiedonostzeff et le prince Metchersky. C'est Pobiedonostzeff qui rédigea le retentissant discours du tsar aux représentants des zemstvos; l'empereur lui-même répugnait à rompre en visière avec eux. La catastrophe de Moscou en 1896. Influence des courtisans, des amuseurs, des aventuriers : Philippe et Raspoutine. L'auteur rectifie de nombreuses erreurs commises par E.-J. Dillon tant dans son livre : *The eclipse of Russia*, que dans les articles publiés après la mort du tsar dans le *Daily Telegraph* de Londres). — G. LENÔTRE. Le roi Louis XVII. III. Complots. — Général BUAT. Un homme de guerre allemand : Ludendorff. II. Le général, son caractère, sa doctrine (très intéressant et à méditer, car il est probable que Ludendorff n'a pas dit son dernier mot; il est resté dans la coulisse, attendant l'heure de sa rentrée). — Gustave LANSON. Une voix du Canada français (celle de M. Gonzalve Désaulniers, auteur d'un poème en français où il explique les sentiments qui poussèrent les Canadiens à venir combattre pour la France). — Maurice PERNOT. Carnets d'un Français en Allemagne, juillet-octobre 1919 (notes précises et substantielles prises à Berlin, à Weimar, en Haute-Silésie). — Louis MADELIN. La journée de Strasbourg (celle du 22 novembre 1919; voir *Rev. hist.*, t. CXXXII, p. 411).

17. — Académie des inscriptions et belles-lettres. 1919, janvier-février. — Rapport semestriel du secrétaire perpétuel sur la situation des publications de l'Académie pendant le second semestre de 1918. — Marcel DIEULAFOY. Quarante (l'importance des nombres 3, 7 et 40 ne tient pas à des opérations mystérieuses, mais à des propriétés mathématiques et à des rapports de valeur bien faits pour impressionner la haute antiquité qui les constatait sans être en état d'en comprendre la raison). — Jean SVORONOS, professeur à Athènes. L'atelier monétaire franc du Péloponèse (créé par Guillaume Ier de Villehardouin); l'atelier monétaire du Stéphanéphoros des Athéniens (cet atelier monétaire de l'ancienne Athènes se trouvait dans la forteresse du cap Sunion, au Laurion); monnaies d'or frappées par le tyran Lacharès avec l'or de la parure de l'Athéna Parthénos de Phidias (entre 296-294 av. J.-C.). — Eugène ALBERTINI. Milliaires de la route de Senlis à Soissons (fragments de quatre milliaires qui ont été trouvés

Digitized by Google

en septembre 1917 sur le chemin dit « chaussée Brunebaut », entre le village de Béthizy-Saint-Martin et les ruines gallo-romaines de Champlieu. Ils datent du milieu du IIIe siècle et cette accumulation s'explique par le désir de marquer, de règne en règne, l'adhésion de la cité aux nouveaux empereurs). — Louis CHATELAIN. Statuette en bronze découverte à Volubilis, Maroc (sans doute Ve siècle av. J.-C.). — Comte Paul DURRIEU. Deux tableaux des collections du duc Jean de Berry (une « Pitié de Notre-Seigneur » qui se trouve au musée de Troyes; deux volets représentant la « Mort du Christ sur le calvaire » et le « Jugement dernier », sortis de l'atelier de van Eyck, au musée de l'Ermitage, à Pétrograd).

18. — Académie des sciences morales et politiques. Compte-rendu des séances. 1919, septembre-octobre. — Ce fascicule est rempli par la discussion à laquelle a donné lieu le mémoire de M. Arnauné sur les causes de la cherté actuelle de la vie, à laquelle ont pris part MM. d'Eichthal, Souchon, Raphaël-Georges Lévy, Schelle, Ribot et Colson. = Novembre. Suite de la discussion sur les causes de la cherté actuelle de la vie; y prennent part MM. Arnauné, Delatour, Schelle, Henri Welschinger, le comte d'Haussonville, Ribot et Souchon. M. ARNAUNÉ a rédigé un rapport sur les observations présentées. — Charles BENOIST. Rapport sur les causes économiques, morales et sociales de la diminution de la natalité. Au pays de Tréguier, l'arrondissement de Lannion (là aussi on constate une sérieuse diminution).

19. — Annales de Bretagne. T. XXXIV, n° 1, 1919. — G. SAINT-MIEUX. Les armements de M. de Châteaubriand (navires qui furent équipés par M. de Châteaubriand de 1759 à 1776; pertes que subit sa flotte et à la suite desquelles il abandonna l'armement). — Documents menaisiens (séries de lettres inédites de La Mennais de 1819 à 1848; une lettre de Lacordaire du 11 janvier 1831). — Eug. DÉPREZ. Une lettre missive du prétendant Jean de Bretagne, comte de Montfort (Plymouth, 24 juin [1345], après qu'il se fut évadé en Angleterre; la lettre a été trouvée au Public Record Office à Londres). — L. DUGAS. La timidité de Waldeck-Rousseau (étude de psychologie). — M. LE GUYADER. L'ancienne Faculté des lettres de Rennes (de 1810 à 1815; en 1817, à la Faculté est substituée une commission d'examen pour le baccalauréat). = C.-rendus : *C. Le Mercier d'Erm.* Les bardes et poètes nationaux de la Bretagne armoricaine (anthologie qui rendra service). — *F. Vallée.* Vocabulaire français-breton de *Le Gonidec.* Nouvelle édition mise à jour et considérablement augmentée (a été en effet beaucoup augmentée). — *William J. Watson.* Bardacd Ghaidhlig, Specimens of gaelic poetry, 1550-1900 (fait bien connaître la poésie gaélique de l'Écosse). — *Gaston Esnault.* Le poilu tel qu'il se parle (ouvrage fondamental sur la matière). — Chronique d'histoire et de littérature de la Bretagne.

Digitized by Google

20. — Annales du Midi. 1919, juillet-octobre. — A. ARNAUD. Fonctions et juridictions consulaires à Montpellier aux XVII[e] et XVIII[e] siècles; suite et fin. — J. ANGLADE. Poésies du troubadour Peire Ramon de Toulouse (composées sans doute entre 1190 et 1222). — J. CALMETTE. Notes d'histoire anglo-franco-aragonaise (1° sur une lettre de Philippe VI à un roi d'Aragon; datée par Miret y Sans de Saint-Germain-en-Laye, 17 mars 1332, elle doit d'être reportée à l'année 1340; 2° une lettre d'Édouard IV à D. Pedro de Portugal; texte catalan du 20 juin 1465). — P. MAURY. Les finances de la ville de Toulouse pendant les premières années de la Révolution. — C. PITOLLET. Sur la légende pyrénéenne de la *Peña de los Enamorados* et la tragédie de Heine *Almanzor*. = C.-rendus : *A. Crémieux*. Marseille et la royauté pendant la minorité de Louis XIV, 1643-1660 (plein de faits puisés directement aux sources). — *Édouard Harlé*. Livre de famille; recueil de documents. 2[e] partie, t. I et II, 3[e] partie (beaucoup de curieux renseignements sur l'ancienne société française).

21. — Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française. 1919, janvier-mars. — P. HUMBLOT. Du nom chez les Malinké des rives du Niandan et du Milo; suite (coutumes et croyances relatives à l'imposition du nom). — A. DE LOPPINOT. Souvenirs d'Aguibou (nom d'un chef du Soudan, mort en 1907 à Bandiagara, ancienne capitale de ses « États »). — R. P. EZANNO. Fadiout (village sur la Petite Côte, entre Nianing et l'embouchure du Saloum). = C.-rendu : M[me] *M. Saulnier*. Une réception royale à l'île de Gorée en 1831 (Dona Maria, reine de Portugal, âgée de douze ans, fille de don Pedro, empereur du Brésil, séjourna en rade de Gorée du 6 au 11 juin 1831; récit de ce séjour).

22. — Revue d'Alsace. 1914, septembre-décembre (imprimé en juillet 1919). — La Direction annonce qu'elle s'occupe de continuer la Revue d'Alsace et qu'elle se propose de publier très prochainement une « Étude historique et monographique sur Masevaux et la vallée de la Doller », d'Édouard Gasser, et une histoire de Thann de l'abbé Sifferlen. — Les forteresses, lignes de défense et cours d'eau de l'Alsace au XVIII[e] siècle; suite et fin (canaux qui existaient au XVIII[e] siècle). — Lettres de Louis DE BEER; suite (de Paris, décembre 1797). — Louis HUBELIN. Les anciens châteaux et murs de Delle; suite et fin (c'est, en réalité, une histoire de Delle de 1635 à 1714; série de pièces justificatives). — C. OBERREINER. Le sceau et les armoiries de Cernay (de gueules à un puits couvert d'argent, accosté de deux barbeaux adossés, de même). — ID. Les origines de Thann (conjectures présentées par divers auteurs). = Bibliographie (revue des articles qui ont paru en 1913-1914 sur l'histoire de l'Alsace, période de la Révolution à nos jours). — D[r] Aug. VAUTHERIN. Onomatologie topographique (signale les noms de lieux celtiques dans la vallée du Rhin). = XI[e] série, t. I, 1919, janvier. C. OBERREINER. La bataille de Magétobrige

Digitized by Google

(place dans les environs de Colmar la bataille où César défit les Gaulois coalisés contre lui). — Anselme LAUGEL. Origine des abbayes de Neuwiller et de Marmoutier (rattache l'origine des deux abbayes à saint Martin; à suivre). — A. GASSER. La chronique d'Ensisheim (tirée d'un manuscrit où le comte François-Louis Waldner, 1710-1788, avait fait copier des documents intéressant sa famille; les extraits publiés ici vont de 1521 à 1525; renseignements sur la bataille de Pavie). — H. M. P. INGOLD. Lettres de Louis de Beer (de l'année 1798). — Louis HUBELIN. Fries-Largitz (désolation des villages de Friesen et Largitzen en 1632 lors de la guerre de Trente ans, et en 1919, après la grande guerre). = C.-rendus : *Louis Strob.* Le tissage de Sainte-Marie-aux-Mines (excellent). — Dr *C. Bourdin.* Adrien-Simon Boy (chirurgien de l'armée du Rhin qui a composé à Strasbourg l'hymne : « Veillons au salut de l'Empire »). — *Aug. Oberdœrffer.* Nouvel aperçu historique sur l'état de la musique en Alsace de 1840 à 1913 (bon). — *Gilles Sifferlen.* Thann « la Française » (chant de gloire en l'honneur de Thann). — En appendice, la revue commence la publication d'Édouard GASSER : Étude historique et monographique sur Masevaux et la vallée de la Doller.

23. — Revue de l'Anjou. 1919, mai-juin. — André GODARD. Un ami des oiseaux : Gabriel Rogeron (généalogie de la famille Gendron, à laquelle appartenait Mme Rogeron). — G. DUFOUR. Chez nos internés en Suisse; suite (à Brigue, Chexbres, Charmes, octobre 1917). — G. GRASSIN. Angers et l'Anjou pendant la guerre (du 11 au 28 février 1917).

24. — Revue de Saintonge et d'Aunis. 1919, août. — Ch. BÉMONT. Le coutumier de l'île d'Oléron (reproduction de la préface mise en tête de l'édition des « Bons usages et les bonnes coutumes et les jugements de la commune d'Oléron » et publiée dans le « Bulletin philologique et historique » du Comité des travaux historiques). — Ch. DANGIBEAUD. Courbet à Saintes (le peintre d'Ornans vint à Saintes fin mai 1862 et y séjourna dix mois; c'est là qu'il peignit le « Retour de la Conférence »). — J. DEPOIN. Introduction à l'histoire des évêques de Saintes jusqu'au règne de saint Louis; suite (les évêques de la fin du IXe et ceux du Xe siècle. Il semble que l'auteur termine en l'an 1060, avec l'avènement d'Iselon de Massidon, cette étude critique des documents; il va discuter désormais les origines de l'église de Saintonge et la légende de saint Eutrope).

25. — Revue historique de Bordeaux. 1919, juillet-septembre. — Paul COURTEAULT. La présentation à Louis XV du plan de Lattré (plan géométral de Bordeaux gravé en 1754 par Jean Lattré et présenté l'année suivante au roi par l'intendant Tourny. Conflit à ce propos entre l'intendant et la municipalité). — Abbé LABRIE. Vieux quartier et porte du Caillou à Bordeaux. Le vrai nom et son origine (suite; le Calhau est un nom de lieu, plus ancien que le nom de personne

Digitized by Google

Arnaud Calhau. Ce n'est donc pas celui-ci qui a donné son nom au quartier et à la porte. Ce nom rappelle un de ces mégalithes, assez nombreux dans la contrée). — Lieutenant-colonel LEWDEN. Les casernes de Libourne et les corps de troupes qui y ont tenu garnison (fin). — E. BOURGOUIN. Une disette en Guyenne à la fin de l'ancien régime, 1777-1778 (fin). — Alfred LEROUX. A propos des portails commémoratifs de Bordeaux. — R. B. Sieyès et Condorcet, députés de la Gironde (élus en septembre 1792). = C.-rendu : *A. Leroux.* Histoire externe de la communauté des religionnaires de Bordeaux de 1758 à 1789 (bon chapitre de l'histoire du protestantisme avant l'édit de tolérance).

CANADA.

26. — Bulletin of the department of history and political and economic science in Queen's University, Kingston. N° 31, avril 1919. — W. A. MACKINTOSCH. L'économie politique, les prix et la guerre. = N° 32, juillet 1919. Bryce M. STEWART. Les bureaux de placement au Canada (c'est seulement depuis 1913-1914 qu'on a songé sérieusement à organiser le marché du travail et le placement des employés. Commente l'acte de 1918 établissant la coordination des bureaux de placement). = N° 33, octobre 1919. J. L. MORISSON. La première tentative d'Allenby pour marcher vers Jérusalem (raconte, d'après les documents officiels, l'échec subi par la brigade écossaise chargée de cette entreprise en 1918).

ÉTATS-UNIS.

27. — The Nation. 1918, 29 juin. — *G. B. Adams*, An outline sketch of english constitutional history (remarquable résumé). — *R. P. Porter.* Japan; the rise of a modern power (beaucoup d'utiles indications; l'auteur, journaliste bien informé, n'est pas assez un historien). = 6 juillet. *P. Miliukov, P. Struve, A. Lappo-Danilevsky, R. Dmovsky, H. Williams.* Russian realities and problems (important, mais trop limité; quelques-uns des problèmes les plus grands ne sont pas abordés). = 13 juillet. *Karl G. Dernby.* La tragédie de Finlande (les causes et le développement de la guerre civile en 1917-1918). = 20 juillet. Sir *Rickman J. Godlee.* Lord Lister (bonne biographie par un neveu de l'illustre savant à qui l'on doit l'antiseptie). — *Th. De Booy* et *John T. Faris.* The Virgin islands; our new possessions and the British islands (intéressant; mais la partie politique est manquée). = 27 juillet. *Burt E. Powell.* The semi-centennial history of the University of Illinois. Vol. I : 1840-1870 (complet au point d'en être fatigant). = 3 août. L'histoire diplomatique des années 1917-1918 (impuissance de la diplomatie européenne; « heureusement l'initiative stratégique en diplomatie aussi bien que sur les champs de bataille passe maintenant du côté des Américains et, dans l'affirmation de

Digitized by Google

l'idéal démocratique, le président Wilson est sans égal »). — Dr *G. F. Nicolai*. Die Biologie des Krieges; Betrachtungen eines deutschen Naturforschers (ouvrage qui n'est pas assez connu; l'auteur l'a composé en réponse aux 93 Intellectuels et, en ce qui concerne la trop fameuse « kultur » germanique, il remet les choses au point). = 10 août. *H. H. Powers*. America among the nations (beaucoup d'esprit critique et de généralisation intelligente). — *Vincent A. Smith*. Akbar the Great Mogul, 1542-1605 (remarquable). = 17 août. *Mary M. Wood*. The spririt of protest in old french literature (très intéressant). — La tour penchée de Pise (est un exemple de l'amour des artistes du moyen âge pour l'asymétrie; l'inclinaison en a été voulue par l'architecte; c'est un tour de force). = 24 août. *Elihu Root*. North Atlantic coast fisheries arbitration at The Hague; édit. by *Robert Bacon* and *James B. Scott* (très important rapport sur le différend entre les États-Unis et l'Angleterre concernant le droit de pêche des Américains dans les eaux canadiennes; ce différend remontait aux débuts mêmes de l'histoire nationale des États-Unis, aux traités de 1783 et de 1818; il fut soumis en 1910 à l'arbitrage de la cour de La Haye, qui finit par donner raison sur la plupart des points aux États-Unis). = 31 août. *G. Chinard*. L'exotisme américain dans l'œuvre de Chateaubriand (neuf et très intéressant). — *A. J. Sack*. The birth of russian democracy (cet ouvrage manque de trois qualités indispensables à l'historien : la méthode, l'impartialité et l'imagination). = 7 septembre. *E. A. Ross*. Russia in upheaval (remarquable). = 14 septembre. *A. M. Schlesinger*. The colonial merchants and the american Revolution, 1763-1776 (beaucoup de faits et de documents). = 28 septembre. *H. B. Butler*. Publications of the Princeton University. Archæological expeditions to Syria in 1904-1905 and 1909. Division II. Ancient architecture in Syria (études sur les ruines de Si, dans le Hauran; important). — *Fr. J. Teggart*. The processes of history (l'auteur s'est proposé de faire pour l'histoire de l'homme ce que font les biologistes pour l'histoire des formes de la vie; il a essayé de combiner les résultats fournis par l'anthropologie, la philologie, la géographie et l'histoire. Il donne beaucoup à penser). = 5 octobre. Sir *Julian S. Corbett*. England in the seven years' war (réimpression d'une œuvre déjà publiée en 1907). = 12 octobre. *J. N. Figgis* et *R. V. Laurence*. Selections from the correspondence of the first Lord Acton (très intéressant; mais les lettres sont présentées en une extrême confusion). — *R. W. Kelsey*. Friends and the Indians, 1655-1917 (très bonne histoire des Quakers et de leurs rapports avec les Indiens). = 19 octobre. *A. K. Reischauer*. Studies in Japanese Buddhism (bon répertoire d'informations sur les sectes japonaises et leur histoire). = 26 octobre. *K. Kohler*. Jewish theology systematically and historically considered (premier et remarquable essai en anglais pour faire connaître la théologie juive dans tous ses aspects). — *Sydney L. Gulick*. American democracy and asiatic citizenship (important; montre qu'il n'existe plus maintenant de raisons sérieuses pour empêcher un Japonais ou

Digitized by Google

un Chinois d'obtenir la naturalisation américaine. Cette nouvelle transformation dans la mentalité américaine est destinée à produire des résultats considérables au point de vue politique). — *Jabez T. Sunderland.* Rising Japan (superficiel). = 2 novembre. William M. SLOANE. Napoléon Ier et les Hohenzollern (considérations sur les conséquences politiques de l'abdication de Napoléon Ier et sur le sort qui attend l'Allemagne si la dynastie des Hohenzollern est renversée pour faire place à une véritable démocratie). = C.-rendu : *William Archer.* India and the future (remarquable plaidoyer en faveur de l'administration britannique en Inde). = Section des relations internationales : Sir George FOSTER. L'Inde et le régime préférentiel établi par le gouvernement britannique. — Robert L. SCHUYLER. Réorganisation des institutions politiques en Inde. = Documents : Des conditions posées par les socialistes allemands avant d'entrer dans la combinaison ministérielle du prince Max de Bade. = 9 novembre. L. F. ANDERSON. La « University of Michigania » (explique l'origine des idées qui aboutirent à l'acte de 1817 établissant l'Université de Michigan ou « Catholepistemiad » et de la singulière terminologie qu'on y employa). — J. A. STEVENSON. Le Canada et la secte des Mennonites (fondée par un certain Menno Simons qui, au XVIe siècle, réunit en Hollande un certain nombre de disciples et qui leur imposa des dogmes analogues à ceux des Quakers. On trouve des Mennonites en Moravie et en Russie à la fin du XVIIIe siècle; chassés de Russie par une loi qui devait les astreindre au service militaire, ils se rendirent en Amérique. Une nombreuse colonie s'établit au Canada en 1874-1879; exemptés du service militaire en 1917, ils commirent l'imprudence de se proclamer Allemands, ce qui attira contre eux les rigueurs du gouvernement). = 16 novembre. George Lincoln BURR. Andrew Dickson White (article nécrologique : White, qui vient de s'éteindre, le 4 novembre 1918, à la veille de ses quatre-vingt-six ans, fut pendant longtemps président de l'Université Cornell, fonction dont il se démit en 1885; sa présidence intéresse l'histoire du développement intellectuel aux États-Unis). = C.-rendus : *R. B. Merriman.* The rise of the Spanish empire in the Old World and in the New (remarquable). — *W. Spence Robertson.* Rise of the Spanish-american republics as told in the lives of their liberators (biographies bien étudiées; malgré toute sa peine, l'auteur n'a pas réussi à nous montrer l'évolution historique des républiques espagnoles). = Section des relations internationales : Un manifeste bolcheviste (publie : 1° une note adressée au nom des États neutres par M. Odier, ambassadeur suisse, au Commissaire du peuple pour les affaires étrangères à Moscou, 5 septembre 1918, et 2° une véhémente réponse de Tchitcherine au nom du gouvernement des Soviets : « En Russie, la force est employée seulement au nom de la cause sacrée qui doit délivrer les masses populaires du capitalisme; nous sommes convaincus, non seulement qu'elles comprendront cela, mais qu'elles nous suivront »). — Le traité secret de Londres (texte de ce traité, conclu le 26 avril 1915 pour ménager l'entrée de l'Italie dans l'alliance

Digitized by Google

contre les empires du Centre). — Les espions alliés en Russie (récit d'un cas transmis par le sans-fil russe, 24 octobre 1918). = 23 novembre. *Walter Dennison.* A gold treasure of the late roman period (ce trésor est formé de plusieurs trouvailles faites en Égypte par des paysans arabes; les pièces, au nombre de trente-six, se placent entre le IIIe et le VIe siècle; important). — *Joseph J. C. Clarke.* Japan at first hand (impressions rapportées par l'auteur du Japon, de la Corée, des champs de bataille de la Mandchourie; intéressant et superficiel). — *Kennet Scott Latourette.* The development of Japan (excellent et approfondi). — *Fred. Starr.* Korean Buddhism (signale dans le bouddhisme une force avec laquelle le Japon, et sans doute aussi d'autres puissances, auront à compter). = 30 novembre. Sir *Albers H. Markham.* The life of Sir Clements R. Markham (fait bien ressortir les services rendus par Markham à la géographie et notamment à l'étude des régions polaires). = 7 décembre. *J. V. Bubnov.* The coöperative movement in Russia; its history, significance and character (montre la grande importance du mouvement coopératif au point de vue économique, culturel et politique; son objet principal était de faire l'éducation du peuple, ce qui le rendit suspect au tsarisme). — The mythology of all races. III : Celtic, by *A. Mac Culloch;* Slavic, by *Jan Machal;* XII : Egyptian, by *W. Max Müller;* Indo-Chinese, by Sir *James G. Scott* (quatre études également intéressantes). = 14 décembre. Albert SCHINZ. Jean-Jacques Rousseau (on ignore généralement en Amérique la vérité sur Rousseau; on le considère comme un penseur de génie, mais comme une âme vile. Or, les plus récents critiques ont défendu victorieusement la réputation de Rousseau. Il n'est point vrai, par exemple, qu'il ait faussé la vérité dans son récit de la querelle qui le sépara de Me d'Épinay, de Grimm, de Diderot, des Encyclopédistes. Les plaintes de Rousseau sur la malice de ses ennemis n'étaient pas sans fondement). = 14 décembre. *Roy C. Flickinger.* The greek theatre and its drama (remarquable). = Section des relations internationales : L'accord dano-islandais (du 1er décembre 1918, qui reconnaît l'indépendance et la souveraineté de ces deux États sous un roi commun). — La guerre civile en Chine (publie le manifeste du gouvernement militaire indépendant établi à Canton par Sun Yat-Sen en 1917). = 21 décembre. CHRISTIAN. Ce qu'on dit en Russie (le règne du Christ sur la terre arrive en Russie avec la paix; la paix des peuples montre que l'amour règne sur la terre, mais que les voies du Seigneur ne sont sans doute pas encore préparées et qu'elles ne s'ouvriront que pour les seuls justes). — *Fr. Hackett.* Ireland; a study in nationalism (livre sincère, courageux et bien informé). — *Chas. H. Haskins.* The Norman in European history. Norman institutions (deux ouvrages remarquables). = 28 décembre. *Roland G. Usher.* The pilgrims and their history (beaucoup d'érudition, mais trop unilatérale; l'auteur s'est laissé dominer par la légende d'une civilisation purement anglaise dans la formation du peuple américain; il n'a pas vu les influences non anglaises qui ont agi sur les futurs pèlerins pendant

Digitized by Google

leur séjour à Leyde de 1610 à 1620). — *Henry Morgenthau.* Ambassador Morgenthau' story (souvenirs très intéressants du dernier ambassadeur des États-Unis à Constantinople, mais a-t-il toujours observé les lois de la discrétion la plus élémentaire?). = 1919, 4 janvier. La constitution de la République russe des Soviets (traduction du texte officiel). — A. J. BARNOUW. L'heure de Grotius (ce qu'était la doctrine de Grotius et ce qu'elle est devenue, notamment sous la plume du Suisse Vattel). = C.-rendus : *S. M. Dubnow.* History of the Jews in Russia and Poland, trad. par *J. Friedlænder* (le tome II de ce remarquable ouvrage traite de la période qui s'étend de l'avènement de Nicolas Ier à celui de Nicolas II). — *Max Farrand.* The development of the United States (bon résumé à l'usage des non-Américains). = 11 janvier. Padraic COLUM. La victoire des Sinn Feiners aux élections irlandaises (développement du mouvement Sinn Fein depuis qu'il fut lancé il y a douze ans par Arthur Griffith; ce que veulent les Sinn Feiners. La question est devenue internationale et devrait être résolue par l'accord des grandes puissances). — W. COMFORT. Le siège de Paris par les Sarrazins (d'après la littérature poétique). = Section des relations internationales : Ch. H. HUBERICH et Richard KING. Établissement des gouvernements provisoires en Allemagne; I (documents). — J. P. CHAMBERLAIN. L'industrie de l'huile au Mexique (importance internationale prise par cette industrie depuis 1910). = 18 janvier. *E. W. Emerson.* The early years of the Saturday club, 1850-1870 (intéressant pour l'histoire de la société lettrée). — Mrs. *Humphrey Ward.* A writer's recollections (agréables souvenirs soigneusement colligés par la célèbre romancière). = 25 janvier. Section des relations internationales : Eugène S. BAGGER. La Pologne et le problème juif. — Ch. H. HUBERICH et Richard KING. Établissement des gouvernements provisoires en Allemagne; II (suite des documents). — La « loi fondamentale pour la socialisation de la terre » en Russie (qui est entrée en vigueur en septembre 1918). = 1er février. *Edward Porritt.* Evolution of the dominion of Canada; its government and its politics (des erreurs assez nombreuses dans les premiers chapitres où est exposée la formation canadienne jusqu'en 1873; ceux qui décrivent le fonctionnement de la constitution actuelle sont bien faits). = 8 février. *H. Begbie.* Albert, fourth earl Grey (très bonne étude sur le comte Grey, qui fut de 1880 à 1886 membre de la Chambre des Communes, où il appartenait au parti whig, et gouverneur général du Canada de 1904 à 1911; mort en août 1917). = 22 février. Section des relations internationales : A. LINGSTON. L'organisation socialiste du travail en Italie. — F. G. NICOLAI. L'avenir du monde (l'auteur de cet article est ce professeur de l'Université de Berlin qui fut interné dans la forteresse de Graudenz pour son attitude hostile au pangermanisme. L'article a paru dans le *Politiken* de Copenhague le 1er décembre 1918. L'auteur espère que les nations seront assez sages pour réaliser la liberté et l'égalité et pour répudier à jamais le règne de la force brutale; il redoute que le prolétariat abuse de sa victoire pour

Digitized by Google

commettre les mêmes erreurs que les anciens gouvernements). — Czernin et l'effondrement italien (donne le texte complet d'une lettre écrite le 12 avril 1917 par le comte Czernin à l'empereur d'Autriche). — La liberté de la presse en France (des méfaits commis par la censure, même sur les articles envoyés de France en Amérique). = 8 mars. Section des relations internationales : Edw. S. CORWIN. La liberté des mers (essaie de concilier les vues exprimées dans le second des quatorze points formulés par le président Wilson avec les nécessités de la Grande-Bretagne, plus intéressée que toute autre puissance au remaniement des règles qui devraient présider à la guerre maritime). — Edw. T. HEYN. Les races et les religions dans la Bohême septentrionale. — Une ligue des nations au XVI^e siècle (analyse du traité passé en 1518 entre Henri VIII et François I^er et auquel adhérèrent ensuite Charles-Quint et le pape). = 15 mars. *Julia Patton.* The english village; a literary study, 1750-1850 (étude très littéraire). = 22 mars. Section des relations internationales : Mark PODOLIANIN. Situation où se trouve l' « intelligentsia » russe (explique pourquoi les « intellectuels » russes, partisans déclarés de la révolution, sont devenus les ennemis des Soviets et des Bolcheviks). = Documents : La conférence de Berne et la Ligue des nations. = 29 mars. Raimond SWING. Un projet catholique de reconstruction sociale (par les quatres évêques du Conseil catholique de la guerre en Amérique, qui conseillent une entente commune des catholiques et des socialistes). = 5 avril. Hendrick VAN LOON. Napoléon et la propagande (pour défendre sa politique et propager ses vues de gouvernement, Napoléon I^er n'a pas eu de meilleur avocat que lui-même. Il n'a pas confié à un comité le soin de les défendre; il s'est fait journaliste). = 12 avril. O. G. VILLARD. La Révolution en Allemagne (notes d'un témoin direct, 22 février-13 mars 1919; la mort de Kurt Eisner et ses conséquences). = Supplément littéraire : *Ch. H. Mac Ilwain.* The political works of James I (utile réédition). = 19 avril. Le programme officiel de la Société Spartacus. — Un mémoire sur la Palestine (résumé d'un mémorandum soumis par la délégation sioniste à la Conférence de la paix le 27 février 1919). = 26 avril. Kenneth DURANT. La Russie et la presse anglaise (constate qu'une partie de cette presse commence à se montrer plus équitable envers le bolchevisme, parce qu'elle ne se laisse plus influencer par les calomnies répandues sur la république des Soviets). — Karen LARSEN. L'échec des Prussiens en Slesvig. = C.-rendus : Admiral viscount *Jellicoe.* The grand fleet, 1914-1915 (important; mais on ne peut se dissimuler que la bataille du Jutland fut un échec pour les Anglais). — *Norman Angell.* The British revolution and the american democracy (ouvrage plein d'idées, mais qui ne montre pas encore assez quelle importance ont prise les questions économiques). — Miss *Lily B. Campbell.* A history of the costuming on the english stage, 1660 à 1828 (bon). = 3 mai. Deux entrevues avec Lénine (les idées exprimées par le célèbre révolutionnaire prouvent que c'est un homme avec lequel il faut comp-

Digitized by Google

ter). — O. G. VILLARD. Les communistes en Bavière. — Edward R. TURNER. La pratique de la torture (dans l'ancien monde et aux États-Unis même; recherche les causes morales de cette cruelle pratique). = C.-rendu : *John Reed.* Ten days that shook the world (chronique détaillée, saisissante et vraie, du coup qui donna le pouvoir aux bolchevistes en novembre 1917). = 17 mai. Le culte de Lincoln dans la poésie contemporaine (Lincoln est en passe de devenir un personnage de légende comme Arthur, Charlemagne ou Jeanne d'Arc). — The Jewish communal register of New York city, 1917-1918 (gros volume de 1,536 pages qui donnent une masse considérable d'informations). = 24 mai. *Bertrand Russell.* Proposed roads to freedom (l'éminent philosophe mathématicien fait l'histoire et la critique des trois grandes doctrines modernes d'économie sociale : l'anarchie, le socialisme et le syndicalisme; il les apprécie à la mesure de la liberté qu'elles doivent assurer aux citoyens; il indique les méthodes de production et de distribution qui, tout en détruisant le monopole capitaliste, seront les plus aptes à préserver ce bien essentiel de la liberté). = 24 mai. *Leonard Huxley.* Life and letters of Sir *Joseph Dalton Hooker,* based on materials collected and arranged by Lady *Hooker* (excellente étude sur Hooker, l'ancien directeur de Kew, un des premiers zoologistes d'Europe qui, avec Darwin et Huxley, popularisa la théorie darwinienne de l'évolution des espèces animales et végétales). = 31 mai. *Robert W. Seton-Watson.* The rise of nationality in the Balkans (remarquable). — *Ralph Butler.* The new Eastern Europe (un des meilleurs ouvrages qui aient paru pendant la guerre sur la politique internationale). = Section des relations internationales. Documents : Un nouveau manifeste communiste (par le Congrès international de Moscou, 2 mars 1919, qui inaugure la « troisième internationale »). = 7 juin. Lane COOPER. Enseignement et humanisme (montre ce qui manque aux universités américaines pour qu'elles puissent contribuer utilement aux progrès de la culture générale). = C.-rendu : *Brand Whitlock.* Belgium (l'histoire de la Belgique pendant l'occupation allemande par l'ancien ambassadeur des États-Unis est un chef-d'œuvre). = 14 juin. J. A. STEVENSON. La grande grève de Winnipeg (ses causes et son caractère économique et révolutionnaire à la fois; d'ailleurs toute grève aujourd'hui vise à donner le pouvoir au prolétariat en supprimant la bourgeoisie et le capitalisme). = C.-rendu : *Henry W. Nevinson.* The Dardanelles campaign (excellente étude sur cette aventure dont le plus grand tort est de n'avoir pas réussi). = Section des relations internationales : Ernest Wilson CLEMENT. La constitution japonaise (transformation de cette constitution de 1890 à 1919). = 21 juin. *William R. Thayer.* Democracy, discipline, peace (recueil de conférences faites à l'Université Brown; superficiel et confus). — *Marjorie* et *C. H. B. Quennell.* A history of everyday things in England. I : 1066-1499 (intéressante collaboration d'un architecte et de sa femme qui ont su faire revivre les gens d'autrefois dans leur demeure familiale). — *L. Lamprey.* In the days of

Digitized by Google

the Guild (habile peinture de la vie ouvrière au moyen âge). = 28 juin. *E. Washburn Hopkins.* The history of religions (important). — *E. Monkton Jones.* Warren Hastings in Bengal, 1772-1774 (excellent). = Section des relations étrangères : Surendra KARR. L'inquisition aux Indes (des mesures prises contre les conspirations). — Le rôle de l'homme blanc en Égypte (reproduit un discours de Lord Curzon, 15 mai 1919, sur la situation troublée de l'Égypte et les mesures prises par le gouvernement britannique). — L'indépendance des Philippines (texte des résolutions présentées au comité des affaires insulaires du Congrès par les représentants du parti nationaliste aux Philippines). = 5 juillet. *Harold J. Laski.* Authority in the modern state (ouvrage qui doit être lu et médité par toute personne qui s'intéresse à la politique, au droit, à la sociologie). — *George Plimpton Adams.* Idealism and the modern age (pénétrant; l'idéalisme n'est pas banni du monde contemporain, mais il doit être édifié sur de nouvelles bases). = 12 juillet. Dr Max HIRSCHBERG. La terreur communiste à Munich. = 26 juillet. L. J. DE BECKER. Le complot contre le Mexique (il y eut complot en effet et plusieurs hauts fonctionnaires des États-Unis y sont impliqués). = C.-rendu : *George Foot Moore.* History of religions. II. Judaism, Christianity, Mohammedanism (œuvre très remarquable d'un érudit doublé d'un théologien). = 2 août. Une lettre inédite de Machiavel (écrite de Florence, le 15 février 1521, à Giovanni Vernacci; elle provient de la collection Dreer, actuellement possédée par la Société d'histoire de Pennsylvanie). = 9 août. *Hosea Ballou Morse.* The international relations of the Chinese empire. II et III : 1861-1908 (excellent). — *M. T. Z. Tyau.* The legal obligations arising out of treaty relations between China and other States. — *Id.* China's new constitution and international problems (bonne histoire et condamnation de l'autocratie manchoue en Chine). — *T. W. Overlach.* Foreign financial control in China (bon résumé). = Section des relations extérieures : Nouvelles révélations tirées des archives russes (très brèves indications sur la politique des tsars de 1909 à 1914). = 16 août. La Ligue des nations (on annonce une vingtaine d'ouvrages sur ce sujet). = 23 août. Section des relations internationales : Basanta Koomar ROY. Le problème indo-afghan. = 30 août. Supplément consacré tout entier à des questions et à des livres d'éducation et d'enseignement. = 6 septembre. *Frederick Tupper.* Un autocrate universitaire (Richard Bentley, « maitre » de Trinity College à Cambridge de 1700 à 1742; son rôle comme directeur d'études). — Feld-maréchal *French.* 1914 (récit des opérations des armées anglaises sur le front occidental en 1914. Témoignage de première importance; les rapports de French avec Kitchener ont été assez tendus, Kitchener ayant plus d'une fois contrecarré les plans du général en chef). = Section des relations internationales : Jérôme DAVIS. Le peuple russe et les Soviets (expose l'organisation des Soviets qui fonctionne régulièrement à la satisfaction générale. Les bolcheviks sont une minorité qui a jusqu'ici réussi à diriger la masse de la nation). = 13 septembre. Sir *James G. Fra-*

Digitized by Google

zer. Folklore in the Old Testament (plein d'intérêt). = 20 septembre. *Isaac Sharpless*. Political leaders of provincial Pennsylvania (excellente introduction à l'histoire de la Pennsylvanie par la biographie de huit de ses principaux chefs). = Section des relations internationales : Alpheus Henry SNOW. La question de Chan-toung et des sphères d'influence (publie le texte du traité passé en 1898 entre le gouvernement allemand et la Chine concernant Kiao-tcheou; de ce traité l'on ne connut d'abord que la première partie, touchant les « concessions politiques »; les parties II et III touchant les « concessions commerciales » restèrent longtemps secrètes. On donne ici le texte complet du traité en allemand avec une traduction en anglais). = 11 octobre. Alice EDGERTON. La liberté individuelle en Amérique (« nous oublions nos principes de liberté, en toute sincérité et avec de bonnes intentions. Nous sommes sûrs d'être sur la bonne voie; toute personne qui agit d'autre manière est donc nécessairement immorale. Ce n'est pas que nous soyons violemment poussés par l'intérêt personnel; nous sommes élevés dans la conviction que les choses, telles qu'elles sont, sont libres, bienfaisantes, stables. Nous ne comprenons pas la liberté ou la tolérance qui en est le fondement »). = Section des relations internationales : W. P. CROZIER. La politique britannique en Orient. — Rae D. HENKLE. L'assimilation pacifique de la Corée (par le Japon, qui prétend absorber le peuple coréen en lui donnant sa langue et ses institutions). — Le traité anglo-persan (conclu à Téhéran le 9 août 1919). = 18 octobre. Section des relations internationales : Alpheus Henry SNOW. Répartition des colonies allemandes. — Les impérialistes anglais et la politique coloniale de l'Allemagne. = 25 octobre. *Percy Brown*. Indian painting (excellent petit volume). — *A. Foucher*. The beginnings of buddhist art; trad. par *L. A. Thomas* et *F. W. Thomas* (remarquable). = Section des relations internationales : Le spectre bolcheviste à la Conférence de la Paix (publie une partie des notes recueillies par le sénateur Bullitt et communiquées par lui au Comité des relations extérieures, le 12 septembre 1919, sur des conversations tenues au quai d'Orsay les 16 et 21 janvier précédent; déclarations de MM. Lloyd George, Clemenceau, Sonnino, etc.). = 1er novembre. Philip. A. MEANS. Race et démocratie dans l'Amérique latine. = C.-rendus : *F. B. Fisher*. India's silent revolution (instructif). = Section des relations extérieures : La situation en Ukraine. — Lettre du prince Kropotkine à Georges Brandes (proteste contre l'intervention des Alliés en Russie). = 8 novembre. K. D. La Presse et la situation en Sibérie. = 15 novembre. La capitulation d'Indianapolis (les grévistes se sont rendus sans conditions). = Section des relations extérieures : M. KNIGHT. Le problème bessarabe.

GRANDE-BRETAGNE.

28. — Edinburgh Review. Vol. 230, juillet 1919. — W. Alison PHILLIPS. La Conférence de Paris (bien qu'animée des mêmes inten-

Digitized by Google

tions que le Congrès de Vienne de donner au monde une paix définitive, elle laissera probablement de plus grosses désillusions avec une œuvre moins durable. Le tort a été d'acclamer, par lassitude de la guerre, les quatorze points du président Wilson, qui ne voit pas les choses comme elles se présentent). — Conceptions de guerre en 1914 (d'après le livre si personnel de Lord French, *1914*, « qui n'est pas de l'histoire, mais est un bon élément d'histoire quand on sait l'interpréter », et l'excellent ouvrage d'État-major de Sir Frederick Maurice, *Forty Days in 1914*, sur la manœuvre des Allemands au début de la guerre). — David HANNAY. Les armées et la conscription (intéressant tableau des transformations subies par le service militaire. Une armée ne doit jamais dépasser une certaine proportion de la population mâle d'un pays : les Prussiens le savaient, qui au XVIII^e^ siècle exemptaient les citoyens des villes industrielles. Les nations armées d'aujourd'hui ne sont plus vraiment militaires; mais elles deviennent un grand danger pour la stabilité des gouvernements, et cela peut aider à la suppression du service obligatoire). — Sir Malcolm MAC ILWRAITH. Le nationalisme égyptien (il est malheureusement certain que les événements récents ont marqué un recul dans le progrès de l'Égypte et ont diminué la confiance qu'inspirait le gouvernement anglais). — William C. SCULLY. Le problème des races de couleur dans le Sud-Afrique (exposé navrant de la situation faite par les démocraties blanches aux indigènes et aux gens de couleur : c'est un scandale odieux digne d'être mis en parallèle avec la situation faite aux noirs dans les colonies allemandes). — A. J. WACE. Homère et la haute critique (histoire des théories homériques; néglige complètement les ouvrages de M. Victor Bérard. Les idées de Wolf se sont inspirées d'un essai de Robert Wood, qui prétendait l'écriture inconnue du temps d'Homère. Nous pouvons admettre aujourd'hui que le vieux poète traça d'abord les grandes lignes de son épopée, puis y versa toute sorte de ballades, de chants, de traditions, utilisant l'histoire ainsi que Walter Scott l'a fait dans son *Quentin Durward*). — Sir Henry CUNYNGHAME. La liberté et la constitution (réflexions moroses sur le manque de libéralisme croissant des institutions présentes). — J. DE MONTMORENCY. L'avenir d'Oxford et de Cambridge (situation financière compromise par la guerre; remèdes qu'il faudrait apporter). — Harold COX. La valeur morale du socialisme (le socialisme affiche de plaisantes prétentions à la supériorité morale et voudrait nous persuader que les gens élevés à l'école du bolchevisme, qui « n'est autre que le socialisme avec le courage de ses convictions », deviendront au jour du triomphe des modèles de vertu. Critique animée des sophismes récents, avec faits à l'appui, notamment des chiffres sur l'exploitation des chemins de fer et des charbonnages. Démoralisation systématique de l'ouvrier en Angleterre et analyse du *Livre blanc* sur le bolchevisme en Russie). = Octobre. Major général R. MAHON. Les munitions et M. Lloyd George (protestation d'un haut fonctionnaire du ministère de la Guerre

Digitized by Google

à Londres, qui s'occupait depuis trente ans de l'armement et des approvisionnements de l'artillerie, contre les prétentions de M. Lloyd George d'avoir sauvé le pays et tout créé comme ministre des Munitions. M. Lloyd George a simplement hérité d'une situation organisée, dès le début des hostilités, par Lord Kitchener). — Maurice Low. Angleterre et Amérique (la situation est assez tendue entre l'Angleterre et les États-Unis, au point de vue moral et populaire, car les relations diplomatiques sont excellentes. L'Américain ordinaire, sans parler des allogènes, hostiles d'origine à la Grande-Bretagne, continue à se méfier de l'égoïsme et de la duplicité britanniques, auxquels il attribue l'ancienne rupture des colonies avec la métropole. La guerre de 1914 a même renforcé ce préjugé traditionnel en son esprit : l'Angleterre aurait par égoïsme utilisé la France jusqu'à ruine complète, pour détruire l'Allemagne concurrente, puis elle aurait attiré par ruse les États-Unis dans la lutte pour achever son œuvre. En revanche, l'Américain apprécie beaucoup le caractère chevaleresque qu'il attribue aux Français, bien que le contact intime des deux peuples ait amené quelques désillusions). — Stephen Gwynn. La France et l'armée anglaise (à l'occasion des romans militaires anglo-français, *le Major Pipe et son père*, de René Benjamin, *les Silences du colonel Bramble*, d'André Maurois). — Geoffrey Butler. Le « grand dessein » de Sully (inventé sans doute par le ministre pour se donner du lustre). — R. Lynn. L'Ulster et le Sinn-Fein (le point de vue de l'Ulster. Il est inexact de prétendre que le Sinn-Fein n'ait été que la réplique aux armements de l'Ulster, sous la direction de Sir Edward Carson, qui datent seulement de 1912. Le Sinn-Fein n'est que la constante hostilité de l'Irlande sous une nouvelle forme. Relations des Sinn-Feiners avec l'Allemagne contre l'Angleterre, avant et depuis l'explosion de la guerre. Si l'insurrection de Pâques 1916 n'avait échoué, il eût fallu 250,000 hommes pour rétablir l'ordre). — C. S. Addis. Les finances de la Chine. — Bernard Holland. Le logement municipal. — Hugh Elliot. Le problème de l'alcool (à l'aide de l'excellente enquête officielle et de publications officieuses sur les effets physiologiques de l'alcool; critique nettement les prétentions des abstentionnistes). — Major Orlo Williams. Les écoles publiques (les grands collèges anglais ont été l'objet d'assez vives critiques dans ces derniers temps. Sans doute, l'éducation publique apparaît supérieure à l'éducation privée; elle a fortifié le caractère et l'initiative. Mais l'intellectualisme, la préparation et l'entraînement au travail personnel y sont trop négligés. Une difficulté nouvelle est que le travailliste entend mettre ses fils dans les collèges aristocratiques d'Eton et de Winchester, dont il faudrait, pour transformer le caractère séculaire, refondre le système d'éducation; or, la société anglaise n'incline pas encore à ignorer les différences de classes). — Strachan Morgan. La démocratie en Angleterre (l'égoïsme éclairé des « classes » juge mieux les intérêts généraux que le simple égoïsme des masses).

Digitized by Google

— J. STAMP. L'impôt sur le capital et la « capacité de paiement » (étude remarquable : les diverses modalités de l'impôt sur le capital et sur le revenu. Aux États-Unis, la tendance est de préférer maintenant la taxation d'après le revenu que produit chaque sorte de capital). — Sir Lynden MACASSEY. Autres erreurs économiques dans l'industrie (un article précédent, au mois d'avril, exposait les idées folles et dangereuses du monde ouvrier sur le chapitre des salaires. Cette fois, répondant à des sceptiques et à des contradicteurs, l'auteur traite de la bonne entente coopérative entre patrons et ouvriers, en s'appuyant sur une expérience de 3,000 conférences industrielles relatives à plus de 2,000 établissements et à 700,000 ouvriers. Les travailleurs ont absorbé avec une surprenante avidité les fallacieuses théories de Karl Marx; il est donc nécessaire de libérer leur esprit, par des explications appropriées, de ce « catéchisme rouge ». Mais les chefs d'entreprises n'apportent pas toujours non plus la bonne volonté indispensable pour désarmer les méfiances qui séparent les deux camps).

ITALIE.

29. — Nuova rivista storica. Anno II, fasc. 4, 1918, juillet-août. — Aldo FERRARI. L'œuvre historique de Giuseppe Ferrari, 1811-1876. — Giuseppe PARDI. Un état des recettes et des dépenses prévues de l'État florentin en 1544. — Guido SANTINI. De la manière d'écrire l'histoire pour les classes élémentaires. — Ettore ROTA. L'énigme du XVIII[e] siècle et le problème des origines de notre Risorgimento (à propos du beau livre d'A. Pingaud sur Bonaparte, président de la République italienne). — Paolo NEGRI. L'Espagne et l'Italie au temps de la Renaissance (à propos du livre de B. Croce, *la Spagna nella vita italiana durante la Rinascenza*). — C. B. Jacques Burckhardt, 28 mai 1818-8 août 1897. — ID. Une entreprise italienne dans le domaine de l'histoire économique (la *Biblioteca di storia economica* de V. Pareto et E. Ciccotti). — ID. Un nouveau livre sur le matérialisme historique (celui de R. Mondolfo, *le Matérialisme historique d'après Frédéric Engels*). = Fasc. 5, septembre-décembre. Corrado BARBAGALLO. Giuseppe Fraccaroli (chapitre détaché d'un livre sur Fraccaroli, 1849-23 septembre 1918, qui paraîtra très prochainement; il touche à la question, actuellement si fort débattue en Italie, de l'abus de la philologie). — Georges PLATON. Un Le Play athénien, du IV[e] siècle av. J.-C., ou l'économie politique de Xénophon; suite. — Umberto RICCI. Sur la nécessité d'une histoire de l'économie politique en Italie écrite par des Italiens. — Italo PIZZI. Origine et nature de la civilisation orientale au moyen âge. — Ettore DE RUGGIERO. L'État et la Capitale dans le monde romain (importance de la capitale dans la formation de l'État). — Fr.-P. GIORDANI. L'humanitarisme rationaliste et l'impérialisme romantique en Allemagne (le cosmo-

Digitized by Google

politisme allemand au XVIII[e] siècle; Herder et son rôle intellectuel; les trois phases du romantisme allemand, avec le *Wilhelm Maister* de Gœthe, le *Sternbald* de Tieck et l'*Enrico di Ofterdingen* de Novalis). — Ettore ROTA. Rationalisme et histoire; rapports intellectuels entre la France et l'Italie avant et après la Révolution française; suite et fin (le mysticisme de Mazzini, le positivisme de Giuseppe Ferrari. Conclusions). — Corrado BARBAGALLO. La France et l'Allemagne de 1848 à 1871. En lisant Treitschke. — V. PICCOLI. Sur l'histoire de la philosophie italienne; études sur Gioberti. = Notes, questions d'histoire contemporaine, discussion. = C.-rendus : *A. Radovitch.* Le Monténégro (montre que le Monténégro ne saurait être séparé du reste des Serbes, avec lesquels son histoire est intimement associée). — *E. Melchiori.* L'eterno dramma adriatico (bonne esquisse). — *G. Piazzi.* La novella Fronda : manuale storico della letteratura e dell' arte italiana (trois beaux et bons volumes). = Anno III, fasc. 1, 1919, janvier-février. Guglielmo FERRERO. La révolution européenne de 1848. — Emilio BERTANA. A propos de la *Politik* de H. de Treitschke. — Georges PLATON. Un Le Play athénien au IV[e] siècle av. J.-C. ou l'économie politique de Xénophon; suite et fin. — Corrado BARBAGALLO. En lisant H. de Treitschke. La France et l'Allemagne de 1848 à 1871; suite et fin (l'auteur tient pour très exacte cette appréciation de Treitschke qu'en 1870 la situation de l'armée française était pour ainsi dire parfaite; et la preuve il la trouve dans *l'Empire libéral* d'Émile Ollivier). — Giosuè MALIANDI. Études italiennes d'histoire religieuse. — ID. A propos d'une condamnation ecclésiastique (l'auteur parle de son cours sur l'histoire du christianisme professé en 1916-1917 et qui a été condamné comme hérétique). — Giulio NATALI. Encyclopédies italiennes du XVIII[e] siècle. — Gino BASSI. Littérature et histoire (la réalité et la poésie dans un poème de R. Browning : *The ring and the book*). — Guido PORZIO. Une Histoire de l'antiquité (celle d'Eugène Cavaignac). = C.-rendus : *G. Patroni.* Appunti di etnologia antica (est-il bien sûr que, sur les périodes primitives, c'est l'archéologie qui doit avoir le dernier mot?). — *A. de Marchi.* Le antiche epigrafi di Milano (beaucoup de faits et d'utiles considérations). — *G. Cursio.* La filosofia della storia nell' opera di T. Livio (l'auteur montre que les Histoires de Tite-Live ne sont pas un tissu de légendes, mais une œuvre solidement charpentée où les faits sont expliqués dans leur portée, leurs causes et leurs conséquences. La philosophie de l'histoire n'a que faire ici). — *P. Egidi.* Codice diplomatico dei Saraceni di Lucera (bon). = Fasc. 2, mars-avril. G.-A. CESAREO. Les enseignements de la victoire. — Giulio URBINI. Le romantisme dans les arts du dessin. — Giuseppe PARDI. Histoire démographique de la ville de Palerme; 1[er] article (des origines à la fin du XIV[e] siècle). — Valentino PICCOLI. Ouvrages sur la philosophie politique (sur le principe des nationalités et les tendances annexionistes; le monde catholique et la guerre). — Ettore ROTA. Carlo Cattaneo, 1801-1869; à l'occasion du premier cinquantenaire de

Digitized by Google

sa mort. — Guido PORZIO. Une leçon d'ouverture d'Ettore Pais et les nouveaux horizons de la science historique (leçon d'ouverture du cours d'histoire ancienne à l'Université de Rome sur l'impérialisme romain dans l'antiquité. Mais quelle singulière mentalité que celle de M. Pais! Selon lui, la politique romaine a toujours été pure de toute idée de conquête; elle a toujours eu le culte de la liberté; les Quirites ont été les délices du genre humain! Au fait, Pais n'est-il pas un Boche? « Son italianité scientifique a été pêchée en Allemagne. » N'a-t-il pas chaussé les souliers de Mommsen?). = Fasc. 3-4, mai-août. Giulio URBINI. Léonard de Vinci (sa vie et ses œuvres). — Aldo FERRARI. Principes et phases du *Risorgimento italiano*. — Ettore ROTA. Une page d'histoire contemporaine. Gaetano Salvémini (long article de quatre-vingt-cinq pages sur l'homme, ses idées, son action politique sur la démocratie italienne). — Carlo BORNATE. L'apogée de la maison de Habsbourg et l'œuvre politique d'un grand chancelier de Charles-Quint (Mercurino di Gattinara, dont l'auteur avait déjà publié une biographie latine : *Historia vitae et gestorum per dominum Magnum Cancellarium*). — E. CORBINO. De quelques travaux sur l'histoire économique et sociale. — G. PLATON. Un essai de socialisme d'État dans l'antiquité (appendice à l'étude de l'auteur sur Xénophon). — C. B. Une histoire de Florence (par R. Caggese). — ID. Un philosophe de l'histoire : le général Filareti (auteur d'un livre : *la Conflagrazione europea e l'Italia*, paru en 1915). — G. BOLOGNA. La teutonophobie de Teofilo Folengo (celui qu'on appelle le « Rabelais italien »).

30. — Rivista storica italiana. 1918, fasc. 1, janvier-mars. — *G.-L. Perugi*. La paleografia e la diplomatica come contributo alla storia del diritto (programme du cours que l'auteur se proposait de faire à l'Université d'Urbin en 1916). — *G. Luzzatto*. Storia del commercio. I. Dall' antichità al Rinascimento (bon manuel). — *Mondaini*. La colonizzazione inglese (excellent). — L'ordine Mauriziano (ouvrage de grand luxe sur l'ordre de Saint-Maurice. L'histoire n'y occupe qu'une place très limitée). — *A. Panareo*. Brindisi nelle lettere di un viaggiatore francese della fine del secolo XVIII (lettres sur Brindisi écrites par l'archéologue et peintre français A.-L. Castellan, retour d'Orient, en 1797). — *V. Mazzacane*. I lucri di sopravvivenza nelle consuetudini di Teano (intéressant pour l'histoire de la dot ou du douaire). — *Savini*. Le famiglie feudali della regione Teramana nel medio evo (bon). — Études sur Duomo d'Ossola. — *G. Della Mula*. Saluzzo nel storia (prétentieux et vide). — *A. Piganiol*. Essai sur les origines de Rome (important). — *Chapot* et *Cagnat*. Manuel d'archéologie romaine; t. I (rendra de grands services). — *J. Giorgi*. Biografie Farfensi di papi del x e del l' XI secolo (prouve contre Mgr Duchesne que le catalogue des papes contenu dans le ms. Casanatense 2010 vient bien de Farfa). — *G.-B. Borino*. L'elezione a la deposizione di Gregorio VI (excellent). — *Pirie-Gor-*

Digitized by Google

don. Innocent the Great. An essay on his life and times (bon). — *Leicht.* Parlamento Friulano (important). — *Maria Parrozzoni.* Quel da Esti e il suo diritto all' ira contro Jacopo del Cassero (commentaire un peu aventuré d'un passage de Dante). — *Fletcher.* Dante (bonne introduction à la Divine Comédie). — *J. Taurisano.* Il culto di Dante nell' ordine Domenicano (intéressant). — *F.-A. Termini.* Pietro Ranzano umanista Palermitano del secolo XV (utile). — *Panareo.* In Terra d'Otranto, dopo l'invasione turchesca del 1480 (excellent). — *H.-M. Vernon.* Italy from 1494 to 1790 (bonne compilation). — Ouvrages sur la Révolution française et sur le Risorgimento, 1815-1917. = Fasc. 2, avril-juin. *C. Battisti.* Il Trentino (deux volumes remplis de faits intéressants sur le Trentin et le Haut-Adige). — *S. La Sorsa.* La città di Cerignola dai tempi antichi ai primi anni del sec. XIX (bon; mais l'histoire locale est comme noyée dans l'histoire générale). — *A. Piganiol.* L'impôt de capitation sous le Bas-Empire romain (excellente dissertation). — *U. Benigni.* Storia sociale della Chiesa; t. I et II (ces deux volumes s'arrêtent à la chute de l'Empire romain. Œuvre remarquable de science et de conscience). — *Gius. La Mantia.* Messina e le sue prerogative, 1130-1296 (bonne analyse, avec commentaire, des institutions municipales de Messine). — *I. Del Lungo.* Storia esterna, vicende, avventure d'un piccol libro de' tempi di Dante; t. I (très captivante histoire de la chronique de Dino Compagni). — *L. Rizzoli.* Nuovi documenti sulla zecca padovana dell' epoca Carrarese (bon; les documents se rapportent à la fin du XIV^e^ siècle). — *Gius. La Mantia.* La secrezia o dogana di Tripoli e i capitoli della sua amministrazione, 1511-1521 (texte avec un bon commentaire). — *A. Segarizzi.* Relazioni degli ambasciatori veneti al senato; t. III (ce volume contient douze rapports des ambassadeurs vénitiens auprès de la cour grand-ducale de Florence, 1527-1738). — *M. Scherillo.* L'opera buffa napoletana (réimpression, avec quelques additions, d'un travail déjà publié en 1883). — Ouvrages sur la Révolution française et le Risorgimento italiano, 1815-1918. = Fasc. 3, juillet-septembre. *V. Sgarra.* La città di Netium sulla via romana Brindisi-Benevento e Castel del Monte (lourd et confus). — *P. Gerosa.* Sant' Agostino e la decadenza dell' Impero romano (l'expression de « patriotisme romain » en ce qui concerne saint Augustin est vide de sens). — Codice diplomatico del monastero di S. Colombano di Bobbio fino all' anno 1208 (important). — *Giov. Livi.* Dante, suoi primi cultori, sua gente in Bologna (bon et beau volume). — *F. Ercole.* Lo « Stato » nel pensiero di N. Machiavelli (remarquable). — *A. Gabrielli.* Alcuni capitoli del 1547 per un banco di prestito a pegno tenuto dagli Ebrei in Velletri (instructif). — Ouvrages sur la Révolution française et le Risorgimento italiano. = Fasc. 4, octobre-décembre. *J. Cavalli.* Storia di Trieste, dalle origini alla guerra di liberazione (bon). — *L. Pareti.* Storia di Sparta arcaica; I (remarquable). — *E.-S. Bouchier.* Sardinia in ancient times (très bon essai). — *E. Callegari.* Il pensiero religioso nell' età di Severi (intéressant). — *Giov. Sforza.*

Digitized by Google

Mugâhid e la sua scorreria contro la città di Luni (plaquette où est esquissée la biographie d'un fameux chef des Maures d'Espagne que les chroniqueurs italiens appelaient Mugetto, Messetto, Musa, etc.; il fit en Sardaigne deux expéditions en 1015 et en 1016; dans la seconde, il fut défait par les Sardes alliés aux Pisans et aux Génois). — *A. Tallone.* Ezzelino III da Romano nel « Memoriale » di Guglielmo Ventura (il manque à ce travail un examen minutieux des mss. qui contiennent le « Memoriale »). — *A. Perini.* Un emulo di Fr. Girolamo Savonarola : Fr. Mariano da Genazzano (biographie de ce moine qui fut prieur général des Ermites de saint Augustin en 1497 et qui mourut à Sessa le 14 décembre 1498). — *Giov. Sforza.* I negoziati di Carlo Emanuele I, duca di Savoia, per farsi re di Cipro (intéressant). — *M. Borgherini-Scarabellin.* La vita privata a Padova nel sec. XVII (beaucoup de recherches; beaucoup de documents utilisés; mais en somme rien de bien nouveau). — *U. Benassi.* Per la storia della politica Farnesiana verso i feudatari : i feudi dei conti Sforza di Santa Fiora nel sec. XVII (bon). — *F. Lanzoni.* A proposito dei falsi del P. Guido Grandi (ce Père fabriqua, vers 1721-1733, divers faux pour justifier l'attribution à l'ordre des Camaldules du bienheureux Novellone, de Faenza; il est aussi l'auteur d'une vie de saint Bononio de Bologne, qui vivait au XI^e^ siècle, et qu'il donna comme l'œuvre contemporaine d'un certain Rathert, inconnu par ailleurs). — Ouvrages sur la Révolution française et sur l'époque du Risorgimento. — *Mondolfo.* Le matérialisme historique d'après Frédéric Engels; trad. de l'italien par *S. Jankélévitch* (utile). = Anno XXXVI, vol. XI, fasc. 1, 1919, janvier-mars. *Gius. Frola.* Corpus statutorum Canavisii (important pour l'histoire de la région subalpine qui doit le nom de « Canavese » à la localité appelée Canava, près de Cuorgné; le glossaire est loin d'être sans défauts). — *M. Battistini.* L'ospedale di S. Lazzero in Volterra, poi commenda dei cavalieri di Malta. — *Al. Lattes.* Trieste nella storia politica e giuridica d'Italia (intéressante conférence). — *J.-F. d'Alton.* Horace and his age (bon). — *F. Lanzoni.* La prima introduzione del Cristianesimo e dell' episcopato nella Sicilia e nelle isole adiacenti (bon). — *N. Mengozzi.* Il pontefice Paolo II ed i Senesi (nombreux documents inédits). — *U. Cassuto.* Gli Ebrei a Firenze nell' età del Rinascimento (travail considérable). — *P.-L. Levati.* I dogi di Genova e vita genovese, 1771-1797 (fin d'un ouvrage en quatre volumes sur Gênes au XVIII^e^ siècle; beaucoup de faits nouveaux). — Ouvrages sur la Révolution française et sur le Risorgimento italiano. = Fasc. 2, avril-juin. *D. Cambiaso.* L'anno ecclesiastico e le feste dei santi in Genova nel loro svolgimento storico (très intéressant). — La cattedrale di Genova, 1118-1918 (recueil de mémoires réunis pour célébrer le huitième centenaire de la consécration de la cathédrale San Lorenzo à Gênes). — *G. De Sanctis.* Storia dei Romani. T. III : Le guerre puniche (ouvrage très érudit et d'une belle forme littéraire). — *Fr. Lanzoni.* La prima introduzione dell' episcopato e del Cristianesimo nella Lucania e nei

Digitized by Google

don. Innocent the Great. An essay on his life and times (bon). — *Leicht.* Parlamento Friulano (important). — *Maria Parrozzoni.* Quel da Esti e il suo diritto all' ira contro Jacopo del Cassero (commentaire un peu aventuré d'un passage de Dante). — *Fletcher.* Dante (bonne introduction à la Divine Comédie). — *J. Taurisano.* Il culto di Dante nell' ordine Domenicano (intéressant). — *F.-A. Termini.* Pietro Ranzano umanista Palermitano del secolo XV (utile). — *Panareo.* In Terra d'Otranto, dopo l'invasione turchesca del 1480 (excellent). — *H.-M. Vernon.* Italy from 1494 to 1790 (bonne compilation). — Ouvrages sur la Révolution française et sur le Risorgimento, 1815-1917. = Fasc. 2, avril-juin. *C. Battisti.* Il Trentino (deux volumes remplis de faits intéressants sur le Trentin et le Haut-Adige). — *S. La Sorsa.* La città di Cerignola dai tempi antichi ai primi anni del sec. XIX (bon; mais l'histoire locale est comme noyée dans l'histoire générale). — *A. Piganiol.* L'impôt de capitation sous le Bas-Empire romain (excellente dissertation). — *U. Benigni.* Storia sociale della Chiesa; t. I et II (ces deux volumes s'arrêtent à la chute de l'Empire romain. Œuvre remarquable de science et de conscience). — *Gius. La Mantia.* Messina e le sue prerogative, 1130-1296 (bonne analyse, avec commentaire, des institutions municipales de Messine). — *I. Del Lungo.* Storia esterna, vicende, avventure d'un piccol libro de' tempi di Dante; t. I (très captivante histoire de la chronique de Dino Compagni). — *L. Rizzoli.* Nuovi documenti sulla zecca padovana dell' epoca Carrarese (bon; les documents se rapportent à la fin du XIVe siècle). — *Gius. La Mantia.* La secrezia o dogana di Tripoli e i capitoli della sua amministrazione, 1511-1521 (texte avec un bon commentaire). — *A. Segarizzi.* Relazioni degli ambasciatori veneti al senato; t. III (ce volume contient douze rapports des ambassadeurs vénitiens auprès de la cour grand-ducale de Florence, 1527-1738). — *M. Scherillo.* L'opera buffa napoletana (réimpression, avec quelques additions, d'un travail déjà publié en 1883). — Ouvrages sur la Révolution française et le Risorgimento italiano, 1815-1918. = Fasc. 3, juillet-septembre. *V. Sgarra.* La città di Netium sulla via romana Brindisi-Benevento e Castel del Monte (lourd et confus). — *P. Gerosa.* Sant' Agostino e la decadenza dell' Impero romano (l'expression de « patriotisme romain » en ce qui concerne saint Augustin est vide de sens). — Codice diplomatico del monastero di S. Colombano di Bobbio fino all' anno 1208 (important). — *Giov. Livi.* Dante, suoi primi cultori, sua gente in Bologna (bon et beau volume). — *F. Ercole.* Lo « Stato » nel pensiero di N. Machiavelli (remarquable). — *A. Gabrielli.* Alcuni capitoli del 1547 per un banco di prestito a pegno tenuto dagli Ebrei in Velletri (instructif). — Ouvrages sur la Révolution française et le Risorgimento italiano. = Fasc. 4, octobre-décembre. *J. Cavalli.* Storia di Trieste, dalle origini alla guerra di liberazione (bon). — *L. Pareti.* Storia di Sparta arcaica; I (remarquable). — *E.-S. Bouchier.* Sardinia in ancient times (très bon essai). — *E. Callegari.* Il pensiero religioso nell' età di Severi (intéressant). — *Giov. Sforza.*

Digitized by Google

Mugâhid e la sua scorreria contro la città di Luni (plaquette où est esquissée la biographie d'un fameux chef des Maures d'Espagne que les chroniqueurs italiens appelaient Mugetto, Messetto, Musa, etc.; il fit en Sardaigne deux expéditions en 1015 et en 1016; dans la seconde, il fut défait par les Sardes alliés aux Pisans et aux Génois). — *A. Tallone.* Ezzelino III da Romano nel « Memoriale » di Guglielmo Ventura (il manque à ce travail un examen minutieux des mss. qui contiennent le « Memoriale »). — *A. Perini.* Un emulo di Fr. Girolamo Savonarola : Fr. Mariano da Genazzano (biographie de ce moine qui fut prieur général des Ermites de saint Augustin en 1497 et qui mourut à Sessa le 14 décembre 1498). — *Giov. Sforza.* I negoziati di Carlo Emanuele I, duca di Savoia, per farsi re di Cipro (intéressant). — *M. Borgherini-Scarabellin.* La vita privata a Padova nel sec. XVII (beaucoup de recherches; beaucoup de documents utilisés; mais en somme rien de bien nouveau). — *U. Benassi.* Per la storia della politica Farnesiana verso i feudatari : i feudi dei conti Sforza di Santa Fiora nel sec. XVII (bon). — *F. Lanzoni.* A proposito dei falsi del P. Guido Grandi (ce Père fabriqua, vers 1721-1733, divers faux pour justifier l'attribution à l'ordre des Camaldules du bienheureux Novellone, de Faenza; il est aussi l'auteur d'une vie de saint Bononio de Bologne, qui vivait au XI^e^ siècle, et qu'il donna comme l'œuvre contemporaine d'un certain Ratbert, inconnu par ailleurs). — Ouvrages sur la Révolution française et sur l'époque du Risorgimento. — *Mondolfo.* Le matérialisme historique d'après Frédéric Engels; trad. de l'italien par *S. Jankélévitch* (utile). = Anno XXXVI, vol. XI, fasc. 1, 1919, janvier-mars. *Gius. Frola.* Corpus statutorum Canavisii (important pour l'histoire de la région subalpine qui doit le nom de « Canavese » à la localité appelée Canava, près de Cuorgné; le glossaire est loin d'être sans défauts). — *M. Battistini.* L'ospedale di S. Lazzero in Volterra, poi commenda dei cavalieri di Malta. — *Al. Lattes.* Trieste nella storia politica e giuridica d'Italia (intéressante conférence). — *J.-F. d'Alton.* Horace and his age (bon). — *F. Lanzoni.* La prima introduzione del Cristianesimo e dell' episcopato nella Sicilia e nelle isole adiacenti (bon). — *N. Mengozzi.* Il pontefice Paolo II ed i Senesi (nombreux documents inédits). — *U. Cassuto.* Gli Ebrei a Firenze nell' età del Rinascimento (travail considérable). — *P.-L. Levati.* I dogi di Genova e vita genovese, 1771-1797 (fin d'un ouvrage en quatre volumes sur Gênes au XVIII^e^ siècle; beaucoup de faits nouveaux). — Ouvrages sur la Révolution française et sur le Risorgimento italiano. = Fasc. 2, avril-juin. *D. Cambiaso.* L'anno ecclesiastico e le feste dei santi in Genova nel loro svolgimento storico (très intéressant). — La cattedrale di Genova, 1118-1918 (recueil de mémoires réunis pour célébrer le huitième centenaire de la consécration de la cathédrale San Lorenzo à Gênes). — *G. De Sanctis.* Storia dei Romani. T. III : Le guerre puniche (ouvrage très érudit et d'une belle forme littéraire). — *Fr. Lanzoni.* La prima introduzione dell' episcopato e del Cristianesimo nella Lucania e nei

Digitized by Google

Bruzzii (bon). — *Id.* Santi africani nella Bassa Italia e nelle isole adiacenti (curieux). — *F. Gabotto.* Storia dell' Italia occidentale nel medio evo, 395-1313 (bel ouvrage que la mort de l'auteur laissa inachevé; les deux volumes parus s'arrêtent à l'arrivée des Lombards en Italie, 568). — *V. Facchinetti.* La questione Francescana (trois jolis volumes sur saint François, Thomas de Celano et les « Fioretti »). — *P. Negri.* Milano, Ferrara o l'Impero durante l'impresa di Carlo VIII in Italia (remarquable). — *L. Beltrami.* La Roma di Gregorio XIII negli « Avvisi » alla Corte Sabauda (publie les rapports adressés de Rome à Philippe d'Este, gendre du duc E. Philibert de Savoie, 1572-1585). — *P. Pecchiai.* La Società patriottica istituita in Milano dall' imperatrice Maria Teresa (cette Société patriotique avait pour but d'encourager l'agriculture, les arts et les industries; elle fut fondée en 1776 et disparut en 1796 avec tant d'autres institutions de l'Ancien régime). — *W.-R.-A. Trewbridge.* Cagliostro (essai de réhabilitation qui n'est pas assez approfondi). — Ouvrages sur la Révolution française et le Risorgimento. = Fasc. 3, juillet-septembre. *Silvio Pivano.* Annuario degli Istituti scientifici italiani (utile annuaire, destiné à remplacer pour l'Italie la *Minerva.* Beaucoup d'erreurs et d'omissions). — *Mario Tosi.* Bullaria e Bullatores della cancelleria pontificia (très bonne monographie). — *B. Croce.* Curiosità storiche (intéressant). — *Id.* Storie e leggende napoletane (plein d'idées ingénieuses et de faits). — *Italo Pizzi.* Giuliano l'Apostata, secondo uno scrittore anonimo di Edessa in Siria del secolo VI (récit de la défaite et de la mort de l'empereur par un auteur syrien du VI^e^ siècle, ennemi déclaré de Julien et des Grecs). — *L. Schiaparelli.* I diplomi di Guido e di Lamberto. I diplomi italiani di Ludovico III e di Rodolfo II (annonce un peu tardive de cette utile publication qui est de 1906-1910). — *Fr. Lanzoni.* Alcune correzioni nel catalogo episcopale di Forlì (ouvrage d'une critique sévère et bien informée). — *Gius. La Mantia.* Codice diplomatico dei re Aragonesi di Sicilia, 1282-1355; t. I (c'est la première pierre d'un grand monument). — *A. Sorbelli.* La « Notitia status Hetruriæ » e il tempo della sua composizione (l'auteur prétend que ce document a été composé entre 1370 et 1384; il vaut mieux lui attribuer une date plus récente : vers 1396). — *G. Ferrari.* La legislazione veneziana sui beni comunali (bonne étude sur les biens communaux à la fin du XVI^e^ siècle). — *Gius. La Mantia.* L'archivio della Segreteria dei vicerè di Sicilia e le « Istruzioni » date dal re Filippo III nel 1642 (ces vice-rois ont été institués en 1409; mais leurs archives ne nous sont parvenues que depuis la fin du XVI^e^ siècle. Texte et commentaire des instructions données par le roi d'Espagne Philippe III à l'archiviste Fr. Quingles, 3 octobre 1642). — *Maria Borgherini-Scarabellin.* L'Université de Padoue; les académies; les étudiants, les conditions intellectuelles au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle; trad. par *Luisa Acerbi.* — Ouvrages sur la Révolution française et sur le Risorgimento.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

France. — Avec Jacques FLACH vient de disparaître un des hommes qui ont fait le plus d'honneur à l'érudition française.

Geofroi-Jacques Flach était né le 16 février 1846 à Strasbourg. Il rappelait volontiers qu'un de ses ancêtres, Sigismond Flach, y avait été, au début du XVII^e^ siècle, le premier professeur de droit à l'Université. C'est dans cette ville qu'il fit ses études classiques (1854-1863) et juridiques; il fut licencié en droit en 1866 et publia peu après, dans la *Revue historique de droit français*, un important mémoire sur l'histoire d'une théorie juridique : *la Subrogation réelle*, paru en volume en 1870. Ses thèses de doctorat furent purement historiques, ce qui était alors une nouveauté. L'une avait pour titre : *la « Bonorum possessio » sous les empereurs romains depuis le commencement du II^e^ siècle jusqu'à Justinien exclusivement;* l'autre était une *Étude historique sur la durée et les effets de la minorité en droit romain et dans l'ancien droit français* (1870). Ainsi, dès le début, il entendait fondre dans une union intime l'étude du droit et celle de l'histoire, idée féconde et qu'il s'appliqua pendant toute sa vie à réaliser. Il alla ensuite préparer à Paris l'agrégation de droit; mais la mort subite de son père l'empêcha de se présenter au concours et il revint à Strasbourg juste au moment où allait éclater la guerre de 1870-1871. Après le siège, il s'employa à la reconstitution de la bibliothèque et du musée détruits par les obus allemands; il fut aussi membre du Comité de secours, dont il retraça l'activité dans un volume intitulé : *Strasbourg après le bombardement, 2 octobre 1870-30 septembre 1872* (1873). Puis vint le moment où il lui fallut opter entre l'Allemagne et la France; ardent patriote, il alla se fixer définitivement à Paris. Là, il compléta sa préparation scientifique en suivant les cours de l'École des chartes et de l'École des hautes études, en fréquentant chez Gaston Paris, où il rencontrait Taine, Sorel, Thurot, G. Monod, F. Baudry, Tourguenef, etc. Il fut pendant quelque temps secrétaire de Jules Sénard, ancien président de l'Assemblée constituante et bâtonnier de l'ordre des avocats; ces fonctions l'amenèrent à publier un mémoire original sur la *Propriété artistique;* mais son champ principal d'activité resta l'étude historique des législations. Il était depuis 1872 un des membres les plus actifs de la jeune Société de législation comparée et commençait à la Bibliothèque nationale et aux Archives les recherches qui devaient le faire pénétrer de plus en plus profondément dans la connaissance du haut moyen âge. Secrétaire de la *Revue*

Digitized by Google

de droit français et étranger que dirigeait Laboulaye, il fut chargé par lui de le suppléer dans son cours au Collège de France (1879-1880, 1882-1883), et il lui succéda en 1884, l'emportant sur Rodolphe Dareste, dans la chaire de législation comparée. Depuis 1877, il était déjà professeur de droit civil comparé à l'École des sciences politiques. Ce double enseignement, il n'a jamais cessé de le mener de front et de l'élargir jusqu'à la veille même de sa mort. Fort nombreuses et diverses sont ses publications : livres, leçons d'ouverture et articles. Au droit romain se rapportent : *la Table de bronze d'Aljustrel, étude sur l'administration des mines au Ier siècle de notre ère* (1879) ; *Cujas; les Glossateurs et les Bartolistes* (1883) ; les *Études critiques sur l'histoire du droit romain au moyen âge*, avec des textes inédits (1890) ; *le Droit romain dans les chartes du IXe au XIe siècle* (dans les « Mélanges Fitting ») ; à l'ancien droit français : les *Axiomes du droit français par le sieur Catherinot*, avec une notice sur la vie et les écrits de l'auteur, par Éd. Laboulaye, et une bibliographie raisonnée des écrits de Catherinot, par J. Flach (1883) ; *Notes et documents sur l'origine des redevances et services coutumiers au XIe siècle* (1888). Il aborde plusieurs des grands problèmes qui se posent devant la science, s'efforçant de les éclairer par l'histoire et par l'étude directe des documents originaux : problème irlandais (*Histoire du régime agraire de l'Irlande*, 1883 ; *Considérations sur l'histoire politique de l'Irlande*, 1885 ; *Jonathan Swift, son action politique en Irlande*, 1886 ; *le Gouvernement local de l'Irlande*, 1889) ; problème austro-hongrois, problème agraire russe, institutions primitives (*le Lévirat et les origines de la famille*, 1900 ; *la Poésie et le symbolisme dans l'histoire des institutions humaines*, 1910) ; féminisme, problème chinois, problème japonais, problème judéo-babylonien. Il s'impose d'ailleurs la tâche d'apprendre la langue d'un peuple avant d'en étudier les institutions ; c'est ainsi qu'il apprend successivement le hongrois, le russe (*Un grand poète russe : Alexandre Pouchkine*, 1894), l'assyrien. Il est en état d'étudier sur les textes cunéiformes la plus ancienne législation du monde, celle de la Chaldée : *la Propriété collective en Chaldée et la prétendue féodalité militaire du code de Hammourabi* (1907 ; cf. *Rev. histor.*, t. XCV, p. 309) ; *le Code de Hammourabi et la constitution originaire de la propriété dans l'ancienne Chaldée* (1907). Il touche à l'histoire des théories politiques dans les directions les plus diverses : *Platon et Montesquieu théoriciens politiques* (1908) ; *la Souveraineté du peuple et le suffrage politique de la femme* (1910) ; *Sully, homme de guerre et homme d'État* (1911) ; *Thomas Morus et l'île d'Utopie* (1912), etc.

En même temps que sa curiosité scientifique paraissait se disperser sur tant de sujets divers, il préparait lentement et solidement un grand ouvrage sur les *Origines de l'ancienne France*, composé exclusivement d'après les documents originaux. J. Flach a en effet puisé avec

Digitized by Google

une scrupuleuse méthode aux sources les plus variées : chartes imprimées et manuscrites, vies de saints, chansons de geste. A l'aide de ces matériaux, il a construit une œuvre, trop systématique aux yeux de certains, où l'esprit de géométrie l'emporte sur l'esprit de finesse, mais d'une puissance et d'une originalité incontestables. Quatre volumes en ont déjà paru : I, *le Régime seigneurial* (1886); II, *les Origines communales; la féodalité et la chevalerie* (1893); III, *la Renaissance de l'État; la royauté et le principat* (1904); IV, *les Nationalités régionales; leurs rapports avec la couronne de France* (1917). Un tome V est sous presse. L'idée qui domine la question si complexe des origines est que l'ancienne France doit peu de chose à l'élément germanique; à l'influence, excessive d'après lui, qu'on attribue d'ordinaire à la loi salique, il oppose le droit qui s'est constitué en France au XI^e^ et au XII^e^ siècle; il a mis en lumière le caractère propre de la royauté française, qui n'est pas franque, mais gallo-franque. Dans son dernier volume, après avoir montré que le patriotisme régional a survécu parallèlement au sentiment unitaire de la Gaule, il s'est appliqué à réduire à néant le prétendu droit historique de la Germanie sur les régions de la Gaule qu'elle avait usurpées : Alsace et Lorraine, Bourgogne et Provence. D'autre part, il reculait jusqu'au XII^e^ siècle l'établissement définitif de la féodalité, en insistant sur la complète indépendance des nationalités régionales en face de la royauté capétienne. Celle-ci n'a triomphé qu'à partir de Philippe-Auguste, le vainqueur de Bouvines, victoire qui, dit-il, « a fondé l'unité de la France, comme l'a sauvée, sept siècles plus tard, la victoire de la Marne ». Ces théories, présentées sous une forme absolue et péremptoire, ont rencontré des contradictions qu'il supportait avec peine; elles ont cependant creusé un profond sillon dans le champ broussailleux de notre histoire primitive. — Dans un écrit de moindre envergure : *l'Origine historique de l'habitation et des lieux habités en France* (1899), il a soumis à un examen critique très serré quelques-unes des théories mises en circulation par Aug. Meitzen en Allemagne et H. d'Arbois de Jubainville en France.

Membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, ancien président de la Société des études historiques, J. Flach fut élu en 1912 membre de l'Académie des sciences morales et politiques en remplacement de Rod. Dareste, qui ne lui avait pas pardonné son échec de 1884. Puis survint la guerre. Pour la seconde fois, il voyait les Allemands fouler le sol de la patrie. Il les connaissait bien et avait les meilleures raisons du monde, raisons sentimentales et scientifiques, pour ne les aimer guère. Animé d'une foi robuste dans notre victoire finale, il ramassa toute son énergie pour combattre, la plume à la main, leurs prétentions à l'hégémonie : *le Droit de la force et la force du droit* (1915); — *Essai sur la formation de l'esprit public allemand* (1915; 3^e^ édit., 1916, augmentée de trois chapitres sur l'évangile de Bismarck, sur les doctrines juridiques concernant le droit de nécessité et le droit

Digitized by Google

de force; sur l'avenir de l'Allemagne prédit par B. Constant, Quinet et Heine); — *les Affinités françaises de l'Alsace avant Louis XIV et l'iniquité de sa séparation de la France* (1915). L'armistice du 11 novembre 1918, l'effondrement militaire et politique des Hohenzollern remplirent son cœur de joie, sans le surprendre. Aux plus mauvais jours de la guerre, il s'était rasséréné en éditant, avec la collaboration d'un de ses plus anciens et meilleurs élèves, Fr. Funck-Brentano, le *Traité de la constance et consolation ès calamitez publiques* écrit par Guillaume Du Vair pendant le siège de Paris de 1590 (1915).

Ce prodigieux labeur, cette production constante autant que variée le menèrent au seuil de la vieillesse sans qu'il parût en ressentir les atteintes. Affligé d'une surdité que chaque année rendait plus pénible, il s'enferma de plus en plus dans ses livres. Il eût pu jouir de la vie mondaine. Sa culture était générale et variée. Il aimait la musique. Il était peintre et il orna sa maison de Giromagny de toiles nombreuses où il se plaisait à fixer les aspects changeants de la lumière sur les Vosges voisines ou les Alpes très lointaines. Poète à ses heures, il composa, sur le modèle des ballades du temps jadis, *le Chevalier de Rosemont* et il en fit une somptueuse plaquette illustrée par Charles Spindler, imprimée à l'imprimerie alsacienne et dédiée « à l'Alsace, par son fils J. F. » (1904). Car il aimait les beaux livres; il consacra une jolie brochure au *Bibliophile Paul Schmidt*, son compatriote et ami (1910). Il avait des goûts sportifs, comme on dit, et il donnait à la gymnastique, à la marche une part exactement calculée de ses heures. Une vie si bien réglée semblait lui promettre encore de longs et fructueux jours, lorsqu'une opération chirurgicale urgente ébranla sa santé jusqu'alors d'apparence très robuste. Au moment où il se croyait hors de danger, il eut une rechute et il s'éteignit, presque sans souffrance, le 4 décembre 1919. Ch. Bémont.

— M. Claude Perroud, qui est mort le 15 décembre 1919 à l'âge de quatre-vingts ans, était un ancien élève de l'École normale supérieure; il avait enseigné dans les facultés et avait pris sa retraite avec le titre de recteur honoraire. Il consacra les loisirs que lui laissaient ses fonctions professorales ou administratives, ainsi que les années d'une très studieuse retraite, à l'étude de Mme Roland. Il en publia les *Mémoires* (2 vol., 1905); les *Lettres d'amour, 1777-1780* (1909); on lui doit enfin un recueil complet de sa correspondance qui figure dans la collection des Documents inédits. Il pensait ne donner d'abord que les lettres postérieures au mariage de Mme Roland (4 février 1780), les lettres antérieures lui paraissant alors présenter « moins d'intérêt pour l'histoire » (2 vol., 1900-1902); c'est un recueil de 563 lettres, dont 323 étaient entièrement inédites. Puis, se ravisant, il donne les lettres de 1767 à 1780 (2 vol., 1909-1915); en appendice, au tome II, il ajouta toutes celles qui sont postérieures au mariage et qui ont été retrouvées depuis 1902. Ch. B.

Digitized by Google

— M. DE FRANQUEVILLE est mort le 28 décembre 1919. Amable-Charles Franquet, comte de Franqueville, était né le 1er janvier 1846. Auditeur, puis maître des requêtes au Conseil d'État, il s'y fit une place remarquée dans les questions de caractère administratif. Marié en secondes noces avec une Anglaise, Lady Sophie Palmer, fille du premier comte de Selborne, il eut toute facilité pour connaître dans le détail le plus actuel et le plus exact les institutions d'un pays si voisin du nôtre et que nous connaissons si peu. Aussi faut-il faire le plus grand cas de ses travaux sur *le Régime des travaux publics en Angleterre* (2e édit. en 4 vol., 1875), *les Sociétés de secours mutuels* (1860), *les Voies navigables* et *les Associations syndicales* (1864), *les Écoles publiques* (1869), *l'Exploitation des chemins de fer anglais* (1881); mais les ouvrages qui doivent surtout retenir l'attention de l'historien sont : *le Gouvernement et le Parlement britanniques* (3 vol., 1887), *le Système judiciaire de la Grande-Bretagne* (2 vol., 1893). Élu en 1888 membre de l'Académie des sciences morales et politiques en remplacement de Batbie, il publia *le Premier siècle de l'Institut de France, 25 octobre 1795-25 octobre 1895.* On lui doit encore des *Souvenirs intimes sur la vie de mon père* (1878) et l'histoire d'un château qu'il possédait à Bourbilly, près de Semur-en-Auxois (1907). Ch. B.

— Une mort prématurée vient d'enlever, à l'âge de quarante-neuf ans, M. Philippe BARREY, archiviste de la ville du Havre. Il s'était fait lui-même. Ancien élève de l'École primaire supérieure, employé municipal, il avait contracté le goût des textes et, à force de travail, était devenu chef de service. L'inspection générale des bibliothèques et archives ne nous démentira certainement pas si nous disons, après elle, qu'il n'y avait pas, en province, de dépôt mieux tenu, plus sagement organisé, plus intelligemment présenté. M. Ph. Barrey ne se bornait pas à ouvrir largement aux autres les riches collections dont il avait la garde; il y poursuivait des travaux personnels. Nous avons analysé ici quelques-uns d'entre eux. Le plus connu est peut-être son *Histoire de l'arsenal du Havre et de l'école de Marine.* Malgré la surcharge d'un service écrasant pendant la guerre (il dirigea le ravitaillement), il ne cessa d'écrire. En 1918, il donnait encore deux notices appréciées. L'Académie des inscriptions et belles-lettres venait de lui attribuer le second prix Gobert pour ses *Origines de la colonisation française aux Antilles.* Il participa en 1917 à la cérémonie du IVe centenaire de la fondation du Havre et il projetait une *Histoire du Havre* en collaboration avec le signataire de ces lignes. L'érudition française perd en lui un de ses plus laborieux représentants.

R. L.-G.

— Un nouveau don princier fait à l'Université de Paris par Mme la marquise ARCONATI-VISCONTI (deux millions) va permettre de créer un Institut d'histoire de l'art et d'esthétique. La belle bibliothèque for-

Digitized by Google

mée par M. Doucet en constituera l'élément fondamental. Mme la marquise Arconati-Visconti s'est créé un nouveau titre à la reconnaissance de tous ceux qui, en France, s'intéressent à l'histoire de l'art en même temps qu'elle a ajouté une nouvelle pierre au monument élevé à la mémoire de son père M. Peyrat.

— Le 10 décembre 1919 a été inauguré à Paris l'Institut d'études slaves dont la création est due en grande partie à l'autorité éclairée de M. Ernest Denis. Dès maintenant fonctionnent des sections yougoslave et tchéco-slovaque, et l'on espère installer des sections polonaise et russe.

— Les archives de la préfecture de police de la Seine, que les travailleurs avaient déjà la faculté de consulter, seront désormais plus facilement utilisables. M. Henri Malo est en train d'en dresser l'inventaire méthodique et descriptif. On sait qu'une grande partie de ces archives ont été brûlées en 1871. On y conserve pourtant encore de grandes richesses : les comptes-rendus des états généraux de 1560; les archives de la Bastille, du For-l'Évêque, des prisons de l'abbaye de Bicêtre, des Carmes, de Port-Royal, de Sainte-Pélagie, du Temple; des procès-verbaux de police depuis 1789 jusqu'à 1830; des registres d'écrou remontant à 1534. Depuis quelque temps d'ailleurs on peut prendre connaissance des documents les plus caractéristiques dans le musée des archives et collections historiques de la même préfecture, qui est installé quai des Orfèvres. G. Bn.

— La *Revue de synthèse historique* vient de reprendre sa publication interrompue pendant la guerre. Le premier fascicule, formant le tome XXIX (août-décembre 1919), a paru le 15 janvier 1919; il est entièrement consacré aux États-Unis. L'abonnement maintenant est de 25 francs pour la France et de 30 francs pour l'étranger.

Arabie. — Le gouvernement arabe vient de créer à Damas une *Académie arabe* composée de huit membres et dont le président est M. Kurd-Ali. Elle se propose d'étudier la langue arabe, de traduire en cet idiome les ouvrages publiés dans les langues occidentales, afin d'initier le pays aux sciences, aux industries et aux arts de l'Occident, de donner quelques publications historiques; de former des collections d'antiquités : statues, monnaies, instruments, vases, inscriptions, vieux manuscrits orientaux, etc. Elle publiera une revue mensuelle illustrée pour servir de lien entre l'Arabie nouvelle et les académies, musées, universités et revues de l'Europe et de l'Orient. — L'Académie a été installée dans la plus ancienne école arabe de Damas, le Médressé Adelié, qui tire son nom de son fondateur, le roi Adel, frère de Salah Eddine el Ayoubi (le célèbre Saladin), mort en 1218 (615 de l'hégire) et inhumé dans cette école même. L'Académie a restauré cette Université où se trouve dès maintenant installé un musée d'antiquités déjà considérable. Un catalogue général en sera bientôt publié.

Digitized by Google

Belgique. — Du 7 au 12 août 1920, aura lieu à Anvers un Congrès indépendant d'histoire de la médecine et de la pharmacie dont les discussions porteront principalement sur les sujets suivants : iconographie, bibliographie et épigraphie médicales; médecine monastique et collégiale de Belgique; mobilier des apothicaires.

Grande-Bretagne. — A partir du 15 janvier 1920 paraît, chez John Murray (Londres), un nouveau périodique : *Discovery; a monthly popular journal of knowledge*, dirigé par A. S. Russell; son but est de présenter sous une forme populaire le récit de ce que les savants ont fait ou se proposent de faire dans toutes les principales branches de la science : science proprement dite, littérature, archéologie, histoire. L'idée en est sortie d'une conférence provoquée par les présidents de la Royal society et de la British Academy, ce qui contribue à en déterminer le caractère (prix de l'abonnement, 6 sh. par an; prix de chaque livraison, 6 d.).

— A la suite d'un appel de la Société anglo-américaine, M. G. Watson a fait don de £ 20,000 pour fonder à Londres une chaire de l'histoire et des institutions américaines, dont l'inauguration coïncidera avec le tricentenaire du départ de la *Mayflower*, en 1620. Cette fondation, si elle doit servir les intérêts de la science, ne peut manquer, en même temps, de fortifier les tendances unitaires dont nous avons déjà noté l'apparition dans divers milieux anglo-saxons d'Amérique et de Grande-Bretagne. En France, un pareil enseignement n'est donné dans aucune de nos universités, non pas même à Paris; c'est une lacune très regrettable.

Grèce. — M. Spiridion P. Lambros, ancien professeur d'histoire à l'Université d'Athènes, ancien ministre, est mort le 5 août 1919 dans sa soixante-huitième année. On lui doit des textes inédits sur Corcyre (1882), une édition du *De natura animalium* de Constantin Porphyrogénète (1885); une Histoire de la Hellade (2 vol., 1885-1888), un mémoire sur les Jeux olympiques dans l'antiquité (1896), plusieurs catalogues : celui des manuscrits grecs du mont Athos (2 vol., 1895-1900), celui d'une collection de portraits des empereurs byzantins d'après les statues, les miniatures, les ivoires et autres œuvres d'art réunis à l'occasion de l'exposition de 1911, etc. Il a aussi traduit en grec l'*Histoire grecque* de Curtius, l'*Histoire de la ville d'Athènes* de Gregorovius, l'*Introduction aux études historiques* de Seignobos et Ch.-V. Langlois, le *Manuel de paléographie grecque et latine* d'E. M. Thompson. C'était un vulgarisateur laborieux et diligent qui s'est fourvoyé au dernier moment dans la politique. Nous ne pouvons oublier qu'il fut un collaborateur de la *Revue historique* et il n'a pas tenu à nous que cette collaboration fût plus régulière.

Italie. — De grandes fêtes seront célébrées en 1921 en Italie pour commémorer le huitième centenaire de la mort de Dante survenue le 13 septembre 1321. Un bref du pape Benoît XV, en date du 28 oc-

Digitized by Google

tobre 1919, avait invité les catholiques du monde entier à se joindre à cet effet aux catholiques italiens. L'archevêque de Paris, en acceptant tout récemment de former pour cette célébration un comité de catholiques français, a répondu aux vœux du pape. Le Comité d'initiative a pour directeur M. Henry Cochin et pour secrétaires MM. Gouges, chanoine honoraire de Paris, Pératé, conservateur du musée de Versailles, et Bucaille, de l'Alliance Saint-Marc. On sait d'autre part que l'Union intellectuelle franco-italienne devait, cette année même, organiser des fêtes dantesques que les circonstances ont fait ajourner. Souhaitons, dans l'intérêt de la science, que les deux groupements fusionnent, au moins en ce qui touche le but pratique, qui est de faire connaître le grand poète chrétien et italien par des articles, des opuscules, des études et des conférences.

A propos de Dante, on doit signaler que, durant la poursuite des travaux entrepris à Saint-François de Ravenne, on a découvert sur le mur de gauche de la nef une fresque qui paraît être un portrait du grand poète; celui-ci est dans une attitude de méditation, et la fresque semble avoir inspiré le sculpteur Marco Lombardo pour son œuvre du tombeau de Dante. G. Bn.

— Un Institut pour la propagation de la culture italienne vient d'être fondé à Rome sous la présidence honoraire du ministre de l'Instruction publique, sous la présidence effective de MM. F. Martini, U. Comandini et de l'éditeur Formiggíni. Cet Institut commencera par publier des guides bibliographiques sur les différentes matières où la science italienne a contribué au progrès général. G. Bn.

Pays-Bas. — Au mois de janvier 1920 a été inaugurée en Hollande une École des chartes (*archiefschool*), annexe aux Archives générales du royaume, à La Haye; elle a pour but de compléter l'instruction des futurs archivistes. Le directeur de l'École est M. le professeur R. Fruin, archiviste général, qui, lui-même, donne des cours sur l'archivistique, la chronologie et les institutions politiques néerlandaises du moyen âge. Les professeurs de l'École sont M. Brugmans pour la paléographie, M. Opperman pour la diplomatique, M. Nolet pour les institutions ecclésiastiques et M. Japikse pour les institutions politiques au temps de la république des Provinces-Unies et après. N. J.

Le gérant : R. Lisbonne.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

Digitized by Google

GENERAL LIBRARY
SEP 4 1920

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CH. BÉMONT
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CHARTES
DIRECTEUR A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES-ÉTUDES
MEMBRE DE L'INSTITUT

CHR. PFISTER
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
MEMBRE DE L'INSTITUT

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

45e ANNÉE. — TOME CXXXIII.

II. — Mars-Avril 1920.

SOMMAIRE.

	Pages
S. Reinach, de l'Institut. La Bossue d'Assise et la conversion de saint François	193
Roger Doucet. Pierre Du Chastel, grand aumônier de France; *1re partie.*	212
O. Halecki. L'Union de Lublin, à l'occasion de son 350e anniversaire	258
R. Durand. Un discours de Charles Colbert aux États de Bretagne en 1665	263
Bulletin historique. Histoire de France. Époque moderne, 1494-1660, par Henri HAUSER	273
— Histoire de Suède, par A. GANEM	287
Comptes-rendus critiques. (*Pour le détail, voir au verso*).	319
Notes bibliographiques	334
Recueils périodiques et sociétés savantes	344
Chronique	366
Index bibliographique	370

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

PARIS, 6e

265

Digitized by Google

AVIS IMPORTANT.

Les demandes de tirages à part d'articles doivent être adressées au secrétaire de la Revue en même temps que les premières épreuves.

OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS
DE LA PRÉSENTE LIVRAISON.

	Pages
G. Glotz. Le travail dans la Grèce ancienne **(P. Roussel)**	319
Ettore Pais. Dalle guerre puniche a Cesare Augusto **(Ch. Lécrivain)** . . .	322
Emil Dürr. Freiheit und Macht bei Jacob Burckhardt **(H. Hauser)**. . . .	326
B. Sánchez Alonso. Fuentes de la historia española **(Alfred Morel-Fatio)**.	327
André Beaunier. Joubert et la Révolution **(Roger Lévy-Guenot)**	329
Général H. Le Gros. La genèse de la bataille de la Marne, septembre 1914 **(G. Huisman)**.	331

LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

Marc Bloch. Serf de la glèbe. Histoire d'une expression toute faite.
P. Boissonnade. Le mouvement commercial entre la France, la Grande-Bretagne et l'Irlande au XVI^e siècle.
Charles Bost. Les « Prophètes du Languedoc » en 1701 et 1702. Le prédicant-prophète Astruc-Mandagout.
André Boudier. Charles Desmarets, corsaire dieppois. Documents inédits de 1445.
Fr. Brœsch. La pétition du 17 juillet 1791.
Louis Bréhier. Le régime des monastères de l'Athos et les fondations des princes de Serbie au XIV^e siècle.
Colonna de Cesari Rocca. Les sources de l'*Histoire de la Corse* de Filippini et de la *Cronica corsesca* de Giovanni Della Grossa.
Joseph Combet. Les fêtes à Nice sous le premier Empire.
Eugène Déprez. La bataille de Najera (3 avril 1367). Le communiqué du Prince noir.
Roger Doucet. Pierre Du Chastel, grand aumônier de France.
François-L. Ganshof. Étude sur l'administration et la justice dans la région bourguignonne de la fin du X^e siècle au début du XIII^e.
Septime Gorceix. Les sources de Voltaire et la Chronique moldave pour le récit de la capture de Charles XII à Bender.
Louis Halphen. Études critiques sur l'histoire de Charlemagne.
Léon Homo. Les privilèges administratifs du Sénat romain sous l'Empire et leur disparition graduelle au cours du III^e siècle.
Pierre de Labriolle. Le « mariage spirituel » dans l'antiquité chrétienne.
J. Ledeuil d'Enquin. Captivité en France de Georges d'Autriche, grand-oncle de Charles-Quint (1541).
Inna Lubimenko. Les marchands anglais en Russie au XVII^e siècle.
Frank Puaux. Napoléon et les protestants français.
Lucien Romier. La littérature historique et les témoignages sur les guerres de religion.
Ch. Terlinden. La politique économique de Guillaume I^er, roi des Pays-Bas, 1815-1830.
George Nestler Tricoche. Batailles oubliées : les Anglais à Buenos-Ayres, 5-6 juillet 1807.

N.-B. — *La Direction de la Revue historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

REVUE HISTORIQUE

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS PAR FASCICULES DE 12 A 13 FEUILLES ET FORMANT TROIS VOLUMES DE 400 PAGES ENVIRON PAR AN.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION :

A partir de 1920, les prix seront ainsi modifiés :

Un an, France : 40 fr. — Étranger : 42 fr.

Le numéro : 7 fr. 50

Les années écoulées se vendent également aux nouveaux prix.

Digitized by Google

LA BOSSUE D'ASSISE

ET LA CONVERSION DE SAINT FRANÇOIS

Nous sommes assez exactement informés sur le franciscanisme du XIII[e] siècle, sur l'étonnant succès de son recrutement et de ses missions, sur les dissensions intestines qui le déchirèrent sans l'affaiblir. Mais la biographie du fondateur est mal connue. On pourrait s'y tromper à lire les éloquents ouvrages qui ont été écrits de notre temps sur saint François. Mais, quand on a recours aux textes originaux, on constate que la richesse apparente n'est que la parure ingénieuse d'une grande pauvreté. Si l'on élimine les commentaires, les développements précédés de « sans doute » ou d' « il a dû » et surtout les descriptions de paysages, il reste peu de points de repère assurés, et l'on se convainc que notre savoir est superficiel. Cela est surtout vrai de la période qui comprend la jeunesse du saint jusqu'à sa conversion vers 1206, alors que, né en 1181, il était âgé de vingt-cinq ans. Fils d'un riche commerçant d'Assise, Bernardino, et d'une mère probablement provençale, Pica, Francesco est élevé on ne sait comment, entre jeune dans le négoce de son père et partage désormais son temps entre les affaires et les plaisirs. Il prend part à une guerre entre Assise et Pérouse en 1202; fait prisonnier, il reste captif à Pérouse de 1202 à novembre 1203. Il désire un moment rejoindre Gautier de Brienne dans la Pouille, mais ne va pas plus loin que Spolète. Pendant quelque temps, il est malade. Mais, sur sa vie de dissipation, sur ses compagnons de jeux et de festins, nous n'apprenons que des choses banales et vagues. Sa formation religieuse et les influences qu'il a subies nous échappent complètement. Or, la ville d'Assise ne resta nullement étrangère, à cette époque, aux grands mouvements mystiques et schismatiques qui, au début du XIII[e] siècle, mirent l'Église dans le plus grand péril qu'elle eût encore couru. Cathares et Vaudois inondaient

Digitized by Google

l'Italie de leur propagande. En 1203, Assise choisit pour podestat un Cathare; le pape protesta, mais ne fut pas écouté. Ce magistrat conserva l'autorité jusqu'à l'expiration de sa charge en 1204; alors seulement, Innocent III ayant envoyé en Ombrie le cardinal Léon de Sainte-Croix, le nouveau podestat et cinquante des principaux citoyens firent amende honorable et jurèrent fidélité à l'Église. On ne peut admettre que la famille de saint François, en relations suivies, par suite de son commerce de draps et d'étoffes, avec les pays d'Italie et de France où dominaient Vaudois et Cathares[1], soit restée étrangère à ces événements. Qu'elle ait embrassé le parti cathare ou soutenu l'orthodoxie, François, alors âgé de vingt-trois ans, a dû jouer un rôle dans la crise; or, les textes qui le concernent n'en disent pas un mot et sans une bulle d'Innocent, datée de juin 1205, nous ne saurions rien des troubles d'Assise. Ce silence peut s'interpréter diversement; mais l'interprétation la plus naturelle c'est que Bernardino appartenait au parti cathare et que les biographes de son fils ont cru prudent de n'y faire aucune allusion. Cette hypothèse permettrait d'ailleurs d'expliquer la défaveur témoignée à Bernardino par l'évêque d'Assise dans la fameuse dispute du père avec le fils, à supposer que cet épisode soit historique. Elle expliquerait aussi le fait singulier que les biographies du saint, après sa rupture avec son père, ne font plus aucune mention ni de Bernardino, ni de Pica; ils disparaissent complètement de la scène; jamais on ne dit que François les ait revus, alors que sa mère, tout au moins, lui avait témoigné beaucoup de bonté. Les choses se présentent donc comme si François avait grandi dans un milieu favorable aux hérésies, sans peut-être avoir été hérétique lui-même; les pieux auteurs des légendes n'en ont rien dit, mais il est difficile de croire qu'ils n'en aient rien su.

Les biographes de saint François, qui le suivent jusqu'à sa mort en 1226, ne font mention ni de Vaudois, ni de Cathares. Il est certain, d'autre part, que la doctrine de la pauvreté franciscaine, fondée sur des textes évangélistes formels, est identique à celle des Vaudois, dont une secte catholique, acceptant la direction de l'Église, fut approuvée, sous le nom de *pauperes catholici*, par Innocent III; si les autres furent persécutés et

1. Les Cathares étaient surtout industriels et tisserands (Hauréau, *Innocent III*, p. 12).

Digitized by Google

considérés comme hérétiques, ce ne fut pas à cause de leur doctrine principale, mais de leur rébellion contre la hiérarchie et de leur prétention à posséder un clergé à eux. Quant au catharisme, l'époque de l'activité de saint François (1207-1226) est précisément celle où la puissance des Cathares dans le midi de la France arma contre eux les princes amis de l'Eglise (1208-1229), en attendant que l'inquisition dominicaine (depuis 1233) entreprît d'achever l'œuvre des Croisés en pourchassant l'hérésie jusque dans les chaumières. L'Italie était pleine de Cathares. J'ai rappelé qu'ils furent les maîtres d'Assise de 1203 à 1204; mais ce n'est nullement un fait isolé. Quand Otton IV vint se faire couronner à Rome en 1209, les ecclésiastiques qui l'accompagnaient y découvrirent des écoles où était professé le néomanichéisme[1]. L'année suivante, à Ferrare, Otton ordonna aux magistrats de mettre au ban de la cité les Cathares et leurs fauteurs. La Lombardie et les Marches étaient des foyers intenses de catharisme; Jacques de Vitry, en 1216, appelle Milan *fovea haereticorum*. A Plaisance, en 1204, les hérétiques expulsent l'évêque; pendant trois ans, le culte catholique y fut supprimé et les visiteurs envoyés en 1206 par Innocent III furent très mal reçus. Les choses n'allaient pas mieux à Viterbe, où, en 1205, les hérétiques mirent un excommunié à la tête de la ville[2]. Il fallut qu'Innocent III, en 1207, vînt en personne à Viterbe, où il fit démolir toutes les maisons des hérétiques et confisquer leurs biens. Que François, élevé et prêchant ensuite dans un milieu aussi profondément troublé, ait complètement échappé à son influence, qu'il n'ait ni combattu l'hérésie cathare, ni fait quelques concessions à ses tendances, c'est ce que les biographes officiels du saint ne persuadent pas aux esprits critiques. Aussi Lea a-t-il dit avec raison que François avait côtoyé le catharisme[3], notamment dans une *Admonition aux frères*, pièce universellement acceptée comme authentique, où il écrit[4] : « Chacun a son ennemi sous sa domination : c'est le corps, instrument de notre péché. Bienheureux le serviteur qui tient toujours pareil ennemi enchaîné sous sa puissance! » L'affection fraternelle de saint François pour les animaux et les

1. C. Schmidt, *Histoire et doctrine de la secte des Cathares ou Albigeois*, t. I, p. 150; Lea, *Histoire de l'inquisition*, t. II, p. 231 de ma traduction.
2. C. Schmidt, *Ibid.*, t. I, p. 149; Lea, *Ibid.*, t. I, p. 131.
3. Lea, *Histoire de l'inquisition*, t. I, p. 113.
4. *Les Opuscules*, éd. Ubald d'Alençon, 1905, p. 112.

Digitized by Google

plantes, le nom de frères et de sœurs qu'il donne au soleil, à la lune, aux étoiles, au vent, à l'eau, au feu, à la terre, à la mort même (si le fameux *Cantique du Soleil* est bien de lui, ce que conteste le frère Ubald d'Alençon) est un sentiment tellement étranger aux Evangiles comme au catholicisme du haut moyen âge, tellement conforme à celui des *Jâtakas* bouddhistes, qu'il faudrait admettre, pour l'expliquer, une rencontre presque miraculeuse, si nous ne savions que la doctrine des Cathares était tout imprégnée d'idées venues de la Perse et de l'Inde à travers l'Asie Mineure, la Thrace, la Bulgarie, la Dalmatie, où l'on peut suivre les étapes de leur progrès. On trouve déjà ces idées dans la secte manichéenne à laquelle appartint saint Augustin et qu'il combattit ensuite. Voici quelques phrases significatives du chapitre XLIV du *Livre sur les hérésies*, où il résume la doctrine des Manichéens :

Le soleil et la lune, disent-ils, sont de la pure substance de Dieu. La lumière est la nature divine (*Dei natura*)... Ils sont convaincus que les âmes de leurs auditeurs passent dans leurs élus... Quant aux autres âmes, elles retourneraient dans le corps des bêtes et des plantes... Ils pensent que les herbes et les arbres ont vie, que cette vie sent et éprouve de la douleur quand on les blesse et qu'on ne peut en cueillir ou en détacher quoi que ce soit sans leur causer de la douleur. Aussi prétendent-ils qu'il n'est pas permis d'arracher les ronces d'un champ et tiennent-ils l'agriculture, le plus innocent des arts, pour coupable d'une multitude d'homicides. Ces homicides ne sont pardonnés à leurs auditeurs que parce qu'ils n'ont que ce moyen de procurer des aliments à leurs élus.

La littérature des Cathares du moyen âge européen a été anéantie, mais certains interrogatoires d'hérétiques nous éclairent sur ce qu'on appelle leur *dualisme mitigé*[1]. Ainsi le procès de Giacomo Bech, de Chieri, près Turin, en 1388, apprend que, suivant l'enseignement de la secte, les âmes des hommes étaient des démons déchus qui passaient dans différents corps humains ou dans des corps d'animaux, jusqu'à ce que le *consolamentum* les délivrât à leur lit de mort. Un pénitent confessé en 1387 parle d'adorer à genoux le soleil et la lune[2]. Ces tendances au panthéisme, cette croyance à la métempsycose aboutissant à la libération finale inspiraient nécessaire-

1. Lea, *Histoire de l'inquisition*, t. II, p. 305.
2. *Ibid.*, t. II, p. 309.

Digitized by Google

ment, du moins en paroles, une grande tendresse pour les créatures animées; c'est précisément de cette tendresse que la prédication et la légende de saint François offrent des exemples si touchants. Mais alors que les Cathares, comme les Pythagoriciens de jadis, respectent et aiment leurs *frères inférieurs* à cause de la doctrine de la métempsycose, saint François ne fait pas la moindre concession à cette doctrine, toujours repoussée par l'Église, mais s'autorise de l'idée orthodoxe de la Création, attribuée à un Dieu unique, source de toute vie. Ayant un père commun dans le ciel, hommes, animaux, plantes, corps célestes et éléments peuvent à bon droit être qualifiés de frères et de sœurs. Là où l'on s'accorde à voir, dans la prédication du saint, des effusions sentimentales qui ne se rattacheraient à aucun enseignement de l'Écriture ou des Pères, il faut, au contraire, reconnaître, sinon une concession au catharisme, du moins le ferme propos de fonder sur un autre ordre d'idées, à l'abri du soupçon d'hérésie, un des progrès moraux dont le monde civilisé lui est redevable. Dans la pratique, c'est-à-dire dans la conduite de l'homme envers les animaux, les différences entre le catharisme et le franciscanisme sont très grandes, témoin l'histoire du frère Junipère ou Genièvre, dont saint François aurait dit : « Que n'avons-nous tout un bois de genévriers comme celui-là[1]! » Un jour, ayant entendu dire à un Frère malade qu'il aurait envie de manger un pied de porc, Genièvre va dans un bois où paissent des porcs et coupe la patte à l'un d'eux. Le berger proteste et se plaint à saint François; celui-ci déclare au Frère qu'il a eu tort de prendre le bien d'autrui, mais ne lui reproche pas son acte sauvage de cruauté. Le Frère va trouver le paysan lésé, lui explique que les porcs ont été créés à l'usage de l'homme, qu'il fallait bien satisfaire au désir d'un Frère malade; après quoi le paysan convaincu demande pardon à Dieu et aux Frères de sa dureté, abat le porc et le sert aux Frères. Vraie ou non, cette historiette prouve que dans le milieu franciscain l'affirmation de la fraternité des êtres n'excluait pas la cruauté aux dépens de ceux qui ne pouvaient se défendre; la piété n'enseignait pas la pitié.

A la différence des Vaudois et des Cathares, François affirme toujours qu'il est un fils soumis de l'Église; il respecte profondément la hiérarchie; dans son *Testament*, qui est parfaite-

1. Joergensen, *Saint François*, p. 166.

Digitized by Google

ment authentique, bien que Renan l'ait cru apocryphe, il écrit encore[1] :

Le Seigneur me donna et me conserve une si grande foi aux prêtres qui vivent selon la forme de la sainte Église romaine à cause de leur caractère que, s'ils me persécutaient, c'est à eux-mêmes que je voudrais recourir. Et si j'avais autant de sagesse qu'en eut Salomon, et si je trouvais de pauvres prêtres de ce siècle, je ne veux pas prêcher contre leur volonté dans les paroisses où ils demeurent... Je ne veux pas considérer en eux le péché, car je discerne en eux le fils de Dieu, et ils sont mes seigneurs... Et tous les théologiens et ceux qui nous dispensent les très saintes paroles divines, nous devons les honorer et les vénérer à l'égal de ceux qui nous communiquent l'esprit de vie.

Pourquoi saint François, dans ce *Testament* qui fut respecté comme un complément aux règles de l'Ordre, insiste-t-il ainsi sur sa soumission à l'Église et sur la doctrine que les péchés des prêtres n'infirment pas la valeur des sacrements qu'ils confèrent? Parce que la doctrine contraire, renouvelée des Donatistes, est précisément celle des Vaudois, épris comme lui, et bien avant lui, de la pauvreté évangélique ; il veut expressément se distinguer d'eux en écartant toute idée de révolte contre le sacerdoce. De même, il a subi, directement ou indirectement, l'influence de l'enseignement des Cathares, de leur littérature perdue pour nous, de leurs hymnes. Les Frères franciscains ressemblent beaucoup aux *Parfaits* cathares, au point d'être parfois confondus avec eux ; comme eux, ils observent la chasteté, sans être ni prêtres ni moines ; comme eux, ils n'habitent pas de couvents et courent le monde ; comme eux, ils sont nourris par les fidèles. Si les Frères pénitents d'Assise — tel fut le premier nom des Frères Mineurs — vont sans chaussures, c'est pour se distinguer des Vaudois qui portent des sabots (*insabbatati*[2]) ; mais, comme les *Parfaits* cathares, ils ont un costume particulier, un uniforme. Les textes des Conciles du XIII^e^ siècle parlent des *haeretici vestiti*, reconnaissables à leurs vêtements seuls, par opposition à ceux qui se dissimulent[3]. Ce vêtement des *Parfaits* ne nous a pas été décrit ; mais on a lieu de supposer qu'il ressemblait au costume sacré des Mazdéens,

1. *Opuscules*, p. 94.
2. *Nec calciamenta in pedibus suis habentes* (*Reg. prima*, c. 14).
3. Du Cange, aux mots *Haereticus vestitus* (textes du XIII^e^ siècle).

Digitized by Google

encore en usage chez les Parsis, qui comprenait le *sadéré*, chemise à manches avec poche au-devant du collet, et le *kôsti*, ceinture creuse et cylindrique de soixante-douze fils de laine blanche qui faisait trois fois le tour de la taille[1]. Cette ceinture de fils tressés est un cordon. « Les Cordeliers », dit l'*Encyclopédie*, « ont une ceinture de corde nouée de trois nœuds, d'où leur vient le nom de Cordeliers. » On connaît les jolis vers de Voltaire à Mlle de Charolais, qui s'était fait peindre (une copie de ce tableau est à Versailles) dans le costume franciscain :

Bel ange de Charolois,
Dis-moi par quelle aventure
Le cordon de saint François
Sert à Vénus de ceinture.

Or, chose remarquable, avant l'apparition des Franciscains, il n'y a pas, à proprement parler, de costume monastique. La règle bénédictine prescrit de conformer les vêtements aux lieux et aux climats; il faut toujours choisir ce qu'il y a de moins cher. Mais la première règle des Frères Mineurs (1210-1221) s'exprime ainsi[2] : « Que les Frères qui ont promis obéissance aient une tunique avec capuce et une autre sans capuce, si c'est nécessaire, *avec la corde et les braies*. » Évidemment, ce vêtement devait différer complètement de celui des *Parfaits* cathares, sans quoi les Frères qui le portaient se fussent désignés aux sévices des orthodoxes, mais c'était bien un costume, comprenant une corde au lieu de la ceinture, et l'on a tout lieu d'admettre ici une imitation.

Pourquoi saint François, dans son *Testament*, affirme-t-il, comme nous l'avons vu, qu'il faut honorer et vénérer les théologiens à l'égal des prêtres? Cela n'est pas dirigé contre les Vaudois, hérétiques antisacerdotaux, mais qui ne dogmatisaient pas; cela se comprend, en revanche, si, après les Vaudois, visés dans les phrases sur le respect dû aux prêtres, même aux mauvais prêtres, le saint a voulu condamner, sans les nommer, les Cathares, qui professaient un dualisme incompatible avec l'enseignement monothéiste de l'Église. Aussi semble-t-il que les historiens modernes aient tort d'isoler saint François du milieu profondément religieux où il a vécu, d'exagérer sa simplicité

1. Lea, t. I, p. 103, d'après J. Darmesteter.
2. *Opuscules*, p. 42.

Digitized by Google

d'esprit, sa piété naïve. Il a su ce qu'il faisait, et pourquoi. De Rome et de l'épiscopat, où, suivant l'observation de Jacques de Vitry en 1216[1], il y avait moins de religion que de politique, il a reçu, au prix de quelques sacrifices, l'appui qui lui était indispensable; du peuple, qui était très religieux, mais, par cela même, enclin à l'hérésie, il a tiré sa force et les instruments de son action. On a remarqué que le franciscanisme, dont le parti extrême fut bientôt traité lui-même d'hérétique (les *fraticelli*), avait presque mis fin aux autres hérésies dans la Péninsule : c'est qu'il se substitua à elles, recruta leurs soldats, s'appropria leurs armes, tout en professant la soumission à l'Église, à ses enseignements et au clergé séculier institué par elle. L'Église exigeait surtout deux choses : qu'on lui obéît et qu'on s'abstînt de dogmatiser. A cette condition, elle était prête non seulement à tolérer, mais à encourager toute propagande qui se faisait en dehors d'elle, sous son contrôle et à son profit. Saint François d'Assise, saint Dominique et plus tard saint Ignace de Loyola en furent d'illustres exemples.

Mais il y a plus. Là où la foi, les mœurs, la hiérarchie n'étaient pas intéressées, l'Église pratiqua toujours le précepte : *fas est et ab hoste doceri*. Chacune des grandes convulsions qui l'agita fut suivie d'une sorte de compromis. La crise du gnosticisme accéléra ou consolida l'alliance entre le christianisme et la philosophie grecque : les théologiens d'Alexandrie en sont la preuve. C'est encore des gnostiques que l'Église apprit à s'organiser hiérarchiquement, à fixer le canon de ses Écritures, à préciser ses professions de foi et sa propre doctrine[2]. Les iconoclastes lui apprirent — elle tendait à l'oublier — que les images ne doivent pas être des objets de culte, mais des soutiens de la foi. A la suite de la crise du protestantisme, au Concile de Trente, elle fit des concessions importantes aux critiques de ses adversaires : la réforme de la discipline et de l'iconographie sacrée, l'interdiction de représenter les mystères[3], la suppression du

1. Voir le texte dans Boehmer, p. 98 : « Cum autem aliquanto tempore fuissem in curia, multa inveni spiritui meo contraria; adeo enim circa secularia et temporalia, circa reges et regna, circa lites et jurgia occupati erant, quod vix de spiritualibus aliquid loqui permittebant. »

2. Bousset, dans Pauly-Wissowa, art. *Gnosis*, p. 1530.

3. Voir Mâle, *l'Art religieux à la fin du moyen âge*, p. 527 et suiv.

Digitized by Google

cumul des bénéfices et du commerce des indulgences, l'usage du confessionnal, etc. Comme l'a écrit justement M. Mâle :

La Réforme obligea l'Église catholique à surveiller tous les aspects de sa pensée... L'Église s'examina ; elle se demanda si elle avait toujours rempli tous ses devoirs ; elle se promit d'être, à l'avenir, plus sévère pour elle-même... Ce n'est pas seulement le vieux christianisme populaire du moyen âge qui est condamné par l'esprit nouveau, c'est aussi le christianisme pathétique qu'on pourrait appeler le christianisme franciscain.

Mais, pour revenir en arrière, à la grande crise du début du XIII^e^ siècle, peut-on croire que le christianisme pathétique et passionné de cette époque soit sorti par simple évolution du christianisme plutôt sec et hautain du haut moyen âge? Il a fallu, pour déterminer cette transformation profonde, un apport étranger. La perte de la littérature hérétique, d'inspiration indo-iranienne, ne permet pas de le préciser, mais on l'entrevoit. Il y aurait eu là comme le pendant et la répétition de la fermentation religieuse qui a pu être déterminée en Syrie et en Égypte, vers l'an 250 avant notre ère, par les missionnaires du pieux empereur bouddhiste Açoka. Mais, cette fois, l'influence lointaine s'exerça par l'entremise d'une secte qui se disait chrétienne, et ce fut l'esprit de l'Évangile qui domina le mélange. C'est pourquoi les savants qui, comme Oldenberg[1], ont constaté avec surprise des affinités entre le bouddhisme et le franciscanisme n'ont pas manqué de faire ressortir aussitôt les différences, on dirait presque les contrastes, entre les deux doctrines :

Que l'on compare les grandes figures ici et là-bas, dit Oldenberg. Ici, saint François ou saint Vincent de Paul, que l'amour de Dieu et du prochain poussent à secourir, à réchauffer de leur présence le plus humble des humbles, le plus misérable des misérables. Là, Sariputta ou Ananda, qui s'assied dans la solitude d'une forêt de l'Inde pour contempler la *Maitri* (l'amour, sans doute le même mot que *Mitra*) ; proche du Nirvana, rafraîchi par cette espérance, il étend sa bienveillance aux hommes, aux animaux et à toutes les

1. H. Oldenberg, *Aus dem alten Indien*. Berlin, 1910, p. 11 (article sur le jeune solitaire du recueil dit *Cariyâ Pitaka*, qui assemble autour de lui, par la force miraculeuse de l'amitié, des lions, des tigres, des sangliers et des gazelles).

Digitized by Google

créatures. Mais cette bienveillance universelle est l'affection d'une âme qui a pour ultime objet de se détacher de toute chose. Ne sont-ce pas là des citoyens de deux mondes bien distincts? La plante de l'amour des hommes ne manque certes pas dans les champs du bouddhisme; mais, sous le climat de l'Inde, a-t-elle pu grandir comme dans le monde chrétien?

Telle n'est pas, d'ailleurs, l'opinion d'écrivains bouddhistes, comme le Japonais Anesaki, qui proteste contre la conception courante en Europe, d'après laquelle le bouddhisme serait surtout une religion de négation. « Le bouddhisme », écrivait-il en 1915, « est une foi qui exhorte à sortir du moi pour entrer dans la communion de la vie spirituelle. » Le bouddhisme et le christianisme étant de vieilles religions, qui ont évolué comme tout ce qui dure, qui se sont divisées en écoles et en sectes, il semble peu scientifique de comparer le bouddhisme et le christianisme en général; ceux qui se contredisent peuvent avoir raison les uns les autres; mais on doit toujours se demander s'ils parlent de la même chose.

*
* *

Après ces préliminaires, que l'on jugera peut-être un peu longs — mais la question, abordée pour la première fois, en valait la peine — je me propose de tenter l'explication d'un épisode resté très obscur de la conversion de saint François telle qu'elle est racontée dans la seconde Vie de Celano. Les documents que l'on peut utiliser pour l'histoire de cette conversion sont au nombre de quatre :

1° Le *Testament* du saint, dicté probablement en 1226. M. Sabatier écrit avec raison : « Tout, dans ce document, révèle son authenticité. » On le trouve d'ailleurs cité deux fois dès 1230.

2° La *Legenda Prima* du Frère Thomas de Celano, écrite quelques mois après la canonisation du saint, en 1228. L'auteur avait connu saint François, mais assez peu, ayant surtout été employé en Allemagne. On suppose, sans en avoir la preuve, qu'il fut désigné au pape Grégoire IX (autrefois protecteur de l'ordre sous le nom de cardinal Hugolin) par le Frère Élie, alors tout-puissant. Grâce au Frère Édouard d'Alençon, nous possédons, depuis 1906, une édition critique de cet opuscule. Le prologue nous apprend que Thomas, obéissant au pape Grégoire, a

Digitized by Google

entrepris de raconter dans l'ordre (*seriatim*) ce qu'il a appris de la bouche du saint ou de témoins fidèles et éprouvés, mais cela seulement, à l'exclusion de bien d'autres actes et enseignements. De beaucoup de miracles, il n'en a inséré que peu (*miracula pauca de multis*). Une note inscrite sur un manuscrit de Paris dit que la légende a été lue et approuvée par le pape Grégoire IX, qui décida qu'on devait désormais s'y conformer (*et censuit fore tenendam*). Cela incline à croire qu'il y avait déjà d'autres légendes en cours, ce qu'explique assez l'immense renommée de réformateur et de thaumaturge qui environna saint François depuis 1216. M. Sabatier a complètement changé d'avis sur Celano; après l'avoir beaucoup loué en 1894, il l'a accusé plus tard de n'être qu'un historien officiel, l'instrument du parti franciscain alors au pouvoir. Ce qui est sûr, c'est qu'il ne mentionne même pas les Frères qui avaient été les amis les plus intimes du saint, parce qu'ils appartenaient au parti zélateur opposé à Élie. Je remarque aussi que Thomas, racontant la jeunesse de saint François, ne paraît pas avoir consulté les laïcs d'Assise, qui avaient été ses compagnons ou les témoins de son existence entre les années 1200 et 1206; s'il l'avait fait, il aurait sans doute distingué entre les *fideles et probati testes*. Malgré les soupçons qu'elle autorise, cette biographie n'en est pas moins précieuse; le Frère d'Alençon a raison de dire qu'à défaut d'elle nous ne saurions presque rien.

3° La légende dite des Trois Compagnons, *Tres socii*. M. Paul Sabatier a prouvé que nous n'en avons que le début. Mais alors qu'il la croit l'œuvre authentique, écrite en 1246, des trois Frères Léon, Ange et Rufin, le feu P. van Ortroy, Bollandiste, suivi par le Frère capucin Édouard d'Alençon, soutient que c'est une compilation de la fin du XIII^e^ siècle, un écrit pseudépigraphe. La question me paraît pour le moment insoluble. Dans le prologue, qui n'est peut-être pas celui de l'œuvre que nous possédons, les Trois Compagnons disent que le dernier Chapitre général leur a imposé le devoir de relater au ministre ce qu'ils savent ou ont pu découvrir au sujet du saint. Pourtant, ajoutent-ils, nous ne rédigeons pas cela à la façon d'une légende, puisque depuis longtemps des légendes ont été écrites sur sa vie et ses miracles; nous nous contentons, comme dans une agréable prairie, de choisir les plus belles fleurs, laissant de côté bien des choses qui figurent dans les légendes précitées. Cette manière de parler ne se concevrait pas s'il n'avait encore existé, au

Digitized by Google

moment où écrivaient les Compagnons, que la première légende de Celano.

4° La *Legenda Secunda* du même Thomas de Celano, publiée longtemps après la destitution du Frère Élie, a été rédigée, de 1246 à 1247, dans un esprit assez différent de la première et avec moins de talent. Le prologue, adressé au ministre général, le prie de corriger les erreurs et d'éliminer ce qui est superflu. Une phrase surtout est digne d'attention : « Cet opuscule contient d'abord quelques faits merveilleux touchant la conversion, qui n'ont pas été insérés dans les légendes écrites il y a longtemps à son sujet parce qu'ils n'étaient pas parvenus à la connaissance de l'auteur. » Par ce pluriel (*in legendis*), désigne-t-il la *Legenda Prima?* On devrait le croire si le singulier *auctoris* était pris à la lettre; mais il est plus probable que le singulier désigne l'auteur, considéré à part, de chaque légende, et qu'il y en avait plusieurs.

Pour M. Sabatier, la *Legenda Secunda* a été tirée, avec addition de merveilleux, de la *Légende des Trois Compagnons;* pour d'autres critiques, notamment le P. van Ortroy, c'est Celano qui est le plagié et non le plagiaire. Quoi qu'il en soit, ces deux documents sont souvent identiques; il faut que l'un ait servi de source à l'autre ou encore qu'ils aient une source commune.

Les manuscrits des légendes de Celano et des Trois Compagnons sont rares. Ce fait s'explique par l'existence d'une légende officielle, celle de saint Bonaventure, général de l'ordre en 1257. Au premier chapitre qu'il tint à Narbonne (1260), on le pria d'écrire une nouvelle biographie de saint François. Cette œuvre d'édification, sans valeur historique, fut approuvée par le chapitre général de Pise (1263); celui de Paris (1266) déclara qu'elle était seule authentique et décida que toutes les légendes écrites antérieurement sur saint François devaient être détruites. Ainsi s'explique la disparition presque complète des œuvres de Celano, alors que les manuscrits de la légende de Bonaventure sont difficiles à compter[1].

S'il n'avait existé, en 1266, que trois ou quatre légendes de saint François, on s'étonnerait de l'expression : *Quod omnes legendae de B. Francisco olim factae deleantur.* Les triomphes du franciscanisme avaient été si rapides dans toute

1. Sabatier, *Saint François*, p. LXXXV.

Digitized by Google

l'Europe que la curiosité des fidèles devait réclamer une ample pâture. La décision du Chapitre de Paris nous semblerait peut-être moins étrange si nous connaissions les documents, nés de l'esprit de parti ou d'une crédulité sans bornes, dont la condamnation y fut prononcée. A côté des légendes censurées et officielles, il dut y en avoir un grand nombre d'autres qui, copiées à peu d'exemplaires, couraient sous le manteau.

*
* *

Tout au début du *Testament* de saint François, on lit une phrase relative à sa conversion ; c'est le seul texte digne de foi que nous possédions à ce sujet :

Voici de quelle manière Dieu m'a donné, à moi, Frère François, de commencer à faire pénitence. Lorsque je vivais dans les péchés, il m'était très pénible de voir des lépreux ; mais Dieu lui-même me conduisit au milieu d'eux et j'exerçai la miséricorde à leur égard[1]. Et quand je me retirai de leur présence, ce qui m'avait paru amer fut changé pour moi en douceur de l'âme et du corps. Et après je tardai peu et sortis du siècle.

Dans la *Legenda Prima* de Celano, il est question des lépreux au chapitre XVII. Je traduis en supprimant ce qui est oiseux :

Ensuite, le saint amateur de l'humilité se tourna vers les lépreux ; il était avec eux, les servant tous très diligemment pour Dieu, ainsi qu'il est dit dans son *Testament* (citation de la phrase). Il disait que la vue des lépreux avait jadis été pour lui très amère ; à l'époque de sa vie de vanité, quand il apercevait leurs demeures à deux milles de loin, il se bouchait les narines avec les mains. Mais alors que par la grâce et la vertu du Très-Haut il commençait à nourrir des pensées saintes et utiles, bien qu'encore revêtu des habits du siècle, il rencontra un jour un lépreux et, devenu plus courageux que lui-même, s'approcha et l'embrassa.

Ce récit est développé dans la *Legenda Secunda ;* François y paraît sous l'aspect d'un beau cavalier qui descend de cheval pour baiser les lépreux (§ 9) :

Parmi tous les monstres infortunés du monde, François abhor-

1. Ne pas corriger, comme l'a fait M. Sabatier (p. 389), *misericordiam* en *moram ;* c'est une « correction à rebours ».

Digitized by Google

rait naturellement les lépreux. Un jour, chevauchant près d'Assise, il en rencontra un. Bien que cet homme lui fît horreur, il sauta à bas de son cheval pour l'embrasser. Le lépreux tendait la main pour recevoir une aumône; il reçut à la fois de l'argent et un baiser. François remonta aussitôt à cheval; mais il eut beau se tourner de côté et d'autre, alors qu'il était dans un vaste champ sans obstacles, il ne revit plus le lépreux. Rempli d'étonnement et de joie, il décide, après peu de jours, de faire encore une œuvre semblable. Il se dirige vers les demeures des lépreux; à chacun il donne une pièce d'argent, il baise chacun sur la main et sur la bouche. Ainsi il choisit l'amertume à la place de la douceur et se prépare virilement au reste de ses devoirs[1].

Bien que la visite à la léproserie soit mentionnée ici après et non avant la rencontre des lépreux, c'est bien la même histoire un peu ornée, avec le détail important du lépreux qui disparaît. Ce lépreux est évidemment Jésus-Christ lui-même, celui qui, suivant la doctrine des Pères et l'expression de Bossuet, « pâtit dans toute l'universalité des misérables ».

Le récit des Trois Compagnons est conforme à celui de Celano, sauf que la disparition mystérieuse du lépreux n'y figure pas.

En somme, nous avons ici *deux* épisodes. L'un, garanti par le témoignage du *Testament* et cité avec ce garant dans la première légende de Celano, est la visite faite par François à la léproserie : c'est un fait historique. L'autre, placé tantôt avant tantôt après le précédent, est un fragment d'une très ancienne légende qui met en contraste le jeune homme riche, se promenant dans la campagne pour son plaisir, avec ce que la misère de ce temps avait de plus hideux.

Un autre épisode de la conversion est rapporté par Celano *avant* et par les Trois Compagnons *après* celui du lépreux. Voici d'abord le récit de Celano (§ 9) :

Déjà, sous son vêtement séculier, il porte une âme religieuse et, quittant les lieux fréquentés pour la solitude, il reçoit souvent la visite du Saint-Esprit... Mais alors qu'il recherche les endroits cachés propices aux oraisons, le diable, par une vision malicieuse, essaie de l'en détourner. Il lui présente à la pensée (*immittit cordi ejus*) une certaine femme monstrueusement bossue, habitant sa ville (Assise), qui offrait à tous un aspect horrible. Il menace François, s'il ne renonce pas à ses entreprises, de le rendre semblable à

1. *Ad reliqua servanda se parat.* Le texte paraît ici corrompu.

Digitized by Google

cette femme. Mais, fortifié par le Seigneur, il se réjouit d'entendre la réponse du salut et de la grâce, etc.

Écoutons maintenant les Trois Compagnons :

Transformé à la suite de ses visites aux lépreux, il emmenait avec lui dans des lieux solitaires un certain bon compagnon qu'il aimait beaucoup; il lui disait qu'il avait trouvé un grand et précieux trésor. Cet homme, très frappé par ce propos, l'accompagnait volontiers quand il était invité. François le conduisait souvent auprès d'une grotte voisine d'Assise; il y entrait seul, laissant devant l'entrée son compagnon, très intrigué au sujet du trésor. Inondé d'un sentiment nouveau et singulier, François priait en secret son Père (Dieu), désirant que lui seul sût ce qu'il faisait dans la grotte; il le consultait assidûment sur la conquête du céleste trésor. Voyant cela, l'ennemi du genre humain s'efforce de le détourner de la bonne voie où il s'engage, de le frapper de crainte et d'horreur. Il y avait à Assise une femme bossue et difforme que le démon, apparaissant à l'homme de Dieu, lui rappelait à la mémoire, et il le menaçait de l'affliger de la bosse de cette femme s'il ne renonçait pas à son dessein. Mais le vaillant soldat du Christ, méprisant les menaces du diable, priait dévotement au fond de la grotte et demandait à Dieu de conduire sa vie, etc.

Pour être plus développé que celui de Celano — qui ne paraît pas en être un abrégé, mais comme le canevas — ce récit n'est pas moins absurde. Laissons de côté l'histoire symbolique du trésor; pourquoi François a-t-il besoin de mystifier son compagnon au lieu d'aller faire ses dévotions tout seul? Cet épisode peut être l'écho altéré d'une autre légende dont nous aurons à nous occuper plus loin. Mais revenons à la bossue et à Satan. Le diable menace François de le rendre semblable à une femme bossue; pourquoi pas à un bossu? Et quel sel y a-t-il dans une pareille menace, alors que tant d'autres pouvaient toucher davantage le jeune homme? Mais l'absurdité même de l'histoire — que M. Sabatier passe sous silence, dont M. Joergensen a tiré un développement incroyablement verbeux et puéril — fait son prix exceptionnel à nos yeux. Évidemment, Celano a connu un récit déjà déformé par des transmissions successives, mais qu'il a arrangé comme il a pu pour lui donner une apparence de sens. Ce récit devait appartenir à la même légende que l'histoire du cavalier; on ne pouvait les séparer l'un de l'autre. Lui et les Trois Compagnons se sont efforcés de tenir compte des

Digitized by Google

deux éléments ainsi réunis, en les soudant de leur mieux dans un même chapitre. S'il fallait une preuve que la légende populaire s'était emparée de la conversion de François et l'avait racontée avant les légendes officielles, nous la trouverions ici. Cet épisode inintelligible est comme un fragment d'un ancien manuscrit inséré par erreur dans un texte plus récent et que les copistes postérieurs s'efforcent d'y rattacher en imaginant un contexte et des transitions.

Je crois depuis longtemps avoir reconnu ce dont il s'agit, c'est-à-dire le fond primitif de la légende. François, qui est encore homme du monde, se promène — à pied ou à cheval, peu importe — dans les environs d'Assise ; il pense déjà un peu à son salut, mais beaucoup plus à ses plaisirs, aux douceurs que lui assure sa fortune. Alors il rencontre successivement une horrible bossue, image de l'infirmité humaine, et un lépreux, image de la plus lamentable misère. Ces deux spectacles émeuvent sa pitié et lui ouvrent les yeux : il va renoncer à sa vie luxueuse pour se pencher sur les maux du genre humain.

Si je reconstitue ainsi cette histoire, c'est qu'elle n'est pas nouvelle. Elle était très familière au moyen âge. C'est celle de la conversion du prince Joasaph, que son père, le roi indien Abenner, avait élevé dans la quiétude la plus parfaite, à l'abri de tout spectacle qui pût troubler sa sensibilité. La légende de Barlaam et Joasaph, dont elle remplit le cinquième chapitre, n'a été publiée, dans le texte grec original, que par Boissonnade (1832), mais elle a été lue partout depuis le XI^e^ siècle. On croit qu'elle a été écrite au VII^e^ siècle par un moine grec du nom de Jean, d'après un original beaucoup plus ancien qu'il remania pour le conformer à l'orthodoxie. Il n'en existe pas moins de vingt manuscrits grecs à Paris, datant du XI^e^ au XVI^e^ siècle. Vers le XI^e^ siècle, le texte grec fut traduit en latin et passa dans presque toutes les langues de l'Europe, sans compter l'arabe, l'éthiopien, l'arménien, le syriaque, etc. Jacques de Voragine, au XIII^e^ siècle, en inséra un résumé dans la *Légende dorée*[1]. Voici la traduction du passage essentiel (t. V, p. 32) :

Un jour, par suite de la négligence de ses surveillants, le fils du roi en se promenant aperçut deux hommes, l'un malade, l'autre aveugle. Douloureusement ému à cette vue, il cria à ses écuyers : « Qui sont ces hommes? Quel est ce spectacle affligeant? » Ceux-ci,

1. Voir Krumbacher, *Byzantinische Litteraturgeschichte*, p. 886 et suiv.

Digitized by Google

ne pouvant dissimuler ce qui se présentait à la vue, répondirent : « Ce sont là des maux humains qui résultent de la corruption de la matière et des humeurs peccantes du corps[1]. »

Quelques jours après, le prince, se promenant de nouveau, rencontra un vieillard chargé d'années, le visage creusé de rides, les genoux fléchissant, tout courbé, les cheveux blancs, édenté, parlant avec peine. Le prince surpris appela le vieillard et voulut savoir ce que signifiait cet étrange spectacle. Ses compagnons répondirent : « Cet homme est très vieux; sa force a diminué sans cesse, ses membres se sont affaiblis; c'est ainsi qu'il est parvenu à l'état misérable où tu le vois. » — Et quelle sera sa fin? demanda le prince. Ils répondirent : « La mort seule le délivrera, etc. » Quand le jeune prince, intelligent et réfléchi, entendit tout cela, il poussa un profond soupir et dit : « La vie est donc amère, pleine de douleurs et d'angoisses! S'il en est ainsi, comment ne pas songer à l'approche d'une mort aussi certaine qu'inévitable? »

Ces réflexions le préparent à entendre et à suivre les conseils que lui donnera bientôt, sous prétexte de lui montrer une pierre précieuse, le moine chrétien Barlaam. Cette mention d'un trésor caché qui, lui aussi, n'est autre que la vraie foi, a peut-être laissé une trace dans l'histoire de Celano telle que nous l'avons rapportée plus haut.

Déjà, au XVI^e^ siècle, l'historien de l'Inde portugaise, Diogo do Couto, qui avait lu la légende de Barlaam, s'étonnait d'entendre de la bouche des indigènes de Goa un récit pareil sur la conversion du Bouddha. Mais sa judicieuse observation fut oubliée. Il était réservé à Édouard Laboulaye de la renouveler dans le *Journal des Débats* du 26 juillet 1859, au cours d'un article sur les contes et apologues indiens dits *Apadânas*, traduits par Stanislas Julien du chinois. Après avoir remarqué, d'après Le Clerc, que l'apologue médiéval de l'homme poursuivi par la licorne dérive du roman de *Barlaam et Joasaph*, Laboulaye ajoute :

Il y a du reste une preuve plus forte de l'influence du bouddhisme sur l'histoire de Barlaam : cette preuve, je la tire du fond même du récit. Dans toutes les légendes orientales, Bouddha, ou plutôt Sidharta, est un jeune prince riche, heureux, époux d'une femme qu'il aime. Rien ne manque à sa joie quand, à trois reprises différentes, aperçoit un vieillard, un lépreux, un cadavre rongé de vers. Ces

1. Il ressort de cette réponse que le malade était un lépreux.

Digitized by Google

trois spectacles de tristesse frappent l'esprit du prince et le dégoûtent d'un bonheur qui ne peut pas durer. La vieillesse, la maladie, la mort, ces maux inévitables de la vie, voilà ce qui rend l'existence odieuse à Bouddha et le fait fuir au désert. Or, cette histoire si caractéristique, ces rencontres si particulières, c'est le roman même de Joasaph. Ce n'est pas le hasard qui peut amener de telles ressemblances; il y faut reconnaître l'écho de l'Orient.

La belle découverte de Laboulaye, développée en 1860 par Liebrecht, en 1870 par Max Müller, puis par d'autres, notamment par le regretté Cosquin (1880), est aujourd'hui universellement admise. S'il n'est pas prouvé, s'il n'est pas démontrable que le bouddhisme ait exercé une influence sur le christianisme naissant, il est sûr maintenant qu'une des légendes les plus caractéristiques du bouddhisme a pénétré au moyen âge dans le cycle chrétien et que Bouddha, sous le nom de saint Josaphat, a conquis une place au calendrier catholique, où on l'honore le 27 novembre. Une question accessoire restait obscure : comment la légende bouddhique avait-elle été propagée sous une forme chrétienne? On se contenta longtemps d'alléguer les Nestoriens de Syrie, mais sans pouvoir préciser leur rôle. La solution du problème paraît avoir été trouvée par M. Alfaric dans un article du *Journal asiatique* de 1917[1]. S'autorisant de quelques fragments du VIII[e] siècle découverts au Tourfan, il estime que l'emprunt à la littérature de l'Inde a été fait par les Manichéens, intermédiaires naturels entre l'Orient lointain et l'Occident par suite de leurs relations étroites avec la Perse et le Turkestan d'une part, avec l'empire grec de l'autre. Dès le IV[e] siècle, un polémiste catholique, l'auteur des *Actes d'Archélaüs*, laisse entendre que l'hérésiarque Mani s'est inspiré des livres de Bouddha[2]. Au témoignage de l'historien arabe Birouni, Mani lui-même, dans son ouvrage dédié en 240-241 à Sapor I[er], mentionnait Bouddha au premier rang dès prophètes de Dieu qui ont apporté aux hommes la sagesse et les bonnes œuvres[3]. Il est probable qu'il puisait sa connaissance de Bouddha dans une légende gnostique qui circulait chez les Sabéens de l'Irak.

Ainsi la légende de la conversion de Bouddha, d'importation probablement manichéenne, devenue populaire en Italie et ail-

1. P. Alfaric, *la Vie chrétienne du Bouddha* (*Journal asiatique*, sept.-oct. 1917).

2. *Ibid.*, p. 278, avec les textes *in extenso*.

3. *Ibid.*, p. 281.

Digitized by Google

leurs au XI[e] siècle[1], semble avoir été adaptée par l'imagination populaire à saint François antérieurement aux légendes écrites que nous possédons. C'est, en somme, le thème de la conversion du jeune homme heureux et insouciant par la brusque révélation des misères humaines; ce thème reparaît, quelque peu élargi, dans le *Débat des trois morts et des trois vifs*, où trois jeunes fils de roi, de duc ou de comte, jolis et gais, se trouvent soudain, au cours d'une partie de chasse, en présence de trois horribles cadavres qui leur barrent le chemin et, prenant la parole, leur prêchent la repentance et la vanité des choses humaines[2]. Comme ce *Débat* ne nous est pas connu sous une forme littéraire antérieurement à la seconde moitié du XIII[e] siècle, alors que la diffusion des versions de *Barlaam* s'est produite beaucoup plus tôt, il ne semble pas téméraire de postuler un rapport direct entre ces deux thèmes édifiants de folklore dont le plus ancien exemple est fourni par la littérature bouddhique, laquelle l'a certainement mis en œuvre, mais non inventé.

Si les hypothèses et déductions qui précèdent sont accueillies, il en résultera ce fait important que la contribution des Cathares à la vie religieuse et littéraire du XIII[e] siècle n'a pas encore été appréciée à sa valeur. Dans le renouveau de la pensée chrétienne et de l'art chrétien à cette époque, on peut discerner une influence lointaine de l'Extrême-Orient. Le savant japonais Anesaki, qui a récemment dédié une étude sur l'art bouddhique du Japon « à la douce mémoire de saint François[3] », ne se doutait guère que ce n'est pas seulement l'esthétique et la morale, mais l'histoire qui a le droit d'évoquer le souvenir de la plus grande religion orientale à propos de la manifestation la plus éclatante du sentiment religieux en Occident[4].

Salomon REINACH.

1. Krumbacher remarque que cette légende, beaucoup plus ancienne, n'a pris son essor qu'au XI[e] siècle; mais c'est précisément l'époque de la grande diffusion du catharisme.

2. A. Piaget, dans Petit de Julleville, *Histoire de la littérature française*, t. II, p. 211.

3. J'ai parlé de ce livre dans la *Revue archéologique* de mai-juin 1919 (p. 425) et brièvement indiqué, à cette occasion, la thèse qui fait l'objet du présent travail.

4. M. B. Berenson, dans son mémoire sur Sassetta, le peintre le plus ému de la légende franciscaine, avait déjà reproduit, à titre de comparaison, une peinture bouddhiste chinoise (*Burlington Magazine*, 1903, et à part, Dent, 1909). Son sens esthétique très sûr ne l'a pas trompé sur des affinités qui ne sont pas de simples rencontres.

Digitized by Google

PIERRE DU CHASTEL

GRAND AUMÔNIER DE FRANCE

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE.

Les documents relatifs à Pierre Du Chastel sont de trois sortes :

I. — Sa biographie, composée par Galland[1], professeur de langue latine au Collège de France. — Cette biographie, que nous pouvons dater de 1552, c'est-à-dire de l'année même de la mort de Du Chastel, est l'œuvre d'un de ses amis intimes. C'est le document principal, le seul qui nous donne un récit détaillé et suivi et qui fasse vraiment revivre devant nous la personne de Du Chastel. Là seulement, nous trouvons sur un grand nombre de faits des renseignements qui proviennent directement de celui qui les a observés. Tenons-nous en garde cependant contre une tendance apologétique très marquée et contre des erreurs toujours possibles dans un ouvrage rédigé surtout d'après des souvenirs personnels, et qui pèche gravement par le manque de chronologie. La comparaison avec d'autres documents d'une autorité incontestable n'est pas toujours à l'avantage de Galland.

II. — Un certain nombre de documents contemporains concernant plus ou moins exclusivement Du Chastel.

Ce sont : 1° Des documents d'archives relatifs à différentes circonstances de sa vie. La plupart sont indiqués dans le *Catalogue des actes de François Ier* et se réduisent à de simples mentions qui sont textuellement reproduites dans le Catalogue.

2° Des lettres adressées à Du Chastel par Érasme par Denys Faucher, abbé de Lérins, et par les docteurs de la Sorbonne, des pièces de vers de Michel de l'Hospital, de Marot, de Salmon Macrin, de Govéan et du cardinal Du Bellay. Vimercati et Galland lui ont adressé des épîtres dédicatoires en tête de deux commentaires sur Aristote et d'une édition de Quintilien.

1. *Petri Castellani Magni Franciae Eleemosynarii vita, auctore Petro Gallandio, regio latinarum litterarum Professore. Stephanus Baluzius Tutelensis nunc primum edidit et notis illustravit. Accedunt Petri Castellani orationes duae habitae in funere Francisci primi, Regis Francorum Christianissimi, literarum et artium parentis.* Paris, 1674, in-8°.

Digitized by Google

3° Des allusions plus ou moins détaillées contenues dans les mémoires de Thomas Platter, dans la correspondance du chevalier Casal et de Marguerite de Navarre et dans les œuvres de plusieurs érudits contemporains.

4° Des ouvrages concernant l'histoire religieuse du XVI^e siècle et certains événements auxquels fut mêlé Du Chastel, comme l'*Histoire ecclésiastique* attribuée à Théodore de Bèze, l'*Apologie pour Hérodote* d'Henri Estienne, et les *Censures des théologiens de Paris* de Robert Estienne. La *Gallia Christiana*, la *Chronologie des archevêques de Lyon*, par J. Severt, les *Annales de l'église d'Orléans*, par Ch. de La Saussaye, et l'*Histoire ecclésiastique* de Du Peyrat, bien que très postérieures, contiennent des indications tirées de documents contemporains et même des citations d'une valeur indiscutable.

Tous les auteurs qui ont encore parlé de Du Chastel, Scévole de Sainte-Marthe, Varillas, Bayle ne nous ont rapporté que des légendes fantaisistes ou, le plus souvent, des renseignements empruntés aux ouvrages précédents. Nous n'exceptons pas l'abbé Goujet qui s'est borné à recueillir non sans omissions ni erreurs les documents concernant l'activité de Du Chastel comme humaniste et ses rapports avec les professeurs royaux[1].

III. — Les œuvres de Pierre Du Chastel. Ces œuvres ne sont pas nombreuses; nous possédons seulement : 1° Un récit des obsèques de François I^er, contenant le détail des cérémonies qui ont eu lieu depuis la mort du roi jusqu'à son inhumation à Saint-Denis[2]; 2° le premier sermon funèbre prononcé le 23 mai 1547, à Notre-Dame de Paris; 3° le second sermon funèbre prononcé le 24 mai, à Saint-Denis[3].

1. *Mémoire historique et littéraire sur le Collège royal de France.* Paris, 1758, 3 vol. in-12. L'abbé Joly a réuni sur Du Chastel des notes qui sont conservées à la bibliothèque municipale de Dijon (manuscrit n° 1038). Ces notes, extraites principalement des ouvrages de Galland et de l'abbé Goujet, ne contiennent aucun renseignement original.

2. L'attribution de cet ouvrage à Du Chastel est contestée par le P. Lelong de la façon suivante : « Il ne paraît pas que la description... soit de Pierre Du Chastel. » Par contre, Baluze, dans la préface de l'œuvre de Galland, nous dit avoir trouvé des preuves du contraire. Nous ne pouvons pas hésiter entre ces deux affirmations, dont la seconde semble plus justifiée que la première.

3. Ces trois œuvres nous ont été conservées dans les manuscrits suivants :

1° *Sermons funèbres de Pierre Du Chastel, évêque de Mascon* (ms. sur parchemin, enluminé, du XVI^e siècle. — Bibl. de l'Arsenal, n° 5097). Ce manuscrit contient le texte français des deux sermons. C'est ce texte qui est reproduit avec quelques variantes dans les éditions de R. Estienne.

2° Le registre du Conseil du Parlement contient le texte des lettres échangées entre Henri II et le Parlement, suivi du récit des obsèques de François I^er et de « l'histoire de son trespas exemplaire à tous chrestiens, escripte par l'évesque de Mascon » (Arch. nat., X^1a 1559, à la date du 1^er avril 1547). — Nous trouvons là une sorte de compilation qui comprend la première partie du

Digitized by Google

Ces œuvres ont été publiées à différentes reprises, soit ensemble, soit isolément. Nous ferons, à propos de ces éditions, les remarques suivantes : les sermons funèbres ont été prononcés en français, mais, dans l'ignorance où nous sommes des méthodes de travail de Du Chastel, nous ne savons pas si aucun des textes français reproduit exactement les paroles qui ont été prononcées. Nous sommes toutefois certains de trouver sa pensée dans les éditions françaises données par Robert Estienne et qui ont été publiées par les soins de Du Chastel lui-même.

Du Chastel était aussi l'auteur de deux opuscules dont il nous a été impossible de retrouver aucun exemplaire :

1° C'est d'abord le résumé des décisions prises par l'Assemblée de Melun, en 1545. Cette rédaction, intelligente, élégante et concise, au dire de Galland, n'aurait pu que nous donner une faible idée du talent de son auteur, qui cherchait surtout à reproduire fidèlement les conclusions des théologiens.

2° Une brochure anonyme, publiée à propos de l'exécution de quatre hérétiques, qui eut lieu le 4 juillet 1549, à la suite d'une procession

récit des obsèques et la fin du premier sermon funèbre, juxtaposées de façon à former une narration suivie.

3° « Lettres du roi Henri II au Parlement, incontinent après la mort de François I^er^ et la réponse du Parlement, avec les particularités de la mort de François I^er^, écrites par l'évêque de Mâcon » (ms. de la collection d'Aguesseau, cité dans la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, art. Du Chastel). Ce manuscrit semble être la reproduction du récit contenu dans le registre du Parlement.

Nous connaissons dix éditions complètes ou partielles de ces trois ouvrages :

1° *Le trespas, obsèques et enterrement de très hault, très puissant et très magnanime François... — Les deux sermons funèbres prononcez esdictes obsèques, l'ung à Nostre-Dame de Paris, l'autre à Sainct-Denys en France.* (Paris,) Robert Estienne, s. d., in-4°.

2° et 3° *Id.* In-8°. — Ces trois éditions datent des années 1547 et 1548.

4° *Petri Castellani, Episcopi Matisconensis, Oratio in funere Francisci Regis Francorum habita. Parisiis, ex officina Roberti Stephani*, M D XLVII, in-4°.

5° *Oraison funèbre de François I^er^ contenant un brief discours de ses gestes, faicts et actions les plus remarquables; traduite du latin de Pierre Du Chastel par Jean Martin.* Paris, Robert Estienne, M D XLVII, in-4°.

6° Traduction italienne. Venise, 1547, in-4°.

7° *Orazion funebre bellissima fatta ne l'essequie del Christianissimo re Francesco ... regolata per M. Nicolò Britonio...* Rome, 1549, in-8°.

8° Publiée dans les *Orationi volgarmente scritte.* Venise, 1584, in-4°.

9° *Le trespas, obsèques et enterrement de très hault, très puissant et très magnanime François... — Les deux sermons funèbres prononcez esdictes obsèques...*, *par Pierre Du Chastel, évesque de Mascon.* Édités par Baluze à la suite de la *Petri Castellani vita* de P. Galland.

10° Édition donnée à la suite des *Mémoires* de Du Bellay, t. VI, éd. de 1753.

Digitized by Google

solennelle[1]. Cette brochure, dont nous avons simplement trouvé une mention dans le supplément de Brunet, est attribuée à Du Chastel.

D'autre part, on lui attribue parfois une épître adressée en 1543 par François Ier au pape Paul III[2]. Aucune preuve ne peut être donnée à l'appui de cette opinion, qui nous semble tout à fait hypothétique.

Nous possédons plusieurs lettres de Pierre Du Chastel : 1° Lettre à Despense, du 19 décembre 1544[3]; 2° deux lettres aux professeurs et docteurs de la Sorbonne, du 19 janvier et du 26 janvier 1547[4]; 3° lettre à D. Lambin, du 28 janvier 1548[5].

Mentionnons enfin un dialogue publié par R. Breton[6], dans lequel Du Chastel expose ses idées sur le gouvernement des États.

I.

Les débuts de Pierre Du Chastel.

Dans le XVIe siècle, si vivant et si fertile en talents variés, Pierre Du Chastel tient une place honorable par son activité, qui l'introduit dans tous les domaines et fait apparaître en lui les contrastes les plus surprenants.

Il fut promptement oublié parce que son existence fut brève, parce que son œuvre fut modeste et qu'il méprisait la vaine gloire, préférant aux apparences du pouvoir une influence discrète et toute-puissante. C'est pour cette influence que le personnage mérite d'être tiré de l'oubli, et nous pouvons, en l'étudiant, apporter une contribution à l'histoire des événements auxquels il fut mêlé.

* * *

Les ancêtres de Pierre Du Chastel, famille de petite noblesse, habitaient les Pays-Bas wallons, où ils étaient sujets de la

1. *Articles contenant les causes qui ont meu le Roy nostre sire Henry deuxiesme..., à faire la procession générale à Paris, ... le quatriesme jour de juillet 1549.* A Paris, chez Andry Roffet..., 1549, petit in-4° de 4 ff.

2. *Francisci Christianiss. Francorum regis, adversus... Caroli calumnias epistola apologetica ad Paulum III... Parisiis*, 1543, in-8°.

Il y a plusieurs éditions de cette épître et une traduction française éditée par Robert Estienne. Paris, 1543, in-8°.

3. De Launoy, *Regii Navarrae gymnasii parisiensis historia.* Paris, 1677, 2 vol. in-4°, pars I, p. 275.

4. Arch. nat., M 71.

5. J.-M. Brutus, *Epistolae clarorum virorum.* Lyon, 1561, in-8°.

6. Robert Breton, *De optimo statu Reipublicae liber.* Paris, 1543, in-4°.

Digitized by Google

dynastie bourguignonne. Quentin Du Chastel, son père, qui, comme cadet, devait chercher fortune dans la carrière des armes, commença par se mettre au service de Charles le Téméraire, puis, s'étant retiré à Arc-en-Barrois, il s'y maria et eut deux fils, Émery et Pierre[1].

Pierre, le plus jeune, naquit vraisemblablement dans les premières années du XVI^e^ siècle, autant que la suite de son existence peut nous permettre une hypothèse[2]. Bientôt, il était orphelin, puisqu'il perdait son père au bout d'une année et sa mère cinq ans plus tard. Tout enfant, il se trouvait ainsi confié à un tuteur qui l'emmena peut-être à Langres, ce qui expliquerait la tradition inexacte d'après laquelle il serait natif de cette ville. Ce tuteur, qui s'intéressait aux revenus de son pupille plus qu'à son éducation, le laissait pousser sans rien lui faire apprendre. C'est seulement à l'âge de dix ans que Du Chastel, manifestant une singulière curiosité d'esprit, stimulé par la renommée des écoles de Dijon, où enseignait Pierre Turrel, obtint d'y être envoyé pour recevoir la discipline de ce pédagogue[3].

C'était pour lui le premier contact avec ce monde des humanistes dont il devait être un jour le protecteur, et qui s'efforçaient alors au renouvellement général des idées, bien que leur activité intempérante laissât parfois subsister des lacunes ou de singulières survivances. Ce furent pour lui neuf années d'apprentissage enthousiaste, pendant lesquelles se manifestèrent des facultés d'assimilation surprenantes secondées par une mémoire très développée. Ses maîtres étaient dans l'admiration et Turrel, grand astrologue, découvrit dans son horoscope que son existence serait courte, mais abondante en succès. Les progrès en latin avaient été rapides : au bout de trois ans, il en possédait suffisamment l'usage pour se former le style par la lecture des meilleurs auteurs. Il parlait et écrivait même avec agrément, et

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. I.

2. Le premier fait dans la vie de Du Chastel, auquel nous puissions assigner une date précise, est son séjour à Bâle en 1529, lors des troubles provoqués pour l'introduction de la Réforme. En tenant compte des événements antérieurs dont Galland nous indique la succession avec une précision suffisante, on doit supposer qu'il était alors âgé d'environ vingt-cinq ans. Les autres documents qui font allusion à son âge, notamment sa correspondance avec Érasme, dans laquelle, en 1532, il se qualifie de « puer », tandis qu'Érasme adresse sa lettre « generosissimo adolescenti », confirment tous cette conclusion.

3. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. II.

Digitized by Google

se faisait écouter de ses camarades lorsqu'il leur récitait des morceaux de sa composition[1].

Mais cette formation était incomplète : l'éducation nouvelle comportait l'étude du grec que Turrel, plutôt spécialisé dans les mathémathiques, ignorait sans doute et n'enseignait pas. La curiosité de son élève avait été éveillée par les citations contenues dans les *Nuits attiques;* il résolut donc d'apprendre le grec par ses propres moyens. Il se procura un alphabet à l'aide duquel il sut lire en deux heures, et un dictionnaire qui, au bout de quelques jours, le mit à même de comprendre tous les textes qui l'avaient arrêté. Dès lors, il persévéra dans cette étude et sa connaissance du grec égala celle de la langue latine.

A ces trois années préparatoires succédèrent six années d'études vraiment littéraires, au bout desquelles Du Chastel, avec cette précocité dont firent preuve certains de ses contemporains, enseigna publiquement à Dijon devant un auditoire de jeunes gens et d'hommes mûrs. Si nous en croyons Galland, ce début fut un succès[2].

C'est alors qu'un incident vint troubler le petit groupe des humanistes dijonnais. Turrel, toujours préoccupé d'astrologie, fut poursuivi devant un tribunal d'église pour avoir risqué certaines prédictions impies. Du Chastel, malgré sa jeunesse, voulut prendre la défense de son maître et vint plaider devant ses juges[3].

Son discours, dans lequel il négligeait les détails de l'accusation, fut une copieuse dissertation sur l'astrologie en général et un effort pour distinguer, parmi les différentes sortes de prédictions, celles qui sont légitimes et conformes à la doctrine de l'Église. L'astrologie, dit-il, tant qu'on se borne à étudier les mouvements des astres, car Du Chastel ne la distingue pas de l'astronomie, est une science inattaquable et même, lorsqu'on l'applique à la prévision de l'avenir, elle n'est pas entièrement fausse ni d'un usage toujours blâmable. Des influences planétaires

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. III et IV.

2. Id., *Ibid.*, ch. V.

3. Certains biographes de Turrel ont rattaché ce procès à la publication d'un ouvrage intitulé : *Fatale précision par les astres et disposition d'icelles sur la région de Jupiter, maintenant appelée Bourgoigne, pour l'an 1529.* Lyon, 1528. Ce rapprochement est certainement injustifié : le procès de Turrel est en effet antérieur à 1528 puisqu'il a été jugé par l'évêque de Langres Boudet, mort le 22 juillet 1527.

Digitized by Google

s'exercent en effet sur tous les phénomènes terrestres et spécialement sur les destinées humaines : l'homme n'est pas rigoureusement contraint de s'y plier, mais sa faiblesse naturelle leur laisse généralement la prépondérance. Il est donc légitime d'affirmer cette intervention, pourvu qu'on le fasse avec les restrictions convenables et en reconnaissant la puissance divine comme supérieure à celle des astres. Quant à la prévision de l'avenir, les présages que nous trouvons dans les songes ou que Dieu lui-même nous envoie ne sont point à rejeter. Seules, les pratiques de sorcellerie et les invocations démoniaques ont été condamnées comme contraires aux lois de l'Eglise [1].

Cette abondante dissertation, où l'abus des divisions nous fait sentir les habitudes scolastiques, où la pensée du moyen âge sur l'astrologie se mêle à des notions scientifiques modernes et que nous prendrions volontiers pour un exercice d'école, fut relevée, nous dit Galland, par une éloquence incomparable et par un tel enthousiasme de la part de l'orateur qu'elle fit sur l'auditoire une impression profonde. Turrel fut acquitté et Du Chastel complimenté par l'évêque de Langres, Boudet, qui siégeait parmi les juges [2].

Mais le séjour de Dijon ne pouvait satisfaire cet esprit toujours actif : la renommée des humanistes allemands engagés dans les luttes religieuses attirait l'attention des lettrés, et le maître incontesté de tous, Érasme, qui vivait à Bâle, entouré de la vénération générale, courtisé des souverains, d'autant plus respecté par les hauts dignitaires de l'Église que son appui leur était plus utile contre les réformateurs, confirmant d'ailleurs son autorité par une production toujours soutenue et par son activité épistolaire, les appelait dans ces pays du Rhin qui se substituaient à l'Italie épuisée.

Du Chastel partit donc pour l'Allemagne, au plus tard en 1528. Il y fit une tournée, sur l'itinéraire de laquelle nous ne sommes pas fixés ; mais nous savons qu'il y rencontra d'illustres personnages et qu'il arriva finalement à Bâle, où son séjour se prolongea. Il noua avec Érasme des relations qui furent durables, comme le prouve la correspondance qui continua régulièrement après leur séparation. Du Chastel éprouvait une grande admiration pour Érasme, mais il n'était pas homme à s'abandonner

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. v.
2. Id., *Ibid.*, ch. vi.

Digitized by Google

tout entier à un sentiment : ambitieux jusqu'à la jalousie, souffrant de la gloire du maître, il ne perdait jamais l'occasion de signaler ses faiblesses et l'accusait surtout d'être insuffisant en grec. Il ne s'abstint pas de lui signaler des erreurs de traduction, ce dont Érasme ne sembla pas lui garder rancune. Celui-ci, en effet, témoigna toujours à Du Chastel une bienveillance affectueuse, à laquelle se joignait même une estime réelle pour les talents de son jeune ami. Plus tard, dans un élan de franchise, il regrettait même de ne pas lui avoir suffisamment manifesté ses sentiments : « J'ai honte », écrivait-il, « de penser combien j'ai fait peu de cas de ta valeur lorsque tu étais avec nous[1]. » Érasme avait d'autant moins de reproches à se faire qu'il avait recommandé Du Chastel à l'imprimeur Froben, son collaborateur, et l'avait employé comme correcteur de ses éditions grecques et latines. Du Chastel, stimulé par son ambition, s'appliquait nuit et jour au travail.

Mais, au milieu de l'agitation religieuse, Bâle ne pouvait pas jouir d'une paix perpétuelle : la réforme y fut introduite dans cette même année 1529; Érasme, qui restait attaché au catholicisme, y subit des persécutions dont il commença par se plaindre et qui le décidèrent à partir pour Fribourg-en-Brisgau. Dans cette période de troubles, Du Chastel, nous dit Galland, aurait pris publiquement la parole pour contredire un réformateur. Nous ne contesterons pas le fait, bien qu'un tel acte d'indépendance soit peu dans le caractère du personnage. D'ailleurs, soit à la suite de cet éclat, soit que le départ d'Érasme l'y eût contraint, Pierre Du Chastel partit également de Bâle et revint à Dijon[2].

Sa réputation n'avait pas souffert de cette absence; à son retour, des parlementaires offrirent de lui confier leurs fils pour les conduire à Bourges, où ils devaient recevoir l'enseignement d'Alciat, fonctions honorables et bien rétribuées que des érudits renommés et qu'Erasme lui-même, à ses débuts, n'avaient pas dédaignées. Voilà Du Chastel demeurant à Dijon pour y étudier le droit civil afin de se préparer à son préceptorat.

Il profita d'ailleurs de son séjour à Dijon pour y faire un cours sur l'Epître de saint Paul aux Romains, sujet déjà traité par d'illustres prédécesseurs, Clichtowe, Lefèvre d'Étaples et Erasme

1. Lettre d'Érasme à Du Chastel, du 7 février 1532.
2. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. VII.

Digitized by Google

entre autres, mais dont l'étude n'était pas dénuée d'intérêt au moment où s'agitait la question de la réforme du dogme catholique et où le texte de saint Paul fournissait d'arguments les novateurs[1].

Études sévères qui ne détournèrent pas Du Chastel de passe-temps plus profanes. La fille de sa propriétaire était, dit-on, irrésistible... et Du Chastel ne lui résista pas. Si bien que l'aventure, qui avait débuté par une bucolique de Virgile, devait se terminer à la manière de Longus. L'issue en fut heureuse pour Du Chastel qui procura un mari à sa séductrice, tandis que son frère Émery recueillait l'enfant parmi les siens[2].

Son départ de Dijon était opportun dans ces circonstances critiques où Pierre Du Chastel risquait de perdre son autorité de professeur et la confiance des familles parlementaires. A Bourges, il se trouvait dans un milieu différent : les études de droit avaient fait de tout temps la réputation de cette université, mais alors l'enseignement d'Alciat y attirait les étudiants en plus grand nombre que jamais, et spécialement ceux qui se préparaient à occuper les hautes fonctions de judicature, toute la future noblesse de robe[3].

Du Chastel profita de ce séjour pour nouer des relations avantageuses : d'abord avec Alciat lui-même, auquel il inspira une grande estime pour son intelligence, estime dont nous retrouvons plus tard le témoignage dans les œuvres d'Alciat. Celui-ci le fait même intervenir dans un dialogue juridique imprimé par ses soins, en souvenir des succès remportés par Du Chastel dans ce genre de disputes. Plus intimes étaient ses relations avec Louis Husson, fils du comte Louis de Tonnerre[4]; ce jeune homme, auquel était réservé le siège épiscopal de Poitiers, complétait alors ses études, plus attiré par les lettres que par le droit canonique. Du Chastel lui donna des leçons de grec et de latin, cultivant du même coup une amitié qui devait plus tard le pousser dans le monde de la cour[5].

L'occasion était bonne pour lui d'étudier sérieusement le droit

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. VIII.
2. Id., *Ibid.*, ch. IX.
3. Id., *Ibid.*, ch. X.
4. Louis Husson, fils du comte Louis de Tonnerre et de Françoise de Rohan. Il abandonna les ordres et son siège épiscopal pour se marier en 1532 et mourut en 1537.
5. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XI.

Digitized by Google

civil. Il le faisait sans enthousiasme, mais avec l'idée d'accomplir une tâche profitable, nécessaire peut-être pour satisfaire un jour une ambition qui n'était pas encore fixée.

Ce labeur ne lui procurait en effet aucune satisfaction d'esprit, et il en vint à mépriser le droit à cause de l'obscurité de ses textes et de la médiocrité de ses doctrines. Il critiquait l'abondance des commentaires qui mettent la confusion partout, alors que les textes, étudiés dans des abrégés dépourvus de critique, étaient inintelligibles par excès de concision. Le droit, composé d'un ramassis de coutumes contradictoires, encombré de pratiques simplement traditionnelles, restait étranger à l'idée de justice et servait non plus à trancher les litiges du point de vue de l'équité, mais à embrouiller les affaires pour le plus grand profit des hommes de loi. Le droit français restait à créer, un droit unique pour tout le royaume, composé d'éléments empruntés au droit romain, aux coutumes et aux édits royaux. Tel était le travail que devaient accomplir les juristes les plus éminents, œuvre d'intelligence et de clarté, qui renouvellerait le droit par l'application des mêmes principes que les humanistes avaient appliqués au renouvellement de la philosophie du moyen âge[1]. N'attribuons pas d'ailleurs à Du Chastel le mérite d'avoir formulé le premier ces critiques et ce programme : il partageait seulement les idées de son temps, idées déjà exprimées par les États généraux de 1484, courantes parmi les juristes contemporains et que devaient reprendre les États de la fin du XVI^e^ siècle, ainsi que les plus grands jurisconsultes.

Aussi Du Chastel ne pouvait-il se résoudre à sacrifier complètement aux études juridiques celle des langues anciennes. Il leur consacrait ses nuits, ne s'accordant que trois heures de sommeil qu'il passait couché sur le sol, simplement roulé dans son manteau. Plein à la fois d'enthousiasme et d'ambition, c'est alors qu'il s'imposa ces habitudes laborieuses qu'il conserva jusqu'à sa mort.

C'est vraisemblablement en 1531 qu'il partit de Bourges pour accompagner à Paris Louis Husson, qui avait terminé ses études. Celui-ci devait l'introduire auprès de quelques grands personnages, dans l'entourage desquels il pourrait trouver l'occasion d'employer son activité. Son principal désir était alors

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. x.

Digitized by Google

de connaître l'Italie, qui l'attirait par les souvenirs de l'antiquité, par les récits qu'il entendait autour de lui, par le prestige de ces noms qui remplissaient l'histoire de son temps. Son raisonnement d'ambitieux venait encore réchauffer son enthousiasme d'humaniste lorsqu'il estimait qu'un lettré doit connaître l'Italie s'il veut parvenir à une place éminente parmi ses contemporains. Ce calcul, dont il fit confidence à Galland, nous renseigne utilement sur le caractère de son auteur.

Ces ambitions furent satisfaites, car Du Chastel, connu de la reine de Navarre, entra en relations avec François de Dinteville, évêque d'Auxerre, ambassadeur à Rome depuis le mois d'août 1531 jusqu'en février 1533, qui le fit venir auprès de lui pendant quelques mois pour lui servir de secrétaire[1].

Du Chastel avait fait part de ces projets à Érasme en lui annonçant son départ de Paris. Celui-ci lui répondit le 7 février 1532, en le félicitant d'avoir la protection d'un évêque et l'espoir de nouveaux succès pour l'avenir : l'épiscopat ou un riche mariage, suivant la voie qu'il choisirait.

Les dates exactes de ce séjour à Rome et les événements qui le précèdent immédiatement sont ce qu'il y a de plus obscur dans la vie de Pierre Du Chastel[2]. Il partit sans doute de Paris

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XII.

2. Galland dit seulement : « Cum hoc episcopo mensibus aliquot Romae... substitit », sans préciser les dates de ce séjour. D'autre part, les deux lettres d'Érasme, pleines de détails intéressants, offrent cependant des difficultés d'interprétation. Enfin, les mémoires de Platter, loin de nous fournir aucun renseignement certain, autorisent seulement des hypothèses discutables.

Voici les éléments de la question : Dinteville demeure à Rome de juillet 1531 à février 1533, ce qui limite le séjour de Du Chastel à ces deux dates extrêmes. Des deux lettres d'Érasme, l'une est datée du 7 février 1532 (n. st.); l'autre, datée du 24 septembre, sans indication d'année, ne peut être attribuée qu'à 1532 : elle est en effet postérieure à celle du 7 février, à laquelle elle contient une allusion, et nous ne pouvons non plus la repousser jusqu'en 1533, Du Chastel ayant alors quitté l'Italie pour l'Orient.

Or, en février 1532, Érasme répondait à Du Chastel qui lui avait annoncé son entrée en relations avec Dinteville et son départ de Paris comme une chose certaine, sinon déjà effectuée. Au mois de septembre suivant, il séjournait non loin de Fribourg, puisqu'il avait récemment rendu visite à Érasme et que celui-ci l'invitait à dîner. Du Chastel, parti de Paris dès les premiers mois de 1532, résida donc près de Fribourg au moins jusqu'à la fin de l'été et n'arriva que plus tard à Rome, ce qui laisse encore, jusqu'à février 1533, un intervalle suffisant pour y placer le séjour indiqué par Galland.

Quant à Platter, il ne nomme point Du Chastel, auquel toutes les circonstances de son récit ne s'appliquent pas. Nous admettons cependant qu'il s'agit

Digitized by Google

plusieurs mois après Dinteville, peut-être seulement au début de 1532, et séjourna quelque temps à Bâle avant de se rendre en Italie.

A Bâle, où il logea, semble-t-il, chez le pasteur Sébastien Munster, il s'intéressait à la philosophie et aux sciences sacrées[1]. Nous le voyons toujours au travail, avec des habitudes de vie réglée, préférant aux festins la joie de se promener « sous les bosquets des muses », lisant les *Colloquia* d'Érasme, auquel il témoignait son admiration pour le consoler des critiques injustes, et pratiquant toujours avec passion les littératures anciennes[2]. A l'étude du grec, il joignit celle de l'hébreu, sous la direction de Thomas Platter, qui, dans ses mémoires, nous a fait le récit de leur première entrevue. Du Chastel, entré dans la classe un peu avant la leçon, ne remarquait pas le professeur assis dans un coin de la salle et qui ne payait pas de mine. Oporinus le lui ayant désigné, il se montra surpris et, la leçon terminée, vint offrir à Platter, de la part de la reine de Navarre, une situation plus en rapport avec ses talents, accompagnant sa proposition de remarques qui nous semblent assez choquantes sur les vêtements misérables qu'il lui voyait. C'est qu'il était lui-même somptueusement habillé. Platter avait remarqué avec surprise son chapeau tout doré et le valet qui le suivait portant un manteau pour le protéger de la pluie[3]. Tout cela était digne du « rôle magnifique » que le sort lui attribuait et qu'Érasme le priait d'abandonner un instant pour venir dans l'intimité partager un poulet avec lui[4].

bien de lui, en imputant les discordances aux défauts de mémoire de l'auteur. Nous concluons donc que Du Chastel vécut à Bâle postérieurement à 1530, date à laquelle Platter y commença l'enseignement de l'hébreu, ce qui concorde avec les documents précédents comme avec l'*Histoire ecclésiastique* de Théodore de Bèze, où nous lisons que Du Chastel vint étudier à Bâle après avoir quitté Bourges.

Ces conclusions subsisteront malgré le silence de Galland, que nous considérons sinon comme une erreur, du moins comme un preuve d'insuffisance.

Bayle, dans son dictionnaire (art. *Castellanus*), présente comme une hypothèse ce second séjour à Bâle. Après une étude plus complète des documents, nous affirmerons que Du Chastel résida en 1532, pour la seconde fois, dans les pays du Rhin, et tout nous autorise à supposer que c'était à Bâle même qu'il s'était de nouveau établi.

1. *Hist. eccl*és. de Théod. de Bèze, l. 1.
2. Lettre d'Érasme à Du Chastel, du 24 septembre (1532).
3. Platter, *Thomas Platter's Leben*.
4. Lettre d'Érasme à Du Chastel, du 24 septembre (1532).

Digitized by Google

Du Chastel avait, en effet, profité du voisinage de Fribourg pour aller y visiter Érasme, qui, malade et vieilli, n'était plus que l'ombre de lui-même, mais d'une activité toujours égale, au milieu de travaux qui, disait-il, ne lui laissaient pas le temps de respirer. Aux envois de perdrix succédaient des lettres où les témoignages d'affection étaient joints aux discussions littéraires, aux compliments sur les œuvres du maître, et aux réflexions sur l'utilité que les savants trouvaient dans la lecture des *Apophthegmes*. En revanche, il demandait à Érasme des conseils, parlant de lui-même franchement et de ses projets, affirmant, non sans affectation, que son cœur était plein de sentiments purs et précieux comme l'or, « καθαρὰ καὶ χρυσά ἐστιν τὰ ἅπαντα ».

Le 24 septembre 1532, lorsque Érasme écrivait à Du Chastel la seconde lettre que nous possédons, ces relations familières étaient près de cesser. Du Chastel avait peut-être déjà quitté Bâle pour Rome, où il devait passer quelques mois auprès de Dinteville, sans doute jusqu'à la fin de son ambassade.

Ses impressions à Rome furent semblables à celles d'autres voyageurs qui, venant de pays lointains, accoutumés aux mœurs simples et pénétrés de respect pour les grandes choses qu'ils s'attendaient à rencontrer, n'y trouvaient que désillusion et sujets de scandale. Du Chastel s'indigna des mœurs de la cour pontificale, de l'avarice et de l'incrédulité des papes, du faste et de l'orgueil des cardinaux, de l'esprit de lucre répandu dans toute l'administration. Il ne s'agissait plus d'autorité morale, ni d'idéalisme chrétien, mais d'une société païenne organisée pour jouir d'un pouvoir auquel la religion servait de prétexte. Ces impressions furent durables dans son esprit. Des années plus tard, il n'en parlait jamais sans colère, et nous trouvons ici l'origine des idées qui déterminèrent et son attitude vis-à-vis de l'Église et le sens dans lequel s'exerça son influence sur l'esprit de François Ier[1].

Le séjour de Pierre Du Chastel à Rome prit fin sans doute avec l'ambassade de Dinteville, et nous le retrouvons ensuite à Venise, où il allait s'embarquer pour l'Orient. Son admiration pour la ville et son gouvernement fut très vive. Le fait qu'il en apprécia la beauté, et surtout les églises, nous montre qu'il n'était pas dépourvu de sens artistique. Mais il semble s'être

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XIII.

Digitized by Google

intéressé plus spécialement à l'État vénitien, au Sénat, aux institutions politiques, aux arsenaux et à la marine. L'activité commerçante, les mœurs des habitants, l'opulence générale, tout lui semblait admirable au sortir des villes universitaires et de la société parfois morose des humanistes. Longtemps après, il rappelait à Galland qu'il y avait trouvé un « raccourci du monde ». Cette splendeur lui dissimulait une décadence, réelle assurément, mais qui, comme tous les faits de ce genre, ne se traduit pas d'une façon sensible, échappant ainsi, et souvent pendant des générations, à l'observation des contemporains[1].

A ces années de travail intellectuel passées dans la société des érudits succéda une existence de voyages et d'aventures. Après Alciat et Érasme, Du Chastel allait fréquenter les infidèles et batailler contre les Bédouins. Nous pouvons écouter avec scepticisme les récits parfois fantastiques que Galland avait entendus et qui, peut-être, s'étaient enrichis avec les années de leurs épisodes les plus dramatiques. Nous n'avons, et les auditeurs de Pierre Du Chastel n'avaient eux non plus, aucun moyen de les critiquer. Acceptons-les donc avec les réserves nécessaires, et nous en conclurons au moins que le tempérament de leur auteur le disposait à devenir un grand découvreur, au moins autant qu'un homme d'église.

Du Chastel fut d'abord appelé à Chypre, où l'évêque de Leucosie demandait un professeur capable d'expliquer les auteurs latins, moyennant un salaire annuel de 200 ducats. Conseillé par Lascaris, il accepta et enseigna pendant deux ans avec un grand succès. Puis, désireux d'imiter Ulysse, il continua vers l'Égypte, où un navire génois le conduisit à Alexandrie[2].

De là, il partit pour le Caire en caravane; mais, pendant le trajet, brûlé par le soleil, il commit l'imprudence de s'écarter, avec trois autres voyageurs, à la recherche d'un peu d'eau. Des brigands survinrent : tous furent pris, dépouillés de leurs vêtements et de leur argent. On leur laissa la vie par grâce. Cette mésaventure n'eut pas de suites plus fâcheuses pour Du Chastel, qui rejoignit la caravane, où un musulman lui donna le sage conseil de se convertir s'il voulait s'assurer des protecteurs. Il refusa, et cette décision honorable fut fortifiée par une marchande chrétienne d'origine grecque, qui, après avoir remplacé

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XIV.
2. Id., *Ibid.*, ch. XV.

Digitized by Google

l'argent et les vêtements perdus, lui indiqua comme protecteur au Caire un Français qui occupait un rang élevé dans la garde turque[1].

Cet homme, dont nous ignorons le nom, était bien français et, capturé lorsqu'il allait racheter son père, fait prisonnier lui-même par des pirates, il avait été emmené en Égypte et donné au gouverneur, qui l'avait incorporé dans sa garde. Il y était devenu un personnage important; ce qui ne l'empêcha pas, dix ans plus tard, d'abandonner l'Égypte, ainsi que toutes ses richesses, et de venir à son tour implorer Du Chastel, qui lui fit obtenir une pension de 2,000 écus, les fonctions de chambellan et plusieurs bénéfices[2].

Son hospitalité fut magnifique. Du Chastel, assez mal accommodé à la suite de ses accidents de route, reçut de lui des vêtements, un cheval et des cadeaux somptueux. Pendant deux mois de l'été 1535, il parcourut en curieux la ville et les environs, conduit par un janissaire d'origine chrétienne nommé Alexandre. Le voici transformé en seigneur oriental au milieu de palais et de richesses que les hommes du nord ne connaissaient pas. Il était émerveillé par la nature, par le spectacle du Nil et la régularité de ses crues, par tout le commerce qui, des Indes et de l'Arabie, aboutissait à la mer Rouge. Son imagination travaillait, avec un sens très éveillé du pittoresque. Il observait d'ailleurs, étudiait la religion des habitants, l'administration du pays, comparant sa situation actuelle, sous la domination des Turcs, au gouvernement des Mameluks. Cette comparaison n'était pas favorable au présent, où n'apparaissaient que débauches, avarice et tyrannie. Du Chastel trouvait dans ces réflexions la confirmation des principes de gouvernement qu'il avait lus dans Platon et dans Aristote[3].

Sa curiosité n'étant pas encore satisfaite, il décida de traverser la Judée, la Palestine et la Syrie pour aller à Constantinople retrouver La Forest, ambassadeur du roi. A Jérusalem, où il s'arrêta deux mois pour visiter les lieux saints, il rencontra un pèlerinage d'Orientaux qui représentaient la Passion du Christ avec un réalisme dont il conserva un déplaisant souvenir[4].

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XVI.
2. Id., *Ibid.*, ch. XVII.
3. Id., *Ibid.*, ch. XVIII.
4. Id., *Ibid.*, ch. XIX.

Digitized by Google

Sur la route de Damas, nouveaux incidents : la troupe des marchands italiens et grecs, à laquelle il s'était joint, fut attaquée et cernée par des Bédouins. Du Chastel se montra homme de guerre; après avoir encouragé ses compagnons épouvantés, il courut sus aux ennemis, qui prirent la fuite, et cette poursuite dura tant que son cheval, dont il n'était plus maître, eut assez de forces pour avancer. Mais ce n'était qu'une alerte. La nuit suivante, les Bédouins attaquent la maison où sont les voyageurs, arrachent le toit et menacent de l'envahir. Encore une fois, Du Chastel organise la résistance, qui dure jusqu'au jour. Puis il passe à l'offensive, tire des coups de feu par les trous du mur, blesse deux ennemis et réussit à mettre la bande entière en déroute[1].

Le voyage se continua paisiblement par Damas et Antioche : à travers les plateaux de l'Asie Mineure, ils arrivèrent à Iconium, où ils souffrirent beaucoup du climat, de la fatigue et de la nourriture. Là, pris de fièvre, Du Chastel fut recueilli par un Juif savant et pieux qui, ne sachant que faire pour le guérir, lui proposa de se convertir. Du Chastel, ne croyant pas à l'efficacité du remède, répondit par une profession de foi chrétienne, et le bon Juif, désarmé, cessa de le tourmenter sans cesser de le soigner[2].

A Constantinople, où il était en 1536[3], Du Chastel trouva La Forest, auquel il fut présenté par ses anciens compagnons de route. Celui-ci apprécia son caractère et ses talents, mais principalement sa connaissance du grec, et il l'employa comme interprète. Quand Du Chastel partit, il emportait la correspondance de l'ambassadeur, ainsi que des recommandations pour soi-même, adressées au roi et à d'autres grands personnages. Au retour, il passa par Venise, où il reçut une nouvelle recommandation de l'ambassadeur Georges de Selve, évêque de Lavaur[4].

Nous le retrouvons encore en Allemagne, où il rencontra

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. xx.
2. Id., *Ibid.*, ch. xxi.
3. L'ambassade de La Forest dure de janvier 1535 à septembre 1537. D'après la succession des événements antérieurs et la date du passage de Du Chastel à Venise, nous devons fixer à 1536 son séjour à Constantinople.
4. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. xxii. — L'ambassade de G. de Selve dura de décembre 1533 à février 1537.

Digitized by Google

Platter dans un couvent d'Augustins. Du Chastel l'étonna, comme toujours, par son luxe et le récit de ses aventures, se flattant d'avoir fréquenté au cours de ses voyages les rabbins juifs les plus savants et d'y avoir appris l'hébreu, ainsi que toutes les langues orientales, « qui lui étaient devenues aussi familières que la sienne propre[1] ».

A la fin de 1536 ou dans les premiers mois de l'année suivante, Du Chastel, après tant d'aventures et de fortunes diverses, arrivait à la cour, encore incertain sur son avenir, mais désireux de parvenir à une dignité éminente. Dès le début, avec la protection de son ami Louis de Tonnerre et du cardinal Du Bellay, il allait obtenir d'emblée les faveurs et la bienveillance du roi[2].

II.

Du Chastel à la cour de François Ier.

Arrivé à la cour, Du Chastel vécut dans l'entourage de son protecteur, Louis de Tonnerre. Le roi, auquel il fut présenté, le fit venir avec les autres érudits qui avaient coutume d'assister à ses repas et de le distraire par leur conversation. François Ier s'entretint avec lui de sujets littéraires et écouta le récit de ses voyages avec une extrême curiosité. Du Chastel, qui avait l'esprit orné et plein d'agréments, sut faire valoir ses connaissances : un incident surtout lui donna de l'autorité auprès du roi. On parlait un jour devant lui de navigation et des routes qui conduisaient aux Indes. Les plus experts en connaissaient deux : outre celle que prenaient les Portugais en passant par les mers du Sud et en doublant le cap de Bonne-Espérance, il existait un autre passage par les mers du Nord, passage que seul l'obstacle des glaces rendait impraticable. Du Chastel les convainquit d'erreur. La route du nord était barrée par des terres au delà du cercle polaire, et la présence des glaces était d'importance secondaire. Mais il existait bien une seconde route ignorée d'eux tous, quoiqu'elle fut la plus courte et la plus commode. C'était celle qui passait au sud de l'Amérique et qu'avait

1. Platter, *Thomas Platter's Leben.* — Il s'écoula donc au plus cinq années entre les deux entrevues de Platter et de Du Chastel, alors que Platter nous dit l'avoir retrouvé au bout de neuf ans. C'est une des invraisemblances du récit que nous trouvons dans ses mémoires.

2. Galland, *Pet. Cast... vita,* ch. XXII.

Digitized by Google

parcourue Magellan. Pour donner une démonstration plus parfaite, Du Chastel eut recours à une sphère et persuada si bien son auditoire que le roi prit en grande estime un homme aussi érudit[1].

Mais cette intervention avait fait scandale dans le petit groupe des discuteurs, qui voyaient un intrus capable de se pousser à leurs dépens dans la faveur royale. Ils essayèrent d'intimider Du Chastel. Mais le roi, averti de ces intrigues, le fit encourager par la Dauphine en lui disant de parler sans crainte et sans tenir compte des critiques émises par le reste de l'auditoire[2].

Leurs craintes étaient d'ailleurs justifiées, car, peu de mois après, Jacques Colin, lecteur du roi, qui assistait régulièrement à ses repas et prenait part à toutes les discussions, tombait en disgrâce. Galland l'accuse d'avoir, par son mauvais caractère, mis le désordre parmi les courtisans, et la sympathie de tous se serait reportée par réaction sur Du Chastel, qui affirmait n'avoir accepté qu'à regret sa succession[3]. Par contre, les ennemis de ce dernier expliquaient différemment sa conduite. On raconte dans l'*Histoire ecclésiastique* de Théodore de Bèze qu'il se fit sa place auprès du roi « en donnant du coude à Colin », qui jusqu'alors avait été son protecteur. Cette explication ne contredit pas ce que nous savons de ses désirs ambitieux[4].

Toujours est-il que François Ier aurait interrogé Du Chastel sur ses intentions, lui remontrant, puisque Louis de Tonnerre venait de mourir, qu'il devait songer à se faire une situation indépendante. Du Chastel avoua sa répugnance pour l'état ecclésiastique, où la succession de Jacques Colin devait forcément l'engager. Il préférait la vie active, comme le prouvait son passé, et demandait simplement à commander quelque troupe de cavalerie, tâche à laquelle il était préparé par ses lectures et par une certaine pratique de l'art militaire. Tel n'était pas le dessein du roi, qui voulait utiliser ses talents d'humaniste et le

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXII et XXIII.

2. Id., *Ibid.*, ch. XXIII.

3. Id., *Ibid.*, ch. XXIV. — M. Bourrilly, dans sa biographie de Jacques Colin, abbé de Saint-Ambroise, date sa disgrâce des derniers mois de 1536, tout en remarquant qu'il était encore à la cour au mois d'août 1537. La date de 1536 nous semble un peu prématurée, étant donné la succession des événements antérieurs.

4. *Hist. ecclés.* de Théod. de Bèze, l. 1.

Digitized by Google

garder auprès de lui comme lecteur. Du Chastel y consentit avec une satisfaction qui n'était sans doute pas feinte. Après plusieurs années d'hésitations, il avait désormais trouvé sa voie. Il ne lui restait plus qu'à faire le nécessaire pour y progresser heureusement[1].

Pour commencer, il entra dans les ordres[2].

Pendant dix années, il vécut ainsi dans l'intimité du roi, dont le caractère, tel qu'il nous apparaît par les traits épars dans le livre de Galland, imposait à son entourage une conduite avisée. François Ier avait au moins les goûts d'un lettré et une curiosité qui s'étendait à tous les domaines. Il n'aimait pas seulement, dans la littérature, les écrits louangeurs de ses contemporains qui devaient illustrer sa personne et qu'il considérait comme l'ornement nécessaire d'un grand règne. Il se plaisait aussi à fréquenter les anciens historiens, philosophes et poètes dont il se faisait lire les œuvres. Chez les moralistes et dans l'Écriture, il cherchait des principes de conduite, sachant à l'occasion faire agréablement le portrait du bon roi auquel il se flattait de ressembler. Les conversations les plus variées l'intéressaient; toutes sortes de savants avaient accès à sa table, et ces repas, qu'on prendrait pour des séances académiques, nous rappellent l'éducation de Gargantua sous le régime de Ponocrate[3]. Mais François Ier, avec une vanité de néophyte, participait à ces discussions plutôt comme un juge que comme un disciple. Il se vantait d'épuiser en deux ans la science de l'homme le plus érudit, et Du Chastel, avec son esprit sans cesse actif, toujours occupé de renouveler ses connaissances, était le seul dont le prestige ait pu se maintenir dans une plus longue épreuve[4]. Ce n'est pas cependant que la conversation du roi se soit signalée par des idées neuves et subtiles. Dans tous les entretiens que Galland nous rapporte, il fait preuve d'une

1. Galland, *Pet. Cast.... vita*, ch. XXIV.

2. Rien ne nous indique exactement l'époque à laquelle Du Chastel devint homme d'église : les circonstances dans lesquelles il accepta la fonction de lecteur nous prouvent qu'il ne l'était pas déjà à ce moment. Mais la collation des bénéfices ecclésiastiques, qui tarda peu, nous prouve que c'était chose faite dès 1537.

3. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXV. — Voir aussi Du Chastel, *Premier sermon funèbre de François Ier*, et Sleidan, *De statu religionis ... commentarii*, l. III.

4. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XLIII.

Digitized by Google

mémoire assez sûre, mais semble raisonner avec le plus simple bon sens et n'exprimer guère d'idées personnelles que dans la mesure où il s'agit de satisfaire et de justifier ses désirs. Sa tolérance lui faisait d'ailleurs admettre toutes les idées, pourvu qu'elles n'apportassent aucun obstacle à sa volonté, et celui qui aurait tenté d'exercer sur son esprit une action plus efficace se serait heurté aux emportements d'un caractère intraitable.

Il tenait, en effet, de son éducation d'enfant gâté et d'une jeunesse heureuse une disposition à se révolter sinon devant un contradicteur, mais simplement à l'idée d'un obstacle. Galland, qui pourtant l'admirait, emploie pour le qualifier tous les mots qui expriment la violence et l'emportement ; et l'âge, au lieu de mettre un peu de sérénité dans cette âme tumultueuse, le rendait toujours plus irascible : « Aetate ingravescente, ... morosior et iracundior evaserat[1]. »

Après ces tempêtes venaient des moments de calme, lorsqu'un courtisan plus adroit savait exprimer des idées qui ne lui étaient point déplaisantes. Il témoignait sa faveur à ceux qui se montraient experts en flatterie, séduisant à l'occasion et croyant imposer sa volonté, alors que ceux-ci le dominaient parfois à son insu. Sous cette apparence de tyrannie brutale, la cour était le domaine de la coterie, de l'intrigue et du savoir-faire.

Du Chastel, avec ses talents d'homme de cour, sut rester en faveur jusqu'à la fin du règne. Il avait d'abord intéressé le roi par le récit de ses voyages et l'avait égayé par les histoires les plus plaisantes, puis, sa situation étant assurée aux dépens de Jacques Colin, il sut se rendre constamment agréable par la variété de ses idées et sa façon de les exprimer. Ses ennemis eux-mêmes reconnaissaient qu' « il estoit de gentil esprit et bien disant en latin[2] ». Chaque soir, lorsque le roi s'apprêtait à dormir, il lui lisait quelque texte latin ou grec, ajoutant à la traduction un commentaire ingénieux qui, à la façon d'une musique, détournait les pensées pénibles et préparait l'esprit au sommeil[3]. Nous savons qu'il lut notamment les œuvres de Rabelais[4] ; il lut

1. Galland, *Pet. Cast... vita.*, ch. XLV. — La plupart des anecdotes rapportées par Galland confirment d'ailleurs cette observation.

2. *Hist. ecclés.* de Théod. de Bèze, l. 1.

3. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXV.

4. Rabelais, *Épître dédicatoire au cardinal de Châtillon*, en tête du IV[e] livre de Pantagruel.

Digitized by Google

aussi l'Histoire de Thucydide, puisque Henri Estienne nous peint la surprise d'un seigneur de la cour qui écoutait les commentaires de Du Chastel sur la politique des Athéniens et des Lacédémoniens[1].

Toujours présent aux repas du roi, il répondait à ses questions avec une compétence universelle et donnait aux assistants l'illusion d'avoir tout approfondi. Il le faisait avec une telle douceur de paroles, un tel charme dans l'expression et dans les gestes, une telle élégance de langage que Galland compare son éloquence à celle de Périclès et sa sagesse à celle de Socrate. Aussi le roi, au milieu du silence général, l'écoutait-il avidement, ne le perdant pas des yeux et recueillant toutes ses paroles comme autant d'oracles. Nous trouvons un témoignage de ce prestige dans la correspondance de Bunel, qui raconte que François Ier, voyant un jour passer Budé accompagné de Du Chastel, leur décerna cet éloge : « Et habet sua sidera tellus[2]. »

Mais Du Chastel employait cette éloquence persuasive avec discrétion et dans les cas où il était sûr de ne pas heurter la volonté bien arrêtée de son maître. « Les vérités d'apparence trop rude, et auxquelles les oreilles du roi n'étaient pas accoutumées, cet homme, dont l'éloquence et la sagesse égalèrent la justice et la sincérité, savait les faire admettre au roi, en les rendant douces et agréables[3]. » Il se gardait de le contredire franchement, et, s'il risquait certaine franchise blessante, c'était pour donner une forme plus piquante aux flatteries qui la faisaient pardonner. En unissant à ses talents d'érudit sa séduction personnelle et sa science de courtisan, il réussissait à exercer une influence sur l'esprit du roi; après avoir prodigué les louanges, il risquait discrètement quelques idées générales, dont aucune ne semblait pouvoir être appliquée au cas présent, laissant à la réflexion du roi le soin d'en dégager plus tard la portée. Il apaisait ainsi ses colères, lui faisait entrevoir les conséquences des résolutions extrêmes. En retardant ses décisions, il parvenait même à le détourner des desseins que ses passions ou quelques mauvais conseillers lui avaient suggérés. C'est dans ces

1. H. Estienne, *Traité de la conformité du langage françois avec le grec.*
2. *Petri Bunelli ... Epistolae familiares ... cum notis Francisci Graverol.* Toulouse, 1687, in-12.
3. Galland, *Pet. Castl... vita*, ch. XLIV.

Digitized by Google

limites que nous pouvons accepter l'opinion de Galland quand il nous montre le roi appréciant la sagesse et l'honnêteté de Du Chastel au point d'adopter celles de ses opinions qui étaient le plus contraires à ses propres intérêts[1].

C'est dans les affaires de la religion surtout que Du Chastel, par sa dignité épiscopale et par sa connaissance de toutes les langues anciennes, pouvait intervenir utilement. Nous étudierons plus loin cette intervention. Bornons-nous pour l'instant à rappeler certains incidents où Du Chastel sut indiquer au roi quelques-uns de ses devoirs.

Pendant la guerre de 1544, le chancelier Poyet avait suggéré, pour subvenir aux besoins du trésor, cette thèse que toutes les richesses du royaume appartenaient au roi quand la nécessité s'en faisait sentir, théorie justifiée par des textes de l'Écriture. Du Chastel, qui n'aimait pas Poyet, prit la parole pour le combattre. Il mit en parallèle la conduite d'un tyran et celle d'un roi : tandis que l'un s'empare de tout au mépris des lois, l'autre n'agit qu'en vue du bien public, après avoir consulté les grands; s'il doit recourir aux biens de ses sujets, c'est seulement dans un péril national et avec l'assentiment préalable du peuple. Toutes les réminiscences classiques, Thyeste et Atrée, Néron et Caligula, étaient intervenues dans son discours; ce qui, dans l'expression de ces idées, pouvait sembler trop hardi, était tempéré par des éloges adressés à ce roi excellent et si saint que Poyet, par sa proposition, semblait avoir voulu l'injurier. Un tel discours ne pouvait déplaire à François Ier, d'autant plus que la faveur de Poyet touchait à sa fin. Aussi approuva-t-il les paroles de Du Chastel, auxquelles il ajouta un commentaire élogieux[2].

Plus hardiment encore, Du Chastel osait faire, en présence du roi, l'éloge des favoris disgraciés qui avaient quitté la cour. Il louait leur sagesse, leur grandeur d'âme, l'habileté avec laquelle ils avaient gouverné pendant la paix, et admirait le bonheur qui les avait favorisés pendant la guerre. Le roi acceptait sans mauvaise humeur ces propos, où nous reconnaissons facilement le portrait du connétable de Montmorency, et ne se montrait pas tout à fait insensible à ces conseils de modération[3].

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XLIII.
2. Id., *Ibid.*, ch. XLIII.
3. Id., *Ibid.*, ch. XLVI.

Digitized by Google

Le crédit que possédait Du Chastel auprès du roi pendant les dernières années du règne devint assez grand pour que celui-ci le consultât même sur les affaires politiques les plus importantes. Sans être jamais admis au Conseil privé, se dérobant quand on l'interrogeait sur des choses qu'il considérait comme en dehors de son domaine, il donnait cependant, dans des conversations intimes, des avis dont la franchise plaisait et qui jamais n'étaient négligés[1].

Sa qualité d'homme d'Église lui imposait le devoir de se constituer le protecteur des pauvres et de ceux qui souffraient. Cette bienveillance, stimulée par ses goûts personnels, s'étendait volontiers à tous les lettrés, et il s'entremettait hardiment pour présenter des requêtes, pour défendre les privilèges et les immunités des collèges[2].

A plusieurs reprises, il se risqua même dans des affaires périlleuses. En 1541, il avait parlé en faveur des Vaudois accusés d'hérésie et de lèse-majesté[3]. Plus tard, en 1542, il unissait ses efforts à ceux de Marguerite de Navarre pour faire pardonner aux révoltés de La Rochelle. Dans une lettre touchante, il annonçait aussitôt « la piteuse suplicacion des pouvres malheureux », suivie de l' « humaine et cristienne responce » de François Ier. Ce récit fut copié par les soins de Marguerite pour être répandu en Espagne et ailleurs, afin d'y faire connaître l' « acoustumée bonté et doulceur inespérée » du roi[4].

Ce patronage, il l'accordait à tous ceux qui lui en semblaient dignes, mais à cette condition qu'ils n'eussent pas cherché à l'obtenir par des moyens blâmables. La probité de Pierre Du Chastel était irréprochable, et Galland en donne la preuve par un incident dont il fut témoin : des chanoines, désireux de faire évoquer un procès devant la juridiction des requêtes du Palais, au lieu de le plaider devant leur juge naturel, s'étaient adressés à Du Chastel pour obtenir ce privilège. Celui-ci leur avait fait bon accueil et promis son appui. Mais les chanoines ayant commis l'imprudence de lui présenter un anneau orné d'un

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XLVII.

2. Id., *Ibid.*, ch. XLVIII. — Voir aussi ce que nous dirons plus loin de ses relations avec Salmon Macrin et Michel de l'Hospital.

3. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXXVII, XXXVIII.

4. Lettre de Marguerite de Navarre à François Ier, janvier 1542. — *Nouvelles lettres de la reine de Navarre*, éd. Génin.

Digitized by Google

gros diamant, il leur tint un tout autre discours; irrité d'être pris pour un homme vénal, il décida de ne plus rien faire en leur faveur. En même temps, il se brouillait avec un riche financier qui, au moment de rendre des comptes au roi, lui avait envoyé une cassette de jaspe estimée 2,000 écus. Dans ces circonstances plus que jamais, il manifestait un désintéressement parfait et s'était imposé une conduite rigoureuse : si quelqu'un lui offrait un objet précieux sans lui demander aucun service en échange, il remettait l'objet au roi au nom du donateur. Il conservait seulement les présents de peu de valeur et témoignait sa reconnaissance par des cadeaux qu'il envoyait en échange[1].

D'après certains témoignages, Du Chastel savait à l'occasion se défendre contre ses rivaux. Les œuvres de Mélanchton contiennent un récit qui ne nous ferait guère apprécier son caractère, pas plus que la rectitude du jugement de François Ier. Le philosophe Guillaume Bigot avait la réputation d'un homme fort érudit. Il était question de le présenter au roi, devant lequel chacun faisait l'éloge de ses talents. Du Chastel, craignant de rencontrer un concurrent, les aurait tous interrompus : « Pourquoi le vanter ainsi? C'est un aristotélicien », et il expliqua la pensée d'Aristote, qui préférait l'aristocratie à la monarchie. L'opinion du roi était faite; il déclara qu'Aristote était un fou et qu'il n'était point curieux d'entendre un homme qui soutenait de telles absurdités. Galland affirme que l'anecdote est fausse et que Mélanchton a fait preuve de légèreté en la racontant. Il est difficile de choisir entre ces deux témoignages; remarquons toutefois que les contemporains de Pierre Du Chastel trouvaient cette histoire vraisemblable, et, sans nous attacher au détail, nous pouvons croire que Du Chastel, en décriant Bigot devant le roi, sut habilement se protéger contre cette concurrence[2].

Une telle influence devait déplaire à certaines gens, d'autant plus que Du Chastel se tenait à l'écart des coteries entre lesquelles se partageaient les courtisans. Ses ennemis le firent desservir auprès du roi par quelques favorites qui l'accusèrent de blâmer les mœurs de la cour. Averti de cette intrigue par le roi lui-même, Du Chastel offrit de provoquer en duel les auteurs de

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LXXIII.

2. Id., *Ibid.*, ch. LXXIV. — Lettre de Ph. Mélanchton aux chanoines de Cologne.

Digitized by Google

cette calomnie, mais François Ier lui répondit avec bienveillance que cette épreuve n'était pas nécessaire pour conserver une confiance qu'il n'avait jamais perdue, et, comme preuve de ses sentiments, il lui donna l'évêché de Mâcon, plus honorable que celui de Tulle dont il était déjà possesseur[1].

S'il importait surtout à Du Chastel de se maintenir dans la faveur du roi, il y avait à la cour d'autres puissances qu'il lui fallait ménager. Ici encore, sa conduite fut pleine de clairvoyance et de sagesse.

Avec Marguerite de Navarre, dont l'influence sur François Ier fut la plus puissante et la plus durable qui se soit exercée pendant tout le règne, Du Chastel se montrait affectueux et serviable[2]. Plusieurs fois, ils avaient associé leurs efforts dans des œuvres de charité, lors de la poursuite des Vaudois et de la révolte des Rochelais. Nous remarquons pourtant avec surprise que les questions religieuses tenaient peu de place dans leurs préoccupations communes, alors qu'aucun d'eux n'y était indifférent en particulier. Marguerite de Navarre ignorait même les sentiments de Pierre Du Chastel au point d'avoir manifesté tout son étonnement en le voyant intervenir en faveur des Vaudois, alors qu'elle « n'aurait jamais attendu rien de semblable de lui »[3].

Mais il était surtout assidu auprès de sa nièce, Marguerite de France, à laquelle il servait de précepteur : chaque jour, après le déjeuner du roi, il allait la trouver et, pendant deux heures, lisait et traduisait avec elle des auteurs anciens. Tous deux rivalisaient d'enthousiasme et la princesse fit des progrès surprenants qui la mirent bientôt en état de comprendre tous les textes. Après avoir ainsi parcouru l'antiquité, ils s'occupèrent à discuter des thèses, méthode scolastique familière à Du Chastel[4]. Ces relations étaient également affectueuses, et Marguerite le prouva bien par le chagrin qu'elle manifesta lorsque mourut Du Chastel.

Une certaine réserve était nécessaire à l'égard des hommes de cour, dont la faveur était toujours incertaine. Du Chastel adopta

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XLIII.
2. Voir la lettre de Marguerite de Navarre à François Ier citée p. 234, n. 4, et une autre du 29 décembre 1541, adressée à M. d'Izernay.
3. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXXVIII.
4. Id., *Ibid.*, ch. XXVI.

Digitized by Google

pour principe de rester étranger aux factions et de se rendre sympathique aux hommes de bien.

C'est ainsi qu'il agit envers le Dauphin, le futur Henri II, qui, vers la fin du règne de François Ier, réunissait autour de lui tous les mécontents, petite cour ombrageuse et malveillante, irritée contre les favoris du jour et plus redoutable à mesure qu'approchait l'avènement du nouveau roi.

Du Chastel, prévoyant qu'alors sa situation deviendrait incertaine, voulut se concilier les puissances du lendemain. Il flattait donc le Dauphin, en se tenant dans les limites hors desquelles il aurait risqué de mécontenter le roi et de passer lui aussi pour un opposant.

Aussi le Dauphin était-il très bien disposé pour Du Chastel, et, de même qu'Agamemnon aurait voulu plusieurs Nestor pour s'emparer de Troie, lui-même aurait souhaité qu'il existât plusieurs Du Chastel pour exprimer au roi certaines vérités profitables. Au mois de septembre 1543, il avait déjà manifesté ces bonnes intentions : le cardinal de Meudon venait alors d'être choisi pour remplacer dans les fonctions de grand aumônier le cardinal Le Veneur. Du Chastel, parti d'un village voisin, se rendait à Sainte-Menehould, où résidait la cour, pour assister, suivant sa coutume, au déjeuner du roi. Sur la route, il rencontra le Dauphin, qui, après avoir assisté au lever du souverain, s'en retournait avec grande escorte. Le Dauphin, qui s'était arrêté, entraîna Du Chastel à l'écart pour lui parler du nouvel aumônier, affirmant que, s'il avait pu donner son avis, nul autre que lui n'eût été désigné[1].

Du Chastel trouva bientôt l'occasion de témoigner sa reconnaissance : vers 1545, des gens de cour, connaissant l'affection portée par le roi à son fils Charles, duc d'Orléans, prodiguaient à celui-ci des flatteries indiscrètes et intéressées pour mériter les bonnes grâces de François Ier. Des astrologues avaient fait son horoscope et prédit qu'il remporterait de grandes victoires. Par contre, le Dauphin, qu'on savait suspect, était l'objet de toutes les critiques : on lui trouvait l'esprit paresseux et les astres qui avaient présidé à sa naissance le rendaient incapable de toute action glorieuse. Ces propos étaient imprudents. Du Chastel n'hésita pas à critiquer leurs auteurs en pré-

1. Galland, *Pet. Cast.*.. *vita*, ch. XLVI.

Digitized by Google

sence du roi. Comme il avait autrefois étudié l'astrologie, il montra les difficultés des observations et la faiblesse des conclusions auxquelles on aboutissait. A ce propos, il rappelait ses propres expériences, racontant ses débuts avec Turrel. Mais, pour confondre ses contradicteurs, il fit à son tour l'horoscope du roi et de ses enfants, qu'il trouva l'un et l'autre abondants en qualités de toutes sortes : au duc d'Orléans, la grandeur d'âme, le courage, la puissance et tout ce qui promettait un avenir glorieux; au Dauphin, toutes les qualités guerrières et pacifiques capables d'illustrer un règne qui serait heureux et marqué de grandes victoires. Le roi accepta ces pronostics sans mauvaise humeur; les adversaires de Du Chastel étaient fort en colère, mais le Dauphin, à qui l'incident fut rapporté, en conçut une grande joie. Galland, qui nous raconte cette histoire, y voit une preuve de la haine de Du Chastel pour les flatteurs. N'était-il pas au contraire plein de prudence et plus expert que quiconque dans l'art de la flatterie[1]? Pour toutes ces raisons, Du Chastel pouvait attendre sans inquiétude le nouveau règne.

Ses attentions n'étaient pas moindres pour tous les favoris du Dauphin. Dès ses débuts à la cour, il avait su ménager le connétable de Montmorency, alors tout-puissant, en refusant la commende de deux abbayes, dont l'acte de donation était déjà établi, lorsqu'il apprit qu'elles avaient été promises à un protégé du connétable[2]. Pendant les mauvais jours, nous avons vu que Du Chastel sut se montrer à la fois habile et courageux.

Plus redoutable que Montmorency disgracié était le chancelier Poyet jusqu'au moment de sa chute. Nous ne connaissons pas les sentiments de Pierre Du Chastel à son égard, mais, en revanche, il semble que Poyet était assez mal disposé envers lui. Galland attribue à son intervention l'échec du projet de Collège royal, projet dont des lettres du 19 décembre 1539 annonçaient la réalisation. Poyet aurait objecté la pénurie du Trésor et les besoins militaires qui étaient peut-être réels; il aurait provoqué en plus des difficultés sournoises qui dénotent de la malveillance pour Du Chastel, inspirateur de ces projets[3]. D'ailleurs,

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XLIV.
2. Id., *Ibid.*, ch. XXX.
3. Id., *Ibid.*, ch. XXXII.

Digitized by Google

la sévérité de Galland à l'égard du chancelier est une nouvelle preuve des mauvais procédés dont Pierre Du Chastel eut à souffrir. Il sut d'ailleurs prendre sa revanche; nous avons vu comment il osa le contredire et avec quelle âpreté il l'attaqua devant le roi, en discutant la création d'impôts. Après l'arrestation de Poyet, comme le roi demandait à Du Chastel son opinion sur cet événement, il répondit que Poyet méritait une peine plus sévère, si les accusations portées contre lui étaient justifiées, mais qu'après avoir commis tant de crimes il n'aurait pas dû être ainsi jeté en prison pour avoir simplement refusé de contresigner des lettres royales. Le roi dut se justifier en comparant cet incident au souffle qui suffit pour faire tomber un fruit mûr[1].

Les autres personnages que Du Chastel rencontrait à la cour de François Ier étaient moins redoutables. Il pouvait manifester sans crainte ses véritables sentiments, et c'est ainsi que nous le verrons traiter assez rudement le cardinal de Tournon. Mais, d'une façon générale, il se laissait aller aux impulsions de sa nature, qui était douce et séduisante. Sans cesse sollicité, il avait pour chacun des complaisances infinies et vivait au milieu des bénédictions.

Au premier rang dans la troupe des quémandeurs littéraires nous trouvons Marot, qui souhaite à titre d'encouragement,

> biens semblables à ceux
> Que Mécénas à Maro fit avoir
> Ou moins encore. Lors fera son devoir
> D'escrire vers en grand nombre et hault stile.

Govéan se borne à remercier par une épigramme latine[2]. Plus flatteur nous apparaît Claude Chappuys, qui compare l'éloquence de Du Chastel à celle de Cicéron et célèbre son savoir encyclopédique[3].

Quelques recommandations, et sans doute aussi quelques largesses, lui conciliaient les bonnes grâces du famélique Salmon Macrin, que ses charges de famille contraignaient à courtiser

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XLV.
2. Ant. Govéan, *Epigrammata*. Lyon, 1540, in-8°.
3. Cl. Chappuys, *Discours de la court*, 1543, in-8°.

Digitized by Google

toutes les puissances du jour. Il n'est point de preuve plus certaine du crédit dont jouissait Du Chastel que les trois livres d'odes qui lui furent dédiés en 1546, et dans lesquels six poèmes célèbrent les mérites de ce nouvel Apollon qui présidait aux destinées des Muses, ou, plus simplement, du Mécène dont Macrin voulait devenir l'Horace. C'est à lui, le protecteur des professeurs royaux et des humanistes, que la France devait sa gloire littéraire. C'est à lui, enfin et surtout, que le poète devait des faveurs plus nombreuses que les grains de sable sur les rivages de l'Afrique[1].

Deux épigrammes du cardinal Du Bellay, bien que moins abondantes en éloges, sont à la vérité plus honorables pour Du Chastel. Elles témoignent, ce que nous savions par ailleurs, de la sympathie qui existait entre ces deux esprits cultivés et également modérés[2].

Michel de l'Hospital, alors conseiller au Parlement, était aussi l'un de ses obligés. Parmi ses épîtres, il en est une que nous pouvons dater de 1546; il y fait appel à l'intervention toute-puissante « du saint évêque et fidèle interprète des muses » auprès du roi, qui lui tient toujours rigueur de la trahison de Jean de l'Hospital, son père, complice du duc de Bourbon :

> Tu potes illius quovis impellere mentem
> Et mulcere graves blandis sermonibus aures,
> Et delere animis, si qua est fortassis oborta
> Suspicio, absentis famam quae laedat amici.
> . . . . . .
> Fac videam solis radios, et discute nubes...[3].

Cette amitié fut durable et désintéressée, puisque les mêmes sentiments sont exprimés dans l'épitaphe en vers latins que Michel de l'Hospital composa pour Du Chastel[4]. Il avait su s'at-

1. Salmon Macrin, *Salmonis Macrini ... odarum libri tres ad P. Castellanum*. Paris, 1546, in-8°.

2. Les épigrammes de Du Bellay sont imprimées à la suite des odes de Salmon Macrin.

3. M. de l'Hospital, *Michaelis Hospitalii ... epistolarum libri sex*. Paris, 1585, in-fol.

4. Publiée par Baluze dans les notes jointes à son édition de la vie de Pierre Du Chastel par Galland.

Digitized by Google

tacher également Denis Faucher, abbé de Lérins, qu'il avait sans doute connu au cours d'une maladie qui le retint à Arles pendant l'été de 1538. L'année suivante, Faucher rappelait dans une lettre l'affection et la gratitude que Du Chastel avait su mériter par des bienfaits sur lesquels il ne s'explique pas[1].

Avec les savants et les écrivains dont il était auprès du roi le protecteur, ses relations étaient naturellement fréquentes et cordiales. Il correspondait avec Lambin[2], et nous insisterons plus tard sur une préface de Vimercati, abondante en éloges et en renseignements divers. Mais, parmi toutes ces amitiés, il faut signaler spécialement celle de Pierre Galland, avec lequel il vécut jusqu'à la fin dans une intimité complète et qui, pour honorer sa mémoire, composa cette vie de Pierre Du Chastel qui n'est qu'un long éloge de son talent et de ses vertus.

Pour se montrer toujours suffisant dans les fonctions qu'il occupait auprès du roi et pour maintenir ce prestige d'humaniste auquel il devait son influence dans le monde de la cour, Du Chastel s'imposa des habitudes d'activité incessante : « Lecture, réflexion, conversation, exercices pieux ne lui laissaient pas un moment inoccupé. » Pour ne pas se laisser détourner de ses travaux, il adopta un régime d'ascète. Il consacrait seulement trois à quatre heures au sommeil et, pour se conformer aux prescriptions de Platon, mangeait seulement une fois par jour. Sitôt éveillé, il s'attachait à ses livres comme « Prométhée aux flancs du Caucase » et travaillait jusqu'à dix heures, prenant seulement, sans s'interrompre, un morceau de pain accompagné d'un peu de vin. Après la messe du roi, il assistait à son déjeuner, puis allait retrouver la princesse Marguerite auprès de laquelle il passait deux heures. Il reprenait alors ses travaux, dînait rapidement à cinq heures et consacrait ensuite quelques instants à ses amis et à la conversation. Après quoi, il retournait auprès du roi pour la lecture du soir. Il travaillait encore avant de se coucher afin de terminer le programme qu'il s'était fixé pour la journée. Ce programme même était rigoureusement réglementé d'après les principes d'Aristote : le matin était réservé aux ἀκροάματα, c'est-à-dire aux études philosophiques.

1. Publiée dans V. Barral, *Chronologia ... sacrae insulae Lerinensis*. Lyon, 1613, in-4°.

2. Lettre publiée dans J.-M. Brutus, *Epistolae clarorum virorum*. Lyon, 1561, in-8°.

Digitized by Google

Il commençait par consacrer deux heures à la lecture de la Bible, puis deux heures au Nouveau Testament et aux commentaires grecs. Le reste du temps appartenait à la philosophie et aux mathématiques. Au bout de quelques mois, il avait ainsi parcouru tout le Nouveau Testament. En deux ans il avait étudié la Bible et ses commentaires. Mais, ces lectures achevées, il les recommençait pour s'en pénétrer davantage. Le soir, c'était le tour des ἐξωτερικά, des études littéraires et profanes, lectures d'historiens, d'orateurs et de poètes anciens. Ce régime, bien qu'il fût conforme aux principes de Platon et d'Aristote, n'en était pas moins exténuant avec ses longs jeûnes et le manque de repos. Les amis de Pierre Du Chastel lui démontraient qu'il accumulait ainsi de mauvaises humeurs qui, répandues de l'estomac dans ses veines, nuisaient à sa santé. Mais il s'entêtait, par crainte de l'ivresse et des indigestions, ne voulant pas interrompre davantage son travail et craignant d'être moins dispos pour toutes choses; et il s'acharnait sans plus de répit à sa tâche[1].

Cette existence austère, nous dit Galland, était ornée de toutes les vertus de l'ascétisme. Nous n'en dirons pas plus sur sa tempérance et son amour de la simplicité, mais on admirait encore sa modération, sa douceur envers chacun, sa sincérité qui répugnait au mensonge et le rendait avare de promesses, la sagesse qui le fit toujours tenir à l'écart des factions, le désintéressement qui l'empêchait de rien demander au roi pour lui-même. S'il était sévère et sujet aux emportements, il était également prompt à pardonner et il est sans exemple qu'un homme, après l'avoir gravement offensé, n'ait pu rentrer en grâce par la simple reconnaissance de ses torts. Sa chasteté même était si réputée que le témoignage de Galland nous est confirmé par Denis Faucher et par Michel de l'Hospital[2].

Nous pouvons accepter ce portrait sans trop de retouches, mais en réservant notre opinion sur la spontanéité du personnage. Sa conduite était en effet soigneusement calculée : il avait avoué à Galland l'ambition qui le possédait, son désir d'exercer une sorte de royauté littéraire. Son acharnement au travail aussi bien que ses indulgences et que ses rigueurs étaient trop

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXV, XXVII, XXVIII, LXXVIII.
2. Id., *Ibid.*, ch. XXIX.

Digitized by Google

bien adaptés à ce but pour que nous n'y voyions pas le résultat d'une application continuelle. L'examen de ses opinions religieuses et de ses variations fortifiera encore notre conviction.

Son train de maison répondait, paraît-il, à des mœurs aussi bien réglées. Nul doute que sa table fût modeste. Quant à sa suite, elle était peu nombreuse et sans éclat. Quelques valets seulement, qu'il gouvernait avec sévérité, qui devaient s'abstenir de femmes et de querelles et auxquels il évitait de payer leur salaire en argent, par crainte de favoriser leurs vices[1].

Modestie sans doute relative, mais qu'on devait apprécier surtout par comparaison avec le faste exagéré des grands dignitaires de l'Église. Une austérité excessive aurait en effet été surprenante chez un homme qui, s'il donnait peu, recevait fréquemment et qui, au demeurant, fut toujours bien pourvu de bénéfices.

Lorsqu'il fut établi à la cour, le roi commença par lui faire quelques petites libéralités : il lui donna d'abord le titre de valet de chambre avec une pension de 1,200 francs. Galland nous dit qu'il fut en même temps secrétaire, ce qui semble très douteux, d'abord parce que ce titre de secrétaire ne se retrouve dans aucun autre document et ensuite parce qu'il correspondait à des fonctions réelles, fonctions que nous ne voyons jamais accomplies par Du Chastel[2]. D'autres donations ne se firent pas attendre : 27 août 1537, donation des biens provenant de la succession de Pierre Coillebault, marchand rouennais, échus au roi par droit de bâtardise[3].

Dans le mois de janvier 1538, deux donations de 225 livres, l'une pour l'aider à s'entretenir à la suite du roi en attendant qu'il soit pourvu d'un état d'officier de sa maison[4], et l'autre en récompense de ses services[5].

Au mois d'août de la même année, nouveau don de 225 livres pour l'aider à se faire guérir d'une maladie qui l'a retenu à Arles[6].

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXIX.
2. Id., *Ibid.*, ch. XXIX.
3. Arch. nat., J 962, n° 35.
4. Arch. nat., J 961[11], n° 27.
5. Ibid., n° 53.
6. Arch. nat., J 962[14], août 1538.

Digitized by Google

En décembre suivant, 1,125 livres, en récompense de ses services[1].

Ces sommes de 225 livres semblent correspondre aux arrérages d'une pension dont les 1,125 livres représenteraient cinq termes. Du Chastel en aurait ainsi reçu huit dans le courant de l'année 1538, ce qui ferait au total 1,800 livres.

Mais ces libéralités ne devaient pas se renouveler, car, entre temps, Du Chastel avait été pourvu de son premier bénéfice.

La *Gallia Christiana* nous apprend que le roi avait commencé par le faire chanoine de la Sainte-Chapelle : « Primum Sacrae Capellae parisiensis canonicatu donatus », avant même de lui donner la charge de lecteur. Nous en doutons pour deux raisons : Du Chastel n'entra en effet dans les ordres qu'après avoir été investi des fonctions de lecteur, et nous ne retrouvons dans la suite aucune allusion à cette dignité.

En 1537, il avait reçu la prévôté de l'abbaye de Saint-Pierre d'Évaux, appartenant à l'ordre de Saint-Augustin, qui, pour la première fois, était donnée en commende. Il ne devait pas visiter avant 1548 son abbaye, dont il abandonna le gouvernement à un vicaire général[2]. Cette dignité qu'il conserva jusqu'à sa mort fut alors transmise à Bernard de Ruthye, qui lui succéda également comme grand aumônier.

Mais c'était un pauvre bénéfice et Du Chastel attendait mieux. En 1539, il obtenait l'évêché de Tulle. Cette collation date au plus tôt du mois de mai où mourut son prédécesseur et du mois de juillet au plus tard, car, le 7 août, son ami Denis Faucher lui adressait des félicitations, félicitant aussi son diocèse d'avoir trouvé un évêque tel que lui. Là non plus, Du Chastel ne pouvait exercer ses fonctions en personne et il choisit comme vicaire Guillaume Piat, évêque de Tarse. Mais il ne semble pas qu'il soit jamais allé visiter son siège épiscopal, qui était en effet digne tout au plus d'un débutant[3].

Un an plus tard, le roi lui attribuait les fonctions de biblio-

1. Arch. nat., J 962[14], décembre 1538.

2. Bibl. nat., *Armoires* de Baluze, t. XVIII, fol. 230. — Il s'agit d'Évaux, en Combrailles, diocèse de Limoges (actuellement département de la Creuse). Les éditeurs du *Catalogue des actes de François I^er^* ont lu : Esnon, et ils ont découvert un village de ce nom dans le département de l'Yonne.

3. *Gallia Christ.*, Tulle, t. II, p. 674. — Arch. nat., PP 111, ancien mémoire..., fol. 376.

Digitized by Google

thécaire exercées par G. Budé, qui était mort au mois d'août 1540, fonctions plutôt honorables que lucratives, mais conformes à son caractère et propres à satisfaire ses désirs.

En attendant mieux, il devenait en 1543 abbé de Hautvillers, abbaye bénédictine du diocèse de Reims, dont le nom rappelle la situation pittoresque sur les coteaux qui dominent la vallée de la Marne, non loin d'Épernay. Le domaine était riche et Du Chastel en conserva les revenus jusqu'à sa mort. Il eut pour successeur son neveu, Bernard Du Chastel, auquel, d'après la *Gallia Christiana*, il l'aurait résigné lui-même, tandis que Galland raconte que l'abbaye fut donnée seulement après sa mort par le roi Henri II, désireux de maintenir dans sa famille son souvenir et sa tradition[1].

L'année suivante, il abandonnait le siège de Tulle pour celui de Mâcon. Mais la prise de possession ne devait pas se faire sans troubles. Il rencontra un compétiteur, François de Faucon. Le procès allait commencer lorsque le roi l'arrêta par une transaction : Faucon acceptait le siège de Tulle abandonné par Du Chastel et renonçait à ses prétentions, Du Chastel, qui ne devait pas visiter son diocèse avant 1548, en prit possession le 7 décembre 1544 par son vicaire nommé Margot. Nous verrons plus tard l'échange qui fut fait de l'évêché de Mâcon contre celui d'Orléans, échange dans lequel reparaît François de Faucon, son compétiteur perpétuel[2].

En 1545, Du Chastel recevait l'abbaye de Belleperche de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Montauban. Abbé commendataire, préoccupé avant tout de ses revenus, nous le voyons, aussitôt après sa prise de possession, en procès au sujet de la taille avec les habitants du village voisin de Garganvillard. Il devait conserver cette abbaye jusqu'aux derniers mois de son existence. En décembre 1551 ou dans le mois suivant, il l'abandonnait à François de Faucon dans les tractations qui accompagnèrent son passage de Mâcon à Orléans[3].

1. *Gallia Christ.*, Reims, t. IX, p. 257. — Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XLIII, LXXXI.

2. *Gallia Christ.*, Mâcon, t. IV, p. 1096-1097. — J. Severt, *Chronologia ... archiantistitum Lugdunensis...* Lyon, 1628, in-fol.

3. *Gall. Christ.*, Montauban, t. XIII, p. 265. — Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LXXV. — Galland commet une erreur évidente lorsqu'il nous dit que François I^er^, voulant récompenser les mérites exceptionnels de son lecteur, lui

Digitized by Google

Les revenus de ces bénéfices, auxquels Du Chastel ajoutait d'ailleurs d'autres ressources dans son pays natal et en particulier dans le bailliage de Châtillon-sur-Seine[1], lui permettaient de tenir un rang honorable. Il eût tiré 16,000 francs chaque année de ses trois abbayes s'il avait voulu les affermer. Mais, jugeant cette méthode peu religieuse, il les faisait administrer par des hommes de sa maison qui, faute d'expérience ou de scrupules, lui en donnaient à peine 7,000[2].

Ces scrupules, si honorables soient-ils, n'empêchaient pas Du Chastel d'être le type achevé du prélat courtisan, auquel le régime concordataire rendait l'existence facile. Tant que vécut François Ier, il ne considéra ses charges que par rapport à leurs produits et aux échanges qu'il pouvait en faire, aux « maquignonnages de bénéfices », qui lui sont sévèrement reprochés dans l'*Histoire ecclésiastique* de Théodore de Bèze. C'est plus tard seulement qu'il se préoccupa de ses fidèles et de ses moines, le jour où des raisons supérieures lui indiquèrent l'opportunité d'une retraite.

*
* *

Du Chastel, qui était un érudit et un homme d'église, consacra aux choses de la religion la plus grande part de son activité et, ce qui mérite surtout de retenir notre attention, c'est de savoir quelle fut à ce point de vue son influence sur la politique de François Ier. Une telle recherche est pleine de difficultés et d'incertitudes : s'il est évident que cette politique est dirigée par des calculs et des sentiments susceptibles d'être discernés, il est hasardeux de déterminer avec précision une influence qui,

donna, « intra unius anni spatium », le siège de Tulle, ainsi que les abbayes d'Évaux et de Belleperche. Il lui fallut six années pour réunir ces trois bénéfices. Galland nous dit aussi qu'il échangea l'évêché de Tulle contre l'abbaye de Hautvillers quand il fut nommé à Mâcon. Or, il était installé à Hautvillers au moins un an avant de posséder Mâcon, et la transaction porta sur les deux évêchés, mais non sur l'abbaye, dont la prise de possession est tout à fait indépendante. De tout cela résulte une certaine défiance envers Galland, que nous trouvons en erreur sur des points importants, dès que nous sommes en mesure de le contrôler.

1. Arch. de la Côte-d'Or, Recueil de Peincedé, vol. XXVIII, p. 1128. Analyse du registre d'audience du bailliage de Châtillon-sur-Seine, 14 avril 1551.

2. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LXXIII.

Digitized by Google

dans la réalité, se trouve mêlée à une foule d'éléments étrangers et échappe le plus souvent même à celui qui la subit.

La politique religieuse de François Ier semble déterminée par deux éléments principaux : une volonté politique très nette et ses propres sentiments religieux, sans originalité, mais qui correspondaient dans l'ensemble à l'état d'esprit répandu autour de lui. Il avait sa conception des intérêts de l'État et des rapports de la royauté avec les autorités ecclésiastiques. Vis-à-vis de l'Eglise de France une tentative de réforme aurait été sans avantages et, par suite des résistances, aurait entraîné des difficultés pratiques qu'il était préférable d'éviter. L'esprit réformateur risquait même de troubler le royaume, et le souvenir des événements d'Allemagne, en 1525, l'encourageait dans sa prudence. Sa volonté se résumait dans l'application du Concordat qui lui donnait, dans des limites suffisamment larges, une autorité absolue. Vis-à-vis du pape, il admettait tous les principes du gallicanisme, même ceux qui étaient le plus contraires aux concordats; toutefois, dans la pratique, il possédait le sens de l'opportunité, et la situation générale de l'Europe, ses relations avec Charles-Quint, la crainte que le pape et l'empereur ne s'accordassent à ses dépens autour d'un concile universel déterminèrent son attitude dans chaque cas particulier. Quant à ses sentiments religieux, il restait réellement attaché au catholicisme et le récit détaillé de ses derniers moments, que nous trouvons dans le livre de Galland, nous montre qu'il avait peur de la mort et qu'il voulut strictement accomplir toutes les pratiques susceptibles d'assurer son salut. Mais en même temps il avait l'esprit trop ouvert aux nouveautés pour conserver toutes les croyances traditionnelles. Il approuvait l'œuvre des réformateurs modérés luttant contre les orthodoxes rigoureux, le Parlement et la Sorbonne. Sa pensée s'était fixée au contact de sa sœur Marguerite et des érudits, Estienne, Budé, Érasme, et il avait accepté l'idée d'une réforme dogmatique et disciplinaire qui s'accomplirait pacifiquement avec la collaboration du concile et du pape.

D'après une théorie généralement acceptée, François Ier, après avoir favorisé réformateurs et humanistes, se serait effrayé des conséquences entrevues de certains événements, dont le plus notoire serait l'affaire des placards de 1534. Depuis ce

Digitized by Google

moment, il aurait mis son autorité au service des persécuteurs, cédant à l'influence de Montmorency et du cardinal de Tournon. Les supplices se seraient multipliés, comme le prouvent l'affaire de Dolet, celles des Vaudois de Provence et des Quarante de Meaux. Cette conception permet d'opposer l'éclat de la Renaissance et les espoirs des premières années à une période de terreur, où il n'est question que des sombres imaginations du roi et de supplices barbares.

L'histoire des événements auxquels fut mêlé Du Chastel ne justifie pas une distinction aussi nette. Au contraire, François Ier, dans ses dernières années, continua de se montrer favorable aux humanistes, même les plus suspects. Étienne Dolet, qu'il soutint jusqu'à l'extrémité, et plus encore Robert Estienne en sont autant de preuves. Galland, qui devait être bien informé sur tous ces points, ne nous montre-t-il pas l'accord qui existait entre le roi et Du Chastel pour une politique de modération? Enfin, les auteurs réformés eux-mêmes, qui ne sont jamais tendres pour leurs persécuteurs, ne blâment ni les idées ni l'attitude de Du Chastel, avant son « apostasie » qui date seulement de l'avènement de Henri II et aurait précisément été déterminée par le changement radical survenu avec le nouveau règne.

Quels que fussent les principes qui aient inspiré la politique de François Ier, il est évident qu'il devait subir l'influence de son entourage et que la plupart des éléments avec lesquels sa pensée s'était formée lui venaient soit de ses interlocuteurs soit de la littérature qui lui était familière. Les décisions même qu'il prenait dans des cas précis pouvaient lui être suggérées par quelque conseiller qui avait spécialement étudié l'affaire et qui possédait le prestige d'une érudition solide. Il suffisait que ce conseiller sût procéder habilement, sans heurter franchement les principes auxquels il était attaché, en lui laissant, avec l'honneur de la décision, l'illusion de l'indépendance.

Du Chastel possédait toutes les qualités requises pour cette tâche. A l'ambition qui le poussait à jouer un rôle important, il joignait le savoir-faire indispensable. Ses fonctions de lecteur, qui faisaient de lui le pourvoyeur intellectuel de François Ier, l'autorité que son érudition donnait à ses discours, les relations quotidiennes et familières qu'il entretenait avec lui, le prestige

Digitized by Google

même de la dignité épiscopale, tout s'unissait pour incliner le roi vers ses propres idées.

Du Chastel avait conservé de ses origines un fonds de piété sincère que rien depuis n'était venu détruire. Mais son esprit s'était formé et cultivé au contact de penseurs indépendants. Plus que toutes les autres, l'influence d'Erasme dut être décisive ; après lui nous le trouvons en relations suivies avec Budé et Marguerite de Navarre. Nous avons vu aussi qu'il n'évitait ni les réformés, ni les mécréants : à Bâle, il avait été l'hôte de Sébastien Munster et le disciple de Platter. Rappelons-nous, pendant son voyage en Orient, ses conversations avec les Musulmans du Caire et le médecin juif d'Iconium. Quant à son séjour à Rome, il semble en avoir conservé une impression assez durable pour arrêter définitivement ses idées sur la papauté et le pouvoir pontifical. Depuis, au temps de sa plus grande fortune, il s'intéressait à Dolet, protégeait Marot, fréquentait Robert Estienne. Ces influences diverses, sans détruire en lui toute croyance, devaient cependant le prédisposer à la tolérance.

Sa piété était assez tiède : les heures qu'il réservait chaque jour aux choses religieuses étaient consacrées aux travaux d'érudition plutôt qu'à des lectures édifiantes. Il lisait la Bible pour s'instruire autant que pour fortifier sa foi. C'est seulement après avoir achevé son programme de philosophie et de mathématiques qu'il donnait à la prière quelques instants de la matinée. Rien de mystique assurément dans cet homme au tempérament positif qui, parmi les auteurs sacrés, préférait surtout saint Jérôme, « parce qu'il surpassait les autres dans la connaissance des arts libéraux »[1].

Rien ne nous permet cependant de suspecter son orthodoxie. Voyons donc les témoignages contemporains qui pourraient nous en faire douter.

L'*Histoire ecclésiastique* de Th. de Bèze nous dit que, pendant son séjour à Bâle chez Sébastien Munster, Du Chastel profita en théologie et en religion, et qu' « il estoit... favorisant à la religion au commencement jusques à ce point qu'il a maintenu bien longuement la cause de Robert Estienne quand il fut

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXVII.

Digitized by Google

assailly par la Sorbonne[1] ». Cette dernière affaire datant des années 1546 et 1547, nous pourrions en conclure que, pendant tout le règne de François Ier, Du Chastel fut un partisan discret des réformateurs.

Henri Estienne, dans l'*Apologie pour Hérodote*, est plus affirmatif encore. Du Chastel, nous dit-il, avait « faict grande profession de l'Évangile pendant le règne du roy François premier de ce nom, jusques à encourir la male grâce de la Sorbonne pour cette raison ». Plus tard, Du Chastel aurait parlé « contre sa conscience », lorsqu'il prêchait contre les réformés[2].

Ces deux témoignages sont en réalité peu probants. Comme faits précis à l'occasion desquels Du Chastel aurait manifesté sa sympathie pour la Réforme, ils ne citent l'un et l'autre que l'affaire de Robert Estienne. Or, nous verrons que sa conduite fut simplement celle d'un homme éclairé et tolérant, sans impliquer nécessairement une adhésion de sa part à la religion réformée. Pour le reste, ils semblent exprimer surtout une impression générale sur l'attitude de Du Chastel dans plusieurs circonstances analogues. Cette impression, ils l'exagèrent peut-être encore pour faire ressortir la noirceur de son apostasie et mieux nous montrer dans son histoire « un exemple notable du jugement de Dieu ».

Quant à Galland, s'il se fait l'écho des accusations portées contre son ami, c'est pour déplorer l'injustice dont il était victime : ses accusateurs étaient des esprits étroits, aveuglés par la passion religieuse, à qui toute étude littéraire était suspecte, et qui redoutaient la connaissance des langues anciennes comme un acheminement vers les fausses doctrines[3].

Nous n'attribuerons pas plus d'importance à l'intervention malveillante de la Sorbonne, qui s'émut des oraisons funèbres prononcées par Du Chastel à l'enterrement de François Ier. On lui reprochait d'avoir supprimé le purgatoire en affirmant que l'âme du roi s'en était allée directement au paradis. Des délégués, venus à Saint-Germain pour exposer leurs plaintes à Henri II, y furent reçus et éconduits par Mendoza, un des maîtres d'hôtel. Celui-ci leur reprocha, en effet, de mal con-

1. *Hist. eccl*és. de Théod. de Bèze, l. 1.
2. H. Estienne, *Apologie pour Hérodote*. Paris, 1879, 2 vol. in-8°, p. XXVI.
3. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXXV.

Digitized by Google

naître le caractère du feu roi qui, n'ayant jamais aimé à séjourner, même dans les endroits les plus plaisants, « à grand'peine aura-il pris le chemin de purgatoire, sinon que d'aventure, en passant, il ait pris son vin[1] ».

Cette accusation était, en effet, peu justifiée, car rien, dans l'orthodoxie la plus stricte, n'interdit à une âme l'accès direct du paradis. C'est dans d'autres passages du même sermon que les idées de Pierre Du Chastel peuvent sembler plus suspectes. Il nous dit, par exemple, que le règne de la paix et de la vie « comprend tous les fidèles ayant foy vifve en Jésus-Christ ». Plus loin, il nous parle de la grâce qui donne la foi et fait retourner par amour les hommes à Dieu : l'esprit « retiré à sa cause est reformé, selon la mesure de la grâce et de sa capacité, à la semblance de son autheur l'Esperit de Dieu[2] ». Tout cela touche de bien près à la théorie de la justification par la foi. Bien plus, l'objet principal du sermon n'est-il pas de démontrer que l'âme du roi doit être sauvée parce qu'il a cru en Jésus-Christ? Peu importent ses œuvres, auxquelles on ne fait guère allusion. Elles semblent s'ajouter par surcroît à ses véritables mérites : la charité active ne fait que prolonger la foi. Il est vrai que Du Chastel se montre plus franchement orthodoxe en affirmant que « fides sine operibus mortua est ». Aussi, Du Chastel, sans exposer une théorie nettement hétérodoxe, laisse entrevoir ici l'influence exercée sur son esprit par les idées nouvelles.

Ne négligeons pas enfin le témoignage de Marguerite de Navarre, dont Galland nous dit la surprise lorsqu'elle apprit l'intervention de Du Chastel en faveur des Vaudois. Voilà qui serait inexplicable de la part de quelqu'un d'aussi bien informé des choses de la religion, si celui-ci n'avait pas été considéré comme un bon catholique[3].

La pensée de Pierre Du Chastel semble s'être exprimée sincèrement dans ses entretiens familiers avec Galland. Ils montrent son attachement à l'enseignement comme aux rites traditionnels de l'Église. Ce n'est pas qu'il se dissimulât ses faiblesses ni surtout « les sacrilèges et les crimes honteux » dont la papauté se

1. *Hist. ecclés.* de Théod. de Bèze, l. 1.
2. *Le Second sermon funèbre*, p. 260 et 276 de l'édition de Baluze.
3. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXXVIII.

Digitized by Google

rendait coupable. Les mœurs du clergé lui semblaient également dépravées, ce clergé qui, par manque de conscience, négligeait les âmes dont il avait charge et qui pouvait être comparé à une « troupe d'animaux nés pour la satisfaction de leur ventre ». Ces désordres, sur lesquels Du Chastel insistait volontiers, venaient de la politique des rois qui confiaient les églises à des prêtres indignes et sans se soucier de ceux qui étaient honnêtes et instruits. Les rois s'affranchissaient des lois, de l'autorité des papes, pour accomplir cette œuvre mauvaise. Du Chastel risquait ainsi des allusions au concordat sans oser le nommer, ni même le désigner, et il mettait tout son espoir dans l'intervention d'un concile réuni suivant les rites et inspiré par le Saint-Esprit[1].

Sur ces points de discipline et de dogme, Du Chastel était exactement partisan de la contre-Réforme. Il n'acceptait pas en effet l'idée d'une réforme radicale. L'esprit des réformateurs et peut-être même le caractère de certains d'entre eux lui inspiraient de l'horreur et de la crainte. Il leur reprochait de haïr la discipline de l'Eglise, d'ignorer sa doctrine et d'avoir plus d'orgueil que de véritable piété. Quant aux fidèles, ils se laissaient d'abord séduire par de belles idées qu'ils ne comprenaient pas, puis, par faute d'esprit critique, rejetant tous les dogmes, ils devenaient athées et ne croyaient plus au paradis ni à l'enfer. La superstition était encore préférable à cette incrédulité qui conduit à tous les excès[2].

La grande crise sociale qui avait troublé l'Allemagne après la réforme luthérienne avait laissé dans l'esprit des contemporains une impression durable. Comme les autres, Du Chastel redoutait dans la réforme religieuse ses conséquences qu'il était impossible de prévoir et de limiter. Dans cette « nouvelle liberté », il entrevoyait une révolution, le bouleversement de l'Etat et des fonctions publiques; avec l'entraînement, ces hommes, abandonnant toute mesure, finiraient par ruiner le pouvoir absolu du roi[3].

L'autorité de celui-ci était si grande que ses sentiments personnels et son exemple servaient de règle à son entourage; s'il

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XIII, XXXVI, XLII.
2. Id., *Ibid.*, ch. XXXVI.
3. Id., *Ibid.*, ch. XXXVI.

Digitized by Google

se laissait aller tant soit peu vers l'un ou l'autre parti, il assurerait son triomphe, et il suffirait qu'il montrât aux réformateurs quelque sympathie pour déchaîner toutes les catastrophes prévues. Une politique d'équilibre était donc nécessaire, politique que Du Chastel ne cessait de recommander[1]. Il convenait d'être conservateur, de s'opposer aux nouveautés « comme un mur d'airain », de ne pas rompre avec la papauté, de ne pas s'entendre avec ses ennemis contre l'empereur et de résister aux propositions de ce genre que le roi d'Angleterre ou les princes allemands pouvaient faire. Mais il ne fallait pas pour cela être obstinément conservateur ni se refuser à l'idée d'une réforme qui pouvait s'accomplir pacifiquement[2].

Quant aux procédés dont il convenait d'user envers les réformés, il réprouvait également une indulgence excessive, qui compromettait l'antique discipline, et l'extrême sévérité qui poussait les novateurs aux résolutions violentes. Il estimait nécessaire de punir les « crimes » publics, ceux qui pouvaient provoquer une révolution, ceux qui visaient les principes essentiels de la religion. La rigueur était utile envers les criminels qui récidivaient ou contre les réformateurs capables d'exercer une influence sur des disciples. On devait punir, ne fût-ce que pour l'exemple[3].

Assurément les excès des conservateurs intransigeants lui semblaient injustes et peu honorables; les plus bas sentiments, la haine, l'envie et le désir de se montrer utiles dans une fonction avantageuse, les engageaient à calomnier tout le monde. Pourtant ce zèle méritait d'être encouragé. Il convenait de poursuivre les suspects, tous les suspects, ceux même qui n'avaient commis aucun crime. Car il était toujours possible d'absoudre les innocents. Cette méthode, d'autre part, ne laissait échapper aucun coupable et répandait parmi les hésitants une crainte salutaire. Les dénonciateurs devaient tenir dans la société le rôle utile d'une meute de chasse[4].

Cependant, lors même que le coupable méritait d'être puni, Du Chastel réprouvait les supplices barbares. Il répugnait aux bûchers et aux tortures, à toutes ces exécutions, à ces mutila-

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXXVI.
2. Id., *Ibid.*, ch. XLVII.
3. Id., *Ibid.*, ch. XLI.
4. Id., *Ibid.*, ch. XXXVI.

Digitized by Google

tions dont l'idée semblait l'émouvoir plus que ses contemporains.

Il préférait réconcilier les criminels avec l'Église ; commencer par les mettre à l'écart pour étudier leurs dispositions, puis leur imposer une retraite pendant laquelle ils fortifieraient leurs résolutions, et enfin une punition d'ordre religieux qui les replierait à l'ancienne discipline, telle était la méthode qu'il recommandait. D'ailleurs, son caractère qui le portait à satisfaire chacun, ainsi que la conception qu'il se faisait de ses devoirs d'homme d'église, tout l'incitait à implorer une telle indulgence en faveur des coupables s'ils témoignaient quelque repentir. L'évêque, à l'exemple du Christ et des apôtres, doit intercéder auprès des rois pour les incliner de la sévérité à la douceur et au pardon, ramener la brebis égarée et se réjouir de sa conversion comme d'une victoire. Le sein de l'Église doit s'ouvrir pour les pécheurs, et Dieu ne se plaît pas au sang répandu[1].

Est-ce une inconséquence si Du Chastel, qui recommandait ainsi la mansuétude envers les petits comme n'étant pas responsables de leurs erreurs, se trouve avoir protégé les plus notoires parmi les partisans des idées nouvelles, des hommes comme Dolet et Robert Estienne, qui certainement n'agissaient point sans réfléchir et dont le repentir était illusoire? C'est qu'à tous ces principes d'ordre politique et religieux s'ajoutait en lui le sentiment de la dignité des bonnes lettres et que ce sentiment était peut-être le plus puissant dans son esprit, le seul qui fût vraiment inflexible. Il comparait volontiers les travaux littéraires à une guerre contre les barbares, guerre dans laquelle les armes seraient remplacées par des livres. Ce qu'il entendait par barbarie, ce n'était pas seulement une idée abstraite, l'ignorance ni les lacunes de la civilisation des siècles passés, mais les partisans très réels et très agités de l'ancienne culture, contre lesquels il fallait batailler[2]. Or, dans toutes ces batailles, Du Chastel soutenait l'esprit moderne. S'il défendait des œuvres suspectes contre les théologiens de la Sorbonne, ce n'est pas peut-être qu'il en approuvât toutes les tendances, mais il y voyait des œuvres de l'esprit qu'il ne fallait pas laisser périr[3].

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XLI.
2. Id., *Ibid.*, ch. XXXIII.
3. Cette idée est exprimée en particulier dans la lettre de Du Chastel aux théologiens de la Sorbonne, du 26 janvier 1547 (Arch. nat., M 71).

Digitized by Google

Ce n'était là d'ailleurs qu'une tolérance apparente, car Du Chastel n'était pas plus tolérant que tous ses contemporains. Ne nous laissons pas tromper par une attitude que détermine un sentiment de pitié ou d'impuissance, l'espoir de provoquer une conversion durable par la douceur au lieu de l'arracher dans des supplices terrifiants, le désir d'obtenir un avantage politique en feignant d'accorder à l'erreur les mêmes droits qu'à la vérité, car il n'existe qu'une vérité, et Du Chastel croyait bien la posséder tout entière.

On aurait peine à trouver des principes de conduite très nets dans ces opinions parfois contradictoires, dans cette rigueur pleine de mansuétude qui inspire les propos de Pierre Du Chastel. Cette contradiction est due en partie à ce que Galland entremêle fréquemment les récits du règne de François Ier avec ceux du règne suivant.

D'autre part, sous François Ier, Du Chastel lui-même avait intérêt à tenir des propos rigoureux sans y conformer ses actions. Il désarmait ainsi des adversaires toujours prompts à suspecter son orthodoxie, il ménageait en même temps la transition avec le règne suivant et les puissances devant lesquelles il se verrait un jour contraint de plier. Admettons donc que Du Chastel, tenu par sa raison à l'écart des partis extrêmes, ait parfois fait preuve d'une certaine indécision. Mais il est certain que, pour des motifs divers, il inclinait le plus souvent vers la clémence et que, dans la pratique, il se laissa toujours guider par ce sentiment. C'est du moins ce que nous remarquons jusqu'à la mort de François Ier.

Du Chastel était plus libre dans ses jugements sur la papauté. Il pouvait sans crainte de se compromettre faire profession de gallicanisme : gallicanisme atténué, tel que les rois avaient coutume de le pratiquer et auquel l'opinion générale s'était résignée, depuis que le Concordat avait été imposé comme une nécessité indiscutable. Ses convictions intimes étaient sur ce point d'accord avec ses propres intérêts et avec ceux du roi.

Les impressions qu'il avait emportées de Rome lui inspirèrent une défiance définitive à l'égard des papes et une tendance à rabaisser leur pouvoir, il croyait que le Christ avait confié le sort de l'Église à tous les successeurs des apôtres et non à un seul d'entre eux. Ce pouvoir appartenait donc à tous les évêques et devait s'exercer par les conciles universels auxquels le Christ

Digitized by Google

avait promis son assistance. Le concile a seul le droit de réformer l'Église, et ses décisions s'imposent à tous, même au souverain pontife. Si celui-ci a le pouvoir d'interdire les clercs indignes, il peut lui-même, lorsqu'il maltraite l'Église, lorsqu'il la souille par des hérésies et des crimes, être déposé. Du Chastel admettait donc expressément la supériorité du concile en lui reconnaissant un pouvoir disciplinaire absolu sur le pape. Il allait même plus loin : il se souvenait d'une théorie très anciennement connue et appliquée par les souverains dans leurs relations avec l'Église, d'après laquelle Constantin, les empereurs byzantins, Charlemagne étaient comme des évêques de l'extérieur. Les rois, disait Du Chastel, exercent sur l'Église un pouvoir protecteur et disciplinaire ; aux évêques inactifs et indignes, ils doivent rappeler leurs devoirs, conseiller des mesures salutaires à leur église et retirer au besoin leurs fonctions. Ces principes s'appliquaient aux papes comme aux évêques, et nul doute que, dans son esprit, le roi très chrétien ne fût appelé à exercer cette prérogative[1].

Ces idées, Du Chastel eut fréquemment l'occasion de les faire entendre à François Ier. Il semble bien, pendant les premières années passées à la cour, avoir fait preuve d'une certaine réserve, fortifiant son autorité par les travaux obscurs de l'érudition et blâmant sans doute à part soi l'influence exercée par le groupe dont Montmorency était le chef. C'est plus tard, après la disgrâce du connétable, qu'il trouve le terrain libre et le roi favorablement disposé.

Sa première intervention eut lieu en faveur des Vaudois de Provence. En 1540, le parlement d'Aix avait rendu contre eux un arrêt dont, à la cour, le parti catholique intransigeant, les amis de Montmorency et le cardinal de Tournon demandaient l'exécution rigoureuse. Du Chastel, associé au cardinal Du Bellay, osa donner des conseils de modération. Il n'ignorait sans doute pas que les Vaudois fussent effectivement hérétiques, mais, comme il était pitoyable pour ces âmes simples, il feignit de croire à leurs professions de foi orthodoxes, il montra la fidélité de ces populations qui déclaraient se soumettre à la volonté du roi et réclamaient une enquête impartiale, prêts à subir le plus rude châtiment si les accusations portées contre eux étaient jus-

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LIV, LV.

Digitized by Google

tifiées. Quant au crime d'hérésie, les coupables, s'il en existait, étaient de simples particuliers dont la faute n'engageait pas la communauté. Ils affirmaient leur attachement à la foi catholique et leur résolution d'obéir en toutes choses à Dieu et au roi. Du Chastel démontra que ni la religion, ni la justice ne conseillaient la rigueur et, la défaveur de Montmorency aidant, cet avis prévalut. Le 8 février 1541, le roi ordonnait de surseoir à l'exécution de l'arrêt[1].

Deux ans plus tard, Du Chastel parlait en faveur d'Étienne Dolet qui, abandonnant toute prudence, s'était compromis en éditant des livres hérétiques et en laissant apparaître ses tendances irréligieuses. Il venait d'être condamné par le Parlement de Paris. Du Chastel obtint sa grâce, qui fut accordée par des lettres du mois de juin 1543[2].

Roger DOUCET.

(Sera continué.)

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXXVII.
2. Id., *Ibid.*, ch. XL.

Digitized by Google

MÉLANGES ET DOCUMENTS

L'UNION DE LUBLIN.

A L'OCCASION DE SON 350e ANNIVERSAIRE.

Le 1er juillet 1569 a été signé, dans la petite ville polonaise de Lublin, un des plus importants traités de l'histoire. L'union de la Pologne avec la Lithuanie, dont s'étaient préoccupés les deux pays depuis l'avènement de Ladislas Jagellon, grand-duc de Lithuanie, au trône de Pologne en 1386, reçut à la diète de Lublin, sous le dernier roi de la race jagellonienne, son règlement définitif. Elle couronna les efforts laborieux des deux siècles antérieurs et elle resta pour les deux siècles suivants comme le fondement de l'organisation politique de l'est européen. D'ailleurs, malgré le partage au XVIIIe siècle de la République polonaise, l'union polono-lithuanienne a laissé encore aujourd'hui des traditions visibles; ces traditions sont encore vivantes dans des millions de cœurs. Ce souvenir historique ne saurait être négligé, puisqu'on cherche aujourd'hui à reconstituer les fondements de l'Europe orientale.

Le problème de cette reconstruction se posa pour la première fois, d'une façon toute semblable, au XIVe siècle. Comme maintenant, la Pologne venait de retrouver son unité politique après une période de partages; le jeune État lithuanien venait à peine d'échapper aux influences agressives des Allemands et des Moscovites; les terres ruthènes — blanc-ruthènes et ukrainiennes, comme on dirait aujourd'hui — cherchaient avec difficulté le moyen d'obtenir la plus grande somme possible de liberté et de bien-être; à l'est enfin des provinces lithuaniennes et ruthènes, un joug barbare (tartare alors, bolcheviste aujourd'hui) pesait lourdement sur la Grande Russie, qui avait commencé une lutte longue et pénible pour s'en débarrasser.

Les luttes communes contre les agressions extérieures et les

Digitized by Google

réformes politiques et sociales, nécessaires pour la coopération des différentes nations unies, retardèrent la solution du problème qui consistait à trouver la meilleure forme juridique pour l'état fédéré. L'union dynastique, qui en avait jeté les fondements, fut bientôt renforcée par des conventions entre les nations elles-mêmes; renouvelées plusieurs fois au cours du XV^e^ siècle (1401, 1413, 1432, 1499, 1501), elles ne parvinrent pourtant pas à fixer d'une manière satisfaisante les relations constitutionnelles entre la Pologne et la Lithuanie ni leurs frontières communes sur le territoire ruthène qui restait partagé entre le royaume et le grand-duché.

Ces deux questions litigieuses restant indécises, les liens qui unissaient les deux pays devenaient pourtant de plus en plus étroits par la communauté entière de leurs intérêts, l'assimilation intellectuelle et sociale et le rapprochement dans la vie quotidienne. La Lithuanie, qui avait donné à la Pologne une dynastie glorieuse, reçut d'elle à son tour la foi chrétienne, la liberté dans sa vie intérieure qui prenait un caractère de plus en plus démocratique, enfin une aide efficace et sûre contre tous ses ennemis nombreux et menaçants. La Pologne avait un grand intérêt à voir réglées d'une façon définitive ses relations avec un pays pour lequel elle était prête aux plus lourds sacrifices en hommes et en argent.

Il y avait cependant deux facteurs qui, sans parler des intrigues diplomatiques menées par les puissances rivales, entravaient cette union si nécessaire. La dynastie commune elle-même, malgré tout ce qu'elle avait fait pour le rapprochement des deux nations, ne tenait pas à voir se resserrer les liens juridiques entre elles; elle craignait, en adoptant le principe de la libre élection des rois dont jouissait la Pologne, de perdre ses droits héréditaires en Lithuanie. D'autre part, les grands seigneurs lithuaniens, bien que rapidement conquis par la langue et les coutumes de la Pologne, redoutaient l'influence des « libertés » polonaises sur la grande masse de la noblesse de leur pays qui, jusqu'alors, supportait tranquillement leur suprématie oligarchique.

C'est seulement sous le règne de Sigismond-Auguste (1548-1572) que la situation devint plus favorable à l'union. Dernier représentant de sa famille, ce roi n'avait plus à se préoccuper, comme ses prédécesseurs, des intérêts dynastiques; au contraire, il voyait très nettement la nécessité de régler la constitution de ses États à la veille d'un interrègne inévitable : l'union n'était garantie que pour la durée de sa vie; si elle devait se rompre à sa mort, les conséquences de cette rupture seraient désastreuses à une époque où le danger moscovite devenait chaque jour plus grand.

Digitized by Google

C'est ce que comprenaient parfaitement les Lithuaniens eux-mêmes et, sans excepter les chefs de l'opposition oligarchique, ils se rendaient compte qu'il était urgent de fortifier l'union avec la Pologne. Pourtant, l'attachement à leurs privilèges particuliers et à leurs intérêts de classe aurait fait traîner encore longtemps leurs discussions avec les diètes polonaises si la volonté de la grande majorité du pays ne s'était manifestée avec une force décisive. Après plusieurs tentatives infructueuses qui se produisirent en pleine guerre avec Moscou, une grande assemblée lithuanienne, réunie près de Vitebsk, exigea du roi que l'union avec « les frères polonais » fût fixée définitivement. Elle demandait particulièrement que les monarques fussent dorénavant élus en commun par les Polonais et les Lithuaniens et que les deux nations n'eussent plus qu'une diète commune, dispositions qu'on retrouve identiques dans le traité final de 1569.

La convocation d'une diète commune ne fut possible qu'après la grande réforme de la constitution lithuanienne; entre 1564 et 1566, cette diète fit pénétrer enfin dans le grand-duché les principes démocratiques, victorieux depuis longtemps en Pologne. Abolissant les droits féodaux d'une aristocratie égoïste, elle introduisit en Lithuanie l'égalité devant les tribunaux de toute la noblesse, non moins nombreuse qu'en Pologne, et l'élection régulière des députés par des diétines provinciales. Peu de temps après, en 1568, les Lithuaniens, réduits à leurs seules forces, échouèrent en voulant reprendre aux Moscovites les terres que ceux-ci leur avaient arrachées et cet échec leur prouva combien le secours permanent des Polonais leur était nécessaire.

C'est en ces conditions que Sigismond-Auguste ouvrit au début du mois de janvier 1569 les deux diètes, réunies à Lublin, pour rédiger les chartes de l'union définitive. Dès le commencement, les exigences des partis extrêmes soulevèrent quelques difficultés. Du côté polonais, un groupe de nonces, rigoureusement attachés au mot d'ordre de « l'exécution des lois », prétendait qu'il suffisait d'incorporer le grand-duché dans la « couronne » de Pologne. C'est pourquoi l'opposition lithuanienne, représentée par la puissante famille des Radziwill et sa clientèle, demandait qu'annulant les unions anciennes on établît un traité entièrement nouveau : c'eût été perpétuer une union purement personnelle entre les deux États. Heureusement, il y avait des deux côtés une écrasante majorité convaincue de la nécessité d'un compromis juste et salutaire. Tout en admettant que les unions préalables, aux dispositions d'ailleurs si souples dans leur interprétation, devaient être

Digitized by Google

accommodées aux conditions actuelles, elle voulait les prendre pour base de l'accord final; convaincue que le grand-duché de Lithuanie devait être placé sur un pied d'entière égalité avec la Pologne, elle comprenait pourtant que la force et la sûreté des deux États exigeaient des liens plus étroits qu'une union personnelle, qu'il fallait créer une union réelle par la fusion des deux diètes en un parlement commun.

Le programme d'une union ainsi conçue fut élaboré par les chefs intellectuels du sénat polonais; la diète polonaise presque tout entière s'y rallia, à l'exception d'un petit groupe de grands seigneurs qui, voyant dans la fusion des deux diètes la fin de son influence démesurée, rejetait cette disposition essentielle, ce qui entraînait l'échec du projet d'une union plus étroite. Peu nombreuse, cette opposition parvint pourtant à interrompre les négociations en quittant Lublin dans la nuit du 28 février au 1er mars. Ce fut alors que le roi, intermédiaire infatigable, résolut d'adjuger à la Pologne quelques provinces que les deux États se disputaient depuis des siècles : la Podlachie, pays entièrement polonisé et gravitant décidément vers la Pologne, et la Volhynie, dont le sort était décisif pour toute la Ruthénie avec Kiev. Ces provinces ruthènes de la Lithuanie, unies aux terres ruthènes de la Pologne, pouvaient mieux se défendre contre les invasions moscovites, tartares et turques, dont le gouvernement du grand-duché n'avait jamais su les protéger. Surtout cette union leur assura des libertés et des droits bien plus complets que ceux dont elles jouissaient en Lithuanie; la Pologne les leur accorda en même temps qu'elle leur garantit un régime autonome, le ruthénien comme langue d'administration et l'égalité juridique de la religion orthodoxe, ce qui décida de leur adhésion à la couronne.

L'oligarchie lithuanienne qui, dans ces territoires, possédait des propriétés considérables, s'inquiéta vivement de ce changement et dut y voir la conséquence funeste de son opposition égoïste. Mais la pression la plus efficace fut exercée sur elle par les grandes masses de la noblesse lithuanienne elle-même qui menaçait de se soumettre directement à la Pologne si quelques sénateurs continuaient à empêcher la conclusion de l'union, impérieusement nécessaire pour tout le pays. Sous l'influence de cette majorité, les seigneurs lithuaniens décidèrent d'abord, vers la fin de mars, d'entamer de nouvelles négociations avec la Pologne et enfin, dans les premiers jours de juin, de retourner à Lublin. Quelques semaines suffirent pour parvenir à une entente complète : le 28 juin, les Lithuaniens déclarèrent qu'ils acceptaient le programme polonais qui tenait

Digitized by Google

compte de toutes leurs justes exigences et trois jours plus tard les représentants des deux nations échangèrent les documents, identiques dans toutes leurs clauses, qui fixaient définitivement leurs relations mutuelles. Ces actes furent confirmés aussitôt par les serments solennels de tous les sénateurs et nonces (1er juillet) et, le 4, par un acte officiel émané du roi et grand-duc.

Toutes ces pièces, de même que l'acte final du 11 août qui, à la veille de la dissolution de cette mémorable diète, résuma les résultats de ses travaux, proclament la création d'une « République commune », une et indivisible. Comme le souverain doit toujours être élu en commun par les Polonais et les Lithuaniens, la perpétuité de l'union se trouve garantie; de plus, l'union ne se borne plus, comme dans la plupart des actes antérieurs, à une défense mutuelle contre tout ennemi, mais elle trouve son fondement réel dans une diète commune, suprême organisme législatif, dirigeant toute la politique extérieure et intérieure. Pourtant, dans cet État fédéré, la Lithuanie conserve sa position particulière avec son titre traditionnel de grand-duché, égal en droit à la « couronne » de Pologne; elle garde son administration à part, ses propres fonctionnaires et ses ministres, égaux en nombre et en dignité à ceux de la Pologne proprement dite; les armées et les finances restent séparées et le code civil lithuanien, loin d'être supprimé, va être amélioré et développé : des travaux préparatoires sont entrepris pour une nouvelle rédaction; enfin, le blanc-ruthénien reste la langue officielle du grand-duché.

Ce fut justement ce libéralisme large et tolérant qui assura le maintien de l'œuvre accomplie en 1569 jusqu'à la destruction de la République commune par les partages du XVIIIe siècle. L'acte de 1569 créa vraiment une patrie commune pour les Lithuaniens tout comme pour les Polonais; ce fut grâce au traité de Lublin que la Lithuanie, unie à la Pologne, recouvra au bout de cinquante ans à peine presque tous les territoires du côté de Moscou qu'elle avait antérieurement perdus. En même temps, la diète de 1569 régla les autres problèmes de l'Europe orientale qui menaçaient la tranquillité des deux pays; elle fortifia les liens séculaires qui unissaient à la Pologne la Prusse occidentale avec Dantzig, aussi bien que la vassalité qui lui soumettait la Prusse orientale; elle fit de la Livonie, qui, menacée par Ivan le Terrible, s'était mise sous la protection du dernier Jagellon, une province commune de la Pologne et de la Lithuanie, douée elle aussi d'ailleurs de la plus large autonomie; elle encouragea enfin la Moldavie à chercher une

Digitized by Google

fois encore l'appui de la Pologne contre la suprématie de plus en plus pesante des Turcs.

Cette union de Lublin, qui assura de grands succès extérieurs, amena un rapprochement sincère entre les nations qui l'avaient conclue. Le progrès qui en résulta dans un long travail civilisateur et une évolution franchement démocratique ne fut interrompu que par le joug étranger qui s'appesantit à la fois sur les deux pays. Aujourd'hui, où ils ont recouvré leur liberté, le souvenir de leur union dans une prospérité commune, garante d'un ordre pacifique dans tout l'est européen, s'impose avec une vigueur nouvelle et seul peut écarter les malentendus regrettables que les influences ennemies ont fait naître entre les deux nations sœurs.

O. HALECKI.

UN DISCOURS DE CHARLES COLBERT

AUX ÉTATS DE BRETAGNE EN 1665.

Charles Colbert, frère du grand Colbert, connu plus tard sous le nom de Colbert de Croissy[1], né en 1625 ou 1629, avait débuté dans la carrière administrative comme intendant de l'armée française dans l'expédition de Naples en 1654[2].

Nommé intendant en Alsace en 1655, il institua une vaste enquête sur la situation de la province[3] et fit créer le Conseil souverain d'Alsace, dont il fut nommé président[4]. De 1659 à 1660,

1. Sur Charles Colbert, communément appelé « Colbert de Croissy » et quelquefois « le président Colbert », on consultera, à défaut d'une biographie qu'il mériterait pleinement en raison de la variété et de l'importance des fonctions qu'il eut à remplir, l'article *Colbert de Croissy*, dans la *Grande Encyclopédie*.

2. Cf. E. Lavisse, *Histoire de France*, t. VII, 1re partie (Paris, Hachette, 1905, in-4°, p. 69). Ne pas la confondre avec l'expédition antérieure de 1647 commandée par le duc de Guise. Cf. *Ibid.*, p. 13.

3. Des fragments de cette enquête ont été publiés par M. Chr. Pfister dans le *Bulletin philologique et historique* du Comité des travaux historiques, année 1915.

4. Cf. Pillot et de Neyremand, *Histoire du Conseil souverain d'Alsace* (Paris, 1860, in-8°, p. 548 : Liste chronologique des premiers présidents);

Digitized by Google

il fut chargé de missions diplomatiques en Autriche[1], puis à Rome[2]. En 1661, il fut nommé président à mortier au parlement de Metz[3] et cumula l'intendance des Trois-Évêchés avec celle d'Alsace. Le 25 mai 1663, nous le retrouvons maître des requêtes au Conseil d'État et détaché en cette qualité dans les généralités de Touraine, d'Anjou, de Bretagne et de Poitou « pour la recherche des faux nobles », en réalité pour procéder à une inspection, générale et détaillée à la fois, de ces provinces[4]. L'Instruction pour les maîtres des requêtes, commissaires départis dans les provinces, rédigée par Colbert en septembre 1663 et publiée par P. Clément au tome IV de sa *Correspondance*, p. 25-43, donne une idée très exacte de ce que devait être cette inspection et des points sur lesquels elle devait porter[5]. En Bretagne, pays d'États, Charles Col-

R. Reuss, *l'Alsace au XVII^e siècle* (Paris, 1897-1898, 2 vol. in-8°, t. I, p. 199-204); Ch. Godard, *les Pouvoirs des intendants sous Louis XIV* (Paris, 1901, in-8°, p. 520).

1. Sur cette première mission, cf. *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie..., Autriche*, éd. Albert Sorel (1884, 1 vol. in-8°, p. 30-64).

2. Sur cette seconde mission, cf. *Ibid...., Rome*, t. I, éd. G. Hanotaux (1888, 1 vol. in-8°, p. 37-57). Le *Recueil des instructions* signale deux autres missions de Charles Colbert, l'une de 1666 en Brandebourg, au volume *Prusse* (éd. publ. par A. Waddington); l'autre de 1679 en Bavière, au volume *Bavière, Palatinat, Deux-Ponts* (publ. par A. Lebon).

3. Sur le parlement de Metz, cf. E. Michel, *Histoire du parlement de Metz* (Metz, 1845, in-8°). Ce parlement avait reçu en 1661 la plus grande partie des attributions du Conseil souverain d'Alsace, réduit à ne plus être qu'un Conseil provincial (cf. *Ibid.*, p. 149).

4. Ch. de Sourdeval a édité le *Rapport au roi sur la province de Touraine* de Ch. Colbert (Tours, impr. Mame, gr. in-8°, 1863); P. Marchegay, dans les *Archives d'Anjou* (t. I, 1843, p. 101-179), a publié son Rapport sur l'Anjou, qu'il date de 1664; Ch. Dugast-Matifeux a fait de même pour le *Mémoire concernant l'État du Poitou dressé par Ch. Colbert de Croissy, maître des requêtes, commissaire départi pour l'exécution des ordres du roi en la généralité de Poitiers en l'année 1666* (Fontenay-le-Comte, 1852, 45 p.). Le même Dugast-Matifeux annonçait en 1865 la publication « imminente », par les soins de G. de Lestang, d'un mémoire de Ch. Colbert concernant le Maine.

5. C'étaient les points suivants : ecclésiastique, — militaire, — justice, — bailliages, — finances, — revenus du roy, — aydes, — gabelles, — taille, — dons, octrois, — dettes des communautés, — domaine de la Couronne, — situation des provinces, — commerce, — marine, — manufactures, — canaux, — haras, — fausse monnoye. Cf. E. Lavisse, *Histoire de France*, t. VII, 1^re partie, p. 212, et surtout E. Esmonin, *Introduction au « Mémoire sur la généralité de Rouen » de Voisin de La Noiraye* (Paris, 1913, p. I-XIV). Vers cette même date, Colbert a publié un nouveau rapport sur la situation de l'Alsace qui a été édité par M. Pfister au t. XLVI de la *Revue d'Alsace* (1885, p. 196-222 et 309-331) et un rapport sur les Trois-Évêchés, dont des fragments ont

Digitized by Google

bert était en outre accrédité comme commissaire du roi auprès des États[1] et en cette qualité attaché à la personne du duc de Mazarin (Armand de La Porte de La Meilleraye), époux d'Hortense Mancini, lieutenant général pour le roi en Bretagne depuis 1663, en remplacement de son père le duc de La Meilleraye[2]. Rappelons d'ailleurs pour mémoire que le gouvernement en titre de la province était dévolu depuis 1647 à la reine mère Anne d'Autriche et que celle-ci le devait conserver jusqu'à sa mort, survenue seulement en 1666[3].

Une des attributions essentielles des commissaires du roi près les États de Bretagne était d'obtenir de cette assemblée le vote du don gratuit : opération lente, difficile, qui n'allait pas sans résistance de la part des intéressés et donnait lieu à d'interminables débats et marchandages. La session des États de Bretagne pour l'année 1663 se tint à Nantes; Colbert y prit la parole[4]. Deux ans plus tard, il recommençait à la session de 1665 qui s'ouvrit à Vitré « en l'Auditoire de la Baronnie » le 17 août, et devait se terminer le 22 septembre suivant[5]. Le manuscrit n° 485 des Cinq-Cents de Colbert,

paru par les soins du même, dans le *Bulletin philologique et historique* du Comité des travaux historiques, 1916.

1. Sur cette mission de Charles Colbert en Bretagne qui dura deux ans, coupée par un séjour en Touraine et Poitou, cf. S. Canal, *les Origines de l'intendance en Bretagne* (Paris, 1911, p. 172-201).

2. Armand de La Porte de La Meilleraye (1632-1713), fils du maréchal de La Meilleraye, grand maître de l'artillerie (1648), lieutenant général (1654), époux d'Hortense Mancini, nièce de Mazarin, enfin duc de Mazarin (1661). Il est resté célèbre par sa dévotion outrée et par des excentricités frisant la folie. Cf. *Grande Encyclopédie*, article *Mazarin* (*duc de*), signé G. Weil, et Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Boislisle, *passim*. Sur Hortense Mancini, cf. *Grande Encyclopédie*, article *Mancini* (*Hortense*), et plus particulièrement A. Renée, *les Nièces de Mazarin* (Paris, F. Didot, 1856), p. 293-355.

3. La liste des gouverneurs de Bretagne publiée en tête de l'*Inventaire sommaire des archives départementales d'Ille-et-Vilaine*, série C, *Intendance de Bretagne* (Rennes, Oberthur, 1863, in-4°), donne les indications suivantes : gouverneurs de Bretagne : Anne d'Autriche, 30 mars 1647; duc de Chaulnes, 20 juillet 1670. Aucune mention n'est faite de la lieutenance générale du duc de Mazarin. — Intendants : Coëtlogon, 1647; de Pomereu, 1689 (18 février). La mission de Charles Colbert est passée sous silence.

4. Sur les États de Bretagne en général et spécialement sur les États de Nantes de 1663, on consultera le comte de Carné, *les États de Bretagne et l'administration de cette province jusqu'en 1789* (Paris, 2 vol. in-12, 1875), t. I, p. 357; A. de La Borderie et B. Pocquet, *Histoire de Bretagne*, t. V : *1515-1715* (Rennes, 1913, in-4°, p. 458-460), et S. Canal, *les Origines de l'intendance en Bretagne*, p. 176-177.

5. Sur les États de Vitré de 1665, cf. A. de La Borderie et B. Pocquet, *op. cit.*, p. 458-460, et S. Canal, *op. cit.*, p. 187-191. L'ouvrage de Louis du Bois, *Essai sur l'histoire de Vitré et de ses seigneurs jusqu'à l'époque de la Révo-*

Digitized by Google

fol. 459-467, nous a conservé le texte complet de la harangue prononcée le 18 août devant cette assemblée par Charles Colbert. Nous avons cru intéressant de publier ce morceau d'éloquence parlementaire du XVII[e] siècle, à peu près totalement inédit[1] :

Sy les États de cette province n'avoient point d'autre fin que de suivre une coustume et s'ils n'étoient assemblés que parce que depuis longtemps on en use de la sorte, je vous assure, Messieurs, que je n'entrerois point icy avec cette haute estime que j'ay conceue pour une sy auguste compagnie, et que je trouverois dans ces assemblées beaucoup plus de pompe que de solidité, mais je n'ay garde de considérer ce lieu comme le théâtre d'une vague cérémonie, j'en reconnois bien mieux le mérite et la dignité, et, pour vous déclarer ma pensée, je le regarde comme une escole de vertus où, estans le maistre et les disciples les uns des autres, vous vous donnez réciproquement des exemples et des reigles pour vous maintenir dans la fidélité qu'y est deue à ce grand prince dont nous sommes les sujets.

C'est icy, en effet, que le zèle de son service, le désir de sa gloire, l'admiration de son génie, l'amour de sa puissance et de son autorité paroissent avec esclat. C'est icy que sa justice, sa bonté, sa valeur, sa prudence et toutes ses autres vertus héroïques sont présentes à tous les esprits; c'est icy qu'il reigne sur les âmes, qu'il dispose des volontés et qu'il exerce le plus beau et le plus noble de tous les empires.

Comme donc vous n'avez point de loix quy me soient plus précieuses et plus sacrées que les désirs de S. M., je m'asseure qu'ils seront exactement suivis en ce rencontre, de sorte que, sy je m'engage à ce discours, ce n'est point pour vous inspirer de nouveaux sentiments de zèle, mais pour vous confirmer dans les vostres en vous représentant les raisons puissantes quy doivent obliger tous les François de seconder les bonnes intentions d'un monarque sy généreux.

Vous estes sans doute persuadés que tous ses desseins ne vont qu'à la félicité publique, mais vous serez encore plus convaincus de cette vérité sy, après avoir posé pour fondement que la politique des souverains regarde le dedans de leurs royaumes, vous considérés icy avec moy la disposition où le Roy va mettre la France, soit à l'égard des nations étrangères ou à l'égard de ses peuples.

lution de 1789 (Paris, 1839, 1 vol. in-8°), est un travail plus que médiocre; on y chercherait en vain le moindre renseignement sur les différentes sessions d'États ayant eu lieu dans cette ville, ni sur le local où elles se sont tenues.

1. Depping, dans sa *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV* (Paris, Impr. nationale, t. I, 1850, p. 486-492), a publié trois lettres de Charles Colbert à son frère, le grand Colbert, relatives aux États de Vitré. Ces trois lettres sont datées respectivement des 19, 22 et 28 août 1665 (p. 485-488, 488 et 488-492). Dans une note annexée à la première (p. 486), Depping a publié un fragment du texte que nous publions à notre tour *in extenso*, allant depuis « Après tant de grandes entreprises... » jusqu'à « ne le considérons plus comme le foudre de la guerre, mais comme l'astre de la paix ».

Digitized by Google

Il arrive souvent parmy les particuliers que leur obscurité les met à couvert de l'envye, qu'ils vivent en seureté et en repos sans estre réduits à la nécessité de se tenir en deffence, et que, n'ayans point de fortunes esclatantes à conserver, ils ne sont point obligés de donner ny de ressentir de la crainte ; mais il n'en est pas ainsy des souverains, il faut nécessairement qu'ils redoutent leurs voisins ou qu'ils puissent s'en faire redouter ; le seul moyen qu'ils ayent pour s'empescher d'estre attacqués c'est d'avoir non seulement de quoy se deffendre, mais de quoy se venger, et, pour tout dire en un mot, la terreur est le plus ferme et le plus solide rempart dont ils doivent couvrir la frontière de leur empire. C'est par ce moyen qu'on prévient et qu'on écarte la guerre en la faisant craindre, qu'on remporte des victoires qui ne sont point sanglantes et qu'on se protège de toutes sortes d'insultes et d'attentats, ou qu'on se procure des réparations si honorables qu'on est bien aise d'avoir receu des injures qui ayent esté suivis d'avantages sy solides et sy glorieux.

Vous voyez bien, Messieurs, où tendent ces paroles, vous ne manquez pas, sans doute, d'en faire l'application au règne de notre grand monarque, et vous admirez les effets merveilleux qu'ont produits dans l'Europe le bruit de sa puissance et l'esclat de sa réputation, mais n'admirez vous pas aussy cet événement sy fameux quy a fait triompher nos François dans la Hongrie[1], quy a comblé les chrestiens de joye et les infidèles de douleurs et quy passera dans les siècles à venir pour un prodige de valeur et de courage?

Ne dissimulons pas toujours nos avantages. Cette action sera l'ornement éternel de ce reigne illustre ; elle a escarté l'un des plus grands dangers qui ayent jamais menacé l'Église, elle a repoussé un torrent impétueux dont l'Allemaigne alloit estre inondée et quy se seroit ensuite débordé par toute la chrétienté.

L'Allemaigne elle-même a esté encore le témoing et le théâtre de la gloire de S. M. devant une de ses villes célèbres[2] quy, au premier esclat de noz armes, ouvrit les portes à son souverain quy se vit en possession de la paix si tost qu'elle se fut rangée sous une obeïssance légitime et qui demeura sans doute estonnée de voir tant de douceur avec tant de forces, tant de modération avec tant de puissance, tant de moyens et de facilité de faire des conquêtes avec un sy pur et un sy noble dessein de ne rien concquérir.

Après tant de grandes entreprises si généreusement conceües et sy heureusement exécutées, nous devons considérer ce prince incompa-

1. La victoire de Saint-Gothard (Hongrie) remportée sur les Turcs par Montecuculli le 1er août 1664 avec l'aide d'un contingent français. Cf. E. Lavisse, *Histoire de France*, t. VII, 2e partie, p. 272-274.

2. Erfurt, révoltée contre son souverain, l'électeur ecclésiastique de Mayence, allié de Louis XIV. Louis XIV, protecteur de la Ligue du Rhin, envoya 4,000 hommes à l'archevêque de Mayence : la ville se rendit en avril 1664. Sur cet épisode de la « politique de magnificence », cf. E. Lavisse, *Histoire de France*, t. VII, 2e partie, p. 278.

Digitized by Google

rable comme le deffenseur de l'Église, le protecteur de l'Empire, l'appuy du droit des souverains et de la liberté des peuples, le soutien de toute l'Europe et l'espérance de toute la terre.

Ces tiltres sy magnifiques et si glorieux ne s'acquièrent pas sy facilement, les grands desseins traisnants avec eux de grands appareils et ces illustres événements dont nous venons de parler n'ont pas été accomplis sans forces et sans dépences, mais qui refuseroit de contribuer pour remplir d'honneur son Roy, sa nation et sa patrie, qui ne voudroit avoir part à des succez si heureux et sy esclatans ? Qui ne seroit ravy de semer pour recueillir une sy belle et sy riche moisson de gloire?

Nous n'avons encore parlé que d'une partye de la puissance de S. M., nous n'avons regardé cette puissance formidable que par un endroit et nous n'avons rien dit de ce grand nombre de navires qui le rendront aussy redoutable sur la mer qu'il l'est depuis longtemps sur la terre[1].

Cette province doit prendre un intérest particulier dans ce nouvel établissement; il faut qu'elle en triomphe dans tous ses ports et dans toutes ses plages, et il est juste qu'elle se réjouisse de voir que cet élément dont elle est environnée devienne enfin sujet à la mesme couronne dont elle reconnoist la domination.

Avant qu'on eût en ce royaume des forces maritimes, la Bretaigne estoit dans une continuelle apréhention, les fortunes de ses plus riches habitants devenoient le butin des pirates et il n'arrivoit que trop souvent qu'un jour malheureux consommoit tout le fruit d'une vie laborieuse. Aujourd'huy, Messieurs, vous estes délivrés de cette crainte, le pavillon de France devient redoutable aux corsaires les plus audacieux, on ne fuit plus pour se sauver, mais on les cherche pour les empescher de se sauver eux-mesmes. On leur donne la chasse, on les combat et on les contraint de brusler leur plus grand bastiment jusques sous le canon de leurs forteresses.

Que sy les armées de terre consomment beaucoup d'argent, ce n'est rien en comparaison de celles de la mer quy demandent beaucoup plus d'instruments et d'attirails, quy sont sujettes à tant d'accident de tempestes et de naufrages, et quy périssent d'elles-mesmes sy elles ne sont continuellement soutenues par des fonds très considérables; la dépence en est grande, il est vray, mais elle est nécessaire. Et quelle honte que le premier empire du monde ayt esté si longtemps le plus foible de tous sur la mer, que la plupart de nos ports feussent déserts et inutiles, que nos mattelotz feussent contraints de quitter leur patrie pour servir sur les bords ennemis ou estrangers, et qu'il n'y eust point d'armées ny de flottes capables de porter avec honneur le nom françois dans les nations esloignées[2]!

1. Les premiers essais de reconstitution de la marine française par Colbert datent de 1665. Cf. Ch. de La Roncière, *Histoire de la marine française*, t. V (Paris, 1920).

2. Sur l'état lamentable de la flotte de guerre et de la défense des côtes au moment où Colbert arrive au pouvoir, cf. Ch. de La Roncière, *op. cit.*

Digitized by Google

Certainement, il n'y a point d'effort que nous ne devions faire pour effacer cette tasche qui ternit en quelque manière le lustre de nostre histoire, mais, entre toutes les provinces, la Bretaigne surtout ne doit rien plaindre ny espargner pour la perfection d'un si grand ouvrage, puisqu'elle aura plus de part que les autres à l'honneur et au profit quy en reviendront, puisqu'elle verra décharger dans son seing les trésors de l'un et l'autre continant et qu'elle sera comme une source d'où les richesses estrangères se respenderont abondamment dans tout le reste de la France; et icy, Messieurs, ne considérons plus le Roy comme la terreur des estrangers, mais comme l'amour de ses sujets, ne le considérons plus comme le foudre de la guerre, mais comme l'astre de la paix.

C'est une erreur extrême de s'imaginer qu'il doit y avoir de la différence entre l'intérest des roys et l'intérest de leurs peuples, et nous serons aisément portés à condamner cette faulce maxime sy nous comparons le corps moral et politique au corps naturel et humain; la fin de ce dernier c'est la santé quy n'est jamais offencée à l'esgard de la teste que les membres ne s'en ressentent et quy, au contraire, n'abandonne jamais les membres, que la teste ne particippe à leur douleur parce qu'il y a une liaison indissoluble[1] entre eux et une communication généralle de biens et de maux; le monarque est le chef dans le royaume et les peuples les membres, de sorte que le bonheur ou le malheur de l'un suit toujours le bonheur ou le malheur des autres, leurs intérests sont unis et inséparables et il est besoin qu'ils se prestent mutuellement secours pour arriver à leur fin qui est la félicité publicque.

Le Roy a bien reconnu cette vérité importante et fondamentale et de là viennent tant de divers et pénibles soings, tant de travaux, de veilles et de fatigues, de là vient cette application ardente et cet attachement continuel à la conduite de son royaume, dont il embrasse et reigle généralement toutes les affaires; il n'y trouve jamais rien au-dessus ny au-dessous de lui, il s'élève à tout, il s'abaisse à tout et sa vigilance laborieuse et infatigable travaille sans relasche à refformer la justice, à pacifier l'Église[2] et enfin à faire fleurir tous les ordres de cet Estat; quy diroit les espines et les difficultées qu'il a trouvées dans le règlement de ses finances et quy ne scait que tout y estoit embarassé et confondu et qu'il n'y avoit qu'obscurité et désordres et qu'on n'y rencontroit qu'un effroiable labirinte où ceux qui n'avoient pas de droites intentions esgaroient les autres après s'estre égarés les premiers et faisoient perdre la trace de leurs crimes? Il falloit doncques purger cette source que tant de mains coupables avoient souillée, et sans cela quy

1. C'est l'apologue classique de Menenius Agrippa sur les membres et l'estomac, bien des fois reproduit depuis Tite-Live.

2. Allusion aux controverses du jansénisme et à la tentative faite par Louis XIV d'y mettre fin par le formulaire du pape Alexandre VII (février 1665). Cf. E. Lavisse, *op. cit.*, t. VII, 2e partie, p. 6-7.

Digitized by Google

avoit-il de grand ny de glorieux à entreprendre ou à espérer[1] ? Comment est-ce mesme que nous aurions peu vivre en paix et en seureté tant que le Roy auroit esté pour ainsy dire le plus pauvre de son royaume, tant qu'un nombre infiny de debtes auroit espuisé son épargne, et que, au moindre accident quy seroit survenu, on auroit esté contraint de recourir à des voyes extraordinaires, incertaines et, pour le dire plus fortement, tout à fait indignes de la noblesse et de la majesté de cet Empire?

Aujourd'huy, Messieurs, tous les sujets du Roy ont satisfaction de voir que les soings que S. Mté prend de la dispensation de ses finances, elles sont toutes utilement employées pour le bien général de son royaume.

Nous voyons qu'outre plus de quarante millions de livres que S. Mté a fait rembourser depuis un an ou dix-huit mois pour rachepter et desgager partye des droits et domaines quy ont esté alliénés depuis le commencement de la guerre, elle veut bien encore continuer ces prodigieux payements jusques à ce qu'elle ayt rétabli les revenus primitifs de sa couronne[2], sachant bien que de là principalement dépend la félicité parfaite des peuples dont Dieu luy a donné le gouvernement, de sorte que, sy nous aymons la gloire de S. Mté, sy nous aimons la France, sy nous aimons nous mesmes, nous contribuerons avec zèle et avec joye à l'accomplissement d'un bien sy important, sy util et sy nécessaire. Nous en aurons le fruit, Messieurs, un fruit solide et durable, l'entier soulagement des peuples en sera l'effect naturel et la suite continuelle, et les aventages quy en doivent naistre ne se termineront pas avec nostre vye, mais ils feront le bonheur de nos descendants après avoir fait le nôtre et passeront jusques à la postérité la plus esloignée. Je l'ay desjà dit et le répète encore, puisque c'est l'esprit et l'âme de toute monarchie légitime, l'intérest des rois et l'intérest des peuples sont les mesmes; gardons-nous bien de rompre les nœuds d'une union sy sainte et ne séparons point ce que Dieu mesme a voulu joindre par sa loi et par sa providence; les politiques les plus sages et les plus éclairés demeurent d'accord que la puissance royale est l'image de la puissance paternelle, qu'elle a esté formée sur son exemple et qu'il faut considérer les empires comme des familles dont les roys sont les pères et les peuples sont les enfants. Or, il est visible que l'intérest des pères n'est pas différent de celuy de leurs enfants, mais il n'est pas moins visible que le Roy dans sa conduite suit toujours ces nobles sentiments et qu'il a une tendresse de père pour ses peuples. Nous en aurons receu une belle marque et un illustre témoignage dans l'establissement du commerce. Car vous scavés, Messieurs, que ce grand monarque s'y est rendu l'associé de

1. Allusion aux malversations et au procès du surintendant Fouquet. Sa condamnation était du 20 décembre précédent (1664). Cf. E. Lavisse, *op. cit.*, t. VII, 1re partie, p. 178-179.

2. Sur cette opération du rachat du domaine entreprise par Colbert, cf. E. Lavisse, *op. cit.*, t. VII, 1re partie, p. 186.

Digitized by Google

ses propres sujets, qu'il n'y a pas agi comme leur supérieur, mais comme leur égal, et qu'il n'y a pas voulu d'autres avantages sur eux que celuy de leur avancer des sommes très considérables[1]; il a fait ces grandes avances d'une manière sy désintéressée et si généreuse, si héroïque et si royalle que nous le devons considérer désormais comme un bienfaiteur, libéral et magnifique, ou plus tost comme un tuteur sage et prudent quy ne travaille qu'à faire valloir le bien de ses pupilles et quy n'aspire qu'à la satisfaction de les rendre plus riches et plus heureux qu'ils n'estoient quand ils feurent commis à sa conduite. Pour cela, cette grande âme ne se peut contenir dans les limites de son empire, elle parcourt par ses lumières et par sa pénétration toutes les terres et toutes les mers pour reconnoistre ce qui pourroit nous y estre propre, elle surmonte les obstacles les plus invincibles, elle joint et réunit l'océan avec lui-mesme[2], elle détourne, elle creuse et agrandit les rivières[3], en un mot elle change l'ordre et la situation des éléments et force, pour ainsy dire, la nature de s'accommoder à ses projets et de servir à notre agrandissement.

Je ne finirois jamais sy je prétendois vous représenter tous les soins que S. M^té^ se donne et les despences qu'elle fait pour parvenir au bonheur universel de ses sujets, et je suis d'ailleurs persuadé que vous le connoissez parfaitement et que cette province sera toujours plus portée qu'aucune autre du royaume à coopérer à l'heureux succez des desseins d'un sy grand monarque; elle y est excitée par l'exemple présent de Monseigneur le duc Mazarini qui ne trouve point de plus g^de^ satisfaction dans les grands et illustres emplois que S. M^té^ a confiés à sa conduite et à sa fidélité dans l'une et l'autre frontière et dans le cœur de son royaume, quy n'estime rien tant dans ces beaux établissements que luy ont acquis les importants services rendus au Roy et à l'Estat par cet incomparable ministre, dont les actions sont au-dessus de toutes mes louanges[4], et par Monseigneur le duc de La Milleraye[5], dont il est sy digne héritier, quy, dis-je, ne considère rien plus avantageux pour luy de toutes ces magnifiques successions de charges et d'honneurs et de biens que les occasions fréquentes qu'elles luy donnent de rendre de signalés services au Roy, à l'Estat et à sa patrye; mais, sy cette province doit être portée par ces raisons, par cet exemple et par son propre zèle à satisfaire aux désirs de S. M^té^, il faut avouer aussy qu'elle y a plus de facilité qu'aucune autre. Car il est constant

1. Allusion à la fondation de la Compagnie française des Indes orientales (août 1664), à laquelle le roi souscrivit personnellement. Cf. E. Lavisse, *op. cit.*, t. VII, 1^re^ partie, p. 239.

2. Au mois de décembre 1664, Riquet avait commencé le canal des Deux-Mers. Cf. E. Lavisse, *op. cit.*, t. VII, 1^re^ partie, p. 210.

3. Sur ces travaux, cf. *Ibid.*

4. Le cardinal de Mazarin.

5. Sur le duc de La Meilleraye (1602-1664), neveu de Richelieu, grand maître de l'artillerie et maréchal de France, puis surintendant des Finances, cf. *Grande Encyclopédie*, article *Meilleraye*.

Digitized by Google

que ce qu'elle contribue se tire sy doucement et sy insensiblement que personne de vous quasy ne s'en ressent et ne s'en aperçoit.

Le résidu des divertissements et des réjouissances du menu peuple est presque toute la reconnoissance que le Roy lève sur vous, semblable au soleil quy n'exige autre tribut de la terre qu'il esclaire, qu'il eschauffe et qu'il anime, que des nuages et des vapeurs imperceptibles quy n'altèrent en aucune façon sa forme ni sa substance et que cet astre luy rend toujours en pluye et en rozées pour son engraissement et sa fécondité.

En effet, Mrs, les présents et les dons gratuits[1] que vous offrez à la Mté d'un sy grand Roy ne le touchent pas plus que les exhalaisons font le soleil, il ne les regarde que pour s'en servir à votre commun aventage et pour les convertir aussitost aux usages les plus propres et plus convenables à la manutention de votre commerce et à votre bonheur universel. S. Mté ne se lasse pas de voir la Bretaigne dans un si haut point d'abondances et de richesses, elle ne se lasse point de la voir jouir des beaux et grands privilèges dont elle a mérité la continuation par sa fidélité, au contraire elle entend bien vous y maintenir et vous donner encore tous les jours de nouvelles marques de son affection et de sa bonté; je ne doute point aussy, Messieurs, que vous ne lui en donniez de votre reconnoissance et de votre gratitude dans la demande qu'elle vous fait par ma bouche d'une somme de trois millions de livres[2]. Et je dois aussy vous assurer qu'elle ne sera employée qu'au rachapt du domaine[3], à la construction des vaisseaux nécessaires à votre sureté[4] et à la continuation de ce superbe bastiment du Louvre[5], quy servira de preuves authentiques et glorieuses à toute la postérité de votre zèle à la gloire et au service de notre grand monarque.

Malgré cet habile langage, il fallut plusieurs semaines « de pourparlers, de négociations, de marchandages » au commissaire du roi pour obtenir un résultat satisfaisant. Finalement, les États consentirent à voter 2,200,000 livres qui seraient couvertes à l'aide d'un emprunt[6].

R. DURAND.

1. « Don gratuit » est l'expression technique par laquelle se marquait la semi-indépendance de la province de Bretagne en matière d'impôts. Sur le statut légal de la Bretagne, tel qu'il résultait de l'acte d'union, cf. A. de La Borderie et B. Pocquet, *op. cit.*, t. V, p. 5-8 et 14-19.

2. Cf. Depping, *Correspondance administrative*, t. I, p. 485. Lettre du 19 août 1665.

3. Les opérations de rachat du domaine durèrent jusqu'en 1669 et au delà. Cf. E. Lavisse, *op. cit.*, t. VII, 1re partie, p. 186.

4. L'accroissement de la marine de guerre se poursuivit sous le secrétariat d'État de Colbert et celui de son fils Seignelay jusque vers 1690. A partir de cette date prévalent les dépenses de l'armée de terre.

5. Les travaux d'achèvement du Louvre sous Louis XIV, repris en 1660, devaient durer jusqu'en 1680. Cf. E. Lavisse, *op. cit.*, t. VII, 2e partie, p. 138-143.

6. Cf. A. de La Borderie et B. Pocquet, *op. cit.*, t. V, p. 460, et Depping, *op.* et *loc. cit.*

Digitized by Google

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE FRANCE.

ÉPOQUE MODERNE (1494-1662).

XVI[e] SIÈCLE. — C'est en 1908 qu'a paru le premier volume des *Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay*, réédités par MM. V.-L. BOURRILLY et F. VINDRY. Voici le quatrième et dernier volume de cette publication[1] qui nous permet de lire, dans un texte sûr, un des documents capitaux de l'histoire du XVI[e] siècle, la seule source narrative qui existe pour le règne entier de François I[er]. A ce volume, les auteurs ont joint une introduction qui traite en général des du Bellay. Sur Guillaume et sur Jean, elle ne fait que résumer des travaux antérieurs de M. Bourrilly. Sur Martin, elle est plus neuve; elle nous donne un portrait assez intéressant de ce bon soldat, administrateur dévoué, le « petit roi » d'Yvetot, homme d'esprit, d'ailleurs, plus qu'on ne le croit d'ordinaire. Mais il est loin d'avoir la valeur intellectuelle de ses frères. S'il a, fort heureusement, utilisé pour la rédaction de toute la partie des *Mémoires* antérieure à 1542 tantôt la rédaction, tantôt les ébauches et toujours les dossiers de Guillaume, les cinq dernières années de son récit ne sont guère que l'exposé, d'ailleurs exact, des événements militaires, spécialement de ceux auxquels il a pris part. Désormais, la lumière est faite sur la part qui revient à chacun des deux frères dans la composition des *Mémoires*.

A l'occasion du quatrième centenaire de la Réformation de Luther, la *Revue de métaphysique et de morale* a publié un important numéro, dû à treize collaborateurs différents, protestants ou catho-

1. *Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay...*, t. IV (livres IX et X, 1541-1547, et table). Paris, Société de l'histoire de France, 1919, in-8°, LXVIII-430 p. (et un tableau généalogique). L'introduction devra être reliée avec le tome I.

Digitized by Google

liques, français, suisses, anglo-saxons[1]. Les Allemands (est-il besoin de le dire?) manquent à l'appel[2].

Il est visible que les auteurs ont tous écrit sous l'impression des événements actuels. Aucun d'eux ne s'est placé au point de vue un peu simple de certains apologistes catholiques qui rendent Luther directement responsable des crimes de l'Allemagne et de la déformation de l'esprit allemand. Mais tous, je crois, ont recherché dans le luthéranisme, tel qu'il est définitivement constitué après 1524, le fondement intellectuel des doctrines allemandes sur la divinisation de l'État. Le luthéranisme princier, religion d'autorité et de discipline, devait aboutir au prussianisme, tandis que la Réforme française, en dépit de la prédestination calvinienne, devait être le point de départ des libertés modernes. Les Provinces-Unies, l'Écosse de John Knox, l'Angleterre puritaine, puis l'Angleterre de Guillaume III, l'Amérique des *Fathers Pilgrims* et celle des *Insurgents*, enfin, après elles, toutes les démocraties de civilisation anglo-saxonne sont les héritières légitimes des premiers réformés français et de la Genève théocratique de Calvin. Il faut une forte dose de parti pris pour ne pas voir que la Révolution française, par ce qu'elle doit à l'Angleterre et à la révolution américaine, est également rattachée, par un lien de filiation, à Théodore de Bèze et à François Hotman[3].

En un certain sens — et dans la mesure où elle met aux prises deux conceptions religieuses, disons deux conceptions de l'homme et de la société humaine — la guerre de 1914-1918 apparaît à plusieurs

1. *Revue de métaphysique et de morale.* Numéro exceptionnel, septembre-décembre 1918 : *A propos du quatrième centenaire de la Réforme,* 1 vol. in-8°, p. 529-959. En voici le sommaire : C.-A. Bernouilli, *la Réforme de Luther et les problèmes de la culture présente.* Imbart de la Tour, *Pourquoi Luther n'a-t-il créé qu'un christianisme allemand?* E. Ehrhardt, *le Sens de la révolution religieuse et morale accomplie par Luther.* N. Weiss, *Réforme et préréforme.* H. Bois, *la Prédestination d'après Calvin.* F. Buisson, *les Apôtres de la tolérance.* F. W. Watson, *le Protestantisme en Angleterre.* P. Fargues, *la Marche du courant calviniste en Grande-Bretagne.* F. Palmer, *les Anabaptistes.* E. Doumergue, *Calvin et l'Entente. De Wilson à Calvin.* J. Chevalier, *les Deux Réformes, le luthéranisme en Allemagne. Le calvinisme dans les pays de langue anglaise.* E. Vermeil, *les Aspects religieux de la guerre.* Ch. Andler, *l'Esprit conservateur et l'esprit révolutionnaire dans le luthéranisme* (Paris, A. Colin; cf. *Rev. histor.*, t. CXXXI, p. 119).

2. L'absence des Néerlandais est plus regrettable.

3. C'est pousser un peu loin le paradoxe que d'écrire (J. Chevalier, p. 865-870) qu'il faut aller chercher en Espagne et dans le *De Rege* de Mariana « la première expression des principes de tolérance, de liberté politique et la reconnaissance formelle des droits des sujets et de la souveraineté du peuple comme fondement de l'État ». Le *De Rege* est de 1599. Les traités de Bèze et de Hotman sont de 1573 et la dispute de Castellion sur la tolérance est de 1554.

Digitized by Google

de nos auteurs comme une lutte entre deux formes du protestantisme. L'obus allemand qui a pulvérisé l'humble maison de Noyon acquiert ainsi la valeur d'un symbole.

Pas plus que le luthéranisme de Luther n'était déjà le « christianisme allemand » des 93, pas davantage le calvinisme de Calvin n'était la démocratie moderne. Mais les deux doctrines, répandues dans des milieux nationaux différents, ont développé les virtualités qui étaient en chacune d'elles. A la doctrine genevoise se sont mêlés, d'ailleurs, d'autres courants : d'abord le courant zwinglien, qui longtemps garda au protestantisme suisse de langue allemande une physionomie si particulière[1], ensuite les courants dissidents, et surtout le courant anabaptiste, sur lequel M. Palmer[2] a écrit des pages très attachantes.

M. Autin s'est posé — il n'est pas le premier — le problème des causes qui ont amené l'*Échec de la Réforme en France*[3]. L'intention est louable, encore qu'il soit à la fois un peu vain et trop facile de prophétiser après coup et de démontrer que les choses ne pouvaient arriver autrement qu'elles ne sont arrivées.

M. Autin prétend trouver la vérité en la cherchant « dans des documents qui étaient demeurés jusqu'à présent à peu près inutilisés ». En fait, il s'est servi à peu près exclusivement d'Herminjard, de d'Argentré, de Crespin et de l'*Histoire ecclésiastique*. Il ne pouvait puiser à de meilleures sources, mais quel historien de la Réforme n'a fait de ces livres sa lecture essentielle? Comme ouvrages modernes, la bibliographie de M. Autin est assez étendue sans être particulièrement abondante[4], et certaines bévues semblent indiquer qu'il lit parfois un peu vite[5].

Rendons à M. Autin cette justice qu'il s'est placé franchement en dehors du terrain confessionnel. Il a fait un louable effort pour reconstituer — après Faguet et sans ajouter grand'chose à Faguet — la doctrine de Calvin. Mais il identifie à l'excès la Réforme française avec Calvin, comme si la période des débuts n'avait qu'une médiocre

1. Voir la remarquable étude de C.-A. Bernouilli.

2. Voir p. 274, note 1.

3. Albert Autin, *l'Échec de la Réforme en France au XVI^e siècle. Contribution à l'histoire du sentiment religieux*. Paris, Colin, 1918, in-18, VII-286 p.

4. Il aurait pu faire usage des travaux de M. Romier.

5. P. 131 et 142, la *Revue historique* confondue avec la *Revue des Questions historiques*, ce qui témoigne d'une familiarité insuffisante avec ces deux périodiques. P. 145, *Nicolas* Weiss : il est de notoriété publique que le bibliothécaire du Protestantisme français se prénomme, très bibliquement, Nathaniel. Dès l'épigraphe, le nom de M. F. Strowski est écorché, comme (p. 183 et 188) celui de Pierre Pithou.

Digitized by Google

importance. Il est très exagéré de dire de Calvin : « Avec lui, c'est la Réforme de langue française qui s'exile », et c'est donner une idée à peine exacte de son rôle que de le montrer « promu en quelque sorte le pape de la nouvelle confession ». Ces mots ne rendent pas la vérité.

Pourquoi la Réforme a échoué? Parce que, dit *a posteriori* M. Autin (p. v), cet échec était inévitable. Parce que tout prouve « l'hostilité de la France à l'égard de la Réforme ». Mais qu'est-ce que la France, sinon les Français d'une date déterminée? Or, M. Autin lui-même, dans ses appendices, établit qu'à une certaine date un très grand nombre de Français penchaient vers les nouvelles doctrines. Pour voir ces Français, ce n'était pas assez peut-être que d'aller chercher dans un manuel, d'ailleurs excellent, d'enseignement secondaire, une phrase qui sort de Florimond de Raemond; mais l'auteur ne paraît pas connaître personnellement cette source importante. De même, lorsqu'il écrit (p. 260) que la proportion relativement élevée des artisans dans les rangs réformés peut s'expliquer par ce fait que les artisans s'expatriaient difficilement, il fournit la preuve qu'il n'a jamais tenu entre ses mains une liste de réfugiés et qu'il ne connaît pas les conditions de la vie ouvrière au XVI^e siècle.

En réalité, M. Autin n'apporte rien de nouveau à ce que nous savons des causes de l'échec — d'ailleurs partiel — de la Réforme en France, et il est une de ces causes dont il nie par trop l'influence, à savoir la persécution. C'est bien vite dit que des héros naissent du sang des martyrs; mais tous les hommes ne sont pas des héros, et Quinet a déjà remarqué que le sabre est, après tout, un très puissant convertisseur[1].

Il importe tout d'abord de rendre hommage au patient et courageux labeur de M^lle L. GUIRAUD. La vaillante érudite qui s'était faite la biographe de Guillaume Pellicier nous a laissé son *Opus magnum* : deux volumes, l'un d'études et l'autre de textes, sur la Réforme et les guerres de religion à Montpellier[2]. Avec un pieux amour pour sa ville natale, elle a d'abord reconstitué le milieu montpelliérain au

1. Insuffisant et même (p. 195) inexact sur l'Hospital. Dire (p. 191) que Henri IV avait sucé l'hérésie dans la maison « paternelle » est un peu paradoxal; « maternelle », oui. — La forme est très peu soignée. P. 19 : « Les Livres saints... On *la* lit. » L'auteur a pensé à l'Écriture. P. 70. « De là à nier qu'elle soit une institution de Jésus, *qu'elle soit* une superstition. » On veut dire : « à affirmer qu'elle soit ».

2. L. Guiraud, *la Réforme à Montpellier. Études;* Id., *Preuves; chroniques, documents*, t. VI et VII (2^e série) des *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*. Montpellier, Imprimerie générale du Midi, 1918, 2 vol. in-8°, VII-816 p. et VII-658 p., 3 fac-similés, un plan.

Digitized by Google

début du XVI[e] siècle, médecins, juristes, clercs, magistrats, bourgeoisie et « populaire ». Elle a retracé la pénétration des idées neuves dans les divers milieux languedociens, esquissé le portrait des principaux propagateurs, au premier rang desquels se rangent Claude Baduel et Pierre Viret. Puis elle a étudié, pas à pas, avec un véritable luxe de détails précis et souvent nouveaux, les diverses étapes de la domination huguenote et de la réaction catholique, la tentative d'« union » des protestants modérés et des catholiques « politiques » sous Damville, le rôle joué par Montpellier comme place de sûreté; puis la contre-Réforme, le mouvement des abjurations, les menées de la Compagnie du Saint-Sacrement, les premières atteintes à l'Édit de Nantes. Elle termine par un bref exposé de la période 1620-1685.

Tout ce gros travail s'appuie sur d'abondantes lectures, sur des dépouillements d'archives, et le récit est perpétuellement coupé par des discussions critiques, menées avec une probité scientifique des plus louables[1]. Catholique sincère, l'auteur ne se laisse pas entraîner par des préjugés; elle parle avec respect des bons combattants du parti adverse, et cherche à faire la part de chacun dans la genèse des troubles. Tout au plus relève-t-on chez elle une tendance inconsciente à trouver moins d'excuses à la violence lorsque les calvinistes en sont responsables[2], à leur accorder moins aisément ces circonstances atténuantes : le tempérament fougueux, la sensibilité facilement cruelle du Languedocien, une vie locale troublée par les luttes politiques et les rivalités personnelles, les questions d'intérêt se mêlant à celles de religion. Mais dans l'ensemble elle aime trop sa ville pour ne pas lui rester attachée, même quand Montpellier devient une cité protestante, et pour ne pas admirer les gloires montpelliéraines, même si elles odorent un peu le fagot.

On ne saurait exagérer le service rendu par son volume de *Preuves*. Par l'édition qu'elle donne, d'après le manuscrit autographe, de l'*Histoire des troubles de Languedoc* de Jean Philippi, elle a définitivement dissipé le mystère irritant qui planait autour de ce texte capital. On s'expliquait mal qu'un protestant eût écrit ce livre attribuable plutôt à un catholique royaliste. M[lle] Guiraud a su retracer la carrière de ce huguenot, passé au catholicisme par intérêt de carrière dès le début de 1572, mais resté très modéré et engagé très avant dans la politique de l'Union. Elle l'a montré — les fac-similés sont

1. L'orthographe des Sanravy, sur laquelle j'étais en désaccord avec M. Covelle, est désormais fixée, conformément à la lecture de l'érudit genevois.

2. Elle fait état trop aisément (p. 205) d'une accusation peu vraisemblable contre Viret.

Digitized by Google

des preuves irrécusables — rédigeant son ouvrage en plusieurs fois, le remaniant, effaçant avec soin tous les mots qui auraient rappelé son passage par la secte[1].

Mlle Guiraud apporte aussi des lumières pour la critique de l'œuvre, en grande partie disparue, de Jacques de Montaigne : lumières qui tombent assez crûment sur le personnage. Disons qu'elle ne l'a pas flatté. On trouvera dans ses *Documents* de très précieuses listes de réformés : cotisants aux assemblées de 1560, abjurations recueillies de 1624 à 1684, etc. Trois index permettront de manier avec profit ce remarquable ouvrage, qui fait honneur à l'érudition languedocienne — une érudition un peu bien abondante et même débordante, mais de qualité solide.

Un élève de M. James Westfall Thompson, M. Caleb Guy Kelly, a repris une partie du sujet traité par son maître dans ses *Wars of religion* et a consacré un volume à l'histoire du protestantisme français entre 1559 et 1562[2]. M. Kelly a beaucoup lu; il a même fréquenté nos dépôts d'archives. Il a, comme M. J. W. Thompson lui-même, insisté avec beaucoup de raison sur le côté économique de la Réforme française; il a même esquissé un tableau économique de la France au milieu du XVIe siècle. Quelques touches inexactes s'expliquent aisément par ceci que l'auteur est trop peu familier avec les choses de France[3]. Beaucoup plus grave est le fait qu'il a pris pour guide le recueil de prix de d'Avenel, dont la critique n'est plus à faire. D'une façon générale, M. Kelly croit trop aux chiffres. Lorsqu'un auteur du XVIe siècle nous parle de 10,000 ouvriers employés à telle industrie, ne prenons pas ce chiffre pour une donnée statistique. Très légitimement soucieux d'insister sur le rôle industriel et commercial des huguenots, et en particulier sur la part prise par Coligny à l'expansion coloniale de la France, il en vient à faire remonter aux seuls protestants l'honneur de tous les progrès industriels et commerciaux[4]. Qui veut trop prouver ne prouve rien, et M. Kelly n'est

1. La notice que nous avions consacrée à Philippi (*Sources*, t. III, n° 1523) est tout entière à récrire dans ce sens. Mlle Guiraud fait de Philippi le rédacteur de la chronique du *Petit Thalamus* pour les années 1534-1574.

2. *French protestantism (1559-1562)*. Baltimore (*Johns Hopkins University studies*, série XXXVI, n° 4), 1918, 1 vol. in-8°, 185 p., index.

3. Le Dauphiné est pris, à plusieurs reprises, pour une province littorale. P. 77, une plaisanterie sur les « œuvres littéraires périgourdines » mal comprise. P. 51, au lieu de *Normandy*, lire *Norway*. P. 64, on fait signer par François Ier la paix du Cateau. P. 47, on croit à la légende catholique de Condé roi sous le nom de Louis XIII.

4. On admettra difficilement cette phrase de la p. 67 : « Protestant manufactures and skilled labor were efficacious in emancipating France from indus-

Digitized by Google

arrivé, par là comme en d'autres points, qu'à donner à son livre une allure confessionnelle. Il a négligé de mettre en lumière le fait capital de la période de trois ans qu'il étudiait : à savoir la transformation de la Réforme française d'un parti d'intellectuels et de petites gens en un parti de nobles.

Dans la collection de petits cahiers intitulés *Helps for students of history*[1], M. Arthur TILLEY s'est chargé des guerres de religion[2]. Sa rare compétence en matière de XVI^e^ siècle lui a permis de faire tenir en une cinquantaine de petites pages l'essentiel de ce qu'il faut savoir. On devine, sous chaque ligne, le travail d'érudition qui a permis à l'auteur d'être partout au courant.

Simon Goulart, le plus fécond des polygraphes de la Réformation, n'avait encore tenté aucun biographe. Cependant son œuvre historique est considérable, puisqu'il est l'auteur ou le compilateur des *Mémoires de l'Estat de France sous Charles IX^e^*, et au moins des quatre derniers volumes de l'*Histoire de la Ligue*. Un érudit américain, *fellow* de Princeton, M. Leonard Chester JONES, a pensé avec raison qu'il valait la peine d'être étudié et il a profité de son séjour à Genève pour retracer, avec une précision documentaire des plus minutieuses, la carrière de ce bourgeois de Senlis, devenu pasteur à Genève et qui fut, en une certaine mesure, le successeur de Théodore de Bèze à la tête de la Compagnie après avoir été son principal collaborateur dans la rédaction de l'*Histoire ecclésiastique*[3]. M. Jones conte d'ailleurs avec esprit cette vie toute remplie par des querelles de préséance, des rivalités mesquines où l'irascible senlisien n'apparaît pas toujours comme un modèle de franchise.

Vie remplie aussi, disons-le, par un labeur acharné. Traductions, éditions, compilations, ouvrages plus originaux, Goulart — Samuel

trial dependence upon foreign countries. » Les protestants ont une large part dans ce phénomène français, mais c'est fausser la vérité que de le rétrécir à la mesure d'un phénomène huguenot.

1. Édités par C. Johnson et J. P. Whitney. Ses cahiers se vendent 6 ou 8 d. pièce.

2. *The french wars of Religion.* Londres, *Society for promoting christian knowledge*, et New York, Macmillan, 1919, in-16, 54 p., une bibliographie sommaire.

3. Leonard Chester Jones, *Simon Goulart, 1543-1628. Étude biographique et bibliographique.* Genève, Georg et C^ie^; Paris, Éd. Champion, 1917, 1 vol. in-8°, XVIII-688 p., 8 pl., index. — La biographie occupe 322 p. Les lettres de Goulart et les pièces vont des p. 325 à 471. Les *Notes critiques* aux p. 675-835. Puis viennent d'autres pièces annexes des années 1615-1619 (p. 539-552) et la bibliographie des œuvres de Simon Goulart, qui remplit les p. 553-658. M. Jones fait mourir son homme le 3 février *1628;* je pense qu'il faut lire : « 1629 n. st. »

Digitized by Google

du Lys — ne cesse de produire, sans doute en partie pour ajouter aux trop maigres subsides que la République accordait aux « spectables » membres de la Compagnie. M. Jones nous a donné une excellente bibliographie[1] de ces « œuvres » : elle ne compte pas moins de soixante-quinze numéros. Dans ses *Notes critiques*, il confirme absolument l'attribution à Goulart des *Mémoires de Charles IX*, il lui restitue la traduction du *De Republica Helvetiorum* de Simler (attribuée souvent à Gentillet). Il croit même pouvoir lui donner l'*Histoire des cinq rois*, qu'on attribuait à M. de Serres[2]. Ces résultats critiques sont d'un vif intérêt, et intéressantes également sont les soixante-neuf lettres publiées dans ce volume[3].

Parmi les correspondants de Goulart figure Odet de La Noue, le fils du Bras-de-Fer, connu par son juvénile courage, par ses campagnes en Flandre, par une captivité allègrement supportée, et aussi par des vers qui le classent au rang des *poetae minores* du Parnasse huguenot. M. Guy DE POURTALÈS, qui nous annonce une série d'études sur ces petits poètes, a débuté par celui-ci[4]. Il nous donne un assez grand nombre de lettres du personnage, quelques-unes, inédites, extraites des Archives de Genève. Il est neuf surtout sur la seconde partie de la vie d'Odet, la partie postérieure à la mort de son père. Grâce à son nom, à son patriotisme, à sa pondération, Odet devint l'un des chefs écoutés et respectés du protestantisme français à l'heure où l'abjuration de Henri IV faisait éprouver aux réformés de vives inquiétudes. Il fut ainsi mêlé à la préparation de l'Édit. Louis XIII se servira de lui non seulement à Genève, mais en Hollande. Par sa grand'mère, Louise de Coligny, il était allié au stathouder. M. de Pourtalès nous donne une bibliographie des œuvres poétiques de La Noue.

On comprend que l'insertion dans le traité de paix du pacte de la Ligue des Nations[5] ait poussé M. Pierre LOUIS-LUCAS à remettre en

1. Qui a été revue par M. Étienne Clouzot après le départ de M. Jones pour les États-Unis.

2. Il justifie ainsi les conjectures que nous formions dans nos *Sources*, t. III, n° 1477.

3. Il donne aussi de très curieux renseignements sur les rapports qui existent entre le récit que Goulart avait écrit de la guerre savoisienne de 1589-1593, la *Saphoische Historia*, et ce qu'il appelle les « textes Michel », c'est-à-dire des placards accompagnés de planches qui ont dû être publiés par Pierre Michel, probablement à Lyon et non à Genève. La *Saphoische Historia* est la version allemande de ces textes, que nous ne possédons plus en entier. Pour la *Première savoisienne*, il eût fallu citer le nom d'Antoine Arnauld.

4. Guy de Pourtalès, *Odet de La Noue, poète et soldat huguenot de la fin du XVI^e siècle*. Paris, Société littéraire de France, 1919, in-8°, 57 p.

5. *Un plan de paix générale et de liberté du commerce au XVII^e siècle.*

Digitized by Google

lumière le *Nouveau Cynée* d'Émeric Crucé. Ce qui fait, surtout pour son temps, l'originalité de ce plan de paix universelle et durable, c'est qu'il est lié, comme celui du président Wilson, à un plan de liberté commerciale. Crucé va même plus loin que son moderne imitateur : il réclame, comme base des rapports économiques entre les peuples, le libre-échange, tandis que le président Wilson stipule simplement l'obligation pour chaque nation d'avoir un tarif unique, *high or low*. Sur deux autres points encore, le plan de Crucé se distingue — je serais tenté de dire heureusement — du pacte signé à Versailles : « Tous lesdits princes, dit-il, jureroient de tenir pour loy inviolable ce que seroit ordonné par la pluralité des voix en ladite assemblée et de poursuivre par armes ceux qui s'y voudroient opposer. » Crucé n'a donc pas eu l'idée étrange de fonder une société sur la base du *liberum veto*, et il a prévu des sanctions efficaces contre les récalcitrants.

M. Pierre Louis-Lucas a résumé tout ce qu'on peut savoir de l'auteur, qui fut peut-être un religieux de Saint-Victor de Paris[1]. Il a recherché les sources du *Nouveau Cynée*, dont la plus importante est très évidemment Bodin[2]. Après son étude sur les idées de l'ouvrage, l'analyse copieuse qu'il en donne fait l'effet d'un double emploi. Mieux eût valu une réimpression, quoique M. Balch en ait donné une, mais à Philadelphie, en 1909.

XVII^e SIÈCLE. — Le tome II des *Mémoires* du jeune BRIENNE publié par M. Paul BONNEFON[3] ne présente qu'un intérêt secondaire au point de vue de l'histoire même de Mazarin. Il est écrit très longtemps après les événements (achevé en 1684). L'esprit en est plutôt hostile au Sicilien, et l' « éloge du cardinal Mazarini » ressemble singulièrement à une diatribe. Brienne ne veut pas que la reine ait épousé Mazarin.

Beaucoup plus importante est la seconde partie du volume, consacrée aux voyages que Brienne, de 1652 à 1655, fit en Allemagne, en Hollande, dans les États scandinaves, en Laponie, en Finlande, en

Le « Nouveau Cynée » d'Émeric Crucé (1623). Libr. du *Recueil Sirey*, 1919, in-8°, II-194 p.

1. Il semble bien que son nom était Crucé et non de la Croix.

2. M. P. Louis-Lucas ne paraît pas avoir remarqué que le libre-échange, considéré comme une garantie de paix, est aussi dans Bodin. J'ai cité le texte dans ma *Controverse sur les monnaies* (à la p. 23 du *Bulletin des sciences économiques et sociales*, année 1905).

3. *Mémoires de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, dit le jeune Brienne*, publiés... par Paul Bonnefon, t. II. Paris, Société de l'histoire de France, 1917, in-8°, 350 p.

Digitized by Google

Courlande et en Livonie. Il avait publié un *Itinerarium* latin en 1660 (réédité en 1662). C'est pour répondre aux accusations dirigées contre sa véracité par Jean Scheffer de Strasbourg qu'il se mit, dans la prison de Saint-Lazare, à développer en français cet itinéraire. Ce texte, signalé par Chérest en 1856, abonde en observations d'autant plus intéressantes que Brienne était un des premiers Français (avant Regnard) à visiter ces terres lointaines. — M. Bonnefon a édité ce volume avec beaucoup de conscience et de goût[1].

Le tome III et dernier est tout à fait différent des deux autres. Ceux-là relataient les souvenirs personnels de Louis-Henri de Loménie[2]. Celui-ci se compose de « mémoires » au sens qu'avait alors ce mot, c'est-à-dire de dissertations sur le roi, ses ministres, les personnages que l'auteur a connus. Par suite, on retrouvera ici bien des faits ou même des réflexions déjà rencontrés dans les deux premiers volumes. Ce qui est peut-être le plus nouveau, c'est une suite de gloses sur le *Testament* de Colbert, dont Brienne a fort bien démêlé le caractère apocryphe. Il semble avoir écrit aux environs de l'an 1694.

M. Paul Bonnefon s'est acquitté de sa tâche d'éditeur avec le même soin que d'ordinaire[3]. Il a joint à sa publication une notice biographique sur Brienne[4]. Il plaide les circonstances atténuantes pour le malheureux secrétaire d'État, brusquement précipité, tout jeune encore, du faite des grandeurs, et dix-huit ans enfermé comme faible d'esprit. Une famille qui ne désirait pas le voir sortir du lieu où il était interné, des gardiens peu soucieux de le laisser partir et qui le maintenaient de force avec des correctionnaires et des aliénés, n'y avait-il pas là de quoi lui troubler la cervelle? « Je suis persuadé, disait le lieutenant civil, qu'un homme fort sage en devien-

1. Signalons aux curieux cette contribution (p. 183-184) à l'histoire des sous-marins. M. Chanut effaça dans le journal que Brienne avait composé sur son voyage de Paris à La Haye « quelques vers latins sur une certaine machine de Rotterdam qui devait aller, entre deux eaux, mettre le feu aux plus grands navires, couler de son choc à fond les moindres barques qu'elle rencontrait, renverser les chaloupes sens dessus dessous et faire divers autres effets prodigieux qui ne réussirent point ». — P. 351, au bas de la page, je crois que l'éditeur a mal lu et qu'il faut lire : « dont je crains que S. M. n'ait à se repentir ».

2. *Mémoires de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, dit le jeune Brienne...*, t. III. Paris, Société de l'histoire de France, 1919, in-8°, LVIII-384 p., index.

3. P. 178, l. 15 et 16, il faut ponctuer : « Avec beaucoup d'insolence, enfonçant son chapeau d'une manière fort bourgeoise. Sa Majesté... »

4. Il sera permis d'exprimer le regret que le style en soit parfois trop peu châtié.

Digitized by Google

droit fou ». Or, il ne semble pas que Brienne soit sorti de Saint-Lazare plus détraqué qu'il n'y était entré. Beaucoup de vanité, le puéril orgueil du voyageur qui revient de loin, une graphomanie compliquée d'une fâcheuse passion pour les vers latins et même français, d'assez vilains propos sur sa femme et une propension aux amours ancillaires, un goût inconsidéré pour les anecdotes graveleuses[1], l'art assez commun alors d'aider la chance au jeu, cela suffit-il à faire un fol? Ou bien en veut-on à Brienne de s'être un instant brûlé les ailes à la flamme du jansénisme? Ses *Mémoires* sont d'un intarissable bavard, on ne peut dire qu'ils soient l'œuvre d'un esprit dérangé.

Le tome IV du *Journal de Jean Vallier*, publié par M. Henri COURTEAULT, va du 1er août 1652 au 31 décembre 1653[2]. Non seulement Jean Vallier note avec soin tous les incidents de la Fronde parisienne, mais aussi les nouvelles de l'armée bordelaise et de la guerre civile dans les provinces. Il est même riche en détails sur les événements d'Angleterre et sur les batailles navales par lesquelles la Grande-Bretagne affirma sa supériorité sur les Provinces-Unies. C'est un narrateur exact, scrupuleux, sans prétention.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE. — Le tome V des *Mémoires et documents*[3] édités par M. HAYEM est tout entier consacré à l'histoire du commerce havrais, et tout entier dû à la plume érudite de M. Ph. BARREY. Il se compose de trois mémoires. Le premier, de beaucoup le plus neuf, étudie « les Normands au Maroc au XVIe siècle ». Grâce à un patient dépouillement des archives notariales, M. Barrey fait revivre cette navigation commerciale qui fut très active, beaucoup plus active qu'on ne le croyait avant les travaux, non cités ici, de M. Paul Masson. C'est toujours avec les archives des notaires que M. Barrey fait l'histoire du « Havre transatlantique de 1571 à 1610 ». Là encore, que d'activité dans ces sociétés de marchands qui armaient des navires pour aller visiter, en dépit des Espagnols et des Portugais, les côtes du Brésil ou les « isles du Pérou » — c'est-à-dire, dans la langue d'alors, les régions de l'Amérique méridionale baignées par la mer des Caraïbes! Le dernier mémoire traite du Havre

1. Notre pudeur est devenue si exigeante que l'éditeur les a parfois remplacées par des points.

2. *Journal de Jean Vallier, maître d'hôtel du roi (1648-1657)*, publié... par Henri Courteault, t. IV (1er août 1652-31 décembre 1653). Paris, Société de l'histoire de France, 1918, in-8°, 410 p.

3. *Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France*, publiés sous la direction de Julien Hayem, 5e série. Préface de M. Raphaël-Georges Lévy. Paris, Hachette, 1917, in-8°, XIII-276 p.

Digitized by Google

et de la navigation des Antilles sous l'ancien régime, et aussi de « la question coloniale en 1785-1791 », c'est-à-dire de l'opposition menée à la Constituante par les députés des colonies et des ports contre les mesures de liberté et d'égalité prises ou projetées en faveur des nègres, opposition qui aboutit à la catastrophe de Saint-Domingue. Le sujet avait déjà été traité par M. Boissonnade. Là encore l'on s'étonne et l'on regrette que M. Bárrey paraisse ignorer ses devanciers[1].

Le travail de Mlle Aclocque sur les corporations de Chartres[2] est fait suivant les bonnes méthodes de l'École des chartes. Les archives locales et les dépôts parisiens ont été dépouillés avec soin. Ce que l'on peut regretter, c'est que l'auteur n'ait pas une connaissance aussi familière de la littérature générale[3], et qu'elle ait tendance à croire particuliers à un temps ou à une époque des faits d'ordre presque banal.

Je reprocherai aussi à Mlle Aclocque son plan. S'il est admissible de reléguer dans un chapitre spécial un sujet aussi nettement délimité que les impôts qui frappaient les corporations, il paraîtra bizarre de séparer, dans l'histoire économique d'une ville à travers sept siècles, l'industrie et le commerce. En prenant ce parti, l'auteur s'est condamnée à des redites, obligée qu'elle était, par exemple, d'envisager le principal métier chartrain — la draperie — d'abord sous l'aspect industriel, puis sous l'aspect commercial. Il y a là deux séries de phénomènes connexes et qui réagissent l'un sur l'autre. Si le commerce des draps périclite à Chartres à partir du XVIIe siècle, malgré les efforts de Colbert, c'est que la fabrication chartraine ne correspond plus aux besoins de la consommation, aux exigences d'une mode que Colbert lui-même a favorisée.

A part la draperie, les métiers chartrains ne présentent pas de par-

1. Exception faite, heureusement, de M. de La Roncière, auquel il a beaucoup emprunté. Il a aussi utilisé ses devanciers normands. Il s'élève avec raison (p. 4) contre l'opinion courante, mise en circulation par Gossèlin, que le Havre, avant 1558, n'était qu'un port de guerre. Tous les documents utilisés par M. Barrey mettent au contraire en lumière son rôle commercial. Sur M. Barrey, voir *Rev. histor.*, t. CXXXIII, p. 189.

2. Geneviève Aclocque, *les Corporations, l'industrie et le commerce à Chartres du XIe siècle à la Révolution*, Paris, Aug. Picard, 1917, in-8°, x-405 p., 1 photogr., 5 pl., plusieurs graphiques.

3. Par exemple, p. 204, il est impossible d'attribuer aux guerres de religion et à la misère qui s'ensuivit les dictons sur les gentilshommes de Beauce, puisqu'on trouve déjà de ces dictons dans Rabelais (voir *Gargantua*, ch. XVI, p. 155 du t. I de l'éd. Lefranc et notes). Il y a là un folklore très ancien et qui tient sans doute aux conditions primitives de la géographie du pays.

Digitized by Google

ticularités très importantes. Le système corporatif s'est développé de bonne heure dans cette ville. Le roi, en vertu tant de son pouvoir comtal que de son pouvoir souverain, exerce une autorité indiscutée sur les métiers et les règle à l'instar de ceux de Paris. Dans ce milieu très calme, l'institution de la communauté jurée apparaît sous des couleurs assez séduisantes. Mais il serait dangereux de généraliser.

Mlle Aclocque a joint à son exposé d'intéressants appendices, des statuts de corporations, des mercuriales et quelques documents iconographiques très heureusement choisis (vitraux de la cathédrale ou bâtons de confréries) et intelligemment commentés.

Les statuts des anciens corps de métiers de Bourges avaient été publiés en 1881, d'après un registre du XVIIe siècle, par Toubeau de La Maisonneuve. M. Boyer, l'érudit berrichon auquel nous sommes redevables de tant de travaux sur sa ville et sa province, reprend le sujet dans son ensemble et, grâce à de patientes recherches dans les archives communales, nous donne une histoire des corporations et confréries de Bourges[1]. Le premier volume est uniquement consacré aux professions relatives à la santé (médecine et pharmacie) et à l'alimentation. Il faudra donc attendre encore pour avoir l'histoire de ces métiers de la laine qui ont fait la gloire industrielle de la vieille cité.

M. Boyer traite son sujet avec amour, c'est-à-dire qu'il en épuise toutes les parties, qu'il décrit longuement des institutions très générales et dont le fonctionnement n'a rien de particulièrement berrichon. Il ouvre çà et là, dans son exposé, d'abondantes parenthèses. Ne nous en plaignons pas trop puisque ces parenthèses nous font pénétrer, sous la conduite d'un guide averti et disert, dans la vie du passé. Tout de même, plus de brièveté nous agréerait davantage.

La partie la plus neuve se rapporte à la boucherie, notamment à l'organisation des « monopoles », c'est-à-dire des groupements patronaux qui avaient pour objet la hausse de la viande. Il y a notamment (p. 387 et suiv.) une affaire de ce genre en 1654.

M. Gueneau[2] a été formé aux sévères méthodes de l'histoire. Aussi ses études sur l'*Organisation du travail* et sur les *Conditions*

1. Hippolyte Boyer, *Histoire des corporations et confréries d'arts et métiers de la ville de Bourges*, 1er vol. Paris, A. Picard, et Bourges, Desquand, s. d., in-8°, 474 p. (extr. des *Mémoires de la Société historique... du Cher*, 4e série, t. XXIII, XXIV, XXVII, XXVIII, XXIX).

2. Louis Gueneau, *l'Organisation du travail (industrie et commerce) à Nevers aux XVIIe et XVIIIe siècles (1660-1790)*. Paris, Hachette, 1919, in-8°, xv-634 p.; Id., *les Conditions de la vie à Nevers (denrées, logements, salaires) à la fin de l'ancien régime*. Paris, Hachette, 1919, in-8°, 124 p. et 2 tableaux. Thèses de la Faculté des lettres de Paris.

Digitized by Google

de la vie à Nevers dépassent-elles de beaucoup le niveau ordinaire des productions de l'érudition locale. M. Gueneau a systématiquement dépouillé les archives communales de Nevers et celles des hôpitaux, et il a fait de fructueuses recherches dans les archives notariales. Il a complété son travail aux archives de la Nièvre (notamment dans le fonds du bailliage-pairie et dans celui de la chambre ducale des comptes) et de l'Allier, et aux Archives nationales. Sa bibliographie des imprimés a été établie avec soin, et on y relèvera peu de lacunes[1]. Il s'agit, on le voit, d'une œuvre très estimable.

Le sujet était intéressant. Nevers, sous les Gonzague, présente ceci de particulier de rester, jusqu'à la fin de l'ancien régime, soumise au moins en droit à son prince. « Le duc de Nevers, dit très bien l'auteur, est le dernier des féodaux. » Aux divers pouvoirs publics qui, ailleurs, se partagent la surveillance de la vie économique — pouvoir royal, par ses organes centraux et par les intendants, parlements et autres juridictions, pouvoir communal — s'ajoute ici un autre pouvoir, le pouvoir ducal, qui essaye de se défendre contre les empiétements. D'autre part, la ville elle-même, par sa position en un point essentiel de cette Loire qui n'avait pas encore cessé d'être navigable, joue un rôle important dans la géographie de la circulation.

M. Gueneau, qui a très bien mis en lumière ce second aspect du sujet (p. 2, 163-167, 204), a beaucoup moins su tirer parti du premier. On ne peut dire que la notion du pouvoir ducal soit jamais absente de son livre, mais on ne voit pas non plus qu'il ait fait un vigoureux effort pour répondre à cette question : en quoi la survivance du pouvoir ducal a-t-elle donné à l'organisation du travail à Nevers une physionomie différente de celle qu'on rencontre dans les autres villes? Même une réponse négative — si tant est qu'on y eût abouti — aurait été la bienvenue. Le travail privilégié, qui tient de si près à la situation de Nevers comme ville ducale, est relégué dans un chapitre secondaire.

Signalons aussi l'insuffisante attention apportée (p. 87 et 249) au rôle industriel et commercial des réformés, et le trop peu de précision des détails donnés sur la technique des métiers (p. 279 notamment). On sait les résultats que M. Paul Mantoux, par exemple, a obtenus en orientant de ce côté les recherches d'histoire économique; cet exemple aurait dû être contagieux.

Par contre, on a pu trouver que M. Gueneau donnait trop de place

1. Jodocus Sincerus, cependant utilisé p. 3, n. 1, et p. 16; notre travail sur les compagnonnages dijonnais; le livre d'Edgar Depitre sur la toile peinte.

Digitized by Google

à des problèmes qui ne sont pas strictement de son sujet. Mœurs, religions, état politique, ces points devaient être touchés dans la mesure où ils intéressent les classes industrielles et commerçantes, mais non pas traités en eux-mêmes.

Ces critiques — et d'autres encore[1] — il importait de les formuler en raison même de la réelle valeur de l'ouvrage. Les chapitres sur les transports par eau, sur la draperie, surtout celui sur les industries spécialement nivernaises de la faïencerie et de la verrerie sont particulièrement soignés. Somme toute, le livre de M. Gueneau se classera en fort bon rang parmi les travaux sur les métiers.

Sa plaquette sur les conditions de la vie rendra des services en raison de sa modestie même. M. Gueneau n'a pas imité certains écrivains ambitieux qui veulent faire dire à l'histoire des prix plus qu'elle ne peut dire. M. Gueneau se contente de nous donner des documents, listes de prix et mercuriales, inventaires, baux à loyer. Il aurait éclairé davantage ces documents s'il s'était interrogé sur le sens de certains mots, notamment des noms d'étoffes.

Henri HAUSER.

HISTOIRE DE SUÈDE.

(1903-1915.)

Les érudits suédois contemporains ont gardé les qualités de solidité, précision, esprit critique qui firent la gloire d'un Malmström ou d'un Odhner et, plus que leurs devanciers, ils ont eu le sens européen, la volonté aussi bien pour le moyen âge que pour les temps modernes de replacer les événements dans le cadre de l'histoire générale. Les directions principales dans lesquelles s'est exercée leur activité ont pu être déterminées par les préoccupations de l'époque (l'attention s'est ainsi moins portée sur Gustave-Adolphe, fondateur de la grandeur suédoise en Allemagne, que sur Charles XII et Gustave IV Adolphe, adversaire ou victime de la Russie), l'effort d'objectivité est demeuré toujours sincère et souvent heureux. Par là, par le souci de la composition, plus général qu'autrefois, l'ensemble

1. La langue est souvent peu châtiée. P. 7, « lumière diffuse » dans le sens d'insuffisante. P. 11 : « récupérer ces pertes ». P. 370 : « qui légiférent ce commerce ». P. 369, une grosse bévue : des « rambergues » sont appelées « Saint-Rambergues ». Répétitions fréquentes.

Digitized by Google

des travaux publiés possède une haute valeur et mérite de figurer en bonne place à côté de la production des plus grands pays[1].

I. Bibliographies. Collections de documents. — Trois répertoires excellents doivent être au moins signalés. D'abord la *Bibliographie des bibliographies suédoises*[2], de M. J.-A. Almquist, instrument de travail qui a satisfait tous les spécialistes, puis la *Bibliographie de l'ancien suédois*[3], de M. Geete, liste des publications (éditions de textes et travaux modernes) concernant l'histoire de la Suède médiévale, enfin la *Bibliographie des travaux parus sur l'histoire de Suède entre 1875 et 1900*[4], de M. Setterwall, qui, complétée par les revues annuelles que publie le même auteur dans l'*Historisk Tidskrift*, permet de se mettre aisément et sûrement au courant de toute la « littérature » récente d'un sujet[5].

Les grandes collections de documents, éditées par le Riksarkiv et l'Académie des belles-lettres, histoire et archéologie, se sont enrichies de nombreux volumes. Si l'on n'a pas encore tenté la refonte des premiers tomes du *Svenskt Diplomatarium*[6], K.-H. Karlsson a réuni un certain nombre de pièces du début du xv^e^ siècle, supplément[7] utile au recueil antérieur de Silverstolpe. La publication du *Registre de Gustave I^er^*[8] s'est presque achevée grâce à l'activité de M. J.-A. Almquist. M. T. Höjer a rassemblé les Actes du Riksdag, *Svenska Riksdagsakter*[9], pour l'année 1597, et M. Westrin[10] ceux de la période 1719-27. M. S. Bergh a édité le *Protocole du Conseil du royaume*[11] pour les années 1643-49.

Dans la grande série des *Écrits et correspondance du chance-*

1. Il n'y a sans doute pas, en particulier, beaucoup d'Universités européennes qui puissent présenter une collection de thèses supérieures à celles qui sont soutenues à Upsal et à Lund.

2. *Sveriges bibliografiska litteratur*. Stockholm, 1912, 3 vol. in-8°.

3. *Fornsvensk Bibliografi*. Stockholm, 1903, in-8°.

4. *Svensk historisk bibliografi*. Stockholm, 1907, in-8°.

5. Mentionnons aussi les ouvrages plus spéciaux de Bygdén, *Svenskt anonym och pseudonym lexicon*. Upsal, 1914, 2 vol. in-8°; Collijn, *Katalog der Inkunabeln der Kgl. universitätsbibliothek zu Uppsala*. Upsal, 1907, in-8°; de K.-A. Leijonhufvud, *Ny svensk släktbok*. Stockholm, 1906, in-8°; de J.-A. Almquist, *Svensk genealogisk litteratur*. Stockholm, 1905, in-8°.

6. Leur index a été dressé par K. Bååth. Stockholm, 1910, in-4°.

7. Stockholm, 1904, in-4°.

8. *Konung Gustav I : s registratur*. 8 vol. in-8° parus embrassant la période 1550-1558.

9. Stockholm, 1910, in-8°.

10. Stockholm, 1909-1914, 2 vol. in-8°.

11. *Svenska riksrådetsprotokoll*. Stockholm, 1903-1912, 4 vol. in-8°. Le tome XI contient une étude solide sur la jeunesse de la reine Christine.

Digitized by Google

lier Axel Oxenstierna[1], si importante pour l'histoire de la première moitié du XVII[e] siècle et pourtant si peu utilisée par les érudits non scandinaves (malgré le grand nombre de textes latins et allemands qu'elle renferme), M. EDÉN a publié tout un ensemble de lettres ayant trait aux questions financières et commerciales et M. BRULIN[2] la correspondance des années 1628-30. Les *Traités de la Suède avec les puissances étrangères signés entre 1632 et 1648* ont été réunis par M. HALLENDORFF[3] et ceux des années 1723-39 par M. B. BOËTHIUS[4], pendant que M. SANDGREN recueillait les *Traités de la Suède et de la Norvège conclus entre 1885 et 1890*[5], ainsi que les *Traités... de la Suède en vigueur le 1[er] janvier 1910*[6].

L'ordre de la noblesse, de son côté, a poursuivi à ses frais l'impression des documents des XVII[e] et XVIII[e] siècles conservés dans ses archives[7], tandis que les *Historiska Handlingar*[8], dus à la Société pour la publication de manuscrits relatifs à l'histoire scandinave, fournissaient des textes importants (période des XVI[e] et XVII[e] siècles) et que M. LUNDSTRÖM entreprenait la publication des *Actes des synodes depuis le début du XVI[e] siècle*[9]. Mentionnons encore des collections intéressant l'histoire de Stockholm[10], d'Upsal[11], du

1. *Rikskansleren Axel Oxenstiernas skrifter och brefvexling*, t. XI de la 2[e] série. Stockholm, 1905, in-8°.

2. T. IV et V de la 1[re] série. Stockholm, 1909-1915, in-8°. M. Sondén a fait paraître un utile inventaire de tous les papiers d'Oxenstierna (Stockholm, 1907, in-8°).

3. *Sveriges traktater med främmande magter*. Stockholm, 1903-1915, 3 vol. in-8°.

4. Stockholm, 1915, in-8°.

5. *Sveriges och Norges traktater*. Stockholm, 1905, in-8°.

6. *Recueil des traités, conventions et autres actes diplomatiques de la Suède entièrement ou partiellement en vigueur le 1[er] janvier 1910*. Stockholm, 1910, in-8°.

7. 2[e] édition, par M. S. Bergh, des pièces de la première moitié du XVII[e] siècle (Stockholm, 1904-1906, 3 vol. in-8°) et publication des pièces du milieu du XVIII[e] siècle par M. G. Berg (Stockholm, 1904-1908, 3 vol. in-8°).

8. Stockholm, 1903-1912, 6 vol. in-8°.

9. *Svenska Synodalakter efter 1500-talets ingång*. Stockholm-Upsal, 1903-1915, 7 fasc. in-8°.

10. *Urkunder till Stockholms historia, Stockholms Stadsprivilegiebref (1423-1470)*, publiés par K. Hildebrand et A. Bratt. Stockholm, 1908-1913, in-8°; *Stockholms stadsjordbok (1474-1498)*, publ. par H. Hildebrand. Stockholm, 1914, in-8°.

11. *Uppsala stadsprivilegier (1314-1787)*, publ. par C.-N. Kjellberg. Upsal, 1907, in-8°.

Digitized by Google

diocèse de Lund[1] et enfin un choix, préparé par MM. E. Hildebrand et Grimberg[2] à l'usage des étudiants, de documents concernant l'histoire de Suède de 1520 à 1809.

II. Ouvrages généraux. — La grande Histoire de Suède jusqu'au XX^e siècle, rédigée, sous la direction de M. E. Hildebrand, par un groupe de savants éminents, MM. Montelius, H. Hildebrand, M. et L. Weibull, Fåhreus, Stavenow, Clason, Rydfors, met à la portée du public éclairé les résultats obtenus par l'érudition contemporaine. Richement illustrés, ces volumes[3] sont parfois mieux que d'excellents résumés; les chapitres consacrés par M. E. Hildebrand à Gustave Vasa et ses fils ont, en particulier, une valeur originale.

L'histoire du peuple suédois[4] qu'ont entreprise MM. Schück, H. Almquist, Stille et Hallendorff sera un ouvrage moins considérable. Les deux premiers tomes forment une bonne synthèse de l'histoire du moyen âge. La « merveilleuse destinée du peuple suédois[5] » de M. Grimberg, qui a obtenu un grand succès, n'est qu'un récit anecdotique d'esprit traditionaliste. En anglais, M. Bain[6] a publié une compilation consciencieuse, mais qui s'appuie trop souvent sur des travaux vieillis[7].

1. *Diplomatarium diocesis Lundensis*, publ. par L. Weibull. Lund, 1904-1910, 2 vol. in-8°.

2. *Ur källorna till Sveriges historia under nyare tiden*, publ. par MM. E. Hildebrand et C. Grimberg. Stockholm, 1911-1912, in-8°.

3. *Sveriges historia intill tjungonde seklet*. Stockholm, 1902-1910, 6 vol. Les volumes concernant la préhistoire et le XVIII^e siècle ont été adaptés en allemand sous les titres suivants : *Kulturgeschichte Schwedens... bis zum elften Jahrhundert*, par O. Montelius (Leipzig, 1906, in-8°), et *Geschichte Schwedens (1718-1772)*, par L. Stavenow (Collection Heeren-Lamprecht. Gotha, 1908, in-8°).

4. *Svenska folkets historia*. Lund, 1914-1915, 2 vol. in-8° parus.

5. *Svenska folkets underbara öden*. Stockholm, 1914-1915, 3 vol. in-8° parus.

6. *A political history of Denmark, Norway and Sweden from 1513 to 1900*. Cambridge, 1905, in-8°.

7. Signalons ici quelques utiles manuels d'histoire militaire et maritime : C. Grimberg et H. Uddgren, *Svenska Krigarebrayder*. Stockholm, 1914, in-8°; C. Unger, *Illustrerad svensk sjökrigs historia*. Stockholm, 1909, in-8°; W. Ridderstad, *Gula Gardet (1526-1903)*. Stockholm, 1903, in-8°; Munthe, *Kongl. fortifikationens historia* (Bihang till *Tidskrift i fortifikation*); E. Holmberg, *Karlskrona kungliga amiralitets församling (1680-1880)*. Stockholm, 1914, in-8°; S. Lönborg, *Sveriges karta*. Upsal, 1903, in-8°, et certains ouvrages généraux consacrés à l'histoire de la charité : G. Lindstedt, *Œfversikt af den svenska fattigvårdens historia ... intill 1871*. Stockholm, 1915, in-8°; J. Müller, *Fattigvården i Stockholm från äldre till nyare tid*. Stockholm, 1906-1908, in-8°; Wavrinsky, *Sveriges lasaretts väsende för och nu*. Stockholm, 1906, in-8°.

Digitized by Google

III. Moyen age. — L'âge des Vikings marque la vraie entrée en contact de la Suède avec l'extérieur, l'Orient comme l'Occident. Pour M. Arne, auteur d'une thèse sur la Suède et l'Orient[1], les premières traces de relations entre les deux groupements datent de la fin du VIII[e] siècle et se rencontrent en Courlande. Aux IX[e] et X[e] siècles, des habitants de Gotland et de la région du Mælar, utilisant les fleuves — la Volga d'abord, le Dnieper ensuite — pénétreront au cœur de la Russie et atteindront la mer Noire. M. A. Bugge a repris la question des rapports avec l'Occident[2]. Sans apporter de données bien originales, utilisant seulement les travaux de l'archéologie, il a montré, par un examen consciencieux des différents aspects de la vie nordique avant et après les Vikings, comment, sous l'action de l'Occident, s'est uniformisée la civilisation scandinave transformée par l'infiltration d'une culture supérieure, chrétienne et antique à la fois.

M. Lauritz Weibull, dans deux livres[3] et une foule d'articles[4], a fait un effort hardi et presque toujours heureux pour débarrasser l'histoire primitive du Nord des légendes qui l'encombrent. Appliquant une rigoureuse méthode critique, il a insisté, avec plus de force qu'on ne l'avait fait avant lui, sur les dangers que comporte l'utilisation des Sagas et des autres sources non contemporaines des événements (Saxo Grammaticus[5] en particulier); il s'est attaqué à des épisodes célèbres comme la lutte d'Harald Gormsen avec Sven Tveskägg, le combat de Fyris entre Erik Segersäll et Styrbjörn, la bataille de Svolder[6] où Olav Tryggvason fut vaincu par Sven Tveskägg et Olof Skötkonung, l'expulsion du Danemark de Sven Tveskägg ou la mort de ce même roi; il a rejeté les différentes traditions, produits de combinaisons artificielles ou de rapprochements littéraires[7], pour ne retenir que quelques faits, très secs, mais pré-

1. *La Suède et l'Orient. Études archéologiques sur les relations de la Suède et de l'Orient pendant l'âge des Vikings.* Upsal, 1914, in-8°.

2. A. Bugge, *Vesterlandenes indflydelse paa Nordboernes og saerlig Nordmaendenes ydre kultur levesæt og samfundsforhold i Vikingetiden* (*l'Influence de l'Occident sur la civilisation et la vie sociale nordiques et plus particulièrement norvégiennes à l'époque des Vikings*). Kristiana, 1905, in-8°.

3. *Kritiska undersökningar i Nordens historia omkring år 1000.* Lund, 1911, in-8°; et *Historisk-kritisk metod och nordisk medeltidsförskning.* Lund, 1913, in-8°.

4. Nous signalerons notamment celui où M. Weibull a montré l'impossibilité de déterminer la « nationalité » de Rollon.

5. Cf. Curt Weibull, *Saxo kritiska undersökningar i Danmarks historia från Sven Estridsens död till Knut VI.* Lund, 1915, thèse in-8°.

6. L'emplacement de Svolder serait un point des environs de Helsingborg.

7. M. Weibull a bien prouvé, semble-t-il, que l'expulsion de Sven Tveskägg,

Digitized by Google

cis et purs. Comme Ettore Pais, il a ainsi beaucoup détruit, mais ses recherches auront au moins mieux délimité le domaine des données et des conclusions historiques.

A quelques institutions du moyen âge ont été consacrées de bonnes études. — M. TUNBERG[1] a abordé un problème très délicat : l'origine des plus anciennes divisions politiques de la Scandinavie, le « härad » et le « hundare ». D'après lui, le härad, d'abord rencontré en Danemark, se serait de là répandu en Småland, puis en Westrogothie et Ostrogothie. Le hundare aurait pris naissance chez les Alamans et les Francs du Rhin inférieur.

M. K.-G. WESTMAN[2], dans son histoire du « Conseil » jusqu'en 1306, expose en réalité les efforts successifs de l'aristocratie pour s'emparer du pouvoir. Au début du XIII[e] siècle, les souverains, entourés de leurs familiers, assistent aux assemblées où les grands sont réunis. Pendant la minorité d'Erik Eriksson, vers 1223, apparaît le titre de conseiller. Le Conseil est ainsi d'abord un Conseil de régence. Au milieu du XIII[e] siècle, les conseillers s'effacent, mais pourtant les grands personnages gardent l'habitude de se rencontrer et des groupes spécialisés se constituent. Sous Magnus Ladulås, les évêques se réunissent à part. En 1284 seulement, le Conseil forme un corps organisé qui participe activement au gouvernement dès la mort du roi Magnus. Pendant la régence de Tyrgill Knutsson, le Conseil devient une association de grands dirigés par le régent. La chute de Tyrgill en 1306 marque l'avènement du Conseil devenu le maître de l'État[3].

M. K.-B. WESTMAN[4] essaye d'expliquer toute l'histoire du XII[e] siècle par la lutte des deux courants qui se rencontrent dans l'Église suédoise, le courant grégorien, cistercien, qui combat pour l'Église internationale, et l'opposition particulariste hostile aux

racontée par Adam de Brême, n'est qu'une transposition de l'épisode du jeune Manassé dans la Bible.»

1. *Studier rörande Skandinaviens äldsta politiska indelning*. Upsal, 1911, thèse in-8°.

2. *Svenska rådets historia till år 1306*. Upsal, 1904, thèse in-8°. Cf. du même auteur, *Den svenska nämnden*. Stockholm, 1912, in-8°.

3. Quelques travaux intéressants ont été consacrés à l'histoire du droit privé, notamment ceux de M. Beauchet, *Histoire de la propriété foncière en Suède* (Paris, 1905, in-8°), *la Loi d'Upland* (Paris, 1908, in-8°). Cf. l'édition du *Livre des jugements*, de K.-H. Karlsson. Stockholm, 1907, in-8°. Signalons aussi un recueil d'actes sur l'origine des marchés à privilèges, *Kungliga bref och förordningar rörande svenska köpingar*, publ. par M. Rosman. Stockholm, 1904, in-8°.

4. *Den svenska kyrkans utveckling från St Bernhards tidevarv till Innocentius III : s.* Stockholm, 1915, in-8°.

Digitized by Google

réformes. Le conflit des Sverker — favorables au mouvement nouveau[1] — et des Erik — en méfiance contre tout ce qui pourrait renforcer l'autorité pontificale — serait ainsi avant tout le duel de doctrines politico-religieuses. M. Westman simplifie peut-être un peu trop des faits complexes, mais il montre bien l'influence grandissante de la papauté mettant à profit les circonstances. Honorius III sera l'arbitre qui, à la demande de Valdemar le Victorieux, fera reconnaître l'autorité d'Erik Eriksson.

Une des conséquences les plus importantes de cette évolution sera le développement de la fiscalité pontificale dont s'occupe M. Brilioth[2] en une thèse solide. Mentionné pour la première fois dans deux bulles d'Anastase IV (1154), le denier de saint Pierre venait, semble-t-il, d'être introduit en Suède à la suite de la mission du cardinal d'Albano. La dîme pour la croisade (1274), puis les annates y pénétrèrent à leur tour. Les papes d'Avignon expédièrent en Suède une série de contrôleurs et, à partir du règne de Magnus Eriksson, les relations entre le roi et la Curie étant devenues plus intimes, il y eut aussi désormais à Avignon un représentant de la Suède. M. Brilioth essaye, en appendice, de donner une statistique des contributions versées à Rome; le montant ne paraît pas avoir été jamais bien considérable.

La grande figure religieuse de la Suède médiévale, sainte Brigitte, attire toujours l'attention des historiens et des psychologues. Si le livre de M. H. Hildebrand[3] n'est qu'un résumé sans nouveauté, celui de M. K.-B. Westman[4] renferme une bonne étude critique concernant les *Révélations*. D'après cet auteur, il faudrait, pour cet ouvrage, distinguer le texte primitif dont subsisteraient quelques fragments en ancien suédois, puis une traduction latine de cet original, imparfaite, mais assez fidèle quant à l'esprit (c'est l'édition de 1377 reproduite en 1492), enfin une version en ancien suédois, adaptation retouchée et tendancieuse de cette traduction, avec insertion de quelques passages du premier texte. M. T. Höjer[5] s'est consacré à l'histoire du monastère de Vadstena et à celle de l'ordre brigittin du Saint-Sauveur. En 1370, trois ans avant sa mort, Brigitte avait reçu du pape, non sans résistances, la permission de fon-

1. Cf., pour leur rôle dans l'introduction du droit canon, Bååth, *Bidrag till den kanoniska rättens historia i Sverige*. Stockholm, 1905, in-8°.

2. *Den påfliga beskattningen af Sverige intill den stora schismen*. Upsal, 1915, thèse in-8°.

3. *Minne af heliga Birgitta*. Stockholm, 1906, in-8°.

4. *Birgitta Studier*. Upsal, 1911, thèse in-8°.

5. *Studier i Vadstena klosters och Birgittens ordens historia intill midten af 1400-talet*. Upsal, 1905, thèse in-8°.

Digitized by Google

der deux couvents qui suivraient la règle de saint Augustin. En 1378, sa fille Catherine obtint la constitution d'un ordre nouveau, celui du Saint-Sauveur, qui devait être plus particulièrement répandu dans les pays du Nord et dont la bulle « Mare Magnum » (1413), accordée, il est vrai, par un pape schismatique, consacra l'organisation. Le concile de Constance ne se montra favorable ni à l'ordre ni même à la canonisation de Brigitte. En 1419, pourtant, Martin V confirma la bulle « Mare Magnum » et, en 1435, après bien des hésitations, Eugène IV accepta le maintien des couvents mixtes de moines et de nonnes, l'institution originale de l'ordre. Au concile de Bâle, la doctrine de Brigitte, vivement attaquée, fut reconnue hérétique sur de nombreux points, mais pourtant les *Révélations* échappèrent à une condamnation définitive.

Marguerite de Danemark et Érik de Poméranie[1] appuyèrent toujours la cause de Brigitte (notamment au concile de Constance), mais à l'intérieur Érik entra en conflit avec l'Église, notamment lorsqu'il nomma un prêtre indigne archevêque d'Upsal. M. Lindblom[2] a rassemblé dans une bonne publication la plupart des pièces se rapportant à cet incident. L'histoire de la révolte d'Engelbrekt contre la dynastie étrangère a été écrite par M. Schück[3], tandis que M. G. Carlsson[4] étudiait, en un livre solidement documenté, la biographie de l'homme qui fut pendant longtemps, à l'époque des Sture, l'âme de la résistance nationale, Hemming Gadh. M. Carlsson a consacré des pages très neuves au séjour de vingt ans (1479-1500) que fit Gadh à la cour de Rome. Envoyé officiel du Conseil de Suède, il contrecarra, par ses efforts heureux, la politique du roi Hans, représenté par lui comme demi-schismatique, et entretint des relations intimes avec le pape Alexandre VI. Puis ce sont les douze années de gloire, 1500-1512, où Gadh, devenu évêque de Linköping, dirige la politique suédoise; infatigable, il commande une armée devant Kalmar, négocie en personne avec Lubeck. Mais il ne réussit pas à obtenir de Rome la reconnaissance de Sten Sture le jeune et, en 1518, après le siège de Stockholm par Christian II, il devient, avec le jeune Gustave Eriksson (Vasa), l'otage, puis le

1. Pour la Suède de l'époque de l'Union, cf. la 3e édition de Styffe, *Skandinavien under unionstiden*, très enrichie par Bååth. Stockholm, 1911, in-8°.

2. *Akter rörande ärkebiscopsvalet i Uppsala 1432 samt striden därom mellan Konung Erik och svenska kyrkan.* Stockholm, 1903, in-8°.

3. *Engelbrekt.* Stockholm, 1915, in-8°. Cf. A. Lundegård, *Om Engelbrekt, Erik Puke och Karl Knutsson som blef konung.* Stockholm, 1913, in-8°.

4. *Hemming Gadh. En statsman och prelat från Sturetiden. Biografisk studie.* Upsal, 1915, thèse in-8°.

Digitized by Google

prisonnier des Danois. Vieilli, doutant désormais du succès, il conseille à ses compatriotes de s'incliner devant Christian. Le roi de Danemark vainqueur n'en fera pas moins exécuter le vieil ennemi de sa maison.

IV. XVI[e] SIÈCLE. — Le récit de Peder Svart demeure toujours la source essentielle d'une biographie de Gustave Vasa. Grâce à M. EDÉN[1], nous possédons enfin une bonne édition de cette chronique au moment même où M. J.-A. ALMQUIST[2] nous donne la chronique de Rasmus Ludvigson et où M. SAMUELSON[3] étudie de façon minutieuse les aventures du jeune Gustave en Dalécarlie.

Les travaux sur le règne de Gustave I[er] ont été rares et imparfaits. Deux thèses d'abord : celle de M. UPMARK[4] présente l'état de la cour et fournit une liste assez commode du personnel employé; l'autre, celle de M. FALK[5], analyse sans originalité les documents d'ordre exclusivement diplomatique se rapportant à la politique commerciale. Un seul ouvrage sur la Réforme a paru, celui de M. J. MARTIN, *Gustave Vasa et la Réforme en Suède*[6], tentative très méritoire, puisque l'auteur a non seulement utilisé les documents publiés, mais a procédé à des recherches originales aux archives du Vatican. Malheureusement, M. Martin n'a pas connu des livres et articles importants[7], surtout il juge Gustave I[er] sans indulgence et sympathise trop exclusivement avec les Johannes et Olaus Magni et Hans Brask[8], défenseurs et martyrs de l'orthodoxie catholique.

L'époque si intéressante au point de vue des rapports de la Suède avec l'Europe, que forment les règnes d'Érik XIV[9], Jean III, Sigis-

1. *Peder Svart. Konung Gustaf I : s krönika.* Stockholm, 1912, in-8°.

2. *Anteckningar från det sextonde seklet* (*Hist. Handl.*, t. XX). Stockholm, 1905, in-8°.

3. *Källorna för Gustaf Vasas äfventyr i Dalarna.* Upsal, 1910, in-8°.

4. *Gustaf Vasas hof.* Stockholm, 1912, in-8°.

5. *Gustaf Vasas utrikespolitik med afseende på handeln.* Stockholm, 1907, in-8°.

6. Paris, 1906, in-8°.

7. En particulier, l'étude de Hjärne sur le Riskdag de Västerås. Cf., à ce sujet, la brochure de S. Tunberg, *Västeråsriksdag* (Upsal, 1913, in-8°), critique intéressante des théories de Hjärne.

8. Voir, sur la vie de ce dernier évêque catholique de Linköping, la thèse de E. Arnell, *Bidrag till biskop Hans Brasks lefnadsteckning.* Stockholm, 1904, in-8°. Cf., au point de vue protestant, l'édition des œuvres du grand réformateur Olavus Petri (*Samlade skrifter*, publ. par M. Hesselman. Upsal, 1914-1915, 2 vol. in-8°).

9. Sur l'âme inquiète de ce prince, l'almanach déchiffré par M. C.-M. Stenbock apporte des précisions curieuses (*Erik XIV Almanacks anteckningar.* Stockholm, 1912, in-8°).

Digitized by Google

mond, Charles IX[1], a suscité des publications de haute valeur. Pendant dix ans, M. Biaudet, chef d'une « expédition finlandaise à Rome », a étudié ou fait étudier par ses collaborateurs MM. Karttunen et Pärnänen l'histoire diplomatique de la contre-Réforme en Suède. Ce fut d'abord *le Saint-Siège et la Suède durant la seconde moitié du XVI^e siècle. Études politiques des relations non officielles*[2] *(1570-76)*, avec un volume de *Notes et Documents*[3] sur le même sujet et un recueil de textes sur la *Mission en Italie de Pontus de La Gardie*[4] *(1576-77)*, puis *Jean III et Stefan Batory*[5]. *Études sur les relations politiques entre la Suède et la Pologne de 1576 à 1583*, et *Sigismond Vasa et la succession au trône de Suède (1592-94*[6]*)*, sans parler de nombreux mémoires parus, tous également en français, dans les *Annales Academiæ Scientiarum Fennicæ*. Le plus important de ces ouvrages, celui de M. Biaudet sur l'époque des relations non officielles, fruit de longues recherches à Rome, Milan, Florence, Simancas, Vienne, Munich, renouvelle un sujet qui n'avait été qu'effleuré par le P. Theiner et K. Hildebrand.

En 1561, le pape avait voulu inviter la Suède à prendre part au concile de Trente, pensée reprise par le nonce en Pologne, Portia. Avec l'avènement de Jean III, mari de la catholique Catherine Jagellon, sœur du roi de Pologne, Sigismond-Auguste, grandissent les chances de retour de la Suède au catholicisme. Dès 1570 s'engagent des négociations afin d'amener la conversion de Jean. En 1572, Sigismond-Auguste meurt. Jean espère sa succession ; il désire, d'autre part, obtenir de Philippe II l'héritage de Bona Sforza, mère de la reine Catherine. Jean sent donc la nécessité de se rapprocher du Saint-Siège (justement le pape Grégoire XIII est un « politique »). Sous prétexte d'obtenir pour la reine la permission de communier sous les deux espèces, un agent est envoyé à Rome, démarche qui fait croire au pape qu'une mission en Suède produirait des résultats. Mais il désigne le cardinal Hosius et ce choix d'un prélat trop exclusivement polonais est malheureux. Après l'élection de Henri de Valois au trône de Pologne, échec pour le pape et Jean III, celui-ci essaye de se rapprocher de Philippe II,

1. M. A. Lewenhaupt a publié les *Carl IX Calendaria*, notes très sèches, mais de grand intérêt pour la chronologie (Stockholm, 1903, in-8°).
2. Paris, 1906, in-8°.
3. Paris, 1908, in-8°.
4. Genève, 1912, in-8°.
5. Genève, 1911, in-8°.
6. Genève, 1912, in-8°.

Digitized by Google

auquel il promet l'aide d'une importante flotte suédoise contre les Pays-Bas révoltés. Mais les négociations poursuivies à Stockholm avec un agent de Requesens n'aboutissent pas. Jean décide alors de reprendre avec le Saint-Siège des relations officielles et il envoie à Rome Fecht et de la Gardie (1575).

Le résultat lointain de tous ces efforts sera, en 1587, l'élection du fils de Jean III, Sigismond, comme roi de Pologne, cinq ans avant son arrivée au trône de Suède. Mais, souverain catholique, vivant loin de Stockholm, Sigismond entreprendra vainement deux voyages en Suède — au sujet desquels M. H. ALMQUIST[1] publie un important recueil de documents — pour conserver sa couronne héréditaire. Sa déposition en 1599 et l'avènement de son oncle Charles IX marqueront le début du nouveau conflit entre la Pologne et la Suède qui se poursuivra jusqu'au milieu du XVII[e] siècle.

C'est en grande partie pour empêcher une expansion de la Pologne que Charles IX interviendra dans les affaires russes, ainsi que le prouve en un très remarquable ouvrage M. H. ALMQUIST[2]. L'heureuse paix de Teúsina (1595) qui laissait à la Suède l'Esthonie et Narva avait terminé la guerre commencée en 1570 par Ivan le Terrible. En 1599, Boris Godounoff, satisfait de la dissolution de l'union polono-suédoise, proposa son appui à Charles moyennant la cession de Narva. Il semble que Charles fit quelques vagues promesses; pourtant la négociation n'aboutit pas et Boris signa avec les Polonais une trêve de vingt ans (1601) qui n'empêcha d'ailleurs pas Sigismond de favoriser l'entreprise du faux Dmitri. Mais Boris meurt au moment même où, devant le nouveau péril, il sollicite l'aide de la Suède. Dmitri tué à son tour, un mouvement national et orthodoxe proclame Vasilij tsar pendant qu'apparaît un nouveau Dmitri. Vasilij se tourne franchement vers Charles IX qui, moyennant Kexholm (1609), met à la disposition du tsar une armée commandée par J. de La Gardie (occupation de Moscou, 1610). Les partisans de Dmitri offrent alors la couronne au fils de Sigismond, Vladislav, qu'une armée polonaise conduira en Russie; les soldats suédois et russes s'entendant mal, une mutinerie éclate à Klusjino; aisément vaincu, La Gardie doit abandonner Vasilij et les Polonais proclament, dans Moscou, Vladislav tsar. La partie semble perdue et Charles IX

1. *Handlingar rörande mötet i Reval, Konung Sigismunds resor till Sverige och polska legationen 1599.* Stockholm, 1910, in-8°. Cf. aussi la thèse de M. Jonsson, *Hertig Karl och Sigismund.* Göteborg, 1906, in-8°.

2. *Sverige och Ryssland (1595-1617) Tvisten om Estland, förbundet mot Polen, de ryska gränslandens eröfring och den stora dynastiska planer.* Upsal, 1907, thèse in-4°.

Digitized by Google

se contente dès lors d'arrondir ses possessions baltiques. Kexholm est pris pendant que la région de Pskov, anciennement favorable à Dmitri, se déclare neutre, et qu'à Novgorod La Gardie fait nommer un fils de son roi tsar et grand prince de Novgorod. A la mort de Charles IX (1611), l'influence suédoise s'étend ainsi bien au delà des limites de l'Esthonie.

V. Début du XVII[e] siècle (1611-60). — Le règne de Gustave-Adolphe demeure assez peu étudié, en particulier la période 1620-30. Une réédition luxueuse de la correspondance avec Ebba Brahe[1], un bon choix de lettres et discours du roi[2], la publication de notes faisant mieux connaître J. Skytte[3], son précepteur, une biographie de la reine Marie-Éléonore de Brandebourg[4], princesse lettrée en même temps que bonne épouse, l'ensemble serait pauvre si plusieurs érudits allemands et suédois ne s'étaient attaqués au problème le plus grave que soulève l'histoire de Gustave-Adolphe : la recherche de ses plans politiques en Allemagne.

Pour MM. J. Kretzschmar[5] et Fr. Bothe[6], Gustave-Adolphe n'a été ni un héros luttant pour la défense du protestantisme ni un ambitieux visant à la couronne impériale, mais un souverain habile attaché aux intérêts politiques et économiques de son pays. Son plan aurait été double : 1° constituer, au moins dans l'Allemagne du Nord, un fort « Corpus evangelicorum », confédération perpétuelle des puissances protestantes recevant du roi de Suède ses directions diplomatiques et militaires; 2° ouvrir au commerce suédois le marché allemand (d'où l'acquisition de points d'appui sur les grands fleuves) et former avec des capitaux allemands une compagnie des Mers du Sud[7] recevant de tout le « Corpus » des privilèges douaniers.

1. *Ett 300-årigt Vasaminne. Brefväxlingen mellan Gustaf II Adolf och Ebba Brahe*, publ. par C.-M. Stenbock. Stockholm, 1915, in-8°.

2. *Gustaf II Adolf tal och skrifter. Ett urval*, par C. Hallendorf. Stockholm, 1915, in-8°.

3. *Riksrådet J. Skyttes kommentar*, publ. par E. Wolff. Göteborg, 1905, in-8°.

4. *Gustaf Adolfs Gemahlin. Maria-Eleonora von Brandenburg*, par F. Arnheim (*Hohenzollern Jahrbuch*, 1905).

5. *Gustaf Adolfs Pläne und Ziele in Deutschland und die Herzöge zu Braunschweig und Lüneburg* (*Quel. u. Darst. z. Gesch. Niedersachsens*, Bd 17). Leipzig, 1904, in-8°.

6. *Gustaf Adolfs und seines Kanzlers wirtschaftspolitische Absichten auf Deutschland*. Frankfurt-a-Mein, 1910, in-8°.

7. Cf. l'ouvrage si érudit de A. Johnson, *The Swedish Settlements on the Delaware*. New-York, 1911, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

Les historiens suédois, moins attachés aux vues grandioses mais fragiles, examinent de plus près quelques faits. M. W. Carlsson[1] montre comment il fallut deux années de négociations, l'action personnelle d'Oxenstierna et toute la ténacité du roi pour décider les timides bourgeois de Stralsund à rompre définitivement avec l'empereur. M. B. Boëthius[2] étudie la politique suédoise dans les districts côtiers de la Westphalie et de la Basse-Saxe. En débarquant, au milieu de 1630, dans l'île d'Usedom, Gustave-Adolphe n'avait sans doute de pensées d'avenir que pour la Poméranie et le Mecklembourg. S'il négocia avec la Hanse ou le Danemark, il ne chercha (les instructions données à Salvius le prouvent) qu'à susciter des embarras à ses ennemis. En Mecklembourg même, il obtint avec beaucoup de peine du jeune duc Jean-Albert la signature d'une alliance (1631). Il convenait d'ailleurs de ménager le tiers parti allemand dirigé par Jean-George de Saxe[3]. Mais devant l'inaction de cet électeur, Gustave-Adolphe décida de prendre la direction du monde protestant. La convention conclue avec Jean-Frédéric de Brême (1631), l'alliance perpétuelle avec le Mecklembourg par laquelle Wismar et Warnemünde étaient mis pour la durée de la guerre à la disposition du roi, en même temps qu'étaient déjà fixées les obligations militaires réciproques pour les guerres futures, marquent le changement de politique. Après Breitenfeld, l'alliance s'étend à toute la côte et même au Brandebourg. Le cercle de Basse-Saxe vote, malgré le Danemark, grâce à l'habileté de Salvius, le principe de l'union avec la Suède (1631). En 1632 seulement apparaît le projet dont Kretzschmar (et avant lui W. Struck) admettait l'existence dès 1628 : l'association perpétuelle avec les protestants de l'intérieur. Dans ses négociations avec le Brunswick, Gustave prend le titre de « Haupt der Churfürsten und Stände deutscher Nation », mais en même temps il observe avec une vive attention les pays du littoral où une série de traités signés dans les mois précédant sa mort fortifient son autorité[4].

1. *Gustaf II Adolf och Stralsund (1628-1630)*. Upsal, 1912, thèse in-8°.

2. *Svenskarne i de nedersachsiska och westfaliska kustländerna (juli 1630-november 1632) till belysning af Gustaf II Adolfs tyska politik*. Upsal, 1912, thèse in-8°.

3. Cf. les papiers du ministre suédois à Dresde, Lars Nilsson Tungel, *Svenske residenten Lars Nilsson Tungels efterlämnade papper*, publ. par M. Sondén. Stockholm, 1907-1909, in-8°.

4. La nécessité d'entretenir des rapports suivis avec l'Allemagne va amener la création de la poste (surtout celle de Stockholm-Hambourg), dont M. Holm a raconté l'histoire au XVII[e] siècle (*Sveriges allmanna postväsen*. Stockholm, 1906-1912, 4 vol. in-8°).

Digitized by Google

L'époque de Christine et de Charles-Gustave a été l'objet d'un certain nombre de travaux consacrés surtout à l'histoire militaire et maritime. Signalons notamment l'excellente biographie de Baner, œuvre de M. Björlin[1], un exposé de la guerre danoise (1643-45) reposant sur des recherches approfondies, dû à M. Munthe[2], la deuxième partie de l'histoire de la flotte suédoise de M. Zettersten[3], la suite des études de M. Carlbom[4] sur les campagnes de Charles X, une bonne thèse de M. Carlon[5] sur la guerre russe de 1656 et aussi un recueil très bien fait de M. C.-G. Weibull[6] contenant la plupart des documents se rapportant aux négociations de Roskilde (1658). D'autres ouvrages concernent la politique intérieure. M. Nordmann a raconté la vie de Per Brahe, chambellan favori de Gustave-Adolphe, ministre à vingt-huit ans (1630), espèce de Saint-Simon avant la lettre, combattant déjà pour les « rangs » et les privilèges de la noblesse. Adjoint d'Oxenstierna après la mort du roi, s'il ne lutta pas ouvertement contre le chancelier, du moins ne dissimula-t-il pas ses sentiments malveillants. Oxenstierna dut l'éloigner et le faire nommer gouverneur de Finlande (1637)[7].

Chassée du Conseil, l'opposition trouva un refuge dans le Riksdag où, dès 1634, le clergé et les paysans manifestent leur hostilité contre l'aristocratie et le tout-puissant ministre qui en est le chef[8]. Pendant le règne personnel de Christine, le gaspillage, les faveurs exclusives dont bénéficient les nobles accroissent le mécontentement et, comme le montre M. Lövgren[9], les États sont prêts à réclamer la « Réduction ». Un opposant que sa situation contraint à une

1. *J. Baner.* Stockholm, 1908-1910, 2 vol. in-8°.

2. *Klas Fleming, K.-G. Wrangel, M. Thyssen Anckarhielm, Danska kriget.* Stockholm, 1905-1910, 3 vol. in-8°.

3. *Svenska flottens historia (1635-1680)*, t. II. Stockholm, 1903, in-8°.

4. *Karl X Gustaf från Weichsel till Bält (1657). Tåget öfver Bält och freden i Roskilde 1658.* Stockholm, 1910, in-8°. Cf. T. Gihl, *Sverige och västmakterna under Karl X Gustafs andra krig med Danmark.* Upsal, 1913, thèse in-8°.

5. *Ryska kriget (1656-1658).* Stockholm, 1903, thèse in-8°.

6. *Freden i Roskilde. Aktsycken och framställning.* Lund, 1908, in-8°. M. Weibull prouve que Charles X ne dicta pas la paix et montre comment il ne réussit pas, par suite de l'opposition anglaise, à s'entendre avec le Danemark pour fermer la Baltique aux vaisseaux de guerre étrangers.

7. *Per Brahe, grefve till Visingsborg.* Helsingfors, 1904, in-8°.

8. Cf. R. Holm, *J.-E. Terserus hans insats i samtidens kyrkliga, vetenskapliga och polit. lif.* Lund, 1906, thèse in-8°.

9. *Ståndstridens uppkomst. Ett bidrag till Sverige inre politiska historia under drottning Kristina.* Upsal, 1915, thèse in-8°. Cf. W. Carlgren, *Riksdagsutskott före 1680 med särskild hänsyn till sekreta utskottet.* Upsal, 1905, thèse in-8°.

Digitized by Google

grande réserve, tel nous apparaît, dans le livre de M. ROSENGREN[1], Charles X Gustave avant son élection au trône. Cousin de Christine et son fiancé en expectative, le jeune palatin, élevé jusqu'à seize ans à Stockholm, où ses maîtres sont Skytte, Rosenhane, parfois Oxenstierna, lit beaucoup (notamment Bodin), en même temps qu'il s'initie à la pratique des chancelleries. Puis, de 1638 à 1640, voyages d'études en Danemark, Hollande, Allemagne, Angleterre, Suisse et enfin Paris, où il séjourne neuf mois. Là, il rencontre Grotius, fréquente l'Académie de M. Benjamin (où il a pour condisciples des princes français et allemands), est reçu par le roi et par Richelieu. Rentré en Suède, il est surtout en rapport avec les adversaires du chancelier; volontaire dans l'armée de Torstensson, il prend part glorieusement à la guerre danoise (1642-46). Ce sont ensuite les années difficiles (1646-49). Christine, décidée à ne se point marier, ne fait pas encore connaître ouvertement ses intentions. Quand elle s'y résigne, très loyalement elle intervient de tout son pouvoir pour que Charles devienne son héritier. Malgré Oxenstierna, grâce à Bengt Skytte, elle y parvient (1649).

Deux séries d'études qui touchent de près à notre histoire méritent une attention particulière : la thèse de M. E. FALCK[2] sur les rapports franco-suédois de la mort de Gustave-Adolphe à la dissolution de la première alliance (1632-34) et les deux livres de M. JACOBSON[3] sur la fin de la seconde alliance franco-suédoise (1648-54).

Le traité de 1632, conclu peu avant Lutzen, avait resserré les liens unissant Gustave-Adolphe et Richelieu et mis fin aux conflits survenus dans la région du Rhin : il proclamait la neutralité de l'électeur de Trèves et le droit pour la France d'occuper Ehrenbreitstein et, le cas échéant, Philippsbourg. Mais le roi de Suède est tué et de nouvelles négociations deviennent nécessaires. M. Falck, qui n'a malheureusement pas travaillé à Paris, nous les raconte en exagérant un peu, semble-t-il, le caractère égoïste de la politique française[4]. Richelieu, dès la fin de 1632, est prêt à s'éloigner de la Suède et à se rapprocher de la Saxe qui prendrait la direction d'une

1. *Karl X Gustaf före tronbestigningen, Pfalzgrefven intill tronföljarvalet 1649.* Upsal, 1913, thèse in-8°. Cf., sur le même prince, deux documents importants : E. Dahlberg, *Dagbok, 1625-1699,* publ. par M. Lundström (Stockholm, 1912, in-8°), et J. Ekeblad, *Bref,* 1911-1915, 2 vol. in-8°.

2. *Sverige och Frankrike (1632-1634).* Upsal, 1911, thèse in-8°.

3. *Sverige och Frankrike (1648-1652).* Upsal, 1911, thèse in-8°, et *Sverige och Frankrike (1652-1654).* Upsal, 1911, in-8°.

4. Cf. à ce sujet le journal du diplomate français Ogier, *Från Sveriges storhetstid. Franska legationssekretaren Charles Ogiers dagbok under ambassaden i Sverige (1634-1635),* publ. par M. Hallberg.

Digitized by Google

ligue protestante dont Oxenstierna serait, il est vrai, le conseiller. Mais le chancelier suédois rejette cette proposition et la Saxe veut ménager l'empereur. Richelieu est donc bien forcé de se retourner vers la Suède; le traité de Bärwald est confirmé (1633) avec quelques stipulations supplémentaires favorables aux catholiques allemands et, lors des négociations d'Heilbronn, avec les princes de l'alliance protestante, la Suède retrouve tout son prestige. Aussitôt les dissentiments entre Richelieu et Oxenstierna renaissent. Les succès de G. Horn en Alsace inquiètent la France et les Suédois qui assiègent Philippsbourg ne paraissent pas disposés à abandonner leur future conquête. Certes, l'entente subsiste encore et se marque souvent dans les faits (efforts communs dirigés contre la Lorraine et contre l'armée espagnole du duc de Feria); pourtant, soit à l'assemblée de Francfort, soit au début de 1634 quand Richelieu essaye de se constituer en Hesse une clientèle, la rupture semble prochaine. Devant le péril autrichien, Oxenstierna accepte il est vrai l'occupation partielle de Philippsbourg par les Français et offre d'abandonner les possessions suédoises de l'Elbe, en cas d'intervention ouverte de la France. Mais Richelieu refuse et, après le désastre de Nördlingen, il met à profit la situation. Oxenstierna, venu à Paris (automne 1634), serait disposé à céder les conquêtes d'Alsace pour que Louis XIII déclare la guerre. Seulement, les chefs suédois du Rhin traitent directement avec la France et livrent les villes qu'ils occupent (à l'exception de Benfeld); le gage d'Oxenstierna lui échappe. Richelieu prépare dès lors un projet de traité qui abaisserait la Suède au niveau des autres alliés protestants de la France, sans rien promettre au delà d'une assistance financière. Abandonné par les envoyés allemands qui l'ont accompagné à Paris, le chancelier refuse pourtant de signer et quitte la France. Son départ marque une rupture officielle, momentanée sans doute, mais que le gouvernement de Stockholm n'oubliera pas.

Le récit, solidement documenté (Paris et Stockholm), que donne M. Jacobson, de la dissolution de l'alliance à la fin du règne de Christine est là pour le prouver. La Suède venait de montrer vis-à-vis de la France une grande indépendance lors des négociations d'Osnabrück; pourtant, elle estima contraire à ses intérêts l'affaiblissement de son alliée, conséquence de la guerre avec l'Espagne et du développement de la Fronde. Rosenhane, son ambassadeur à Paris, eut ordre d'offrir sa médiation pour mettre fin aux troubles. Mais Rosenhane, personnellement favorable à la Fronde[1], n'était

1. Il réunit un très grand nombre de mazarinades, qui constituent aujourd'hui une riche collection (Bibliothèque royale de Stockholm).

Digitized by Google

guère propre à remplir une telle mission. Christine songea peut-être à venir au secours de Mazarin en lui prêtant des troupes; le Conseil, qui redoutait l'Espagne, s'y opposa[1]. Des négociations engagées à Lubeck entre Chanut et Salvius pour obtenir au moins le renouvellement de l'alliance n'aboutirent pas. La Suède tenait d'ailleurs à ménager l'empereur dont l'appui lui était nécessaire en Poméranie et à Brême. En 1653, à la diète de Ratisbonne, elle ne soutiendra pas la France (affaires intéressant principalement l'Alsace). Surtout, lorsque la guerre éclate entre Cromwell et la Hollande, l'attitude des deux anciens alliés est bien différente. Mazarin favorise la Hollande, tandis que Christine se prononce pour l'Angleterre, adversaire naturel du vieil ennemi de la Suède, le Danemark. Aussi, après l'abdication de Christine, la grande époque de l'entente franco-suédoise est-elle désormais bien passée[2].

VI. Fin du XVII[e] siècle (1660-1718). — La minorité de Charles XI avec son régime mi-parlementaire n'est pas sans analogie avec la période de « la liberté ». Les solides ouvrages de M. Wittrock[3] nous exposent en détail l'établissement du système nouveau (« forme de gouvernement » de 1660) et la politique financière toute d'économie du grand trésorier G. Bonde. Quelques années après, le diplomate florentin Magalotti[4], dans son tableau de la Suède en 1674, analysera la constitution du royaume et examinera de près les conséquences de sa déplorable situation financière : revenus insuffisants, d'où aliénation des terres et rentes de la couronne et nécessité de recourir aux subsides étrangers. Ainsi s'explique l'alliance qu'en 1672 le vrai chef de l'État, M. G. de La Gardie, signera avec la France. Le marquis de Feuquières, ambassadeur de Louis XIV, n'aura qu'à promettre des augmentations de subsides, savamment échelonnées, pour entraîner peu à peu la Suède dans la guerre. Mais les armées suédoises ayant été malheureuses, le Riksdag de 1675 attaqua avec violence la politique des régents et surtout celle de M. G. de La Gardie. Une enquête fut prescrite. M. Vare-

1. On semble avoir exagéré l'influence exercée par le ministre d'Espagne, Pimentel, sur Christine.

2. Parmi les ouvrages consacrés à la biographie de Christine après l'abdication, celui de M. Bildt, *Christine de Suède et le conclave de Clément X, 1669-1670* (Paris, 1906, in-8°), apporte des renseignements neufs sur le rôle joué par la reine à Rome.

3. *Carl Gustafs Testamente. Den politiska striden i Sverige (1660)*. Upsal, 1908, thèse in-8°, et *Karl XI : s förmyndare finanspolitik. Gustaf Bonde finansförvaltning och brytningen under bremiska kriget (1661-1667)*. Upsal, 1914, in-8°.

4. *Sverige under år 1674*, publ. par C.-M. Stenbock. Stockholm, 1912, in-8°.

Digitized by Google

NIUS[1] nous la raconte; elle n'aboutit en somme qu'à affaiblir l'influence du Conseil et de l'aristocratie.

M. WIMARSON[2] a procédé à des recherches étendues pour écrire l'histoire des campagnes d'Allemagne (1675-1679). Il montre très bien qu'en 1674 l'opinion allemande était loin d'être hostile à la Suède. En cas de succès, elle se fût prononcée contre le Brandebourg. Seulement, le haut commandement suédois fut faible et après la surprise de Fehrbellin la retraite démoralisa l'armée, pendant que le Danemark rompait ouvertement et que le Hanovre demeurait dans une neutralité gênante. Le nouveau chef des forces suédoises, Königsmark, se contenta de défendre pied à pied la Poméranie pendant trois ans; mais enfin, malgré l'heureuse affaire de Rügen et le glorieux siège de Stettin, la province fut perdue et la Suède menacée.

On sait que le jeune Charles XI, entouré d'amis personnels, tels que Erik Lindschöld, dont M. INGERS[3] nous a retracé la biographie, rétablit la situation[4]; par sa victoire de Lund (1676), il sauva la Scanie et les traités de Saint-Germain et de Lund (1679) laissèrent à la Suède toutes ses possessions. Un historien danois, M. FABRICIUS[5], dans un très remarquable ouvrage, a justement recherché comment la Scanie passa de la domination danoise sous celle de la Suède. Le principal effort des nouveaux maîtres du pays consista à créer une classe de propriétaires nobles suédois et à augmenter le sentiment de bien-être général au moyen de mesures douanières et commerciales appropriées. Le rôle des fonctionnaires (tous Suédois naturellement) et celui de l'Université de Lund furent moins importants qu'on ne l'avait jusqu'ici pensé.

La fin du règne de Charles XI est toute pacifique et même la Suède servira de médiatrice à Ryswick. M. BRATT[6] expose, dans

1. *Råfsten med Carl XI : s förmynderstyrelse.* Upsal, 1903, in-8°.

2. *Sveriges krig i Tyskland (1675-1679).* Lund, 1903-1909, 3 vol. in-8°.

3. *Erik Lindschöld. Biografisk studie.* Lund, 1908, thèse in-8°.

4. Sur la réorganisation du gouvernement central, voir A.-B. Carlsson, *Den svenska centralförvaltningen (1521-1809)* (Upsal, 1913, thèse in-8°), dont les chapitres consacrés au XVII[e] siècle sont excellents. Cf. également, sur la politique économique, les recueils de J.-A. Almquist, *Kommerskollegium (1651-1910).* Stockholm, 1912-1915, 3 vol. in-8°, et *Bergskollegium och bergslagsstaterna (1637-1857)* (Stockholm, 1912, in-8°), ainsi que la thèse de M. Sommarin, *Bidrag till kännedom om arbetareförhållandena vid svenska bergverk och bruck i äldre tid till omkring år 1720.* Lund, 1908, in-8°.

5. *Skaanes Overgang fra Danmark till Sverige (1645-1676).* Kœbenhavn, 1906, 2 vol. in-8°.

6. *Sveriges yttrepolitik under de preliminära förhandlingarna före freden i Rijswijk.* Upsal, 1905, thèse in-8°.

Digitized by Google

une thèse dont la documentation n'est malheureusement pas complète, les origines de cette médiation, notamment les négociations préliminaires entreprises depuis 1693 par le comte d'Avaux. La France refusait de prendre l'engagement formel de « rétablir » les traités de Westphalie et Nimègue, dont la Suède avait garanti le maintien. Mais le désir profond de voir la paix restaurée triompha de toutes les difficultés.

Aucune époque de l'histoire suédoise n'a donné lieu à un aussi grand nombre de publications — presque toujours importantes — que celle de l'épopée caroline[1]. La fondation, en 1910, d'une société, « Karolinska förbundet », exclusivement consacrée à l'étude de la période 1697-1718, a marqué comme l'apogée du mouvement. Chaque année, le « Karolinska förbundet årsbok » recueille textes inédits et contributions originales. L'attention s'est plus particulièrement portée sur l'histoire militaire du règne, envisagée à un double point de vue : recherche du détail précis et pittoresque, et critique des conceptions stratégiques. D'où la publication de journaux de route, mémoires, correspondances, œuvres souvent de très minces personnages et à cause de cela demeurées jusqu'ici inédites, mais qui apportent une masse considérable de renseignements précieux et d'appréciations indépendantes. M. A. QUENNERSTEDT[2] a comme ouvert la voie par les dix volumes (parus en 1914) de *Journaux de combattants carolins* qu'inlassablement il a édités. Collection variée, d'intérêt inégal sans doute, mais qui contient des documents de haute valeur, comme par exemple (t. IV) le journal tenu par le secrétaire de chancellerie Kochen durant les cinq années du séjour en Turquie (1709-14[3]). D'autres ont suivi : Mémoires sur la campagne d'Ukraine[4], réédition, d'ailleurs bien imparfaite, des « Relations » de Gyllenkrook[5], Journal de Léonard Kagg[6] (sur la vie à la

1. Voir à ce sujet l'article de M. Paul Vaucher, *le Bicentenaire de la mort de Charles XII* (*Rev. histor.* de janvier-février 1920, p. 72-81).

2. *Karolinska krigares dagböcker*, t. II à X parus de 1903 à 1914. Lund, in-8°.

3. Cf., sur la même période, *Storia del soggiorno di Carlo XII in Turchia scritta dal suo primo interprete Alessandro Amira*, publ. par M. Jorga. Bucarest, 1905, in-8°.

4. *Karl XII i Ukraina. En karolins berättelse*, publ. par M. Hallendorff. Stockholm, 1915, in-8°.

5. *A. Gyllenkrooks relationer från Karl XII : s krig*, publ. par M. Sjöberg. Stockholm, 1913, in-8°.

6. *L. Kaggs dagbok* (*1698-1722*), publ. par A. Lewenhaupt (*Hist. Handl.*). Stockholm, 1912, in-8°.

Digitized by Google

cour), Souvenirs de captivité en Russie (Piper[1], Rehnschiöld[2], von Roland[3]), Lettres d'Olof Hermelin à Samuel Barck (1702-09[4]), si curieuses par leurs renseignements sur l'hostilité que rencontrait à Stockholm la politique polonaise du roi, Correspondance de Magnus Stenbock[5] avec sa femme durant les campagnes de 1700-01 et enfin un recueil (publié par M. HALLENDORFF[6]) de documents concernant la politique extérieure du roi de Pologne avant sa déposition en 1704.

Parmi les travaux originaux, un seul ouvrage d'ensemble, d'ailleurs médiocre[7]; et, pour les premières années du règne, seule mérite d'être signalée la thèse de M. BRULIN[8] sur les rapports franco-suédois en 1700 et 1701. L'auteur y présente un tableau assez neuf du personnel diplomatique : les Bengt Oxenstierna, Nils Gyllenstolpe, routiniers et favorables à la médiation qu'offrit plusieurs fois Louis XIV en ces années troublées. Le roi de France, sans prendre parti pour la Suède, tenta en effet de mettre fin à la crise nordique. Il essaya notamment de réconcilier Charles XII et la Pologne, mais Charles XII repoussa toutes ses offres et Louis XIV, n'espérant plus obtenir l'alliance suédoise, demeura observateur impuissant des événements du Nord.

Par contre, pour l'histoire des campagnes décisives, 1707-1709, nous avons deux livres extrêmement importants, fruits de recherches longues et étendues, d'ailleurs bien différents, et de conclusions opposées, ceux de E. CARLSON[9] et de M. A. STILLE[10]. Continuateur du grand ouvrage de son père, E. Carlson est le défenseur savant et tenace de la conception traditionnelle. Charles XII a séjourné beau-

1. *Grefve Carl Pipers dagbok hållen under hans fångenskap i Ryssland (1709-1714)*, publ. par M. E. Carlson. Stockholm, 1906, in-8°.

2. *C. Pipers och C. G. Rehnschiölds koncept till utgående skrifvelser under deras fångenskap i Ryssland (1709-1715)*, publ. par M. Sörensson (*Hist. Handl.*). Stockholm, 1911, in-8°.

3. *Minnen från fångenskapen i Ryssland och Karl XII : s krig*, publ. par M. Bring. Stockholm, 1914, in-8°.

4. *Bref från O. Hermelin à S. Barck (1702-1709)*, publ. par M. von Rosen. Stockholm, 1913-1915, 2 vol. in-8°.

5. *Magnus Stenbock och Eva Oxenstiern. En brefväxling*, publ. par M. C. M. Stenbock. Stockholm, 1913-1914, 2 vol. in-8°.

6. *Handlingar angående konung August den starkes utrikespolitik före hans afsättning år 1704 (Hist. Handl.)*. Stockholm, 1908, in-8°.

7. O. Kuylenstierna, *Karl XII hans öden och hans personlighet*. Stockholm, 1912, in-8°.

8. *Sverige och Frankrike under nordiska kriget och spanska successionskrisen åren 1700-1701*. Upsal, 1905, in-8°.

9. *Sveriges historia under Karl den tolftes regering*, t. III. Stockholm, 1910, in-8°.

10. *Carl XII : s fälttågsplaner 1707-1709*. Lund, 1908, in-8°.

Digitized by Google

coup trop longtemps en Saxe, il a eu tort de ne pas adopter le plan Gyllenkrook (la marche vers les provinces baltiques[1]). Après la défaite de Lewenhaupt à Ljesna, la campagne était manquée, mais Charles, refusant de reconnaître son échec, se dirigea, sur de vagues espoirs, vers l'Ukraine. Rien de plus favorable au tsar qui put concentrer ses forces et attaquer les troupes suédoises mécontentes. Poltava n'eut pas besoin d'être une action décisive; l'armée était perdue et devait nécessairement capituler, comme elle le fit à Perevolotschna. L'auteur insiste — d'accord en ceci avec A. Stille — sur l'extraordinaire augmentation de valeur de l'armée russe depuis Narva. Ce fut donc une grande faute que d'avoir laissé à Pierre le temps nécessaire à cette transformation.

A. Stille, après une étude minutieuse de la topographie de la Grande et de la Petite-Russie, a reconstitué la stratégie de Charles XII. Dans le détail, il a prouvé la nécessité et l'habileté de bien des mouvements de troupes jusqu'ici mal compris. Pourtant il est difficile d'admettre que les malheurs de l'armée suédoise s'expliquent uniquement par les circonstances ou les fautes des généraux, Lewenhaupt en particulier. Charles XII, malgré son réel génie militaire, ne demeure-t-il pas le grand responsable?

Un slavisant, M. Jensen[2], a rassemblé les données des sources ukrainiennes concernant l'histoire de Mazepa et M. Quennerstedt[3], dans un opuscule consacré à la fameuse « Kalabalik » de Bender, a présenté des vues originales au sujet des rapports entre Charles et les Turcs. Pour lui, le roi de Suède ne fut jamais l'hôte, mais, en réalité, le prisonnier du sultan, et un prisonnier véritablement contraint de demeurer en captivité. Mais les Turcs changèrent bientôt de politique et c'est pour faire arrêter Charles en Pologne qu'ils voulurent le forcer à fuir en organisant la « kalabalik ».

Quelques chefs carolins ont été l'objet de monographies[4], en particulier le plus illustre de tous, Magnus Stenbock. M. Stille[5] a

1. Cf. la thèse de M. Hjelmquist, *Kriget i Finland och Ingermanland 1707 och 1708*. Lund, 1909, in-8°.

2. *Mazepa. Hist. bilder från Ukraina och Karl XII : s dagar*. Lund, 1909, in-8°.

3. *Kalabaliken vid Bender. Några synpunkter*. Lund, 1910, in-8°.

4. Voir notamment Schürer von Waldheim, *Prins Maximilian Emanuel af Wurtemberg. En tapper dragonöfverste i Karl XII : s armé*. Stockholm, 1913, in-8°, et P. Sörensson, *Generalfälttygmästaren Hugo Hamilton, en karolinsk krigare och landshöfding*. Stockholm, 1915, in-8°. Cf. O. Kuylenstierna, *Karl XII : s Drabanter*. Stockholm, 1910, in-8°.

5. *Kriget i Skåne (1709-1710)*. Stockholm, 1909, in-8°, et *Magnus Stenbock, Minneskrifter på 200 årsdagen of Slaget vid Helsingborg*, publ. par M. Bring. Stockholm, 1910, in-8°.

Digitized by Google

étudié surtout son rôle en Scanie en 1709-10 et notamment lors de la bataille d'Helsingborg. Il a définitivement ruiné la légende qui voyait en l'armée de Stenbock une pure milice paysanne. La section historique de l'État-major danois (surtout MM. TUXEN, WITH, SEIDELIN et HANSEN[1]) a publié la plupart des documents danois intéressant les campagnes de Stenbock et enfin M. ANNERSTEDT[2], dans un livre d'ensemble, riche en détails neufs sur les dernières années de son héros, a présenté une remarquable synthèse des travaux antérieurs.

Sur la fin du règne, nous devons mentionner, outre quelques bons récits d'événements militaires[3], une série d'ouvrages intéressant la politique extérieure. M. SCHARTAU[4], dans un exposé très détaillé, a raconté les préliminaires de la rupture entre la Suède et le Hanovre[5]. L'électeur George, devenu bientôt roi d'Angleterre, sera l'un des adversaires les plus acharnés de Charles XII et cette attitude amènera une évolution de la politique suédoise et un rapprochement avec la France à partir de 1712. C'est à cette date que Erik Sparre, dont Mlle S. LEIJONHUFVUD[6] nous retrace la biographie, fut chargé d'une première mission diplomatique à Versailles. Officier entré au service de Louis XIV en 1683, Sparre, après maints faits d'armes glorieux, était devenu lieutenant général en 1707. Revenu en Suède pour y épouser, en 1709, Stina Lillie, il était demeuré sans emploi jusqu'en 1712. Partisan connu de l'alliance française, il obtint de Louis XIV des secours d'argent et représenta dignement son pays lors des négociations de Bade. De retour à Paris (1715-17), son hostilité pour Gœrtz diminua son cré-

1. *Felttoget i Skaane* (*1709-1710*). Kœbenhavn, 1903, in-8°; *De nordiske Allieredes Kamp med Magnus Stenbock* (*1712-1713*). Kœbenhavn, 1910, in-8°; *Felttogene i Nordtyskland og Baahuslen, i Œstersöen og Kattegat.* Kœbenhavn, 1906, in-8°; *Magnus Stenbock og hans haer i dansk fangenskab* (*1713-1719*). Kœbenhavn, 1915, in-8°.

2. *Fältmarskalken grefve M. Stenbock. Minnesteckning* (*Sv. Ak. Handl.*). Stockholm, 1906, in-8°.

3. En particulier, H. Uddgren, *Kriget i Finland år 1713 og 1714.* Stockholm, 1906-1909, 2 vol. in-8°; J.-O. Wahl, *Felttogene 1716 og 1718.* Kristiania, 1903, in-8°. Cf. aussi H. Wrangel, *Kriget i Œstersjön* (*1719-1722*). Stockholm, 1906-1907, 2 vol. in-8°.

4. *Förhållandet mellan Sverige och Hannover* (*1709-1715*). Lund, 1905, thèse in-8°.

5. Cf. J.-F. Chance, *George I and the Northern War : a study of British Hanoverian policy in the North of Empire in the years* (*1709-1721*). London, 1909, in-8°.

6. *Erik Sparre och Stina Lillie. Skildring efter bref från karolinska tiden.* Stockholm, 1911, in-8°.

Digitized by Google

dit et il ne joua de nouveau un grand rôle qu'après la mort de Charles XII.

M. Sörensson[1], dans une thèse bien documentée et bien composée, a essayé de débrouiller une question particulièrement complexe, celle des rapports entre Charles XII et la France depuis le retour de Turquie jusqu'à l'arrestation de Gœrtz en Hollande (1717). Avant même la rentrée de Charles XII dans ses États, la nécessité avait rapproché les deux royaumes autrefois alliés. Un sentiment commun les unissait. Fermement protestant, mais en même temps légitimiste convaincu et ennemi de l'électeur de Hanovre qui s'était tourné contre lui, Charles était certainement devenu favorable à la restauration des Stuarts. De leur côté, Louis XIV et Torcy (dont le frère, Croissy, était ambassadeur à Stockholm), malgré les traités d'Utrecht, souhaitaient et préparaient le renversement de George Ier au profit de Jacques III. Rapprocher le roi de Suède des Stuarts était une pensée naturelle et Charles XII, dépourvu d'allié, avait un immense intérêt à installer à Londres un souverain qui serait son ami. Au moyen de documents tirés du Riksarkiv, des archives des Affaires étrangères et des papiers antérieurement publiés dans la série des *Stuart Papers*, M. Sörensson apporte des précisions et des suggestions nouvelles sur les négociations engagées à Paris en 1715 entre Berwick — au nom du prétendant — et Sparre. L'idée d'un débarquement suédois en Écosse fut dès lors envisagée. En 1716, malgré la mort de Louis XIV, Sparre continua ses conversations, cette fois avec Bolingbroke. Gœrtz, devenu le ministre tout-puissant de Charles, refusa de prendre aucun engagement écrit, mais M. Sörensson estime que son consentement, ainsi que celui de son maître, était acquis au projet d'intervention (corps de 4,000 hommes sous le commandement d'un Hamilton). Comment les ministres de George Ier eurent-ils connaissance de ces entretiens? Probablement par une communication du Régent et de Dubois, décidés à s'assurer à tout prix la faveur de Londres. En tout cas, Stanhope et Townshend, avertis, s'emparèrent d'une valise diplomatique suédoise et, profitant d'un séjour de Gœrtz en Hollande, obtinrent des États-Généraux son arrestation pendant qu'ils faisaient eux-mêmes procéder à celle de son principal confident, Gyllenborg, alors ministre à Londres. Un an après, la mort de Charles XII devait marquer la fin de la grandeur suédoise.

1. *Sverige och Frankrike (1715-1718). Ett bidrag till kännedomen om Sveriges utrikes politik efter Carl XII : återkomst från Turkiet I.* Lund, 1909, in-8°.

Digitized by Google

VII. « Époque de la liberté » (1718-1772). — Pendant un demi-siècle, le gouvernement va échapper aux différents souverains qui occuperont le trône pour appartenir aux États, en vertu de la constitution de 1719-1720, dont M. Lagerroth[1], en un volume plein de faits et d'idées, recherche les origines et étudie l'application. Comme autrefois Geijer, M. Lagerroth estime que la lutte du pouvoir royal contre le pouvoir populaire constitue l'essentiel de l'histoire suédoise. Après qu'au XVII^e^ siècle la monarchie, à l'exemple de l'étranger, est devenue absolue, l'aristocratie, maîtresse de l'État après 1718, va, par réaction, revenir aux institutions nationales. Mais, par une évolution naturelle, ces institutions donneront naissance à une vie parlementaire active qui trouvera des théoriciens (Nordencrantz). Le coup d'État de 1772 mettra brutalement fin à une évolution pleine de promesses.

Une thèse de M. O. Holmdahl[2] montre comment, au début du XVIII^e^ siècle, se développa dans le clergé un courant antiroyaliste et une autre de M. Vallentin[3] rassemble quelques études sur la noblesse. L'auteur y examine notamment les divisions de cet ordre. Encore au XVII^e^ siècle il y a seulement opposition de la grande et de la petite noblesse, celle-ci prenant plus d'importance à la suite des réductions, du développement de l'absolutisme et du nombre très considérable d'anoblissements. En 1719, la tendance « démocratique » l'emporte; les distinctions à l'intérieur de l'ordre sont abolies, on pense même à supprimer les privilèges dont bénéficient les nobles possesseurs d'un titre. Pourtant, au XVIII^e^ siècle, dans les luttes parlementaires, des groupes se différencient encore : surtout la vieille noblesse s'oppose à la nouvelle, jusqu'au moment où, en 1738-39, se constitueront les deux grands partis Bonnets et Chapeaux[4]. La noblesse sera pourtant unanime pour lutter contre les roturiers et réduire les anoblissements qui dépendront désormais bien plus de l'ordre que du roi.

Aux deux grands comités du Riksdag, celui du budget et celui des affaires extérieures (« commission secrète »), ont été consacrées

1. *Frihetstidens författning. En studie i den svenska konstitutionalismens historia.* Lund, 1915, thèse in-8°.

2. *Studier öfver prästeståndets kyrkopolitik under den tidigare frihetstiden.* Lund, 1912, in-8°.

3. *Frihetstidens riddarhus. Några bidrag till dess karakteristik.* Upsal, 1915, thèse in-8°.

4. En 1735 fut adopté par le Riksdag le grand code dont la préparation a été étudiée par M. Sjögren, *Förarbetena till Sveriges rikes lag (1686-1734)*, t. VII. Upsal, 1908, in-8°.

Digitized by Google

des études précises dues à MM. BERGSTEN[1] et NAUMANN[2]. La « commission secrète » fut vite dominée par les Chapeaux, dont le chef, C.-G. TESSIN[3], d'abord maréchal de la noblesse, puis président de la chancellerie, devint le vrai maître de l'État. Le parti de la cour, poussé par la reine Louise-Ulrique, dont M. ARNHEIM[4] a excellemment publié la correspondance, fit, en 1756, une vaine tentative pour restaurer l'autorité royale. Il fallut la participation malheureuse de la Suède à la guerre de Sept ans[5] pour affaiblir les Chapeaux et, en 1765, ramener les Bonnets au pouvoir.

Cette longue domination des Chapeaux devait être marquée par des transformations profondes au point de vue économique et intellectuel. Une politique financière et bancaire hardie, étudiée par M. SJÖSTRAND[6] en une thèse consciencieuse, favorise le développement industriel, artificiel, mais brillant ; en même temps, les théories physiocratiques, venues uniquement de France — comme l'ont montré MM. SCHAUMANN[7] et PETANDER[8] — pénètrent en Suède, où elles trouveront bientôt, au Riksdag de 1765-66, un défenseur éloquent en la personne du prêtre finlandais Chydenius[9]. L'influence des idées nouvelles s'exerce quand se pose le problème du commerce des grains[10] et elle facilite aussi les modifications de la propriété foncière étudiées, dans un livre remarquable, par M. WOHLIN[11]. Un remembrement général des terres se poursuit au XVIII[e] siècle en

1. *Bevillningsutskott vid frihetstidens riksdagar*. Upsal, 1906, thèse in-8°.

2. *Om sekreta utskottet under den tidigare frihetstiden* (*1719-1734*). Stockholm, 1911, in-8°.

3. *Dagbok* (*1748-1752*), publ. par S. Leijonhufvud. Stockholm, 1915, in-4°.

4. *Luise Ulrike, die schwedische Schwester Friedrichs des Grossen ungedruckte Briefe an Mitglieder des preussischen Königshauses* (*1729-1758*). Gotha, 1909-1910, 2 vol. in-8°.

5. Cf. T. Säve, *Sveriges deltagande i sjuåriga kriget åren 1757-1762*. Stockholm, 1915, in-8°.

6. *Mynt och bankpolitik under hattväldet* (*1738-1764*). Upsal, 1908, in-8°.

7. *Studier i frihetstidens nationalekonomiska litteratur. Ideer och strömningar* (*1718-1740*). Helsingfors, 1911, thèse in-8°.

8. *De nationalekonomiska åskådningarna i Sverige sådana de framträda i litteraturen* (*1718-1765*). Stockholm, 1910, thèse in-8°.

9. G. Schaumann, *Biografiska undersökningar om Anders Chydenius jämte otryckta skrifter af Chydenius*. Helsingfors, 1908, in-8°. Cf. A. Mickwitz, *De finska deputationerna och ekonomickommissionerna under frihetstiden*. Helsingfors, 1914, 2 vol. in-8°.

10. K. Åmark, *Spannmålshandel och spannmålspolitik i Sverige* (*1719-1830*). Stockholm, 1915, thèse in-8°.

11. *Den svenska jordstyckningspolitiken i de 18de och 19de århundraden*. Stockholm, 1912, in-8°. Cf. du même auteur, *Den jordbruksidkande befolkningen i Sverige* (*1751-1900*). Stockholm, 1909, in-8°.

Digitized by Google

même temps que se crée un prolétariat agricole qui, vite très nombreux, déterminera une émigration dès lors régulière. La période de la liberté est encore pour la Suède l'époque des grands savants, Swedenborg[1], Linné[2] et tout ce milieu de l'Université d'Upsal, dont M. Annerstedt[3] a reconstitué l'histoire dans un ouvrage magistral. Les « lumières » envahissent même l'Église, où un évêque comme Lindblom[4] à Linköping montre un grand libéralisme, pendant que le piétisme se répand avec Sven Rosen[5] et que sous Gustave III réapparaît le catholicisme[6].

VIII. L'époque gustavienne (1772-1809). — Les notes de S.-M. Sprengporten[7], l'un des auteurs de la révolution de 1772, ont été intégralement publiées par M. Schück, qui a édité également les Mémoires d'un bourgeois de l'opposition aristocratique, Hochschild[8], et la correspondance du premier Secrétaire de l'Académie suédoise, Nils von Rosenstein[9].

Ces documents n'ont pas l'importance du Journal de la belle-sœur de Gustave III, la duchesse Hedvig-Élisabeth-Charlotte, reine de Suède en 1809, que M. Bonde[10] a retrouvé dans les archives de son château d'Eriksberg et dont il a malheureusement imprimé non le texte original, écrit en français, mais une traduction suédoise. Sans jouer un rôle politique actif, la princesse montre peu de bien-

1. Cf. M. Lamm, *Swedenborg. En studie öfver hans utveckling till mystiken och andeskådare*. Stockholm, 1915, in-8°.

2. Th.-N. Fries, *Linné, Lefnadsteckning*. Stockholm, 1903, 2 vol. in-8°, et *Bref och skrifvelser af och till Carl von Linné*. Stockholm, 1907-1909, 2 vol. in-8°.

3. *Uppsala Universitets historia* (*1655-1792*), 2 séries. Upsal, 1908-1914, 7 vol. in-8°. A Lund, le plus grand nom est celui de l'historien Lagerbring. Cf. ses *Skrifter och bref*, publ. par L. Weibull. Lund, 1907, in-8°.

4. E.-M. Rodhe, *J. Akelsson Lindblom såsom biskop i Linköping*. Lund, 1905, thèse in-8°.

5. E. Linderholm, *Sven Rosén och hans insats i frihetstidens radikala pietism*. Upsal, 1911, thèse in-8°.

6. P. Fiel et A. Serrière, *Gustave III et la rentrée du catholicisme en Suède*, d'après les documents inédits [les papiers du vicaire apostolique, l'abbé Oster], avec préface de A. Mézières. Paris, 1913, in-8°.

7. *Ur S. M. Sprengportens papper. Minnesanteckningar*. Stockholm, 1904, in-8°.

8. *Memoarer* (*1771-1801*). Stockholm, 1908-1909, 3 vol. in-8°.

9. *Nils von Rosensteins brefsamling*. Stockholm, 1905, in-8°.

10. *Hedvig-Elisabeth-Charlotta, Dagbok* (*1783-1792*), t. II et III. Stockholm, 1903-1907, in-8°. Cf. le livre de M. O.-G. de Heidenstam, *la Fin d'une dynastie, d'après les mémoires et la correspondance d'une reine de Suède, Hedvig-Élisabeth-Charlotte* (*1774-1818*). Paris, 1911, in-8°.

Digitized by Google

veillance à l'égard des favoris, en particulier d'Armfelt, et elle est hostile à la politique qui conduira à la guerre de 1789 contre la Russie. C'est seulement à la fin du règne qu'elle appréciera son beau-frère avec moins de sévérité.

Gustave III continue d'être fort différemment jugé. M. SCHÜCK[1] dresse un vrai réquisitoire contre ce prince pendant que M. STAVENOW[2], en un essai solide et brillant à la fois, présente un portrait finement nuancé et que M. ERDMANN[3] raconte une fois de plus la jeunesse du prince et son voyage en France.

La mort d'ODHNER a laissé inachevée sa grande *Histoire politique du règne de Gustave III*[4], et la seule contribution importante à signaler est l'étude consacrée par M. MUNTHE[5] à la renaissance de la marine suédoise et à son rôle dans la guerre russe (1788-90).

Le règne de Gustave-Adolphe IV a été l'objet d'études plus nombreuses et plus neuves. Dans une thèse un peu trop juridique, M. DALGREN[6] a examiné la politique suédoise en Poméranie de 1792 et surtout 1801 à 1806. Despote éclairé, Gustave-Adolphe IV, pour améliorer la situation de cette province, brisa la résistance des États locaux en décrétant l'application de la constitution suédoise dans ses possessions d'Allemagne (1806). La Prusse était hostile à une pareille transformation et, par son opposition à Napoléon, Gustave était pour Frédéric-Guillaume III, encore neutre, un voisin gênant. Aussi, comme le prouve M. GRIMBERG[7], les rapports suédo-prussiens furent-ils presque constamment mauvais de 1804 à 1808, pour aboutir après Tilsitt à une rupture ouverte.

M. S. CLASON[8] a publié trois volumes de documents sur la révolution de 1809 et un livre sur *Gustave-Adolphe IV et la crise*

1. *Gustaf III. En karaktärstudie.* Stockholm, 1904, in-8°.

2. *Konung Gustaf III*, 2e éd. Göteborg, 1910, in-8°.

3. *Gustaf III. De första blad i hans lifs historia.* Stockholm, 1907, in-8°.

4. *Sveriges politiska historia under Konung Gustaf III : s regering.* Le dernier cahier, paru en 1905, est consacré à la période 1787-1788.

5. *Henrik af Trolle, Frederik af Chapman, Otto Henrik Nordenskjöld, Gustaf III, politiken och flottan (1772-1784).* Stockholm, 1911, in-8°, et *Flottan och ryska kriget 1788-1790.* Stockholm, 1914-1915, 2 vol. in-8°.

6. *Sverige och Pommern (1792-1806). Statskuppen 1806 och dess förhistoria.* Upsal, 1914, in-8°.

7. *De diplomatiska förbindelserna mellan Sverige och Preussen (1804-1808).* Göteborg, 1903, thèse in-8°.

8. *För hundra år sedan. Skildringar och bref från revolutionsåren (1809-1810)*, publ. par MM. Clason et Petersens. Stockholm, 1909-1910, 2 vol. in-8°; *Den kunglige fången på Gripsholm. Journal öfver Gustaf IV Adolf fängelsetid och bref ur hans enskilda brefvexling.* Stockholm, 1911, in-8°.

Digitized by Google

européenne sous Napoléon[1], où il prend la défense du dernier roi Vasa. La Suède, à partir de 1804, ne pouvait demeurer neutre, ses intérêts commerciaux l'obligeaient à rechercher l'amitié de la puissance maîtresse des mers et d'ailleurs la Russie voulait ruiner la Suède. C'est la thèse que reprend, après des recherches approfondies, M. GRADE[2] en étudiant les rapports de la Suède avec la Russie et la France de 1807 à 1810.

Jusqu'ici, les historiens (Thiers, Vandal) avaient admis qu'après Tilsitt, Alexandre, convoitant la Moldo-Valachie, ne s'était jeté sur la Finlande qu'à la demande de Napoléon. Pour M. Grade, Alexandre souhaite ardemment s'emparer de la Finlande et fait tout pour rompre avec la Suède. L'ambition russe interdit donc à Gustave toute entente avec les alliés de Tilsitt. Il semble bien en effet que, durant l'été et l'automne 1807, Napoléon ne désire pas la guerre, mais un compromis acceptable. Au contraire, le tsar redoute un retour de la France à son système d'alliance du XVIII[e] siècle; il précipite les événements et est par conséquent le grand responsable. La Finlande conquise, la situation change; Alexandre voudrait avoir les mains libres; l'Angleterre, qu'intéressent surtout les affaires d'Espagne, envisagerait favorablement un rapprochement entre les souverains du Nord. Au contraire, Napoléon, après Erfurt, préfère voir le tsar occupé dans la Baltique. Même après la chute de Gustave, l'Empereur ne pousse pas à la paix; il laisse ravitailler la Suède où il voit avec satisfaction son influence se développer. Alexandre essaye alors de jouer au plus fin. A la Suède, il déclare que la France lui laisse toute liberté; à Napoléon, il répète que la Suède demeure anglaise. Mais, comme son grand allié se montre de plus en plus froid, le tsar signe la paix. Profitant des embarras de Napoléon en Allemagne et en Espagne, il garde la Finlande et Åland, mais laisse entendre que la Suède n'aura pas besoin de fermer ses ports aux Anglais.

La section historique de l'État-major a poursuivi sa grande publication sur la guerre de 1808-1809[3], si riche de détails, mais

1. *Gustaf IV Adolf och den europeiska krisen under Napoleon.* Stockholm, 1913, in-8°.

2. *Sverige och Tilsitt alliansen (1807-1810).* Lund, 1913, thèse in-8°.

3. *Sveriges krig åren 1808 och 1809* utg. af generalstabens krigshist. afdelning, t. V (3 parties) et VI. Stockholm, 1910-1915, in-8°. Autres publications sur le même sujet : Quennerstedt, *I. Torneå och Umeå 1808-1809 verklighetsskildringar från finska krigets sista skede i svenska bygder*, t. II. Lund, 1903, in-8°; C.-G. Ljunggren, *Skildring af krighändelserna i Öster och Västerbotten (1808-1809)*, publ. par R. Hansen. Helsingfors, 1903, in-8°; K.-E. Lindén, *Sjukvård och läkare under kriget 1808-1809.* Helsingfors, 1908, in-8°; A. Hammarskjöld, *Generalen Grefve Hans Wachtmeister, hans slakt och hans fälttåg.* Stockholm, 1910, in-8° [récit de la campagne de 1809 en Åland].

Digitized by Google

toujours trop exclusivement conçue à un point de vue suédois, sans recherche des documents russes et étrangers.

De nouvelles discussions se sont engagées au sujet du rôle joué par Hans Järta dans l'élaboration de la Constitution (1809). Järta, disciple de Burke, doit-il être considéré comme l'auteur principal, ainsi que le soutient M. WALLENGREN[1] et après lui M. Boëthius, ou au contraire ne fut-il qu'un secrétaire mettant au point les idées de ses collègues du « Comité constitutionnel[2] »? Il semble bien que l'action personnelle de Järta a été vraiment considérable.

IX. LE XIX[e] SIÈCLE. — Les historiens allemands s'étaient jusqu'ici montrés bien sévères pour Bernadotte, homme d'État et général. M. KLAEBER[3], au contraire, dans son livre sur Charles-Jean, prince royal de Suède, a poussé l'éloge jusqu'au panégyrique. Son travail n'en est pas moins un utile résumé de lectures étendues. M. H. SCHULZ[4], dans sa biographie de Frédéric-Christian d'Augustenbourg, frère de Charles-Auguste, prince royal de Suède avant Bernadotte, apporte des renseignements sur les plans d'union scandinave alors à la mode et sur l'action des derniers Gustaviens, partisans du retour à la dynastie légitime[5]. On trouverait d'autres détails, par exemple dans les agréables Mémoires de SKJÖLDEBRAND[6], un ami de Charles XIII, qui joua un rôle en 1809 et dont les souvenirs sont même importants pour l'étude de la campagne d'Allemagne (1813[7]) et celle des préliminaires de l'union avec la Norvège en 1814. Les lettres de Bernadotte au tsar Alexandre, éditées par M. NIELSEN[8], prouvent qu'en 1814 Charles-Jean se considérait comme quitte envers la Suède et absolument libre d'être candidat au trône de France. Au Congrès de Vienne, l'intimité entre Alexandre et Ber-

1. *Hans Järta som politisk teoriker I.* Lund, 1906, thèse in-8°. Cf. *Bengt von Hofstens brev från 1809 årsriksdag*, publ. par L. Wahlström. Stockholm, 1913, in-8°.

2. Cf. un article de M. N. Höjer (*Hist. Tidskrift*, 1908). Sur le problème de la représentation, voir la thèse de A. Brusewitz, *Representations frågan vid 1809-1810 årsriksdag. En inledning till representations reformens historia.* Upsal, 1913, in-8°.

3. *Marschall Bernadotte Kronprinz von Schweden.* Gotha, 1910, in-8°.

4. *Friedrich Christian Herzog zu Schleswig Holstein. Ein Lebenslauf.* Leipzig, 1910, in-8°.

5. Cf. O. Kuylenstierna, *Karl Johan och Napoleon 1797-1814.* Stockholm, 1914, in-8°.

6. *Memoarer*, publ. par M. Schück. Stockholm, 1903-1906, 5 vol. in-8°.

7. Voir là-dessus C. Livijn, *Bref från fälttågen i Tyskland och Norge, 1813-1814*, publ. par J. Mortensen. Stockholm, 1909, in-8°, et Siösteen, *Minnen från tyska fälttåget 1812*, publ. par K.-M. Jonson. Stockholm, 1915, in-8°.

8. *Diplomatiske Aktstykker fra 1814* (*Hist. Saml. 3*). Kristiania, 1908, in-8°.

Digitized by Google

nadotte se resserrera encore. M. Feuk[1], dans une thèse d'ailleurs imparfaite, nous apprend en effet qu'à cette époque Charles-Jean reçut personnellement une indemnité du tsar moyennant une renonciation définitive à la Poméranie, que la Suède prétendait garder, le traité de Kiel qui avait stipulé la cession de cette province au Danemark n'ayant pu être strictement appliqué par suite de la résistance norvégienne. L'alliance russe devait pendant quarante ans demeurer le principe essentiel de la politique extérieure sous Charles-Jean et Oscar Ier; elle allait faciliter le maintien de la paix, la consolidation de la dynastie, mais aussi déterminer en partie l'attitude conservatrice de Bernadotte roi.

Après les réformes du Riksdag extraordinaire d'Œrebro (1812[2]) et la régularisation des émissions de billets de banque[3], aucun changement dans la législation suédoise, sauf en 1840 la réorganisation des ministères. En particulier, malgré tous les efforts, après comme avant 1830, la « représentation[4] » du peuple demeura telle que l'avait fixée la Constitution, des États et non des Chambres. La pratique administrative que nous dépeignent les papiers du président G. Ulfsparre[5] est également hostile aux innovations.

Aussi une opposition libérale va-t-elle naître, soit dans les salons, que décrivent longuement les Mémoires de Malla Montgomery-Silverstope[6], soit chez les étudiants[7] d'Upsal et de Lund, soit enfin au Riksdag et dans la presse avec Lars Hierta[8], J.-G. Richert — dont M. Warburg[9] a donné une bonne biographie — et Stur-

1. *Sverige på kongressen i Wien (1814-1815). Ett bidrag till kännedomen om Karl Johans yttre politik.* Lund, 1915, in-8°.

2. V. Vendel, *Urtima riksdag i Œrebro (1812)*. Göteborg, 1906, thèse in-8°. Cf. l'édition par le même auteur des *Hemliga utskottets protokoll och handlingar vid urtima riksdag i Œrebro*. Göteborg, 1908, in-8°.

3. S. Brisman, *Realisationsfrågan 1808-1839*. I : *1808-1818*. Göteborg, 1908, in-8°.

4. H. Franzén, *Representations frågan 1810-1833. Ett bidrag till representationsreformens historia*. Upsal (Norrköping), 1914, thèse in-8°, et G. Rexius, *Det svenska tvåkammarssystemets tillkomst*. Upsal, 1915, in-8°.

5. *Från Karl XIV Johanns dagar. Hist. anteckningar af presidenten G. Ulfsparre*, publ. par M. Boëthius. Stockholm, 1907, in-8°.

6. *Memoarer (1782-1861)*, publ. par M. Grandisson. Stockholm, 1908-1911, 4 vol. in-8°.

7. Cf. *Ur Clas Fleming papper*, publ. par H. Schück. Stockholm, 1906, in-8°; C.-R. Nyblom, *En sjuttiårings minnen. Anteckningar (1832-1867)*. Stockholm, 1908, in-8°; E. Wrangel, *Brinkmann och Tegnér*. Stockholm, 1906, in-8°; O. Sylwan, *Fyrtiotalets student anteckningar*. Stockholm, 1913, in-8°.

8. Lars Hierta, *Riksdagsmotioner och anföranden (1828-1860)*, publ. par G.-A. Aldén. Stockholm, 1913-1915, 3 vol. in-8°.

9. *J.-G. Richert, hans lefnad och uttalanden*. Stockholm, 1905, 2 vol. in-8°. Cf. aussi N. Erdmann, *Svenska Minerva. Partipolitiska paralleler från libe-*

Digitized by Google

zen-Becker. Défenseur passionné du libéralisme, Sturzen-Becker fut en même temps le plus ferme champion en Suède du panscandinavisme. Ses papiers, dont un de ses descendants a publié de larges extraits, sont à ce titre particulièrement intéressants[1]. Sur la mission de l'amiral Virgin à Copenhague en 1856, les projets d'alliance et d'union dynastique des États du Nord, l'opposition à la politique de Manderström estimée trop prussienne, ils apportent des renseignements neufs et importants. Dès 1848, les sympathies scandinaves étaient assez fortes pour décider Oscar Ier à venir au secours du Danemark attaqué. M. Haralds, dans une thèse bien faite, a raconté cet épisode jusqu'ici assez obscur[2]. Les diplomates suédois, imbus des traditions de Charles-Jean, répugnaient à toute intervention au moment où la Russie semblait hostile au Danemark devenu constitutionnel. Mais après la bataille de Slesvig, quand le Jutland lui-même fut menacé, l'opinion publique suédoise détermina Oscar Ier (personnellement assez favorable aux idées panscandinaves) à sortir de l'inaction. Le 4 mai, dans une déclaration aux États, il fit connaître son intention de maintenir « l'équilibre du Nord » et des troupes furent aussitôt expédiées en Fionie. A Pétersbourg, où Nicolas Ier commençait à redouter l'Allemagne en révolution, cette déclaration détermina un revirement. Le tsar proclama dangereuse toute invasion du Jutland et fit accepter la médiation que l'Angleterre offrait. Seulement à Londres la germanophilie de Palmerston amena l'échec des négociations (mai-juin). A Malmö (10 juin), Oscar et Frédéric VII se rencontrèrent alors et fixèrent les conditions d'un armistice acceptable pour le Danemark. Manderström envoyé à Berlin décida même le cabinet prussien à accepter un compromis. Il fallut pourtant encore deux mois de discussions avant que fût signée la convention verbeuse et équivoque du 26 août qui suspendait provisoirement les hostilités.

Après qu'Oscar Ier eut pendant la guerre de Crimée définitivement renoncé à l'alliance russe[3], son successeur, Charles XV[4], se

ralismens slyngelår. Före juli revolutionen 1830. Stockholm, 1915, in-8°, et Chr. Stenhammar, *Bilder ur riksdags och hufvudstadslifvet i bref till hemmet och vänner i hemorten.* Linköping, 1903, 2 vol. in-8°.

1. K. Sturzen-Becker, *Oskar Patrick Sturzen-Becker (Orvar Odd), Hans liv och gärningar framställda på grundval av bl. a. dagboks anteckningar och korrespondens till och från hans samtida (1811-1869).* Stockholm, 1911-1912, 2 vol. in-8°.

2. *Sveriges utrikespolitik (1848). Ett bidrag till belysning af danska frågans första skede.* Upsal, 1912, in-8°. Cf. B. Schöldström, *Svenskarne under Dannebrogen (1848-1850).* Stockholm, 1903, in-8°.

3. Cf. A. Cullberg, *la Politique du roi Oscar Ier pendant la guerre de Crimée*, t. I. Börrum, 1912, in-8°.

4. Sur ce prince, voir les papiers de son précepteur, Aubert (S.-A. Lindbaek,

Digitized by Google

rallie encore davantage aux idées d'union scandinave. N'étaient ses ministres, il viendrait au secours du Danemark en 1864. Sans ajouter grand'chose à l'ouvrage antérieur de Neergaard, M. H. Koht[1] explique l'attitude des royaumes unis de Suède et Norvège pendant la crise de 1864. Ayant eu à sa disposition certains documents inédits d'origine norvégienne[2], il a quelque peu exagéré l'action exercée par le gouvernement de Christiania sur celui de Stockholm. Mais il a très justement critiqué la politique d'illusions qui encouragea le Danemark à résister, sans être capable de lui venir en aide.

Charles XV et ses ministres eurent au moins le mérite de réaliser la transformation du Riksdag[3] (1865-1866) et de commencer l'établissement d'un grand réseau de chemins de fer d'État[4]. Dès lors, et pendant tout le règne d'Oscar II, c'est une suite de réformes pacifiques, comme celles de l'enseignement[5], de luttes parlementaires longtemps courtoises, comme celles où s'illustrent A. Hedin[6] et Boström[7], de progrès économiques[8]. Pendant quarante ans, la Suède ignore presque les agitations politiques et sociales. La crise de 1905 avant celle de 1914 marque donc plus que le passage d'un siècle à un autre; c'est le début d'une période nouvelle dont le terme nous échappe et dont l'histoire critique n'a pas été encore entreprise.

A. Ganem.

Landflygtige, af Aubertske papirer. Kristiania, 1910, in-8°), les mémoires de son ami le Suisse Dardel (F.-V. Dardel, *Minnen (1833-1870).* Stockholm, 1911-1913, 4 vol. in-8°), et le bon ouvrage d'ensemble de E. Thyselius, *Karl XV och hans tid.* Stockholm, 1910, in-8°.

1. *Die Stellung Norwegens und Schwedens im deutsch.-dänischen Konflikt zumal während d. Jah. 1863-1864.* Kristiania, 1908, in-8°.

2. Cf. les journaux du ministre Manthey, *Dagböger for Aarene 1856-1874 utg. af den norske hist. Forening*, t. I et II. Kristiania, 1908-1915, in-8°.

3. Voir G. Florén, *Tillkomsten af 1866 års Riksdagsordning.* Göteborg, 1912, thèse in-8°.

4. Cf. *Statens Järnvägar (1856-1906). Hist., teknisk, ekonomisk beskrifning.* Stockholm, 1906, 4 vol. in-8°.

5. Cf. Westling, *Svenska Folksskolan efter år 1842.* Stockholm, 1911, in-8°; K. Linge, *Stockholms folksskolors organisation och författning åren 1842-1861.* Stockholm, 1914, thèse in-8°; E. Rodhe, *Kyrka och skola i Sverige under 1800-talet.* Lund, 1908, in-8°, et J. Wordsworth, *The national church of Sweden.* Stockholm, 1911, in-8°.

6. *Tal och Skrifter*, publ. par V. Spånberg, t. I et II. Stockholm, 1904-1915, in-8°.

7. Cf. Haralds, *Boström.* Stockholm, 1907, in-8°. Sur la vie parlementaire, voir Törneblad, *Riksdagsminnen.* Stockholm, 1913, in-8°. Cf. R. Kjellén, *Rösträttsfrågan 1869-1906.* Stockholm, 1915, in-8°.

8. Voir H. Juhlin Dannefelt, *Kungl. landtbruks akademien (1813-1912) samt svenska landhushållningen under nittonde århundradet*, t. I et II. Stockholm, 1913, in-8°, et J. Säve, *John Ericsson lefnadsteckning.* Stockholm, 1906, in-8°.

Digitized by Google

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

G. Glotz. **Le travail dans la Grèce ancienne** (*Histoire économique de la Grèce depuis la période homérique jusqu'à la conquête romaine*). Paris, Félix Alcan, 1920. In-8°, 468 pages et 49 gravures dans le texte. Prix : 12 fr., plus 20% de majoration temporaire.

Dans l'introduction de cet ouvrage, qui fait partie d'une *Histoire universelle du travail*, publiée sous la direction de M. Georges Renard, M. Glotz a marqué comment il était possible d'écrire une histoire économique de la Grèce ancienne. La documentation dont nous disposons, incomplète et disparate, ne permet pas de considérer les questions comme on ferait dans un pays contemporain : les chiffres manquent trop souvent pour la précision des statistiques. Pourtant, en combinant les indications éparses que fournissent les historiens, les philosophes, et même les poètes, les données précises apportées à partir du IVe siècle par l'épigraphie, à partir du IIIe par les papyrus, en y ajoutant les renseignements dus à l'exploration archéologique des grandes cités commerçantes, il est possible de découvrir la ligne générale d'une évolution avec une simplicité instructive.

Pour se garder contre les généralisations hâtives, M. Glotz a distingué quatre périodes qu'il étudie successivement : période homérique, archaïque, athénienne, hellénistique.

La période homérique est caractérisé par le passage du régime patriarcal et pastoral à l'économie domestique et agricole, puis à l'économie urbaine et commerciale. A l'origine, la grande famille, le *génos* : il a la propriété collective du sol; les membres, hommes libres ou esclaves familiaux, travaillent en commun pour produire les objets nécessaires à la vie. Mais le *génos* peut de moins en moins se suffire à soi-même; la cité avec son acropole et son agora devient le cadre de la vie économique. La propriété individuelle se constitue, soumise encore à bien des restrictions. En dehors de la famille, il y a des hommes exerçant des professions libérales : aèdes, devins, hérauts, médecins; des artisans : charpentiers, forgerons, potiers, corroyeurs, qui se déplacent et, avec leur outillage sommaire, vont travailler au domicile de celui qui requiert leurs services. Les *thètes* ou journaliers à gages, dont la condition est précaire et le salaire misérable, constituent peu à peu une humble classe de travailleurs libres. Le marché intérieur ne permet plus à toutes les familles de placer leurs

Digitized by Google

excédents ou de combler leurs déficits. C'est d'abord la piraterie qui supplée à l'insuffisance de la production en métaux ouvrés ou bruts, en tissus précieux, mais les relations commerciales, favorisées par la pratique de l'hospitalité, se développent peu à peu. Déjà des marchands étrangers apparaissent. La richesse est encore essentiellement foncière; mais l'on entrevoit déjà un avenir nouveau, déterminé par cette « économie méditerranéenne » qui tend à se créer.

Dans la période archaïque, du VIIIe siècle au VIe, le régime familial achève de se briser au profit de l'individualisme. La vie agricole et l'économie naturelle persistent encore, surtout dans les cités où domine une noblesse terrienne qui tend à réduire au servage les anciens *thètes* et à augmenter le nombre de ses esclaves. Mais, souvent déjà, l'aristocratie foncière qui fait travailler ses terres se confond avec l'aristocratie marchande. Le sol ne fournit pas les grains en suffisance; par contre, il y a surabondance de vins et d'huile; par là même est favorisé le régime mercantile. Bien d'autres causes vont tendre à le développer, en particulier la colonisation qui rattache à la Grèce presque tout le littoral méditerranéen. Pour les besoins du commerce, la monnaie, inventée en Lydie, se répand rapidement des villes asiatiques à celles de l'Europe. A Sparte, les tentatives d'une législation oppressive, pour maintenir une égale répartition des domaines et garder ainsi intacte l'organisation guerrière, aboutissent à l'extinction de l'industrie et du commerce sans même sauvegarder l'égalité. Partout ailleurs, l'économie monétaire produit ses conséquences habituelles : « Les inégalités sociales s'accroissent; les riches trouvent plus de facilité à augmenter leur richesse et le luxe qui en témoigne; les paysans appauvris n'échappent au servage que par la révolution ». Pour beaucoup, c'est l'âge de fer que déplore Hésiode, mais c'est déjà l'âge d'or du commerce et même de l'industrie, bien que les artisans ne perfectionnent qu'avec lenteur leurs moyens techniques. La classe hardie des marchands « exige des lois écrites et fait pénétrer la démocratie dans les constitutions ». Mais, comme l'indique aussi M. Glotz, « quand les résistances sont trop fortes, elle suscite un tyran ». Ainsi la démocratie ne sort pas nécessairement du mercantilisme.

La troisième période, Ve et IVe siècle, est marquée par la prépondérance d'Athènes, qui porte le régime économique de la cité grecque à son point de perfection. M. Glotz admire la démocratie athénienne qui a su assurer le respect de la propriété, maintenir suffisamment la concorde sociale, soulager l'indigence sans anémier la richesse. Pourtant il n'en méconnaît pas les défauts : les citoyens, seuls à jouir des droits politiques et seuls à posséder la terre, se cantonnent dans la politique ou dans l'agriculture. Les comptes des travaux publics, de l'Érechtheion (409-408) et du sanctuaire d'Éleusis (329-328) montrent l'activité décroissante des citoyens qui abandonnent de plus en plus les métiers aux esclaves et aux métèques. De même le commerce et la banque sont aux mains de cette classe nombreuse des métèques qui

Digitized by Google

assure la prospérité du Pirée. Les esclaves sont les instruments nécessaires de l'industrie : ils sont traités avec bienveillance soit par intérêt bien entendu soit par la vertu propre de l'idée démocratique ; mais les théoriciens les plus hardis n'entrevoient pas la disparition possible de la classe servile.

Le nombre des métiers augmente : la division du travail est poussée à un plus haut degré sans qu'on puisse constater exactement dans quelle mesure le travail industriel était spécialisé. Les philosophes en font une loi dont l'action est universelle. On constate une activité plus grande de la circulation monétaire, qui permet des placements rémunérateurs, mais non pas un « capitalisme forcené ». La propriété foncière était morcelée à l'extrême, puisque la grande majorité des Athéniens vivait à la campagne ; mais les événements politiques et les transformations agricoles modifient la répartition de la propriété et en font un objet de spéculation. L'industrie, qui ignore le machinisme, se pratique dans de petits ateliers ; malgré la concurrence servile, le salaire de l'ouvrier peut lui permettre d'entretenir une famille. Athènes est avant tout une ville commerçante ; même déchue de son hégémonie politique, elle ne perdit pas cette primauté. « Un goût affiné, un monnayage régulier et loyal, la richesse acquise, la puissante constitution de la banque, une flotte qui reste la première du monde » lui permettent de conserver des avantages qu'elle s'était assurés au Vᵉ siècle par son empire maritime. Elle établit un marché qui, selon le mot de Périclès, attire de proche en proche les produits du monde entier.

Toutefois, il était réservé à la période hellénistique de « réunir les hommes en une unité économique ». Les conquêtes d'Alexandre ont abattu les frontières : le cadre étroit de la cité est brisé. Les individus, qui ne s'enorgueillissent plus de leur qualité de citoyen, se groupent selon leurs affinités en associations, on dirait presque en syndicats. L'or de l'Asie mis en circulation a donné au régime monétaire une extension inouïe : l'économie naturelle recule dans les pays mêmes où elle semblait le mieux enracinée, par exemple en Égypte. Le centre de gravité s'est déplacé vers l'Est ; si Corinthe jouit jusqu'à sa ruine de sa situation privilégiée, Athènes est surtout une ville universitaire ; Éphèse, Alexandrie, Rhodes, par le chiffre de leurs affaires, surpassent infiniment l'ancienne métropole de la mer Égée. Au IIᵉ siècle, c'est une colonie d'Athènes, Délos, qui remplace Rhodes. Dans les États nouveaux, la monarchie absolue crée des villes nouvelles, dispose souvent de la terre, intervient puissamment dans le développement de l'industrie, institue des monopoles. Il y a une baisse générale des salaires, surtout dans la Grèce propre où manquent les matières premières ; les souffrances des classes laborieuses suscitent des conflits. Mais le commerce, appuyé sur le crédit et la spéculation, s'étend dans tout le champ que la conquête de l'Orient lui a ouvert : les moyens de communication deviennent plus rapides et plus commodes aussi bien

Digitized by Google

sur terre que sur mer. Par l'une et l'autre voie, tous ces marchands, dont la nationalité presque disparaît sous l'appellation générale d'Hellènes, pénètrent jusqu'à l'Inde, entrent en relation avec la Chine, tandis qu'à l'Occident les explorateurs se risquent à franchir les colonnes d'Hercule.

Lorsqu'on examine successivement ces quatre périodes, on constate qu'il est impossible de déclarer, soit avec Rodbertus et Bücher, que l'économie dans l'antiquité n'a jamais cessé d'être domestique, soit avec Pöhlmann et Eduard Meyer, que les Grecs ont atteint le stade d'une économie mondiale. Le commerce sans doute est mondial; mais l'industrie garde un aspect chétif. « L'institution servile, inhérente à la conception même de la cité, voilà ce qui met une différence essentielle entre l'économie antique et l'économie moderne ».

Je n'ai pu que résumer imparfaitement les idées essentielles de cette belle étude. Est-il besoin de dire qu'elle témoigne d'une connaissance complète et précise de tous les documents, qui lui confère une valeur singulière? On saura gré à M. Glotz d'avoir donné cette vigoureuse synthèse où une érudition, sensible à chaque page, garantit la valeur des conclusions exposées.

P. ROUSSEL.

Ettore PAIS. **Dalle guerre puniche a Cesare Augusto. Indagini storiche, epigrafiche, giuridiche.** Rome, Nardecchia, 1918. 2 vol. gr. in-8°, XII-763 pages et 11 planches. Prix ; 30 fr. (Ricerche sulla storia e sul diritto romano, pubblicate da Ettore Pais e da F. Stella-Maranca. I.)

Dans la nouvelle collection *Recherches sur l'histoire et sur le droit romain*, qu'il publie avec M. Stella-Maranca, M. Ettore Pais a écrit un premier volume en deux parties qui comprennent la première dix, la seconde huit articles avec des *excursus* et des additions et des corrections. M. Pais y montre, comme dans tous les autres travaux qui lui ont mérité une juste réputation, une connaissance approfondie de toutes les branches de l'histoire romaine, de toutes les catégories de sources, de tous les travaux antérieurs, une critique sûre et perspicace, un esprit à la fois curieux, hardi et judicieux. On peut cependant lui reprocher souvent l'abus de l'hypothèse et en général une prolixité aussi fatigante qu'inutile. Le premier article, sur « Fundi chez les Ausones et les problèmes relatifs à la densité de la population dans l'Italie ancienne » (p. 1-33, avec les plans de sept villes : Fundi, Alba Pompeia, Côme, Turin, Aoste, Pistoie, Milan), déplore l'abandon actuel des études d'archéologie en Italie. L'examen des murailles subsistantes éclairerait l'histoire des villes, des colonies, indiquerait approximativement leur population. M. Pais étudie à ce point de vue

Digitized by Google

l'enceinte dite pélasgique de Fundi, bâtie par les Osques, sans doute entre le VIII^e^ et le VI^e^ siècle avant Jésus-Christ, carré d'environ 400 mètres de côté, divisé à l'intérieur comme le camp romain, restauré à l'époque de Sylla, et qui a toujours suffi, jusqu'à nos jours, à contenir la population. — L'article II, « Les mémoires et le procès *repetundarum* de P. Rutilius Rufus » (p. 35-89), expose minutieusement la carrière de ce personnage, son procès, les causes probables de son unique condamnation. M. Pais essaie surtout de déterminer le caractère et l'importance de ses Mémoires et de ses Histoires écrits en grec, et croit pouvoir ajouter aux fragments recueillis par Peter dix-sept morceaux nouveaux dont plusieurs transmis par Posidonios. Ces hypothèses intéressantes ne nous paraissent pas convaincantes. M. Pais attribue à ce même Rutilius l'institution aristocratique des tribuns militaires dits *rufuli*. — Dans l'article III, « M. Aemilius Scaurus, ses procès et ses mémoires » (p. 91-167), après avoir mis en relief, à la suite de Bloch, le rôle capital joué par Scaurus comme chef de l'aristocratie pendant trente ans, de 121 à 90, M. Pais essaie surtout d'élucider ses procès, notamment le second qui, sous la forme exceptionnelle d'une sorte de *judicium populi*, aurait réuni les deux accusateurs Varius et Caepio et les deux chefs d'accusation, corruption par Mithridate, allié des Italiens, et provocation à la guerre sociale. Puis il enrichit les fragments des Mémoires de Scaurus de deux morceaux de Valère-Maxime et de presque tout le chapitre du *De viris illustribus*. Mais cette attribution très séduisante n'est encore qu'une hypothèse. — Il y a des résultats plus neufs et plus solides dans l'article IV, « Le décret de Cn. Pompeius Strabo sur le droit de cité des cavaliers espagnols » (p. 169-226, avec une reproduction phototypique). De cette importante inscription déjà si abondamment commentée, M. Pais a tiré des renseignements intéressants sur la carrière et le rôle de ce Pompée; sur la composition de son conseil d'officiers, recruté pour les deux tiers en Italie, surtout dans le Picenum et dans l'Ombrie et qui indique déjà la prépondérance de la cavalerie étrangère; sur l'origine et le chiffre des forces de Pompée au siège d'Asculum, environ six légions; sur les noms ibériques des cavaliers et la condition juridique, probablement le droit latin d'Ilerda; sur le rôle des Celtibères dans l'armée romaine et sur la clientèle des Pompées en Espagne; sur les concessions, plus ou moins légales, du droit de cité faites par les généraux romains depuis Marius jusqu'à César et notamment sur l'emploi probablement abusif d'une clause de la *lex Julia* par Pompée en cette matière. — L'article V, « Venus Victrix; les rapports des Pompées avec la Numidie et le triomphe du grand Pompée à propos d'une fresque de Pompéi » (p. 227-251, avec une reproduction phototypique), est une série d'hypothèses peu convaincantes : les déesses de la fresque, une Vénus traînée par des éléphants, une Fortune, une *Felicitas*, la déesse favorite de Sylla, rappelleraient à la fois l'envoi par Sylla à Pompéi d'une *colonia Veneria*, les rapports de Pompée avec la Cam-

Digitized by Google

panie, les fêtes de sa dédicace du temple de Venus Victrix en 55, de son triomphe en 79. — Dans l'article VI, « L'âge et la nature de la loi latine de la table d'Héraclée » (p. 253-312), c'est avec raison que M. Pais déclare insoluble l'énigme de la *lex Julia municipalis;* il rejette pour d'excellents motifs les hypothèses récentes de Legras et de *De Sanctis* et revient à l'idée d'une *lex satura* votée certainement après Sylla, probablement entre 65 et 45. — Dans l'article VII, « L'aspiration de César au trône et l'opposition des tribuns en 45-44 av. J.-C. » (p. 313-348), M. Pais précise le caractère et la portée de l'opposition faite à César par les tribuns Dolabella, Pontius Aquila, Epidius Marullus et Cesetius Flavius et croit que César, aristocrate de naissance et de sentiment, poussé par Cléopâtre, a réellement voulu le titre de roi. Les articles VIII-X (p. 349-373) sont de simples notes. Les deux premières, « Droit de cité romaine et droit de cité attique à propos d'un passage de la vie d'Atticus — Phidiae ou Piliae? », ont trait au chapitre III de cette Vie. M. Pais maintient avec raison dans le texte de Nepos l'explication juridique du refus d'Atticus de devenir citoyen d'Athènes, l'impossibilité légale d'avoir deux droits de cité, en faisant cependant observer qu'à cette époque la rigueur du droit fléchit non seulement chez les Grecs mais à Rome. Quant à la correction *Piliae* (nom de la femme d'Atticus) pour *Phidiae*, il y a longtemps qu'elle est admise. La troisième note utilise une inscription de Casinum pour fixer la date de la convention de Brindes entre la fin de septembre et le début d'octobre 40.

La seconde partie, presque entièrement consacrée à la géographie politique de la Cisalpine et particulièrement de la Transpadane et des régions alpines que connaît parfaitement M. Pais, chargé de publier le supplément au tome V du *Corpus inscriptionum latinarum*, se prête malaisément à une analyse détaillée. L'article XI, « La romanisation de la vallée d'Aoste » (p. 375-413), expose longuement les rapports des Romains avec les Salasses, la fondation et l'importance d'Augusta Praetoria (Aoste), le maintien d'un certain nombre de Salasses comme *incolae*, d'abord *latins*, puis citoyens.

Dans l'article XII, « Turin est-elle la cité des Taurini prise par Annibal? » (p. 415-425), M. Pais soutient habilement la thèse suivante : Annibal, arrivé probablement en Italie par le Petit-Saint-Bernard et la vallée de la Doire Baltée, n'a pu marcher sur Turin ; les Taurini ou Taurisci, voisins des Insubres, étaient des Salasses et des Lépontiens, et leur capitale n'était pas Turin, ville de plaine, mais un *oppidum* qu'on peut placer vers Eporedia. — L'article XIII, « Le peuple des Euganei » (p. 427-475), étudie l'extension primitive; le nom de ce peuple alpin, rameau des Ligures, et peut-être particulièrement des Ligures *Ingauni;* ses rapports avec les Rhètes, descendus du Nord et envahis plus tard par les Étrusques asiatiques, et ultérieurement avec les Iapodes, les Illyriens, les Vénètes et les Celtes ; puis les étapes successives de la romanisation. — Le titre de l'article XIV, « Sur la

Digitized by Google

conquête et la romanisation de la Ligurie et de la Transpadane occidentale (Piémont) » (p. 477-593), en indique suffisamment le contenu. Il montre en particulier le caractère, les difficultés des guerres contre les Ligures; les raisons spéciales des ménagements gardés par Rome à l'égard des Ingauni, gardiens de la frontière italienne; le rôle des Popilii, partisans de la conquête; l'organisation politique et militaire des Ligures; l'importance de leurs villes et de leur population; les fondations et le rôle des colonies latines et romaines dans ces régions et dans la Transpadane orientale. — La réponse à la question posée par le titre de l'article XV : « Pourquoi les Romains ont-ils limité l'exploitation des mines en Italie? » (p. 595-621), est la suivante : Rome emploie très peu l'or pour les monnaies, les transactions; elle l'accumule surtout comme réserve dans son trésor; sa politique essentiellement agricole favorise systématiquement dans la Cisalpine l'agriculture aux dépens des mines; le sénatus-consulte qui a limité la production de celles de Victimulae se place sans doute entre 194 et 100. — Dans l'article XVI, « Romains et Ingauni » (p. 623-640), M. Pais place la fameuse route de douze stades de largeur, citée par Strabon, non pas comme M. Jullian, dont il accepte d'ailleurs l'explication, chez les Ligures de Provence, mais chez les Ingauni d'Italie, ménagés par Rome qui leur a accordé de nombreuses concessions de terres. — L'article XVII, « L'extension de la tribu Pollia et la fondation des colonies de Valentia, de Carrium-Potentia et de Pollentia dans la Ligurie intérieure et dans la Transpadane » (p. 641-676), donne les résultats suivants : l'inscription dans la tribu Pollia de près de la moitié des villes de cette Ligurie, constituant le Montferrat actuel, obéit à la règle habituelle; on ne peut préciser ni la date de fondation (entre 179 ou 125 et 100) ni le statut primitif de Valentia, de Pollentia, de Potentia (probablement Chieri); à côté d'une ville romaine a pu subsister longtemps une ville fédérée; nos listes de colonies (quarante-deux à quarante-six) sont incomplètes puisque la lettre de Philippe V à Larisa parle de soixante et dix et qu'un fragment d'Asconius en indique au moins cinquante-trois. — Dans l'article XVIII, « L'inscription d'Interamna sur A. Pompeius et la patrie des Pompeii », M. Pais émet l'hypothèse que ce Pompée, bienfaiteur de la ville d'Interamna Nahartium en Ombrie, serait originaire de ce pays et membre de la famille historique des Pompées dont cette ville serait par conséquent la patrie. — Le premier *excursus* (p. 699-716) corrige les textes de Tite-Live sur la fondation des colonies de Lucques et de Luna et fixe les dates de 180 pour la première, 177 pour la seconde. — Le deuxième (p. 717-725, avec deux planches) reprend l'étude de la muraille polygonale d'Alba Pompeia et montre l'importance des dessins des *Gromatici*, probablement dérivés des plans officiels. — Le troisième (p. 727-738) tire de l'emplacement des stations de la *quadragesima Galliarum* à Pedum (Borgo San Dalmazzo) et à *Forum Germ(anici? anorum?)* la preuve que cette région était en dehors de l'Italie à l'époque d'Auguste et que

Digitized by Google

c'est pour des raisons politiques et non géographiques, principalement à cause des différences de civilisation, qu'on avait ainsi établi la frontière et créé la province des Alpes-Maritimes. — Dans le quatrième (p. 739-742), le rapprochement de l'édit de Claude et de plusieurs inscriptions montre l'importance des domaines impériaux dans le Trentin et chez les Euganéens. — Dans le cinquième (p. 743-747), M. Pais réhabilite contre Mommsen l'épigraphiste de Verceil, Jacques Durandi, qu'il ne faut suspecter que dans ses emprunts au faussaire Meyranesio.

Ch. LÉCRIVAIN.

Emil DÜRR. **Freiheit und Macht bei Jakob Burckhardt**. Bâle, Helbing et Lichtenhahn, 1918. In-8°, 205 pages.

Le concept de la liberté se présente chez l'illustre historien bâlois comme une idée très complexe. C'est, pour lui, moins la liberté politique que la libre spontanéité de l'esprit. La « culture », entendue en son sens moral et intellectuel plus qu'en son sens matériel, lui apparaît comme une fille de cette liberté.

La liberté s'oppose à la puissance. Burckhardt irait parfois jusqu'à dire que la culture est en raison inverse de la puissance. S'il a consacré ses deux principaux ouvrages à la Grèce antique et à l'Italie de la Renaissance, ce n'est point là un effet du hasard : c'est parce qu'il voyait dans le petit État, dans la « commune », le support essentiel de la culture humaine.

Conception individualiste, aristocratique même, où l'on retrouve l'influence du milieu conservateur bâlois auquel Burckhardt appartenait. Mais il a subi plus fortement encore celle de l'*Aufklärung*, de Schiller et surtout de Humboldt. M. Dürr le dépeint comme un humaniste allemand attardé dans le siècle de la démocratie, des grandes nationalités, de la Force.

L'Allemagne, la vieille Allemagne, était la patrie intellectuelle, nous dirions même le climat intellectuel de Burckhardt. Il admettait cette doctrine, courante chez les hommes de l'*Aufklärung* et illustrée par Winckelmann, que l'Allemagne était l'héritière légitime de la Grèce, le représentant moderne de l'hellénisme. Si étrange que nous paraisse aujourd'hui cette doctrine, elle a été celle de très grands esprits. Ils ont cru à un ἱερὸς γάμος de la vieille Grèce et de l'Allemagne et au mythe d'Hypérion.

Malgré ses sympathies pour la France, malgré son horreur de la force et des grands États, l'historien bâlois a voulu croire à la mission hellénique et « culturelle » de l'Allemagne, même après 1870. Du moins l'affirmait-il publiquement dans sa préface de 1878 à l'*Histoire de la culture grecque*. Cependant, dès le mois de décembre 1870, il se montrait moins confiant en des lettres privées : il disait que de

Digitized by Google

1870 daterait « la transformation de l'Allemagne en un désert intellectuel... L'atmosphère disparaît, dans laquelle seuls peuvent naître les biens de l'esprit ». En 1877, il écrivait ces paroles prophétiques : « Les Hohenzollern creusent leur propre tombeau. L'énorme mouvement qu'ils ont déchaîné s'achèvera sur leur corps. » Il éprouvait une antipathie instinctive pour Bismarck. Burckhardt n'a pas été un historien impartial, au sens de Lucien. Très artiste, il voit dans l'histoire une suite de tableaux. Et sur ces valeurs esthétiques il porte des jugements éthiques. Nous n'hésitons même pas à dire que l'éthique lui cache une partie de la vérité. A force de vouloir élever contre la théorie treitschkéenne du grand État la protestation de l'individu et des petites collectivités, Burckhardt en arrive à nier le mérite historique du grand État qui lui aussi a été, tout de même, un porteur de la civilisation. Il n'est pas jusqu'au « despote éclairé » qui, n'en déplaise à Burckhardt, n'ait été utile à son heure. M. Dürr a essayé de dégager les traits essentiels de cette éthique. Il l'a fait avec conscience, avec intelligence, encore que son exposé, qui semble d'un philosophe plus que d'un historien[1], reste souvent obscur pour nos cervelles latines.

Henri HAUSER.

B. Sánchez ALONSO. **Fuentes de la historia española.** Ensayo de bibliografía sistemática de las monografías impresas que ilustran la historia política nacional de España, excluídas sus relaciones con América, con un prólogo de Don Rafael ALTAMIRA. Madrid, Centro de Estudios históricos, 1919. XXI et 448 pages.

Dans l'introduction de la *Caduta del conte d'Olivares* (*Bulletin italien*, t. XII et XIII), et écœuré des faux qu'on a répandus sur le favori de Philippe IV, j'écrivais ceci : « Quand aurons-nous pour l'Espagne, je ne dis pas un manuel critique des sources, mais un simple Dahlmann-Waitz même médiocre, même mauvais? Malgré ses limites fort restreintes, la *Guia bibliográfica*, qui termine l'*Historia de España* de D. Rafael Altamira, peut rendre des services, mais pourquoi en avoir abandonné la rédaction à un sous-ordre auquel sont imputables sans doute tant d'inexactitudes et d'oublis? » Don Rafael Altamira répond que, sans la mort prématurée du professeur Piskorski, la *Guia bibliográfica* aurait été bien plus complète et surtout plus exacte; mais à quoi sert de revenir sur le passé? Don B. Sánchez Alonso a consacré plusieurs années de sa vie à rédiger ce manuel et c'est à lui que nous devons demander comment il l'a conçu.

Il a éliminé les manuscrits et s'est contenté des livres imprimés. En cela, il n'a pas suivi l'exemple du P. Lelong qui, publiant sa *Biblio-*

1. Pourtant l'auteur occupe à l'Université de Bâle la chaire d'histoire.

Digitized by Google

thèque historique de la France, augmentée par Fevret de Fontette en 1768-1778, avait donné une large part aux manuscrits; mais D. B. Sánchez Alonso a estimé qu'il n'avait pas des matériaux suffisants pour comprendre les manuscrits. Tant que les archives et les bibliothèques n'auront pas fait connaître les manuscrits qu'elles possèdent, il est inutile de recommencer le travail des anciens biographes espagnols. Pour les imprimés, il ne juge ni ne critique, mais il marque par le mot *nota* les comptes-rendus qui lui ont été accessibles, et sur ce point il est très incomplet : ni la *Revue critique d'histoire et de littérature*, ni l'*Academy*, ni l'*Athenæum*, ni toutes les revues historiques allemandes ou des États-Unis, ni le Catalogue autographié de l'histoire d'Espagne à la Bibliothèque nationale de Paris, ni les livres imprimés du British Museum, etc., n'ont été consultés. Il n'a eu que les livres et périodiques existant à la Bibliothèque nationale de Madrid, et ceci était fort insuffisant; non seulement il a négligé des comptes-rendus très importants, mais il a omis aussi des livres publiés en Espagne.

Parlant, sous le n° 1871, de l'ouvrage du baron von Tettau, il n'a pas vu que le D. Francesejo de Viamonte est le même que le Francés de Zuñiga, auteur de la *Crónica* scandaleuse de Charles-Quint, simplement parce qu'il ne s'est pas reporté à l'article de Morel-Fatio et Léonardon, *La « Chronique scandaleuse » d'un bouffon du temps de Charles-Quint*, insérée dans le *Bulletin hispanique*, t. XI (1909), p. 370 à 396. A propos des *Anecdotes du ministère du comte-duc d'Olivarès, tirées et traduites de l'italien du Mercurio Siry, par M. de Valdory*, il dit : « Carecemos de datos del original italiano. » La Bibliothèque nationale de Madrid ne possède donc pas le *Mercurio* de Vittorio Siri? Je remarque encore qu'au sujet de la *Caduta*, D. B. Sánchez Alonso mentionne sous le numéro 3451 *La Caida del conde-duque de Olivares*, sans dire qu'elle n'est qu'une traduction espagnole de la *Caduta* de Camillo Ipollito Guido, le véritable auteur de ce récit (*Bulletin italien*, t. XII et XIII). S'il avait consulté la *Revue critique*, il n'aurait pas dit que la *Relation des campagnes en bas Palatinat en 1620 et 1621* de Francisco de Ibarra « después se publicó... vols 41 y 45 de *La Versadera ciencia española* », car on y a noté le sans-façon des éditeurs de Barcelone qui n'ont fait que de transcrire à la lettre tout le commentaire de l'*Espagne au XVI*e *et au XVII*e *siècle*. La *Vida interior del Rey Felipe II* est *certainement* de Pierre Mathieu, comme le lui aurait indiqué le *Journal des savants* de novembre 1913 (compte-rendu du livre de M. Bratli). Sous le n° 2355, *les Diálogos de la vida del soldado de Diego Nuñez Alba*, il ne cite pas l'édition moderne, pourvue d'une longue introduction, de D. Antonio Maria Fabié (Madrid, 1890, *Libros de antaño*, t. XII), qui vaut mieux que l'édition originale. Je remarque l'absence de *Fray Diego de Deza, ensayo biográfico*, par Armando Cotarelo y Valledor, Madrid, 1905, et la *Vida de Don Pedro Niño*, par Don

Digitized by Google

Josef de Vargas y Ponce, Madrid, 1807. Sous le n° 2743, il mentionne « Lassota dè Steblovo, Erich : *Diario de — polaco ao serviço de Philippe II, 1580-1583* — Coimbra, imp. da Universitad, 1815, 104 p., in-8°. » Cettè indication est intéressante; elle prouve qu'un Portugais s'est donné la peine d'imprimer, en 1813, ce journal relatant la conquête du Portugal par Philippe II; mais il eût mieux valu citer l'édition allemande : *Tagebuch des Erich Lassota v. Steblau. Nach einer Handschrift der v. Gersdorff-Weichaschen Bibliotek zu Bautzen herausgegeben und mit Einleitung und Bemerkungen begleitet von R. Schottin*, Halle, 1886. M. Krenkel s'en est servi dans son introduction de l'*Alcalde de Zalamea* de Calderon. La *Copia de un papel de Don Juan Padilla envió à Dª Maria Padilla su mujer* est un faux (n° 2104). Sous la rubrique Sandoval, il ne parle pas de l'édition de l'*Historia del Emperador Carlos V*, publiée à Madrid en 1846-1847 (*La Lectura...*, bajo la dirección de D. Gregorio Urbano Dargallo); il est vrai que c'est une édition lamentable. Pour les *Commentaires de Charles-Quint*, il est étrange que D. B. Sánchez Alonso ne cite pas ma traduction (*Historiographie de Charles-Quint*, Paris, 1913), et sur le discours que prononça Charles-Quint à Rome en espagnol, il ne parle pas de l'*Espagnol universel* (*Bulletin hispanique*, avril-juin 1913), où le discours a été amplement étudié. Les lettres de Charles-Quint à Rabelais (nos 1889-1890) sont des faux. Les *Mémoires curieux*, qui n'avaient guère à être cités ici, sont de Carel de Sainte-Garde, comme je l'ai montré dans mes *Études sur l'Espagne*, première série, 2e édition, p. 391. On ne voit pas bien ce que viennent faire ici les inventaires des livres de Fernando de Aragon et ceux de la reine Maria, femme d'Alphonse V d'Aragon (1611 et 1454); ces inventaires devaient être réservés pour la section littérature. Et Mariana?

Quoi qu'il en soit, D. B. Sánchez Alonso a accompli un travail très méritoire et a donné un bel exemple de ce que peut une volonté désireuse de bien faire. En reprenant sa bibliographie, nous espérons qu'il réussira à doter son pays d'une étude des sources tout à fait satisfaisante.

A. MOREL-FATIO.

André BEAUNIER. **Joubert et la Révolution.** Tome II. Paris, Perrin, 1919. In-12, 353 pages.

C'est ici la deuxième partie d'une biographie de Joubert, en plusieurs volumes, et dont nous avons analysé ici même (cf. t. CXXI, p. 331) le premier, consacré aux années de jeunesse et aux débuts à Paris. Nous voici en 1786 : Joubert est dans un grand marasme du cœur et de l'esprit. Pendant quelque temps, il étudie, à la campagne, la linguistique et

Digitized by Google

la philosophie; il se remet du désordre de sa vie parisienne; il aspire à une existence honnête, calme et ordonnée. C'est, chemin faisant, et suivant l'agréable méthode descriptive de M. André Beaunier, moyen de nous faire connaître maint contemporain, car il s'agit toujours moins du seul Joubert que de Joubert et de son temps. Voici, par exemple, le chevalier de Langeac (p. 61 à 120), écrivain médiocre, mais brave homme, que Sainte-Beuve a ridiculisé, donc calomnié, et que M. A. Beaunier, pieusement et méticuleusement, venge. Cf., p. 88 et suiv., un amusant récit de l'éloge du navigateur anglais Cook que Joubert faillit rédiger pour l'Académie marseillaise, pour lequel Fontanes le documenta à Londres, et que, finalement, il ne présenta pas. Mais ce lui fut l'occasion, à propos d'Otahiti, d'inventer un Eldorado utopique avec d'ingénieuses chimères de politique sentimentale. Après Marmontel et avant Chateaubriand — les sauvages étaient à la mode — il s'attendrit congrûment sur ces « peuples qui n'ont pas de loix », et où, malgré la sensibilité du siècle, la concorde ne régnait pourtant pas toujours. Piquant exercice d'utopie philosophique, où Tahiti pour Joubert renouvelait Genève pour J.-J. Rousseau.

Puis voici, aux approches de la Révolution, le mariage de Fontanes (p. 176 à 229), aimable épisode déjà publié par la *Revue hebdomadaire*. Fontanes n'est que l'ami de Joubert, mais il passe délibérément au premier plan. C'est un peu sa manière; dans la *Vie politique de François de Chateaubriand* du regretté Albert Cassagne, on s'était déjà aperçu que l'impayable et incorrigible bohème rejette très aisément dans l'ombre les moins médiocres de ses contemporains. Joubert n'est pas Chateaubriand, tout de même... Ici, vraiment, l'extraordinaire arriviste, dissipé, paresseux, et pourtant toujours sympathique, met son camarade en poche; c'est de Fontanes qu'on croit lire l'histoire. Le lecteur n'y perd rien.

D'ailleurs, pour ne pas demeurer en reste, puisqu'il a marié Fontanes, M. Beaunier fiance Joubert (p. 230 à 281), et il le fait juge de paix (p. 282 et suiv.). Occasion agréable de voir fonctionner à leur début ces magistratures électives que l'Assemblée constituante venait de substituer tout d'un coup à l'ancien système judiciaire, et aussi de saisir comment la Révolution, qui fut surtout parisienne, s'étendit aux petites villes du royaume. Il s'agit ici de Montignac, dans le Périgord. Par ce chapitre terminal, le livre justifie son titre, car il n'avait pas encore été question, en vérité, de la Révolution. On peut se demander, au surplus, si Joubert l'a jamais comprise. « Les révolutions », a-t-il écrit plus tard, « sont des temps où le pauvre n'est pas sûr de sa probité, le riche de sa fortune et l'innocent de sa vie. »

Un peu moins riche que le précédent en idées et en faits, un peu plus lent aussi peut-être, ce volume demeure attrayant et l'écrivain y a la même élégance, mais l'historien rejette toujours les notes du bas des pages à un appendice final et nous goûtons peu cette concession incommode au « grand public ».

Roger LÉVY-GUENOT.

Digitized by Google

Général H. LE GROS. **Guerre de 1914-1918. — La genèse de la bataille de la Marne (septembre 1914).** Paris, Payot, 1919. In-16, 216 pages. Prix : 6 fr.

Depuis la suppression de la censure, il est devenu possible d'écrire sur la guerre des livres d'histoire et non plus d'hagiographie. Petit à petit, les témoins des divers épisodes de la Grande Guerre vont pouvoir employer leurs souvenirs et leurs documents à l'éclaircissement d'une période déterminée. Si les services officiels consentent à publier leurs archives les plus importantes et à laisser consulter librement leurs cartons, si la Section historique de l'armée, par exemple, apporte plus de diligence à l'étude de la guerre de 1914 qu'elle n'en apporta à l'étude de la guerre de 1870, on pourra peut-être écrire dans dix années une véritable histoire générale de la guerre; d'ici là, nous en serons réduits à des monographies.

La monographie du général Le Gros est à lire, car elle contient d'importants documents inédits et d'utiles souvenirs personnels. Ce n'est point une histoire de la bataille de la Marne, mais seulement l'étude critique de sa *genèse*, des conditions dans lesquelles la bataille s'est engagée. De ce point de vue même, le général Le Gros s'est étroitement cantonné dans les discussions entre le général Galliéni et le Grand Quartier Général. Il ne s'est point employé à rechercher — ce qui eût constitué pourtant une étude d'un intérêt indiscutable — l'influence que les généraux commandants d'armées, le général Foch, le général Sarrail, par exemple, purent avoir sur le général Joffre et ses conseillers pour les décider à reprendre la marche en avant. Somme toute, dans la genèse même de la bataille de la Marne, le général Le Gros s'est localisé à l'extrême gauche et à la gauche de notre front, c'est-à-dire dans la zone Camp retranché de Paris-Armée anglaise-6e armée.

La thèse qu'il s'attache à démontrer, à savoir que le général Joffre et le G. Q. G. n'eussent jamais songé à reprendre l'offensive sur la Marne sans Galliéni, cette thèse avait déjà été soutenue à diverses reprises. Faute de documents certains, elle ne pouvait être établie que par des assertions gratuites ou des arguments de sentiments. Les ordres d'opération secrets et la correspondance échangée entre le général Galliéni et le G. Q. G., cités *in extenso* par le général Le Gros, permettent d'entrevoir dès maintenant une partie au moins de la vérité.

De ces divers documents, judicieusement exploités par le général Le Gros, il se dégage avec clarté :

1° Que le 1er septembre 1914 (instruction générale n° 4, sous le timbre du 3e Bureau) et le 2 septembre 1914 (note personnelle et secrète 3463, sous le timbre du 3e Bureau) le général Joffre se proposait avant tout de continuer le mouvement de repli nord-sud de ses armées « pour les soustraire à la pression de l'ennemi et les amener à s'organiser et à se fortifier dans la zone où elles s'établiront en fin de repli ». Cette zone eût correspondu à la ligne générale Pont-sur-Yonne-Nogent-sur-

Digitized by Google

Seine-Arcis-sur-Aube-Brienne-le-Château-Joinville, c'est-à-dire à *l'abandon de tous les pays de la rive droite de l'Yonne, de la Seine et de l'Aube.*

2° Qu'aux mêmes dates et par les mêmes documents, le général Joffre prévoyait que l'offensive serait reprise sur tout le front quand ses armées, parvenues à la zone de fin de repli, auraient été complétées par des envois des dépôts de l'intérieur. Mais le renforcement de l'armée de droite que le général Joffre prévoyait en vue de l'offensive prouve que le G. Q. G. fondait plus d'espoirs sur une attaque dans la région de Bar-le-Duc que sur une attaque entre Seine et Marne. En outre, le rôle que les documents cités assignaient à l'armée anglaise, en cas de reprise de l'offensive, consistait à tenir la Seine entre Melun et Juvisy jusqu'au moment où la 5e armée, établie au sud de Nogent-sur-Seine, eût attaqué devant elle. En ce qui concerne l'utilisation des troupes du général Galliéni, le G. Q. G. prévoyait simplement : « Simultanément, les garnisons de Paris agiront en direction de Meaux. »

3° Que si le général Joffre avait établi ses armées derrière l'Yonne, la Seine et l'Aube, il se fût trouvé dans l'impossibilité absolue de reprendre l'offensive, les barrières fluviales servant à se défendre et non à attaquer. Ainsi, le G. Q. G. et son chef, ayant abandonné Paris, tout le nord et l'est de la France, se fussent trouvés contraints, si la pression de l'ennemi avait continué, à se retirer sur la ligne Briare-Morvan-Dijon-Besançon, en attendant des jours meilleurs, c'est-à-dire l'écrasement de l'armée allemande par l'armée russe et par l'armée anglaise.

4° Que, le 2 septembre, le général Joffre se refusait à toute idée d'une offensive prochaine sur la Marne. A la proposition du maréchal French de s'établir sur la Marne avec l'armée anglaise et d'y arrêter la marche des Allemands, le général Joffre et le G. Q. G. répondaient par un refus formel (documents cités par le général Le Gros, p. 93-95) et s'en tenaient à leurs dispositions premières.

5° Que, le 4 septembre au matin, à 2 heures 55, tandis que le changement de direction des Allemands (leur glissement vers le sud-est) était déjà connu du général Maunoury et du général Galliéni, le général Joffre et le G. Q. G. s'en tenaient toujours à leur projet de retraite derrière la Seine, car ils adressaient au général Galliéni la note suivante : « En réponse à votre lettre n° 622 du 3 septembre 1914, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il n'est pas dans mes intentions d'associer les troupes territoriales du camp retranché de Paris aux opérations des armées de campagne dans le voisinage de la Place, en raison de la faible capacité manœuvrière de ces troupes. Par contre, je me réserve de vous demander la participation des troupes actives et de réserve de la garnison à ces opérations, particulièrement pour agir dans la direction de Meaux, lors de la reprise d'offensive prévue par l'instruction n° 4 et la note n° 3463... »

6° Que, le 4 septembre au matin, le général Joffre et le G. Q. G. n'avaient d'autres projets que de continuer la marche en arrière. Or,

Digitized by Google

le 4 septembre. à 18 heures, le G. Q. G. envoie à toutes les armées l'ordre d'attaquer à partir du 5 et du 6 septembre et de profiter « de la situation aventurée de la 1re armée allemande pour concentrer sur elle les efforts des armées alliées d'extrême gauche ». Les théories du général en chef et de son État-Major se sont complètement modifiées : grâce à l'éclair de génie du général Galliéni, qui a compris la nécessité de l'offensive immédiate et qui est l'auteur de la bataille de la Marne, affirme le général Le Gros.

Or, c'est ici que nous nous apercevons des difficultés que l'historien rencontre à écrire, sans une documentation *totale*, l'histoire contemporaine. Le général Le Gros nous avait parfaitement démontré les erreurs de doctrine du G. Q. G. Il nous démontre aussi clairement comment le général Galliéni sut envisager sans retard le parti que la 6e armée et l'armée anglaise devaient immédiatement tirer du changement de direction de l'armée allemande : *l'éclair de génie* du général Galliéni est indéniable. Mais ce qui est moins démontré, c'est la pression que le général Galliéni exerça sur le général Joffre pour obtenir de lui qu'il modifiât son plan général d'opérations. Il importe, en effet, de raisonner aussi impartialement et d'apporter des témoignages aussi probants que si nous avions à établir la genèse de Bouvines ou de Fontenoy. Le général Le Gros affirme que, durant cette journée du 4 septembre, le général Galliéni eut avec le général Joffre trois entretiens téléphoniques au cours desquels il parvint à rallier entièrement le Général en Chef à ses conceptions. L'authenticité de ces trois conversations téléphoniques n'a jamais été contestée. Mais quel en fut le sens exact, nul document ne l'établit. Il paraît difficilement admissible qu'elles aient suffi pour changer la marche des armées et risquer la fortune de la France. De plus, le général Le Gros remarque lui-même (p. 210-214) que c'est seulement à la troisième conversation téléphonique, à 18 heures, que le général Joffre et le général Galliéni tombèrent d'accord, les deux premières ayant eu lieu à 9 heures et n'ayant donné aucun résultat. De 9 heures à 18 heures, avertis du changement de direction des armées allemandes, le G. Q. G. et le général Joffre n'avaient pas dû rester inactifs. Sans contester la sagesse des instructions données à ses troupes par le général Galliéni ni le poids de ses suggestions au général Joffre, il est vraisemblable d'admettre que le 4 septembre, entre 9 et 18 heures, d'autres renseignements et d'autres influences ont contribué à acheminer le G. Q. G., établi à Bar-sur-Aube, vers la conviction que l'offensive devait être reprise sans retard. Il serait précieux, pour fixer définitivement l'élaboration de cette bataille historique, que le général Berthelot, le général Pont, le général Dupont, conseillers de toutes les minutes du général Joffre, publiassent une relation du travail accompli par le G. Q. G. dans cette journée du 4 septembre 1914.

Georges HUISMAN.

Digitized by Google

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale.

— Alfred Loisy. *La Religion* (Paris, Ém. Nourry, 1917, in-12, 315 p.). — M. Loisy, ayant beaucoup réfléchi sur les causes et les effets sociaux de la guerre, sur la malice des hommes et sur les moyens de réaliser l'idéal de paix et d'entente qu'ils portent pourtant en eux, en est venu à conclure que le salut ne leur viendrait que de la pleine intelligence et de l'application intégrale de l'idée religieuse, du plein épanouissement, en fonction des besoins d'aujourd'hui et de demain, du sentiment religieux. Le livre qu'il a écrit pour développer sa pensée n'intéresse qu'accessoirement l'histoire; j'entends que si l'auteur demande à l'histoire des preuves et des arguments pour fonder sa thèse, ce n'est pas proprement une vérité de l'ordre historique qu'il cherche à établir; je ne puis donc insister ici comme il conviendrait sur les mérites de cet ouvrage, qui honore grandement la pensée et les lettres françaises, et que tous les « honnêtes gens » liront, s'ils ne l'ont déjà lu, pour leur profit et leur plaisir. — On entend bien qu'en nous offrant la religion comme le remède souverain aux maux dont souffre l'humanité, M. Loisy ne prétend pas l'enfermer dans les formes que le passé lui a imposées. Les dogmes révélés et les rites magiques satisfont encore bien des hommes : qu'ils s'y tiennent s'ils le peuvent; pour les autres, la religion c'est l'expression de la haute moralité nécessaire au bonheur de l'individu et à la paix de la société; c'est la consécration du sentiment du devoir, par quoi et par quoi seulement l'animal humain peut finalement surmonter ses instincts dangereux. C'est donc la religion du devoir et, plus largement, la religion de l'humanité que M. Loisy prêche aux hommes. Doctrine généreuse et sage assurément et qui ralliera tous les hommes de cœur, quelles que soient par ailleurs leurs convictions religieuses, car elle se superpose aisément à toutes; mais aussi doctrine qui aura du mal à se faire accepter pour ce qu'on nomme habituellement une religion, par suite à se substituer aux religions positives actuellement existantes. Dans ses justifications historiques, elle prête le flanc à plus d'une objection parce qu'*en fait* mainte religion historique n'a point joué le rôle que M. Loisy a raison de prêter à la religion *en théorie*. D'autre part, est-ce qu'actuellement, du moins, l'expression *la religion du devoir* représente beaucoup plus qu'une figure, sous laquelle se loge tout au plus une représentation philosophique de la morale sociale, adaptable à n'importe quelle religion positive, mais incapable d'en remplacer

Digitized by Google

aucune? Au jugement du commun des hommes, elle apparaît dépouillée de la puissance de contrainte qui caractérise pour lui *la religion* et qu'elle emprunte à ses dogmes métaphysiques, à ses promesses et à ses menaces. N'oublions pas qu'on peut adhérer à la religion de M. Loisy sans croire en Dieu, ni en la Providence, ni en rien de surnaturel; il suffit de croire à la nécessité de l'effort humain pour le bien et la vérité et à son efficacité. Je crains que l'heure d'une telle religion, déjà prévue par Auguste Comte, n'ait pas encore sonné pour nous. *La Religion* n'en reste pas moins un beau livre et une bonne action. Ch. G.

— L. BAUDRIT. *L'évolution des forces psychiques* (Saint-Quay-Portrieux, Côtes-du-Nord, « La Ferronnière », s. d., 450 p., avec 104 fig. Paru sous la rubrique générale de « Philosophie démonstrative. Doctrine de l'Action et de la Solidarité »). — Entre l'avant-propos et l'introduction, un avis nous apprend que l'auteur, officier de l'Instruction publique et fondateur d'école professionnelle, a rédigé le présent ouvrage « comme exemple de ce que devrait être le cours de philosophie de l'enseignement secondaire » et qu' « un résumé en a été fait sous le titre de *Précis d'instruction morale* qui pourrait convenir aux écoles primaires », de sorte que « la pensée de tous les jeunes Français serait orientée vers le même idéal ». D'autre part, nous lisons dans l'introduction que c'est une école professionnelle de mécaniciens, de pêche et de navigation que l'auteur a fondée pour les jeunes marins bretons. Constatant « la détresse morale dans laquelle la religion précipite leur âme », il a cherché une philosophie qui permît de « réagir contre cet amollissement des caractères » et contre l'éducation moderne qui « ne développe que l'effort égoïste ». Mais, surpris bientôt par l'insuffisance de toutes les philosophies, il a « travaillé avec acharnement à trouver, dans les œuvres des savants les plus qualifiés, les raisons d'une morale capable de tirer la conscience humaine de l'incertitude déprimante du matérialisme universitaire ». Le résultat de ce travail est le présent livre, fait suivant les méthodes de Spencer, de Maxwell et de Lord Kelvin et qui présente une « philosophie idéalement complète, puisque suivant le conseil de Berthelot l'analyse des faits sera contrôlée par leur synthèse ». Le fait est que ce livre renferme tout un monde. Qu'on en juge.

Tandis que la première partie analyse la vie en montrant la « désintégration de la personnalité depuis la conscience humaine jusqu'à l'harmonieuse inconscience du Cosmos » (homme, animaux et végétaux, minéraux, terre, univers), la deuxième fait la synthèse des forces psychiques par « l'intégration de l'être depuis l'intelligence universelle diffuse jusqu'à l'âme consciente » (l'être, les forces, l'éther, la matière, la vie, l'âme, la morale). Faut-il admirer ou sourire? Le tempérament de chaque lecteur en décidera. En tout cas, l'ouvrage n'est pas banal et provoque la réflexion, si insolites que soient les formes sous lesquelles il se présente, et prétentieux parfois ses modes d'affirmation.

Th. SCH.

Digitized by Google

— C. Bouglé. *Chez les prophètes socialistes* (Paris, Félix Alcan, 1918, in-16, 247 p.; prix : 4 fr. 50). — Ce livre comprend quatre études : *Saint-simoniens et ouvriers; le Féminisme saint-simonien; l'Alliance intellectuelle franco-allemande (1844); Marxisme et sociologie.* La première montre l'évolution qui rendit prolétaire le saint-simonisme d'abord aristocratique; la deuxième explique comment le problème de la femme devint pour le saint-simonisme « le problème central et comme l'obsession collective de ses adeptes »; la troisième raconte l'histoire éphémère des *Annales franco-allemandes* fondées à Paris par Arnold Ruge et Karl Marx; la quatrième esquisse les rapports entre les principes de la philosophie marxiste posés par Marx et Engels et les tendances de la sociologie contemporaine. Dans cette dernière étude, M. Bouglé insiste sur la question religieuse et résume ainsi les théories du « sociologisme ». « La religion n'est autre chose que la société elle-même, imposant à ses membres les croyances et les actions que requièrent son existence et son développement. » Th. Sch.

— Sir Guy Francis Laking. *A record of european armour and arms through seven centuries*, t. I (Londres, Bell, in-8°, lxv-286 p.). — Feu Laking, en faveur de qui le roi Édouard VII a fait revivre le titre d'Armurier royal, a consacré sa vie à l'étude des armes anciennes; l'histoire qu'il en a écrite comprendra cinq volumes, qui seront mis en vente au prix global de 15 l. 15 sh. Le tome I donne une idée très favorable de l'ouvrage. M. le baron de Cosson en a écrit la préface. Ch. B.

— M. R. James. *The wanderings and homes of manuscripts* (Londres, Society for promoting christian knowledge, 1919, petit in-8°, 96 p.; prix : 2 sh.; « Helps for students of history », n° 17). — Il y a plaisir à suivre M. James à travers les bibliothèques de manuscrits qui se sont constituées en Europe depuis la fin de l'Empire romain d'Occident jusqu'à la Renaissance et qui, après avoir trouvé pendant tant de siècles un asile sûr dans les monastères et dans quelques « librairies » royales ou princières, ont fini par être dispersées ou quelquefois détruites dans les révolutions religieuses et politiques de l'époque moderne. Refaire l'histoire de ces livres et de leurs pérégrinations, c'est écrire un chapitre de l'histoire littéraire. M. James nous en donne un résumé instructif, où l'on devine un spécialiste très bien informé, qui sait cacher sous des dehors aimables et gais la plus solide érudition. Ch. B.

— Hippolyte Delehaye, S. J. *A travers trois siècles. L'œuvre des Bollandistes, 1615-1915* (Bruxelles, Bureaux de la Société des Bollandistes, 1920, in-8°, 282 p.). — Ce petit livre est d'une lecture aussi attachante qu'instructive. Il raconte comment fut dressé par le P. Héribert Roswey (en latin Rosweydus, d'où la forme désormais consacrée du nom Rosweyde) le plan de la grande collection des *Acta*

Digitized by Google

Sanctorum; comment l'œuvre fut mise en train par les PP. Jean Bollandus, Godefroid Henschenius et Daniel Van Papenbrœck, plus connu sous le nom de Papebroch; quelle méthode ils suivirent soit dans la recherche des matériaux, soit dans leur élaboration; quel accueil ils trouvèrent dans le monde ecclésiastique et au dehors et quelles protestations souleva leur critique aussi ferme que prudente. On assiste ensuite à la suppression de la Société des Bollandistes, conséquence naturelle de la destruction de la Compagnie de Jésus, à sa restauration au XIX^e^ siècle, à l'extension grandissante de son activité scientifique. Quelques pages sobres et fort émouvantes, malgré le ton impersonnel dont le P. Delehaye ne s'est jamais départi, racontent les épreuves infligées aux Bollandistes pendant l'occupation allemande de la Belgique en 1914-1918. C'est en somme l'histoire d'un grand laboratoire d'érudition où travailla de 1615 à 1915 un petit nombre de savants, tous Belges, entièrement dévoués à leur tâche et au culte de la vérité. Le dernier chapitre, intitulé « Guide bibliographique », contient la table analytique de toutes les publications bollandiennes (*Acta Sanctorum*, *Analecta Bollandiana*, *Subsidia hagiographica*, *etc.*) et pseudo-bollandiennes (*les Petits Bollandistes*, par Mgr Paul Guérin; *les Actes des saints d'après les Bollandistes, Mabillon et les plus récents hagiopraphes*, par J. Carnandet et J. Fèvre; *Supplément aux « Acta Sanctorum » pour des vies de l'époque mérovingienne*, par l'abbé C. Narbey).

Ajoutons que la publication des *Analecta Bollandiana*, interrompue durant toute la guerre, va être reprise et qu'une nouvelle livraison paraîtra incessamment. Ch. B.

— Charles BENOIST. *Les nouvelles frontières d'Allemagne et la nouvelle carte d'Europe* (Paris, Plon-Nourrit, [1920], in-12, XXVIII-184 p.; prix : 5 fr.). — Ce volume contient : 1° le discours prononcé par M. Benoist devant la Chambre des députés, le 26 août 1919, sur le traité de Versailles; 2° le rapport qu'il a présenté à la Chambre au nom de la Commission chargée d'examiner ce traité : frontières d'Allemagne; clauses politiques européennes. On sera heureux de retrouver dans une brochure maniable et pas trop chère deux documents qui risqueraient d'être à peu près ignorés s'ils restaient enfouis dans la volumineuse collection du *Journal officiel*. Une carte, dressée par M. de Martonne, est jointe au volume. Ch. B.

LA GUERRE.

— Arthur C. CHAMPNEYS. *Tekel; the papacy and the war* (Londres, G. Bell et fils, 1919, in-8°, 55 p.; prix : 1 sh. 6 d.). — Long réquisitoire contre la singulière neutralité observée par la papauté durant la guerre; pourquoi le Vatican resta-t-il muet quand le chancelier de l'empire allemand lui-même reconnaissait qu'il violait le

Digitized by Google

droit en laissant envahir la Belgique? Pourquoi fut-il sourd aux plaintes des Belges opprimés? Pourquoi, quand les catholiques anglais critiquèrent l'active propagande des évêques irlandais contre la conscription, s'est-il contenté de recommander à tous la prudence et la modération? Si la foi et la morale ont été sauvées, c'est non par le pape, mais bien malgré lui; « le pape, tout comme un simple mortel, de jugement faux et de caractère faible, s'est, tout compte fait, rangé du mauvais côté ». Ce qui sauvera cette brochure de l'oubli, c'est l'abondante bibliographie qu'on trouve au bas des pages. — Ch. B.

— Generalfeldmarschall von Bülow. *Mein Bericht zur Marneschlacht* (Berlin, Scherl; prix : 9 m.). — Les uns après les autres, les chefs des armées allemandes expliquent leur conduite pendant la guerre. Le général de Moltke avait commencé en publiant, dès 1916, *Die Schlachten an der Marne;* le major général Baumgarten-Crusius a présenté le rôle joué par la 3e armée; le général von Bülow vient à son tour nous exposer les opérations de la 2e armée depuis l'ouverture des hostilités jusqu'à la fin de la bataille de l'Aisne. Ce sont de précieux témoignages dont il faut tenir le plus grand compte. Les grands chefs anglais ont parlé, eux aussi. Les nôtres commencent à peine.

Ch. B.

— Leutnant zur See Kraus. *Die Fahrten der Gœben im Mittelmeer.* — Oberleutnant zur See Donitz. *Die Fahrten der Breslau im Schwarzen Meer* (Berlin, Ullstein; prix : 2 m. chaque volume). — Ces deux récits des exploits accomplis par le *Gœben* et le *Breslau* sont à retenir. Les auteurs prennent plaisir à montrer comment ils réussirent à déjouer la surveillance timide de la flotte anglaise et s'étendent longuement sur les avantages, insignifiants en somme, qu'ils remportèrent dans la Méditerranée et dans la mer Noire.

Ch. B.

— *Die Schlachten und Gefechte des grossen Krieges, 1914-1918.* Quellenwerk nach den amtlichen Bezeichnungen zusammengestellt vom grossen Generalstab (Berlin, Sack, in-8°, 420 p.; prix : 42 m.). — La guerre est à peine finie et déjà le grand État-major allemand est à l'œuvre pour en écrire l'histoire. Il nous donne ici non pas précisément les « sources » de cette histoire, mais un répertoire complet des combats livrés par l'armée allemande. Ce répertoire se compose de trois colonnes : la première contient la date, la seconde le lieu de la bataille, la troisième l'énumération précise des divisions et corps qui furent engagés. Le recto est consacré aux opérations sur le front occidental et le verso à celles qui se sont déroulées sur les autres fronts. Suivent des listes des généraux qui ont commandé en chef et un copieux index. Ch. B.

— *Der grosse Krieg in Einzeldarstellungen. Die Schlacht bei Longwy.* Herausgegeben im Auftrage des grossen Generalstabs (Oldenburg, Stelling; prix : 2 m. 40). — La bataille de Longwy, du

Digitized by Google

22 au 25 août 1914, a été célébrée en Allemagne comme une victoire remportée par le prince impérial. C'est une victoire de commande; en fait, l'armée allemande ne gagna que peu de terrain après quatre jours de combat et ce gain lui coûta très cher. Si Maunoury n'avait pas été rappelé en toute hâte pour arrêter la marche foudroyante des Allemands à leur aile droite, l'armée du prince impérial courait le risque d'être enveloppée et anéantie. C'est ce que prouve le récit circonstancié de l'État-major. Ch. B.

— Gaston CERFBERR. *Paris pendant la guerre* (Paris, Berger-Levrault, 1919, in-32, 110 p.; n° 166 des « Pages d'histoire »). — Ce petit livre restera; il contient beaucoup de détails et de chiffres sur les premiers jours de la guerre, les bombardements, l'alimentation, les restrictions, les « journées » où se manifesta la charité parisienne avec tant d'ingénieux enthousiasme, les charges imposées au budget de la ville, les divertissements et les fêtes, jusques et y compris celles de la victoire. Ch. B.

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ.

— E. RODOCANACHI. *Les monuments antiques de Rome encore existants* (Paris, Hachette, 1920, in-12, VII-228 p. et 16 grav.). — Si l'on visite Rome, on ne saurait trouver de manuel mieux informé sur les antiquités de la ville que ce joli volume. L'auteur montre d'abord comment s'est formée Rome et à l'aide de quelles pierres en ont été bâtis les monuments, puis il esquisse rapidement son histoire monumentale jusqu'à la fin du IV^e^ siècle de notre ère. Il décrit ensuite, un peu à bâtons rompus, les ponts, l'île du Tibre, les murs, les voies, les aqueducs, les causes de ruine pour les habitants (malaria) et pour les habitations (incendies). La deuxième partie est consacrée à la monographie des monuments et c'est cette partie qui guidera le plus agréablement les promenades du touriste. Rien n'empêche d'ailleurs de recommencer avec cet aimable cicerone le voyage autour de ma chambre. A l'histoire des monuments, M. Rodocanachi a joint une bibliographie un peu arbitraire : à côté de livres anciens qui ont surtout un intérêt de curiosité, sont mentionnés quelques ouvrages récents de pure érudition auxquels le profane n'ira guère puiser; et l'on est étonné de n'y point trouver le livre de l'abbé Thédenat sur le Forum. Ch. B.

— Alexandre SOUTER. *Hints on the study of latin, 125-750* (Londres, Society from promoting christian knowledge, 1920, petit in-8°, 48 p.; prix : 8 d.; « Helps for students of history », n° 21). — Bibliographie des auteurs latins dont nous avons conservé les œuvres depuis la fin de la période classique jusqu'à la veille de la renaissance mérovingienne. Les auteurs sont mentionnés autant que possible dans l'ordre chronologique. Au début, l'auteur indique les principales collections d'auteurs latins, les répertoires et dictionnaires les plus

Digitized by Google

utiles pour guider les étudiants dans leurs premières investigations. — Au même auteur nous devons une autre brochure, comprise dans la même collection (n° 20, 35 p.; prix : 6 d.) : *Hints on translation from latin into english*. Nous la signalons uniquement à cause des judicieuses remarques qui se trouvent à la fin sur l'établissement d'un texte critique et sur l'importance à cet égard des éditions princeps d'auteurs latins données par les érudits de la Renaissance. — Ch. B.

— *Répertoire d'épigraphie sémitique*, publié par la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum* sous la direction de J.-B. Chabot, membre de l'Institut (Paris, Klincksieck, 1919, t. IV, 1re livr., nos 2001-2221). — Les plus importantes des inscriptions publiées dans cette livraison proviennent de Palmyre et notamment du camp de Dioclétien. Texte, description et traduction. Ch. B.

— Ch. Lécrivain. *L'exil politique dans l'histoire grecque* (Toulouse, impr. Douladoure, 1919; extrait des « Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse », 11e série, t. VII, p. 317-371). — De tout temps, sous tous les régimes, les partis en Grèce ont employé contre leurs adversaires vaincus l'arme redoutable de l'exil; l'auteur retrace l'histoire de cette institution depuis les temps légendaires jusqu'à la domination romaine; il en montre le fonctionnement et les conséquences; c'est seulement après les guerres d'Alexandre que l'affaiblissement des mœurs et des lois adoucit la condition jusqu'alors très pénible des exilés. Ch. B.

Histoire d'Allemagne.

— Eduard Engel. *Kaiser Friedrich's Tagebuch, mit Einleitung und Aktenstücke* (Halle, Diekmann; prix : 4 m. 60). — On n'a pas oublié le procès en haute trahison intenté par ordre de Bismarck au professeur Geffcken qui avait osé publier, après la mort de l'empereur Frédéric III (1888), des extraits du journal que ce souverain, alors prince royal de Prusse, avait tenu pendant la campagne de 1870-1871, et où il exposait les négociations avec les princes allemands en vue de la restauration impériale au profit de la Prusse, l'opposition soulevée par ce projet auprès du grand-duc de Bade et du roi de Bavière, les moyens violents que le prince conseillait d'employer pour réduire, s'il le fallait, cette opposition. Une édition complète de cet important document est un réel service rendu à l'histoire. Ch. B.

— Karl, Graf von Hertling. *Ein Jahr in der Reichskanzlei*, Erinnerungen an die Kanzlerschaft meines Vaters (Berlin, Herder; prix : 12 m.). — Ces souvenirs sur l'administration du comte Hertling, successeur de Michaelis, n'apportent pas de révélations inattendues; mais ils valent la peine d'être lus, si l'on veut juger avec équité la politique d'un homme qui succomba dans une lutte inégale avec l'opinion démocratique du Reichstag et avec les prétentions de

Digitized by Google

Ludendorff à diriger non seulement les affaires militaires, mais encore la politique extérieure de l'Allemagne. Ch. B.

Histoire de Belgique.

— Eugène Hubert. *Un mémoire inédit du duc Albert de Saxe-Teschen à l'empereur Léopold II sur l'état des Pays-Bas en 1791.* Communication adressée à la Commission royale d'histoire (Bruxelles, impr. Weissenbruch, 1919, in-8°, 42 p.). — Ce mémoire fut adressé à l'empereur par sa sœur, Marie-Christine, femme du duc Albert de Saxe-Teschen et gouvernante des Pays-Bas. C'est un tableau assez noir de l'état politique de la Belgique au moment où la maison d'Autriche venait de rétablir par la violence l'ordre dans ses provinces belges, mais où les gouverneurs généraux, retirés à Bonn, n'osaient pas encore rentrer en possession de leur charge. La situation semblait si critique que l'archiduchesse elle-même hésitait à revenir en Belgique; l'agitation était entretenue en partie par les émigrés français et par leurs laquais qui étaient les plus actifs parmi les agents révolutionnaires. Ch. B.

— Fidelis (Albert van de Kerckhove, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles). *L'histoire merveilleuse de la « Libre Belgique »*. Préface de Son Excellence Brand Whitlock, ministre des États-Unis d'Amérique (Bruxelles, Albert Davit, 1919, in-16, xvi-292 p.). — Voici un livre d'histoire vraie aussi amusant qu'un de ces romans policiers qu'a mis à la mode l'auteur de Sherlock Holmes; et, si c'est de l'histoire anecdotique, ce n'est pas de la petite histoire. Non! Car c'est le récit de la merveilleuse aventure de la *Libre Belgique*, ce vaillant journal qui, par l'heureuse guerre de franc-tireur qu'il fit aux Allemands maîtres et tyrans de la Belgique, ne contribua pas médiocrement à soutenir le moral du pays envahi. Le tout conté d'une verve endiablée, triviale parfois, souvent spirituelle et toujours éminemment instructive. Vraiment, Sherlock Holmes est dépassé, puisque encore une fois c'est de l'histoire vraie et que les héros de l'aventure risquaient tout : leur fortune, leur liberté et leur vie. Ch. B.

— J. Schmitz et R. Nieuwland. *Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg* (Bruxelles, Van Oest, 1919, in-4°, 182 p.). — Parmi les nombreuses publications nées en Belgique de la guerre, nous devons signaler un recueil documentaire considérable dont le premier volume vient de paraître.

Comme son titre l'indique, ce livre est destiné à consigner les résultats des enquêtes sérieuses faites, au lendemain de l'invasion, dans les provinces de Luxembourg et de Namur, qui souffrirent particulièrement de la barbarie de l'envahisseur.

Déjà, pendant l'occupation, et non sans courir de graves dangers,

Digitized by Google

les auteurs s'étaient rendus sur place et avaient reconstitué avec un soin minutieux les horribles scènes de l'invasion, photographié les villages en ruines, recherché les papiers abandonnés par les auteurs des crimes et colligé les dépositions, au moment où les souvenirs étaient encore précis et lucides, où le temps n'avait rien effacé des premières impressions.

Ce travail, on le devine, ne se fit pas sans peine. Qu'on se rappelle la difficulté des communications, le souci de se soustraire aux suspicions d'une police secrète toujours en éveil, la frayeur qu'inspirait le régime odieux des persécutions!

Tel qu'il est, ce travail représente-t-il une histoire définitive? Assurément non. MM. Schmitz et Nieuwland se sont assigné comme but non pas d'écrire l'histoire de l'invasion, mais de la documenter. Ils apportent une série de documents de réelle valeur, dans lesquels pourront puiser, en toute sécurité, les historiens de l'avenir.

Ces documents peuvent être rangés en deux catégories : les uns sont des récits, rapports ou dépositions émanant de témoins oculaires et qualifiés, dont les noms sont cités; ce sont les plus nombreux. Les autres émanent des auteurs eux-mêmes et résultent de recherches faites par eux sur place avec toutes les précautions nécessaires pour établir la réalité des faits. Nous trouvons successivement les témoignages concernant l'entrée et l'avance des troupes allemandes, les mesures de terreur, les incendies, les fusillades, les méfaits perpétrés dans quelques localités plus éprouvées du nord du Luxembourg. Nous signalerons notamment les horreurs commises à Rosières, Vielsalm, Ourth, Briscol, Hargimont entre cent autres.

Le présent travail est limité au mois d'août 1914. Aucune période de la guerre ne met en plus sanglant relief la barbarie allemande et ne révèle avec plus d'éclat l'innocence des populations belges.

Ajoutons que les documents sont reliés par un commentaire sobre, précis et objectif, dont la simplicité n'exclut pas l'élégance.

Les auteurs laissent parler les faits, et les faits sont poignants.

E. H.

Histoire d'Égypte.

— M. Sabry. *La révolution égyptienne*, d'après des documents authentiques et des photographies prises au cours de la révolution. Lettre-préface par M. A. Aulard (Paris, Vrin, 1919, in-8°, 143 p.). — Après avoir exposé les causes de mécontentement qui ne cessèrent de s'aggraver en Égypte contre le gouvernement britannique depuis 1914, M. Sabry raconte, en historien véridique, les manifestations tumultueuses qui eurent lieu au Caire et à Alexandrie au cours de l'année 1919 pour protester contre une politique d'isolement et d'oppression dont, paraît-il, souffrait le peuple jusque dans ses couches les plus profondes. L'unique remède à cette intolérable situation est, aux yeux

Digitized by Google

de M. Sabry, la complète indépendance d'un pays mûr, à ce qu'il prétend, pour se gouverner lui-même. Le seul argument légitime que l'Angleterre puisse opposer à cette mesure de salut public est la nécessité où elle se trouve de maintenir libre sa principale voie de communication avec l'Inde; à cet égard, il serait facile de lui donner toute garantie. — Un avenir prochain nous dira peut-être si et comment cet espoir se réalisera. La révolution n'est pas encore faite. Est-il bien sûr d'ailleurs qu'elle continuerait de faire régner dans l'Égypte affranchie la prospérité matérielle dont elle a joui sous le régime oppressif de l'Angleterre? Ch. B.

Histoire de France.

— B. Krusch et W. Levison. *Passiones vitaeque Sanctorum aevi merowingici* (Hanovre et Leipzig, Hahn, 1919, in-4°, 440 p.; prix : 44 m.; « Monumenta Germaniae historica. Scriptores rerum merovingicarum », t. VII, pars 1). — Ce demi-volume contient les textes suivants : Vita et miracula Leutfredi, abbatis Madriacensis (saint Leufroi, patron de l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroi, dans l'Eure, p. 1-18); Vita Pardulfi, abbatis Waractensis (saint Pardoux de Guéret, p. 19-40); Vita Eucheri, episcopi Aurelianensis (saint Eucher d'Orléans, p. 41-53); Vita Rigoberti, episcopi Remensis (p. 54-80); Vita Willibrordi, archiepiscopi Traiectensis, auctore Alcuino (p. 81-141); Vita Gangulfi, martyris Varennensis (Varennes-sur-Amance, Haute-Marne, p. 142-174); Vita Bertuini, episcopi, et sancti Maloniensis (Maloune, du diocèse de Liége, p. 175-182); Vita Gamalberti, presbyteri Michaelobuchensis (Michaelsbuch, dans la Basse-Bavière, p. 183-191); Passio Afrae vetustior et de Passione Afrae armenia (p. 192-204); Vita Severini, episcopi Burdegalensis, auctore Venantio Fortunato (p. 205-224); Vita Germani, episcopi Autissiodorensis, auctore Constantio (p. 225-283); Vita Lupi, episcopi Trecensis (p. 284-302); Vita Solemnis, episcopi Carnoteni (p. 303-321); Vita abbatum Acaunensium absque epitaphiis (p. 322-336); Vita Germani, episcopi Parisiaci, auctore Venantio Fortunato. Accedunt Vita II brevior et translatio vetustissima (p. 337-428); Vita Lonoghylii, abbatis Buxiacensis (Saint-Longis et Buxit, dans la Sarthe, p. 429-437); Vita Richarii sacerdotis Centulensis primigena (Saint-Riquier, dans le Pas-de-Calais; le texte s'arrête provisoirement avec la p. 440). Comme on le voit, ce volume intéresse la France au premier chef. Ch. B.

— École nationale des chartes. *Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1920 pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe* (Paris, Alph. Picard, 1920, in-8°, 78 p.). — Voici le titre des thèses qui ont été soutenues le 26 et le 27 janvier 1920 : Jean Denizet. Les États de Provence depuis l'origine jusqu'à la réunion de la Provence à la France (1481); — Cécile Ducaffy. Essai sur la condition de la classe agricole en Brie aux XII^e^ et

Digitized by Google

XIIIe siècles; — Louis GRIMAULT. Étude du poème « Lis dis dou cerf amouresses »; — Georges HUARD. La paroisse et l'église Saint-Pierre de Caen des origines au milieu du XVIe siècle; — Jacques LAVAUD. Le port de Grève et le commerce de la Seine jusqu'à la fin du XVe siècle; — Alfred MALLET. Étude sur la province clunisienne d'Auvergne jusqu'à la guerre de Cent ans; — André PAUL. Les réfugiés huguenots et wallons dans le Palatinat du Rhin du XVIe siècle à la Révolution; — Charles TERRASSE. L'architecture religieuse de la Renaissance à Paris dans le Parisis et le Vexin. — Deux de ces thèses ont été particulièrement remarquées : celles de M. Georges Huard et de M. André Paul. Ch. B.

— F. PASQUIER. *La question d'Andorre au XIIIe et au XXe siècle, d'après l'acte constitutif de 1278* (Toulouse, impr. Douladoure, 1919, 31 p.; extrait des « Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse », 11e série, t. VII). — L'éminent érudit catalan, M. Joachim Miret y Sans, ayant, en 1918, publié des notes et documents pour justifier la réunion de l'Andorre à l'Espagne, M. Pasquier, archiviste de la Haute-Garonne, a jugé utile de rééditer le texte complet du contrat passé en 1278 entre le comte de Foix, Roger-Bernard III, et l'évêque d'Urgel en Espagne; c'est un acte transactionnel, dit de « pariage », qui réglait les droits réciproques de ces deux seigneurs sur la vallée d'Andorre et ses habitants, et sur lequel se fonde aujourd'hui encore le droit de la France à la cosouveraineté du pays. Au texte de la charte latine de 1278, qu'il reproduit d'après M. Baudon de Mony, M. Pasquier ajoute une traduction en dialecte roman faite au XVe siècle, quand les comtes de Foix, devenus rois de Navarre, donnèrent l'ordre de transcrire sur un registre, déposé aux archives de Pau, les actes établissant leurs droits dans leurs divers domaines. A la fin, on trouvera aussi la bulle par laquelle le pape Martin IV (qui était un Français : Simon de Brion) approuva, le 7 octobre 1282, le pariage de 1278. — Si l'on veut aujourd'hui abolir, soit en France soit en Espagne, ce vestige de la féodalité survivant dans les Pyrénées centrales, il faudra négocier et trouver un compromis, car il n'existe aucun moyen légal pour contraindre soit l'évêque d'Urgel soit le gouvernement français à renoncer à leur droit.
Ch. B.

— Benjamin CONSTANT. *Adolphe*, édition historique et critique par Gustave RUDLER (Manchester, impr. de l'Université, 1919, in-8°, LXXXVI-[XXI]-168 p.; prix : 6 sh.). — Nous n'aurions pas à mentionner ici une réédition, même critique, du célèbre roman de Benjamin Constant, qui fut terminé dans son état actuel en 1810 et publié pour la première fois en 1816, s'il ne fallait signaler dans l'introduction une étude très fouillée sur les sources du roman. Or, ce roman est une autobiographie; Constant y raconte sa vie d'étudiant, ses amours, sa liaison avec Mme de Staël, dont « l'impérieuse violence » lui fut si

Digitized by Google

lourde à supporter qu'après bien des hésitations et des retours il finit par rompre. B. Constant et Mme de Staël sont de trop grands noms dans l'histoire politique et littéraire au temps du Premier Empire français pour qu'on n'accueille pas avec reconnaissance la minutieuse étude que leur a consacrée M. Rudler. Il ne sera pas inutile d'ajouter que M. Rudler, ancien élève de l'École normale supérieure, est professeur de littérature française à l'Université d'Oxford (chaire du maréchal Foch) et que son édition figure parmi les publications de l'Université de Manchester (« Modern language texts. French series; modern section »). C'est d'ailleurs une œuvre toute française; seule la préface à la deuxième édition, qui a été traduite en anglais par Walker, nous donne un texte anglais; encore est-il fort court. — Ch. B.

— Louis-Alexandre BARBET. *Notice sur les trois frères Barbet..., suivie du récit des derniers moments de F. de Lamennais* (Paris, impr. Phil. Renouard, 1919, grand in-8°). — Cet ouvrage, illustré de façon charmante par P.-E. Mangeant, a été consacré par un ingénieur de Versailles aux ascendants de sa famille. Originaires des environs de Bolbec et protestants depuis le XVIe siècle, les Barbet ont été représentés vers 1840 par trois frères : Juste Barbet, successeur d'Oberkampff aux établissements de Jouy-en-Josas, Henry Barbet, maire de Rouen, et Auguste Barbet, receveur des finances et écrivain philanthrope. L'auteur du livre, fils d'Auguste, a mis en valeur des notes que lui avait laissées son père et qui touchent par plusieurs endroits à l'histoire générale. Quelques détails sur la vie des protestants du pays de Caux au XVIIIe siècle sont curieux. Mais il faut signaler tout particulièrement les pages qui concernent la conservation du musée du Louvre en 1871 par Henry Barbet, fils de Juste, ou la révolution de 1830 à Rouen, et par-dessus tout un journal tenu par Auguste Barbet des derniers jours de Lamennais. Choisi par Lamennais comme l'un de ses exécuteurs testamentaires et désigné par lui pour veiller à sa porte pendant son agonie, Auguste Barbet a noté sans aucune aigreur, mais en toute indépendance, les suprêmes tentatives faites par l'Église pour obtenir une abjuration du grand révolté. Ce récit, tout uni, est d'une tragique grandeur et c'est un document de premier ordre qu'il était utile, sans doute, de signaler ici. Le volume n'est pas dans le commerce; des exemplaires en ont été remis aux bibliothèques de Rouen et du Havre. Ch. BOST.

— J.-L. RIGAL et P.-A. VERLAGUET. *Documents sur l'ancien hôpital d'Aubrac.* T. I : *1108-1341* (Rodez, impr. Carrère, 1913-1917; Archives historiques du Rouergue, t. IV). — L'important hôpital d'Aubrac, qu'on a appelé « le petit Saint-Bernard français », avait des archives considérables. MM. Rigal et Verlaguet se sont occupés d'éditer les documents qui nous en restent et qui se trouvent dispersés, en original ou en copie, dans les archives départementales de l'Aveyron, de la Lozère, du Cantal, du Tarn-et-Garonne, de la Haute-Garonne

Digitized by Google

et la collection Doat. Le tome I comprend les documents relatifs à la fondation et les privilèges et un grand nombre de textes intéressant l'histoire des possessions de l'hôpital. Parmi ces textes, quelques-uns seront consultés avec profit par les historiens des institutions et du droit : tels le n° 132 indiquant avec beaucoup de précision les devoirs de la communauté d'habitants du Serre de Condom envers l'hôpital (31 août 1276); un contrat du 8 novembre 1298 pour la garde des troupeaux de l'hôpital (n° 205, les actes de ce genre sont bien rares dans les cartulaires); un bail de 1305 pour l'exploitation de mines d'argent (n° 246); un acte de 1333 fixant les droits de charbonnage dans la coseigneurie d'Aurelle (n° 379); une nomination de curateur pour la personne et les biens d'un sourd-muet en 1288 (n° 165); un accord de 1277 entre le domp de l'hôpital et le juge royal de La Roque-Valzergue au sujet de la justice du Puech de Fraysse (n° 138), etc... Le volume est publié avec soin, sur du beau papier, et illustré de plusieurs vues des ruines de l'abbaye prises par Taylor en 1833. Les éditeurs nous promettent que le tome II sera précédé d'une introduction.

Ch. P.-D.

Histoire de Grande-Bretagne.

— *Report of the royal Commission on public Records... of England and Wales.* Tome III en 3 parties (Londres, His Majesty's stationary office, 1919, in-fol., 46, IV-131 et VIII-111 p.; prix : 6 d., 1 sh. 3 d. et 1 sh.). — La première partie de ce troisième rapport contient des indications générales sur la nature et le contenu des archives locales (archives des tribunaux de la Couronne, des comtés, des villes, des paroisses, des diocèses, enfin de certains services particuliers tels que ceux des égouts, des contributions foncières, de certaines administrations, de la navigation et des ports); puis des instructions concernant les dépôts de ces archives, leur aménagement, leur classement et leurs inventaires; des renseignements sur la destruction ou la dispersion des archives locales, enfin sur l'admission du public à travailler dans ces dépôts. Les archives locales du pays de Galles sont traitées dans un chapitre à part (le ch. VI). Les archives des différents départements ministériels concernant la dernière guerre font l'objet du chapitre VIII. Le chapitre IX résume les conclusions et recommandations auxquelles aboutit le long et minutieux travail de la Commission après qu'elle eut constaté l'incurie dont souffrent encore aujourd'hui, en Angleterre et en Galles, les archives judiciaires, ecclésiastiques et municipales. — La seconde partie est un appendice où sont publiés les documents relatifs : 1° à la procédure de la Commission; 2° à la nature et au contenu des archives locales; 3° à la garde, à la réparation, au classement et à l'inventaire de ces archives; 4° à la dispersion et à la destruction des archives locales ayant un caractère d'intérêt général; 5° aux archives et au musée de la dernière guerre. — Enfin la troisième partie contient le texte des dépositions recueillies par les

Digitized by Google

enquêteurs en 1914 et en 1915. En appendice sont publiés un inventaire numérique des archives des « Quarter sessions » de Middlesex, par M. Montagu Sharpe, qui pourrait être pris comme modèle pour les autres comtés; une longue note de feu Sir Laurence Gomme, « clerk of the London County council », sur les archives administratives du comté de Londres, qui comprennent un nombre appréciable de documents anciens, bien que le « County council » lui-même soit de date récente; une note assez brève sur les archives appartenant à la bibliothèque archiépiscopale de Lambeth; un rapport sur quelques archives diocésaines, par M. F. S. Hockaday; des notes sur les archives du comté de Lincoln et sur les registres des archidiacres de l'ancien diocèse de Lincoln, par le chanoine C. W. Foster. Un index des noms de lieux et de choses pour les trois parties termine le fascicule.

En même temps que ce tome III, nous avons reçu un article de Sir Frederick Pollock sur les archives judiciaires, tiré à part du *Law Quarterly Review*, avril 1913. L'éminent juriste indique rapidement le caractère de cè qu'on appelle les « Law reports » et fait des vœux pour que ces rapports, où repose en réalité toute la procédure civile depuis le XIII^e^ siècle, soient étudiés dans un esprit vraiment critique; il indique la culture qu'il conviendrait de donner aux jeunes gens désireux d'entreprendre cette étude et les instruments de travail qui pourraient les guider dans leurs premières recherches. — Ch. B.

— *Historical portraits, 1700-1850. The lives*, by C. R. L. Fletcher; *The portraits*, chosen by Emery Walker, with an Introduction by C. F. Bell. Part I (vol. III de la série), 1700-1800; part II (vol. IV de la série), 1800-1850 (Oxford, at the Clarendon Press, 1919, in-8°, XLIII-268 p. et VIII-332 p.; prix : 12 sh. 6 d. chaque volume; les quatre volumes : 45 sh.). — Ces deux volumes terminent une intéressante publication. Dans l'introduction, M. Bell retrace brièvement le développement de l'art du portraitiste en Angleterre au XVIII^e^ et pendant la première moitié du XIX^e^ siècle; il montre la transformation qui s'opéra vers le premier quart du XVIII^e^ siècle entre le style « académique ou conventionnel », en faveur jusqu'alors et dont Sir Godfrey Kneller avait été le principal représentant, et le style plus personnel des Reynolds, des Gainsborough, des Raeburn, qui serre de plus près la réalité vivante. L'historien retiendra, malgré une lourde erreur chronologique, la phrase où il est dit : « L'année 1723, qui vit la mort de Kneller et la naissance de Reynolds, vit aussi l'avènement de Louis XV (*sic*), fait de grande conséquence pour les arts puisqu'il marquait le triomphe du style fleuri (« rococo style ») en France » (p. IX). Cependant, l'influence française n'a pas été très profonde et l'école anglaise du XVIII^e^ siècle a, comme on sait, possédé une originalité et une fécondité admirables. La société aristocratique du temps formait d'ailleurs une clientèle riche et fastueuse où il était de bon ton de se faire peindre par l'artiste à la mode. Tout concourait donc au développement de l'art du portraitiste où il est si difficile

Digitized by Google

d'éviter la banalité convenue. Dans les portraits que contiennent les deux volumes de MM. Fletcher et Bell, c'est peut-être parmi les dessins, les toiles inachevées, les images des grands peintres peints par eux-mêmes que l'on trouve le plus de sincérité, le moins de maniérisme. Jusqu'à quel point la galerie constituée par M. Emery Walker est-elle le reflet de la société anglaise? Cette société ne contenait-elle que des princes et des princesses, des hommes d'État en grand nombre, quelques militaires et hauts magistrats, une élite de savants, de poètes et de romanciers? Seulement cela? Le reste sans doute ne valait pas l'honneur d'être peint.

Les notices qui accompagnent chaque portrait sont dues, comme on sait, à la plume facile de M. Fletcher. Au vrai, il lui était impossible, en quelques lignes ou quelques pages au plus, de donner autre chose qu'un rapide abrégé. Ch. B.

— T. F. Tout. *Mediæval forgers and forgeries* (Manchester, at the University Press, 1920, in-8°, 31 p.; prix : 1 sh.). — Les faussaires ont été nombreux au moyen âge. En Angleterre comme sur le continent, les chartes fausses abondent. La conquête normande en fit fabriquer un grand nombre destinées à remplacer des diplômes vrais qui avaient péri dans les dernières invasions ou à créer des titres faux à la possession de terres que les nouveaux maîtres disputaient aux anciens propriétaires. Ces falsifications intéressées échappaient d'ordinaire à l'examen. Une des plus inattendues est celle que l'archevêque de Cantorbéry, l'illustre Lanfranc, ne craignit pas de commettre pour faire triompher, sur son collègue d'York, son droit à la primatie de toute l'Angleterre. On falsifia aussi des sceaux, mais la loi punissait de mort un aussi grand crime. M. Tout consacre la moitié de sa brochure à deux autres faux remarquables : le premier est la chronique de Crowland, œuvre fabriquée au XV^e^ siècle et attribuée à l'abbé Ingulf, contemporain de Guillaume le Conquérant. Le second est la description de l'Angleterre ancienne (*De situ Britanniae*), attribuée à Richard de Cirencester, qui fut moine à Westminster dans la seconde moitié du XIV^e^ siècle; mais l'auteur véritable est un jeune professeur anglais, Charles Bertram, qui vivait à Copenhague vers le milieu du XVIII^e^ siècle. La carte, fabriquée également par Bertram, a joui d'une fortune singulière, puisque la carte de l'État-major (Ordnance survey) a marqué consciencieusement certaines stations romaines imaginées par Bertram. M. Tout n'a pas voulu sortir de l'époque médiévale, domaine où il règne en maître. Ne vient-il pas de se créer un nouveau titre à l'attention et à la reconnaissance des historiens en nous donnant les deux premiers volumes de ses études sur l'administration anglaise au XIII^e^ et au XIV^e^ siècle ou plus précisément sur la « garde-robe », la « chambre » et les « petits sceaux » (*Chapters in the administrative history of mediæval England*, Manchester, at the University Press)? Ch. B.

Digitized by Google

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Le bibliographe moderne**. 1918-1919, juillet-décembre, nos 112-114. — Henri STEIN. Une bibliothèque langroise au IXe siècle (neuf volumes en tout; les titres nous ont été conservés dans un manuscrit du Museum Meermanno-Westreeanianum de La Haye). — Maurice ROY. Les premiers caractères d'imprimerie en métal résistant (association conclue à vie le 8 janvier 1550 entre Abel Foullon, Jean Érondelle, Aubin Olivier et Pierre Gassen, demeurant à Paris, pour exploiter certaines inventions se rapportant à l'imprimerie). — Henri STEIN. L'édition vénitienne des œuvres de Bossuet (chez Jean-Baptiste Albrizzi, en dix volumes in-4°, parus de 1736 à 1757; lettres à ce sujet). — Louis CHÉRON. Inventaire des archives anciennes de Neufchâteau, Vosges (publie un ancien inventaire analytique de sept registres allant de 1612 à 1700 : les archives de la ville ont été détruites dans un incendie, le 10 février 1799). — Chronique des archives et des bibliothèques. = C.-rendus : *Léon Nardin* et *Julien Mauveaux*. Archives et archivistes de la principauté de Montbéliard (très intéressant). — *Ernst Staehelin*. Oekolampad-Bibliographie (226 exemplaires différents, parus entre 1500 et 1599). — *Gaston Brière, Pierre Caron* et *Jacques Lépine*. Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine, t. VII, années 1904, 1905, 1906 (le volume aurait dû paraître dans le courant de 1914; c'est le dixième de la série; excellent). — *René Maunier*. Bibliographie économique, juridique et sociale de l'Égypte moderne, 1798-1916 (6,700 numéros). — *Jean Vic*. La littérature de guerre (va jusqu'au 1er août 1916; devra être continuée). — *Ch. Escalle*. Essai de bibliographie méthodique de la guerre de 1914 (complète la précédente bibliographie). — *E. Kronenberg*. Catalogus van de Incunabelen in de Athenaeum-Bibliothek te Deventer (282 incunables, quelques-uns fort rares).

2. — **Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français**. 1919, octobre-décembre. — R. REUSS. La Réforme à Strasbourg. III : 1530-1536 (mesures prises pour la correction des mœurs, pour l'instruction publique; la nouvelle confession de foi de 1534; la formule de concorde et la rupture avec les réformés suisses. Le travail se termine par une importante bibliographie). — A. LEROUX. Souvenirs des deux Ducos; suite et fin (achève de publier les mémoires de Daniel Ducos qui s'arrêtent au jour de son mariage, 23 janvier 1758).

Digitized by Google

— Jacques PANNIER. Le temple de Nauroy (dans la Somme; l'église a été fondée après la révocation de l'Édit de Nantes; le temple, inauguré en 1834, a été détruit par les Allemands et il n'en reste que quatre pans de mur). = C.-rendus : *Georges Goyau.* Une ville-église : Genève, 1535-1907 (importante analyse par E. Ritter). — Revue de métaphysique et de morale (numéro exceptionnel à propos du quatrième centenaire de la Réformation). — *T.-J. Krop.* Hugenootsche en Calvinistische Stemmen. — *H. de Vriès.* Genève pépinière du calvinisme hollandais (très fouillé). = Eug. RÉVEILLAUD. Lettre aux protestants cévenols assemblés le 21 septembre 1919 à la convocation annuelle du Musée du Désert.

3. — **Bulletin hispanique.** 1919, octobre-décembre. — A. LAUMONIER. Fouilles de Bolonia (mars-juin 1918; la maison du cadran solaire; passe en revue la décoration des diverses salles; nombreux *graffiti*; série de planches). — G. CIROT. Recherches sur la chronique latine des rois de Castille; suite (les manuscrits de la Biblioteca nacional). — G. DAUMET. Inventaire de la collection Tiran; suite et fin (nos 586-597). — G. CIROT. L'histoire de la Cava dans la chronique attribuée à Rasis (texte portugais). = C.-rendus : *Miguel Sancho Izquierdo.* El fuero de Molina (textes des XVe et XVIe siècles; analyse des principaux articles du fuero). — *F. de La Iglesia.* Estudios históricos, 1515-1555 (réimpression en trois volumes de belles études sur Charles-Quint). — *Juan Antonio Zagasti.* Santa Teresa y la Compañia de Jesús (réplique au livre de l'ex-Père Mir, écrite sur un ton violent; mais la lecture du volume s'impose avec celle du livre attaqué). — *Angel de Apraiz.* Universidad Vasca (anciennes écoles supérieures dans le pays basque; nécessité d'y créer une Université).

4. — **Journal des savants.** 1919, novembre-décembre. — Henri CORDIER. William Shakespeare (combat avec véhémence la thèse de M. Abel Lefranc. « Le granit du monument de Shakespeare n'est pas égratigné par l'ouvrage de M. Lefranc qui est un aimable paradoxe. ») — L. BRÉHIER. Salonique et la civilisation byzantine; II (Salonique n'est pas une simple colonie artistique de Byzance. « Elle n'a pas été entièrement passive... Sainte-Sophie nous a révélé un architecte d'initiative hardie, un véritable précurseur. Mais surtout les mosaïques de Saint-Démétrius ont une originalité et une saveur locale qui les distinguent des autres monuments de la peinture byzantine. ») — Louis LEGER. L'Académie des sciences de Petrograd du XVIIIe au XXe siècle; II (suite de ses présidents; principales publications de ses trois sections). = C.-rendus : *T. Dempsey.* The delphic oracle, its early history, influence and fall (petit livre, élégamment présenté et clairement écrit). — *Carolo Pascal.* Corpus scriptorum latinorum Paravianum (l'éditeur Paravia à Turin a mis en vente une série de textes latins, les plus étendus étant divisés en un certain nombre de fascicules. Ce sont de très bonnes éditions à l'usage des universités italiennes; elles

Digitized by Google

auront aussi du succès ailleurs). — Ministerio delle Colonie. Notiziario archeologico. Anno II, fasc. 1 et 2 (compte-rendu des fouilles faites en Cyrénaïque et en Tripolitaine, 1915-1916). — *Edward E. Cutts.* Parish priests and their people in the middle ages in England (quelques belles planches). — *Bernard Lord Manning.* The people's faith in the time of Wyclif (bonne bibliographie, documents dépouillés avec intelligence et soin; des détails curieux). = 1920, janvier-février. Henry LEMONNIER. Chantilly : des Bouteiller aux Montmorency (d'après les publications de M. Gustave Macon; la famille Bouteiller de Senlis garda le château de la fin du Xe au milieu du XIVe siècle; les d'Orgemont lui succédèrent jusqu'en 1492; renseignements qu'on possède sur le château pendant ces cinq siècles; à suivre). — Antoine THOMAS. Une nouvelle édition de Marcellus de Bordeaux (elle est due à M. Niedermann, professeur à Bâle, qui a retrouvé le manuscrit ayant servi à l'édition *princeps* de Cornarius, en 1536. Marcellus vivait aux environs de 408, soit au moment des grandes invasions en Gaule). — Henri DEHÉRAIN. L'œuvre des géographes normands aux XVIe et XVIIe siècles (d'après les deux volumes de l'abbé Anthiaume; examine successivement les cartes spéciales de certaines régions du globe, les mappemondes et atlas, les traités de navigation et d'hydrographie dus à ces géographes). — Paul LEJAY. L'École britannique d'Athènes en 1917 et 1918 (d'après l'*Annual*, récemment publié). = C.-rendus : *P. Foucart.* Le culte des héros chez les Grecs (insiste sur la différence entre le culte des héros et le culte des dieux). — *J. Zeiller.* Les origines chrétiennes dans les provinces danubiennes de l'Empire romain (riche de faits comme d'idées). — *Michel-P. Féghalî.* Le parler de Kfar 'abîda (c'est un village au pied du Liban où l'on parle un dialecte arabe particulier; excellent). — *Joàn Givanel i Mas.* Catáleg de la colleccio Cervàntica formada per D. Isidro Bonsoms i Sicart; t. II (comprend toutes les publications relatives à Cervantès de 1801 à 1879; Morel-Fatio signale quelques omissions).

5. — Nouvelle revue historique de droit français et étranger. 1919, avril-juin. — L. DEBRAY. Pétrone et le droit privé romain; suite (obligations, successions, procédure, le livre de Trimalchion. « Trimalchion n'est pas dépourvu de connaissances juridiques. Le lecteur jugera si Pétrone, lui aussi, n'en possédait pas quelques-unes. ») — P. COLLINET. L'origine byzantine du nom de la Paulinienne (ce nom est né d'une simple glose byzantine qui provient d'une erreur; l'auteur a fait dériver du cognomen d'un jurisconsulte du IIIe siècle le nom d'une action de la République). — A. DE CURZON. L'enseignement du droit français dans les Universités de France aux XVIIe et XVIIIe siècles (décadence de l'enseignement du droit au XVIIe siècle; l'édit de Saint-Germain-en-Laye, avril 1679 : le professeur de droit français est nommé professeur royal; ses privilèges et ses émoluments; le cours de droit français; à suivre). = C.-rendus : *J. Kapras.* Literatura českých právnich dějin (bonne bibliographie de l'histoire du droit en

Digitized by Google

Bohême). — *Id.* Dějiny právního studia na moravské université (aperçus historiques sur les études de droit en Moravie).

6. — Polybiblion. 1919, novembre-décembre. — Publications relatives à la guerre européenne, parmi elles : Général *Percin.* Lille (plaidoyer *pro domo*); général *Gabriel Rouquerol.* Après la victoire (vive critique de l'École de guerre et de ses méthodes); *Henry Bordeaux.* Sur le Rhin (notes de deux voyages, l'un en 1905, l'autre en 1918, lors des fêtes de la libération de Strasbourg; de cette juxtaposition naît un contraste qui fait réfléchir). — *Prosper Alfaric.* Les écritures manichéennes (les inductions de l'auteur ne sont pas toutes certaines, quoique la plupart soient vraisemblables). — *E. Gómez Carrillo.* Obras completas; t. II (ce t. II renferme la « Jérusalem », l'un des plus beaux livres sortis de la plume du maître). — *Edmond Courbaud.* Les procédés d'art de Tacite (analyses ingénieuses). — *Pierre de Vaissière.* Récits du temps des troubles. Une famille : les d'Alègre (intéressant pour l'histoire des quarante dernières années du XVI^e siècle). — *Caleb Guyer Kelly.* French protestantism (de 1559 à 1562; la situation du protestantisme français à son apogée). — Le P. *A. de Salinis.* M^me de Villeneuve, née Marie L'Huillier d'Interville, fondatrice et institutrice de la Société de la Croix, 1597-1650 (intéressant pour l'histoire des origines des congrégations religieuses de France). — Mgr *Laveille.* M^me Carré de Malberg, fondatrice de la Société des Filles de saint François de Sales, 1829-1891 (attachant). — *Paul Bonnefon.* Mémoires de Louis-Marie de Loménie, comte de Brienne; t. III (quelques anecdotes à y recueillir). — Encyclopédie polonaise (elle doit comprendre six volumes; le t. II qui paraît en premier lieu est consacré à la vie économique; excellent). — Recueil des actes diplomatiques, traités et documents concernant la Pologne. T. I : Les partages de la Pologne et la lutte pour l'indépendance, par *Karol Lutostański* (recueil de 369 pièces allant de 1763 à 1864). — *A. Aulard.* La Révolution française et le régime féodal (guide précieux). — *Jean Godefroy.* Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution. — *Henri Welschinger.* Les martyrs de septembre (aussi émouvant que probant). — *Johannes Dierauer.* Histoire de la Confédération suisse, traduit de l'allemand par *Auguste Reymond.* T. V, 1^re partie : de 1798 à 1813 (très intéressant). — *Paul Gaffarel.* Notre expansion coloniale en Afrique de 1870 à nos jours (utile tableau d'ensemble).

7. — La Révolution française. 1919, octobre-décembre. — Louise Lévi. Saint-Just était-il un disciple de Robespierre? Il n'a pas été son disciple ni au point de vue théorique ni au point de vue moral pratique. Il a été bien plus : son émule et son ami). — Julien Tiersot. Méhul, musicien des fêtes nationales et civiles (on a écrit que Méhul n'a jamais fait montre d'idées politiques; cela n'est pas exact; en réalité, il a été lié avec les hommes du gouvernement et il a participé aux manifestations de l'art républicain; il a été chantre de la déesse Raison, ami et collaborateur des théophilanthropes et franc-

Digitized by Google

maçon). — Georges BOURGIN. La publication de l' « Histoire de la Révolution » de Louis Blanc et la justice du second Empire (examen fait en avril 1861 du t. XI de cette histoire par les bureaux de la justice; les bureaux ne pensèrent pas qu'une poursuite, pour les passages relatifs à Robespierre, serait opportune). — R. BONNET. Garnier, de Saintes, en 1815 (il propose à Davout, ministre de la Guerre, après Waterloo, de dresser le peuple contre les envahisseurs). — Paul RAPHAËL. Bonaparte et le sionisme (en avril 1799, Bonaparte fit courir le bruit qu'il voulait se rendre à Jérusalem pour rétablir le temple de Salomon). — Commandant WEIL. Le complot des haricots tricolores (complot fomenté parmi les étudiants de Lucques; renseignements donnés à ce sujet dans une dépêche de Bellocq, notre ministre à Florence, à Guizot, du 8 juin 1844). = C.-rendus : *A. Denys-Buirette.* Les questions religieuses dans les cahiers de 1789 (excellent exemple d'application de la méthode historique). — *Edmond Leleu.* La société populaire de Lille, 1789-1793 (excellent; livre tiré à six exemplaires pendant l'occupation allemande). — *C. Le Blondel.* Cahier des remontrances et doléances de la ville de Meaux en 1789 (d'après l'original, aux archives départementales de Seine-et-Marne). — *Émile Perrin.* Le tombeau des Muscadins (ces Muscadins, de l'armée de la ville de Lyon, ont été tués le 25 août 1793 : leurs restes paraissent avoir été retrouvés dans un vieux puits, non loin de Rive-de-Gier). — Abbé *Uzureau.* Série de brochures sur la Révolution en Anjou. — Dr *A.-E. Sorel.* Pont-de-l'Arche pendant la Révolution, 1789-1804 (quelques indications). — *Philippe Lauzun.* Florian et ses bandes de partisans en 1814 et 1815 (épisode de la lutte des partisans qui harcelèrent, dans le midi de la France, l'armée anglo-espagnole).

8. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1919, 1er décembre. — *G. Jovy.* Pascal et le P. de Frétat (on apporte ici le témoignage de Beaubrun racontant comment Pascal lui-même mentit au P. de Frétat quand celui-ci vint lui dire que l'anonymat de l'auteur des *Provinciales* était percé et qu'il lui serait sage d'abandonner l'entreprise. Ce témoignage, consigné cinquante ans plus tard, prévaut-il contre celui de Marguerite Périer?). — *Id.* Les archives du cardinal Alderano Cybo à Massa (important pour l'histoire politique et ecclésiastique). — *Éd. Lambert.* L'enseignement du droit comparé (étude sur la « common law » anglaise, qui est le fondement même du droit américain, mais qui repose à son tour sur le droit franco-normand du moyen âge. L'auteur montre l'importance qu'offre à des savants français l'étude du droit anglais dont le français resta la langue usuelle jusqu'au XVIIe siècle). — *Ém. Sevestre.* Étude critique des sources de l'histoire religieuse de la Révolution en Normandie, 1781-1801 (curieux et original). — *M. Devigne.* Les grands Belges. Constantin Meunier (modèle de ce que devrait être la biographie d'un artiste). — *Nahum Sokolow.* History of Sionism, 1600-1918 (histoire et exposé complet du sionisme, où se montre la part prépondérante

Digitized by Google

prise par l'opinion anglaise à l'élaboration de l'idée sioniste). — *Gaston Varenne.* Deutschland im Weltkriege, 1914-1918 (recueil de témoignages empruntés aux Allemands eux-mêmes). — *Jean Larmeroux.* La politique extérieure de l'Autriche-Hongrie, 1875-1914. T. II : La politique d'asservissement, 1908-1914 (important; mais aucune indication de sources). — *N.-S. Derjavine.* Les rapports bulgaro-serbes et la question macédonienne (plaidoyer véhément en faveur de la Macédoine bulgare et non serbe). — *Iv. Mintschev.* La Serbie et le mouvement national bulgare; *G. Strezoff.* Les luttes politiques des Bulgares macédoniens; *A. Ischirkoff.* Le nom de Bulgare (trois brochures de la propagande bulgare). — *M. Djuvara.* La guerre roumaine, 1916-1918 (bon). — *F. Quiroga.* Les Allemands en Belgique, 1914-1918 (témoignage d'un publiciste argentin qui perpétuera le souvenir des crimes allemands). = 15 décembre. *H. Junker.* Die Onurislegende (étude approfondie, fondée en grande partie sur des textes ptolémaïques et romains; Onouris était le grand dieu de This, dans la moyenne Égypte, dieu guerrier; héros dans le désert, il tue la gazelle qui s'était emparée de l'œil du dieu de lumière et, tous les jours, il perce les démons de l'obscurité). — *S. A. B. Mercer.* A Sumero-babylonian sign list, to which is added an Assyrian sign list and a Catalogue of the numerals, weights and measures used at various periods (liste très utile des formes qu'ont prises les caractères dits cunéiformes). — *Ignaz Goldziher.* Streitschrift des Gazali gegen die Batiniya Sekte (extraits bien choisis et bien édités du traité dans lequel Ghazali a défendu la légitimité du calife el Mustazhir, qui régna de 487 à 512 de l'hégire contre la secte des Batinites ou Fatimites). — *L. Zœpf.* Die Mystikerin Margaretha Ebner, 1291-1351 (bon). — *W. Uhl.* Winiliod; 2e partie (le mot uuinileodi, qu'un capitulaire de Charlemagne interdit aux nonnes de « scribere vel mittere », a été mal lu; il faudrait lire : « ubi melius dis[cribere] », groupe de syllabes qui est devenu uunileodos; il n'est donc plus question de chansons d'amour, comme on l'a cru; le texte veut dire que l'abbesse doit se garder de répartir ou d'envoyer les nonnes là où il fait meilleur que dans le cloître). — *Alexandre Guillot.* Journal de Marc-Jules Suès pendant la restauration genevoise, 1813-1821 (intéressant). — *Jean Rodes.* La Chine et le mouvement constitutionnel. Le Céleste Empire avant la Révolution (deux ouvrages instructifs, mais qui tiennent plus du reportage que de l'histoire). — *J. Ancel.* L'unité de la politique bulgare, 1870-1919 (unité dans l'ambition et dans la fourberie). — *P.-B. Gheusi.* Guerre et théâtre, 1914-1918. Mémoires d'un officier du général Galliéni et Journal parisien du directeur national de l'Opéra-Comique pendant la guerre (beaucoup de précieux détails sur l'entourage de Galliéni en 1914-1915). — *M. Rémon.* En pays occupé sur la rive gauche du Rhin (bon guide). — *H. Focillon.* Les pierres de France (bon manuel sur l'art de bâtir). — *A. Levé.* La tapisserie de Bayeux (excellent). = 1920, 1er janvier.

Digitized by Google

E. Bishof. Liturgica, historica. Papers on the liturgy and religious life of the Western Church (remarquable). — *H. Hermannsson*. Islandica. T. X : Annalium in Islandia farrago and De mirabilibus Islandiae (excellente édition de deux œuvres publiées en 1637 et 1638 par un ami de Tycho Brahé, Gisli Oddson, qui mourut le 1er juillet 1638. Cette publication « se recommande, non seulement aux spécialistes de l'Islande, mais aux géographes, aux naturalistes, aux folkloristes et aux curieux »). — *H. C. Lodge*. The education of Henry Adams; an autobiography (intéressant). — *Irving Babbitt*. Rousseau and romanticism (procès très fortement conçu et exécuté du romantisme littéraire et politique dont Rousseau fut l'initiateur et qui a bouleversé le monde contemporain). — *L. Pingaud*. La jeunesse de Charles Nodier; les Philadelphes (connaît et utilise beaucoup de documents, mais n'est pas assez bien informé sur les à côté du sujet). — *A. Denys-Buirette*. Les questions religieuses dans les cahiers de 1789 (remarquable). — Commandant *Émile Vedel*. Quatre années de guerre sous-marine (remarquable). — *Charles E. Chapman*. Catalogue of materials in the Archivo general de Indias for the history of the Pacific coast and the american Southwest (excellent et très utile). — *P. Dauzet*. Gloria, 1914-1918 (bon résumé, bien illustré).

9. — Revue de l'histoire des religions. 1919, juillet-octobre. — Ch. CLERMONT-GANNEAU. Les Nabatéens en Égypte (commentaire d'une inscription nabatéenne trouvée en 1914 dans la Basse-Égypte, à Tell ech-Chougâfiyé; par conjecture, l'auteur la place au temps de Cléopâtre, en l'an 33 av. J.-C.; rôle joué par les Nabatéens en Égypte). — W. DÉONNA. Questions d'archéologie religieuse et symbolique. XIV : Quelques gestes d'Aphrodite et d'Apollon (cherche à déterminer le sens symbolique de quelques représentations : Aphrodite dénouant sa ceinture, Apollon sauroctone, les bras levés au ciel, ce geste étant associé aux symboles de la voûte céleste, du disque, de la roue solaire ou accompagné d'autres attributs en relation avec les dieux lumineux, etc.). — A. VAN GENEPP. L'état actuel du problème totémique; IV (recherches sur le totémisme des Berbères; les interdictions nord-africaines modernes; leur signification totémique; les rapports du totémisme et de l'animisme dans l'Afrique du Nord; sanctuaires nord-africains consacrés à des animaux; les sacrifices sanglants chez les Berbères : leur rapport avec le totémisme; constate des affinités importantes entre la civilisation berbère de l'Afrique du Nord et la civilisation créto-égéenne; à suivre). — P. HUMBERT. Les métamorphoses de Samson ou l'empreinte israélite sur la légende de Samson (cette légende remonte plus haut que les origines d'Israël; on la racontait déjà dans les stations khorites du Sud palestinien; elle a été modifiée par les Israélites qui ont fait de Samson un héros national : d'où les contradictions de cette figure). = C.-rendus : Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient; t. XVII, 1917, et t. XVIII, 1918 (analyse détaillée des divers articles). — *Roy Wood Sellars*. The next step in

Digitized by Google

religion (a esquissé d'une manière fort remarquable l'évolution religieuse depuis « l'âge du mythe » jusqu'à nos jours; mais traite surtout de l'avenir, de la religion qui vient, une religion sans surnaturel, « l'humanisme »). — *A. Renaudet.* Érasme. Œuvres choisies (traduction nouvelle de l'*Éloge de la Folie;* traduction corrigée des *Colloquia;* excellent).

10. — Revue des études anciennes. 1919, octobre-décembre. — S. SCHIFFER. Marsyas et les Phrygiens en Syrie (Marsyas serait le nom assyrien d'un âne déifié à Damas; le centre de son culte en Syrie). — É. CUQ. La juridiction des édiles, d'après Plaute, *Ménechmes*, v. 590-593 (l'étude juridique justifie la correction *controrsim* proposée par L. Havet). — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines. LXXXIV : Faut-il refaire le *Corpus* de la Gaule? (souhaite un recueil où seraient réunis tous les moyens de connaître la Gaule, groupé suivant les quatre-vingts cités de la nation gauloise). — J. LOTH. Le gaulois Arcontodan (ce mot, qui se trouve sur des monnaies des Meldi, des Mediomatrici et des Lixovii, signifie directeur de la monnaie). — R. LANTIER. Antiquités du Roussillon (le pays; les populations préromaines; la domination romaine; indication des principales antiquités trouvées; la *colonia Julia Ruscino*). — H. GRAILLOT. Deux architectes archéologues du XVI^e^ siècle dans le midi de la France (Jean Gardet, Bourbonnais, et Dominique Bertin, Parisien, auteurs d'un abrégé de Vitruve, paru à Toulouse en 1559). — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine. = C.-rendus : *H. de La Ville de Mirmont.* Le manuscrit de l'île Barbe (Codex Leidensis Vossianus latinus 111) et les travaux de la critique sur le texte d'Ausone (fac-similé en quatre-vingts planches; annotation excellente). — *H. Pistorius.* Beiträge zur Geschichte von Lesbos im vierten Jahrhundert v. Chr. (a trop déduit l'histoire de Lesbos des données de l'histoire générale). — *Clifford Herschel Moore.* Pagan ideas of immortality during the Roman Empire (ces croyances païennes ont servi au développement du christianisme). — *Alfred Loisy.* La religion (contient toute une philosophie de la religion). — *J. Tixeront.* Précis de patrologie (guide précieux pour les débutants). — Mgr *Pierre Batiffol.* Leçons sur la messe (bon).

11. — Revue des études napoléoniennes. 1919, novembre-décembre. — André AUZOUX. La mission de Sebastiani à Tripoli en l'an X, 1802. — Joseph DURIEUX. L'arrestation de Cadoudal et la Légion d'honneur (aucun des citoyens qui coopérèrent à l'arrestation du 18 ventôse ne fut décoré par Napoléon, qui refusa toujours d'ouvrir à des policiers l'accès de la Légion). — Charles SAUNIER. La conquête d'un débit de tabac au temps de Napoléon I^er^. — Édouard GACHOT. 1813; récit d'un témoin (souvenirs du grenadier Philippe Ballut, soldat au 2^e^ régiment des grenadiers de la Garde, du 29 avril au 23 mai et du 16 au 19 octobre). — Philippe SAGNAC. La crise de l'Occident et la

Digitized by Google

question du Rhin. Essai sur l'esprit public en France et en Allemagne, 1830-1840. — André BLUM. La caricature politique en France pendant la guerre de 1870-1871. — Lieutenant JOLYET. De Bautzen à Hanau, 1813; suite et fin (chap. X-XIV).

12. — Revue Mabillon. Août 1914-décembre 1919. — F. UZUREAU. A l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers, XVIII^e^ siècle (les Bénédictins d'Angers refusèrent d'abord d'accepter la bulle *Unigenitus;* puis ils se rallièrent à l'orthodoxie et furent attaqués par les *Nouvelles ecclésiastiques;* publie des extraits des mémoires d'un pensionnaire de l'abbaye, François-Yves Besnard, qui y passa l'année scolaire 1772-1773). — Dom J.-M. BESSE. Les correspondants cisterciens de Luc d'Achery et de Mabillon. Dom de Lannoy; suite (série de lettres de 1677 à 1679 et de lettres non datées). — Dom P. MONSABERT. Documents inédits pour servir à l'histoire de l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers (nécrologe de l'abbaye; indication des fondations faites en sa faveur; des fragments de l'original remontant à la fin du XIII^e^ siècle se trouvent aux archives de la Vienne; des copies de dom Estiennot et de dom Fonteneau ont permis de combler la plupart des lacunes). — Dom J. RABORY. Documents sur les abbayes cisterciennes d'Espagne (l'abbaye de las Huelgas au XVI^e^ siècle). — Dom B. HEURTEBIZE. L'abbaye de Saint-Vincent du Mans (notice en latin du « Monasticum gallicanum » que dom Germain se disposait à faire imprimer quand il fut surpris par la mort le 23 janvier 1694; à suivre). = C.-rendus : *René Petiet.* Contribution à l'histoire de l'ordre de Saint-Lazare de Jérusalem en France (rendra service). — *J.-B. Belin.* Le mouvement philosophique de 1748 à 1789 (très bonne étude d'histoire littéraire et de bibliographie). — *Id.* Le commerce des livres prohibés à Paris de 1750 à 1789 (bon). — *Couard.* L'administration départementale de Seine-et-Oise (histoire du personnel et des locaux). — Baronne *de La Chaise.* Histoire d'un château de Lorraine (Aulnoy-sur-Seille; fait avec soin). — *Émile Huet.* Le petit séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin (rendu célèbre par Mgr Dupanloup; écrit avec amour par un ancien élève). — *Adhémard Leclère.* Le commerce d'Alençon (s'occupe surtout des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles). — *Donis.* Histoire de l'enseignement primaire public à Bordeaux (gros volume consacré presque entièrement au XIX^e^ siècle).

13. — Le Correspondant. 1920, 25 janvier. — ***. Les résultats du gouvernement de M. Wilson et la situation actuelle aux États-Unis (attaque très vive contre le caractère et la politique du président Wilson et aussi contre la Conférence de la Paix, dont l'œuvre a été compromise par la mésintelligence qui n'a cessé de régner entre les Alliés). — Maurice EMMANUEL. Berlioz. — Ernest PSICHARI. Les voix qui crient dans le désert. Souvenirs d'Afrique; fin (le retour; du 18 août au 16 novembre 1912; parle surtout du fondement mystique de l'Évangile et de la papauté infaillible qui « a suivi la tradition de Jésus »).

Digitized by Google

— HUMBERT DE GALLIER. La situation en Roumanie. Les conflits avec la Conférence de la Paix. — François LECHANNEL. Les mémoires de Falkenhayn. = 10 février. Augustin COCHIN. Les sociétés de pensée. — TESTIS. Figures épiscopales. Mgr Fulbert Petit, archevêque de Besançon. — Armand PRAVIEL. La renaissance méridionale au XIXe siècle. — L. DE LANZAC DE LABORIE. Un coin de la vie parisienne pendant la guerre. Les communications aux familles des mobilisés. Quelques souvenirs personnels. = 25 février. Comte Jean DE PANGE. Le régionalisme en Alsace et en Lorraine (les vicissitudes politiques et l'état d'esprit depuis l'armistice; l'œuvre de M. Millerand). — Pierre DE LA GORCE. Portraits du XIXe siècle. Gambetta (à propos du beau livre de P. Deschanel). — Antoine DE TARLÉ. La situation économique et sociale en Allemagne. De Karl Marx à Walther Rathenau. — Adolphe JULLIEN. Rachel en Amérique, 1855-1856 (d'après le journal tenu par Jean Chéry qui accompagna Rachel dans cette tournée triomphale). — J.-B. PIOLET. « The Catholic Encyclopedia » (raconte comment fut organisée et exécutée cette grande œuvre, commencée en 1905 et aujourd'hui terminée en seize volumes). = 10 mars. L. DE LANZAC DE LABORIE. Montalembert et le « Correspondant ». A l'occasion du cinquantenaire de sa mort (extraits tirés des nombreuses lettres écrites par Montalembert à Falloux depuis 1836 et surtout 1848 jusqu'en 1870). — Pierre KHORAT. Un programme de politique coloniale (examine les questions et les solutions présentées par M. Louis Vignon dans un livre récemment paru sous ce titre). — André BELLESSORT. Chateaubriand en Amérique (d'après les études de M. Chinard. Quand elle étudie un grand écrivain, la critique doit tenir compte avant tout de son imagination, qui peut transformer ou déformer la réalité). — Alexandre MASSERON. Pour le prochain jubilé de Dante; l'œuvre du Comité de Ravenne.

14. — Études. Revue fondée par les Pères de la Compagnie de Jésus. 1919, 20 novembre. — Louis BARDE. L'agitation agraire; fin le 5 janvier 1920 (comment le parti socialiste tente d'organiser le prolétariat paysan). — Yves DE LA BRIÈRE. Le cardinal Mercier et le droit international (d'après le recueil de lettres échangées, durant la guerre, entre le cardinal et les représentants de l'autorité allemande en Belgique). — Louis JALABERT. Une femme-soldat : Maria Botchkareva, commandant le « bataillon de la mort »; fin le 5-20 décembre (d'après l'autobiographie publiée en anglais par Isaac Don Levine; pour une fois, la légende est moins belle que l'histoire). — Louis DES BRANDES. Auguste Rodin et ses enseignements sur l'art (pour qu'il soit l'égal des grands artistes, il n'a manqué à Rodin qu'une foi religieuse indiscutée et la discipline morale). — Raphaël GAUDISSART. Scènes de mœurs militaires dans la Chine nouvelle. Soldats ou brigands? (raconte la conduite d'un régiment, en novembre 1918, se défendant d'ailleurs de généraliser). — Alexandre BROU. Le poilu tel qu'il se parle (d'après le livre de Gaston Esnault). = C.-rendus : *Albert*

Digitized by Google

Mathiez. Danton et la paix (intéressant, curieux; mais tendancieux parfois jusqu'au défi). — *Jules Barthélemy*. Le gouvernement de la France (très clair). — *Gaston Raphaël*. Walther Rathenau (exposé de ses théories). = 5-15 décembre. Léonce DE GRANDMAISON. Les études et les arts liturgiques. Quelques traits de leur renouveau actuel (fait connaître les derniers travaux parus de Callewaert, dom Cabrol, dom Leclercq, dom Guéranger, le P. A. Sertillanges, Mgr Batiffol, etc.). — Paul DUDON. Livre blanc et livre rouge. Est-ce l'Autriche seule qui décida la guerre? (non; tous les faits montrent que l'Allemagne voulait la guerre). — Paul BERNARD. L'Alsace et le génie français. III : Poètes contemporains (Louis Ratisbonne, Siebecker, Schuré). — Charles PARRA. Les élections belges du 16 novembre (il n'y a plus au Parlement belge de majorité de parti; un ministère tripartite s'imposait). = C.-rendus : *Ernest Daudet*. La France et l'Allemagne après le Congrès de Berlin (tableau curieux, dû à un heureux fureteur de papiers cachés et à un conteur agréable). — Maréchal Lord *French*. 1914 (montre bien que l'unité de vues et d'action a fait défaut à l'Entente). = 1920, 5 janvier. François DATIN. Un examen de conscience de l'Église anglicane; fin le 20 janvier (d'après l'enquête, faite à la fin de 1916, par la « mission nationale de repentance et d'espérance »; les cinq rapports présentés à ce moment, s'ils renferment d'heureuses propositions, manquent du vrai principe vivifiant). — Albert BESSIÈRES. Ames nouvelles (publie des extraits des lettres et du carnet de guerre de Pierre Lamoureux, tué à Givenchy le 3 octobre 1915). — Louis DE MONDADON. Les dernières années et la folie de Jean-Jacques Rousseau (à propos du troisième volume de M. Louis Ducros). — Henri DU PASSAGE. Aux champs, dans l'usine, au fond de la mine (d'après les « Observations vécues » de Jacques Valdour). = C.-rendu : *Gaston Cerfberr*. Paris pendant la guerre (d'août 1914 aux visites royales qui ont suivi l'armistice). = 20 janvier. Jules LEBRETON. La guerre vue de l'État-major allemand : les mémoires de Ludendorff; suite les 5 et 20 février (étudie successivement tous les faits dont il est question dans ces Mémoires : l'assaut de Liége, les opérations sur le front russe et l'invasion en Russie de 1915; Ludendorff, premier quartier-maître général; la bataille défensive, 1916-1917; l'effondrement de la Russie, 1917; la grande offensive, mars-juillet 1918; la catastrophe finale). — Abel DECHÊNE. Un historien catholique : Godefroy Kurth (examen de son œuvre; sa protestation d'amour envers la sainte Église). — Henri DU PASSAGE. La vérité sur la guerre (examen de l'ouvrage de Roland Dorgelès : « Les croix de bois »). — Yves DE LA BRIÈRE. Questions de droit international. Histoire et doctrine (examine l'ouvrage de Hanotaux : Le traité de Versailles du 28 juin 1919, et celui de Louis Le Fur : Guerre juste et juste paix). = C.-rendus : *José Manuel Aicardo*. Comentario á las constituciones de la Compañia de Jesus; t. I (remarquable). — *J.-Roger Charbonnel*. La pensée italienne au

Digitized by Google

XVI[e] siècle et le courant libertin; *Id.* L'éthique de Giordano Bruno et le deuxième dialogue du Spaccio (critique assez vive; comme il s'agit de deux thèses de doctorat, on écrit : « Espérons que ces méthodes allemandes de la Sorbonne d'avant la guerre ont vécu »). = 5 février. Lucien ROURE. « Le génie du christianisme » en 1920 (ce qui frappe le lecteur de 1920 dans l'œuvre de Chateaubriand). — Pierre LHANDE. Benito Pérez Galdos, 1843-1920; suite le 20 février (examine successivement la vie et l'œuvre du grand écrivain espagnol). — Henri DU PASSAGE. L'économie nouvelle, de M. Georges Valois. — Alexandre BROU. Les missions allemandes et le traité de paix (autour de l'article 438; progrès faits d'une façon générale par les missions catholiques de 1914 à 1918). = C.-rendus : *F. Mourret.* Histoire générale de l'Église; t. VIII (de 1823 à 1878; très grand éloge du volume : « L'auteur a su dominer son sujet avec une véritable maîtrise d'historien »). — *Floris Delattre.* La pensée de J.-H. Newman (recueil de pages choisies, disposées dans un ordre chronologique strict). — *R. de Montessus de Ballore.* Universitatum et Eminentium Scholarum Index Generalis (louable initiative, plus de 30,000 noms). = 20 février. Claude VERLEY. Mgr Baunard. L'homme, l'écrivain et l'éducateur (ancien recteur de l'Université catholique de Lille). — Paul DUDON. Bulletin d'histoire religieuse chez les protestants (le président Wilson et les protestants; controverses entre protestants et catholiques; la Faculté de théologie de Montpellier et celle de Strasbourg). = C.-rendus : Comte *Maurice de Pange.* Les Lorrains et la France au moyen âge (sept études d'érudition probe jusqu'à l'extrême). — *Frédéric Masson.* M[me] Bonaparte, 1796-1806 (biographie de Joséphine pendant ces huit années). = 9-20 mars. Fernand JAMIN. L'âme française, d'après des documents vécus (conférence aux Facultés catholiques de Lyon, faite le 8 janvier 1920). — Adhémar D'ALÈS. Impérialisme chrétien (vues de Sir Arthur Hirtzel sur l'apostolat en pays lointain; il croit que la race anglo-saxonne a reçu la vocation de christianiser le monde). — Paul DUDON. Une histoire nouvelle de la Compagnie de Jésus (celle de Joseph Brucker; esquisse tout à fait remarquable allant de 1521 à 1773). — Xavier MOISANT. Saint Patrick, héros national de l'Irlande (résume la thèse soutenue par M. S. Czarnowski, puis en montre les exagérations; « saint Patrick n'est pas le héros national, mais le saint national de l'Irlande »). — Louis DES BRANDES. La jeunesse de Titien (d'après le volume de M. Hourticq). = C.-rendu : *Ludovic Naudeau.* En prison sous la terreur russe (émouvant).

15. — La Revue de Paris. 1920, 15 janvier. — Charles DE FONTENAY. Crayons guerriers (quelques notes retrouvées parmi les papiers de Ch. de Fontenay, qui fut tué à Massiges, en Champagne, le 10 janvier 1916). — Constantin PHOTIADÈS. La victoire des Alliés en Orient. IV : La bataille des Balkans (vivante esquisse de la bataille livrée par Franchet d'Espérey à Mackensen, du 30 septembre au 13 novembre

Digitized by Google

1918). — Albert CASSAGNE. Chateaubriand à Gand et le « Moniteur Chateaubriand », avril-juin 1815 (d'après le « Journal universel » fondé et en grande partie rédigé par Chateaubriand). — Max HOSCHILLER. La politique extérieure des Soviets. = 1er février. Arthur CHUQUET. Le départ de l'île d'Elbe; I (établissement de Napoléon dans l'île, où Marie-Louise refuse de le rejoindre; elle est redevenue tout autrichienne et est trop heureuse de pouvoir désormais agir à sa fantaisie, et cette fantaisie s'appelle Neipperg. Mais Napoléon est dans l'impossibilité de vivre dans son minuscule domaine, la rente que lui assurait le traité de Vienne n'ayant jamais été payée. D'ailleurs, à Paris comme à Vienne, on songeait plutôt à se débarrasser de lui, soit en le transportant loin des côtes de France et d'Italie, soit en le faisant assassiner. L'Empereur ne pouvait donc assurer sa liberté et sa vie qu'en s'échappant. Tout le monde à Vienne sentait cette solution inévitable et prochaine, mais l'on pensait que c'est par l'Italie que Napoléon tenterait d'abord de venir; on n'ignorait pas qu'il était rentré en correspondance avec Murat). — Augustin COCHIN. La mystique de la libre pensée (deux fragments : 1° une brève étude sur le catholicisme de Rousseau; 2° une lettre à M. Édouard Le Roy, du 7 janvier 1910, où il pose ce problème d'opposer à l'effort « jacobin », qui veut reconstituer la société sur des bases nouvelles, à la religion révolutionnaire, qui prétend substituer le peuple à Dieu, un christianisme pénétré de la pensée moderne, mais ferme dans sa foi spiritualiste). — Odette KEUN. Réflexions d'une civile sur les Bureaux arabes. — Camille BLOCH. Bibliothèques et musées de la guerre (parle en particulier de la bibliothèque et du musée de la guerre fondés dès 1914 par M. et Mme Henri Leblanc et donnés en 1917 à l'État. Important). — Ch. H. HASKINS. L'histoire de France aux États-Unis (sur la couverture de la *Revue de Paris*, on risque de ne pas reconnaître, sous le nom de C. G. Haskins, notre savant ami, Charles Homer Haskins, un des érudits américains aux travaux duquel notre ancienne France doit le plus). = 15 février. ***. Le plan XVII (début d'une étude critique sur le plan établi par Joffre en 1914). — Émile MÂLE. L'art du moyen âge et les pèlerinages. II. Les routes de France et d'Espagne (montre comment la vénération pour une statue de vierge, de saint ou de sainte, qui attirait la foule des pèlerins, invita les sculpteurs du moyen âge à multiplier les répliques de l'original : ainsi la Vierge de Chartres ou celle de Clermont ou encore celle du Puy; ainsi les statues de saints dans les églises qui jalonnaient les chemins conduisant à Saint-Jacques de Compostelle et en particulier celle de saint Jacques lui-même, avec son bâton et sa panetière timbrée d'une coquille. Le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle eut encore sur l'art cette autre influence de propager le type de Saint-Sernin de Toulouse, qui, d'ailleurs, procédait de Saint-Martin de Tours. C'est que les artistes accompagnaient les pèlerins, s'ils n'étaient pas des pèlerins eux-mêmes). — Émile HAUMANT. Choses vues en Macédoine (très intéres-

Digitized by Google

santes notes sur les rapports des Serbes et des Bulgares). — Antoine ALBALAT. Émile Faguet intime. — Max LAZARD. La conférence internationale de Washington (29 octobre-29 novembre 1919). = 1er mars. Arthur CHUQUET. Le départ de l'île d'Elbe; II (expose en grand détail comment fut organisé le complot qui devait favoriser le retour de l'Empereur). — Adolphe DELEMER. Le malaise social aux États-Unis. = 15 mars. René MILAN. La grande pitié de la marine française; II. — ***. Le plan XVII. II. La bataille des frontières (expose le souci du général Joffre de deviner le plan que les Allemands vont réaliser; mais c'est seulement le 19 août que ses renseignements sont assez précis pour lui permettre de voir clair dans le jeu de son adversaire). — BRADA, comtesse DE PULIGA. Belles fêtes d'autrefois; III (à Nice; aux Tuileries en 1868-1869). — Frank-L. SCHOELL. La « Ceinture noire » de Chicago (la guerre a fait affluer vers Chicago des foules de nègres qu'attiraient les hauts salaires payés dans les fabriques de munitions. Parqués d'abord dans la périphérie, ils pénétrèrent peu à peu dans la ville, cherchant plus de confort; aussitôt les blancs de se retirer pour éviter leur contact, ce qui produisit une crise intense des logements et enfin l'émeute de juillet 1918; mais le mouvement continue. Ces nègres veulent s'instruire et commencent à s'organiser pour faire valoir leur droit à être traités en citoyens américains). — Jules PATOUILLET. Les relations intellectuelles entre la France et la Russie (il faut que la France travaille résolument à restaurer la haute culture russe et à lutter, là encore, contre l'influence allemande).

16. — Revue des Deux Mondes. 1920, 15 janvier. — Maurice BARRÈS. Que fait l'Université pour la recherche scientifique? Lettre à M. le Ministre de l'Instruction publique sur la reconstitution intellectuelle de la France (article qui montre les lacunes actuelles de l'enseignement scientifique et les mesures les plus urgentes à prendre tant pour le recrutement du personnel que pour la bonne distribution du travail dans les laboratoires. Il serait bon qu'il eût le plus grand retentissement, car le ministre lui-même a besoin de se sentir stimulé ou soutenu par une opinion publique éclairée). — A. NEKLUDOFF. Souvenirs diplomatiques. II. La semaine tragique à la cour du roi Gustave V (après avoir appris à connaître Ferdinand à Sofia, Nekludoff est envoyé à Stockholm, où il trouve le roi Gustave V et le ministre des Affaires étrangères, Wallenberg, très soucieux de la situation européenne au début de l'année 1914. Il constate aussi l'étrange quiétude des deux ambassadeurs russes : Sverbeieff à Berlin et Schébéko à Vienne. Arrivée du Président de la République française à Stockholm le samedi 25 juillet, deux jours après l'ultimatum « subit et inouï de violence » que l'Autriche venait d'envoyer à la Serbie; c'est le premier jour de la semaine tragique. La guerre déclarée par l'Allemagne à la Russie, quel parti la Suède va-t-elle prendre? C'est le roi lui-même qui, le mardi 4 août, annonce à l'ambassadeur de Russie « que la Suède n'était liée avec personne » et qu'elle « espérait » pouvoir rester neutre; d'autre part, le gouvernement russe, après quelques

Digitized by Google

tergiversations, finissait par se joindre à la France et à la Grande-Bretagne pour déclarer que les Alliés étaient d'accord pour garantir à la Suède son intégrité et sa parfaite souveraineté, à condition qu'elle gardât une stricte neutralité. Il faut d'autant mieux savoir gré à la Suède de son attitude correcte que le pays était plus absolument convaincu de la victoire foudroyante de l'Allemagne). — FIDUS. Silhouettes contemporaines. I. M. Louis Madelin (de l'œuvre accomplie par Madelin et Henry Bordeaux quand fut créé pendant la guerre le Service d'information. Importance de l'œuvre de Madelin comme historiographe de cette guerre). — H. DE BALZAC. Lettres à l'étrangère; nouvelle série (suite des lettres à Mme Hanska; il lui écrit le 6 mars 1845 : « J'ai beaucoup gagné auprès des gens sérieux; on commence à comprendre que je suis beaucoup plus historien que romancier »). — Maurice PERNOT. Carnets d'un Français en Allemagne; II (visite au château de Pless, en Silésie, qui appartenait à Henri XV de Pless et qui fut pendant deux ans, jusqu'à Noël 1916, le siège du G. Q. G. allemand, non loin du G. Q. G. autrichien à Teschen. Situation de Hambourg en septembre 1919. Le port est un cimetière, mais en ville on s'amuse; la bourgeoisie riche « ne comprend rien à la gravité de l'heure présente ». A Berlin, en octobre, conversation avec un ancien bolcheviste russe devenu social-démocrate allemand et qui compte reconstituer la Russie sur la base nouvellement constituée des « grands paysans »). — Dr J.-A. RIVIÈRE. L'Ile de France à la France (montre combien les Mauriciens sont restés Français bien que soumis à l'Angleterre depuis 1814. L' « Athènes de la mer des Indes » doit faire retour à sa patrie d'origine). = 1er février. Henri PIRENNE. Ma captivité en Allemagne. I. De Crefeld à Holzminden (en lisant ce récit, on admirera la bonne humeur de l'auteur, son esprit critique, le courage tranquille avec lequel il subit une captivité dont la cause reste encore aujourd'hui pour lui une énigme). — Jacques ANCEL. La croisade de Salonique, 12 octobre 1915-13 novembre 1918; I (le sauvetage de l'armée serbe; sa reconstitution dans l'île de Corfou, avec une carte de l'île. L'assistance à la Grèce qui, s'étant ressaisie, fournit l'effort nécessaire à la victoire définitive). — G. LENÔTRE. Le roi Louis XVII. IV. Simon (plan de Chaumette, d'accord quant au fond avec Hébert : il faut isoler complètement le dauphin, devenu roi, « afin de lui faire perdre l'idée de son rang ». Le cordonnier Simon, l'homme de Chaumette, est chargé officiellement d'élever l'enfant dans ce sens. La légende lui a d'ailleurs fait tort; Simon n'a pas été le tortionnaire que l'on a dit. « C'est un imbécile sincère; il croit que, au simple contact d'un pur tel que lui, l'enfant pourra se démocratiser et monter du rang de prince à l'état d'homme. » Des témoignages certains attestent sinon sa sollicitude pour le jeune roi, du moins sa modération; mais, prenant au sérieux son rôle d'instituteur, il réussit à inculquer à son élève trop docile la langue et jusqu'aux idées du Père Duchesne. Pis encore : le dauphin, endoctriné par lui, ne craignit pas d'accuser sa mère et sa tante de honteuses pratiques sur sa personne;

Digitized by Google

inconscient d'ailleurs et insouciant, il ne comprit rien à l'infamie des dépositions qu'on lui avait dictées et, après l'enquête du 7 octobre, il reprit toute sa gaieté puérile. Dès lors, le rôle de Simon est terminé et on l'écarte du dauphin en décembre 1793). — Antoine ALBALAT. Jean Moréas et la vie de café (nombreuses corrections à cet article par P. Souday dans le *Temps*, 2 février 1920). — L. PAUL-DUBOIS. Pour l'économie publique et privée (si le Français est économe dans sa vie privée, il est volontiers prodigue de l'argent des autres; et l'État, autrefois comme à présent, s'est trop souvent laissé entraîner au gaspillage). = 15 février. René PINON. Le Rhin libre (expose les débuts et les progrès de la tendance qui pousse à la formation d'une Rhénanie affranchie du militarisme prussien). — Guglielmo FERRERO. La ruine de la civilisation antique. II. La crise du IIIe siècle. — Henri PIRENNE. Souvenirs de captivité en Allemagne, mars 1916-novembre 1918; II (Pirenne retrouve son collègue et ami Fredericq à Iéna, ville d'université, mais aussi d'industrie, où chacun ne s'occupe plus que de sa spécialité, les professeurs tout comme les physiciens. Chez les professeurs, Pirenne constate le défaut d'esprit critique pour ce qui sort de leur domaine propre. Tous d'ailleurs sont recrutés dans les partis gouvernementaux : ce sont des savants officiels. Cependant, Pirenne et Fredericq n'ont pas répondu aux avances des autorités allemandes; alors on les sépare de nouveau brutalement et on les relègue, celui-ci à Burgel, Pirenne à Creuzbourg sur la Werra. Dans cette ville de petite bourgeoisie, Pirenne constate de nouveau l'incapacité de l'Allemand à rien comprendre en dehors de ce qui lui est officiellement enseigné; mais il voit croître la lassitude de cette guerre sans fin. Puis la débâcle arrive; à son grand étonnement, c'est l'armée elle-même qui renverse le gouvernement. Ce qui le surprend plus encore, c'est l'inconscience avec laquelle ce peuple accepte la déchéance morale où l'avaient plongé la fuite de l'empereur et les dures conditions de l'armistice. Sans doute se réservait-il déjà d'en éluder les conséquences inadmissibles pour son orgueilleuse crédulité). — Marie-Louise PAILLERON. Histoire de deux unions mal assorties (d'après les Mémoires de Mme du Noyer publiés à Cologne en 1710-1711). — Jacques ANCEL. La croisade de Salonique, 12 octobre 1915-13 novembre 1918; II (délivrance de la Macédoine; la paix française et les profits qu'elle apporte à un pays dévasté depuis des siècles par tous les peuples qui s'en sont rendus maîtres; effondrement final des vassaux danubiens de l'Allemagne). — Henry BIDOU. Réception du maréchal Foch à l'Académie française. = 1er mars. ***. La coopération franco-italienne pendant la guerre. — Gustave LANSON. Le centenaire des « Méditations » (comment Lamartine fut amené à écrire ces « Méditations », qui sont une grande date dans la vie intellectuelle et sentimentale de la France; quelle fut la destinée de ce petit livre pendant le siècle qu'il a déjà vécu; de l'utilité d'appliquer les règles de la méthode critique à l'étude même d'un poète tout de sentiment et de jaillissement intérieur). — G. LENÔTRE. Le roi Louis XVII. V.

Digitized by Google

Énigmes (Simon et sa femme quittèrent le Temple le 19 janvier 1794 au soir, après plusieurs jours où la prison était restée presque sans surveillance. A partir de ce jour, personne ne parle plus du dauphin; à la Commune, jamais son nom n'est prononcé. Mais il y avait au Temple un autre enfant, silencieux et tranquille, qui avait été, dit-on, « emmuré » à partir du 21 janvier. Avait-on réussi à le substituer au fils de Louis XVI? « L'hypothèse du dauphin enlevé sur l'ordre de Chaumette, au départ de Simon, son docile agent, n'est pas incompatible avec les rares et laconiques documents qui nous renseignent sur l'attristante histoire de l'enfant du Temple. » Le 11 thermidor, le gardien provisoire des « enfants de Capet », le créole Laurent, visite et interroge l'enfant; il se convainc que ce n'est pas le fils de Louis XVI et il informe Barras que le dauphin a été enlevé; mais Barras s'était engagé à le tirer de prison; il fait donc sortir le petit prisonnier, qui fut sans doute emmené au château de Vitry, chez Petitval, espérant qu'un jour ou l'autre on retrouverait la trace du vrai dauphin. Pour sauver les apparences, il fit substituer un autre enfant, plus silencieux encore, au pseudo-dauphin. L'enfant exhibé le 19 décembre 1794 aux Conventionnels était en effet sourd-muet. C'est lui le dauphin qui mourra plus tard officiellement dans le Temple). — René CAGNAT. L'armée d'occupation de l'Égypte sous la domination romaine. = 15 mars. ***. La coopération franco-italienne pendant la guerre; II (services réciproques que l'Italie et la France se sont rendus au point de vue militaire et économique). — FIDUS. Silhouettes contemporaines. II. M. Joseph Bédier. — G. LENÔTRE. Le roi Louis XVII. VI. Hors du Temple (l'enfant qui mourut au Temple le 20 prairial, 8 juin 1794, et qui fut enseveli le 10 juin dans le cimetière de l'église Sainte-Marguerite n'était pas le dauphin, bien que les témoins, appelés près du mort, aient déclaré l'avoir parfaitement reconnu. D'ailleurs, les circonstances mêmes de cette mort soulèvent autant d'énigmes, sans doute insolubles, qu'il y a de témoignages). — Georges LECOMTE. Un péril pour l'esprit français. La crise du livre. — Alfred RÉBELLIAU. Autour de la correspondance de Bossuet. V. Entre Metz et Paris; Bossuet et Paul Ferry (situation de Bossuet à l'égard du protestantisme en 1666; il se rapproche du pasteur Paul Ferry, le « bon homme », le « conciliateur » et, un moment, il paraît, ainsi que Ferry, croire à la « réunion » possible des deux confessions. Leur entourage gâta cette belle entreprise par ses défiances et aussi par l'indiscrète pression exercée sur Ferry pour ramener l'église de Metz à l'unité catholique. Quant à Bossuet, il crut toujours qu'une entente dogmatique sur le sens de la foi et sur les articles essentiels était possible entre les diverses fractions du protestantisme et l'Église romaine).

Digitized by Google

CHRONIQUE.

France. — Notre collaborateur M. LEDEUIL D'ENQUIEN est mort le 18 février 1919, à l'âge de soixante-dix ans.

— M. Marcel DIEULAFOY est mort le 24 février 1920; il était né à Toulouse le 3 août 1844. Ingénieur des ponts et chaussées, il fut chargé en Perse d'une mission archéologique poursuivie pendant trois années (1884-1886) et qui a donné les plus précieux résultats. Il les a consignés dans deux importants ouvrages : *l'Art antique de la Perse : Achéménides, Parthes, Sassanides* (5 vol., 1884-1885), et *l'Acropole de Suse* (1 vol. in-fol. en quatre parties, 1890-1893). Puis l'Espagne et le Portugal lui ont fourni de nouveaux champs d'étude : *la Statuaire polychrome en Espagne* (dans les « Monuments Piot », t. X, 1904 et 1908); *les Monuments asturiens proto-romans de style oriental* (1909); *Espagne et Portugal* (dans l'*Histoire générale de l'art*, collection « Ars una », 1913; trad. en allemand sous le titre : *Geschichte der Kunst in Spanien und Portugal*). Il attribuait à l'Orient une grande influence sur l'archéologie occidentale, et c'est à ce point de vue qu'il étudia *le Château Gaillard et l'architecture militaire au XIII^e siècle* (1898). Élu membre libre à l'Académie des inscriptions en remplacement de Victor Duruy (1895), il publia de savantes études dans les *Mémoires* de cette Académie sur *la Bataille de Muret* (1899), *le Mausolée d'Halicarnasse et le trophée d'Auguste* (1911), *la Bataille d'Issus* (1912), une *Étude arithmétique et architectonique sur le temple de Bêl-Marduk à Babylone* (1913), *Baltasar et Darius le Mède* (1919). Entre temps, il se délassait de ses travaux d'archéologie scientifique en écrivant des livres ou des conférences sur *le Livre d'Esther et le palais d'Assuérus* (1888), *le Prophétisme, ses origines et sa nature* (1896), *le Roi David* (1897) et d'agréables esquisses sur Calderon (1900), sur Cervantès et Tirso de Molina (1907), sur la jeunesse du Cid (1908). La guerre le trouva avec le grade de lieutenant-colonel du génie dans l'armée territoriale; malgré son âge, il prit du service actif et rendit des services appréciés au Maroc. Il allait partir en Syrie pour une nouvelle mission archéologique lorsqu'il fut enlevé après une courte maladie.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a jugé comme suit le concours des Antiquités nationales : 1^re^ médaille : Charles PORÉE, *Études historiques sur le Gévaudan;* 2^e^ médaille : Georges DOTTIN, *Sur la langue gauloise;* 3^e^ médaille : abbé CARRIÈRE, *Histoire et cartulaire des Templiers de Provins.* 1^re^ mention : Henri WAQUET, *le Bailliage de Vermandois aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles;*

Digitized by Google

2e mention : abbé DELAMARRE, *Calendrier de l'église d'Évreux;* 3e mention : Gustave CHAUVET, *Grottes du Chaffaud; l'art primitif*. Elle a attribué la plus forte partie du prix Bordin à M. Jean LESQUIER : *l'Armée romaine d'Égypte, d'Auguste à Dioclétien.*

— L'Académie des sciences morales et politiques a élu membre ordinaire M. Émile BOURGEOIS, professeur à la Sorbonne et administrateur de la manufacture nationale de Sèvres. — Elle a décerné le prix Saintour, sur *l'Expansion de l'influence française dans le bassin de la Méditerranée*, à notre collaborateur M. M. BOISSONNADE, professeur à l'Université de Poitiers, et à M. Jean LONGNON, archiviste paléographe.

— La Société des Antiquaires de Picardie a mis au programme des concours pour les années 1920 et 1921 les sujets suivants : 1° Prix d'histoire. Fondation Le Prince : un prix de la valeur de 500 francs à l'auteur du meilleur mémoire manuscrit sur un sujet d'histoire relatif à la Picardie antérieur à 1789. 2° et 3° Prix d'archéologie. Fondation Le Dieu : un prix de la valeur de 500 francs à l'auteur du meilleur mémoire manuscrit d'archéologie concernant la Picardie, et Fondation Pinsard : un prix de la valeur de 600 francs à l'auteur de la meilleure étude archéologique, soit sur le quartier d'Amiens correspondant à l'ancienne paroisse de Saint-Martin-au-Bourg, soit sur la rue des Trois-Cailloux, soit sur l'ancien cimetière Saint-Denis, soit sur le beffroi. 4° Prix de géographie politique du territoire picard, offert par MM. Cosserat : une médaille d'or de la valeur de 10,000 francs à l'auteur de la meilleure étude sur la géographie politique du territoire ayant formé le gouvernement de Picardie (en y comprenant les gouvernements de Boulogne et de Calais) tel qu'il a existé avec ses variations jusqu'à la Révolution française. — Les mémoires seront adressés, avant le 1er juillet 1921 pour les trois premiers concours et avant le 1er avril 1924 pour le quatrième, au Secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, au musée d'Amiens.

— La librairie Paul Geuthner commence la publication, sous le titre *Syria*, d'une Revue d'art oriental et d'archéologie. Elle paraîtra par fascicules trimestriels d'environ 80 p. in-4° richement illustrés, sous la direction de MM. Edmond POTTIER, Gaston MIGEON et René DUSSAUD (prix : Paris, 50 fr. par an; départements, 54 fr.). Le premier fascicule contient les articles suivants : *Jupiter héliopolitain. Bronze de la collection Charles Sursock*, par M. René DUSSAUD; *Mission archéologique à Sidon (1914)*, par M. le Dr Georges CONTENAU; *Lampe de mosquée en cuivre ajouré au musée du Louvre*, par M. Gaston MIGEON.

— Un certain nombre de professeurs des diverses Facultés qui composent l'Université de Strasbourg (droit, lettres, théologie catholique et théologie protestante) ont décidé de constituer à l'Université un

Digitized by Google

centre d'études médiévales. Ce centre a pour objet de présenter aux étudiants désireux de s'initier à l'étude des civilisations médiévales un groupement raisonné d'enseignements, de leur faciliter l'acquisition des connaissances sur les sciences auxiliaires et les instruments indispensables à toute recherche scientifique, de leur faire sentir la liaison nécessaire entre les différentes disciplines historiques, philologiques, littéraires, philosophiques, juridiques, archéologiques qui travaillent en commun à mieux comprendre le moyen âge. Les enseignements donnés au centre s'adressent d'une part aux étudiants des diverses Facultés en cours régulier d'études, d'autre part aux travailleurs venus du dehors. Les travailleurs étrangers notamment y trouveront les éléments d'une préparation scientifique aux recherches médiévales.

Le centre offrira, dès la rentrée de novembre 1920, d'une part un enseignement d'initiation comportant des cours à programmes fixes (histoire, philologie, sciences auxiliaires), d'autre part des cours ou conférences à programmes variables sur les diverses matières qui touchent les civilisations médiévales en France ou en dehors de la France, en particulier des études critiques sur l'histoire d'Alsace; sur des textes historiques et littéraires (explication, méthodes de publication); sur l'histoire littéraire de l'ancienne France (y compris la littérature en langue latine); sur l'histoire littéraire de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Italie; sur des textes juridiques, liturgiques, etc.; sur l'archéologie et la musique.

Allemagne. — Depuis janvier 1920, les *Preussische Jahrbücher* paraissent sous la direction du Dr Walter SCHOTTE. Cette revue, dont l'histoire est jusqu'à un certain point le reflet de celle de l'empire allemand depuis 1871, était depuis trente-six ans dirigée par Hans Delbrück. Il se retire après avoir désigné lui-même son successeur. A un nouvel ordre de choses, il faut des hommes nouveaux.

— D'après les renseignements publiés par *The Naval and Military Record* (18 janvier 1920, p. 54), une grande quantité de documents officiels ont été détruits par les officiers de marine allemands lors des mutineries de Kiel et de Wilhelmshafen en octobre 1918. Une partie des archives de l'Amirauté a également disparu. La publication effectuée par l'amiral von Tirpitz et celles qu'on annonce des amiraux von Scheer, qui commandait à la bataille du Jutland, et von Ingemohl, qui commandait à celle du Dogger-Bank, ne pourront donc être confrontées désormais avec les sources officielles allemandes.

G. BN.

— Le Dr POKORNY, successeur de feu Kuno Meyer à l'Université de Berlin, a pendant la guerre publié une Histoire d'Irlande écrite au point de vue Sinn-Fein. Il estime que les maux dont souffre l'Irlande seront guéris si le pays se sépare complètement de la Grande-Bretagne et de l'Église anglicane.

Digitized by Google

Belgique. — Nous ne pouvons qu'annoncer aujourd'hui le décès de notre éminent collaborateur et ami Paul FREDERICQ, professeur à l'Université de Gand, une des gloires de l'enseignement supérieur en Belgique. Nous lui consacrerons une notice détaillée dans notre prochaine livraison.

Espagne. — Au mois d'avril 1914, un congrès d'histoire et de géographie hispano-américaines s'était tenu à Séville. On y avait nommé une commission permanente chargée de réunir, deux ans plus tard, un nouveau congrès. La guerre européenne a ajourné celui-ci. Mais on vient de décider qu'il se réunira, au début de 1921, à l'époque de l'exposition hispano-américaine de Séville, et il coïncidera avec le centenaire de la découverte du détroit de Magellan (novembre 1920) et des îles Mariannes et Philippines (mars 1921). L'objet du congrès sera naturellement limité à l'étude de l'histoire et de la géographie du Nouveau-Monde. Quatre sections sont prévues (époque pré-espagnole; histoire de l'Amérique; géographie de l'Amérique; histoire et géographie des Philippines); les travaux devront être rédigés en espagnol et parvenir au comité avant le 31 décembre 1920. G. BN.

Grande-Bretagne. — Un Imperial war Museum a été fondé à Londres le 17 mars 1917 sous la direction de M. Charles Oman; le bibliothécaire est M. A. F. Siereking. La bibliothèque possède déjà 15,000 numéros, groupés dans 116 sections, et dont beaucoup sont d'une rareté insigne. On y trouve d'importantes collections de timbres et de papier-monnaie. Il est en outre question d'augmenter les collections du Museum en y incorporant les bibliothèques de divers départements ministériels, en particulier du ministère de l'Information. La série des photographies comprend environ 250,000 pièces.

A propos de l'histoire de la guerre, conçue par les milieux officiels anglais, signalons que la guerre navale doit être traitée par M. Julian Corbett; le tome I a déjà paru; le second est en train, et l'ensemble, qui comprendra quatre volumes, sera assez vite achevé. L'histoire militaire doit être traitée par M. Gordon, et le premier volume sera bientôt fini, mais on ne sait pas combien de tomes seront nécessaires. M. E. Fayle prépare l'histoire du commerce, M. A. Hurd celle de la marine marchande, M. W. Raleigh celle de l'aviation. Sans qu'il soit possible, dès maintenant, de déterminer avec précision le montant des dépenses qu'impliquera cette publication, il résulte des chiffres fournis par M. S. Baldwin, secrétaire de la Trésorerie, que l'on a déjà prévu 23,000 l. pour l'histoire navale, 10,000 pour l'histoire des forces aériennes, 2,000 pour l'histoire du commerce maritime, 3,200 pour l'histoire de la marine marchande. On n'a pu fixer de chiffre pour l'histoire de la guerre sur terre. G. BN.

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Andler (*Ch.*). L'esprit conservateur et l'esprit révolutionnaire dans le luthéranisme, 274.
Baudrit (*L.*). L'évolution des forces psychiques, 335.
Bernouilli (*C.-A.*). La réforme de Luther et les problèmes de la culture présente, 274.
Bois (*H.*). La prédestination d'après Calvin, 274.
Bossert (*A.*). Études historiques et figures alsaciennes, 134.
Chabot (*J.-B.*). Répertoire d'épigraphie sémitique, t. IV, 340.
Chevalier (*J.*). Les deux réformes : le luthéranisme en Allemagne, le calvinisme dans les pays de langue anglaise, 274.
Deleheye (*Hippolyte*), S. J. L'œuvre des Bollandistes, 1615-1915, 336.
Doumergue (*E.*). Calvin et l'Entente, 274.
Driault (*Édouard*). La question d'Orient depuis les origines jusqu'à la Grande Guerre, 7e édit., 111.
— Napoléon et l'Europe, 1808-1809, 111.
Dürr (*Emil*). Freiheit und Macht bei Jakob Burckhardt, 326.
Engerand (*Louis*). L'opinion publique dans les provinces rhénanes et en Belgique, 1789-1815, 113.
Ehrhardt (*E.*). Le sens de la révolution religieuse et morale accomplie par Luther, 274.
Fueter (*Eduard*). Geschichte des europæischen Staaten-Systems von 1492-1559, 120.
Gauvain (*Auguste*). L'Europe au jour le jour, t. II, 1909-1911, 116.
Hearnshaw (*F. J. C.*). Main currents of european history, 105.
James (*R.*). The wanderings and homes of manuscripts, 336.
Laking (Sir *Guy Lucas*). A record of european armour and arms through seven centuries, 336.
Loisy (*Alfred*). La religion, 334.
Lugan (*A.*). Les problèmes internationaux et le Congrès de la paix, 117.
Marriott (*J. A. R.*). The eastern question, 110.
Marvin (*F. S.*). The century of hope, from 1815 to the Great war, 106.
Palmer (*F.*). Les Anabaptistes, 274.
Scott (*James Brown*). Les conventions et déclarations de La Haye de 1899 à 1907, 118.
— Une cour de justice internationale, 118.
Smith (*Preserved*). Luther's correspondence and other contemporary letters, I et II, 1507-1521, 143.
Strieder (*Jakob*). Studien zur Geschichte kapitalistischer Organisationsformen, 122.
Weiss (*N.*). Réforme et préréforme, 274.
Weltgeschichte in gemeinverständlicher Darstellung, 133.

HISTOIRE DE LA GUERRE.

Bülow (General-feldmarschall *von*). Mein Bericht zur Marneschlacht, 338.
Cerfbeer (*Gaston*). Paris pendant la guerre, 339.
Champneys (*Arthur C.*). Tekel, the papacy and the war, 337.
Donitz (Oberleutnant zur See). Die Fahrten der Breslau im Schwarzen Meer, 338.
Dutil (capitaine). Les chars d'assaut, 1915-1918, 140.
Giraud (*Victor*). Histoire de la Grande Guerre, 3e partie, 135.
Grosse Krieg (der) in Einzeldarstellungen. Die Schlacht bei Longwy, 338.
Hanotaux (*Gabriel*). L'Aisne pendant la Grande Guerre, 140.
Hertling (Graf *Karl von*). Ein Jahr in der Reichskanzlei, 340.
Hommage français (l'), 139.
Jollivet (*Gaston*). La délivrance, 1918, 137.
Kannengiesser (Mgr *A.*). « Espion et traître ». Souvenirs d'un proscrit, 141.
Kraus (Leutnant zur See). Die Fahrten der Gœben im Mittelmeer, 338.
Laurent (*Marcel*). L'organisation de la victoire. Nos gouvernements de la guerre, 134.
Le Gros (général *H.*). La genèse de la bataille de la Marne, septembre 1914, 331.

Digitized by Google

Muenier (*Pierre-Alexis*). L'angoisse de Verdun, 136.
Rouquerol (général *Gabriel*). Après la victoire. Notes et critiques, 139.
Roussel-Lépine (*José*). La première victoire de la Marne. Les champs de l'Ourcq, 135.
Sangnier (commandant *Marc*). Conférences aux soldats sur le front, 139.
Schlachten (die) und Gefechte des grossen Krieges, 1914-1918, 338.
Vast (*H.*). Petite histoire de la Grande Guerre, 135.
Vermeil (*E.*). Les aspects religieux de la guerre, 274.
Wetterlé (abbé *É.*). L'Alsace et la guerre, 141.

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ.

Cambridge Ancient history, 151.
Folheringham (*J. K.*). The new star of Hipparchus and the dates of birth and accession of Mithridates, 119.
Glotz (*Gustave*). Le travail dans la Grèce ancienne, 319.
Jenison (*Elsie Safford*). The history of the province of Sicily, 142.
Lécrivain (*Ch.*). L'exil politique dans l'histoire grecque, 340.
Pais (*Ettore*). Dalle guerre puniche a Cesare Augusto, 322.
Rodocanachi (*E.*). Les monuments antiques de Rome encore existants, 339.
Souter (*Alexandre*). Hints on the study of latin, 125-750, 339.
— Hints on translation from latin to english, 340.

HISTOIRE D'AFRIQUE.

Chatinières (Dr *Paul*). Dans le Grand Atlas marocain, 1912-1916, 150.
Georges-Gaulis (*Berthe*). La France au Maroc. L'œuvre du général Lyautey, 149.
La Roncière (*Ch. de*). Découverte d'une relation de voyage datée du Touat et décrivant en 1447 le bassin du Niger, 147.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

Bac (*Ferdinand*). Souvenirs d'exil. La fin de la vieille Allemagne, 1812-1871, 115.
Benoist (*Charles*). Les nouvelles frontières d'Allemagne et la nouvelle carte d'Europe, 337.
Clemen (*Paul*). Kunstschutz im Kriege, t. II, 144.
Deutsche (die) Kriegsführung und das Völkerrecht, 144.
Engel (*Eduard*). Kaiser Friedrich's Tagebuch, 340.
Gaillard (*Gaston*). L'Allemagne et le Baltikum, 117.
Imbart de la Tour. Pourquoi Luther n'a-t-il créé qu'un christianisme allemand? 274.
Schulz (*H.*). Friedrich-Christian, Herzog zu Schleswig-Holstein, 315.
Schürer von Waldheim. Prins Maximilian Emanuel af Wurtemberg, 307.
Ward (*A. W.*) et *Wilkinson* (*S.*). Germany, 107.
Wilkinson (*S.*). Voir *Ward* (*W.*).

HISTOIRE DE BELGIQUE.

Fidelis. Voir *Van de Kerckove* (*Albert*).
Ganshof (*François-L.*). Voir *Van der Essen* (*Léon*).
Hubert (*Eugène*). Un mémoire inédit du duc Albert de Saxe-Teschen à l'empereur Léopold II sur l'état des Pays-Bas en 1791, 341.
Nieuwland (*R.*). Voir *Schmitz* (*J.*).
Protestations des parlementaires belges sous l'occupation allemande, 145.
Schmitz (*J.*) et *Nieuwland* (*R.*). Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg, 341.
Van de Kerckhove (*Albert*), alias *Fidelis*. L'histoire merveilleuse de la « Libre Belgique », 341.
Van der Essen (*Léon*) et *Ganshof* (*François-L.*). Atlas géographique historique de la Belgique, fasc. 6, 145.

HISTOIRE D'ÉGYPTE.

Sabry. La Révolution égyptienne, 342.

HISTOIRE D'ESPAGNE.

Alonso (*B. Sánchez*). Fuentes de la historia española, 327.
Plumket (*Ierne-L.*). Isabel of Castille and the making of the spanish nation, 1451-1504, 146.

HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS.

Boutroux (Me *Émile*). Voir *Hill* (*David Jayne*).
Hill (*David Jayne*). La crise de la démocratie aux États-Unis; trad. par Me *Émile Boutroux*, 146.
Ogy (*Frédéric Austin*). National progress, 118.

HISTOIRE DE FRANCE.

Aclocque (*Geneviève*). Les corporations, l'industrie et le commerce à Chartres du XIe siècle à la Révolution, 284.

Digitized by Google

Almanach catholique français pour 1920, 150.
Annuaire général de la France et de l'étranger pour l'année 1919, 133.
Aulin (*Alberl*). L'échec de la Réforme en France au XVI^e siècle, 275.
Barbet (*Louis-Alexandre*). Notice sur les trois frères Barbet, suivie du récit des derniers moments de F. de Lamennais, 345.
Barrey (*Ph.*). Les Normands au Maroc au XVI^e siècle. Le Havre transatlantique de 1571 à 1610. Le Havre et la navigation des Antilles sous l'ancien régime, 283.
Beaunier (*André*). Joubert et la Révolution, 329.
Beslay (commandant). Voir *Levavasseur* (*Octave*).
Bonnefon (*Paul*). Voir *Brienne*.
Bouglé (*C.*). Chez les prophètes socialistes, 336.
Bourdillon (*Francis-William*). Aucassin and Nicolette, 99.
Bourdin (D^r *E.*). Adrien-Simon Boy, 147.
Bourgeois (*Émile*). Modern France, 108.
Bourrilly (*V.-L.*). Voir *Du Bellay*.
Boyer (*Hippolyte*). Histoire des corporations et confréries d'arts et métiers de la ville de Bourges, t. I, 285.
Brandin (*Louis*). La chanson d'Aspremont, 98.
Brienne (*Louis-Henri de Loménie*, comte *de*). Mémoires, t. II et III; publ. par *Paul Bonnefon*, 281.
Chamard (*Henri*). La chanson de Roland, traduction nouvelle, 98.
Constant (*Benjamin*). Adolphe; édit. par *Gustave Rudler*, 344.
Courteault (*Henri*). Voir *Vallier* (*Jean*).
Daudet (*Ernest*). La France et l'Allemagne après le congrès de Berlin. I : La mission du comte de Saint-Vallier, 115.
Delbos (*Victor*). La philosophie française, 129.
Derrécagaix (général). Le maréchal de France comte de Harispe, 1768-1855, 112.
Deschanel (*Paul*). La France victorieuse, 140.
Dimier (*Louis*). Buffon, 128.
Du Bellay (*Martin* et *Guillaume*). Mémoires; publ. par *V.-L. Bourrilly* et *F. Vindry*, t. IV, 273.
Dybowski (*Jean*). Notre force future, 130.
École nationale des chartes. Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1920, 343.
Enlart (*Camille*). Manuel d'archéologie française, 2^e édit., t. I, 102.
Faral (*Edmond*). Gautier d'Aupais, poème courtois du XIV^e siècle, 98.
Foulet (*Lucien*). Le roman de Renard, 101.
Gérard (*A.*). Nos alliés d'Extrême-Orient, 138.
Godchot (colonel). La Fontaine et saint Augustin, 127.
Gueneau (*Louis*). L'organisation du travail à Nevers aux XVII^e et XVIII^e s., 1660-1790, 285.
Guillet (*Léon*). L'enseignement technique supérieur à l'après-guerre, 147.
Guiraud (M^lle *L.*). La réforme à Montpellier, t. VI et VII, 276.
Jones (*Leonard Chester*). Simon Goulard, 1543-1628, 279.
Jullian (*Camille*). Histoire de la Gaule, t. V et VI, 143.
Kelly (*Caleb Guy*). French protestantism, 1559-1562, 278.
Krusch (*B.*) et *Levison* (*W.*). Passiones vitaeque Sanctorum aevi merovingici, 343.
Kurth (*Godefroy*). Études franques, 90.
La Faye (*Jacques de*). Le général de Charette, 115.
Lanzac de Laborie (*L. de*). Un projet de mariage du duc d'Orléans, 1836. Lettres de Léopold I^er de Belgique à Adolphe Thiers, 1836-1864, 123.
Langfors (*Arthur*). Les Incipit des poèmes français antérieurs au XVI^e s., 97.
Levavasseur (*Octave*). Souvenirs militaires, 1802-1815; publ. par le commandant *Beslay*, 112.
Levison (*W.*). Voir *Krusch* (*B.*).
Lot (*Ferdinand*). Étude sur le Lancelot en prose, 100.
Louis-Lucas (*Pierre*). Un plan de paix générale et de liberté de commerce au XVII^e siècle : le « Nouveau Cynée » d'Émeric Crucé, 1623, 280.
Marchand (*Louis*). Les idées de Berryer, 114.
Nicod (*L.*). Les partures Adan. Les jeux-partis d'Adam de La Halle, 99.
Parisot (*Robert*). Histoire de Lorraine jusqu'en 1552, 96.
Pasquier (*F.*). La question d'Andorre au XIII^e et au XX^e siècle, 344.
Percin (général). Lille, 135.
Pinot (*René*). Le Comité des Forges de France au service de la nation, 1914-1918, 137.
Pourtalès (*Guy de*). Odet de La Noue, poète et soldat huguenot de la fin du XVI^e siècle, 280.
Reinach (*Joseph*). Mes comptes-rendus, discours, propositions et rapports, 116.
Rigal (*J.-L.*) et *Verlaguet* (*P.-A.*). Documents sur l'ancien hôpital d'Aubrac, t. I, 1108-1341, 345.

Digitized by Google

Ritt (*Albert*). Journal de deux notaires ciotadins au XVII^e siècle, 148.
Rudler (*Gustave*). Voir *Constant* (*Benjamin*).
Sérignan (comte *de Lort de*). Soldats de France, 112.
Tilley (*Arthur*). The french wars of religion, 279.
Vallier (*Jean*), maître d'hôtel du roi, 1648-1657. Journal; publ. par *Henri Courteault*, t. IV, 283.
Verlaquet (*P.-A.*). Voir *Rigal* (*J.-L.*).
Viard (*Jules*). Les journaux du Trésor de Charles IV le Bel, 94.
Vindry (*F.*). Voir *Du Bellay*.
Waquet (*Henri*). Le bailliage de Vermandois aux XIII^e et XIV^e siècles, 93.

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

Brown (*P. Hume*). Survey of scottish history, 151.
Fargues (*P.*). La marche du courant calviniste en Grande-Bretagne, 274.
Fletcher (*C. R. L.*) et *Walker* (*Emery*). Historical portraits, 1700-1850, t. III et IV, 347.
Report of the royal Commission on public Records, t. III, 346.
Tout (*T.-F.*). Mediæval forgers and forgeries, 348.
Walker (*Emery*). Voir *Fletcher* (*C. R. L.*).
Watson (*F. W.*). Le protestantisme en Angleterre, 274.

HISTOIRE DE GRÈCE.

Dufayard (*Charles*). L'Asie Mineure et l'hellénisme, 151.

HISTOIRE D'ITALIE.

Caggese (*R.*). Gli studi storici e l'ora presente, 152.

HISTOIRE DE RUSSIE.

Daudet (*Ernest*). Soixante années du règne des Romanoff. Nicolas I^er et Alexandre II, 152.

HISTOIRE DE SUÈDE.

Aldén (*G.-A.*). Voir *Hierta* (*Lars*).
Allieredes (de) kamp med Magnus Stenbock, 1712-1713, 308.
Almquist (*H.*). Handlinger rörande mötet i Reval, konung Sigismunds resor till Sverige och Polska legationen, 1599, 297.
— Sverige och Ryssland, 1595-1617, 297.
— (*J.-A.*). Anteckningar från det sextonde seklet, 295.
Almquist (*J. A.*). Bergskollegium och bergslagstaterna, 1637-1857, 304.
— Kommerskollegium, 1651-1910, 304.
— Konung Gustav I : s registratur, 288.
— Svensk genealogisk litteratur, 288.
— Sveriges bibliografiska litteratur, 288.
Åmark (*K.*). Spannmålshandel och spannmålspolitik i Sverige, 1719-1830, 311.
Annerstedt. Fältmarskalken grefve M. Stenbock, 308.
— Uppsala Universitets historia, 1655-1792, 312.
Arne. La Suède et l'Orient; études archéologiques sur les relations de la Suède et de l'Orient pendant l'âge des Vikings, 291.
Arnell (*E.*). Bidrag till biskop Hans Brasks lefnadsteckning, 295.
Arnheim (*F.*). Gustav Adolfs Gemahlin. Maria-Eleonora von Brandenburg, 298.
— Luise Ulrike, die schwedische Schwester Friedrichs des Grossen. Ungedruckte Briefe an Mitglieder des Preussischen Königshauses, 1729-1758, 311.
Bååth. Bidrag till den kanoniska rättens historia i Sverige, 293.
— Voir *Styffe*.
Bain. A political history of Denmark, Norway and Sweden, 1513-1900, 290.
Bergh (*J.*). Svenska riksrådets protokoll, 1643-1649, 288.
Bergsten. Bevillnings-utskott vid frihetstidens riksdagar, 311.
Biaudet. Jean III et Stephan Batory, 1576-1583, 296.
— La mission en Italie de Pontus de La Gardie, 1576-1577, 296.
— Le Saint-Siège et la Suède, 1570-1576, 296.
— Sigismond Vasa et la succession au trône de Suède, 1592-1594, 292.
Bildt. Christine de Suède et le conclave de Clément X, 1669-1670, 303.
Björlin. J. Baner, 300.
Boëthius (*B.*). Från Karl XIV Johann dagar. Histor. anteckningar af presidenten G. Ulsfparre, 316.
— Svenskarne i de nedersachsiska och westfaliska kustländerna, 1630-1632, 299.
Bonde. Voir *Hedvig-Elisabeth-Charlotta*.
Bothe (*Fr.*). Gustav Adolfs und seines Kanzlers wirtschaftspolitische Absichten auf Deutschland, 298.
Bratt (*A.*). Sveriges yttrepolitik under de preliminära förhandligarna före freden i Rijswijk, 304.
— Voir *Hildebrand* (*K.*).

Digitized by Google

Brilioth. Den påfliga beskattningen af Sverige intill den stora schismen, 292.
Bring. Magnus Stenbock, minneskrifter på 200 årsdagen af slaget vid Helsingborg, 307.
— Minnen från fångenskapen i Ryssland och Karl XII : s krig, 306.
Brisman (*S.*). Realisationsfrågan 1808-1839, t. I, 316.
Brulin. Sverige och Frankrike under nordiska kriget och spanska successionskrisen 1700-1701, 306.
Brusewitz. Representations frågen vid 1809-1810 årsriksdag, 315.
Bugge (*A.*). Vesterlandenes indflydelse paa Nordbœrnes og saerlig Normaendenes kultur, 291.
Bygdén. Svenskt anonym och pseudonym lexicon, 288.
Carlbom. Karl X Gustaf från Weichsell till Bält, 1657, 300.
Carlgren (*W.*). Riksdagsutskott före 1680, 300.
Carlon. Ryska kriget, 1656-1658, 300.
Carlson (*E.*). Grefve Carl Pipers dagbok hållen under hans fångenskap i Ryssland 1709-1714, 306.
— Sveriges historia under Karl XII : s regering, 306.
Carlsson (*A.-B.*). Den svenska centralförvaltningen, 1521-1809, 304.
— (*G.*). Hemming Gadh, 294.
— (*W.*). Gustav II Adolf och Stralsund, 1628-1630, 299.
Chance (*J.-F.*). George I and the Northern war, 1709-1721, 308.
Clason (*S.*). Gustav IV Adolf och den europeiska krisen under Napoleon, 314.
— Journal öfver Gustav IV Adolf fängelsetid och bref ur hans enskilda brefvexling, 313.
— et *Petersens.* För hundra år sedan. Skildringar och bref från Revolutionsåren 1809-1810, 313.
Collijn. Katalog der Incunalbeln der k. Universitætsbibliothek zu Uppsala, 288.
Cullberg (*A.*). La politique du roi Oscar I^er^ pendant la guerre de Crimée, t. I, 317.
Dalgren. Sverige och Pommern, 1792-1806, 313.
Dardel (*F.-V.*). Minnen, 1833-1870, 318.
Edén. Peder Svart. Konung Gustaf I : s krönika, 295.
Erdmann (*M.*). Gustaf III, 313.
— (*N.*). Svenska Minerva. Partipolitiska paralleler från liberalismens slyngelår, 317.
Fabricius. Skaane overgang fra Danmark till Sverige, 1645-1676, 304.
Falck (*E.*). Sverige och Frankrike, 1632-1634, 301.
Falk. Gustaf Vasas utrikespolitik medafseende på handeln, 295.
Felttogene i Nordtyskland og Baahuslen, i Œstersöen og Kattegat, 308.
Felttoget i Skaane, 1709-1710, 308.
Feuk. Sverige på kongress i Wien, 1814-1815, 316.
Fiel (*P.*) et *Serrière* (*A.*). Gustave III et la rentrée du catholicisme en Suède, 312.
Florén (*G.*). Tillkomsten af 1866 års Riksdagsordning, 318.
Franzén (*H.*). Representationsfrågen 1810-1823, 316.
Fries (*Th.-N.*). Linné, 312.
Geete. Fornsvensk bibliografi, 288.
Gihl (*T.*). Sverige och västmakterna under Karl Gustafs andra krig med Danmark, 300.
Grade. Sverige och Tilsitt alliansen, 1807-1810, 314.
Grandisson (*M.*). Voir *Montgomery-Silverstolpe* (*Malla*).
Grimberg (*C.*). De diplomatiska förbindelserna mellan Sverige och Preussen, 1804-1808, 313.
— Svenska folkest underbara öden, 290.
— et *Uddgren* (*H.*). Svenska krigarebragder, 290.
— Voir *Hildebrand* (*E.*).
Hallberg. Franska legationssekretaren Charles Ogiers dagbok under ambassaden i Sverige, 1634-1635, 301.
Hallendorf (*C.*). Gustav II Adolf tal och skrifter, 298.
Hallendorff. Handlingar angående konung August den starkes utrikespolitik före hans afsättning 1704, 306.
— Karl XII i Ukraina, 305.
— Sveriges traktater med främmande magter, 1632-1648, 289.
Hammarskjöld (*A.*). Generalen Grefve Hans Wachtmeister, hans släkt och hans fältåge, 314.
Haralds. Boström, 318.
— Sveriges utrikespolitik 1848, 317.
Hedin (*A.*). Tal och skrifter; publ. par *V. Spånberg*, 318.
Hedvig-Elisabeth-Charlotta. Dagbok, 1783-1792; publ. par *Bonde*, 312.
Hesselmann. Voir *Petri* (*Olavus*).
Hierta (*Lars*). Riksdagsmotioner och anföranden, 1828-1860; publ. par *G.-A. Aldén*, 316.
Hildebrand (*E.*) et *Grimberg* (*C.*). Ur källorna till sveriges historia under nyere tiden, 290.
Hildebrand (*H.*). Minne af heliga Birgitta, 293.
— Stockholms stadsjordbok, 1474-1498, 289.
— (*K.*) et *Bratt* (*A.*). Urkunder till Stockholms historia. Stockholms

Digitized by Google

stadsprivilegiebrief, 1423-1470, 289.
Hjelmquist. Kriget i Finland och Ingermanland 1707-1708, 307.
Hochschild. Memoarer 1771-1801; publ. par *Schück*, 312.
Höjer (*T.*). Studier i Vadstena klosters och Birgittens historia intill midten af 1400-talet, 293.
— Svenska rigsdagsakter, 1597, 288.
Holm. Sveriges allmanna postväsen, 299.
— (*R.*). J.-E. Terserus hans insats i samtidens kyrkliga, vetenskapliga och polit. lif, 300.
Holmberg (*E.*). Karlskrona kungliga amiralitets församling, 1680-1880, 290.
Holmdahl (*O.*). Studier öfver prästeståndets kyrkopolitik under den tidigare frihetstiden, 310.
Ingers. Erik Lindschöld, 304.
Jacobson. Sverige och Frankrike, 1648-1654, 301.
Jensen. Mazepa. Histor. bilder från Ukraina och Karl XII : s dagar, 307.
Johnson (*A.*). The swedish settlements on the Delaware, 298.
Jonson (*K.-M.*). Voir *Siösteen.*
Jorga. Storia del soggiorno di Carlo XII in Turchia, scritta dal suo primo interprete Alessandro Amira, 305.
Juhlin-Dannefelt (*H.*). Kungl. landtbruks akademien 1813-1912, 318.
Karlsson (*K.-H.*). Svenskt diplomatarium, 288.
Kjellberg (*C.-N.*). Uppsala stadsprivilegier, 1314-1787, 289.
Kjellén (*R.*). Röstrattsfrågan, 1869-1906, 318.
Klæber. Marschall Bernadotte Kronprinz von Schweden, 315.
Koht (*H.*). Die Stellung Norwegens und Schwedens im deutsch-dænischen Konflikt, zumal wæhrend 1863-1864, 318.
Kretzschmar (*J.*). Gustav Adolfs Plæne und Ziele in Deutschland, und die Herzöge zu Braunschweig und Lüneburg, 298.
Kuylenstierna (*O.*). Karl XII : s drabanter, 307.
— Karl XII, hans öden och hans personlighet, 306.
— Karl-Johan och Napoleon, 1797-1814, 315.
Lagerbring. Skrifter och bref.; publ. par *L. Weibull.*
Lagerroth. Frihetstidens författning, 310.
Lamm (*M.*). Swendenborg, 312.
Leijonhafvud (*K.-A.*). Ny svensk slaektbok, 288.
— (M^lle *S.*). Erik Sparre och Stina Lillie, 308.
— Voir *Tessin* (*C.-G.*).
Lewenhaupt (*A.*). Carl IX calendaria, 296.
— L. Kaggs dagbok, 1698-1722, 305.
Lindbaek (*S.-A.*). Landflygtide, af Auberstske papirer, 317.
Lindblom. Akter rörande ärkebiscopsvalet i Uppsala, 1432, 294.
Lindén (*K.-E.*). Sjukvård och läkare under kriget 1808-1809, 314.
Linderholm (*E.*). Sven Rosén och hans insats i frihetstidens radiskala pietism, 312.
Lindstedt (*G.*). Œfversikt af den svenska fattigvårdens historia intill 1871, 290.
Linge (*K.*). Stockholms folksskolors organisation och författning åren 1842-1861, 318.
Livijn (*C.*). Bref från falttågen i Tyksland och Norge, 1813-1814; publ. par *J. Mortensen*, 315.
Ljunggren. Skildring af krighändelserna i Œster och Västerbatten, 1808-1809, 314.
Lönborg (*S.*). Sveriges karta, 290.
Lövgren. Ståndstridens uppkomst, 300.
Lundegård (*A.*). Om Engebrekt, Erik Puke och Karl Knuttsson som blef korung, 294.
Lundström. Svenska synodalakter efter 1500-talets ingång, 289.
Magnus Stenbock og hans haer i dansk fangenskab, 1713-1719, 308.
Manthey. Dagböger for aarene 1856-1874, 318.
Martin (*J.*). Gustave Vasa et la réforme en Suède, 295.
Montgomery-Silverstope (*Malla*). Memoraer, 1782-1861; publ. par *M. Grandisson*, 316.
Mortensen (*J.*). Voir *Livijn* (*C.*).
Montelius (*G.*). Kulturgeschichte Schwedens bis zum elften Jahrhundert, 290.
Müller (*J.*). Fattigvården i Stockholm från äldre till nyare tid, 290.
Munthe. Henrik af Troll, Frederik af Chapman, Otto Henrik Nordensjöld, Gustaf III, politiken och flottan, 1772-1784, 313.
— Flottan och ryska kriget 1788-1790, 313.
— Klas Fleming, K.-G. Wrangel, M. Tyssen Anckarhielm, Danska kriget, 300.
— Kongl. fortifikationens historia, 290.
Naumann. Om sekreta utskottet under den tidigare frihetstiden, 1719-1734, 361.
Nielsen. Diplomatiske Aktstykker fra 1814, 315.
Nordmann. Per Brahe, grefve till Visingsborg, 300.
Nyblom (*C.-R.*). En sjuttiårings minnen, 1833-1867, 316.

Digitized by Google

Odhner. Sveriges politiska historia under konung Gustav III : s regering, 313.
Oxenstierna (*Axel*). Skrifter og brefvexling, t. XI, 289.
Pelander. De nationalekonomista åskådningarna i Sverige 1718-1765, 311.
Petersens. Voir *Clason*.
Petri (*Olavus*). Samlade skrifter; publ. par *Hesselmann*, 295.
Quennerstedt (*A.*). Kalabaliken vid Bender. Några synpunkter, 307.
— Karolinska krigares dagböcker, t. II-X, 305.
— Torneå och Umeå, 1808-1809, 313.
Rexius (*G.*). Det svenska tvåkammarssystemets tillkomst, 316.
Ridderstad (*W.*). Gula Gardet, 1526-1903, 290.
Rodhe (*E.-M.*). J. Akelsson Lindblom såsom biskop i Linköping, 312.
— Kyrka och skola i Sverige under 1800-talet, 318.
Rosen (*von*). Bref från O. Hermelin å S. Barck, 1702-1709, 306.
Rosengren. Karl X Gustav före tronbestigningen, 301.
Rosenstein. Nils von Rosensteins brefsamling, 312.
Samuelson. Källorna för Gustaf Vasas äfventyr i Dalarna, 295.
Sandgren. Sveriges och Norges traktater, 1888-1890, 289.
— Recueil des traités, conventions et autres actes diplomatiques de la Suède entièrement ou partiellement en vigueur le 1er janvier 1910, 289.
Säve (*J.*). John Ericsson lefnadsteckning, 318.
Säve (*T.*). Sveriges deltagande i sjuåriga kriget 1757-1758, 311.
Schartau. Förhållandet mellan Sverige och Hannover, 1709-1715, 308.
Schaumann. Biografiska undersökningar om Anders Chydenius, 311.
— Studier i frihetstidens nationalekonomiska litteratur, 1718-1740, 311.
Schück (*H.*). Engelbrekt, 294.
— Gustav III, 313.
— Ur Clas Fleming papper, 316.
— Ur S. M. sprengportens papper. Minnesanteckningar, 312.
— Voir *Hochschild* et *Skjöldebrand*.
Serrière (*A.*). Voir *Fiel* (*P.*).
Setterwall. Svensk historisk bibliografi, 288.
Siösteen. Minnen från tyska falttåget 1812; publ. par *K.-N. Jonson*, 315.
Sjöberg. A Gyllenbrooks relationer från Karl XII : s krig, 305.
Sjögren. Förarbetene till Sveriges rikes lag, 1686-1734, 310.
Sjöstrand. Mynt och bankpolitik, 1738-1764, 311.
Skjöldebrand. Memoarer; publ. par *Schück*, 315.
Sommarin. Bidrag till kännedom om arbetareförhallandena vid svenska bergverk och bruck, 304.
Sondén. Svenske residente Lars Nilsson Tungels efterlämnade papper, 299.
Sörensson (*P.*). Generalfälttyg mästeren Hugo Hamilton, 307.
— C. Pipers och C.-G. Rehnschiölds koncept till utgående skrifvelser under deras fångenskap i Ryssland, 1709-1714, 306.
— Sverige och Frankrike, 1715-1718, 309.
Spånberg (*V.*). Voir *Hedin* (*A.*).
Statens Järnvägar, 1856-1906, 318.
Stavenow (*L.*). Geschichte Schwedens, 1718-1772, 290.
— Konung Gustaf III, 313.
Stenbock (*C.-M.*). Erik XIV almanacks anteckningar, 295.
— Ett 300-årigt Vasaminne. Brefväxlingen mellan Gustav II Adolf och Ebba Brahe, 298.
— Magnus Stenbock och Eva Oxenstiern; en brefväxling, 306.
— Sverige under år 1674, 303.
Stille (*A.*). Carl XII : s falttågsplaner 1707-1709, 306.
— Kriget i Skåne, 1709-1710, 307.
Sturzen-Becker (*K.*). Oskar Patrick Sturzen-Becker, 1811-1869, 317.
Styffe. Skandinavien under unionstiden; nouv. édit. par *Bååth*, 294.
Svenska folkets historia, 290.
Sveriges historia intill tjungonde seklet, 290.
Sveriges krig 1808-1809, 313.
Sylwan (*O.*). Fyrtiotalets student anteckningar, 316.
Tessin (*C.-G.*). Dagbok 1748-1752; publ. par *S. Leijonhufvud*, 311.
Thyselius (*E*). Karl XV och hans tid, 318.
Törneblad. Riksdagsminnen, 318.
Tunberg. Studier rörande Skandinaviens äldsta politiska indelning, 292.
Uddgren (*H.*). Kriget i Finland 1713-1714, 308.
— Voir *Grimberg* (*C.*).
Unger (*C.*). Illustrerad svensk sjökrigs historia, 290.
Upmark. Gustav Vasas hof, 295.
Vallentin. Frihetstidens riddarhus, 310.
Varenius. Räfsten med Carl XI : s förmynderstyrelse, 304.
Ventel (*V.*). Hemliga utskottets protokoll och handlingar vid urtima rigsdag i Œrebro, 316.
— Urtima rigsdag i Œrebro, 1812, 316.
Wahl (*J.-O.*). Felttogene, 1715-1718, 308.

Digitized by Google

Wahlström (*L.*). Bengt von Hofstens brev från 1809 årsriksdag, 314.
Wallengren. Hans Järta som politisk teoriker, 315.
Warburg. J.-G. Richert, hans lefnad och uttalanden, 316.
Wavrinsky. Sveriges laseretts väsende för och nu, 290.
Weibull (*C.-G.*). Freden i Roskilde. Aktsycken och främställning, 301.
— (*Curt*). Saxo kritiska undersökningar i Danmarks historia, 291.
— (*Lauritz*). Diplomatarium diocesis Lundensis, 290.
— Historisk-kritisk metod och nordisk medeltids förskning, 291.
— Kritiska undersökningar i Nordens historia omkring år 1000, 291.
— Voir *Lagerbring*.
Westling. Svenska folksskolan efter år 1842, 318.
Westman (*K.-B.*). Birgitta Studier, 293.
— Den svenska kyrhans utveckling från St Bernhards tidevarv till Innocentius III, 292.
—(*K.-G.*). Dene svenska nämnden, 292.
— Svenska rådets historia till år 1306, 292.
Westrin. Svenska rigsdagsakter, 1714-1727, 288.
Wimarson. Sveriges krig i Tyskland, 1675-1679, 304.
Wittrock. Carl Gustafs testamente, 303.
— Karl XI : s förmyndare finanspolitik, 303.
Wohlin. Den svenska jordstyckningspolitiken i de 18de och 19de århundraden, 311.
— Den jordbruchsidkande befolkningen i Sverige, 1751-1900, 311.
Wolff (*E.*). Riksrådet J. Skyttes kommentar, 298.
Wordsworth (*J.*). The national church of Sweden, 318.
Wrangel (*E.*). Brinkmann och Tegnér, 316.
— (*H.*). Kriget i Œstersjön, 1719-1722, 308.
Zettersten. Svenska flottens historia, 1635-1680, t. II, 300.

HISTOIRE DE YOUGOSLAVIE.

Haumant (*Émile*). La Yougoslavie; études et souvenirs, 153.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

DOUCET (Roger). Pierre Du Chastel, grand aumônier de France; *1re partie* 212
HACHETTE (Alfred). L'affaire Mique, 1745-1794. 1
REINACH (Salomon), de l'Institut. La Bossue d'Assise et la conversion de saint François 193

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

CAHEN (Gaston). Deux ambassades chinoises en Russie au commencement du XVIIIe siècle 82
DURAND (R.). Un discours de Charles Colbert aux États de Bretagne en 1665 263
HALECKI (O.). L'Union de Lublin à l'occasion de son 350e anniversaire 238
MAUGIS (É.). La journée du 4 juillet 1652 à l'Hôtel-de-Ville de Paris. Relation de Pierre Lallemand 55
VAUCHER (Paul). Le bicentenaire de la mort de Charles XII. 72

BULLETIN HISTORIQUE.

Histoire de France. Le moyen âge jusqu'aux Valois, par Louis HALPHEN 90
— Époque moderne, 1494-1660, par Henri HAUSER 273
— De 1800 à nos jours, par Raymond GUYOT 104
Histoire de Suède, par A. GANEM 287

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

ALONSO (B. Sánchez). Fuentes de la historia española (**Alf. Morel-Fatio**) 327
BEAUNIER (André). Joubert et la Révolution (**R. Lévy-Guenot**) 329
DELBOS (Victor). La philosophie française (**A. Lalande**) . 129
DIMIER (Louis). Buffon (**Louis Villat**) 128
DÜRR (Emil). Freiheit und Macht bei Jacob Burckhardt (**H. Hauser**) 326
DYBOWSKI (Jean). Notre force future (**É. Castelot**) . . . 130
FOTHERINGHAM (J. K.). The new star of Hipparchus and the birth and accession of Mithridates (**Th. Reinach**) 119

[SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DE MARS-AVRIL 1920.]

Digitized by Google

Pages

FUETER (Eduard). Geschichte des europæischen Staaten-Systems, 1495-1559 (**H. Hauser**) 120
GLOTZ (G.). Le travail dans la Grèce ancienne (**P. Roussel**). 319
GODCHOT (colonel). La Fontaine et saint Augustin (**Prosper Alfaric**) 127
LE GROS (général H.). La genèse de la bataille de la Marne, septembre 1914 (**G. Huisman**) 331
PAIS (Ettore). Dalle guerre puniche a Cesare Augusto (**Ch. Lécrivain**) 322
STRIEDER (Jakob). Studien zur Geschichte kapitalistischer Organisationsformen (**H. Hauser**) 122

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire d'Allemagne (Ch. BÉMONT, G. BOURGIN, H. HAUSER, Th. SCHŒLL) 143, 340
Histoire de Belgique (Ch. BÉMONT, Eug. HUBERT) . . . 145, 341
Histoire d'Égypte (Ch. BÉMONT). 342
Histoire d'Espagne (Alf. MOREL-FATIO) 146
Histoire de France (Ch. BÉMONT, Ch. BOST, P. GAFFAREL, G. HUISMAN, Ch. PETIT-DUTAILLIS, Chr. PFISTER, Th. SCHŒLL) 147, 343
Histoire de Grande-Bretagne (Ch. BÉMONT). 151, 346
Histoire de Grèce (Ch. BÉMONT). 151
Histoire de l'Antiquité (Ch. BÉMONT, Ch. LÉCRIVAIN) . . 142, 339
Histoire de la Guerre (Ch. BÉMONT, R. DOUCET, G. HUISMAN, Chr. PFISTER, Th. SCHŒLL) 134, 337
Histoire de Russie (G. CRÉHANGE) 152
Histoire des États-Unis (G. BOURGIN, Th. SCHŒLL). . . 146
Histoire de Yougoslavie (Ch. PFISTER) 153
Histoire d'Italie (G. BOURGIN) 152
Histoire générale (Ch. BÉMONT, Ch. GUIGNEBERT, Th. SCHŒLL). 133, 334

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

CANADA.

1. Bulletin of the department of history and political and economic science in Queen's University 168

ÉTATS-UNIS.

1. Nation (the) 168

FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres. 164
2. Académie des sciences morales et politiques 165
3. Annales de Bretagne 165
4. Annales de géographie. 154
5. Annales du Midi. 166

Digitized by Google

Pages

6. Bibliographe moderne (le) 349
7. Bibliothèque de l'École des chartes 154
8. Bulletin de la Soc. de l'hist. du protestantisme français. 154, 349
9. Bulletin du Comité d'études de l'Afrique Occid. Franç. 166
10. Bulletin hispanique 155, 350
11. Correspondant (le) 159, 357
12. Études. Revue fondée par des PP. de la Cie de Jésus . 160, 358
13. Grande Revue (la) 160
14. Journal des savants 155, 350
15. Mercure de France 161
16. Moyen âge (le) 156
17. Nouvelle Revue historique de droit français et étranger. 351
18. Polybiblion 156, 352
19. Révolution française (la) 352
20. Revue d'Alsace 166
21. Revue critique d'histoire et de littérature 157, 353
22. Revue de l'Anjou 167
23. Revue de l'histoire des religions 158, 355
24. Revue de Paris (la) 161, 360
25. Revue de Saintonge et d'Aunis 167
26. Revue des Deux Mondes 162, 362
27. Revue des études anciennes 356
28. Revue des études napoléoniennes 356
29. Revue du seizième siècle 158
30. Revue historique de Bordeaux 167
31. Revue Mabillon 357

GRANDE-BRETAGNE.

1. Edinburgh Review 176

ITALIE.

1. Nuova rivista storica 179
2. Rivista storica italiana 181

CHRONIQUE.

Allemagne 368
Arabie 190
Belgique 191, 369
Espagne 369
France 185, 366
Grande-Bretagne 191, 369
Grèce 191
Italie 191,
Pays-Bas 192

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE 370

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BOUND
AUG 16 1927
UNIV. OF MICH.
LIBRARY

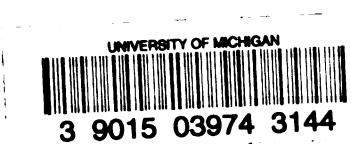

Digitized by Google

Digitized by Google